

# La meilleure banque, aujourd’hui et demain.

Rapport annuel 2011



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	Portrait de 2011
<b>2</b>	Aperçu de l'exercice
<b>3</b>	Indicateurs de performance
<b>4</b>	Message du président du Groupe et chef de la direction
<b>6</b>	Message du président du conseil d'administration
<b>8</b>	<b>RAPPORT DE GESTION</b>
<b>90</b>	<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>
<b>84</b>	États financiers consolidés
<b>90</b>	Notes afférentes aux états financiers consolidés
<b>154</b>	Principales filiales
<b>156</b>	Analyse statistique des dix derniers exercices
<b>160</b>	Glossaire
<b>161</b>	Renseignements à l'intention des actionnaires et des investisseurs

TD.com > Rapport annuel 2011

Rapport annuel 2011

English | S'inscrire | Se déconnecter

1 Aperçu de l'exercice  
2 Message du chef de la direction  
3 Message du président du conseil d'administration  
4 Notes annexes  
5 Glossaire

La meilleure banque, aujourd'hui et demain.

« À la base, nous nous efforçons d'obtenir une croissance rentable à long terme en tant que banque de dépôt. Nous devons créer de la valeur pour nos clients, nos actionnaires et nos employés. »

Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD

Travailler sans relâche pour offrir une expérience client épandue. En apprendre plus »

Messages de nos leaders

Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD

Brian Levitt, président du conseil d'administration, Groupe Banque TD

Colleen Jenkins, chef de groupe, Finance, et chef des finances, Groupe Banque TD

Aperçu de l'exercice

Une autre année record

Nos résultats nets reçus de ventes d'effets ont atteint 6,3 milliards de dollars, soit une croissance de 10 % par rapport à l'année dernière, malgré les difficultés rencontrées par l'économie mondiale, la macroéconomie et la volatilité des marchés financiers.

Plus >

Client

Partager les expériences de nos clients

Nous avons plus de 19 millions de clients. Chacun d'entre eux est unique et a des besoins et des préférences uniques. C'est grâce à eux que nous sommes en mesure de nous démarquer. Nous faisons partie de leur soutien, et nous continuons à faire de la qualité de nos services et à fournir une expérience client exceptionnelle sur tout territoire.

Plus >

Collectivités

Avoir une incidence positive

Nous sommes collectivement au cœur des succès de nos employés, nos clients et nos communautés. La sécurité et le bien-être de nos employés et de nos clients sont nos priorités et nos priorités en matière de responsabilité d'entreprise.

Plus >

Données financières

Rapport de gestion (1424 kB)

États financiers consolidés (1004 kB)

Analyste statistique des dix derniers exercices (157 kB)

Discours d'Ed Clark (9 kB)

Glossaire (207 kB)

Responsabilité de l'entreprise

Nous devons être la meilleure entreprise possible. Découvrir le façon dont nous nous engageons envers nos clients, nos employés et les communautés dans lesquelles nous opérons, avec une telle réflexion en nous réunir et travailler.

Plus >

Confidentialité et sécurité | Avis juridique | Accessibilité

TD.com > Accueil

Rapport sur les responsabilités 2010

English | S'inscrire | Se déconnecter

Notre approche | Nos objectifs | Rendement | Nos employés | Diversité | Nos collectivités | Économie

**Croissance responsable**

Nous continuons à créer la meilleure banque. Cet objectif suppose que la Banque est une organisation qui agit de manière durable et responsable pour croître de manière accélérée et forte.

Plus >

Message du chef de la direction

Ed Clark répond aux questions sur nos priorités et nos objectifs, nos responsabilités et nos priorités en matière de responsabilité d'entreprise.

Plus >

Notre rendement

En 2010, malgré les défis que nous avons rencontrés, nous avons continué à faire forte croissance et à renforcer notre engagement à l'égard de nos employés, nos clients et de nos communautés. Nous vivons et nous déplaçons dans un monde où nous devons nous adapter et nous adapter au rythme de notre rendement pour continuer à croître.

Plus >

La TD dans votre collectivité

Pour la TD, la volonté de faire partie de la base de la santé économique et du bien-être de nos communautés est un engagement à l'égard de nos employés, nos clients et de nos communautés. Prenez le temps de faire partie de la communauté de la TD en action dans nos collectivités et en apprenant de notre rendement pour exercer ses activités.

Plus >

Analyses

IRIC | Tableau des résultats | Rapport d'assurance | Glossaire

Document à télécharger

Le rapport sur les responsabilités 2010 et la déclaration de la direction. Meilleurs résultats | Tableau sur les responsabilités 2010 | Rapport d'assurance | Glossaire

Plus >

Faits saillants

Message du chef de la direction | Rapport d'assurance | Glossaire

Dialogue

Balise | Suggestions | Pour nous joindre

TD.com | Confidentialité et sécurité | Avis juridique

Soyez branchés avec la TD | [Twitter](#) | [Facebook](#) | [YouTube](#)

Pour obtenir de plus amples renseignements, y compris visionner les vidéos d'Ed Clark et de Brian Levitt, consultez le rapport annuel interactif en ligne de la TD en balayant le code QR ci-dessous ou en visitant le site Web à l'adresse [td.com/francais/annual-report/ar2011](http://td.com/francais/annual-report/ar2011)



Pour en savoir plus sur l'engagement de la TD à l'égard des collectivités, consultez le Rapport en ligne sur les responsabilités de la TD en balayant le code QR ci-dessous ou en visitant le site Web à l'adresse [td.com/francais/responsabilites-de-lentreprise](http://td.com/francais/responsabilites-de-lentreprise)

Le Rapport 2011 sera mis en ligne en mars 2012

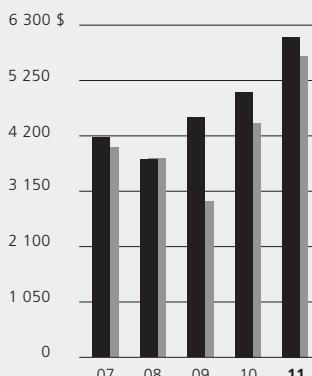


# Portrait de 2011 du Groupe Banque TD<sup>1</sup>

## BÉNÉFICE NET

attribuable aux actionnaires ordinaires  
(en millions de dollars canadiens)

■ Rajusté ■ Comme présenté

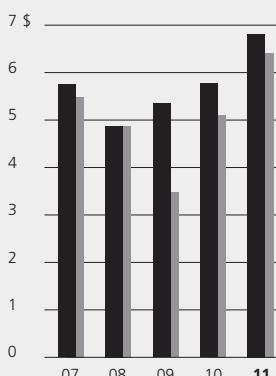


12,6 % TCAC sur 5 ans de la TD  
(rajusté)

## BÉNÉFICE PAR ACTION

(en dollars canadiens)

■ Rajusté ■ Comme présenté

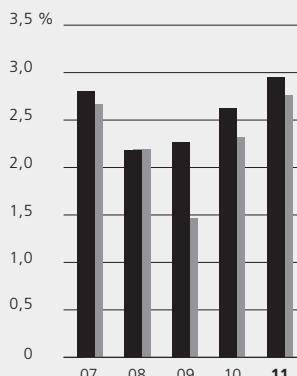


8,0 % TCAC sur 5 ans de la TD  
(rajusté)

## RENDEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES

(en pourcentage)

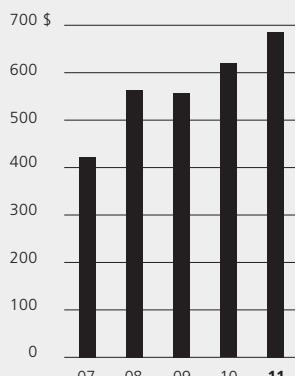
■ Rajusté ■ Comme présenté



2,95 % Rendement des actifs  
pondérés en fonction  
des risques (rajusté) de  
la TD pour 2011

## TOTAL DE L'ACTIF

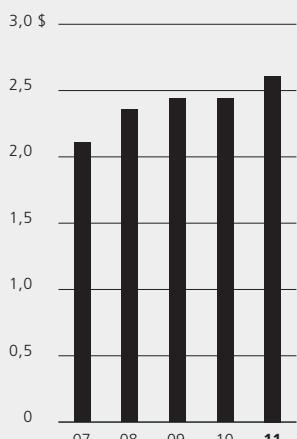
(en milliards de dollars canadiens)



11,8 % TCAC sur 5 ans de TD

## DIVIDENDES PAR ACTION

(en dollars canadiens)



8,0 % TCAC sur 5 ans – TD  
6,2 % TCAC sur 5 ans – autres  
grandes institutions  
financières canadiennes  
(29,4)% TCAC sur 5 ans –  
grandes institutions  
financières américaines

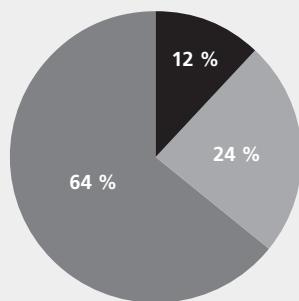
## TOTAL DU RENDEMENT POUR LES ACTIONNAIRES

(TCAC sur 5 ans)

6,7 %

## COMPOSITION DES BÉNÉFICES DES ACTIVITÉS DE DÉTAIL DE LA TD EN 2011

La composition s'appuie sur  
les activités de détail de la  
TD en Amérique du Nord –  
qui comportent moins  
de risques et génèrent des  
bénéfices constants.



■ Activités de détail au Canada  
■ Activités de détail aux États-Unis  
■ Services bancaires de gros

3,2 % Autres grandes  
institutions financières  
canadiennes  
(14,4)% Grandes institutions  
financières américaines

88 % Services bancaires de détail  
12 % Services bancaires de gros

<sup>1</sup> Veuillez consulter la note au bas de la page suivante pour en savoir plus sur  
la méthode de calcul de ces résultats.

# Aperçu de l'exercice<sup>1</sup>

<p>La TD possède l'application bancaire mobile la plus populaire au Canada avec plus d'un million de téléchargements</p>	<p>TD Bank, America's Most Convenient Bank® a enregistré un bénéfice record pour une deuxième année consécutive; le bénéfice rajusté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a franchi la barre du milliard de dollars</p>	<p>La TD nommée meilleure banque en Amérique du Nord par la revue <i>Euromoney</i> pour la troisième année consécutive</p>
<p>La TD a continué d'accroître ses activités dans les secteurs où elle est sous-représentée grâce à l'acquisition, au cours de l'exercice 2011, de Services financiers Chrysler et du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada</p>	<p>Nos activités de détail ont enregistré un bénéfice rajusté record de 5,7 milliards de dollars en 2011</p>	<p>Les Services-conseils de Gestion de patrimoine TD au Canada ont atteint un jalon important en franchissant la barre des 100 milliards de dollars d'actifs administrés malgré la volatilité des marchés</p>
<p>Valeurs Mobilières TD figure toujours parmi les trois plus importantes maisons de courtage au Canada premier rang pour la prise ferme d'actions et pour la négociation de blocs d'actions; deuxième rang pour les prêts syndiqués, les titres de créance de sociétés et les fusions-acquisitions</p>	<p>Les primes totales de TD Assurance ont dépassé les 3 milliards de dollars pour une deuxième année consécutive deuxième rang pour ce qui est de l'assurance habitation et auto pour les particuliers du Canada</p>	<p>TD Canada Trust s'est classée au premier rang pour ce qui est de la satisfaction de la clientèle parmi les cinq grandes banques de détail pour une sixième année d'affilée<sup>2</sup></p>

## Principaux indicateurs financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011	2010	2009
<b>Résultats d'exploitation</b>			
Total des revenus – comme présenté	<b>21 594 \$</b>	19 565	17 860 \$
Total des revenus – rajusté	<b>21 418</b>	19 563	18 621
Bénéfice net – comme présenté	<b>5 889</b>	4 644	3 120
Bénéfice net – rajusté	<b>6 251</b>	5 228	4 716
<b>Situation financière à la fin de l'exercice</b>			
Total de l'actif	<b>686 360</b>	619 545	557 219
Total des dépôts	<b>481 114</b>	429 971	391 034
Total des prêts	<b>305 808</b>	272 162	255 496
<b>Par action ordinaire</b> (en dollars canadiens)			
Bénéfice dilué – comme présenté	<b>6,41</b>	5,10	3,47
Bénéfice dilué – rajusté	<b>6,82</b>	5,77	5,35
Ratio de distribution sur actions ordinaires – rajusté	<b>38,1 %</b>	42,1 %	45,6 %
Cours de clôture (31 octobre 2011)	<b>75,23</b>	73,45	61,68
Total du rendement pour les actionnaires	<b>5,7 %</b>	23,4 %	13,6 %
<b>Ratios financiers</b>			
Ratio des fonds propres de première catégorie	<b>13,0 %</b>	12,2 %	11,3 %
Ratio du total de fonds propres	<b>16,0 %</b>	15,5 %	14,9 %
Ratio d'efficience – comme présenté	<b>60,6 %</b>	62,2 %	68,4 %
Ratio d'efficience – rajusté	<b>57,9 %</b>	58,6 %	59,2 %

<sup>1</sup> Les résultats dressés selon les PCGR sont désignés « comme présentés ». Les résultats rajustés (obtenus en retranchant les « éléments à noter », déduction faite des impôts, des résultats présentés) et les termes connexes ne sont pas définis selon les PCGR et, par conséquent, ils pourraient avoir une signification différente d'une terminologie similaire utilisée par d'autres émetteurs.

Pour d'autres explications, une liste des éléments à noter ainsi qu'un rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR, voir la rubrique « Présentation de l'information financière de la Banque » du rapport de gestion ci-inclus.

Le « TCAC sur cinq ans » est le taux de croissance annuel composé, calculé de 2006 à 2011, sur une base rajustée.

« La composition des bénéfices des activités de détail de la TD » est fondée sur les résultats rajustés.

Le bénéfice des « activités de détail au Canada » correspond au total du bénéfice rajusté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de Gestion de patrimoine. Le bénéfice des « activités de détail aux États-Unis » correspond au total du bénéfice rajusté du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et de l'apport de TD Ameritrade.

Parmi les autres cinq grandes institutions financières canadiennes figurent la Banque Royale du Canada, la Banque Scotia, la Banque de Montréal et la Banque CIBC.

Les autres grandes institutions financières américaines comprennent Citigroup, Bank of America, J.P. Morgan, Wells Fargo, PNC Financial et U.S. Bancorp.

Aux fins de comparaison avec les autres grandes institutions financières américaines, le taux de croissance composé sur cinq ans du dividende par action est calculé sur douze mois, à partir du troisième trimestre de 2006 jusqu'au troisième trimestre de 2011.

<sup>2</sup> TD Canada Trust se classe au premier des cinq grandes banques de détail selon une enquête portant sur six facteurs déterminants de la satisfaction de la clientèle.

Parmi les banques de détail de moyenne taille, Services financiers le Choix du Président a reçu la plus haute note dans l'enquête exclusive de 2011 sur la satisfaction de la clientèle des services bancaires de détail canadiens de J.D. Power and Associates. L'enquête a évalué huit banques et reposait sur un total de 12 740 réponses. Les résultats exclusifs de l'enquête font état de l'expérience et des perceptions de clients sondés entre le 1er novembre et le 31 octobre 2011. Visitez le site [jdpower.com](http://jdpower.com).

# Indicateurs de performance

Les indicateurs de rendement nous aident à orienter nos efforts, à communiquer nos priorités et à mesurer notre rendement dans le but d'être la meilleure banque. Le tableau ci-dessous présente le rendement de la TD en fonction de ces indicateurs.

INDICATEURS DE RENDEMENT POUR 2011	RÉSULTATS <sup>1</sup>
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Obtenir un rendement total pour les actionnaires supérieur à la moyenne des pairs<sup>2</sup></li> <li>Faire croître le bénéfice par action rajusté de 7 à 10 %</li> <li>Obtenir un rendement supérieur à la moyenne des pairs relativement aux actifs pondérés en fonction des risques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendement de la TD : 5,7 % p/r à une moyenne de – 1,2 % pour les pairs canadiens</li> <li>Croissance du bénéfice par action rajusté de 18 %</li> <li>Rendement de la TD : 2,95 % p/r à une moyenne de 2,30 % pour les pairs canadiens</li> </ul>
<b>EXPLOITATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire croître les revenus plus rapidement que les dépenses</li> <li>Investir dans nos activités principales pour améliorer l'expérience client</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Croissance des revenus supérieure à la croissance des dépenses dans une proportion de 1,4 %</li> <li>Plus d'information à la section « Analyse des secteurs d'exploitation » dans le rapport de gestion qui accompagne le présent document</li> </ul>
<b>CLIENT</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer l'indice d'expérience de la clientèle (IEC)<sup>3</sup></li> <li>Investir dans nos activités principales pour améliorer l'expérience client</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>IEC de 30,4 % (objectif : 26,7 %)</li> <li>Plus d'information à la section « Analyse des secteurs d'exploitation » dans le rapport de gestion qui accompagne le présent document</li> </ul>
<b>EMPLOYÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer l'indice de l'engagement des employés par rapport à l'exercice précédent</li> <li>Améliorer l'expérience du personnel : <ul style="list-style-type: none"> <li>en étant à l'écoute de nos employés</li> <li>en favorisant la diversité au sein du personnel</li> <li>en offrant un milieu de travail sain, sûr et flexible</li> <li>en offrant une rémunération basée sur le rendement et des avantages concurrentiels</li> <li>en investissant dans la formation et le perfectionnement</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indice de l'engagement des employés<sup>4</sup> de 4,18 à l'automne 2011 p/r à 4,15 à l'automne 2010</li> <li>Plus d'information dans le Rapport sur les responsabilités 2011 de la TD qui sera publié en mars 2012</li> </ul>
<b>COLLECTIVITÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Verser à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif des dons équivalant à au moins 1 % du bénéfice avant impôt réalisé au pays (moyenne sur cinq ans)</li> <li>Avoir une incidence positive : <ul style="list-style-type: none"> <li>en soutenant l'engagement communautaire des employés et les activités de financement qu'ils organisent</li> <li>en favorisant les progrès dans nos domaines stratégiques cibles, y compris l'éducation et l'initiation aux finances, par l'intermédiaire d'initiatives relatives aux jeunes, au logement abordable et à l'environnement</li> <li>Protéger l'environnement</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dons et commandites communautaires au Canada de 1,3 %<sup>5</sup> (42,6 millions de dollars) p/r à 1,4 % (38,4 millions de dollars) en 2010</li> <li>Dons et commandites communautaires aux États-Unis de 25 millions de dollars US p/r à 19,8 millions de dollars US en 2010</li> <li>Dons et commandites communautaires de 73 857 £ au Royaume-Uni p/r à 90 919 £ en 2010</li> <li>377 500 \$ remis à plus de 580 organismes en guise de subventions pour bénévolat à l'échelle nationale</li> <li>23 millions de dollars (56 % des dons versés) remis à la collectivité pour favoriser nos domaines stratégiques cibles à l'échelle nationale</li> <li>3,6 millions de dollars remis pour 1 085 projets communautaires liés à l'environnement par l'entremise de la Fondation TD des amis de l'environnement; la somme supplémentaire de 4,7 millions de dollars, provenant du budget de la TD pour les dons à la collectivité, a été versée pour appuyer des projets liés à l'environnement<sup>6</sup></li> </ul>

<sup>1</sup> Les indicateurs de rendement qui concernent le bénéfice sont fondés sur les résultats rajustés de la TD pour l'exercice complet (sauf indication contraire), tel qu'il est expliqué à la rubrique « Présentation de l'information financière de la Banque » dans le rapport de gestion qui accompagne le présent document. Pour ce qui est des pairs, le bénéfice a été rajusté sur une base comparable de façon à exclure les éléments non sous-jacents ciblés.

<sup>2</sup> Le rendement total pour les actionnaires est mesuré pour l'exercice ayant commencé le 1er novembre 2010 et s'étant terminé le 31 octobre 2011.

<sup>3</sup> L'IEC est un indice qui permet de suivre l'évolution de la fidélité et de l'appui des clients de la TD.

<sup>4</sup> L'engagement des employés est évalué sur une échelle de 1 à 5.

<sup>5</sup> Valeur calculée en divisant les dons versés au Canada par la moyenne mobile du revenu net avant impôt sur cinq ans.

<sup>6</sup> Exception faite des dons uniques spéciaux de 1 M\$ versés par Environnement TD à FAE TD pour le projet de neutralité papier.

# Message du président du Groupe et chef de la direction

La TD a connu une autre année record. Grâce à la vigueur de notre réseau nord-américain de succursales et à nos investissements constants dans notre entreprise, nos résultats nets ajustés se sont chiffrés à 6,3 milliards de dollars, soit une hausse de 20 % par rapport à l'an dernier, malgré les difficultés persistantes du contexte macroéconomique et la volatilité des marchés. Nous avons poursuivi notre expansion en ouvrant 24 nouvelles succursales au Canada et 37 aux États-Unis. Nous avons mené à terme l'acquisition de Services financiers Chrysler afin d'accroître la part de marché de Financement auto TD et nous avons acquis la quasi-totalité du portefeuille de cartes de crédit de la Banque MBNA Canada, ce qui nous a permis d'étendre nos activités liées aux cartes de crédit en Amérique du Nord.

## L'EXERCICE EN BREF

Nos réalisations de la dernière année témoignent de la vigueur de nos activités de détail ainsi que de la pertinence du modèle de nos services bancaires de gros, orienté sur les besoins des clients. C'est ce qui nous a permis de nous distinguer dans un contexte de ralentissement de la croissance économique et de resserrement de la réglementation. Nous avions entamé l'année en sachant très bien qu'elle serait difficile sur les plans réglementaire et économique. Mais, finalement, l'exercice 2011 a mis en évidence la puissance du modèle d'affaires de la TD. Nous sommes extrêmement fiers de nos résultats.

Les activités du secteur des services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont inscrit une performance exceptionnelle grâce à la ténacité du marché canadien de l'habitation, à la solide croissance du volume des dépôts et des emprunts des particuliers et des entreprises et à l'excellent rendement de TD Assurance.

TD Bank, America's Most Convenient Bank® a connu une autre année fantastique, affichant des résultats ajustés records, malgré les répercussions des nouveaux règlements sur les frais de découvert. Nous continuons d'élargir notre part de marché du Maine jusqu'à la Floride en ouvrant de nouvelles succursales; de plus, l'intégration de South Financial Group s'est très bien déroulée. Les dépôts ont fortement augmenté, et nous avons renouvelé notre engagement envers nos clients en accroissant le volume des prêts, qui a cette année encore surpassé celui de nos pairs.

L'année a également été exceptionnelle pour les activités de gestion de patrimoine, qui ont au total affiché un bénéfice record. Les activités canadiennes ont continué d'exceller dans l'obtention d'actifs et ont enregistré des volumes de négociation élevés tout au long de cette année marquée par la volatilité. Aux États-Unis, TD Ameritrade a encore accru sa part du marché des actifs détenus tout en restant en tête pour ce qui est du nombre de transactions par jour.

Les services bancaires de gros ont clôturé l'exercice sur une note positive, malgré le contexte économique défavorable. Les marchés ont subi de fortes pressions découlant de la crise de la dette en Europe et aux États-Unis, ainsi que des données économiques plus faibles que prévu aux États-Unis. Tous ces facteurs ont eu une incidence importante sur nos activités de négociation de titres à revenu fixe. Nous nous attendons à ce que les conditions demeurent difficiles à court terme sur les marchés, mais nous croyons que notre stratégie sera appropriée quand ils reviendront à la normale. Par ailleurs, nous allons continuer de mettre l'accent sur l'expansion des activités de nos filiales, car nous ne cessons pas de progresser dans l'établissement de notre position de chef de file au Canada.

## CLIENTS ET COLLECTIVITÉS

Notre engagement à offrir une expérience exceptionnelle à notre clientèle, qui nous a permis de nous distinguer de la concurrence en 2011, est au cœur de notre modèle d'affaires. Encore une fois, nous avons relevé la barre cette année en matière de service à la clientèle. D'ailleurs, TD Canada Trust reste la seule grande banque canadienne à avoir obtenu la meilleure cote en matière de service à la clientèle de J.D. Power & Associates, et ce, pour la sixième année consécutive. Pour la septième année de suite, nous avons aussi remporté le prix d'excellence du service à la clientèle remis par Synovate. Le grand magazine financier international Euromoney a aussi décerné à la TD le titre de meilleure banque en Amérique du Nord pour une troisième année.

Un excellent service à la clientèle se traduit par un soutien à nos clients en temps de crise. À ce jour, le programme Soutien en direct TD, conçu pour aider les clients touchés par la crise financière, a permis de venir en aide à plus de 115 000 clients au cours de ses deux années d'existence. Nous continuons d'offrir notre soutien aux collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités grâce à des investissements de plus de 66 millions de dollars à l'échelle locale. J'ai été très fier d'être président de la campagne de United Way Toronto en 2010, en raison non seulement des résultats records que l'organisme a annoncés en janvier, mais aussi des efforts incroyables déployés par nos employés, qui ont répondu à l'appel en cette véritable période de crise.

Toutes nos réalisations de cette année ont été possibles grâce au dévouement d'une incroyable équipe composée de plus de 85 000 personnes qui contribuent chaque jour au succès de la TD. Nous aspirons à créer une culture unique favorisant l'intégration de notre personnel parce que nous savons que nos employés font partie intégrante de notre avenir. Notre image de marque à titre d'employeur nous a permis de recruter de nouveaux talents dans l'ensemble de la TD et d'élargir notre expertise. Pour la quatrième année consécutive, Aon Hewitt a classé la TD parmi les 50 meilleurs employeurs du Canada.

## LA BONNE STRATÉGIE

À la base, nous nous efforçons d'obtenir une croissance rentable à long terme en bâtiissant des filiales formidables et en créant de la valeur pour nos clients, nos actionnaires et les collectivités où nous sommes établis. Cette stratégie n'a pas fondamentalement changé, puisqu'elle est simple et adaptable et qu'elle a prouvé qu'elle donne d'excellents résultats.

Nous avons été fortement avantageés par l'accent que nous avons mis sur la rentabilité constante et stable des services de détail. Environ 90 % de notre bénéfice ajusté provient de notre plateforme de détail, ce qui a contribué à nous prémunir en partie contre la volatilité qui a sévi dans le monde en raison des problèmes liés aux dettes souveraines, à la crise budgétaire aux États-Unis et à la morosité de la reprise économique.

Les activités canadiennes liées aux services bancaires de détail de la TD illustrent à merveille comment notre stratégie nous permet de réussir même si les taux d'intérêt se rapprochent du plus bas niveau jamais atteint. Nos services bancaires commerciaux et nos activités d'assurance ont affiché une robuste croissance, ces deux secteurs ayant enregistré des rendements supérieurs et conservant un bon potentiel de hausse. La croissance des services bancaires personnels a ralenti, comme nous l'avions prévu, mais notre rendement s'est maintenu au sein des activités stables et bien développées liées au crédit garanti par des biens immobiliers. Étant donné que l'année a été exceptionnelle, nous nous attendons à ce que les bénéfices tirés des activités de gestion de patrimoine poursuivent leur progression dans la mesure où nous attirons et faisons croître la clientèle, que nous élargissons nos activités de placement direct et nos activités de services-conseils et que nous mettons l'accent sur la création, la préservation et le transfert du patrimoine de nos clients particuliers et institutionnels.

Aux États-Unis, la solide croissance des volumes s'est poursuivie et notre part du marché a augmenté grâce à l'octroi de prêts à des particuliers et à des entreprises de bonne qualité. Déterminés à stimuler la reprise économique aux États-Unis, nous nous sommes récemment joints à d'autres banques décidées à doubler les prêts aux petites entreprises au cours des trois prochaines années. Nous estimons que notre filiale américaine est en bonne position pour poursuivre sa croissance.

Nos activités bancaires de gros sont fondées sur un modèle d'affaires diversifié et axé sur la clientèle, qui a prouvé cette année qu'il pouvait tenir le coup dans un contexte de crise en inscrivant un rendement du capital investi de plus de 24 % en 2011. Il n'y a pas si longtemps, nous visions la troisième position parmi les maisons de courtage, et maintenant nous sommes dans la course pour la première ou la deuxième place parmi les banques canadiennes. Nous sommes très satisfaits des résultats de Valeurs Mobilières TD et nous prévoyons que ce secteur continuera d'inscrire un bon rendement malgré le contexte difficile.

#### **UNE BANQUE AXÉE SUR LA CROISSANCE**

Encore une fois cette année, l'essor de notre plateforme a été obtenu par la croissance interne et les acquisitions. Mis à part l'ajout de nouvelles succursales à notre réseau dans le but de mieux répondre aux besoins de notre clientèle, nous avons continué de rechercher de nouvelles occasions d'expansion et d'augmenter notre présence sur les marchés où nous sommes sous-représentés.

Nous avons acquis Services financiers Chrysler, ce qui nous a permis de former l'une des cinq principales sociétés de prêt-auto détenues par une banque en Amérique du Nord. La société acquise a inscrit un bon rendement au sein de Financement auto TD et, selon nous, elle constitue une solide plateforme de génération d'actifs. Nous avons aussi acquis la quasi-totalité du portefeuille de cartes de crédit de la Banque MBNA Canada. Grâce à cette transaction, nous sommes devenus l'émetteur de deux cartes de crédit de grande qualité, ce qui s'ajoute à nos capacités de distribution en succursale et accroît notre présence dans le créneau de l'affinité.

Ces deux acquisitions respectent notre gestion prudente des risques : nous prenons uniquement les risques que nous comprenons et que nous pouvons gérer. Dans le cas de Services financiers Chrysler, les prêts-auto ont donné un bon rendement au cours de la récession, et c'est une des raisons pour lesquelles nous nous sommes intéressés à ce portefeuille. Par ailleurs, nous possédons une vaste expérience des activités liées aux cartes de crédit, nous savions donc exactement ce que nous achetions lorsque nous avons fait l'acquisition de la Banque MBNA Canada.

La grande capacité de nos activités à générer du capital à l'interne nous a permis de renforcer encore davantage notre bilan, le ratio du capital de catégorie 1 se chiffrant à 13,0 % à la fin de l'exercice. Selon nous, d'ici le milieu de l'exercice 2012, nous dépasseront d'une marge confortable les exigences de l'accord de Bâle III après leur mise en application complète. Nous avons aussi augmenté deux fois au cours de l'exercice 2011 les dividendes qui sont versés sur nos actions ordinaires, soit une hausse de 11,5 %. Cette décision témoigne de la confiance que le conseil d'administration accorde à la capacité de la TD de procurer une croissance durable à long terme des bénéfices.

Nous continuons de chercher de nouvelles sources de revenus et nous lancerons de nouveaux produits et services qui conviennent à nos clients et nous permettront de stimuler cette croissance à long terme des bénéfices. C'est pourquoi, en 2011, nous avons investi dans les fonctions des services bancaires par téléphone, aux guichets automatiques et en ligne dans le but d'innover en matière de produits, d'améliorer les services et d'accroître la commodité.

Notre gamme de services est fondée sur notre compréhension de ce que les clients veulent qu'une banque leur offre. Par exemple, nos heures d'ouverture sont plus longues et nous offrons des services bancaires tous les jours de la semaine, parce que nous comprenons que nos clients ne font pas tous leurs opérations au même moment de la journée. Nous savons aussi que bon nombre de nos clients ne viennent pas en succursale; nous avons donc lancé une application pour téléphone cellulaire conviviale qui est devenue l'application de services bancaires la plus téléchargée au Canada.

#### **L'EXERCICE À VENIR**

J'ai déjà dit que la TD avait émergé du creux de la récession engendrée par la crise financière avec un avantage. Il est cependant clair que nous avons quitté ce creux pour nous retrouver devant un grand plateau : taux d'intérêt stables, très faible croissance économique et contexte d'exploitation généralement difficile. Nous sommes parfaitement conscients que nous ne devons pas sous-estimer la tâche qui nous attend. C'est pourquoi nous gérons de manière stricte le taux d'augmentation de nos dépenses tout en cherchant de nouvelles sources de revenus. Il ne s'agit pas simplement de reporter des dépenses ou de réduire certains postes budgétaires discrétionnaires. Il faut repenser notre manière de mener nos affaires et optimiser les investissements que nous continuons de faire pour assurer l'avenir de notre réseau de succursales. Nous devons aussi travailler mieux pour nos clients et continuer de bâtir la meilleure banque.

La TD possède un solide modèle d'affaires qui a prouvé son efficacité au cours des périodes difficiles; nous croyons que les marchés complexes favorisent les sociétés comme la nôtre. À l'heure actuelle, nous sommes plus solides que nous l'étions au début de la crise financière de 2008, et nos entreprises sont suffisamment maniables et souples pour s'adapter sans avoir à changer leur stratégie fondamentale.

TD Canada Trust a connu une progression incroyable, et nous sommes certains qu'elle peut continuer d'afficher un bon rendement, malgré la faiblesse des taux et le ralentissement de la croissance des prêts personnels. Il devrait y avoir certains changements quant à nos sources de bénéfices, et les secteurs des services bancaires commerciaux, de l'assurance et de la gestion de patrimoine seront appelés à jouer un rôle plus important.

Gestion de patrimoine est sur une bonne lancée et nous nous attendons à ce qu'elle continue d'attirer de nouveaux clients, malgré la volatilité des marchés. Elle nous permettra d'offrir aux clients des services bancaires de détail et commerciaux de la TD une proposition fondée sur le service légendaire de la Banque, ses excellents conseils, ses services de placement direct de premier ordre, ses produits et services concurrentiels et un accent unique mis sur les investisseuses.

Aux États-Unis, je suis certain que nous serons en mesure de compenser l'effet important de l'amendement Durbin au fil du temps, tout comme nous l'avions fait avec le changement de la réglementation sur les découvertes qui a eu des répercussions semblables en 2010. Nous avons non seulement absorbé une grande partie de cette incidence, mais nous avons aussi obtenu des résultats record par la suite. Nous savons que nous serons en mesure de relever les nouveaux défis une fois de plus. Nous n'aspirons pas seulement à traverser une autre tempête. Nous voulons en sortir grandis.

Valeurs Mobilières TD continuera d'étendre son réseau et de procurer de la valeur à ses clients en respectant leurs exigences en matière de placement, de liquidités et de financement. Son expansion devrait provenir de ses activités de courtage principales au cours du prochain exercice, et nous nous attendons à ce qu'elle génère d'intéressants rendements du capital investi pondérés en fonction des risques, même si le contexte de négociation risque d'être difficile.

L'année dernière, je vous disais qu'il serait de plus en plus difficile de reproduire nos succès passés. Et rien ne laisse présager qu'il en sera autrement cette année. Cependant, en raison de notre capacité d'adaptation jamais démentie et de l'efficacité éprouvée de notre modèle d'affaires, jumelées au dévouement incroyable dont nos employés font preuve quotidiennement envers nos clients, je suis certain que les plus importants jalons que la TD franchira restent encore à venir.



**Ed Clark**

Président du Groupe et chef de la direction

# Message du président du conseil d'administration

L'année 2011 a été caractérisée par une faible croissance économique et l'accroissement de la complexité réglementaire. Malgré un contexte d'exploitation difficile, le Groupe Banque TD a obtenu une fois de plus des résultats records grâce à la force de son équipe de direction et à l'engagement de ses employés.

## GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Nous croyons que la bonne gouvernance est la pierre angulaire du succès de la TD. Pour une cinquième année consécutive, GovernanceMetrics International a reconnu la TD pour ses normes de gouvernance en la classant encore une fois dans le centile supérieur des sociétés à l'échelle mondiale.

Nous sommes fiers de notre position de chef de file en matière de gouvernance, et votre conseil d'administration demeure déterminé à apporter des améliorations continues à cet égard. Nous examinons et mettons à jour régulièrement nos pratiques. Au cours de l'exercice 2011, nous avons actualisé les pratiques de la TD en matière de divulgation de la rémunération des dirigeants. Je suis heureux de vous annoncer que la Coalition canadienne pour une saine gestion des entreprises a reconnu les efforts de la TD à cet égard dans le cadre de son rapport 2011 sur les pratiques exemplaires de divulgation d'information visant les circulaires de procuration. En effet, elle a remis à la TD un prix soulignant la meilleure politique de divulgation de la rémunération des dirigeants.

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pendant l'exercice 2011, Karen Maidment de Cambridge, en Ontario, a été nommée au conseil d'administration. Mme Maidment fait profiter les comités des ressources humaines et du risque de sa vaste expérience du secteur et de sa précieuse vision stratégique.

## CONFiance DANS L'AVENIR

Bien que nous nous attendions à ce que la conjoncture difficile perdure dans les marchés au sein desquels la Banque exerce ses activités, votre conseil d'administration est absolument persuadé que la direction et les employés de la Banque continueront d'obtenir un rendement supérieur et d'améliorer la situation et les perspectives financières de la Banque.

Pendant la période de turbulence récente des marchés, l'engagement profond des employés de la TD n'a cessé d'impressionner le conseil d'administration. Nous les remercions non seulement de nous avoir aidés à obtenir des résultats financiers records, mais aussi d'avoir déployé des efforts afin de servir nos clients et les collectivités. Je tiens à saluer particulièrement leur volonté d'offrir un service légendaire et de répondre aux besoins des collectivités au sein desquelles nous exerçons nos activités en leur offrant un soutien sans réserve, notamment par l'intermédiaire de la Campagne de dons des employés Centraide de la TD. Leur contribution remarquable en dit long sur leur engagement à l'égard des collectivités.

J'aimerais également remercier nos actionnaires de leur soutien indéfectible. Votre conseil d'administration demeure déterminé à travailler en votre nom et est impatient de servir vos intérêts en 2012.



**Brian M. Levitt**

Président du conseil d'administration

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SES COMITÉS

La liste des administrateurs en date du 1<sup>er</sup> décembre 2011 figure ci-dessous. Notre circulaire de procuration pour l'assemblée annuelle de 2012 présentera les candidats proposés aux postes d'administrateur en vue de l'élection à l'assemblée et des renseignements supplémentaires sur chacun d'eux, y compris leur scolarité, les autres conseils d'administration dont ils ont été membres au cours des cinq dernières années, leurs champs d'expertise, les comités de la TD dont ils font partie, les actions qu'ils détiennent et leur participation aux réunions du conseil d'administration et de ses comités.

**William E. Bennett**  
Administrateur de sociétés et ancien président et chef de la direction  
Draper & Kramer, Inc.  
Chicago, Illinois

**Hugh J. Bolton**  
Président du conseil d'administration  
EPCOR Utilities Inc.  
Edmonton, Alberta

**John L. Bragg**  
Président du conseil, président et cochef de la direction  
Oxford Frozen Foods Limited  
Oxford, Nouvelle-Écosse

**Amy W. Brinkley**  
Conseillère, AWB Consulting, LLC  
Charlotte, Caroline du Nord

**W. Edmund Clark**  
Président du Groupe et chef de la direction  
La Banque Toronto-Dominion  
Toronto, Ontario

**Wendy K. Dobson**  
Professeure et codirectrice  
Institute for International Business  
Joseph L. Rotman School of Management  
Université de Toronto  
Toronto, Ontario

**Henry H. Ketcham**  
Président du conseil, président et chef de la direction  
West Fraser Timber Co. Ltd.  
Vancouver, Colombie-Britannique

**Pierre H. Lessard**  
Président exécutif du conseil  
METRO INC.  
Montréal, Québec

**Brian M. Levitt**  
Président du conseil d'administration  
La Banque Toronto-Dominion  
Avocat-conseil, Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
Montréal, Québec

**Harold H. MacKay**  
Avocat-conseil  
MacPherson Leslie & Tyerman LLP  
Regina, Saskatchewan

**Karen E. Maidment**  
Administratrice de sociétés et ancienne chef des finances et des affaires administratives, BMO Groupe financier  
Cambridge, Ontario

**Irene R. Miller**  
Chef de la direction  
Akim, Inc.  
New York, New York

**Nadir H. Mohamed**  
Président et chef de la direction  
Rogers Communications Inc.  
Toronto, Ontario

**Wilbur J. Prezzano**  
Administrateur de sociétés et vice-président du conseil d'administration  
à la retraite  
Eastman Kodak Company  
Charleston, Caroline du Sud

**Helen K. Sinclair**  
Chef de la direction  
BankWorks Trading Inc.  
Toronto, Ontario

**Carole S. Taylor**  
Administratrice de sociétés  
Vancouver, Colombie-Britannique

**John M. Thompson**  
Administrateur de sociétés et vice-président du conseil d'administration  
à la retraite  
IBM Corporation  
Toronto, Ontario

COMITÉ	MEMBRES*	PRINCIPALES RESPONSABILITÉS
Comité de gouvernance	<b>Brian M. Levitt</b> (président) <b>Hugh J. Bolton</b> <b>Pierre H. Lessard</b> <b>John M. Thompson</b>	<p><b>Gouvernance de la TD :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir les critères de sélection des nouveaux administrateurs et les lignes directrices du conseil d'administration en matière d'indépendance des administrateurs;</li> <li>• Trouver des personnes qualifiées pour siéger au conseil d'administration et recommander à ce dernier des candidatures aux postes d'administrateur pour la prochaine assemblée annuelle des actionnaires;</li> <li>• Élaborer et, le cas échéant, recommander au conseil d'administration, un ensemble de principes de gouvernance, y compris un code de conduite et d'éthique conçu pour favoriser une saine culture de gouvernance au sein de la TD;</li> <li>• Examiner et recommander la rémunération des administrateurs de la TD;</li> <li>• S'assurer que la TD communique efficacement avec ses actionnaires, les autres parties concernées et le public, au moyen d'une politique de communication adaptée;</li> <li>• Superviser l'évaluation du conseil d'administration et de ses comités;</li> <li>• Superviser un programme d'orientation destiné aux nouveaux administrateurs et la formation continue des administrateurs.</li> </ul>
Comité des ressources humaines	<b>Wilbur J. Prezzano</b> (président) <b>Henry H. Ketcham</b> <b>Brian M. Levitt</b> <b>Karen E. Maidment</b> <b>Nadir H. Mohamed</b> <b>Helen K. Sinclair</b> <b>John M. Thompson</b>	<p><b>Évaluation du rendement, rémunération et planification de la relève de la direction :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'acquitter, et aider le conseil d'administration à faire de même, de la responsabilité du conseil d'administration en ce qui a trait à la direction, à la planification des ressources humaines et à la rémunération de la manière énoncée dans la charte du comité;</li> <li>• Établir des objectifs de rendement pour le chef de la direction qui favorisent la réussite financière à long terme de la TD, et évaluer régulièrement le rendement du chef de la direction par rapport à ces objectifs;</li> <li>• Recommander la rémunération du chef de la direction au conseil d'administration aux fins d'approbation, et déterminer la rémunération de certains membres de la haute direction en collaboration avec des conseillers indépendants;</li> <li>• Superviser un processus rigoureux de planification des talents qui comprend la planification de la relève pour le poste de chef de la direction et d'autres postes de haute direction;</li> <li>• Étudier les candidatures au poste de chef de la direction et recommander au conseil d'administration le meilleur candidat à ce poste dans le cadre du processus de planification de la relève;</li> <li>• Superviser la sélection, l'évaluation, le perfectionnement et la rémunération d'autres membres de la haute direction.</li> <li>• Produire un rapport sur la rémunération à l'intention des actionnaires, qui sera publié dans la circulaire annuelle de procuration de la TD, et examiner au besoin les principales déclarations publiques concernant la rémunération.</li> </ul>
Comité du risque	<b>Harold H. MacKay</b> (président) <b>William E. Bennett</b> <b>Amy W. Brinkley</b> <b>Wendy K. Dobson</b> <b>Karen E. Maidment</b> <b>Wilbur J. Prezzano</b> <b>Helen K. Sinclair</b>	<p><b>Supervision de la gestion des risques de la TD :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver le cadre de travail de la TD en matière de tolérance au risque ainsi que les mesures connexes, et déceler et surveiller les principaux risques pour la TD, notamment en évaluant leur gestion;</li> <li>• Approuver les politiques de gestion des risques qui établissent les niveaux d'approbation appropriés pour les décisions ainsi que d'autres mesures de protection pour gérer les risques;</li> <li>• Analyser le profil de risque actuel de la TD par rapport aux mesures de tolérance au risque, et s'assurer que des politiques sont en place pour gérer les risques auxquels la TD est exposée, y compris les risques de marché, d'exploitation, d'illiquidité, de crédit, d'assurance, de réglementation et de réputation, et le risque juridique;</li> <li>• Servir de forum pour une analyse globale de la position de l'entreprise sur le plan des risques, y compris l'évaluation des tendances et des risques émergents.</li> </ul>
Comité de vérification	<b>William E. Bennett**</b> (président) <b>Hugh J. Bolton**</b> <b>John L. Bragg</b> <b>Harold H. MacKay</b> <b>Irene R. Miller**</b> <b>Carole S. Taylor</b>	<p><b>Supervision de la qualité et de l'intégrité de l'information financière de la TD :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la présentation d'une information financière claire, exacte et fiable aux actionnaires;</li> <li>• Superviser les contrôles internes – les mesures de protection nécessaires doivent être en place;</li> <li>• Assumer la responsabilité directe de la sélection du vérificateur nommé par les actionnaires, de sa rémunération, de son maintien en poste et de la supervision de son travail – le vérificateur nommé par les actionnaires relève directement du comité;</li> <li>• Être à l'écoute du vérificateur nommé par les actionnaires, du vérificateur en chef, du vérificateur en chef de la conformité et du chef, Lutte mondiale contre le blanchiment d'argent, et évaluer l'efficacité et l'indépendance de chacun;</li> <li>• Assurer l'établissement et le maintien de processus garantissant que la TD respecte les lois et règlements qui régissent ses activités ainsi que ses propres politiques;</li> <li>• Agir à titre de comité de vérification et de comité de révision pour certaines filiales de la TD qui sont des institutions financières et des sociétés d'assurance régie par la réglementation fédérale;</li> <li>• Recevoir les rapports sur certaines transactions avec des apparentés et, le cas échéant, approuver celles-ci.</li> </ul>

\* Au 1<sup>er</sup> décembre 2011.

\*\* Nommés experts financiers du comité de vérification.

# Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 comparativement aux exercices précédents. Il doit être lu avec nos états financiers consolidés et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. Le présent rapport de gestion est daté du 30 novembre 2011. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés annuels de la Banque dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

- 13** Bénéfice net
- 14** Revenus
- 16** Frais
- 17** Impôts et taxes
- 18** Information financière trimestrielle

## ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

- 20** Description des activités
- 23** Services bancaires personnels et commerciaux au Canada
- 26** Gestion de patrimoine
- 30** Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis
- 33** Services bancaires de gros
- 35** Siège social

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2010

- 36** Sommaire du rendement de 2010
- 38** Rendement financier de 2010 par secteur d'exploitation

## SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

- 40** Revue du bilan
- 41** Qualité du portefeuille de crédit
- 53** Situation du capital
- 57** Arrangements hors bilan
- 59** Opérations entre apparentés
- 59** Instruments financiers

## FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

- 60** Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs
- 62** Gestion des risques

## NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

- 77** Estimations comptables critiques
- 80** Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière
- 83** Contrôles et procédures

Les renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com/francais>, sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

### MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, le rapport de gestion de 2011 de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de nos secteurs d'exploitation, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2012» ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2012 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir», et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement financier, à la conjoncture économique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, de change et de taux d'intérêt), d'illiquidité, d'exploitation (y compris les risques liés à la technologie), de réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux et les autres risques, tous présentés dans le rapport de gestion de 2011. Parmi les autres facteurs de risque, mentionnons l'incidence des récentes modifications législatives aux États-Unis, comme il est mentionné à la rubrique «Événements importants en 2011» de la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2011; les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, et les instructions relatives à la présentation ainsi que leur nouvelle interprétation; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information. Veuillez noter que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les risques possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2011. Les lecteurs doivent tenir compte de ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que de l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étant les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2011 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» ainsi qu'aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2012» pour chacun des secteurs d'exploitation, telles qu'elles sont mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

### APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la TD ou la Banque). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à environ 20,5 millions de clients. Ces services sont regroupés dans quatre principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers clés dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust, TD Assurance et Financement auto TD au Canada; Gestion de patrimoine, y compris TD Waterhouse et une participation dans TD Ameritrade; Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, y compris TD Bank, America's Most Convenient Bank, et Financement auto TD aux États-Unis; et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers par Internet du monde, avec plus de 7,5 millions de clients en ligne. Au 31 octobre 2011, les actifs de la TD totalisaient 686 milliards de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

### PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE

La Banque dresse ses états financiers consolidés selon les PCGR et désigne les résultats dressés selon les PCGR «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR pour obtenir les résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'activité et de mesurer son rendement global. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retire les «éléments à noter», déduction faite des impôts sur les bénéfices,

des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement de l'entreprise sous-jacente. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau de la page suivante. Comme expliqué, les résultats rajustés sont différents des résultats comme présentés selon les PCGR. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des PCGR et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

La Banque fait la transition des PCGR du Canada aux Normes internationales d'information financière (IFRS) pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012. Se reporter à la note 35 des états financiers consolidés pour prendre connaissance du bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS au 1<sup>er</sup> novembre 2010 de la Banque (bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS) et les notes complémentaires y compris un sommaire des choix exercés par la Banque dans le cadre de la première application selon l'IFRS 1 et d'autres différences importantes entre les PCGR du Canada et les IFRS. Ces informations représentent pour la TD le point de départ de la présentation de l'information financière conformément aux IFRS et ont été fournies afin de permettre aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre l'incidence prévue de l'adoption des IFRS sur les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés annuels et intermédiaires de l'exercice 2012 comprendront également les résultats financiers comparatifs de l'exercice 2011, des rapprochements transitoires connexes et des notes complémentaires.

Le tableau qui suit donne les résultats d'exploitation – comme présentés de la Banque.

TABLEAU 1 RÉSULTATS D'EXPLOITATION – COMME PRÉSENTÉS

(en millions de dollars canadiens)

	2011	2010	2009
Revenu d'intérêts net	<b>12 831 \$</b>	11 543 \$	11 326 \$
Revenus autres que d'intérêts	<b>8 763</b>	8 022	6 534
Total des revenus	<b>21 594</b>	19 565	17 860
Provision pour pertes sur créances	<b>1 465</b>	1 625	2 480
Frais autres que d'intérêts	<b>13 083</b>	12 163	12 211
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices, participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée</b>	<b>7 046</b>	5 777	3 169
Charge d'impôts sur les bénéfices	<b>1 299</b>	1 262	241
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	<b>104</b>	106	111
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	<b>246</b>	235	303
<b>Bénéfice net – comme présenté</b>	<b>5 889</b>	4 644	3 120
Dividendes sur actions privilégiées	<b>180</b>	194	167
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>5 709 \$</b>	4 450 \$	2 953 \$

TABLEAU 2	<b>MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE NET RAJUSTÉ ET DU BÉNÉFICE NET COMME PRÉSENTÉ</b>
-----------	---

(en millions de dollars canadiens)

**Résultats d'exploitation – rajustés**

	2011	2010	2009
Revenu d'intérêts net	12 831 \$	11 543 \$	11 326 \$
Revenus autres que d'intérêts <sup>1</sup>	8 587	8 020	7 294
Total des revenus	<b>21 418</b>	19 563	18 620
Provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>	<b>1 465</b>	1 685	2 225
Frais autres que d'intérêts <sup>3</sup>	<b>12 395</b>	11 464	11 016
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices, participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée	7 558	6 414	5 379
Charge d'impôts sur les bénéfices <sup>4</sup>	<b>1 508</b>	1 387	923
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	<b>104</b>	106	111
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices <sup>5</sup>	<b>305</b>	307	371
<b>Bénéfice net – rajusté</b>	<b>6 251</b>	5 228	4 716
Dividendes sur actions privilégiées	180	194	167
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>6 071</b>	5 034	4 549
<b>Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices</b>			
Amortissement des actifs incorporels <sup>6</sup>	(426)	(467)	(492)
Augmentation (diminution) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente <sup>7</sup>	134	5	(450)
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis <sup>8</sup>	<b>(69)</b>	(69)	(276)
Augmentation (diminution) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances <sup>9</sup>	13	(4)	(126)
Économie (charge) d'impôts sur les bénéfices liée à une modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi <sup>10</sup>	–	11	–
Reprise (provision) pour réclamations d'assurance <sup>11</sup>	–	17	–
Reprise (augmentation) des provisions générales pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros <sup>12</sup>	–	44	(178)
Règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth <sup>13</sup>	–	–	(39)
Cotisation spéciale imposée par la FDIC <sup>14</sup>	–	–	(35)
Entente avec l'Agence du revenu du Canada <sup>15</sup>	–	(121)	–
Frais d'intégration liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler <sup>16</sup>	<b>(14)</b>	–	–
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>(362)</b>	(584)	(1 596)
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>5 709 \$</b>	4 450 \$	2 953 \$

<sup>1</sup> Les revenus autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : en 2011, gain avant impôts de 19 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; gain de 157 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente, comme expliqué à la note 7 ci-dessous; en 2010, perte avant impôts de 9 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; gain avant impôts de 14 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente; recouvrement de 25 millions de dollars de réclamations d'assurance, comme expliqué à la note 11 ci-dessous; en 2009, perte avant impôts de 196 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; perte avant impôts de 564 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente.

<sup>2</sup> Les provisions rajustées pour pertes sur créances excluent les éléments à noter suivants : en 2010, reprise de 59 millions de dollars des provisions générales pour pertes sur créances des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des Services bancaires de gros, comme expliqué à la note 12 ci-dessous; en 2009, augmentation de 255 millions de dollars des provisions générales pour pertes sur créances dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros.

<sup>3</sup> Les frais autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : en 2011, amortissement d'actifs incorporels de 613 millions de dollars comme expliqué à la note 6 ci-dessous; 113 millions de dollars de frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; 21 millions de dollars de frais d'intégration liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler, comme expliqué à la note 16 ci-dessous; en 2010, amortissement d'actifs incorporels de 592 millions de dollars; 108 millions de dollars de frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis; en 2009, amortissement d'actifs incorporels de 653 millions de dollars; 429 millions de dollars de frais d'intégration et de restructuration liés à l'acquisition de Commerce; règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth au montant de 58 millions de dollars, comme expliqué à la note 13 ci-dessous; cotisation spéciale imposée par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) au montant de 55 millions de dollars, comme expliqué à la note 14 ci-dessous.

<sup>4</sup> Pour un rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices comme présenté et de la charge d'impôts sur les bénéfices rajustée, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement des impôts sur les bénéfices comme présentées et des impôts sur les bénéfices rajustés», à la rubrique «Impôts et taxes».

<sup>5</sup> La quote-part du bénéfice net rajusté d'une société liée exclut les éléments à noter suivants : en 2011, amortissement d'actifs incorporels de 59 millions de dollars, comme expliqué à la note 6 ci-dessous; en 2010, amortissement d'actifs incorporels de 72 millions de dollars; en 2009, amortissement d'actifs incorporels de 68 millions de dollars.

<sup>6</sup> L'amortissement des actifs incorporels se rapporte principalement à l'acquisition de Canada Trust en 2000, à l'acquisition de TD Banknorth en 2005 et à sa privatisation en 2007, à l'acquisition de Commerce en 2008, aux acquisitions par TD Banknorth

de Hudson United Bancorp (Hudson) en 2006 et d'Interchange Financial Services (Interchange) en 2007, ainsi qu'à l'amortissement des actifs incorporels compris dans la quote-part du bénéfice net de TD Ameritrade. Avec prise d'effet en 2011, l'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des actifs incorporels; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter, qui ne comprennent que l'amortissement des actifs incorporels acquis par suite de regroupements d'entreprises.

<sup>7</sup> Au cours de 2008, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance, la Banque a reclassé, en date du 1<sup>er</sup> août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente. Dans le cadre de la stratégie de négociation de la Banque, ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de swaps de taux d'intérêt. Cela comprend le risque lié à la conversion des monnaies étrangères pour le portefeuille de titres de créance et les dérivés qui le couvrent. Ces dérivés ne sont pas admissibles au reclassement et sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat de la période. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des produits dérivés et celui des titres de créance reclassés entraîne une volatilité périodique des profits et des pertes, qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques de la performance de l'entreprise sous-jacente du secteur Services bancaires de gros.

À compter du deuxième trimestre de 2011, la Banque peut à l'occasion remplacer des titres dans le portefeuille pour mieux utiliser le financement à échéance déterminée initial. Par conséquent, les dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans le secteur Services bancaires de gros, et les gains et les pertes sur les dérivés, en sus des montants comptabilisés, sont constatés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque excluent les gains et les pertes relatifs aux dérivés qui dépassent le montant comptabilisé.

<sup>8</sup> Par suite des acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et des initiatives d'intégration et de restructuration connexes entreprises, la Banque peut engager des frais d'intégration et de restructuration. Les frais de restructuration se composent principalement des frais liés aux indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de primes de certains dirigeants, des frais liés à la résiliation de contrats et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les frais d'intégration se composent des frais relatifs à la technologie informatique, au maintien de l'effectif, des honoraires de consultation externes, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque) et des frais de déplacement liés à l'intégration. À partir du deuxième trimestre de 2010, le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a choisi de ne plus inclure d'autres frais d'intégration et de restructuration liés à Commerce dans cet élément à noter étant donné que les efforts dans ces domaines ont tiré à leur fin et que l'intégration et la restructuration de Commerce sont pratiquement achevées. De façon similaire, à compter du deuxième trimestre de 2012, le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ne devrait plus inclure d'autres frais d'intégration et de restructuration liés à des acquisitions facilitées par la FDIC et à l'acquisition de South Financial. Pour les douze mois clos le 31 octobre 2011, les frais d'intégration ont découle des acquisitions facilitées par la FDIC et de l'acquisition de South Financial. Aucuns frais de restructuration n'ont été comptabilisés.

<sup>9</sup> La Banque achète des swaps sur défaillance de crédit pour couvrir le risque de crédit du portefeuille de prêts aux grandes entreprises des Services bancaires de gros. Ces swaps ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture et sont évalués à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont constatées dans les résultats de la période considérée. Les prêts connexes sont comptabilisés au coût après amortissement. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des swaps sur défaillance de crédit et celui des prêts entraînerait une volatilité périodique des profits et des pertes, qui n'est représentative ni des caractéristiques économiques du portefeuille de prêts aux grandes entreprises ni du rendement de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans le secteur Services bancaires de gros, et les gains et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés, sont constatés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés excluent les gains et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés. Lorsqu'un incident de crédit se produit dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises qui comporte des swaps sur défaillance de crédit comme couverture connexe, la provision pour pertes sur créances liée à la portion qui était couverte au moyen des swaps sur défaillance de crédit est portée en diminution de cet élément à noter.

<sup>10</sup> Cet élément représente l'incidence des modifications prévues du taux d'impôt sur les bénéfices prévu par la loi sur les soldes d'impôts futurs nets.

<sup>11</sup> La Banque a inscrit dans les activités d'assurance de ses filiales un passif actuariel additionnel au titre des pertes éventuelles au premier trimestre de 2008 relativement à une décision d'un tribunal de l'Alberta. La législation du gouvernement de l'Alberta qui a pour effet de limiter les montants de réclamation pour les blessures mineures causées par des accidents de la route a été contestée et jugée inconstitutionnelle. Au troisième trimestre de 2009, le gouvernement de l'Alberta a gagné son appel de la décision. Les requérants ont demandé l'autorisation d'interjeter appel de la décision devant la Cour suprême du Canada, et au premier trimestre de 2010, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande des requérants. Par suite de cette issue favorable, la Banque a repris sa provision pour le litige relatif à la limite des réclamations pour les blessures mineures en Alberta.

<sup>12</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009, le poste Reprise (augmentation) de la provision générale des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des Services bancaires de gros inclut le portefeuille de Services de Financement TD Inc. (anciennement VFC Inc.). Avant cette date, le portefeuille de Services de Financement TD Inc. était exclu de cet élément à noter.

<sup>13</sup> Par suite de l'annonce de la privatisation de TD Banknorth en novembre 2006, certains actionnaires minoritaires de TD Banknorth ont initié un recours collectif alléguant diverses réclamations contre la Banque, TD Banknorth et les dirigeants et administrateurs de TD Banknorth (litige initié par des actionnaires de TD Banknorth). En février 2009, les parties ont convenu de régler le litige moyennant 61,3 millions de dollars (50 millions de dollars US), dont un montant de 3,7 millions de dollars (3 millions de dollars US) avait déjà été comptabilisé au moment de la privatisation. La cour de chancellerie du Delaware a approuvé le règlement du litige initié par des actionnaires de TD Banknorth le 24 juin 2009 et le règlement est maintenant définitif. L'incidence nette après impôts du règlement a été de 39 millions de dollars.

<sup>14</sup> Le 22 mai 2009, la FDIC, aux États-Unis, a approuvé l'imposition d'une cotisation spéciale donnant lieu à une charge de 55 millions de dollars avant impôts ou 49 millions de dollars US avant impôts.

<sup>15</sup> La Banque a réglé plusieurs questions fiscales en suspens liées aux stratégies des Services bancaires de gros qui avaient fait l'objet de nouvelles cotisations par l'Agence de revenu du Canada (ARC) et pour lesquelles une décision était attendue de la part de la division des appels de l'ARC ou des tribunaux. La Banque a cessé d'entreprendre ces types de stratégies.

<sup>16</sup> La Banque a engagé des frais d'intégration par suite de l'acquisition de Services financiers Chrysler au Canada et aux États-Unis et des initiatives d'intégration connexes qui ont été entreprises. Les frais d'intégration se composent de frais relatifs à la technologie informatique et au maintien de l'effectif, des honoraires de consultation externes, des frais de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque) et des frais de déplacement liés à l'intégration. Bien que les frais d'intégration liés à cette acquisition aient été engagés au Canada et aux États-Unis, la plus grande partie de ces frais sont liés aux initiatives d'intégration entreprises pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

**T A B L E A U 3 RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU BÉNÉFICE PAR ACTION RAJUSTÉ<sup>1</sup>**

(en dollars canadiens)

**Bénéfice de base par action – comme présenté**

Rajustements pour les éléments à noter<sup>2</sup>

**Bénéfice de base par action – rajusté**

**Bénéfice dilué par action – comme présenté**

Rajustements pour les éléments à noter<sup>2</sup>

**Bénéfice dilué par action – rajusté**

	2011	2010	2009
<b>6,45 \$</b>	5,13 \$	3,49 \$	
<b>0,40</b>	0,68	1,88	
<b>6,85 \$</b>	5,81 \$	5,37 \$	
<b>6,41 \$</b>	5,10 \$	3,47 \$	
<b>0,41</b>	0,67	1,88	
<b>6,82 \$</b>	5,77 \$	5,35 \$	

<sup>1</sup> Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

<sup>2</sup> Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la rubrique «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

**T A B L E A U 4 AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS, DÉDUCTION FAITE DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

Canada Trust

TD Bank, N.A.

TD Ameritrade (compris dans la quote-part du bénéfice net d'une société liée)

Divers<sup>2</sup>

	2011	2010	2009
<b>168 \$</b>	159 \$	159 \$	
<b>168</b>	200	257	
<b>59</b>	72	68	
<b>147</b>	36	8	
<b>542 \$</b>	467 \$	492 \$	

<sup>1</sup> L'amortissement des actifs incorporels est inclus dans le secteur Siège social.

<sup>2</sup> À compter de 2011, l'amortissement des logiciels d'un montant de 116 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 est inclus dans l'amortissement des actifs incorporels. Les soldes des exercices antérieurs n'ont pas été retraités.

**PROFIT ÉCONOMIQUE ET RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI**

La Banque utilise le profit économique comme outil de mesure de la création de valeur pour l'actionnaire. Le profit économique représente le bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires moins une imputation au titre du capital investi moyen. Le capital investi moyen est égal à l'avoir moyen en actions ordinaires pour la période plus le montant moyen cumulatif des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, déduction faite des impôts, amortis à la date du bilan. Le taux utilisé pour l'imputation au titre du capital investi correspond au coût du capital calculé à l'aide du modèle d'évaluation des actifs financiers. L'imputation représente un rendement minimum présumé exigé par les actionnaires ordinaires sur le capital investi de la Banque. Le but de la Banque est de générer un profit économique positif et croissant.

Le rendement du capital investi (RCI) est obtenu en divisant le bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par le capital investi moyen. Le RCI est une variante de la mesure du profit économique qui s'avère utile comparativement au coût du capital. Le RCI et le coût du capital sont des pourcentages, tandis que le profit économique est exprimé en dollars. Si le RCI excède le coût du capital, le profit économique est positif. Le but de la Banque est de maximiser le profit économique en générant un RCI supérieur au coût du capital.

Le profit économique et le RCI sont des mesures financières non conformes aux PCGR, puisque ce ne sont pas des termes définis par les PCGR. Les lecteurs doivent prendre note que les bénéfices et d'autres mesures rajustés par rapport à une base autre que les PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du profit économique, du RCI et du bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes connexes sont décrits à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».

TABLEAU 5 PROFIT ÉCONOMIQUE ET RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI	2011	2010	2009
(en millions de dollars canadiens)			
Avoir moyen des actionnaires ordinaires	<b>39 395</b>	36 639	35 341 \$
Montant cumulatif moyen de l'amortissement des écarts d'acquisition / actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	<b>5 328</b>	4 943	4 541
Capital investi moyen	<b>44 723 \$</b>	41 582 \$	39 882 \$
Coût du capital investi	<b>9,0 %</b>	10,0 %	10,0 %
Imputation au titre du capital investi	<b>4 025 \$</b>	4 158 \$	3 988 \$
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>5 709 \$</b>	4 450 \$	2 953 \$
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice, déduction faite des impôts sur les bénéfices	<b>362</b>	584	1 596
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>6 071 \$</b>	5 034 \$	4 549 \$
<b>Profit économique</b>	<b>2 046 \$</b>	876 \$	561 \$
<b>Rendement du capital investi</b>	<b>13,6 %</b>	12,1 %	11,4 %

## ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS EN 2011

### Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de la Banque MBNA Canada

Le 1<sup>er</sup> vers le 1<sup>er</sup> décembre 2011, la Banque devrait conclure l'acquisition de la quasi-totalité du portefeuille de cartes de crédit de la Banque MBNA Canada, filiale en propriété exclusive de la Bank of America Corporation, ainsi que de certains autres actifs et passifs. À la clôture de la transaction, la Banque versera une prime d'environ 75 millions de dollars pour le portefeuille, lequel devrait totaliser environ 7,8 milliards de dollars en date du 1<sup>er</sup> décembre 2011. L'acquisition sera comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.

Sur une base pro forma, le ratio de fonds propres de première catégorie de la Banque aurait fléchi de 44 points de base (pdb), au 31 octobre 2011 si l'acquisition avait été réalisée avant la fin de l'exercice<sup>1</sup>. L'incidence pro forma n'inclut pas les actions ordinaires émises en septembre 2011. L'incidence nette de l'acquisition sur le ratio de fonds propres de première catégorie de la Banque, y compris les actions ordinaires émises, aurait été négative de 12 pdb au 31 octobre 2011.

### Acquisition de Services financiers Chrysler

Le 1<sup>er</sup> avril 2011, la Banque a acquis la totalité des titres de participation en circulation au Canada et aux États-Unis de Services financiers Chrysler pour une contrepartie au comptant d'environ 6 390 millions de dollars, y compris une contrepartie conditionnelle. Dans le cadre du contrat d'acquisition, la Banque devait verser une contrepartie au comptant additionnelle s'il arrivait que les montants réalisés sur certains actifs excèdent un seuil préétabli. Selon les PCGR du Canada, une contrepartie conditionnelle doit être comptabilisée comme partie intégrante du coût d'acquisition, lorsque le montant peut être raisonnablement estimé à la date de l'acquisition et que l'issue peut être déterminée hors de tout doute raisonnable. Au cours du mois de septembre 2011, les montants réalisés sur ces actifs ont excédé le seuil préétabli et la Banque a dû verser une contrepartie au comptant de 70 millions de dollars. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de Services financiers Chrysler depuis la date de l'acquisition et jusqu'au 31 octobre 2011 ont été inclus dans les résultats consolidés de la Banque. Les résultats de Services financiers Chrysler aux États-Unis sont présentés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les résultats de Services financiers Chrysler au Canada sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Au 1<sup>er</sup> avril 2011, l'acquisition avait ajouté un montant net de 3 081 millions de dollars de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, 7 322 millions de dollars de prêts, 2 235 millions de dollars d'autres actifs et 6 490 millions de dollars de passifs. La juste valeur estimative des prêts reflète les pertes sur créances prévues à la date de l'acquisition. L'excédent de la juste valeur des actifs identifiables acquis par rapport à celle des passifs pris en charge d'environ 242 millions de dollars a été attribué à l'écart d'acquisition, lequel a augmenté de 73 millions de dollars, au cours de la période depuis l'acquisition et jusqu'au 31 octobre 2011, essentiellement en raison de la comptabilisation de la contrepartie conditionnelle. La répartition du prix d'acquisition est susceptible de faire l'objet de rajustements à mesure que la Banque termine l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge. Au 31 octobre 2011, Services financiers Chrysler contribuait un montant net de 69 millions de dollars de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, 7 885 millions de dollars

de prêts, 1 615 millions de dollars d'autres actifs et 3 058 millions de dollars de passifs. Les prêts comprennent 518 millions de dollars de prêts douteux acquis ayant subi une perte de valeur.

### Acquisition du Groupe TMX

Le 30 octobre 2011, Groupe TMX inc. (TMX) et Corporation d'Acquisition Groupe Maple (Maple) ont annoncé avoir conclu une convention de soutien relativement au projet d'acquisition par Maple de la totalité des actions de TMX en circulation dans le cadre d'une opération intégrée en deux étapes d'une valeur d'environ 3 800 millions de dollars. La première étape de cette acquisition intégrée comportera l'acquisition de 70 % à 80 % des actions de TMX au prix de 50 \$ au comptant par action, au prorata. Cette première étape sera suivie d'une deuxième consistant en un plan d'arrangement approuvé par un tribunal qui donnera aux actionnaires (à l'exception de ceux de Maple) des actions de Maple en échange de leurs actions restantes de TMX. Maple est une société dont les investisseurs comprennent 13 des institutions financières et caisses de retraite de premier plan du Canada, notamment Valeurs Mobilières TD Inc., filiale en propriété exclusive de la Banque. Dans le cadre de l'opération proposée, la participation de Valeurs Mobilières TD correspond à un engagement de capitaux propres allant jusqu'à 192 millions de dollars. TMX et Maple travaillent avec diligence à obtenir toutes les approbations exigées aux fins de la conclusion de l'offre de Maple, y compris les approbations des organismes de réglementation des valeurs mobilières et du Bureau de la concurrence. Dans le cadre de la conclusion de la convention de soutien, Maple a convenu de prolonger son offre associée à la première étape de la transaction décrite ci-dessus jusqu'au 31 janvier 2012.

### Nouveautés législatives aux États-Unis

Le 21 juillet 2010, le président des États-Unis a ratifié la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la loi Dodd-Frank ou la loi) qui déclenche des changements en profondeur du secteur financier aux États-Unis. Couvrant plus de 2 300 pages, la loi Dodd-Frank aura une incidence sur presque toutes les institutions financières exerçant leurs activités aux États-Unis, dont la Banque, et, du fait de certains aspects extraterritoriaux, pourrait toucher les activités de la Banque à l'étranger des États-Unis. La loi Dodd-Frank entraîne d'importants changements, entre autres pour ce qui est de la supervision des services bancaires et des banques, de la résolution des problématiques entourant les institutions financières d'importance systémique, des transactions pour compte propre et de certains placements dans des fonds, de la protection des consommateurs, des valeurs mobilières, des dérivés négociés hors Bourse et de la rémunération des cadres, et un resserrement des normes prudentielles qui s'appliqueront à ces institutions. La loi Dodd-Frank sera aussi complétée par la publication de plus de 240 dispositions réglementaires ainsi que par un grand nombre d'études et de rapports continus dans la foulée de sa mise en œuvre. Par conséquent, même si la loi aura une incidence sur les affaires de la Banque, particulièrement sur ses activités aux États-Unis, les conséquences ultimes pour la Banque ne seront pas connues tant que les règlements de mise en œuvre n'auront pas été entièrement rendus publics et finalisés.

Le 10 novembre 2011, le Département du Trésor, le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale, la Federal Deposit Insurance Corporation et la Securities and Exchange Commission ont émis conjointement un projet de règlement de mise en œuvre de l'article 619 de la loi Dodd-Frank (la règle Volcker).

<sup>1</sup> Les estimations comportent des risques et des incertitudes qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon importante; et les prévisions de la TD sont fondées sur un nombre de risques et d'hypothèses. Se reporter à la «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» comprise dans le communiqué de presse de la Banque du 15 août

2011 qui est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com> français de même que sur SEDAR à l'adresse <http://www.sedar.com> et sur le site Web de la SEC à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR filers).

La Banque procède actuellement à l'analyse du projet de règlement de la règle Volcker en vue de planifier sa mise en œuvre. La règle Volcker interdit de façon générale les transactions pour compte propre et établit des restrictions à l'égard des soi-disant activités de négociation permises, limite les placements dans des fonds de couverture et d'actions de sociétés fermées et leur soutien, et exige un respect strict des régimes de déclaration entourant les activités permises. Selon le projet actuel, les dispositions de la règle Volcker s'appliquent aux entités bancaires, y compris les banques autres qu'américaines, comme la Banque, qui contrôlent des institutions de dépôts assurées aux États-Unis ou sont traitées comme des sociétés de portefeuille du fait qu'elles ont une succursale ou une agence dans un État. Le projet de règle Volcker s'applique aux sociétés affiliées ou aux filiales de la Banque : la définition donnée aux termes «société affiliée» et «filiale» dans la règle Volcker inclut les entités contrôlées par la Banque ou qui sont sous le contrôle conjoint de la Banque. La règle Volcker aura également une incidence sur certains des fonds soutenus par la Banque et pour lesquels elle offre des services-conseils dans le cadre de ses activités de gestion d'actifs ainsi que sur les placements de capital de risque qu'elle détient.

Bien que les directives réglementaires ne soient pas encore définitives, dans son plan de mise en œuvre, la Banque devra établir une distinction entre ses activités de négociation pour compte propre, qui seront interdites selon la règle Volcker, et ses affaires composées essentiellement d'«activités permises». La Banque considère comme ses activités de négociation pour compte propre celles dont l'objectif principal est de constituer un portefeuille de valeurs, de dérivés ou d'autres instruments en investissant les propres fonds ou capitaux de la Banque, plutôt que ceux des clients, dans le but de tirer parti des variations de prix à court terme, pour le compte de la Banque. En outre, les activités de négociation pour compte propre ne comportent pas de responsabilités de tenue de marché ni de responsabilités de gestion d'autres risques et sont menées

principalement ou exclusivement avec des contreparties interbancaires. Ces activités sont aussi généralement séparées des activités de tenue de marché sur les plans organisationnel ou opérationnel.

Même si la règle Volcker aura une incidence sur les activités de la Banque, l'étendue de ses conséquences pour la Banque ne sera pas connue tant que le projet actuel ne sera pas finalisé.

Le Durbin Amendment est une disposition de la loi Dodd-Frank qui autorise le conseil de la Réserve fédérale à adopter des règlements fixant des frais d'interchange qui sont «raisonnables et proportionnels» aux coûts de traitement des transactions. En juin 2011, le conseil de la Réserve fédérale a adopté des règles définitives limitant les frais d'interchange sur les cartes de débit et fixant la date de mise en œuvre au 1<sup>er</sup> octobre 2011, et a plafonné les frais à 21 cents par transaction, plus de petits montants pour couvrir les frais relatifs aux fraudes. L'incidence prévue du Durbin Amendment est une perte de revenus bruts d'environ 50 à 60 millions de dollars US avant impôts par trimestre.

Les autres changements réglementaires comprennent les modifications apportées à la loi intitulée Electronic Funds Transfer Act (Regulation E), laquelle interdit aux institutions financières d'imposer des frais aux consommateurs sur les opérations de paiement effectuées à un guichet automatique bancaire ou à un point de vente qui donnent lieu à un découvert, et à la loi intitulée Credit Card Act, qui, entre autres, a limité considérablement la capacité de la filiale bancaire américaine de la Banque à appliquer des taux d'intérêt et à imposer des frais basés sur le risque propre à un client.

Pour plus d'informations sur l'incidence du Durbin Amendment et de la Regulation E, se reporter à «Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis» dans la section «Analyse des secteurs d'exploitation» du présent rapport. La Banque continue de surveiller de près l'évolution de ces questions et d'autres faits législatifs nouveaux et analysera l'incidence que pourraient avoir ces changements réglementaires et législatifs sur ses activités.

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

### Bénéfice net

#### APERÇU

- **Le bénéfice net comme présenté a atteint 5 889 millions de dollars, soit une hausse de 1 245 millions de dollars, ou 27 %, en regard de l'exercice précédent.**
- **Le bénéfice net rajusté a atteint 6 251 millions de dollars, soit une hausse de 1 023 millions de dollars, ou 20 %, en regard de l'exercice précédent.**

Le bénéfice net comme présenté pour l'exercice s'est établi à 5 889 millions de dollars, par rapport à 4 644 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté pour l'exercice s'est établi à 6 251 millions de dollars, comparativement à 5 228 millions de dollars pour l'exercice précédent. La hausse du bénéfice net rajusté s'explique par la croissance des bénéfices de tous les secteurs de détail et par une perte nette moins élevée subie par le secteur Siège social, lesquelles ont été en partie contrebalancées par la baisse des bénéfices dans le secteur Services bancaires de gros. Le bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a progressé sous l'effet de la forte croissance des volumes et des revenus tirés des frais, de la solide hausse des revenus d'assurance et d'une baisse de la provision pour pertes sur créances, le tout en partie contrebalancé par un rétrécissement de la marge sur les actifs productifs moyens. Le bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a progressé surtout en raison de la forte croissance des volumes, de l'augmentation des revenus de base tirés des commissions, de l'incidence des acquisitions et de la baisse de la provision pour pertes sur créances, qui ont été en partie contrebalancées par la réduction des frais de découvert, la hausse des frais et l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine a été entraîné à la hausse par la croissance des actifs des clients, l'accroissement des volumes de transactions et l'amélioration du revenu d'intérêts net. La perte nette dans le secteur Siège social a diminué surtout en raison des transferts entre les secteurs et de l'accroissement des bénéfices réalisés sur le capital non réparti. La diminution du bénéfice net du secteur Services bancaires de gros s'explique surtout par la baisse des revenus de transaction en raison de la grande incertitude qui a plané sur le marché, en partie compensée par des gains sur valeurs mobilières plus élevées.

Le bénéfice dilué par action comme présenté s'est établi à 6,41 \$ pour l'exercice, une hausse de 26 %, comparativement à 5,10 \$ pour l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action rajusté a été de 6,82 \$, une hausse de 18 %, par rapport à 5,77 \$ pour l'exercice précédent.

#### Incidence du taux de change sur les bénéfices convertis des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et de TD Ameritrade

Les bénéfices du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et la quote-part des bénéfices de TD Ameritrade revenant à la Banque sont touchés par les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien par rapport à l'exercice précédent.

L'appréciation du dollar canadien a eu un effet défavorable sur nos résultats consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, comparativement à l'exercice précédent, comme présenté dans le tableau ci-après.

TABLEAU 6	INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES BÉNÉFICES CONVERTIS DES SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS ET DE TD AMERITRADE	
	(en millions de dollars canadiens)	2011 par rapport à 2010
<b>Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis</b>		
Diminution du total des revenus – comme présenté		282 \$
Diminution du total des revenus – rajusté		282
Diminution des frais autres que d'intérêts – comme présentés		168
Diminution des frais autres que d'intérêts – rajustés		162
Diminution du bénéfice net, comme présenté, après impôts		62
Diminution du bénéfice net rajusté, après impôts		66
<b>TD Ameritrade</b>		
Diminution de la quote-part des bénéfices, après impôts		12 \$
<b>Diminution du bénéfice de base par action – comme présenté</b>	<b>0,08 \$</b>	
<b>Diminution du bénéfice de base par action – rajusté</b>	<b>0,08 \$</b>	

#### PCGR DES ÉTATS-UNIS

Se reporter à la rubrique «Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis», qui figure dans le rapport annuel sur formulaire 40-F de la Banque pour l'exercice 2011 déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et accessible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais> (onglet Investisseurs), et sur le site Web de la SEC à l'adresse <http://www.sec.gov>.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires selon les PCGR des États-Unis s'est établi à 6 418 millions de dollars, par rapport à 5 709 millions de dollars selon les PCGR du Canada. Le fait que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires soit plus élevé selon les PCGR des États-Unis tient principalement à une hausse du bénéfice du fait qu'il a été mis fin à la désignation de certaines relations de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie qui avaient été désignées selon les PCGR du Canada, au revenu de titrisation de prêts et à des gains sur valeurs mobilières.

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

### Revenus

#### APERÇU

- **Les revenus comme présentés se sont établis à 21 594 millions de dollars, une progression de 2 029 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent.**
- **Les revenus rajustés se sont établis à 21 418 millions de dollars, une augmentation de 1 855 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent.**
- **Le revenu d'intérêts net a marqué une hausse de 1 288 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent.**
- **Les revenus autres que d'intérêts comme présentés ont monté de 741 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent.**
- **Les revenus autres que d'intérêts rajustés ont augmenté de 567 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent.**

#### REVENU D'INTÉRÊTS NET

Le revenu d'intérêts net pour l'exercice a été de 12 831 millions de dollars, une hausse de 1 288 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation du revenu d'intérêts net découle de la progression enregistrée dans tous les secteurs de détail, contrebalancée en partie par un recul dans le secteur Services bancaires de gros. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a augmenté du fait de l'incidence des acquisitions et de la solide croissance interne des volumes, dont l'incidence a été en partie annulée par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a monté dans une large mesure du fait de la forte croissance des volumes des prêts et des dépôts, en partie contrebalancée par un rétrécissement de la marge sur les actifs productifs moyens. Le revenu d'intérêts net du secteur Gestion de patrimoine a été entraîné à la hausse principalement par l'amélioration

de la marge d'intérêt nette et par l'augmentation des dépôts et des prêts sur marge de clients. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros a diminué du fait de la baisse du revenu d'intérêts net lié aux activités de transaction et aux activités autres que de transaction.

#### MARGE D'INTÉRÊT NETTE

La marge d'intérêt nette s'est améliorée de 2 pdb au cours de l'exercice pour s'établir à 2,37 % en regard de 2,35 % à l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des marges sur les portefeuilles acquis dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, en partie annulée par la faiblesse des taux d'intérêt et la concurrence sur les prix.

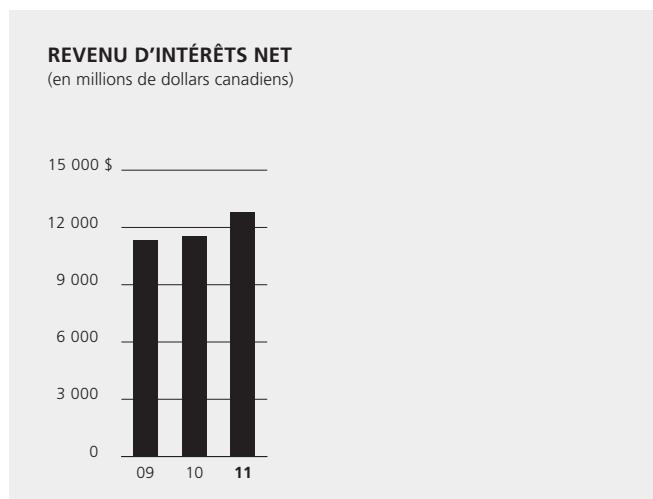


TABLEAU 7 REVENU D'INTÉRÊTS NET SUR LES SOLDES PRODUCTIFS MOYENS<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011			2010			2009		
	Solde moyen	Intérêts	Taux moyen	Solde moyen	Intérêts	Taux moyen	Solde moyen	Intérêts	Taux moyen
<b>Actifs productifs</b>									
Dépôts auprès de banques	21 411 \$	354 \$	1,65 %	21 880 \$	668 \$	3,05 %	16 775 \$	442 \$	2,63 %
<b>Valeurs mobilières</b>									
Détenues à des fins de transaction	62 017	1 458	2,35	55 438	1 387	2,50	51 020	2 137	4,19
Détenues à des fins autres que de transaction	118 178	2 706	2,29	108 299	2 393	2,21	97 390	2 617	2,69
Total des valeurs mobilières	180 195	4 164	2,31	163 737	3 780	2,31	148 410	4 754	3,20
Valeurs mobilières prises en pension	62 277	411	0,66	50 611	334	0,66	39 288	917	2,33
<b>Prêts</b>									
Prêts hypothécaires <sup>2</sup>	107 309	3 676	3,43	92 104	3 260	3,54	82 447	3 392	4,11
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	105 175	6 101	5,80	96 930	6 142	6,34	86 567	5 508	6,36
Cartes de crédit	8 998	1 074	11,94	8 559	1 008	11,78	7 784	994	12,77
Dépôts d'entreprises et de gouvernements <sup>2,3</sup>	57 012	2 679	4,70	56 426	2 195	3,89	64 985	2 880	4,43
Total des prêts	278 494	13 530	4,86	254 019	12 605	4,96	241 783	12 774	5,28
<b>Total des actifs productifs</b>	<b>542 377 \$</b>	<b>18 459 \$</b>	<b>3,40 %</b>	<b>490 247 \$</b>	<b>17 387 \$</b>	<b>3,55 %</b>	<b>446 256 \$</b>	<b>18 887 \$</b>	<b>4,23 %</b>
<b>Passifs portant intérêt</b>									
<b>Dépôts</b>									
Particuliers	253 352 \$	2 148 \$	0,85 %	234 053 \$	2 600 \$	1,11 %	209 292 \$	3 289 \$	1,57 %
Banques	16 172	56	0,35	13 704	42	0,31	15 720	130	0,83
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	175 553	2 085	1,19	159 380	1 936	1,21	171 826	2 399	1,40
Total des dépôts	445 077	4 289	0,96	407 137	4 578	1,12	396 838	5 818	1,47
Billets et débentures subordonnés	12 626	659	5,22	12 420	667	5,37	12 475	671	5,38
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et mises en pension	59 705	619	1,04	52 437	562	1,07	29 286	978	3,34
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital	582	38	6,53	698	37	5,30	1 450	94	6,48
Passifs de titrisation	1 486	23	1,55	—	—	—	—	—	—
<b>Total des passifs portant intérêt</b>	<b>519 476 \$</b>	<b>5 628 \$</b>	<b>1,08 %</b>	<b>472 692 \$</b>	<b>5 844 \$</b>	<b>1,24 %</b>	<b>440 049 \$</b>	<b>7 561 \$</b>	<b>1,72 %</b>
<b>Total du revenu d'intérêts net sur les actifs productifs moyens</b>	<b>542 377 \$</b>	<b>12 831 \$</b>	<b>2,37 %</b>	<b>490 247 \$</b>	<b>11 543 \$</b>	<b>2,35 %</b>	<b>446 256 \$</b>	<b>11 326 \$</b>	<b>2,54 %</b>

<sup>1</sup> Le revenu d'intérêts net comprend les dividendes sur les valeurs mobilières.

<sup>2</sup> Comprend les prêts classés comme détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 14 millions de dollars (85 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 5 millions de dollars (86 millions

de dollars en 2010). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

<sup>3</sup> Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclasées dans la catégorie des prêts.

TABLEAU 8

## ANALYSE DE LA VARIATION DU REVENU D'INTÉRÊTS NET

(en millions de dollars canadiens)

	2011 par rapport à 2010			2010 par rapport à 2009		
	Variation favorable (défavorable) attribuable à la variation du			Variation favorable (défavorable) attribuable à la variation du		
	Volume moyen	Taux moyen	Variation nette	Volume moyen	Taux moyen	Variation nette
Total des actifs productifs	1 595 \$	(523) \$	1 072 \$	1 663 \$	(3 163) \$	(1 500) \$
Total des passifs portant intérêt	(517)	733	216	(921)	2 638	1 717
<b>Revenu d'intérêts net</b>	<b>1 078 \$</b>	<b>210 \$</b>	<b>1 288 \$</b>	<b>742 \$</b>	<b>(525) \$</b>	<b>217 \$</b>

## REVENUS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les revenus autres que d'intérêts pour l'exercice se sont établis à 8 763 millions de dollars, en hausse de 741 millions de dollars, ou 9 %, comme présentés, et à 8 587 millions de dollars sur une base rajustée, en hausse de 567 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse des revenus autres que d'intérêts rajustés découle principalement des augmentations dans tous les secteurs de détail, contrebalancées en partie par une baisse dans le secteur Services bancaires de gros. Pour le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, la hausse des revenus autres que d'intérêts tient à la forte croissance des revenus tirés des frais et des revenus d'assurance. Quant

aux revenus autres que d'intérêts du secteur Gestion de patrimoine, ils ont augmenté surtout par suite de la hausse des revenus tirés des commissions attribuable à l'accroissement des actifs de clients. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté compte tenu de la hausse des revenus tirés des commissions et de l'incidence des acquisitions, en partie annulées par la baisse des frais de découvert attribuable à la Regulation E et l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont diminué du fait surtout de la baisse des revenus liés aux transactions, en partie contrebalancée par des gains sur valeurs mobilières plus élevés.

TABLEAU 9

## REVENUS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

(en millions de dollars canadiens)

	2011 par rapport à 2010			
	2011	2010	2009	Variation en %
<b>Services de placement et de valeurs mobilières</b>				
Honoraires et commissions de TD Waterhouse	459 \$	421 \$	465 \$	9,0 %
Service de courtage traditionnel et autres services de valeurs mobilières	631	590	451	6,9
Honoraires de prise ferme et de consultation	378	368	387	2,7
Frais de gestion de placements	215	189	191	13,8
Gestion des fonds communs	941	856	718	9,9
Total des services de placement et de valeurs mobilières	2 624	2 424	2 212	8,3
Commissions sur crédit	687	634	622	8,4
Gains nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières	393	75	(437)	424,0
Revenu (perte) de négociation	43	484	685	(91,1)
Frais de service	1 602	1 651	1 507	(3,0)
Titrisations de prêts	450	489	468	(8,0)
Services de cartes	961	820	733	17,2
Assurances, déduction faite des règlements	1 173	1 028	913	14,1
Honoraires de fiducie	154	153	141	0,7
Autres revenus (pertes)	676	264	(310)	156,1
<b>Total</b>	<b>8 763 \$</b>	<b>8 022 \$</b>	<b>6 534 \$</b>	<b>9,2 %</b>

## REVENU LIÉ AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Le revenu lié aux activités de négociation est le total du revenu d'intérêts net sur les positions de négociation, du revenu de négociation, qui comprend le revenu provenant des prêts de négociation, et du revenu provenant des prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur qui sont gérés dans un portefeuille de négociation. Le revenu lié aux activités de négociation a diminué de 443 millions de dollars, ou 33 %, par rapport à 2010. La diminution est principalement attribuable aux portefeuilles d'instruments à taux d'intérêt et de crédit, partiellement contrebalancée par les augmentations des négociations de monnaies étrangères et d'actions et autres portefeuilles en regard de l'exercice précédent. Le contexte de négociation des instruments à taux d'intérêt et de crédit s'est révélé difficile en 2011 en raison de la volatilité des marchés du crédit et d'une raréfaction des possibilités de

transactions. Les portefeuilles d'instruments de monnaies étrangères et les portefeuilles d'actions et autres ont bénéficié d'un creusement des écarts et de la hausse des activités clients provoquée par les niveaux élevés de volatilité sur les marchés.

La proportion du revenu lié aux activités de négociation qui est attribuable au revenu d'intérêts net et celle qui est attribuable au revenu de négociation dépendent beaucoup du niveau des taux d'intérêt, qui influe sur les coûts de financement des portefeuilles de négociation de la Banque. De façon générale, lorsque les taux d'intérêt montent, le revenu d'intérêts net diminue et le revenu de négociation présenté dans les revenus autres que d'intérêts augmente. La direction estime que le total du revenu lié aux activités de négociation est une mesure appropriée du rendement des activités de négociation.

TABLEAU 10

## REVENU LIÉ AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

(en millions de dollars canadiens)

	2011	2010	2009
Revenu d'intérêts net	842 \$	827 \$	1 210 \$
Revenu (perte) de négociation	43	484	685
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur <sup>1</sup>	4	21	47
<b>Total du revenu (de la perte) lié(e) aux activités de négociation</b>	<b>889 \$</b>	<b>1 332 \$</b>	<b>1 942 \$</b>
<b>Par produit</b>			
Portefeuilles d'instruments à taux d'intérêt et de crédit	403 \$	896 \$	1 292 \$
Portefeuilles de monnaies étrangères	432	418	573
Portefeuilles d'actions et autres	50	(3)	30
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur <sup>1</sup>	4	21	47
<b>Total du revenu (de la perte) lié(e) aux activités de négociation</b>	<b>889 \$</b>	<b>1 332 \$</b>	<b>1 942 \$</b>

<sup>1</sup> Exclut les montants relatifs aux valeurs mobilières désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur qui ne sont pas gérées dans un portefeuille de négociation, mais qui ont été combinées à des dérivés pour former des relations de couverture économiques.

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

### Frais

#### APERÇU

- **Les frais autres que d'intérêts comme présentés ont été de 13 083 millions de dollars, en hausse de 920 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent.**
- **Les frais autres que d'intérêts rajustés ont été de 12 395 millions de dollars, en hausse de 931 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent.**
- **Le ratio d'efficience comme présenté s'est amélioré pour s'établir à 60,6 % comparativement à 62,2 % à l'exercice précédent.**
- **Le ratio d'efficience rajusté s'est amélioré pour s'établir à 57,9 % comparativement à 58,6 % à l'exercice précédent.**

#### FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour l'exercice ont été de 13 083 millions de dollars, une hausse de 920 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Les frais autres que d'intérêts rajustés ont été de 12 395 millions de dollars, en hausse de 931 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse des frais autres que d'intérêts rajustés s'explique par les hausses dans tous les secteurs. Les frais autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté du fait des acquisitions ainsi que des investissements faits dans les nouvelles succursales et l'infrastructure, compensés en partie par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Les frais du secteur Gestion de patrimoine ont été plus élevés du fait de l'augmentation de la rémunération de l'effectif reflétant essentiellement la croissance des revenus, et du fait de l'augmentation des investissements faits dans l'infrastructure afin de soutenir la croissance de l'entreprise et de la hausse des coûts des projets. La montée des frais du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est imputable surtout aux investissements continus dans le secteur. Les frais des Services bancaires de gros ont augmenté en raison principalement de la hausse des coûts liés à l'effectif et des investissements faits dans l'infrastructure de

gestion des risques et de contrôle, contrebalancée en partie par la diminution de la rémunération variable attribuable à la baisse des revenus.

#### RATIO D'EFFICIENCE

Le ratio d'efficience mesure l'efficience de l'exploitation et est calculé d'après les frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du total des revenus. Un pourcentage plus faible indique une meilleure efficience de nos activités.

Le ratio d'efficience comme présenté s'est amélioré pour s'établir à 60,6 % comparativement à 62,2 % à l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté s'est amélioré pour s'établir à 57,9 % comparativement à 58,6 % à l'exercice précédent. Le ratio d'efficience comme présenté et rajusté de la Banque s'est amélioré par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout d'une meilleure efficience dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les activités mondiales de gestion de patrimoine.

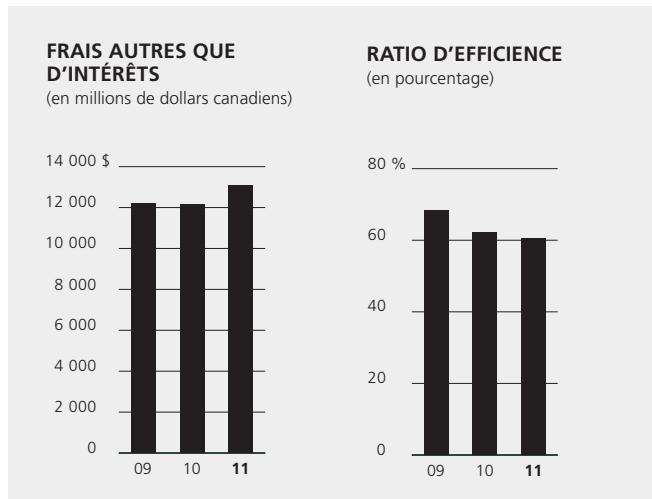


TABLEAU 11 FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS ET RATIO D'EFFICIENCE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

#### Salaires et avantages sociaux

	2011	2010	2009	2011 par rapport à 2010
Salaires	4 235 \$	3 747 \$	3 671 \$	13,0 %
Rémunération au rendement	1 433	1 337	1 342	7,2
Prévisions de retraite et autres avantages sociaux	1 055	876	826	20,4
Total des salaires et des avantages sociaux	6 723	5 960	5 839	12,8

#### Frais d'occupation des locaux

	2011	2010	2009	Variation en %
Loyers	659	577	559	14,2
Amortissement	306	335	323	(8,7)
Impôt foncier	56	49	50	14,3
Divers	264	275	281	(4,0)
Total des frais d'occupation des locaux	1 285	1 236	1 213	4,0

#### Frais de matériel et de mobilier

	2011	2010	2009	Variation en %
Loyers	217	209	285	3,8
Amortissement <sup>1</sup>	161	266	277	(39,5)
Divers	422	405	335	4,2
Total des frais de matériel et de mobilier	800	880	897	(9,1)

#### Amortissement des autres actifs incorporels<sup>1</sup>

	2011	2010	2009	Variation en %
Amortissement	715	592	653	20,8

#### Frais de restructuration

	2011	2010	2009	Variation en %
—	—	17	36	(100,0)

#### Marketing et développement des affaires

	2011	2010	2009	Variation en %
593	595	566	(0,3)	

#### Frais liés aux activités de courtage

	2011	2010	2009	Variation en %
320	297	274	7,7	

#### Services professionnels et services-conseils

	2011	2010	2009	Variation en %
932	804	740	15,9	

#### Communications

	2011	2010	2009	Variation en %
271	251	239	8,0	

#### Frais divers

	2011	2010	2009	Variation en %
154	213	274	(27,7)	

#### Impôts et taxe sur le capital et taxe d'affaires

	2011	2010	2009	Variation en %
177	166	156	6,6	

#### Affranchissement

	2011	2010	2009	Variation en %
172	134	138	28,4	

#### Déplacements et déménagements

	2011	2010	2009	Variation en %
941	1 018	1 186	(7,6)	

#### Total des frais divers

	2011	2010	2009	Variation en %
1 444	1 531	1 754	(5,7)	

#### Total des frais

	2011	2010	2009	Variation en %
13 083 \$	12 163 \$	12 211 \$	7,6 %	

	2011	2010	2009	Variation en %
Ratio d'efficience – comme présenté	60,6 %	62,2 %	68,4 %	(160) pdb

	2011	2010	2009	Variation en %
Ratio d'efficience – rajusté	57,9	58,6	59,2	(70)

	2011	2010	2009	Variation en %
Ratio d'efficience – comme présenté	60,6 %	62,2 %	68,4 %	(160) pdb

	2011	2010	2009	Variation en %
Ratio d'efficience – rajusté	57,9	58,6	59,2	(70)

	2011	2010	2009	Variation en %
Ratio d'efficience – comme présenté	60,6 %	62,2 %	68,4 %	(160) pdb

	2011	2010	2009	Variation en %
Ratio d'efficience – rajusté	57,9	58,6	59,2	(70)

	2011	2010	2009	Variation en %
Ratio d'efficience – comme présenté	60,6 %	62,2 %	68,4 %	(160) pdb

	2011	2010	2009	Variation en %
Ratio d'efficience – rajusté	57,9	58,6	59,2	(70)

	2011	2010	2009	Variation en %
Ratio d'efficience – comme présenté	60,6 %	62,2 %	68,4 %	(160) pdb

	2011	2010	2009	Variation en %
Ratio d'efficience – rajusté	57,9	58,6	59,2	(70)

	2011	2010	2009	Variation en %
Ratio d'efficience – comme présenté	60,6 %	62,2 %	68,4 %	(160) pdb

	2011	2010	2009	Variation en %
Ratio d'efficience – rajusté	57,9	58,6	59,2	(70)

	2011	2010	2009	Variation en %
Ratio d'efficience – comme présenté	60,6 %	62,2 %	68,4 %	(160) pdb

	2011	2010	2009	Variation en %
Ratio d'efficience – rajusté	57,9	58,6	59,2	(70)

	2011	2010	2009	Variation en %
Ratio d'efficience – comme présenté	60,6 %	62,2 %	68,4 %	(160) pdb

	2011	2010	2009	Variation en %
</tbl

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

## Impôts et taxes

Le total comme présenté de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts et taxes a augmenté de 161 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à 2010. La charge d'impôts sur les bénéfices comme présentée a augmenté de 37 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à 2010. Les autres impôts et taxes ont monté de 124 millions de dollars, ou 14 %, en regard de 2010. Le total rajusté de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts et taxes a augmenté de 245 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à 2010. Le total

rajusté de la charge d'impôts sur les bénéfices a grimpé de 121 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à 2010.

Le taux d'impôt sur les bénéfices effectif de la Banque comme présenté a été de 18,4 % pour 2011, par rapport à 21,8 % pour 2010. La baisse sur douze mois est due en grande partie à une diminution du taux d'impôt canadien prévu par la loi pour l'exercice considéré et à une charge de 121 millions de dollars liée à une entente conclue avec l'Agence du revenu du Canada au cours de l'exercice précédent. La TD présente son placement dans TD Ameritrade à la valeur de consolidation. La charge d'impôts de TD Ameritrade, de 148 millions de dollars pour l'exercice comparativement à 132 millions de dollars pour 2010, ne fait pas partie du rapprochement des taux d'impôt de la Banque.

**TABLEAU 12**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011	2010	2009
<b>Impôts au taux d'impôt sur les bénéfices canadien prévu par la loi</b>	<b>1 983 \$</b>	<b>28,1 %</b>	<b>1 761 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :</b>			
Dividendes reçus	(214)	(3,0)	(283)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(471)	(6,7)	(359)
Entente avec l'Agence du revenu du Canada	–	–	121
Divers	1	–	22
<b>Charge d'impôts sur les bénéfices et taux d'impôt sur les bénéfices effectif – comme présenté</b>	<b>1 299 \$</b>	<b>18,4 %</b>	<b>1 262 \$</b>
			21,8 %
			241 \$
			7,6 %

Le taux d'impôt sur les bénéfices effectif rajusté de la Banque s'est élevé à 20,0 % pour 2011, comparativement à 21,6 % en 2010. Pour l'exercice, la baisse sur douze mois est due en grande partie à une diminution du taux d'impôt canadien prévu par la loi pour l'exercice considéré.

**MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES COMME PRÉSENTÉS ET DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES RAJUSTÉS<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011	2010	2009
Charge d'impôts sur les bénéfices – comme présentée	1 299 \$	1 262 \$	241 \$
<b>Rajustements pour les éléments à noter : Économie (charge) d'impôts sur les bénéfices<sup>2</sup></b>			
Amortissement des actifs incorporels <sup>3</sup>	187	197	229
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente	(23)	19	114
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	44	38	153
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	(6)	5	70
Impôt sur les bénéfices dus à la modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi	–	11	–
Réclamations d'assurance	–	(8)	–
Augmentation (reprise) de provisions générales dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros	–	(16)	77
Règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth	–	–	19
Cotisation spéciale imposée par la FDIC	–	–	20
Entente avec l'Agence du revenu du Canada	–	(121)	–
Frais d'intégration liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	7	–	–
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>209</b>	125	682
<b>Charge d'impôts sur les bénéfices – rajustée</b>	<b>1 508</b>	1 387	923
<b>Autres impôts et taxes</b>			
Charges sociales	367	316	283
Impôts et taxes sur le capital et sur les primes	147	207	268
TPS, TVH et taxes de vente provinciales	339	222	172
Taxes municipales et taxes d'affaires	149	133	126
Total des autres impôts et taxes	1 002	878	849
<b>Total des impôts et taxes – rajusté</b>	<b>2 510 \$</b>	2 265 \$	1 772 \$
<b>Taux d'impôt sur les bénéfices effectif – rajusté<sup>4</sup></b>	<b>20,0 %</b>	21,6 %	17,2 %

<sup>1</sup> Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

<sup>2</sup> L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'impôt effectif prévu par la loi de la personne morale en question.

<sup>3</sup> Avec prise d'effet en 2011, l'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des actifs incorporels. Aux fins des éléments à noter seulement, l'incidence fiscale de l'amortissement des logiciels est exclue de l'amortissement des actifs incorporels.

l'amortissement des logiciels est exclue de l'amortissement des actifs incorporels.  
4 Le taux d'impôt sur les bénéfices effectif rajusté correspond à la charge d'impôts sur les bénéfices rajusté avant les autres impôts et taxes en pourcentage du bénéfice net rajusté avant impôts.

# Information financière trimestrielle

## SOMMAIRE DU RENDEMENT DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2011

Le bénéfice net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 566 millions de dollars, soit une hausse de 572 millions de dollars, ou 58 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action comme présenté s'est établi à 1,69 \$ pour le trimestre, par rapport à 1,07 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté pour le trimestre a atteint 1 634 millions de dollars, soit une hausse de 374 millions de dollars, ou 30 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action rajusté s'est élevé à 1,77 \$ pour le trimestre, par rapport à 1,38 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Les revenus ont été de 5 665 millions de dollars pour le trimestre considéré, en hausse de 648 millions de dollars, ou 13 %, comme présentés, et de 5 602 millions de dollars sur une base rajustée, en hausse de 570 millions de dollars, ou 11 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des revenus rajustés s'explique par des hausses dans tous les secteurs. Les revenus des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté en raison surtout d'une forte croissance interne des volumes et de l'incidence des acquisitions. Les revenus des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté sous l'effet de la forte croissance des volumes et de la hausse des revenus d'assurance, en partie contrebalancées par une diminution de la marge sur les actifs productifs moyens. Les revenus du secteur Gestion de patrimoine ont monté essentiellement par suite de l'augmentation des revenus tirés des commissions attribuable à l'accroissement des actifs de clients et la croissance des volumes de négociation. Les revenus des Services de gros ont augmenté en raison de la hausse des gains sur valeurs mobilières et de la hausse des revenus de transaction tirés des activités de transaction de dérivés sur actions et de monnaies étrangères, en partie annulées par la diminution des revenus de transaction d'instruments à taux fixe et d'un repli des activités de transaction d'instruments de crédit.

La provision pour pertes sur créances s'est établie à 334 millions de dollars, soit 70 millions de dollars, ou 17 %, de moins qu'au quatrième trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout de la diminution des provisions dans tous les secteurs qui s'explique par l'amélioration de la qualité du crédit tant aux États-Unis qu'au Canada, en partie contrebalancée par l'incidence des acquisitions.

Les frais autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établis à 3 482 millions de dollars, en hausse de 219 millions de dollars, ou 7 %, comme présentés, et à 3 317 millions de dollars sur une base rajustée, en hausse de 229 millions de dollars, ou 7 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des frais autres que d'intérêts rajustés s'explique par l'augmentation enregistrée dans la plupart des secteurs. Les frais des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont monté surtout sous l'effet des

acquisitions, des investissements faits dans l'infrastructure et des nouvelles succursales. Les frais du secteur Services bancaires de gros ont monté en raison de la hausse des coûts liés à l'effectif et des investissements faits dans l'infrastructure de gestion des risques et de contrôle. Les frais du secteur Gestion de patrimoine ont été plus élevés du fait de la hausse des coûts liés à l'effectif et aux projets et de l'augmentation des commissions payées en fonction des revenus. La montée des frais du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est imputable principalement à la hausse des coûts liés à l'effectif.

Le taux d'impôt effectif comme présenté de la Banque a été de 17,4 % pour le trimestre, contre 27,7 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse par rapport à il y a un an est due en grande partie à une diminution du taux d'impôt canadien prévu par la loi pour l'exercice considéré et à l'incidence d'une charge de 121 millions de dollars liée à une entente conclue avec l'Agence du revenu du Canada au cours de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif rajusté de la Banque a été de 18,9 % pour le trimestre, contre 20,5 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse par rapport à il y a un an est due en grande partie à une diminution du taux d'impôt canadien prévu par la loi pour l'exercice considéré.

## ANALYSE DES TENDANCES TRIMESTRIELLES

Au cours des huit trimestres précédents, les bénéfices rajustés sous-jacents de la Banque ont connu une solide croissance dans les secteurs de détail malgré le contexte économique difficile. Du côté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, les bénéfices ont marqué une croissance robuste tout au long des huit trimestres précédents grâce à la forte croissance des volumes et à la réduction de la provision pour créances douteuses, partiellement annulées par le recul de la marge d'intérêt nette en 2011. Malgré les environnements d'exploitation et de réglementation difficiles, les bénéfices des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté de façon stable au cours des huit derniers trimestres grâce à la croissance interne des volumes de prêts et de dépôts ainsi qu'aux acquisitions.

Les revenus de Gestion de patrimoine ont affiché une croissance solide tout au long des huit trimestres précédents en raison de la progression des actifs de clients et de l'amélioration des marges en 2011. Les bénéfices de Gestion de patrimoine comprennent l'apport du placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade, lequel a augmenté légèrement comparativement à l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des volumes de négociation.

L'apport des Services bancaires de gros aux bénéfices a reculé par rapport aux niveaux élevés affichés au moment où les marchés des capitaux se remettaient rapidement de la crise du crédit. Les conditions de marché ont été un obstacle en 2011, les crises de la dette en Europe et aux États-Unis et les sursauts d'incertitude ayant entraîné une baisse des revenus tirés des marchés financiers, de la négociation et des prêts aux grandes entreprises.

Les bénéfices de la Banque sont touchés par certains facteurs saisonniers; en particulier, les résultats du deuxième trimestre sont désavantageés par le nombre moins élevé de jours ouvrables.

Les bénéfices de la Banque sont également touchés par des événements de marché et les variations des taux de change.

**TABLEAU 14 | RÉSULTATS TRIMESTRIELS**

(en millions de dollars canadiens)

	2011				Trois mois clos les			
	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.
Revenu d'intérêts net	<b>3 284 \$</b>	<b>3 303 \$</b>	<b>3 079 \$</b>	<b>3 165 \$</b>	2 983 \$	2 921 \$	2 790 \$	2 849 \$
Revenus autres que d'intérêts	<b>2 381</b>	<b>2 044</b>	<b>2 043</b>	<b>2 295</b>	2 034	1 823	1 977	2 188
Total des revenus	<b>5 665</b>	<b>5 347</b>	<b>5 122</b>	<b>5 460</b>	5 017	4 744	4 767	5 037
Provision pour pertes sur créances	<b>334</b>	<b>374</b>	<b>343</b>	<b>414</b>	404	339	365	517
Frais autres que d'intérêts	<b>3 482</b>	<b>3 207</b>	<b>3 201</b>	<b>3 193</b>	3 263	2 966	2 953	2 981
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	<b>321</b>	<b>348</b>	<b>287</b>	<b>343</b>	374	310	308	270
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	27	26	26	27
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	<b>64</b>	<b>59</b>	<b>66</b>	<b>57</b>	45	74	61	55
<b>Bénéfice net – comme présenté</b>	<b>1 566</b>	<b>1 450</b>	<b>1 332</b>	<b>1 541</b>	994	1 177	1 176	1 297
<b>Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices</b>								
Amortissement des actifs incorporels <sup>1</sup>	<b>104</b>	<b>102</b>	<b>108</b>	<b>112</b>	115	117	123	112
Diminution (augmentation) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente	<b>(44)</b>	<b>(3)</b>	<b>(6)</b>	<b>(81)</b>	8	14	(23)	(4)
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	<b>12</b>	<b>28</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	18	5	–	46
Diminution (augmentation) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	<b>(9)</b>	<b>(5)</b>	<b>(2)</b>	<b>3</b>	4	(9)	2	7
(Économie) charge d'impôts sur les bénéfices liée à une modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi	–	–	–	–	–	–	–	(11)
Provision (reprise de provision) pour réclamations d'assurance	–	–	–	–	–	–	–	(17)
Augmentation (reprise) de provisions générales dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros	–	–	–	–	–	–	(44)	–
Entente avec l'Agence du revenu du Canada	–	–	–	–	121	–	–	–
Frais d'intégration liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>–</b>	–	–	–	–
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>68</b>	<b>128</b>	<b>119</b>	<b>47</b>	266	127	58	133
<b>Bénéfice net – rajusté</b>	<b>1 634</b>	<b>1 578</b>	<b>1 451</b>	<b>1 588</b>	1 260	1 304	1 234	1 430
Dividendes sur actions privilégiées	<b>48</b>	<b>43</b>	<b>40</b>	<b>49</b>	48	49	48	49
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>1 586 \$</b>	<b>1 535 \$</b>	<b>1 411 \$</b>	<b>1 539 \$</b>	1 212 \$	1 255 \$	1 186 \$	1 381 \$

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

<b>Bénéfice de base par action</b>								
Comme présenté	<b>1,70 \$</b>	<b>1,59 \$</b>	<b>1,46 \$</b>	<b>1,70 \$</b>	1,08 \$	1,30 \$	1,31 \$	1,45 \$
Rajusté	<b>1,77</b>	<b>1,73</b>	<b>1,60</b>	<b>1,75</b>	1,39	1,44	1,37	1,61
<b>Bénéfice dilué par action</b>								
Comme présenté	<b>1,69</b>	<b>1,58</b>	<b>1,46</b>	<b>1,69</b>	1,07	1,29	1,30	1,44
Rajusté	<b>1,77</b>	<b>1,72</b>	<b>1,59</b>	<b>1,74</b>	1,38	1,43	1,36	1,60
<b>Rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires</b>	<b>14,3 %</b>	<b>14,4 %</b>	<b>14,0 %</b>	<b>15,5 %</b>	9,7 %	12,2 %	13,0 %	14,0 %

(en milliards de dollars canadiens)

Actifs productifs moyens	<b>572 \$</b>	<b>547 \$</b>	<b>530 \$</b>	<b>521 \$</b>	512 \$	502 \$	478 \$	470 \$
Marge d'intérêt nette en pourcentage des actifs productifs moyens	<b>2,28 %</b>	<b>2,39 %</b>	<b>2,38 %</b>	<b>2,41 %</b>	2,31 %	2,31 %	2,39 %	2,41 %

<sup>1</sup> Avec prise d'effet au premier trimestre de 2011, l'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des actifs incorporels. Aux fins des éléments à noter seulement, l'amortissement des logiciels est exclu de l'amortissement des actifs incorporels.

## Description des activités

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros.

Les **Services bancaires personnels et commerciaux au Canada** comprennent les services bancaires que la Banque offre au Canada, ainsi que les activités mondiales d'assurance de la Banque. Sous la marque TD Canada Trust, les activités de détail offrent un éventail complet de produits et services financiers à environ 12 millions de particuliers et de petites entreprises. En tant que fournisseur de services clients de premier plan, TD Canada Trust offre partout, en tout temps, des solutions bancaires par téléphone, par Internet, par plus de 2 780 guichets bancaires automatiques et par un réseau de 1 150 succursales réparties dans tout le pays. Les Services bancaires commerciaux TD répondent aux besoins des moyennes entreprises canadiennes en leur offrant une vaste gamme personnalisée de produits et services financiers, de placement, de gestion de trésorerie et de commerce international, sans oublier des produits et services bancaires courants. Sous la marque TD Assurance, la Banque offre un large éventail de produits d'assurance, notamment l'assurance habitation, auto, vie et soins de santé au Canada et aux États-Unis, l'assurance de dommages aux entreprises aux États-Unis, ainsi que la protection de crédit sur les produits de prêts de TD Canada Trust. Les activités de financement automobile au Canada répondent aux besoins de financement des clients de détail par l'entremise de notre réseau de concessionnaires automobiles.

**Gestion de patrimoine** est un chef de file grâce à son offre intégrée de services de placement direct, de services-conseils et de services de gestion d'actifs à l'échelle mondiale, destinée à une clientèle vaste et diversifiée de particuliers et d'institutions, et est l'un des plus importants gestionnaires d'actifs du Canada, selon la part de marché des actifs. Arrimée étroitement aux Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis, Gestion de patrimoine TD vise à proposer une expérience client exceptionnelle.

Au sein de son réseau de placement direct à l'échelle mondiale, Gestion de patrimoine TD est un leader du marché au Canada et au Royaume-Uni grâce à TD Waterhouse Direct Investing et à TD Waterhouse International. Aux États-Unis, nous avons une participation dans TD Ameritrade, leader du secteur pour le volume d'opérations. Les branches de conseils de la TD offrent individuellement une proposition de valeur unique, et grâce à une offre intégrée de services de gestion de patrimoine, elles proposent une continuité de produits et services correspondant aux besoins des clients. Gestion de Placements TD, un des principaux gestionnaires de placements d'Amérique du Nord, offre des services de placement à des investisseurs institutionnels et de détail.

Les **Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis** comprennent les activités de services bancaires de détail et commerciaux de la Banque aux États-Unis. Sous la marque TD Bank, America's Most Convenient Bank, les activités de détail offrent un large éventail de produits et services financiers par l'entremise de multiples modes de prestation, y compris un réseau de 1 281 succursales situées tout le long de la côte Est, du Maine jusqu'à la Floride, des solutions bancaires par téléphone, par mobile et par Internet et des guichets bancaires automatiques, qui permettent aux clients d'avoir accès de presque partout, en tout temps, à des services bancaires. Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis répondent également aux besoins des entreprises, en leur offrant une vaste gamme personnalisée de produits et de services financiers, de placement, de gestion de trésorerie et de commerce international, sans oublier des produits et services bancaires courants. La TD a développé son réseau aux États-Unis en 2011 en faisant l'acquisition des activités américaines de Services financiers Chrysler.

Les **Services bancaires de gros** offrent une vaste gamme de produits et services pour les marchés financiers et les placements, dont les suivants : prise ferme et distribution de nouvelles émissions de titres d'emprunt et d'actions, fourniture de conseils sur les acquisitions et dessaisissements stratégiques, satisfaction des besoins de transactions courantes, de financement et de placement de nos clients. Les clients de notre marque Valeurs Mobilières TD comprennent des sociétés, des gouvernements et des institutions de première qualité sur les principaux marchés des capitaux du monde. Les Services bancaires de gros font partie intégrante de la stratégie de la TD, permettant un

accès au marché pour les activités de gestion de patrimoine et de détail de la TD et offrant des solutions bancaires de gros à nos partenaires et à leurs clients.

Les autres activités commerciales de la Banque ne sont pas considérées comme des secteurs isolables et sont, par conséquent, regroupées au sein du secteur Siège social. Le secteur Siège social comprend l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, l'incidence des éléments fiscaux au niveau de l'entreprise, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale et d'autres rajustements intersectoriels ainsi que les revenus et les frais résiduels non répartis.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2011, les résultats d'exploitation et les prêts connexes pour les activités américaines de cartes de crédit ont été transférés des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada aux Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis aux fins de la présentation sectorielle. En outre, la Banque a apporté une modification à ses méthodes de répartition qui fait en sorte que certains éléments auparavant présentés dans le secteur Siège social sont maintenant attribués à d'autres secteurs. Ces modifications n'ont aucune incidence sur les états financiers consolidés annuels de la Banque. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été reclassés. Ces changements sont désignés comme «transferts entre les secteurs» partout dans le présent document. Se reporter à la rubrique «Transferts entre les secteurs» du présent document pour plus de détails.

Avec prise d'effet le 4 juillet 2011, la responsabilité des affaires de TD Assurance, qui incombaient auparavant au chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit, Groupe Banque TD a été confiée au chef de groupe, Gestion de patrimoine, Assurance et Services communs de l'entreprise, Groupe Banque TD. La Banque procède actuellement à la mise au point du futur format de présentation de l'information financière et mettra ces résultats à jour aux fins de la présentation sectorielle à partir du premier trimestre de l'exercice 2012. Ces changements seront appliqués de manière rétroactive.

Les résultats de chaque secteur reflètent les revenus, les frais, les actifs et les passifs du secteur. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés, le cas échéant, et, pour ces secteurs, elle indique que la mesure est rajustée. L'amortissement des frais liés aux actifs incorporels est compris dans le secteur Siège social. Par conséquent, le bénéfice net des secteurs d'exploitation est présenté avant l'amortissement des actifs incorporels, ainsi que tout autre élément à noter non attribué aux secteurs d'exploitation, y compris les éléments que la direction ne considère pas comme étant sous le contrôle des secteurs d'exploitation. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque». Pour de l'information sur les mesures du profit économique et du rendement du capital investi de la Banque, lesquelles sont des mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique «Profit économique et rendement du capital investi». De l'information sectorielle est également présentée à la note 27 afférente aux états financiers consolidés de 2011.

Le revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros est présenté en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur des bénéfices non imposables ou exonérés d'impôt, dont les revenus de dividendes, est rajustée à la valeur équivalente avant impôts. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer le revenu tiré de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs du revenu d'intérêts net avec celui d'institutions semblables. Le rajustement en équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est éliminé dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour l'exercice s'est établi à 311 millions de dollars, en regard de 415 millions de dollars à l'exercice précédent.

Comme il est indiqué à la note 5 afférente aux états financiers consolidés de 2011, la Banque titrise des prêts de détail et des débiteurs détenus par les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada dans le cadre de transactions qui sont comptabilisées comme des ventes. Aux fins de la présentation sectorielle, le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comptabilise les transactions comme s'il s'agissait d'accords de financement. Par conséquent, le revenu d'intérêts sur les actifs vendus, déduction faite des coûts de financement engagés par les fiducies cessionnaires, est constaté dans le revenu d'intérêts net, et la provision pour pertes sur créances à l'égard de ces actifs est imputée à la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances. Cette comptabilisation est renversée dans le secteur Siège social, et le gain constaté à la vente et le revenu sur les droits conservés, déduction faite des pertes sur créances, sont inclus dans les revenus autres que d'intérêts.

La rubrique «Perspectives et orientation pour 2012» figurant pour chaque secteur dans les pages qui suivent est fondée sur les opinions de la Banque et sur la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», et les résultats réels pourraient être très différents. Pour de l'information détaillée, voir la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» et la rubrique «Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs».

TABLEAU 15 | RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada				Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis				Services bancaires de gros				Siège social		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010		
Revenu d'intérêts net	7 320 \$	7 134 \$	423 \$	336 \$	4 286 \$	3 579 \$	1 603 \$	1 815 \$	(801) \$	(1 321) \$	12 831 \$	11 543 \$				
Revenus autres que d'intérêts	3 490	3 237	2 356	2 121	1 402	1 180	899	1 059	616	425	8 763	8 022				
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	820	1 046	—	—	666	646	22	25	(43)	(92)	1 465	1 625				
Frais autres que d'intérêts	5 052	4 934	1 989	1 813	3 446	2 910	1 468	1 395	1 128	1 111	13 083	12 163				
Bénéfice (perte) avant charge d'impôts sur les bénéfices	4 938	4 391	790	644	1 576	1 203	1 012	1 454	(1 270)	(1 915)	7 046	5 777				
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	1 327	1 296	221	197	320	230	199	588	(768)	(1 049)	1 299	1 262				
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	104	106	104	106		
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	—	—	207	194	—	—	—	—	—	—	39	41	246	235		
<b>Bénéfice net (perte nette) – comme présenté(e)</b>	<b>3 611</b>	<b>3 095</b>	<b>776</b>	<b>641</b>	<b>1 256</b>	<b>973</b>	<b>813</b>	<b>866</b>	<b>(567)</b>	<b>(931)</b>	<b>5 889</b>	<b>4 644</b>				
<b>Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices<sup>1</sup></b>																
Amortissement des actifs incorporels <sup>2</sup>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	426	467	426	467		
Diminution (augmentation) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(134)	(5)	(134)	(5)		
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	—	—	—	—	69	69	—	—	—	—	—	—	69	69		
Diminution (augmentation) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(13)	4	(13)	4		
(Économie) charge d'impôts sur les bénéfices liée à une modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(11)	—	—	(11)		
Provision (reprise de provision) pour réclamations d'assurance	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(17)	—	—	(17)		
Augmentation (reprise) de provisions générales dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(44)	—	—	(44)		
Entente avec l'Agence du revenu du Canada	—	—	—	—	—	—	—	—	121	—	—	—	—	121		
Frais d'intégration liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	14	—	—	14	—	
<b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>69</b>	<b>69</b>	<b>—</b>	<b>121</b>	<b>293</b>	<b>394</b>	<b>362</b>	<b>584</b>				
<b>Bénéfice net (perte nette) – rajusté(e)</b>	<b>3 611 \$</b>	<b>3 095 \$</b>	<b>776 \$</b>	<b>641 \$</b>	<b>1 325 \$</b>	<b>1 042 \$</b>	<b>813 \$</b>	<b>987 \$</b>	<b>(274) \$</b>	<b>(537) \$</b>	<b>6 251 \$</b>	<b>5 228 \$</b>				

(en milliards de dollars canadiens)

Capital investi moyen	9,3 \$	9,3 \$	4,2 \$	4,4 \$	17,6 \$	17,9 \$	3,3 \$	3,2 \$	10,3 \$	6,8 \$	44,7 \$	41,6 \$			
Actifs pondérés en fonction des risques	73	68	9	8	98	88	35	32	4	3	219	200			

<sup>1</sup> Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté(e)» à la rubrique «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

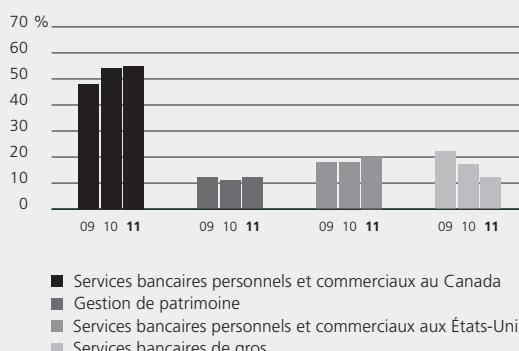
<sup>2</sup> Avec prise d'effet en 2011, l'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des actifs incorporels. Aux fins des éléments à noter seulement, l'amortissement des logiciels est exclu de l'amortissement des actifs incorporels.

## SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Les perspectives de l'économie canadienne se sont quelque peu affaiblies au cours des derniers mois. Pour le troisième trimestre de 2011, l'économie devrait avoir réalisé un solide gain annualisé de 3,0 %, grâce notamment à des gains sur le plan du commerce. Le brusque rebond enregistré au cours du trimestre a reflété une résorption de facteurs temporaires qui avaient beaucoup géné la croissance au trimestre précédent, notamment les perturbations de l'offre causées par le séisme au Japon et les arrêts nombreux dans la production d'énergie. Outre les facteurs temporaires, les fondamentaux économiques ont commencé à faiblir. Après trois années de fort appétit pour l'endettement, les ménages semblent prendre une pause. Les dépenses de consommation sont retombées à un niveau annuel moyen de 1,0 % au cours des derniers trimestres, après avoir gagné 3,3 % en 2010. Puisque les taux d'intérêt demeurent bas, l'emprunt devrait rester abordable et les ménages devraient avoir encore les moyens de soutenir la croissance économique. Toutefois, maintenant qu'ils se montrent plus prudents avant de contracter de nouvelles dettes, les consommateurs modéreront sans doute leurs dépenses. Par ailleurs, le Canada pourrait éprouver certaines difficultés économiques du fait essentiellement de certains facteurs externes comme la crise financière non encore résolue en Europe et la reprise timide de l'économie des États-Unis, deux forces qui, selon les prévisions, pèsent sur la croissance des exportations du Canada et sur les dépenses d'entreprises au pays. Dans l'ensemble, nous prévoyons une maigre croissance de 2,3 % de l'économie canadienne en 2011 et de 2 % en 2012, avant qu'elle n'atteigne un essor plus respectable de 2,6 % en 2013. Ce rythme de l'économie et les quelques risques internationaux qui planent sur l'économie mondiale devraient inciter la Banque du Canada à maintenir son taux de financement jusqu'au début de 2013.

## BÉNÉFICE NET PAR SECTEUR D'EXPLOITATION

(en pourcentage du bénéfice net total)

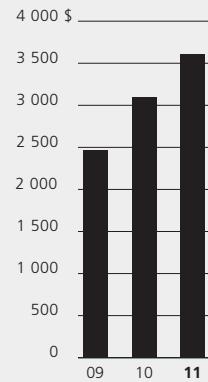


## Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comprennent les services bancaires aux particuliers et aux entreprises de la Banque au Canada, Financement auto TD au Canada ainsi que les activités d'assurance de la Banque. Sous la marque TD Canada Trust, les activités de détail offrent un éventail complet de produits et services financiers à environ 12 millions de particuliers et de petites entreprises.

**3 611 \$**  
(en millions de dollars canadiens)

### BÉNÉFICE NET



**47 %**  
(en pourcentage)

### RATIO D'EFFICIENCE

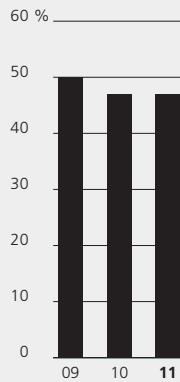


TABLEAU 16 REVENUS

(en millions de dollars canadiens)

	2011	2010	2009
Dépôts des particuliers	<b>2 753 \$</b>	2 534 \$	2 508 \$
Crédit à la consommation	<b>2 449</b>	2 435	2 175
Services bancaires aux entreprises	<b>2 238</b>	2 028	1 912
Prêts immobiliers garantis	<b>1 966</b>	2 017	1 515
Assurance, déduction faite des règlements	<b>1 259</b>	1 107	1 075
Divers <sup>1</sup>	<b>145</b>	250	264
<b>Total</b>	<b>10 810 \$</b>	10 371 \$	9 449 \$

<sup>1</sup> Les revenus divers comprennent les commissions internes sur les ventes de fonds communs de placement et d'autres produits de gestion de patrimoine et les revenus tirés des autres services en succursale. En 2011, un transfert de volumes interne a eu lieu entre les gammes de services, de sorte que les frais de change et les locations de coffrets de sûreté ont été reclassés hors de la catégorie Divers et répartis entre les diverses gammes de services.

## POINTS SAILLANTS

- Réalisation d'un bénéfice record de 3 611 millions de dollars, en hausse de 17 % par rapport à l'exercice précédent.
- Levier d'exploitation de 2 % et efficience annuelle record de 46,7 %.
- Solide volume de prêts, soutenu par une qualité de crédit stable.
- Investissement continu dans des secteurs de contact direct avec la clientèle dans le but d'améliorer davantage le service à la clientèle et la facilité d'accès. Ouverture de 170 nouvelles succursales depuis 2006, y compris 24 nouvelles succursales en 2011.
- Regroupement de nos activités de prêts automobiles existantes avec les activités acquises de Services financiers Chrysler.
- Reconnus comme un leader du secteur en matière d'excellence du service à la clientèle, comme en font foi les mentions suivantes :
  - Premier rang pour l'excellence du service à la clientèle parmi les cinq grandes banques au pays, selon Synovate, spécialistes en études de marché, pour la septième année de suite. Le classement de Synovate pour les prix récompensant les meilleurs services bancaires en 2011 se fonde sur un sondage réalisé au cours de l'exercice clos en août 2011 auprès d'un échantillon de 40 353 ménages représentatif au niveau régional et démographique de l'ensemble de la population canadienne. Appelé «indice de service à la clientèle», ce sondage est réalisé depuis 1987.
  - Premier rang du classement J.D. Power and Associates pour la satisfaction de la clientèle parmi les cinq grandes banques canadiennes, pour la sixième année d'affilée. Les résultats de 2011 sont le reflet des réponses de 12 740 clients des services bancaires de détail au Canada à un sondage mené en mars et en juin 2011 par J.D. Power and Associates, entreprise de services de renseignements à caractère commercial. TD Canada Trust a obtenu la note la plus élevée pour les six principaux critères de satisfaction de la clientèle, soit l'activité des comptes, les renseignements sur les comptes, l'offre de produits, la facilité, les frais et la résolution de problèmes.
- Croissance de 5 % des primes brutes souscrites par TD Assurance, et Compagnie d'assurances générales TD a conservé le premier rang du marché de l'assurance directe.

## ENJEUX DE 2011

- La faiblesse continue des taux d'intérêt a fait baisser les marges.
- Concurrence accrue entre les grandes banques canadiennes et les autres concurrents sur le marché des prêts hypothécaires résidentiels garantis, des cartes de crédit et des dépôts à terme.
- Désendettement des consommateurs dans les lignes de crédit.

## PROFIL DU SECTEUR

Les grandes banques du pays ainsi que quelques solides joueurs régionaux se livrent une vive concurrence dans le secteur des services bancaires personnels et commerciaux au Canada. La concurrence fait en sorte qu'il est devenu difficile de soutenir la croissance de la part de marché et de maintenir des avantages concurrentiels distinctifs à long terme. Il se joue également une vive concurrence entre les banques d'envergure et les sociétés de financement captives dans le secteur canadien du financement automobile. Pour continuer de réussir, il nous faut un service à la clientèle et une facilité d'accès exceptionnels et des pratiques rigoureuses en matière de gestion des risques et de gestion des frais. L'industrie canadienne de l'assurance de dommages aux particuliers compte un nombre relativement important de joueurs, chacun ayant une part de marché limitée. Le secteur de l'assurance de personnes au Canada et le marché de la réassurance à l'échelle internationale ont fait l'objet de nouveaux regroupements et ne comptent plus que quelques grandes entreprises.

## STRATÉGIE GLOBALE

La stratégie des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada se présente comme suit :

- Intégrer les éléments de l'expérience client confortable dans tout ce que nous faisons.
- Être reconnus comme un employeur de choix.
- Utiliser nos forces pour consolider les secteurs sous-représentés.
- Simplifier les activités afin d'être un moteur efficace de croissance des revenus.
- Investir dans l'avenir pour dégager un rendement supérieur des bénéfices de façon constante.

**TABLEAU 17 SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011	2010	2009
Revenu d'intérêts net	7 320 \$	7 134 \$	6 348 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 490	3 237	3 101
Total des revenus	10 810	10 371	9 449
Provision pour pertes sur créances	820	1 046	1 155
Frais autres que d'intérêts	5 052	4 934	4 725
<b>Bénéfice net – comme présenté</b>	<b>3 611 \$</b>	<b>3 095 \$</b>	<b>2 472 \$</b>
<b>Principaux volumes et ratios</b>			
Rendement du capital investi	39,0 %	33,4 %	28,1 %
Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés)	2,77	2,92	2,90
Ratio d'efficience	46,7	47,6	50,0
Nombre de succursales de détail au Canada	1 150	1 127	1 116
Nombre moyen d'équivalents temps plein	34 560	34 108	32 725

## REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont affiché un bénéfice net record pour l'exercice de 3 611 millions de dollars, en hausse de 516 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à l'exercice précédent. Le rendement du capital investi pour l'exercice s'est établi à 39,0 %, contre 33,4 % pour l'exercice précédent.

Les revenus pour l'exercice ont atteint 10 810 millions de dollars, soit une progression de 439 millions de dollars, ou 4 % (6 % compte non tenu des transferts entre les secteurs), comparativement à l'exercice précédent, en raison surtout d'une forte croissance des volumes, ainsi que de solides revenus d'assurance attribuables à une croissance robuste des primes et à une amélioration des résultats en matière de sinistres. La marge sur les actifs productifs moyens a diminué de 15 pdb pour s'établir à 2,77 % en regard de l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable aux faibles taux d'intérêt, aux prix concurrentiels et à la composition du portefeuille. Les prêts immobiliers garantis, les prêts aux entreprises, les prêts automobiles, les dépôts de particuliers et d'entreprises, ainsi que l'assurance ont affiché une forte croissance des volumes. Le volume des prêts immobiliers garantis, y compris les actifs titrisés, a augmenté de 14,8 milliards de dollars, ou 8 %. Le volume des prêts automobiles a progressé de 2,2 milliards de dollars, ou 22 %, avec l'acquisition de Services financiers Chrysler, dont l'apport a été de 0,4 milliard de dollars. Le volume des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 3,6 milliards de dollars, ou 11 %. Le volume des dépôts de particuliers a monté de 4,6 milliards de dollars, ou 4 %, et celui des dépôts d'entreprises, de 6,2 milliards de dollars, ou 11 %. Les primes brutes sur les assurances souscrites se sont accrues de 166 millions de dollars, ou 5 %.

La provision pour pertes sur créances pour l'exercice a atteint 820 millions de dollars, soit une baisse de 226 millions de dollars, ou 22 % (16 %, compte non tenu des transferts entre les secteurs), par rapport à l'exercice précédent, grâce surtout à une amélioration du rendement du portefeuille de crédit et à de meilleures stratégies de recouvrement. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a atteint 786 millions de dollars, soit une diminution de 164 millions de dollars (111 millions de dollars compte non tenu des transferts entre les secteurs), ou 17 %, et la provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a été de 34 millions de dollars, soit une réduction de 63 millions de dollars, ou 65 %. La provision pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume de crédit, s'est établie à 0,31 %, soit un recul de 12 pdb en regard de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets ont atteint 596 millions de dollars, en hausse de 44 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Les prêts douteux nets exprimés en pourcentage ont représenté 0,22 % du total des prêts, ce qui se compare au niveau du 31 octobre 2010.

Les frais autres que d'intérêts pour l'exercice ont été de 5 052 millions de dollars, en hausse de 118 millions de dollars, ou 2 % (3 %, compte non tenu des transferts entre les secteurs), en regard de l'exercice précédent, en raison surtout des investissements continus dans le secteur.

Le nombre moyen d'ETP a augmenté de 452, ou 1 %. Le ratio d'efficience s'est amélioré pour atteindre un niveau record de 46,7 %, en regard de 47,6 % à l'exercice précédent.

## PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

### Services bancaires aux particuliers

- Dépôts de particuliers – En 2011, la Banque a continué de profiter de sa position sur le marché pour dégager une forte croissance des volumes. Bien que la concurrence à l'égard des comptes ait été en croissance, la Banque a maintenu la plus grande part de marché et a continué à accroître le nombre net de comptes actifs.
- Prêts à la consommation – Croissance modeste des prêts à la consommation et des soldes de cartes de crédit, une gestion de comptes efficace et l'acquisition de comptes ayant contribué à compenser le ralentissement de la demande des consommateurs.
- Prêts immobiliers garantis – Le souci que les consommateurs ont accordé à la gestion de leur endettement a contribué à une croissance robuste, en dépit d'un léger ralentissement, en 2011. Malgré le contexte difficile, la Banque a maintenu la plus grande part de marché.
- Financement auto TD au Canada – Croissance continue grâce surtout à de solides ventes d'automobiles.

### Services bancaires aux entreprises

- Services bancaires commerciaux – L'investissement continu dans les nouvelles succursales, les ressources en contact direct avec les clients et les outils de vente s'est traduit par un accroissement important des volumes et des gains de part de marché pour tous les produits, particulièrement les dépôts, qui ont enregistré une croissance à deux chiffres. La conjoncture économique s'étant stabilisée, les pertes sur créances ont baissé par rapport à l'exercice précédent.
- Services bancaires aux petites entreprises – La clientèle a continué de croître au cours de l'exercice, ce qui a donné lieu à une forte augmentation du volume des dépôts. Le secteur a continué d'investir dans l'ajout de conseillers auprès des petites entreprises en succursale, de même que dans des outils de vente pour permettre à l'équipe de vente de mieux servir les clients.
- Services aux commerçants – Nous offrons des solutions aux points de vente pour les opérations effectuées par carte de débit et de crédit, et ce, dans plus de 100 000 établissements de commerce partout au pays. Les volumes d'affaires et les revenus ont continué d'augmenter en 2011 du fait de l'accroissement des dépenses, des avantages continus tirés de l'acquisition en 2010 du portefeuille de clients MasterCard auprès de First Data et du déploiement d'une équipe de vente directe spécialisée pour ces services.

### Assurance

- Compagnie d'assurances générales TD – La solide croissance de l'unité dans notre secteur de l'assurance destinée aux groupes d'affinités et une révision de la tarification de nos activités d'assurance directe ont donné lieu à une forte croissance des primes, lesquelles, parallèlement à une meilleure gestion des réclamations, ont considérablement amélioré les bénéfices, ce qui a renforcé la position de TD Assurance à titre de chef de file de l'assurance automobile et habitation pour les particuliers et de l'assurance directe destinée aux groupes d'affinités au Canada.
- TD Vie et Santé – Une robuste croissance des primes liée à la prestation de solutions d'assurance vie et soins de santé à plus de trois millions de Canadiens et une gestion serrée des frais se sont traduites par une solide croissance des bénéfices. TD Assurance offre une gamme complète de produits pour répondre aux besoins des clients, dont l'assurance voyages, l'assurance temporaire, l'assurance pour maladies graves et l'assurance prêts, prêts hypothécaires et cartes de crédit.

## PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2012

À l'approche de 2012, les services bancaires personnels et commerciaux au Canada bénéficient d'une bonne dynamique, compte tenu de leur position de chef de file pour les heures d'ouverture des succursales, des investissements réguliers faits dans l'équipe de vente, de leur part de marché croissante pour la banque d'affaires et de l'apport provenant de l'acquisition faite auprès de la MBNA. Toutefois, la baisse des marges et le ralentissement de la croissance des services bancaires aux particuliers sous-jacents seront des défis de taille nuisant à la croissance des revenus. Nous prévoyons que les taux de pertes sur créances dans le secteur de détail resteront relativement stables en 2012 et que les pertes sur créances dans le secteur commercial augmenteront pour atteindre des niveaux plus normalisés. Tout en contenant rigoureusement les frais d'exploitation, nous continuons de faire des investissements judicieux dans l'entreprise. Dans l'ensemble, nous prévoyons que la croissance des bénéfices sera modérée.

Nos principales priorités pour 2012 sont les suivantes :

- Étendre notre position de chef de file pour le service à la clientèle et la facilité d'accès.
- Créer une expérience de service à la clientèle intégrée dans tous les canaux.
- Atténuer l'incidence de la croissance ralentie en améliorant l'efficience par la rationalisation et la simplification des technologies, processus et contrôles.
- Continuer de développer les secteurs sous-représentés et de cerner de nouvelles sources de revenus.
- Atteindre des objectifs d'intégration de MBNA Canada pour l'année un.

## Gestion de patrimoine

En offrant des services de placement direct, de services-conseils et de services de gestion d'actifs, Gestion de patrimoine TD aide notre clientèle de particuliers et d'institutions à bâtir et à préserver leur patrimoine et à planifier la transition.

**189 \$**

(en milliards de dollars canadiens)

**ACTIFS GÉRÉS<sup>1</sup>**

**241 \$**

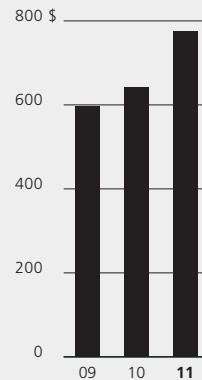
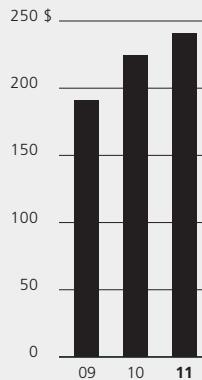
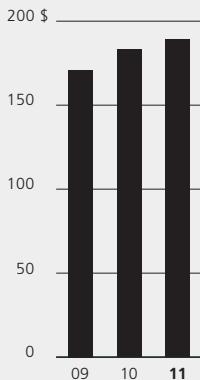
(en milliards de dollars canadiens)

**ACTIFS ADMINISTRÉS<sup>2</sup>**

**776 \$**

(en millions de dollars canadiens)

**BÉNÉFICE NET**



**TABLEAU 18 REVENUS<sup>3,4</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

Services de placement direct  
Services-conseils  
Gestion d'actifs

**Total des activités mondiales de gestion de patrimoine**

	2011	2010	2009
Services de placement direct	893 \$	778 \$	742 \$
Services-conseils	1 056	923	820
Gestion d'actifs	830	756	643
<b>Total des activités mondiales de gestion de patrimoine</b>	<b>2 779 \$</b>	<b>2 457 \$</b>	<b>2 205 \$</b>

<sup>1</sup> Actifs gérés : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de fonds communs de placement TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations.

<sup>2</sup> Actifs administrés : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients).

<sup>3</sup> Exclut la participation de la Banque dans TD Ameritrade.

<sup>4</sup> Certains revenus sont présentés déduction faite des cessions internes.

## POINTS SAILLANTS

- Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine, qui s'est établi à 776 millions de dollars, marque une hausse de 21 % par rapport à celui de 2010, tandis que celui des activités mondiales de gestion de patrimoine, qui excluent TD Ameritrade, a monté de 27 %. L'apport aux bénéfices de la participation de la Banque dans TD Ameritrade a été de 207 millions de dollars pour l'exercice, soit 7 % de plus qu'à l'exercice précédent.
- Les activités mondiales de gestion de patrimoine ont connu un exercice record au chapitre des bénéfices, le bénéfice net ayant atteint 569 millions de dollars. Malgré le contexte économique difficile, tous les secteurs ont affiché une bonne croissance et dégagé de solides résultats.
- Les actifs administrés des activités mondiales de gestion de patrimoine, qui s'élevaient à 241 milliards de dollars au 31 octobre 2011, ont augmenté de 16 milliards de dollars, ou 7 %, en regard du 31 octobre 2010. Les actifs gérés de 189 milliards de dollars au 31 octobre 2011 ont augmenté de 6 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport au 31 octobre 2010, sous l'effet principalement des nouveaux actifs nets de clients.
- L'entreprise canadienne spécialisée dans le placement direct a solidifié sa position dominante du marché au Canada, tant pour le volume des actifs et que pour celui des opérations. Au Royaume-Uni, notre entreprise de courtage spécialisée dans le placement direct a conservé le premier rang du marché pour ce qui est du nombre d'opérations par jour.
- Nos entreprises qui offrent des services traditionnels et de placement direct se sont classées au deuxième rang parmi les banques canadiennes selon les résultats du sondage sur la satisfaction de la clientèle de J.D. Power and Associates pour 2011.
- Nos entreprises de conseils au Canada ont atteint un nouveau jalon en dépassant les 100 milliards de dollars d'actifs administrés, et ce malgré la volatilité des marchés. Les clients continuent de faire le choix d'ouvrir de nouveaux comptes chez nous, augmentant ainsi la croissance de nos actifs.
- Les Fonds Mutuels TD ont lancé les fonds à rendement cible en septembre 2011, une première pour le secteur canadien des fonds communs de placement. Ces fonds misent sur une approche de placement fondée sur le résultat ultime en cherchant à procurer trois avantages clés : 1) une protection contre l'inflation; 2) une volatilité réduite; et 3) un rendement cible défini.
- Gestion de Placements TD Inc. (GPTD), le gestionnaire des Fonds Mutuels TD, a reçu des prix de Lipper Fund Awards Canada pour son excellente performance au cours des dix dernières années, et le Fonds de moyennes sociétés américaines TD (série Investisseurs) a obtenu le prix du meilleur rendement sur cinq ans et sur dix ans.
- GPTD a lancé deux fonds institutionnels à faible volatilité. Ces fonds se distinguent sur le marché puisqu'ils tentent de fournir des rendements sur les marchés boursiers, avec une volatilité réduite.

## ENJEUX DE 2011

- Les actifs administrés et les actifs gérés ont subi l'incidence négative, dans la seconde moitié de 2011, du ralentissement de la croissance économique mondiale, des problèmes liés à la dette souveraine en Europe et des négociations sur le relèvement du plafond de la dette aux États-Unis.
- Les bas taux d'intérêt et l'incertitude économique qui ont prévalu tout au long de l'année ont posé des défis pour la croissance des revenus.

## PROFIL DU SECTEUR

Gestion de patrimoine TD exerce ses activités dans trois régions géographiques : le Canada, les États-Unis et l'Europe. Au Canada, la concurrence est extrêmement vive et comprend les grandes banques, les grandes compagnies d'assurance et les compagnies monogammes de gestion de patrimoine. La TD est un leader du marché du placement direct et de la gestion d'actifs, et sa part de marché des activités de conseil est en croissance. Compte tenu du niveau de concurrence au Canada, notre réussite est fonction de notre capacité à différencier notre expérience client dans nos activités de placement direct et à fournir des solutions de placement et des conseils visant à gérer l'accumulation et la préservation du patrimoine de même que la transition de façon à répondre aux besoins des clients.

Aux États-Unis, le secteur de la gestion de patrimoine est vaste mais fragmenté et englobe les banques, les sociétés de fonds communs de placement et les courtiers à escompte. Du Maine jusqu'à la Floride, la Banque rivalise avec des banques nationales et régionales, ainsi qu'avec des maisons de courtage.

Au Royaume-Uni et en Europe, le secteur est dominé par de solides joueurs régionaux qui ont rarement une présence ou notoriété paneuropéenne. La TD soutient la concurrence en offrant des services de placement direct dans de multiples monnaies et devises à l'intention des investisseurs de détail et des services de garde et de compensation à des sociétés clientes.

## STRATÉGIE GLOBALE

### *Placement direct à l'échelle mondiale*

- Devenir chef de file au moyen d'un service insurpassable et d'une fonctionnalité intuitive.

### *Activités de conseils en Amérique du Nord*

- Offrir des services complets de planification pour les placements et le patrimoine de façon à répondre aux besoins des clients pré-retraités et retraités quant à la préservation et à la transition de leur patrimoine.
- Continuer à consolider les relations de recommandation d'affaires avec les partenaires des services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis.
- Mettre l'accent sur les catégories de clients ayant des besoins de placement particuliers.

### *Gestion de placements*

- Pousser la pénétration des canaux, amplifier les relations institutionnelles et étendre l'accès aux actions internationales.

TABLEAU 19 GESTION DE PATRIMOINE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011	2010	2009
<b>Activités mondiales de gestion de patrimoine</b>			
Revenu d'intérêts net	423 \$	336 \$	270 \$
Revenus autres que d'intérêts	2 356	2 121	1 935
Total des revenus	2 779	2 457	2 205
Frais autres que d'intérêts	1 989	1 813	1 701
<b>Bénéfice net</b>			
Activités mondiales de gestion de patrimoine	569	447	345
TD Ameritrade	207	194	252
<b>Total – Gestion de patrimoine</b>	<b>776 \$</b>	<b>641 \$</b>	<b>597 \$</b>
<b>Principaux volumes et ratios – Activités mondiales de gestion de patrimoine</b>			
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	241 \$	225 \$	191 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	189	183	171
Rendement du capital investi (Total – Gestion de patrimoine)	18,4 %	14,5 %	12,8 %
Ratio d'efficience	71,6 %	73,8 %	77,1 %
Nombre moyen d'équivalents temps plein	7 239	7 043	6 864

**REVUE DU RENDEMENT FINANCIER**

Le bénéfice net de Gestion de patrimoine pour l'exercice s'est établi à 776 millions de dollars, soit une hausse de 135 millions de dollars, ou 21 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net de la division mondiale de gestion de patrimoine, compte non tenu de TD Ameritrade, a été de 569 millions de dollars, soit une hausse de 122 millions de dollars, ou 27 %, entraînée par la croissance de l'ensemble des gammes de services. La participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade a généré un bénéfice net de 207 millions de dollars, en hausse de 13 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse s'explique par la croissance du bénéfice d'exploitation de TD Ameritrade, partiellement neutralisée par l'appréciation du dollar canadien. Pour son exercice clos le 30 septembre 2011, TD Ameritrade a affiché un bénéfice net de 638 millions de dollars US, soit une hausse de 46 millions de dollars US, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Le rendement du capital investi de Gestion de patrimoine a été de 18,4 %, contre 14,5 % à l'exercice précédent.

Les revenus pour l'exercice ont atteint 2 779 millions de dollars, soit une augmentation de 322 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse des revenus tirés des activités de gestion d'actifs et de conseils est principalement attribuable à la croissance des actifs moyens de clients qui a fait grimper les revenus provenant des commissions. Les revenus tirés des services de placement direct ont augmenté sous l'effet d'une hausse du revenu d'intérêts net liée surtout à l'amélioration de la marge d'intérêt nette, de l'augmentation des dépôts de clients et des prêts sur marge consentis aux clients, ainsi que de la montée des revenus de négociation attribuable aux volumes de négociation accus.

Les frais autres que d'intérêts pour l'exercice ont été de 1 989 millions de dollars, en hausse de 176 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des coûts variables qui est attribuable à la croissance des revenus entraînée par les niveaux d'actifs plus élevés dans les activités de conseils et de gestion d'actifs, à l'augmentation de la charge de rémunération associée à la hausse du nombre moyen de postes ETP, à l'accroissement des investissements dans l'infrastructure pour soutenir la croissance du secteur et aux coûts non récurrents liés à des projets.

Le nombre moyen d'ETP pour l'exercice s'est accru de 196, ou 3 %, en regard de l'exercice précédent. Le nombre d'ETP s'est accru notamment pour le personnel de soutien nécessaire à la croissance de l'infrastructure et de l'entreprise et pour le personnel en contact direct avec la clientèle. Le ratio d'efficience pour l'exercice s'est amélioré, passant de 73,8 % à l'exercice précédent à 71,6 %.

Les actifs administrés s'établissaient à 241 milliards de dollars au 31 octobre 2011, soit une progression de 16 milliards de dollars, ou 7 %, par rapport au 31 octobre 2010 qui a été essentiellement amenée par l'ajout net de nouveaux actifs de clients. Les actifs gérés, qui totalisaient 189 milliards de dollars au 31 octobre 2011, ont progressé de 6 milliards de dollars, ou 3 %, par rapport au 31 octobre 2010.

**TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION**

Au 31 octobre 2011, la participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 44,96 % (43,76 % au 31 juillet 2011 et 45,93 % au 31 octobre 2010) des actions émises et en circulation de TD Ameritrade.

Le 6 août 2010 et le 31 octobre 2011, la convention des actionnaires a été modifiée dans chacun des cas de façon à ce que : i) la Banque ait jusqu'au 24 janvier 2014 pour ramener à 45 % sa participation dans TD Ameritrade si celle-ci est supérieure à 45 % par suite de rachats autorisés d'actions ordinaires par TD Ameritrade; ii) la Banque soit tenue d'entreprendre la réduction de sa participation dans TD Ameritrade et de la poursuivre tant que la Banque pourra se prévaloir d'un cours par action de TD Ameritrade égal ou supérieur à la valeur comptable moyenne par action de TD Ameritrade alors applicable pour la Banque; et iii) dans le cadre d'un rachat d'actions par TD Ameritrade, la participation de la Banque dans TD Ameritrade ne dépasse pas 48 %.

Conformément à ses intentions annoncées antérieurement, la Banque a vendu 17,3 millions d'actions de TD Ameritrade au cours de l'exercice et a comptabilisé un gain de 8,1 millions de dollars sur cette vente.

Les états financiers condensés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés déposés auprès de la SEC, sont présentés comme suit :

TABLEAU 20 BILAN CONSOLIDÉ CONDENSÉ

(en millions de dollars américains)	2011	2010	Aux 30 sept.
<b>Actif</b>			
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	834 \$	1 208 \$	
Montants à recevoir des clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses	8 059	7 394	
Autres actifs	8 233	6 125	
<b>Total de l'actif</b>	<b>17 126 \$</b>	<b>14 727 \$</b>	
<b>Passif</b>			
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	1 710 \$	1 934 \$	
Montants à payer aux clients	8 979	6 810	
Autres passifs	2 321	2 211	
<b>Total du passif</b>	<b>13 010</b>	<b>10 955</b>	
<b>Avoir des actionnaires</b>	<b>4 116</b>	<b>3 772</b>	
<b>Total du passif et de l'avoir des actionnaires</b>	<b>17 126 \$</b>	<b>14 727 \$</b>	

TABLEAU 21 ÉTAT DES RÉSULTATS CONSOLIDÉ CONDENSÉ

(en millions de dollars américains)

Pour les exercices clos les  
30 sept. 2011 30 sept. 2010

<b>Revenus</b>			
Revenu d'intérêts net		492 \$	422 \$
Revenus tirés des commissions et autres revenus		2 271	2 139
Total des revenus		2 763	2 561
<b>Frais d'exploitation</b>			
Salaires et avantages sociaux		675	622
Divers		1 040	974
Total des frais d'exploitation		1 715	1 596
<b>Autres frais</b>			
<b>Bénéfices avant impôts</b>			
Charge d'impôts sur les bénéfices		1 017	912
<b>Bénéfice net<sup>1</sup></b>		379	320
Bénéfice par action – de base		638 \$	592 \$
Bénéfice par action – dilué		1,12 \$	1,01 \$
		1,11 \$	1,00 \$

<sup>1</sup> La quote-part de la Banque du bénéfice net de TD Ameritrade est assujettie à des rajustements liés à l'amortissement des actifs incorporels.

## PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

### Activités mondiales de placement direct

- TD Waterhouse Direct Investing offre une gamme complète de produits et de services aux investisseurs de détail autonomes et aux conseillers en placement de même qu'aux sociétés clientes par l'intermédiaire du secteur Services institutionnels. TD Waterhouse est le plus grand courtier à escompte du Canada sur le plan des actifs administrés et du volume d'opérations. TD Waterhouse International offre des services de placement direct en multiples monnaies et devises à l'intention des investisseurs de détail et des services de garde et de compensation à des sociétés clientes au Royaume-Uni et en Europe. Cette entreprise est un leader du marché et se classe au premier rang pour le nombre d'opérations par jour au Royaume-Uni, et a établi une présence en Irlande et dans d'autres régions d'Europe.

### Activités de conseils en Amérique du Nord

- Intégrés et étroitement alignés sur les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis, les activités de conseils de la TD (Planification financière TD Waterhouse, Conseils de placements privés TD Waterhouse et Groupe Clientèle Privée) forment une organisation jouissant d'une masse critique qui répond aux besoins des clients en matière de pré-retraite et de retraite. Chacune des entreprises de conseils s'adresse à un secteur distinct et offre une proposition de valeur précise qui correspond aux niveaux d'actifs des clients et à la complexité de leurs besoins. Ensemble, elles fournissent des solutions de placement et des conseils aux clients visant à gérer l'accumulation de leurs actifs de même que la préservation et la transition de leur patrimoine.

### Gestion de placements

- Gestion de Placements TD (GPTD) est l'un des principaux gestionnaires de placements qui offrent des services de placement à des investisseurs institutionnels et de détail. Au Canada, Fonds Mutuals TD offre l'une des gammes les plus diversifiées de fonds communs de placement et de portefeuilles gérés de façon professionnelle. Les activités de placements institutionnels de GPTD dominent le marché au Canada. Les deux unités travaillent en étroite collaboration avec les activités de gestion de patrimoine pour aligner le montage et la création des produits, les ventes de gros et la distribution.

## PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2012

La volatilité des marchés et l'incertitude économique qui ont caractérisé la seconde moitié de 2011 devraient perdurer jusqu'au début de 2012, sans signe de stabilisation à court terme. Les taux d'intérêt devraient demeurer bas tout au long de 2012, maintenant une pression sur les marges. Malgré ces défis économiques externes, nos facteurs fondamentaux sont solides et nos perspectives de croissance demeurent positives à l'approche de notre exercice 2012.

### Nos principales priorités pour 2012 sont les suivantes :

- Rester le chef de file des activités de placement direct en proposant de nouvelles solutions clients et en améliorant notre service.
- Accroître notre part de marché pour nos activités de conseils au moyen d'outils de planification et de rehaussement de l'expérience client.
- Tirer parti de nos partenariats au sein de la Banque.
- Mettre l'accent sur les catégories de clients qui ont des besoins financiers particuliers.
- Mettre à profit l'excellence de nos capacités de gestion de placements institutionnels pour décrocher de nouveaux mandats face à nos concurrents.
- Améliorer nos capacités fonctionnelles et notre technologie pour accroître encore l'efficience de la plateforme de gestion de patrimoine et donner un service à la clientèle insurpassable.

## Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis offre, sous la marque TD Bank, America's Most Convenient Bank, une gamme complète de services bancaires à plus de 7 millions de clients, dont des particuliers, des entreprises et des gouvernements.

**1 255 \$**

(en millions de dollars canadiens)

**BÉNÉFICE NET**

**61 %**

(en pourcentage)

**RATIO D'EFFICIENCE**

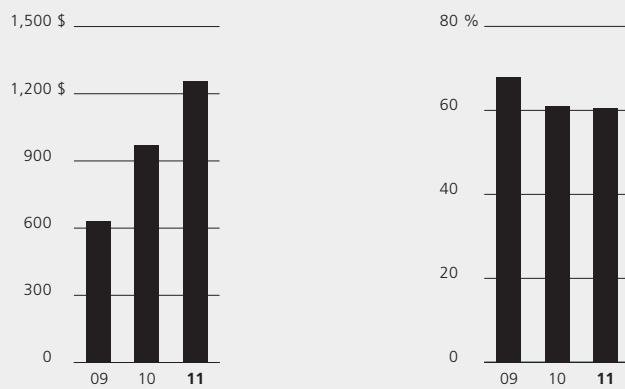


TABLEAU 22 **ACTIFS<sup>1</sup>**

(en millions de dollars)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
Prêts à la consommation	<b>34 993 \$</b>	24 026 \$	20 371 \$	<b>35 109 \$</b>	23 550 \$	18 900 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	<b>43 146</b>	41 545	36 108	<b>43 289</b>	40 722	33 500
Titres de créance classés comme prêts <sup>2</sup>	<b>3 804</b>	5 054	7 900	<b>3 817</b>	4 954	7 302
Titres de placement	<b>42 541</b>	36 590	27 998	<b>41 682</b>	35 866	25 879
Autres actifs	<b>3 467</b>	11 164	12 261	<b>3 478</b>	10 943	11 333
<b>Total</b>	<b>127 951 \$</b>	118 379 \$	104 638 \$	<b>127 375 \$</b>	116 035 \$	96 914 \$

<sup>1</sup> Exclusion faite de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels.

<sup>2</sup> Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclasées dans la catégorie des prêts.

## POINTS SAILLANTS

- Réalisation d'un bénéfice comme présenté de 1 275 millions de dollars US et d'un bénéfice rajusté de 1 345 millions de dollars US, soit des hausses respectives de 35 % et de 33 %, dans un contexte d'exploitation difficile.
- Bénéfices rajustés records.
- Gain de part de marché rentable tant pour les prêts que pour les dépôts, tout en maintenant une excellente qualité du crédit.
- Croissance interne des prêts d'environ 6,8 milliards de dollars US, ou 13 %, et des dépôts de 9,3 milliards de dollars US, ou 13 %, depuis l'exercice précédent (17,7 milliards de dollars US, ou 30 %, et 25,9 milliards de dollars US, ou 19 %, y compris les acquisitions de South Financial et de Services financiers Chrysler et les dépôts de gouvernements et les comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade), pendant un important ralentissement économique.
- Intégration réussie de South Financial au cours de 2011.
- Maintien du leadership pour le service à la clientèle et la facilité d'accès grâce à nos heures d'ouverture plus étendues que celles de nos concurrents dans nos marchés, du Maine jusqu'à la Floride.
- Investissement soutenu dans la croissance de l'entreprise qui s'est traduit par l'ouverture de 37 nouvelles succursales au cours de l'exercice 2011.
- Amélioration de la qualité des actifs dans le portefeuille en cours, rendement des portefeuilles de prêts acquis ayant subi une perte de valeur toujours conforme à nos attentes.

## ENJEUX DE 2011

- Modifications de lois et de règlements ayant une incidence sur le contexte d'exploitation, les produits et les caractéristiques économiques de TD Bank.
- Environnement soutenu de bas taux d'intérêt qui a eu des répercussions sur les marges des dépôts.
- Demande de prêts amoindrie étant donné la lenteur de la reprise économique et la stagnation prolongée du marché de l'emploi.
- Concurrence accrue exerçant une pression sur les marges.

## PROFIL DU SECTEUR

Le secteur bancaire américain a été marqué par un nombre important de regroupements ces dernières années. Le marché des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est très concurrentiel dans tous les secteurs d'activité. TD Bank subit une concurrence féroce de la part d'autres banques et d'institutions financières comme les caisses d'épargne, les sociétés de crédit, les coopératives d'épargne et de crédit ainsi que d'autres prestataires de services financiers. Les facteurs clés de la rentabilité sont l'établissement et le maintien de relations durables avec les clients en se positionnant comme chef de file pour la facilité d'accès et le service à la clientèle dans les régions où nous menons nos activités, une gestion des risques efficace, des prix raisonnables, l'emploi de technologies pour fournir aux clients des produits et des services partout et en tout temps, l'expansion des activités rémunérées à la commission et le contrôle efficace des frais d'exploitation.

## STRATÉGIE GLOBALE

La stratégie des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis se présente comme suit :

- Continuer à accroître notre part de marché tout en contrôlant les dépenses.
- Conformer le secteur aux changements réglementaires, à des coûts et à un rythme appropriés.
- Optimiser l'entreprise, notamment rendre nos services bancaires de détail et commerciaux plus intéressants encore pour les clients de TD Ameritrade, améliorations de la productivité.
- Poursuivre le développement de fonctionnalités et de capacités de grande banque.
- Gérer la qualité des actifs.
- Optimiser le bilan et la structure du capital et faire croître les actifs en vue du déploiement de liquidités excédentaires.
- Réaliser des acquisitions et les intégrations connexes et saisir les synergies.

TABLEAU 23 | SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
Revenu d'intérêts net	<b>4 286 \$</b>	3 579 \$	3 607 \$	<b>4 347 \$</b>	3 451 \$	3 093 \$
Revenus autres que d'intérêts	<b>1 402</b>	1 180	1 117	<b>1 425</b>	1 140	960
Total des revenus	<b>5 688</b>	4 759	4 724	<b>5 772</b>	4 591	4 053
Provision pour pertes sur créances – prêts	<b>513</b>	615	698	<b>520</b>	592	601
Provision pour pertes sur créances – titres de créance classés comme prêts	<b>75</b>	31	250	<b>75</b>	29	209
Provision pour pertes sur créances – prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1</sup>	<b>78</b>	–	–	<b>82</b>	–	–
Provision pour pertes sur créances – total	<b>666</b>	646	948	<b>677</b>	621	810
Frais autres que d'intérêts – comme présentés	<b>3 446</b>	2 910	3 213	<b>3 495</b>	2 805	2 763
Frais autres que d'intérêts – rajustés	<b>3 333</b>	2 803	2 785	<b>3 379</b>	2 702	2 390
<b>Bénéfice net – comme présenté</b>	<b>1 256</b>	973	633	<b>1 275</b>	941	541
<b>Rajustements pour les éléments à noter<sup>2</sup>:</b>						
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	<b>69</b>	69	276	<b>70</b>	67	240
<b>Bénéfice net – rajusté</b>	<b>1 325 \$</b>	1 042 \$	909 \$	<b>1 345 \$</b>	1 008 \$	781 \$
<b>Principaux volumes et ratios</b>						
Rendement du capital investi	<b>7,5 %</b>	5,8 %	4,5 %	<b>7,5 %</b>	5,8 %	4,5 %
Ratio d'efficience – comme présenté	<b>60,6 %</b>	61,1 %	68,0 %	<b>60,6 %</b>	61,1 %	68,0 %
Ratio d'efficience – rajusté	<b>58,6 %</b>	58,9 %	59,0 %	<b>58,6 %</b>	58,9 %	59,0 %
Marge sur actifs productifs moyens (équivalence fiscale) <sup>3</sup>	<b>3,63 %</b>	3,49 %	3,52 %	<b>3,63 %</b>	3,49 %	3,52 %
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	<b>1 281</b>	1 269	1 028	<b>1 281</b>	1 269	1 028
Nombre moyen d'équivalents temps plein	<b>24 193</b>	19 952	19 594	<b>24 193</b>	19 952	19 594

<sup>1</sup> Comprend tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

<sup>2</sup> Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» du présent document.

<sup>3</sup> Les dépôts moyens et la marge sur les actifs productifs moyens excluent l'incidence liée aux comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade. Les comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade sont décrits à la note 29 afférente aux états financiers consolidés de 2011.

## REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

En dollars canadiens, le bénéfice net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis pour l'exercice s'est établi à 1 256 millions de dollars, en hausse de 283 millions de dollars, ou 29 %, et le bénéfice net rajusté a été de 1 325 millions de dollars, en hausse de 283 millions de dollars, ou 27 %, par rapport à l'exercice précédent. En dollars américains, le bénéfice net comme présenté s'est établi à 1 275 millions de dollars, en hausse de 334 millions de dollars, ou 35 %, et le bénéfice net rajusté a atteint 1 345 millions de dollars US, en hausse de 337 millions de dollars US, ou 33 %. La hausse tient essentiellement à l'augmentation des revenus de base tirés des commissions, à l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts et à la baisse de la provision pour pertes sur créances, en partie annulés par la montée des frais et par l'incidence de la Regulation E sur les frais de découverts. Le bénéfice net rajusté pour l'exercice considéré et l'exercice précédent ne tient pas compte des frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions. Le rendement du capital investi a atteint 7,5 % pour l'exercice contre 5,8 % pour l'exercice précédent. Le 1<sup>er</sup> avril 2011, la Banque a acquis la totalité des titres de participation en circulation de Services financiers Chrysler pour une contrepartie au comptant d'environ 6,4 milliards de dollars. Au 1<sup>er</sup> avril 2011, l'acquisition ajoutait un montant net de 3,1 milliards de dollars de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, 7,3 milliards de dollars de prêts, 2,2 milliards de dollars d'autres actifs et 6,5 milliards de dollars de passifs.

En dollars américains, les revenus de l'exercice se sont élevés à 5 772 millions de dollars US, soit 1 181 millions de dollars US, ou 26 %, de plus qu'à l'exercice précédent, ce qui s'explique par l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts, l'augmentation des revenus tirés des commissions et l'incidence des acquisitions. La marge sur les actifs productifs moyens pour l'exercice a augmenté de 14 pdb comparativement à l'exercice précédent pour s'établir à 3,63 %, étant donné que les marges accrues sur les portefeuilles acquis ont été compensées en partie par l'incidence des bas taux d'intérêt.

Le total de la provision pour pertes sur créances pour l'exercice a atteint 677 millions de dollars US, soit une hausse de 56 millions de dollars US, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout des portefeuilles de prêts acquis. La provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, exprimée en pourcentage du volume de prêts, s'est établie à 0,76 %, soit une baisse de 32 pdb par rapport à l'exercice précédent. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, se sont inscrits à 1 144 millions de dollars US, soit une baisse de 47 millions de dollars US, ou 4 %, en regard de l'exercice précédent, en raison du bas niveau des nouveaux prêts douteux et de l'amélioration continue de la qualité du crédit. Au 31 octobre 2011, les prêts acquis ayant subi une perte de valeur totalisaient 5,6 milliards de dollars US et les titres de créance douteux nets classés comme prêts étaient de 1,4 milliard de dollars US, contre respectivement 6,9 milliards de dollars US et 1,0 milliard de dollars US au 31 octobre 2010. Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour l'exercice ont été de 3 495 millions de dollars US, une hausse de 690 millions de dollars US, ou 25 %, par rapport à l'exercice précédent. Sur une base rajustée, compte non tenu des éléments à noter au titre des frais d'intégration et de restructuration, les frais autres que d'intérêts se sont établis à 3 379 millions de dollars US, soit une augmentation de 677 millions de dollars US, ou 25 %, induite par les acquisitions (The South Financial Group et Services financiers Chrysler), les investissements dans les nouvelles succursales, les investissements dans l'infrastructure et des facteurs économiques et réglementaires.

Le nombre moyen de postes ETP pour l'exercice a monté de 4 241, ou 21 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par l'ouverture de nouvelles succursales et par les acquisitions, en partie neutralisées par les synergies et les regroupements de succursales. Le ratio d'efficience comme présenté pour l'exercice s'est amélioré pour s'établir à 60,6 %, contre 61,1 % à l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté pour l'exercice s'est amélioré de 30 pdb en regard de l'exercice précédent.

## PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

### Services bancaires aux particuliers

- Dépôts des particuliers – Promotion soutenue reposant sur notre réputation de «banque américaine la plus pratique» en ouvrant 37 nouvelles succursales à l'exercice 2011. Forte croissance sur douze mois induite par les succursales existantes et une offre de produits concurrentiels.
- Prêts à la consommation – Les principaux produits offerts, qui sont les prêts sur valeur domiciliaire, les lignes de crédit et les prêts automobiles disponibles dans un réseau de concessionnaires automobiles, ont poursuivi leur croissance interne. Les taux de pertes sur prêts ont monté en regard de l'exercice précédent et sont restés inférieurs aux taux de pertes de l'industrie.
- Crédit immobilier garanti – Gain de part de marché rentable et accroissement de la clientèle de l'entreprise ayant une excellente qualité de crédit pendant une période économique difficile. Les volumes de prêts se sont accrus d'environ 4 milliards de dollars US en regard de l'exercice précédent sous l'effet de l'augmentation des montages. Les montages hypothécaires sur place représentent un élément central clé de la promotion des ventes croisées.
- Services bancaires aux petites entreprises et services aux commerçants – Le groupe des services bancaires aux petites entreprises demeure aux premiers rangs des prêteurs aux petites entreprises sur la plupart de nos marchés. Les services aux commerçants offrent des solutions de règlement aux points de vente pour les opérations effectuées par carte de débit et de crédit, et ce, dans plus de 15 000 établissements commerciaux situés dans nos marchés.

### Services bancaires commerciaux

- Services bancaires commerciaux – Si la demande globale de prêts commerciaux est demeurée tiède dans le contexte d'exploitation actuel, la croissance interne du volume de prêts a atteint 10 %, soit une hausse nettement supérieure à celle atteinte par nos concurrents. Les pertes sur prêts ont baissé dans le portefeuille et la qualité de notre actif global demeure meilleure que celle de l'industrie. L'incidence prévue du Durbin Amendment est une perte de revenus bruts d'environ 50 à 60 millions de dollars US avant impôts par trimestre.

## PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2012

**Nous continuerons de nous appuyer sur le leadership de nos services bancaires pratiques pour offrir à nos clients un service de qualité supérieure et prendre des décisions judicieuses à l'échelle locale. Au cours de l'exercice 2012, nous prévoyons ouvrir plus de 30 nouvelles succursales. Rajustée pour tenir compte des acquisitions, la montée des frais devrait ralentir et dépendra des investissements dans la croissance future, y compris les nouvelles succursales et l'infrastructure technologique. La provision pour pertes sur créances devrait continuer de se normaliser en 2012. La croissance des revenus sera tempérée par l'incidence de la persistance des bas taux d'intérêt et du Durbin Amendment. L'incidence prévue du Durbin Amendment est une perte de revenus bruts d'environ 50 à 60 millions de dollars US avant impôts par trimestre. Le contexte d'exploitation et les caractéristiques économiques de TD Bank seront touchés par les mesures réglementaires et législatives, ce qui rendra encore plus nécessaire d'améliorer les produits offerts aux clients de TD Bank, tout en conservant une position solide sur le marché. Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis vise une croissance durable de ses bénéfices à long terme. Nos principales priorités pour 2012 sont les suivantes :**

- Maintenir la croissance interne des dépôts de base et des prêts, tout en conservant une grande qualité de crédit.
- Continuer d'offrir des solutions et des services bancaires pratiques qui dépassent les attentes des clients.
- Poursuivre l'expansion de nos affaires en ouvrant de nouvelles succursales dans des marchés plus importants, comme à New York, en Floride, à Boston et à Washington D.C.
- Gérer de près les frais contrôlables étant donné les pressions accrues sur les revenus.
- Crée une institution mondiale de services financiers en étendant et en approfondissant nos relations avec les clients par des initiatives de ventes croisées.

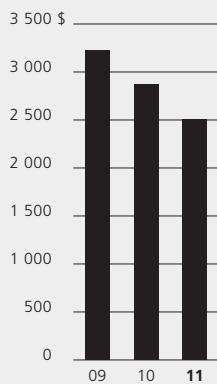
## Services bancaires de gros

Les Services bancaires de gros servent une clientèle diversifiée, constituée de grandes entreprises, de gouvernements et de clients institutionnels des principaux marchés des capitaux du monde.

**2 502 \$**

(en millions de dollars canadiens)

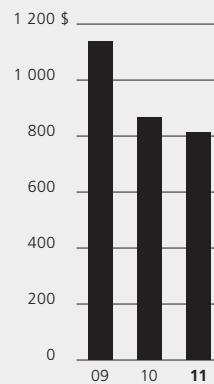
### TOTAL DES REVENUS



**813 \$**

(en millions de dollars canadiens)

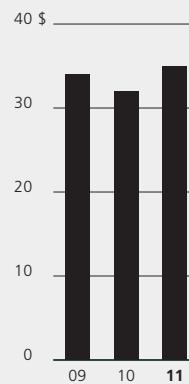
### BÉNÉFICE NET



**35 \$**

(en milliards de dollars canadiens)

### ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES



**TABLEAU 24 | REVENUS**

(en millions de dollars canadiens)

Services bancaires de placement et marchés financiers  
Services bancaires aux grandes entreprises  
Placements en actions

**Total**

	2011	2010	2009
Services bancaires de placement et marchés financiers	<b>1 730 \$</b>	2 351 \$	3 154 \$
Services bancaires aux grandes entreprises	<b>453</b>	454	397
Placements en actions	<b>319</b>	69	(330)
<b>Total</b>	<b>2 502 \$</b>	2 874 \$	3 221 \$

#### POINTS SAILLANTS

- Le bénéfice net pour l'exercice s'est établi à **813 millions de dollars**, soit une baisse de **53 millions de dollars, ou 6 %**, du bénéfice net comme présenté, et une baisse de **174 millions de dollars, ou 18 %**, du bénéfice net rajusté comparativement à l'exercice précédent.
- Rendement du capital investi de **24,4 %**, contre **30,7 %** pour l'exercice précédent.
- Position maintenue parmi les trois plus grands courtiers du Canada (pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2011) :
  - n° 1 pour les opérations de fusions et d'acquisitions annoncées (période mobile de 12 mois)
  - n° 1 pour la négociation de blocs d'actions
  - n° 1 pour la prise ferme d'actions (crédit accordé au syndicataire chef de file)
  - n° 2 pour la prise ferme d'instruments à taux fixe
- Augmentation des capacités des services bancaires de placement et accroissement des activités de transaction d'instruments à taux fixe, de monnaies étrangères et d'instruments sur marchandises de l'entreprise malgré les conditions de marché difficiles.
- Augmentation des commissions de prise ferme grâce au solide rendement des émissions d'actions.

#### ENJEUX DE 2011

- Baisse de la confiance des investisseurs compte tenu des préoccupations concernant les niveaux de dettes souveraines et le rendement économique aux États-Unis et en Europe.
- Contexte de négociation très volatile, les marchés ne laissant pas entrevoir quelle direction ils emprunteront et les vendeurs étant plus nombreux que les acheteurs.
- Pression sur les prix en raison de la concurrence accrue et du maintien de bas taux d'intérêt.

#### PROFIL DU SECTEUR

Le secteur canadien des services bancaires de gros est un marché mature où rivalisent surtout les banques canadiennes, les grandes sociétés de placements mondiales et les maisons de courtage indépendantes œuvrant dans des créneaux précis. Le contexte de négociation s'est révélé difficile en 2011. Alors que les principaux émetteurs gouvernementaux étaient aux prises avec une faible croissance et un imposant fardeau en matière d'emprunts et de déficit, les écarts de taux se sont creusés, ce qui a entraîné la dévaluation des actifs. L'incertitude quant à la résolution de ces problèmes a miné la confiance des investisseurs, ce qui a nui davantage à la conjoncture des marchés. La plupart des concurrents se sont tournés vers les revenus de montage de placement pour le compte de clients et les revenus tirés des frais pour alléger leurs risques et préserver leur capital, entraînant ainsi un resserrement des marges. Les volumes et les rendements du secteur ont diminué par rapport à 2009 et à 2010, ces années ayant profité de la reprise par rapport à la crise de 2008. À court terme, nous prévoyons le maintien de l'incertitude sur le marché compte tenu du risque que les niveaux d'activité demeurent bas et de la volatilité de la valeur des actifs. À plus long terme, les entreprises de services bancaires de gros offrant une vaste gamme de produits et services seront bien positionnées lorsque les investisseurs reprendront confiance et que les marchés remonteront la pente.

## STRATÉGIE GLOBALE

- Nous visons à bâtir l'entreprise et améliorer notre position de leader tout en conservant un profil de risque prudent en offrant à des clients et des contreparties de première qualité des produits et services bancaires de gros supérieurs dans des marchés des capitaux liquides et transparents.
- Nous avons pour mission de répondre aux besoins de nos clients et mettons l'accent sur l'exécution supérieure des transactions montées pour les clients.
  - Au Canada, l'objectif stratégique est de renforcer notre position parmi les plus grands courtiers.

- Aux États-Unis, nous visons à étendre les objectifs de l'entreprise canadienne et à tirer parti des réseaux de nos activités aux États-Unis. Nous maintiendrons aussi la croissance des activités de négociation d'instruments gouvernementaux à taux fixe et de monnaies étrangères.
- À l'échelle mondiale, nous entendons étendre les objectifs de notre entreprise nord-américaine, notamment les activités de négociation de monnaies fortes ainsi que les activités de prise ferme, de distribution et de négociation de produits à taux fixe de grande qualité d'émetteurs de première qualité.
- Nous soutenons et améliorons la marque TD grâce à notre clientèle de grande qualité et en étendant notre offre de services aux clients de nos partenaires.

TABLEAU 25   SERVICES BANCAIRES DE GROS	2011	2010	2009
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)			
Revenu d'intérêts net (équivalence fiscale)	<b>1 603 \$</b>	1 815 \$	2 488 \$
Revenus (pertes) autres que d'intérêts	<b>899</b>	1 059	733
Total des revenus	<b>2 502</b>	2 874	3 221
Provision pour pertes sur créances	<b>22</b>	25	164
Frais autres que d'intérêts	<b>1 468</b>	1 395	1 417
<b>Bénéfice net – comme présenté</b>	<b>813</b>	866	1 137
<b>Rajustements pour les éléments à noter<sup>1</sup> :</b>			
Entente avec l'Agence du revenu du Canada	–	121	–
<b>Bénéfice net – rajusté</b>	<b>813 \$</b>	987 \$	1 137 \$
<b>Principaux volumes et ratios</b>			
Actifs pondérés en fonction des risques (en milliards de dollars canadiens)	<b>35</b>	32	34
Rendement du capital investi	<b>24,4 %</b>	30,7 %	30,0 %
Ratio d'efficience – comme présenté	<b>58,7</b>	48,5	44,0
Nombre moyen d'équivalents temps plein	<b>3 517</b>	3 217	3 036

<sup>1</sup> Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

## REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le bénéfice net des Services bancaires de gros pour l'exercice s'est établi à 813 millions de dollars, soit une baisse de 53 millions de dollars, ou 6 % du bénéfice net comme présenté, et une baisse de 174 millions de dollars, ou 18 %, du bénéfice net rajusté comparativement à l'exercice précédent. Tout au long de l'exercice, les marchés ont subi une pression énorme en raison des crises de la dette en Europe et aux États-Unis et des perspectives de croissance négatives partout dans le monde. La convergence de ces problèmes et l'incertitude qu'ils ont engendrée ont entraîné une baisse considérable des volumes de transactions des clients, surtout pour les transactions d'instruments à taux fixe en Europe et aux États-Unis. Ces baisses ont en partie été compensées par la hausse des honoraires et des commissions de prise ferme d'actions, et l'augmentation des gains sur valeurs mobilières. Le rendement du capital investi pour l'exercice est demeuré solide à 24,4 %, tout en étant inférieur au rendement de 30,7 % de l'an dernier.

Les revenus des Services bancaires de gros sont principalement tirés des activités relatives aux marchés financiers et aux services bancaires aux grandes entreprises. Les revenus pour l'exercice ont atteint 2 502 millions de dollars, soit une baisse de 372 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent. Le recul des revenus tirés des marchés financiers s'explique surtout par la diminution des revenus sur les transactions d'instruments à taux fixe et d'instruments de crédit. Le revenu de transactions a baissé en regard du niveau de l'exercice précédent puisque les préoccupations suscitées par la crise de la dette souveraine aux États-Unis et en Europe ont entraîné la volatilité des écarts de taux et la dépréciation des actifs. Le volume de transactions des clients a baissé compte tenu de l'absence de direction empruntée par les marchés, jumelée à une concurrence accrue, ce qui a entraîné un resserrement de l'écart cours acheteur-cours vendeur et une diminution des possibilités de transactions. Les revenus de prêts aux grandes entreprises ont aussi reculé par rapport à l'exercice précédent en raison de la baisse des volumes de transactions et des marges. Ces baisses ont été en partie annulées par des gains sur valeurs mobilières dans le portefeuille de placements, la reprise des activités de prise ferme d'actions et des commissions en raison de l'intensification des activités de montage, les marchés boursiers mondiaux étant demeurés solides.

Les provisions pour pertes sur créances comprennent des provisions spécifiques pour prêts douteux et les coûts engagés de la protection de crédit. La variation de la valeur marchande de la protection du crédit, en sus des coûts engagés, est

incluse dans le secteur Siège social. La provision pour pertes sur créances pour l'exercice a atteint 22 millions de dollars, soit une baisse de 3 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances de l'exercice considéré tient compte des coûts engagés pour protéger le crédit.

Les frais autres que d'intérêts pour l'exercice ont été de 1 468 millions de dollars, une hausse de 73 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse tient principalement à l'augmentation des coûts liés aux employés dans le cadre d'activités visant à nous positionner pour la croissance future et de placements additionnels dans l'infrastructure de gestion des risques et de contrôle. Ces augmentations ont en partie été contrebalancées par la diminution de la rémunération variable attribuable à la baisse des revenus.

### PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

#### Services bancaires de placement et marchés financiers

- Les revenus tirés des services bancaires de placement et des marchés financiers, qui comprennent les services-conseils, de prise ferme, de négociation, de facilitation et d'exécution, se sont établis à 1 730 millions de dollars, un recul de 621 millions de dollars, ou 26 %, par rapport à l'exercice précédent. Le recul est surtout attribuable à l'incertitude économique, qui a fait baisser les revenus tirés de la négociation des titres à taux fixe et des instruments de crédit et les revenus tirés des services-conseils. À l'exercice précédent, les conditions de marché favorables, qui étaient caractérisées par le resserrement des écarts de crédit et par l'activité accrue de la clientèle, avaient donné lieu à un rendement général solide et avaient permis de sortir de façon opportuniste d'un nombre de transactions. Ces baisses ont été en partie annulées par des commissions de prise ferme d'actions plus élevées.

#### Services bancaires aux grandes entreprises

- Les revenus tirés des services bancaires aux grandes entreprises, qui comprennent les prêts aux entreprises, le financement commercial et les services de gestion des liquidités, ont atteint 453 millions de dollars, une baisse de 1 million de dollars par rapport à l'exercice précédent.

#### Placements en actions

- Le portefeuille de placements en actions, dont nous sommes en train de nous départir, ne comprend que des placements dans des actions de sociétés fermées. Les placements en actions ont affiché un gain total de 319 millions de dollars par rapport à 69 millions dollars pour l'exercice précédent.

## PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2012

Dans l'ensemble, nous prévoyons que la conjoncture demeurera difficile en 2012. Des questions irrésolues de la conjoncture macroéconomique devraient perpétuer la grande volatilité et les faibles liquidités qui ont caractérisé 2011. Ce contexte, jumelé à une concurrence accrue, engendrera une baisse des volumes de transactions et offrira moins de possibilités de transactions. Cependant, lorsque la conjoncture économique se stabilisera, l'activité des marchés boursiers devrait reprendre et entraîner une hausse des commissions de montage de titres de créance et de titres de participation ainsi qu'une augmentation des honoraires tirés des opérations de fusions et d'acquisitions et des

honoraires des services-conseils. Nos principales priorités pour 2012 sont les suivantes :

- Continuer de bâtir l'entreprise en étendant et en approfondissant nos relations avec les clients ainsi qu'en investissant dans nos activités axées sur les transactions des clients, notamment nos activités américaines de transaction d'instruments de taux d'intérêt et de monnaies étrangères.
- Cibler des sociétés de façon à atteindre un taux de rendement normalisé de 15 % à 20 % tout en respectant l'appétit de risque de la Banque.
- Maintenir une culture de gestion du risque et de contrôle efficace, tout en améliorant notre efficience opérationnelle par la gestion rigoureuse des frais.

## ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

### Siège social

Le secteur Siège social fournit des avis et des conseils centralisés à nos principaux secteurs d'exploitation et comprend l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, les éléments fiscaux au niveau de l'entreprise, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale et d'autres rajustements intersociétés ainsi que les revenus et les frais résiduels non répartis.

TABLEAU 26	SIÈGE SOCIAL	2011	2010	2009
(en millions de dollars canadiens)		(567) \$	(931) \$	(1 719) \$
<b>Perte nette – comme présentée</b>				
<b>Rajustements pour les éléments à noter<sup>1</sup> :</b>				
Amortissement des actifs incorporels <sup>2</sup>	426	467	492	
Diminution (augmentation) de la juste valeur des dérivés courant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente	(134)	(5)	450	
Diminution (augmentation) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit courant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	(13)	4	126	
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices liée à une modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi	–	(11)	–	
Provision (reprise de provision) pour réclamations d'assurance	–	(17)	–	
Augmentation (reprise) de provisions générales dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros	–	(44)	178	
Règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth	–	–	39	
Cotisation spéciale imposée par la FDIC	–	–	35	
Frais d'intégration liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	14	–	–	
Total des rajustements pour les éléments à noter	293	394	1 320	
<b>Perte nette – rajustée</b>	(274) \$	(537) \$	(399) \$	
<b>Ventilation des éléments inclus dans la perte nette – rajustée</b>				
Titrisation nette	(65) \$	(22) \$	(10) \$	
Frais nets du Siège social	(434)	(401)	(315)	
Divers	225	(114)	(74)	
<b>Perte nette – rajustée</b>	(274) \$	(537) \$	(399) \$	

<sup>1</sup> Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté» dans la rubrique «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

<sup>2</sup> Avec prise d'effet en 2011, l'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des actifs incorporels. Aux fins des éléments à noter seulement, l'amortissement des logiciels est exclu de l'amortissement des actifs incorporels.

Le secteur Siège social a comptabilisé une perte nette comme présentée de 567 millions de dollars pour l'exercice, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 931 millions de dollars en 2010. La perte nette rajustée pour l'exercice 2011 est de 274 millions de dollars, par rapport à une perte nette rajustée de 537 millions de dollars pour l'exercice précédent. La variation sur douze mois de la perte nette rajustée découle surtout des transferts entre les secteurs et de l'augmentation des bénéfices réalisés sur le capital non réparti. Les transferts entre les secteurs ont réduit la perte nette rajustée du Siège social de 144 millions de dollars.

### DIRECTION DU SIÈGE SOCIAL

Le secteur Siège social a pour mission de fournir des avis et des conseils centralisés à nos principaux secteurs d'exploitation ainsi qu'aux gens qui servent directement nos clients à l'échelle internationale. Cela comprend le soutien d'une grande variété de groupes fonctionnels, ainsi que la conception, le développement et la mise en œuvre de processus, de systèmes et de technologies pour faire en sorte que les principaux secteurs de la Banque exercent leurs activités de façon efficiente, fiable et conforme à toutes les exigences réglementaires applicables.

La fonction Direction du siège social de la Banque comprend l'Audit, les Services juridiques, le Service de la Conformité, les Affaires internes et publiques, le Service des affaires gouvernementales et réglementaires, les Services économiques, les Solutions en technologie de l'information pour l'entreprise, les Finances, les Activités de gestion de la trésorerie et du bilan, les Stratégies de gestion des ressources humaines, le Marketing, le Bureau de l'ombudsman, la Gestion de l'immobilier de l'entreprise, la Gestion des risques, la Sécurité physique mondiale, les Services d'approvisionnement stratégique, la Stratégie mondiale, la Gestion des projets de l'entreprise, les initiatives liées à l'environnement d'affaires et la planification stratégique.

Un groupe appelé Canaux directs et stratégie de distribution fait partie du groupe Activités de la Société. Le groupe est responsable des canaux de services par Internet et par téléphone et des guichets automatiques, avec le mandat d'instaurer un standard d'expérience pour les activités de la TD en Amérique du Nord. La vision du groupe est de créer, dans tous les canaux, une expérience encore plus intégrée, transparente, facile d'accès et légendaire pour les clients de TD Bank, TD Canada Trust et Gestion de patrimoine TD.

La Banque doit se tenir au courant des nouvelles tendances et des faits nouveaux afin de maintenir la confiance de ses parties intéressées et pour faire face aux complexités et aux défis dynamiques découlant des exigences et attentes changeantes de ses clients, de ses actionnaires et employés, des gouvernements, des organismes de réglementation et de la collectivité dans son ensemble.

#### TRANSFERTS ENTRE LES SECTEURS

Avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2011, les résultats d'exploitation et les prêts connexes pour les activités américaines de cartes de crédit ont été transférés des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada aux Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis aux fins de la présentation sectorielle. En outre, la Banque a apporté une modification à ses méthodes de répartition qui fait en sorte que certains éléments auparavant présentés dans le secteur Siège social sont maintenant attribués aux autres secteurs. Ces modifications n'ont aucune incidence nette sur les états financiers consolidés de la Banque. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été reclassés. Le tableau suivant présente les transferts entre les secteurs pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

**T A B L E A U 27 | INCIDENCES DES TRANSFERTS ENTRE LES SECTEURS**

(en millions de dollars canadiens)

**31 oct. 2011**

	<b>Services bancaires personnels et commerciaux au Canada</b>	<b>Gestion de patrimoine</b>	<b>Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis</b>	<b>Services bancaires de gros</b>	<b>Siège social</b>	<b>Total</b>
Augmentation/(diminution) des revenus	(227) \$	– \$	149 \$	(72) \$	150 \$	– \$
Augmentation/(diminution) des frais	(36)	7	69	10	(50)	–
Augmentation/(diminution) de la provision pour pertes sur créances	(53)	–	53	–	–	–
<b>Augmentation/(diminution) du bénéfice net</b>	<b>(94)</b>	<b>(5)</b>	<b>14</b>	<b>(59)</b>	<b>144</b>	<b>–</b>

#### APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2010

## Sommaire du rendement de 2010

**T A B L E A U 28 | REVUE DU RENDEMENT FINANCIER**

(en millions de dollars canadiens)

**2010**

	<b>Services bancaires personnels et commerciaux au Canada</b>	<b>Gestion de patrimoine</b>	<b>Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis</b>	<b>Services bancaires de gros</b>	<b>Siège social</b>	<b>Total</b>
Revenu d'intérêts net	7 134 \$	336 \$	3 579 \$	1 815 \$	(1 321) \$	11 543 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 237	2 121	1 180	1 059	425	8 022
<b>Total des revenus</b>	<b>10 371</b>	<b>2 457</b>	<b>4 759</b>	<b>2 874</b>	<b>(896)</b>	<b>19 565</b>
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 046	–	646	25	(92)	1 625
Frais autres que d'intérêts	4 934	1 813	2 910	1 395	1 111	12 163
Bénéfice (perte) avant charge d'impôts sur les bénéfices	4 391	644	1 203	1 454	(1 915)	5 777
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	1 296	197	230	588	(1 049)	1 262
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–	–	106	106
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	194	–	–	41	235
<b>Bénéfice net (perte nette) – comme présenté(e)</b>	<b>3 095</b>	<b>641</b>	<b>973</b>	<b>866</b>	<b>(931)</b>	<b>4 644</b>
Éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	69	121	394	584
<b>Bénéfice net (perte nette) – rajusté(e)</b>	<b>3 095 \$</b>	<b>641 \$</b>	<b>1 042 \$</b>	<b>987 \$</b>	<b>(537) \$</b>	<b>5 228 \$</b>

#### REVENU D'INTÉRÊTS NET

Le revenu d'intérêts net pour 2010 a été de 11 543 millions de dollars, une hausse de 217 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable surtout aux augmentations dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine, en partie neutralisées par les baisses dans les secteurs Services bancaires de gros et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. L'augmentation du revenu d'intérêts net dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada s'explique surtout par la croissance des volumes, notamment en ce qui concerne les dépôts de particuliers et d'entreprises et les prêts immobiliers garantis. Le revenu d'intérêts net du secteur Gestion de patrimoine a été entraîné à la hausse par l'amélioration des marges et des volumes. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros a diminué essentiellement en raison de la baisse du revenu d'intérêts net lié aux activités de négociation. Le revenu d'intérêts net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a baissé en raison de l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. En dollars américains, le revenu d'intérêts net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a augmenté de 358 millions de dollars, ou 12 %.

#### REVENUS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les revenus autres que d'intérêts pour 2010 se sont établis à 8 022 millions de dollars, en hausse de 1 488 millions de dollars, ou 23 %, comme présentés, et à 8 020 millions de dollars, en hausse de 726 millions de dollars, ou 10 %, sur une base rajustée, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des revenus autres que d'intérêts rajustés s'explique par les hausses dans tous les secteurs. Les revenus autres que d'intérêts dans le secteur Services bancaires de gros ont monté en raison surtout des pertes importantes sur valeurs mobilières subies dans le portefeuille de placements à l'exercice précédent. Les revenus autres que d'intérêts du secteur Gestion de patrimoine ont augmenté du fait surtout de l'accroissement des actifs gérés moyens et de la hausse des commissions moyennes qui a été entraînée par le changement dans la composition de l'offre pour répondre aux préférences des clients. Pour le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, la hausse des revenus autres que d'intérêts tient à la forte croissance des volumes dans les activités rémunérées à la commission. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté compte tenu de la hausse des revenus tirés des commissions et de l'incidence des récentes acquisitions, en partie annulées par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien.

## FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour 2010 se sont établis à 12 163 millions de dollars, comparativement à 12 211 millions de dollars à l'exercice précédent, une baisse de 48 millions de dollars. Les frais autres que d'intérêts rajustés ont été de 11 464 millions de dollars, en hausse de 448 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse des frais autres que d'intérêts rajustés a été causée par l'augmentation des frais dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les frais autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada se sont accrus du fait surtout de la hausse de la rémunération de l'effectif, des coûts liés aux projets, des pertes autres que sur créances et de l'investissement dans de nouvelles succursales, contrebalancés en partie par une baisse des frais de litige et de la taxe sur le capital. Dans le secteur Gestion de patrimoine, la montée des frais autres que d'intérêts s'explique par la hausse de la rémunération variable et des commissions de suivi, l'inclusion des acquisitions au Royaume-Uni et les investissements soutenus dans l'accroissement de l'effectif de vente de nos activités de conseils. Les frais autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté du fait des investissements faits dans les nouvelles succursales et dans l'infrastructure, compensés en partie par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien.

## CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le total comme présenté de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts et taxes a augmenté de 1 050 millions de dollars, ou 96 %, par rapport à 2009. La charge d'impôts sur les bénéfices comme présentée a augmenté de 1 021 millions de dollars, ou 424 %, par rapport à 2009. Les autres impôts et taxes ont monté de 29 millions de dollars, ou 3 %, en regard de 2009. Le total rajusté de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts et taxes a augmenté de 493 millions de dollars, ou 28 %, par rapport à 2009. Le total rajusté de la charge d'impôts sur les bénéfices a grimpé de 464 millions de dollars, ou 50 %, par rapport à 2009.

Le taux d'impôt sur les bénéfices effectif de la Banque comme présenté a été de 21,8 % pour 2010 par rapport à 7,6 % pour 2009. La hausse par rapport à l'exercice précédent s'explique surtout par une augmentation du bénéfice net avant impôts, une baisse proportionnelle des bénéfices exonérés d'impôt, une augmentation du taux d'impôt sur les activités internationales et une charge de 121 millions de dollars liée à une entente avec l'Agence du revenu du Canada.

La Banque présente sa participation dans TD Ameritrade à la valeur de consolidation. La charge d'impôts de TD Ameritrade, de 132 millions de dollars pour 2010 comparativement à 196 millions de dollars pour 2009, ne fait pas partie du rapprochement des taux d'impôt de la Banque.

## BILAN

### **Facteurs touchant les actifs et les passifs**

*Comparaison par rapport à l'exercice précédent – 31 octobre 2010 par rapport au 31 octobre 2009*

Le **total des actifs** s'établissait à 620 milliards de dollars au 31 octobre 2010, ce qui représente une augmentation de 62 milliards de dollars, ou 11 %, en regard du 31 octobre 2009. Cette augmentation s'explique par une hausse de 23 milliards de dollars des valeurs mobilières, de 18 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension, de 17 milliards de dollars des prêts (réduction faite de la provision pour pertes sur prêts) et de 5 milliards de dollars des autres actifs.

Les **valeurs mobilières** ont monté de 23 milliards de dollars, essentiellement en raison de la croissance des titres disponibles à la vente des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis résultant surtout de l'investissement des dépôts du côté de TD Ameritrade. L'effet de change du dollar canadien plus vigoureux a fait diminuer de 4 milliards de dollars la valeur des valeurs mobilières dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **valeurs mobilières prises en pension** se sont accrues de 18 milliards de dollars, dans une large mesure du fait d'une hausse dans les Services bancaires de gros.

Les **prêts (réduction faite de la provision pour pertes sur prêts)** ont monté de 17 milliards de dollars, ou 7 %, surtout grâce à la croissance des volumes dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. La croissance des prêts dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est attribuable à l'augmentation des prêts à la consommation et des autres prêts aux particuliers, des prêts hypothécaires résidentiels ainsi que des prêts aux entreprises et aux gouvernements. Les prêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont connu une amélioration principalement redévable aux prêts aux entreprises et aux gouvernements et aux prêts hypothécaires résidentiels. Les opérations facilitées par la FDIC et l'acquisition de The South Financial Group, Inc. ont ajouté 8 milliards de dollars au total des prêts. L'effet de change du dollar canadien plus vigoureux a fait reculer de 4 milliards de dollars la valeur des prêts (réduction faite de la provision pour pertes sur prêts) dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **autres actifs** ont connu une augmentation de 5 milliards de dollars par suite d'une hausse de la valeur marchande des dérivés et des autres actifs des Services bancaires de gros.

Le **total des passifs** s'établissait à 577 milliards de dollars au 31 octobre 2010, soit 59 milliards de dollars, ou 11 %, de plus qu'au 31 octobre 2009. L'augmentation nette s'explique essentiellement par une croissance des dépôts de 39 milliards de dollars et par la montée de 21 milliards de dollars des autres passifs. L'effet de change du dollar canadien plus vigoureux a entraîné la baisse de la valeur des passifs de 11 milliards de dollars dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **dépôts** ont monté de 39 milliards de dollars, ou 10 %, surtout du fait d'une hausse de 26 milliards de dollars des dépôts de particuliers, attribuable principalement à la croissance des volumes dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et à l'augmentation de 18 milliards de dollars des dépôts d'entreprises et de gouvernements, et à la hausse des comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade, annulées partiellement par une baisse de 12 milliards de dollars des dépôts détenus à des fins de transaction dans les Services bancaires de gros. Les opérations facilitées par la FDIC et l'acquisition de The South Financial Group ont ajouté 11 milliards de dollars au total des dépôts. L'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien a entraîné un recul de 9 milliards de dollars de la valeur des dépôts dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **autres passifs** se sont accrus de 21 milliards de dollars, ou 18 %, en grande partie sous l'effet d'une augmentation de 15 milliards de dollars des obligations relatives aux valeurs mobilières vendues à découvert et mises en pension et d'une hausse de 6 milliards de dollars de la valeur marchande des dérivés, induites par le secteur Services bancaires de gros.

L'**avoir des actionnaires** a marqué une hausse de 4 milliards de dollars qui tient surtout à la croissance des bénéfices non répartis et du capital social ordinaire, en raison des nouvelles émissions d'actions.

# Rendement financier de 2010

## par secteur d'exploitation

Les **Services bancaires personnels et commerciaux au Canada** ont eu un bénéfice net record de 3 095 millions de dollars, en hausse de 623 millions de dollars, ou 25 %, par rapport à l'exercice 2009. Le rendement du capital investi pour l'exercice s'est établi à 33,4 %, contre 28,1 % pour l'exercice précédent.

Les revenus de 2010 ont atteint 10 371 millions de dollars, une hausse de 922 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout d'une forte hausse des volumes pour la plupart des produits bancaires. La marge sur les actifs productifs moyens a gagné 2 pdb pour s'établir à 2,92 % par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse des marges sur les prêts immobiliers garantis, annulée en partie par une compression des marges sur les dépôts résultant de l'environnement persistant de bas taux d'intérêt et de la baisse des revenus tirés des frais de résiliation d'hypothèques. Une croissance des volumes a été enregistrée surtout dans les prêts immobiliers garantis, les dépôts de particuliers et d'entreprises et l'assurance. Le volume de prêts immobiliers garantis, y compris les actifs titrisés, s'est accru de 19,8 milliards de dollars, ou 12 %, et celui des prêts à la consommation, de 3,8 milliards de dollars, ou 13 %. Le volume des prêts aux entreprises et des acceptations a été de 1,4 milliard de dollars, ou 5 %, plus élevé. Le volume des dépôts de particuliers a monté de 5,4 milliards de dollars, ou 4 %, et celui des dépôts d'entreprises, de 6,6 milliards de dollars, ou 14 %. Les primes brutes d'assurance souscrites ont grimpé de 313 millions de dollars, ou 11 %.

La provision pour pertes sur créances pour 2010 a atteint 1 046 millions de dollars, soit une baisse de 109 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a atteint 950 millions de dollars, soit une diminution de 101 millions de dollars, ou 10 %, et la provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a été de 96 millions de dollars, soit un recul de 7 millions de dollars, ou 7 %. La provision pour pertes sur créances en pourcentage des actifs moyens s'est établie à 0,4 %, soit 10 pdb de moins que pour l'exercice précédent. Les prêts douteux nets ont atteint 553 millions de dollars, en baisse de 2 millions de dollars en regard de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets des services bancaires commerciaux se sont établis à 62 millions de dollars, en baisse de 51 millions de dollars, ou 45 %, en regard de l'exercice précédent en raison d'une gestion active des dossiers. Les prêts douteux nets exprimés en pourcentage ont représenté 0,85 % du total des prêts comparativement à 0,93 % au 31 octobre 2009.

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 4 934 millions de dollars pour 2010, soit une hausse de 209 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, du fait surtout de l'augmentation de la rémunération de l'effectif, des dépenses liées aux projets, des pertes autres que sur créances et de l'investissement dans les nouvelles succursales, le tout partiellement contrebalancé par une baisse des frais de litige et de la taxe sur le capital.

L'effectif moyen a été augmenté de 1 383 postes ETP, ou 4 %, en regard de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience s'est amélioré, atteignant 47,6 %, par rapport à 50,0 % à l'exercice précédent.

Le bénéfice net de **Gestion de patrimoine** pour l'exercice s'est établi à 641 millions de dollars, soit une hausse de 44 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net de la division mondiale de gestion de patrimoine, qui exclut TD Ameritrade, a atteint 447 millions de dollars, en hausse de 102 millions de dollars, ou 30 %, surtout en raison de l'augmentation des revenus tirés des commissions attribuable à l'augmentation des actifs moyens des clients dans les activités de conseils et les activités de gestion de placement et à l'amélioration de la marge d'intérêt nette découlant des stratégies de gestion de la trésorerie. La participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade a généré un bénéfice net de 194 millions de dollars, en baisse de 58 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse découle de l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien et du recul des bénéfices de TD Ameritrade. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2010, TD Ameritrade a affiché un bénéfice net de 592 millions de dollars canadiens, soit une baisse de 52 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Le rendement du capital investi de Gestion de patrimoine a été de 14,5 %, contre 12,8 % pour l'exercice précédent.

Les revenus pour 2010 ont atteint 2 457 millions de dollars, soit une augmentation de 252 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation s'explique surtout par l'accroissement des actifs gérés moyens et la hausse des commissions moyennes attribuables au changement apporté à la composition de l'offre pour répondre aux préférences des clients. Les revenus de courtage en ligne ont légèrement progressé en raison de la hausse du revenu d'intérêts net, en partie contrebalancée par la baisse des revenus de négociation. Les revenus tirés des activités de conseils ont augmenté principalement du fait de l'accroissement des actifs moyens de clients.

Les frais autres que d'intérêts pour 2010 ont été de 1 813 millions de dollars, une hausse de 112 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des frais s'explique surtout par la hausse de la rémunération variable associée à l'augmentation des revenus tirés des commissions, par l'accroissement des commissions de suivi induit par la croissance des revenus découlant de l'augmentation des actifs administrés, par l'inclusion des acquisitions au Royaume-Uni, par la hausse des frais liés aux volumes et par notre investissement continu dans la croissance de l'effectif de vente des activités de conseils. Ces frais ont été en partie neutralisés par une réduction des frais dans les activités américaines de gestion de patrimoine.

Le nombre moyen d'ETP pour 2010 s'est accru de 179, ou 3 %, en regard de l'exercice précédent. Cet accroissement s'explique surtout par les acquisitions au Royaume-Uni, l'ajout de nouveaux conseillers en contact direct avec la clientèle et de personnel de soutien, et l'affectation de personnel additionnel au traitement des volumes d'affaires accrus. Le ratio d'efficience pour 2010 s'est amélioré, atteignant 73,8 %, comparativement à 77,1 % pour l'exercice précédent.

Les actifs administrés s'établissaient à 225 milliards de dollars au 31 octobre 2010, soit une progression de 34 milliards de dollars, ou 18 %, par rapport au 31 octobre 2009, qui a été essentiellement amenée par l'ajout net de nouveaux actifs de clients et une reprise des marchés au cours du second semestre de l'exercice. Les actifs gérés atteignaient 183 milliards de dollars au 31 octobre 2010, soit une hausse de 12 milliards de dollars, comparativement au 31 octobre 2009.

Le bénéfice net comme présenté des **Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis**, en dollars canadiens, pour 2010 s'est établi à 973 millions de dollars, soit un bond de 340 millions de dollars, ou 54 %, et le bénéfice net rajusté a été de 1 042 millions de dollars, soit une progression de 133 millions de dollars, ou 15 %, comparativement à l'exercice précédent. Bien que le bénéfice net comme présenté et rajusté ait augmenté comparativement à l'exercice précédent, l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a entraîné, pour 2010, une diminution du bénéfice net comme présenté et rajusté de respectivement 120 millions de dollars et 129 millions de dollars. En dollars américains, le bénéfice net comme présenté s'est fixé à 941 millions de dollars, en hausse de 400 millions de dollars, ou 74 %. Le bénéfice net rajusté s'est élevé à 1 008 millions de dollars US, en hausse de 227 millions de dollars US, ou 29 %. La hausse du bénéfice net rajusté est attribuable à l'augmentation des revenus tirés des commissions, à l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts et à la baisse de la provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance, en partie annulés par l'incidence de la Regulation E sur les revenus tirés des découverts et par la montée des frais. Le bénéfice net rajusté pour 2010 et l'exercice précédent ne tient pas compte des frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions. Le rendement du capital investi a atteint 5,8 % pour 2010, contre 4,5 % en 2009. Le 16 avril 2010, la Banque a acquis certains actifs et a pris en charge certains passifs de trois banques floridiennes dans le cadre d'opérations facilitées par la FDIC. Le 30 septembre 2010, la Banque a conclu l'acquisition de South Financial. Au 31 octobre 2010, South Financial avait des actifs totalisant 9,7 milliards de dollars US et comptait 8,6 milliards de dollars US en dépôts.

En dollars américains, les revenus de 2010 se sont élevés à 4 591 millions de dollars US, soit 538 millions de dollars US, ou 13 %, de plus qu'à l'exercice précédent, ce qui s'explique par l'augmentation des revenus tirés des commissions, l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts, et l'incidence des acquisitions. L'augmentation des honoraires résultant de l'intégration de Commerce a été en partie annulée par des réductions survenues plus tard au cours de 2010 attribuables à la Regulation E. La marge sur les actifs productifs moyens pour 2010 a diminué de 3 pdb pour s'établir à 3,49 % comparativement à l'exercice précédent en raison de l'environnement de bas taux d'intérêt.

Le total de la provision pour pertes sur créances pour 2010 a atteint 621 millions de dollars US, soit une baisse de 189 millions de dollars US, ou 23 %, par rapport à l'exercice précédent. S'établissant à 592 millions de dollars US, la provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts est demeurée essentiellement comparable à celle de l'exercice précédent, puisque les radiations plus élevées ont été contrebalancées par des besoins moindres en matière de provisions. La provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts, exprimée en pourcentage du volume de prêts, s'est établie à 1,06 %, en baisse de 11 pdb en regard de 2009. Les prêts douteux nets comprennent des actifs des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ainsi que des actifs acquis aux termes d'un accord de partage des pertes conclu avec la FDIC («actifs assurés»), lesquels réduisent sensiblement le risque de pertes sur créances de la Banque. Les prêts douteux nets, compte non tenu des titres de créance douteux classés comme prêts et des actifs assurés, ont totalisé 1 097 millions de dollars US, soit une augmentation de 284 millions de dollars US, ou 35 %, en regard du 31 octobre 2009. L'augmentation est en grande partie attribuable aux nouveaux prêts douteux découlant de la faiblesse du marché immobilier commercial aux États-Unis. Les prêts douteux nets, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts et des actifs sécurisés, exprimés en pourcentage du total des prêts, ont représenté 1,7 %, contre 1,5 % au 31 octobre 2009. Les titres de créance douteux nets classés comme prêts atteignaient 1 009 millions de dollars US au 31 octobre 2010, et les prêts douteux assurés atteignaient 32 millions de dollars US à la même date.

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour 2010 ont été de 2 805 millions de dollars US, une hausse de 42 millions de dollars US, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent. Sur une base rajustée, compte non tenu des éléments à noter au titre des frais d'intégration et de restructuration, les frais autres que d'intérêts se sont établis à 2 702 millions de dollars US, soit une augmentation de 312 millions de dollars US, ou 13 %, induite par les investissements dans les nouvelles succursales, les investissements faits dans l'infrastructure et par certains facteurs économiques et réglementaires.

Le nombre moyen de postes ETP pour 2010 a monté de 358, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par l'ouverture de nouvelles succursales et par les acquisitions, en partie neutralisées par les synergies et les regroupements de succursales. Le ratio d'efficience comme présenté pour 2010 s'est amélioré pour s'établir à 61,1 %, contre 68,0 % à l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté pour 2010 s'est amélioré de 10 pdb pour s'établir à 58,9 %, en regard de l'exercice précédent.

Le bénéfice net comme présenté des **Services bancaires de gros** pour 2010 s'est établi à 866 millions de dollars, en baisse de 271 millions de dollars, ou 24 %, et le bénéfice net rajusté a atteint 987 millions de dollars, en baisse de 150 millions de dollars, ou 13 %, comparativement à l'exercice précédent. Le bénéfice net a souffert des conditions de marché moins favorables. Les marchés se sont normalisés, et les préoccupations suscitées par la crise de la dette souveraine en Europe ont donné lieu à une baisse des volumes de transactions des clients, à un resserrement de l'écart cours acheteur-cours vendeur et à la diminution des possibilités de transactions. Le rendement du capital investi pour l'exercice 2010 s'est établi à 30,7 %, contre 30,0 % pour l'exercice précédent. Cette amélioration vient du fait que les capitaux ont diminué en raison de la diminution des expositions au risque de crédit, et de l'atténuation du risque de marché étant donné la baisse de la valeur à risque.

Les revenus des Services bancaires de gros sont principalement tirés des activités sur les marchés financiers et des prêts aux grandes entreprises. Les revenus de 2010 ont atteint 2 874 millions de dollars, soit une baisse de 347 millions de dollars, ou 11 %, par rapport aux revenus records dégagés à l'exercice précédent. Le recul des revenus tirés des marchés financiers s'explique surtout par la diminution des revenus sur les transactions d'instruments à taux fixe et de monnaies étrangères, ainsi que par un recouvrement en 2009 découlant de l'annulation d'un engagement de prêt. Le revenu de transactions a baissé en regard du niveau record atteint à l'exercice précédent, alors que l'affaiblissement des conditions de marché et l'accroissement de la concurrence avaient occasionné une baisse des volumes de transactions des clients et un resserrement des écarts cours acheteur-cours vendeur. Le secteur avait affiché des résultats exceptionnellement solides en 2009, sous l'effet de la reprise remarquable des marchés des capitaux mondiaux qui était marquée par le rétrécissement des écarts de taux, l'augmentation des valeurs d'actifs, la liquidité des marchés et une situation concurrentielle améliorée, se soldant en un excellent rendement général et des résultats particulièrement robustes pour les activités de transaction d'instruments à taux fixe, de monnaies étrangères et d'instruments de crédit. Les revenus tirés des services-conseils ont progressé au cours de 2010, attisés par l'augmentation de la part de marché, tandis que les commissions de prise ferme ont reculé surtout par suite du repli des activités d'émission d'actions par rapport à l'exercice précédent. Les revenus de prêts aux grandes entreprises ont augmenté en raison de la hausse des honoraires et de l'amélioration des marges à mesure que le portefeuille est renouvelé. Les progrès réalisés dans l'abandon du portefeuille de placements ont donné lieu à certains gains à l'exercice considéré, ce qui contraste avec les pertes importantes enregistrées à l'exercice précédent.

Les provisions pour pertes sur créances comprennent des provisions spécifiques pour prêts douteux et les coûts engagés de la protection de crédit. La variation de la valeur marchande de la protection de crédit, en sus des coûts engagés, est incluse dans le secteur Siège social. La provision pour pertes sur créances pour 2010 a atteint 25 millions de dollars, soit une baisse de 139 millions de dollars, ou 85 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable au bas niveau de nouveaux prêts douteux pour l'exercice, ainsi qu'aux recouvrements dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises. Les coûts engagés pour protéger le crédit se sont établis à 33 millions de dollars, une diminution de 8 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les frais autres que d'intérêts pour 2010 ont été de 1 395 millions de dollars, un recul de 22 millions de dollars, ou 2 %, comparativement à l'exercice précédent. Ce recul est dû à la baisse de la rémunération variable attribuable à la diminution des revenus, en partie contrebalancée par les investissements soutenus dans l'infrastructure de gestion des risques et de contrôle.

Le secteur **Siège social** a comptabilisé une perte nette comme présentée de 931 millions de dollars pour 2010, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 1 719 millions de dollars en 2009. La perte nette rajustée pour 2010 est de 537 millions de dollars, par rapport à 399 millions de dollars pour l'exercice précédent. La variation sur douze mois de la perte nette rajustée découle surtout d'une hausse des frais nets du Siège social, de pertes de titrisation nettes accrues et de l'incidence des éléments fiscaux favorables et d'autres éléments constatés à l'exercice précédent, en partie annulés par une baisse des pertes associées aux activités de couverture et de trésorerie.

# Revue du bilan

## APERÇU

- Le total des actifs s'établissait à 686 milliards de dollars au 31 octobre 2011, ce qui représente une augmentation de 67 milliards de dollars, ou 11 %, en regard du 31 octobre 2010.

TABLEAU 29	PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS	
(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Valeurs mobilières	192 538 \$	171 612 \$
Valeurs mobilières prises en pension	53 599	50 658
Prêts (réduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	303 495	269 853
Dépôts	481 114	429 971

## FACTEURS TOUCHANT LES ACTIFS ET LES PASSIFS

Le **total des actifs** s'établissait à 686 milliards de dollars au 31 octobre 2011, ce qui représente une augmentation de 67 milliards de dollars, ou 11 %, en regard du 31 octobre 2010. L'augmentation nette s'explique principalement par un accroissement de 21 milliards de dollars des valeurs mobilières, par une augmentation de 34 milliards de dollars des prêts (réduction faite de la provision pour pertes sur prêts) et par une hausse de 7 milliards de dollars des autres actifs. La valeur du total des actifs dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a diminué de 5 milliards de dollars, en raison de l'effet de change d'un dollar canadien plus fort.

Les **valeurs mobilières** ont monté de 21 milliards de dollars, essentiellement en raison de la hausse des valeurs mobilières disponibles à la vente dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction dans les Services bancaires de gros. La valeur des valeurs mobilières dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a diminué de 2 milliards de dollars, en raison de l'effet de change d'un dollar canadien plus fort.

Les **prêts (réduction faite de la provision pour pertes sur prêts)** ont monté de 34 milliards de dollars, sous l'effet surtout de la croissance des volumes dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. La croissance des prêts dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est en grande partie attribuable à l'augmentation des prêts hypothécaires résidentiels ainsi que des prêts aux entreprises et aux gouvernements. L'augmentation des prêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est principalement attribuable aux prêts aux particuliers et prêts à la consommation, aux prêts hypothécaires résidentiels et aux prêts aux entreprises et aux gouvernements. L'acquisition de Services financiers Chrysler a ajouté 8 milliards de dollars au total des prêts. La valeur des prêts (réduction faite de la provision pour pertes sur prêts) dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a diminué de 2 milliards de dollars, en raison de l'effet de change d'un dollar canadien plus fort.

Les **autres actifs** ont connu une augmentation de 7 milliards de dollars par suite d'une hausse de la valeur marchande des dérivés des Services bancaires de gros.

Le **total des passifs** s'établissait à 640 milliards de dollars au 31 octobre 2011, soit 62 milliards de dollars, ou 11 %, de plus qu'au 31 octobre 2010. L'augmentation nette s'explique essentiellement par une croissance des dépôts de 51 milliards de dollars et par la hausse de 13 milliards de dollars des autres passifs. La valeur du total des passifs dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a diminué de 5 milliards de dollars, en raison de l'effet de change d'un dollar canadien plus fort.

Les **dépôts** se sont accrus de 51 milliards de dollars surtout du fait d'une augmentation des dépôts d'entreprises et de gouvernements dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros et d'une hausse des dépôts de particuliers dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis attribuable à l'augmentation des comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade. La valeur des dépôts dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a diminué de 4 milliards de dollars, en raison de l'effet de change d'un dollar canadien plus fort.

Les **autres passifs** ont augmenté de 13 milliards de dollars en raison surtout de la croissance des passifs dérivés dans le secteur des Services bancaires de gros.

L'**avoir des actionnaires** s'établissait à 47 milliards de dollars au 31 octobre 2011, soit 5 milliards de dollars, ou 11 %, de plus qu'au 31 octobre 2010. L'augmentation nette se compose principalement d'une hausse de 3 milliards de dollars des bénéfices non répartis et d'une hausse de 2 milliards de dollars du capital social ordinaire, qui reflètent la nouvelle émission d'actions ordinaires dans le cadre de l'acquisition de MBNA Canada, le régime de réinvestissement des dividendes et l'exercice d'options sur actions.

## PCGR DES ÉTATS-UNIS

Se reporter à la rubrique «Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis» qui figure dans le rapport annuel sur formulaire 40-F de la Banque pour l'exercice 2011 déposé auprès de la SEC et accessible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais> (onglet Investisseurs), et sur le site Web de la SEC à l'adresse <http://www.sec.gov>.

Le total des actifs selon les PCGR des États-Unis s'établissait à 641 milliards de dollars au 31 octobre 2011, soit 45 milliards de dollars de moins que selon les PCGR du Canada. L'écart est principalement attribuable à la présentation des soldes de dérivés au montant net, ce qui est permis selon les PCGR des États-Unis lorsqu'une entité dispose d'un droit de compensation juridiquement exécutoire. Selon les PCGR du Canada, la présentation des soldes de dérivés au montant net est seulement permise lorsqu'une entité dispose d'un droit de compensation juridiquement exécutoire et qu'elle a l'intention de régler les contrats simultanément. Les autres écarts comprennent la comptabilisation des sûretés autres qu'en espèces, selon laquelle certaines sûretés autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêt de valeurs mobilières sont comptabilisées comme un actif alors qu'un passif correspondant est inscrit relativement à l'obligation de remettre la sûreté. Selon les PCGR du Canada, une sûreté autre qu'en espèces reçue dans le cadre d'une opération de prêt de valeurs mobilières n'est pas constatée au bilan consolidé. Le total des passifs selon les PCGR des États-Unis s'établissait à 594 milliards de dollars au 31 octobre 2011, soit 44 milliards de dollars de moins que selon les PCGR du Canada. L'écart est surtout attribuable à la présentation des soldes des dérivés au montant net selon les PCGR des États-Unis, tel qu'il est décrit ci-dessus, et à la comptabilisation des sûretés autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêt de valeurs mobilières, tel qu'il est aussi décrit ci-dessus.

# Qualité du portefeuille de crédit

## APERÇU

- **Le portefeuille de prêts et d'acceptations s'est établi à 311 milliards de dollars, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts, soit une hausse de 34 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent.**
- **Les prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques, ont atteint 1 767 millions de dollars, soit une hausse de 51 millions de dollars.**
- **La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 1 465 millions de dollars, comparativement à 1 625 millions de dollars à l'exercice précédent.**
- **Le total des provisions pour pertes sur créances a augmenté de 9 millions de dollars, pour s'établir à 2 596 millions de dollars en 2011.**

## PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Dans l'ensemble, en 2011, la qualité du crédit de la Banque est demeurée stable, malgré une économie incertaine, grâce aux stratégies d'affaires et de gestion des risques bien ancrées et du fait que les taux d'intérêt sont restés faibles. Au cours de 2011, la diversification du portefeuille de prêts et d'acceptations a été maintenue entre les prêts aux particuliers et les prêts aux entreprises et aux gouvernements. Le portefeuille de crédit de la Banque a augmenté de 34 milliards de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de la croissance du volume dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis et des acquisitions aux États-Unis.

L'exposition au risque de crédit est principalement liée au portefeuille de prêts et d'acceptations. Cependant, la Banque a aussi entrepris des activités qui l'exposent à un risque de crédit hors bilan. Parmi ces activités, mentionnons les instruments de crédit et les instruments financiers dérivés, comme expliqué à la note 31 afférente aux états financiers consolidés.

## CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Au cours de l'exercice de 2011, le portefeuille de crédit de la Banque a augmenté de 34 milliards de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de la croissance des volumes dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis et des acquisitions aux États-Unis.

Le portefeuille de prêts de la Banque continue d'être dominé par les portefeuilles de prêts résidentiels et aux particuliers des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis, qui comprennent les cartes de crédit, les prêts à la consommation et les autres prêts aux particuliers, lesquels ont représenté 65 % des prêts nets, y compris les acceptations, comparativement à 64 % en 2010 et à 63 % en 2009. Au cours de l'exercice, ces portefeuilles ont augmenté de 25 milliards de dollars, ou 14 %, et totalisaient 204 milliards de dollars à la fin de l'exercice. Les prêts hypothécaires résidentiels ont compté pour 28 % du portefeuille en 2011, pour 25 % en 2010 et pour 25 % en 2009. Les cartes de crédit, les prêts à la consommation et les autres prêts aux particuliers ont compté pour 38 % du total des prêts, déduction faite des provisions spécifiques en 2011, contre 39 % en 2010 et 39 % en 2010.

Pour ce qui est du risque de crédit, les prêts consentis par la Banque aux grandes entreprises et aux gouvernements ont représenté 31 % du total des prêts, déduction faite des provisions spécifiques, comme en 2010. Au Canada, ces prêts sont principalement concentrés dans les secteurs de l'immobilier et des services financiers, soit respectivement 5 % et 3 % du total des prêts et des acceptations, déduction faite des provisions spécifiques. Aux États-Unis, ces prêts sont surtout concentrés dans le secteur de l'immobilier, soit 4 % des prêts nets, comparativement à 5 % en 2010.

Sur le plan géographique, le portefeuille de crédit est resté plutôt concentré au Canada. En 2011, le pourcentage des prêts détenus au Canada a été de 71 %, comparativement à 72 % en 2010. Le principal risque au Canada est en Ontario, soit 56 % du total des prêts, déduction faite des provisions spécifiques pour 2011, en légère hausse par rapport à 55 % en 2010.

Le reste du portefeuille de crédit était essentiellement concentré aux États-Unis, soit 24 % du portefeuille, en légère hausse par rapport à 22 % en 2010, du fait surtout des récentes acquisitions aux États-Unis. Dans les autres régions géographiques, l'exposition au risque de crédit a été faible. Le risque par État aux États-Unis a principalement été concentré dans les États du New Jersey et de New York, chacun représentant 4 % du total des prêts, déduction faite des provisions spécifiques, comme en 2010.

**TABLEAU 30 PRÊTS ET ACCEPTATIONS, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prêts bruts	Provisions spécifiques	Prêts nets	Prêts nets	Prêts nets	Pourcentage du total		
						2011	2010	2009 <sup>2</sup>
<b>Canada</b>								
Prêts hypothécaires résidentiels <sup>1,2</sup>	73 601 \$	15 \$	73 586 \$	61 505 \$	58 239 \$	23,5 %	22,0 %	22,0 %
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	97 512	137	97 375	94 656	88 478	31,1	33,9	33,4
Total des prêts aux particuliers	171 113	152	170 961	156 161	146 717	54,6	55,9	55,4
Immobilier								
Résidentiel	10 738	8	10 730	9 531	9 069	3,4	3,4	3,4
Non résidentiel	5 899	1	5 898	4 465	3 788	1,9	1,6	1,4
Total des prêts immobiliers	16 637	9	16 628	13 996	12 857	5,3	5,0	4,8
Agriculture	2 751	2	2 749	2 598	2 383	0,9	0,9	0,9
Automobile	1 249	—	1 249	1 105	992	0,4	0,4	0,4
Services financiers	8 235	3	8 232	5 249	6 206	2,6	1,9	2,3
Alimentation, boissons et tabac	1 043	—	1 043	1 045	1 230	0,3	0,4	0,5
Forsterie	388	—	388	376	445	0,1	0,1	0,2
Gouvernements, entités du secteur public et éducation	4 143	2	4 141	3 595	2 068	1,3	1,3	0,8
Services de santé et services sociaux	2 962	2	2 960	2 696	2 173	1,0	1,0	0,8
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	1 341	9	1 332	1 155	1 019	0,4	0,4	0,4
Métaux et mines	634	—	634	563	788	0,2	0,2	0,3
Pipelines, pétrole et gaz	1 850	1	1 849	1 888	2 465	0,6	0,7	0,9
Énergie et services publics	1 082	—	1 082	951	960	0,3	0,3	0,4
Services professionnels et autres	1 830	6	1 824	1 685	1 551	0,6	0,6	0,6
Commerce de détail	2 035	11	2 024	2 028	1 996	0,7	0,7	0,8
Fabrication – divers et vente de gros	1 505	6	1 499	1 442	1 166	0,5	0,5	0,4
Télécommunications, câblodistribution et médias	909	1	908	1 018	1 201	0,3	0,4	0,5
Transports	541	4	537	487	516	0,2	0,2	0,2
Divers	2 524	13	2 511	2 024	1 998	0,8	0,7	0,7
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements <sup>2</sup>	51 659	69	51 590	43 901	42 014	16,5	15,7	15,9
Total – Canada	222 772	221	222 551	200 062	188 731	71,1	71,6	71,3
<b>États-Unis</b>								
Prêts hypothécaires résidentiels	12 489	17	12 472	9 131	7 390	4,0	3,3	2,8
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	20 744	40	20 704	14 068	13 796	6,6	5,0	5,2
Total des prêts aux particuliers	33 233	57	33 176	23 199	21 186	10,6	8,3	8,0
Immobilier								
Résidentiel	3 101	37	3 064	3 582	4 253	1,0	1,3	1,6
Non résidentiel	9 443	39	9 404	9 397	9 359	3,0	3,4	3,5
Total des prêts immobiliers	12 544	76	12 468	12 979	13 612	4,0	4,7	5,1
Agriculture	229	—	229	211	391	0,1	0,1	0,1
Automobile	1 276	3	1 273	1 196	1 178	0,4	0,4	0,4
Services financiers	2 729	4	2 725	1 657	2 522	0,9	0,6	1,0
Alimentation, boissons et tabac	1 228	1	1 227	1 167	1 211	0,4	0,4	0,5
Forsterie	317	1	316	366	453	0,1	0,1	0,2
Gouvernements, entités du secteur public et éducation	2 390	1	2 389	1 951	1 855	0,8	0,7	0,7
Services de santé et services sociaux	4 280	2	4 278	3 810	3 474	1,4	1,4	1,3
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	1 105	8	1 097	1 090	1 178	0,4	0,4	0,4
Métaux et mines	903	10	893	694	648	0,3	0,2	0,2
Pipelines, pétrole et gaz	801	—	801	677	775	0,3	0,2	0,3
Énergie et services publics	969	1	968	894	774	0,3	0,3	0,3
Services professionnels et autres	2 875	7	2 868	2 801	2 800	0,9	1,0	1,1
Commerce de détail	2 327	16	2 311	2 435	2 631	0,7	0,9	1,0
Fabrication – divers et vente de gros	2 641	10	2 631	2 110	2 110	0,8	0,8	0,8
Télécommunications, câblodistribution et médias	1 095	1	1 094	1 151	1 364	0,3	0,4	0,5
Transports	2 845	7	2 838	1 964	1 261	0,9	0,7	0,5
Divers	1 461	3	1 458	1 064	952	0,4	0,4	0,3
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements <sup>2</sup>	42 015	151	41 864	38 217	39 189	13,4	13,7	14,7
Total – États-Unis	75 248	208	75 040	61 416	60 375	24,0	22,0	22,7
<b>Autres pays</b>								
Particuliers	12	—	12	11	8	—	—	—
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	3 520	—	3 520	3 262	4 669	1,1	1,2	1,8
Total – autres pays	3 532	—	3 532	3 273	4 677	1,1	1,2	1,8
Total, compte non tenu des autres prêts	301 552	429	301 123	264 751	253 783	96,2	94,8	95,8
<b>Autres prêts</b>								
Titres de créance classés comme prêts <sup>3</sup>	6 511	179	6 332	7 451	11 101	2,0	2,7	4,2
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>4</sup>	5 560	60	5 500	7 040	—	1,8	2,5	—
Total – autres prêts	12 071	239	11 832	14 491	11 101	3,8	5,2	4,2
<b>Total</b>	<b>313 623 \$</b>	<b>668 \$</b>	<b>312 955 \$</b>	<b>279 242 \$</b>	<b>264 884 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Provision générale</b>								
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements			1 496	1 469	1 533			
Titres de créance classés comme prêts <sup>3</sup>			149	163	277			
Total de la provision générale			1 645	1 632	1 810			
<b>Total, déduction faite des provisions</b>	<b>311 310 \$</b>	<b>277 610 \$</b>	<b>263 074 \$</b>					
Variation en pourcentage par rapport aux exercices précédents – prêts et acceptations, déduction faite des provisions spécifiques			12,07 %	5,42 %	14,25 %			
Variation en pourcentage par rapport aux exercices précédents – prêts et acceptations, déduction faite des provisions			12,14 %	5,53 %	14,05 %			

<sup>1</sup> Comprend les prêts classés comme détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 14 millions de dollars (85 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 5 millions de dollars (86 millions de dollars en 2010). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

<sup>2</sup> À compter de 2009, les prêts hypothécaires à l'égard d'immeubles résidentiels et les pertes sur créances connexes, auparavant classées comme des prêts aux particuliers – prêts hypothécaires résidentiels, ont été reclassés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements.

<sup>3</sup> Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans la catégorie des prêts.

<sup>4</sup> Comprend tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

**TABLEAU 31 PRÉTS ET ACCEPTATIONS, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prêts bruts	Provisions spécifiques	Prêts nets	Prêts nets	Prêts nets	Pourcentage du total		
						2011	2010	2009
<b>Canada</b>								
Provinces de l'Atlantique	<b>3 031 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>3 026 \$</b>	<b>2 820 \$</b>	<b>2 719 \$</b>	<b>1,0 %</b>	<b>1,0 %</b>	<b>1,0 %</b>
Colombie-Britannique et territoires <sup>2</sup>	<b>16 343</b>	<b>17</b>	<b>16 326</b>	<b>16 290</b>	<b>15 973</b>	<b>5,2</b>	<b>5,8</b>	<b>6,0</b>
Ontario <sup>2</sup>	<b>174 359</b>	<b>165</b>	<b>174 194</b>	<b>152 849</b>	<b>142 521</b>	<b>55,6</b>	<b>54,7</b>	<b>53,8</b>
Prairies <sup>2</sup>	<b>21 187</b>	<b>19</b>	<b>21 168</b>	<b>20 973</b>	<b>20 729</b>	<b>6,8</b>	<b>7,5</b>	<b>7,9</b>
Québec	<b>7 852</b>	<b>15</b>	<b>7 837</b>	<b>7 130</b>	<b>6 789</b>	<b>2,5</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>
Total – Canada	<b>222 772</b>	<b>221</b>	<b>222 551</b>	<b>200 062</b>	<b>188 731</b>	<b>71,1</b>	<b>71,6</b>	<b>71,3</b>
<b>États-Unis</b>								
Caroline du Nord et Caroline du Sud	<b>1 692</b>	<b>6</b>	<b>1 686</b>	<b>664</b>	<b>–</b>	<b>0,5</b>	<b>0,2</b>	<b>–</b>
Floride	<b>2 642</b>	<b>7</b>	<b>2 635</b>	<b>1 585</b>	<b>1 315</b>	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>
Nouvelle-Angleterre <sup>3</sup>	<b>23 272</b>	<b>71</b>	<b>23 201</b>	<b>24 328</b>	<b>23 115</b>	<b>7,4</b>	<b>8,7</b>	<b>8,7</b>
New Jersey	<b>12 081</b>	<b>47</b>	<b>12 034</b>	<b>12 387</b>	<b>13 104</b>	<b>3,9</b>	<b>4,4</b>	<b>4,9</b>
New York	<b>12 205</b>	<b>19</b>	<b>12 186</b>	<b>11 155</b>	<b>13 140</b>	<b>3,9</b>	<b>4,0</b>	<b>5,0</b>
Pennsylvanie	<b>5 801</b>	<b>25</b>	<b>5 776</b>	<b>5 580</b>	<b>5 350</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>
Divers	<b>17 555</b>	<b>33</b>	<b>17 522</b>	<b>5 717</b>	<b>4 351</b>	<b>5,6</b>	<b>2,1</b>	<b>1,6</b>
Total – États-Unis <sup>4</sup>	<b>75 248</b>	<b>208</b>	<b>75 040</b>	<b>61 416</b>	<b>60 375</b>	<b>24,0</b>	<b>22,0</b>	<b>22,7</b>
<b>Autres pays</b>								
Europe	<b>1 582</b>	<b>–</b>	<b>1 582</b>	<b>2 382</b>	<b>1 598</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>	<b>0,6</b>
Divers	<b>1 950</b>	<b>–</b>	<b>1 950</b>	<b>891</b>	<b>3 079</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>1,2</b>
Total – autres pays	<b>3 532</b>	<b>–</b>	<b>3 532</b>	<b>3 273</b>	<b>4 677</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>	<b>1,8</b>
Total, compte non tenu des autres prêts	<b>301 552</b>	<b>429</b>	<b>301 123</b>	<b>264 751</b>	<b>253 783</b>	<b>96,2</b>	<b>94,8</b>	<b>95,8</b>
<b>Autres prêts</b>	<b>12 071</b>	<b>239</b>	<b>11 832</b>	<b>14 491</b>	<b>11 101</b>	<b>3,8</b>	<b>5,2</b>	<b>4,2</b>
<b>Total</b>	<b>313 623 \$</b>	<b>668 \$</b>	<b>312 955 \$</b>	<b>279 242 \$</b>	<b>264 884 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>
Provision générale			<b>1 645</b>	<b>1 632</b>	<b>1 810</b>			
<b>Total, déduction faite des provisions</b>			<b>311 310 \$</b>	<b>277 610 \$</b>	<b>263 074 \$</b>			
<b>Variation en pourcentage par rapport aux exercices précédents – prêts et acceptations, déduction faite des provisions spécifiques</b>								
			<b>2011</b>	<b>2010</b>				
Canada			<b>11,2 %</b>	<b>6,0 %</b>				
États-Unis			<b>22,2</b>	<b>1,7</b>				
Autres pays			<b>7,9</b>	<b>(30,0)</b>				
Autres prêts			<b>(18,3)</b>	<b>30,5</b>				

<sup>1</sup> D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

<sup>2</sup> Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

<sup>3</sup> Les États compris dans la Nouvelle-Angleterre sont : le Connecticut, le Maine, le Massachusetts, le New Hampshire et le Vermont.

<sup>4</sup> Comprend les prêts classés comme détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 14 millions de dollars (85 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 5 millions de dollars (86 millions de dollars en 2010). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

Les prêts autorisés et l'encours des prêts aux petites et moyennes entreprises au Canada et aux États-Unis sont présentés dans le tableau ci-dessous.

**TABLEAU 32 PRÊTS AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

(en millions de dollars canadiens)

<b>Montant des prêts</b>	Prêts autorisés			Encours		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
0 \$ – 24 999 \$	<b>7 084 \$</b>	<b>3 456 \$</b>	<b>1 246 \$</b>	<b>475 \$</b>	<b>516 \$</b>	<b>568 \$</b>
25 000 \$ – 49 999 \$	<b>1 292</b>	<b>1 264</b>	<b>1 239</b>	<b>712</b>	<b>723</b>	<b>734</b>
50 000 \$ – 99 999 \$	<b>1 791</b>	<b>2 260</b>	<b>2 072</b>	<b>1 333</b>	<b>1 382</b>	<b>1 170</b>
100 000 \$ – 249 999 \$	<b>4 323</b>	<b>5 776</b>	<b>4 493</b>	<b>3 929</b>	<b>4 090</b>	<b>2 737</b>
250 000 \$ – 499 999 \$	<b>7 377</b>	<b>6 698</b>	<b>4 672</b>	<b>5 122</b>	<b>5 042</b>	<b>2 853</b>
500 000 \$ – 999 999 \$	<b>8 898</b>	<b>7 848</b>	<b>5 161</b>	<b>5 892</b>	<b>5 785</b>	<b>2 757</b>
1 000 000 \$ – 4 999 999 \$	<b>26 248</b>	<b>20 557</b>	<b>15 309</b>	<b>16 058</b>	<b>14 404</b>	<b>7 306</b>
<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>57 013 \$</b>	<b>47 859 \$</b>	<b>34 192 \$</b>	<b>33 521 \$</b>	<b>31 942 \$</b>	<b>18 125 \$</b>

<sup>1</sup> Les prêts aux particuliers utilisés à des fins commerciales ne sont pas inclus dans ces totaux.

## PRÊTS DOUTEUX

Un prêt est douteux lorsqu'il y a une indication objective que la qualité du crédit s'est détériorée après la constatation initiale du prêt, au point où la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts en temps voulu. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur ne sont pas présentés comme des prêts douteux tant que les flux de trésorerie prévus continuent d'équivaloir aux montants prévus au moment de l'acquisition ou d'excéder ces montants. Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts ont baissé de 57 millions de dollars, ou 3 %, en regard de 2010. Les prêts douteux bruts ont diminué de 555 millions de dollars d'un exercice à l'autre, surtout en raison du recul des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis attribuable à l'amélioration continue de la qualité du crédit.

Au Canada, les prêts résidentiels et les prêts aux particuliers, qui comprennent les cartes de crédit, les prêts à la consommation et les autres prêts aux particuliers, ont généré des prêts douteux (réduction faite des provisions spécifiques) de 540 millions de dollars, soit une hausse de 75 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à 2010. La plus grande partie de cette hausse est attribuable aux prêts aux particuliers. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont généré des prêts douteux nets de 88 millions de dollars, une baisse de 27 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à 2010. Les prêts douteux liés aux entreprises et aux gouvernements ont touché tous les secteurs industriels. L'augmentation des prêts douteux nets en 2011 est attribuable à l'accroissement des volumes de prêts résidentiels et aux particuliers, en partie contrebalancée par l'amélioration continue de la qualité du crédit du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements.

Aux États-Unis, les prêts résidentiels et les prêts aux particuliers ont généré des prêts douteux nets de 243 millions de dollars, répartis de façon égale, soit une hausse de 51 millions de dollars, ou 27 %, par rapport à 2010. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont généré des prêts douteux nets de 896 millions de dollars, une diminution de 47 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à 2010. Les prêts douteux liés aux entreprises et aux gouvernements ont été surtout concentrés dans le secteur immobilier. Les diminutions de prêts

douteux nets qui ont touché tous les secteurs en 2011 sont attribuables à l'amélioration de la qualité du crédit. Les prêts douteux nets ont augmenté de 4 millions de dollars en 2011, grâce à la croissance des volumes de prêts résidentiels et aux particuliers, en partie contrebalancée par l'amélioration continue de la qualité du crédit du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements.

Sur le plan géographique, 36 % du total des prêts douteux, réduction faite des provisions spécifiques, ont été générés au Canada et 64 %, aux États-Unis. Les prêts douteux nets au Canada étaient concentrés en Ontario, avec 17 % du total des prêts douteux, en baisse par rapport à 20 % en 2010. Les prêts douteux nets aux États-Unis étaient concentrés dans les États du New Jersey et de New York, avec, dans l'ordre, 14 % et 8 % des prêts douteux nets, comparativement à respectivement 13 % et 9 % en 2010.

T A B L E A U 33	VARIATION DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS <sup>1,2</sup>	
	2011	2010
(en millions de dollars canadiens)		
<b>Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements</b>		
Solde au début de la période	<b>2 253 \$</b>	2 070 \$
Ajouts	<b>3 112</b>	3 667
Prêts redevenus productifs, remboursés ou vendus	<b>(1 532)</b>	(1 635)
Radiations	<b>(1 629)</b>	(1 766)
Écart de conversion et autres rajustements	<b>(8)</b>	(83)
<b>Solde à la fin de la période<sup>1,2</sup></b>	<b>2 196 \$</b>	2 253 \$

<sup>1</sup> Exclut tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 4 des états financiers consolidés de 2011.

<sup>2</sup> Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 4 des états financiers consolidés de 2011.

TABLEAU 34

PRÉTS DOUTEUX, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ<sup>1,2</sup>

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques	Prêts douteux nets	2011	2010	2009	Pourcentage du total		
				Prêts douteux nets	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets	2011	2010	2009
<b>Canada</b>									
Prêts hypothécaires résidentiels <sup>3,4</sup>	331 \$	15 \$	316 \$	290 \$	239 \$	17,8 %	16,9 %	15,3 %	
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	361	137	224	175	143	12,7	10,2	9,2	
Total des prêts aux particuliers	692	152	540	465	382	30,5	27,1	24,5	
Immobilier									
Résidentiel	21	8	13	21	31	0,7	1,2	2,0	
Non résidentiel	7	1	6	1	2	0,3	0,1	0,1	
Total des prêts immobiliers	28	9	19	22	33	1,0	1,3	2,1	
Agriculture	7	2	5	4	7	0,3	0,2	0,4	
Automobile	1	—	1	4	9	0,1	0,2	0,6	
Services financiers	4	3	1	2	3	0,1	0,1	0,2	
Alimentation, boissons et tabac	1	—	1	2	1	0,1	0,1	0,1	
Forsterie	—	—	—	—	18	—	—	1,2	
Gouvernements, entités du secteur public et éducation <sup>5</sup>	5	2	3	—	4	0,1	—	0,3	
Services de santé et services sociaux <sup>5</sup>	3	2	1	3	3	0,1	0,2	0,2	
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	16	9	7	6	8	0,4	0,3	0,5	
Métaux et mines	3	—	3	10	18	0,1	0,6	1,2	
Pipelines, pétrole et gaz	3	1	2	11	24	0,1	0,7	1,5	
Services professionnels et autres <sup>5</sup>	9	6	3	6	27	0,1	0,3	1,7	
Commerce de détail	32	11	21	13	20	1,2	0,9	1,3	
Fabrication – divers et vente de gros	20	6	14	17	36	0,8	1,0	2,3	
Télécommunications, câblodistribution et médias <sup>5</sup>	2	1	1	9	33	0,1	0,5	2,1	
Transports	5	4	1	2	1	0,1	0,1	0,1	
Divers <sup>5</sup>	18	13	5	4	8	0,3	0,2	0,5	
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements <sup>4</sup>	157	69	88	115	253	5,0	6,7	16,3	
Total – Canada	849	221	628	580	635	35,5	33,8	40,8	
<b>États-Unis</b>									
Prêts hypothécaires résidentiels	178	17	161	138	121	9,1	8,0	7,8	
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	122	40	82	54	50	4,7	3,2	3,2	
Total des prêts aux particuliers	300	57	243	192	171	13,8	11,2	11,0	
Immobilier									
Résidentiel	287	37	250	297	312	14,1	17,3	20,0	
Non résidentiel	321	39	282	237	98	16,0	13,8	6,3	
Total des prêts immobiliers	608	76	532	534	410	30,1	31,1	26,3	
Agriculture	4	—	4	3	2	0,2	0,2	0,1	
Automobile	23	3	20	32	33	1,1	1,9	2,1	
Services financiers	20	4	16	29	18	0,9	1,7	1,2	
Alimentation, boissons et tabac	7	1	6	6	2	0,3	0,3	0,1	
Forsterie	2	1	1	2	21	0,1	0,1	1,4	
Gouvernements, entités du secteur public et éducation <sup>5</sup>	8	1	7	6	9	0,4	0,3	0,6	
Services de santé et services sociaux <sup>5</sup>	52	2	50	26	11	2,9	1,5	0,7	
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	42	8	34	37	21	1,9	2,2	1,4	
Métaux et mines	20	10	10	19	20	0,6	1,1	1,3	
Pipelines, pétrole et gaz	—	—	—	2	35	—	0,1	2,2	
Énergie et services publics	7	1	6	6	7	0,3	0,3	0,4	
Services professionnels et autres <sup>5</sup>	46	7	39	35	43	2,2	2,1	2,8	
Commerce de détail	106	16	90	100	66	5,1	5,8	4,2	
Fabrication – divers et vente de gros <sup>5</sup>	32	10	22	38	9	1,3	2,2	0,6	
Télécommunications, câblodistribution et médias <sup>5</sup>	7	1	6	24	15	0,3	1,4	1,0	
Transports	53	7	46	35	16	2,6	2,1	1,0	
Divers <sup>5</sup>	10	3	7	9	13	0,4	0,5	0,8	
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements <sup>4</sup>	1 047	151	896	943	751	50,7	54,9	48,2	
Total – États-Unis	1 347	208	1 139	1 135	922	64,5	66,1	59,2	
<b>Autres pays</b>									
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	—	—	—	1	—	—	0,1	—	
Total – autres pays	—	—	—	1	—	—	0,1	—	
<b>Total<sup>1,2</sup></b>	<b>2 196 \$</b>	<b>429 \$</b>	<b>1 767 \$</b>	<b>1 716 \$</b>	<b>1 557 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	
<b>Prêts douteux nets en % de l'avoir en actions ordinaires</b>							<b>4,07 %</b>	<b>4,41 %</b>	<b>4,41 %</b>

<sup>1</sup> Exclut tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés de 2011.

<sup>2</sup> Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 4 afférente aux états financiers consolidés de 2011.

<sup>3</sup> Comprend les prêts classés comme détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 14 millions de dollars (85 millions

de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 5 millions de dollars (86 millions de dollars en 2010). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

<sup>4</sup> À compter de 2009, les prêts hypothécaires à l'égard d'immeubles résidentiels et les pertes sur créances connexes, auparavant classés dans les prêts aux particuliers – prêts hypothécaires résidentiels, ont été reclassés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements, de manière rétroactive à partir de 2008, aux fins de présentation uniforme dans tous les secteurs d'exploitation.

<sup>5</sup> Certaines catégories de secteurs ont été consolidées, et certains montants ont été reclassés conformément aux normes et aux seuils acceptés en matière de présentation de l'information des secteurs.

TABLEAU 35

**PRÊTS DOUTEUX, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES POUR PERTES SUR PRÊTS  
PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE<sup>1,2</sup>**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques	2011	2010	2009	Pourcentage du total		
			Prêts douteux nets	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets	2011	2010	2009
<b>Canada</b>								
Provinces de l'Atlantique	21 \$	5 \$	16 \$	15 \$	11 \$	0,9 %	0,9 %	0,7 %
Colombie-Britannique <sup>3</sup>	122	17	105	74	50	5,9	4,3	3,2
Ontario <sup>3</sup>	472	165	307	340	429	17,4	19,8	27,5
Prairies <sup>3</sup>	148	19	129	100	98	7,3	5,8	6,3
Québec	86	15	71	51	47	4,0	3,0	3,0
Total – Canada <sup>4</sup>	849	221	628	580	635	35,5	33,8	40,7
<b>États-Unis</b>								
Caroline du Nord et Caroline du Sud	14	6	8	–	–	0,5	–	–
Floride	52	7	45	47	78	2,5	2,7	5,0
Nouvelle-Angleterre <sup>5</sup>	457	71	386	457	255	21,9	26,7	16,5
New Jersey	297	47	250	215	192	14,1	12,5	12,3
New York	153	19	134	161	240	7,6	9,4	15,4
Pennsylvanie	192	25	167	114	84	9,5	6,6	5,4
Divers	182	33	149	141	73	8,4	8,2	4,7
Total – États-Unis <sup>4</sup>	1 347	208	1 139	1 135	922	64,5	66,1	59,3
<b>Autres pays</b>								
Divers	–	–	–	1	–	–	0,1	–
Total – autres pays	–	–	–	1	–	–	0,1	–
<b>Total<sup>1,2</sup></b>	<b>2 196 \$</b>	<b>429 \$</b>	<b>1 767 \$</b>	<b>1 716 \$</b>	<b>1 557 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Prêts douteux nets en % des prêts nets<sup>6</sup></b>			<b>0,59 %</b>	<b>0,65 %</b>	<b>0,62 %</b>			

<sup>1</sup> Exclut tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés de 2011.

<sup>2</sup> Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 4 afférente aux états financiers consolidés de 2011.

<sup>3</sup> Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

<sup>4</sup> Comprend les prêts classés comme détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 14 millions de dollars (85 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 5 millions de dollars (86 millions de dollars en 2010). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

<sup>5</sup> Les États compris dans la Nouvelle-Angleterre sont : le Connecticut, le Maine, le Massachusetts, le New Hampshire et le Vermont.

<sup>6</sup> Comprennent les engagements de clients au titre d'acceptations.

## PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

Le total de la provision pour pertes sur prêts consiste en des provisions générales et spécifiques inscrites au bilan consolidé. Cette provision est augmentée par la provision pour pertes sur créances et diminuée par les radiations, réduction faite des recouvrements. La Banque maintient la provision à un niveau que la direction juge adéquat pour absorber toutes les pertes sur créances dans le portefeuille de prêts. Les comptes problèmes pris individuellement, la conjoncture économique générale, les pertes passées ainsi que la pondération sectorielle et géographique dans le portefeuille de prêts sont tous pris en considération par la direction au moment d'évaluer le montant adéquat de la provision.

### Provisions spécifiques

La Banque constitue des provisions spécifiques pour pertes sur prêts douteux lorsque la valeur de réalisation estimative du prêt, d'après les flux de trésorerie futurs prévus actualisés, est inférieure à la valeur comptable. Les provisions spécifiques pour pertes sur prêts sont constituées afin de ramener la valeur comptable des prêts à la valeur de réalisation estimative.

Au cours de 2011, les provisions spécifiques ont diminué de 7 millions de dollars, ou 1 %, portant ainsi le total des provisions spécifiques à 670 millions de dollars. Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, la provision spécifique a diminué de 108 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à l'exercice précédent. Les provisions pour pertes sur créances sont décrites plus en détail à la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

### Provision générale

Une provision générale est constituée pour constater les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore désignés comme douteux. Le niveau d'une provision générale correspond aux risques dans tous les portefeuilles et toutes les catégories. La provision générale est révisée chaque trimestre au moyen de modèles d'évaluation des risques de crédit et du jugement de la direction. Le niveau de la provision est calculé au moyen d'une probabilité de défaut (PD), de la perte en cas de défaut (PCD) et de l'exposition en cas de défaut (ECD). La PD est la probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure de faire les remboursements prévus. La PCD est la perte que subirait la Banque en cas de défaut de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'ECD. L'ECD est le montant total auquel la Banque est exposée au moment du défaut.

Dans le cas du portefeuille autre que de détail, les provisions sont estimées par l'emprunteur selon des renseignements précis. La PCD dépend de la garantie obtenue pour la facilité; l'ECD est fonction de l'utilisation courante, de la solvabilité de l'emprunteur et du montant consenti de la facilité. En ce qui a trait au portefeuille de prêts de détail, la provision générale est calculée pour l'ensemble du portefeuille à partir d'estimations statistiques de la perte produites par des modèles fondés sur les pertes passées et les recouvrements ainsi qu'à l'aide des prévisions des soldes. Les modèles sont validés par rapport aux résultats passés et mis à jour au moins chaque année. La méthode de constitution de la provision générale est approuvée chaque année par le comité du risque du conseil d'administration.

Au 31 octobre 2011, la provision générale pour pertes sur prêts s'inscrivait à 1 926 millions de dollars, en hausse comparativement à 1 910 millions de dollars au 31 octobre 2010. Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, la provision générale a augmenté de 30 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent.

## PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

La provision pour pertes sur créances est le montant imputé au bénéfice pour porter le total de la provision pour pertes sur créances, y compris les provisions générales et spécifiques, à un niveau que la direction considère comme adéquat pour absorber toutes les pertes sur créances dans le portefeuille de prêts de la Banque. Tous les recouvrements sont soustraits des provisions de l'exercice.

La Banque a comptabilisé des provisions pour pertes sur créances totales de 1 465 millions de dollars en 2011, contre des provisions totales de 1 625 millions de dollars en 2010. Ce montant comprend des provisions spécifiques de 1 430 millions de dollars et des provisions générales de 35 millions de dollars. La provision pour pertes sur créances totale en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations a baissé, passant de 0,62 % en 2010 à 0,51 % en 2011. Au Canada, les prêts résidentiels et les prêts aux particuliers ont nécessité des provisions spécifiques de 765 millions de dollars, soit une baisse de 96 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à 2010. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont nécessité des provisions spécifiques de 53 millions de dollars, soit une baisse de 64 millions de dollars, ou 55 %, par rapport à 2010. Les provisions spécifiques pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont touché tous les secteurs d'activité. Aux États-Unis, les prêts résidentiels et les prêts aux particuliers ont nécessité des provisions spécifiques de 214 millions de dollars, soit une baisse de 29 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à 2010, dont la plus grande partie est attribuable aux autres prêts aux particuliers. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont nécessité des provisions spécifiques de 232 millions de dollars, soit une baisse de 147 millions de dollars, ou 39 %, par rapport à 2010. Tout comme pour les prêts douteux, les provisions spécifiques pour les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont été surtout concentrées dans le secteur immobilier. La diminution des provisions pour pertes sur créances en 2011 tient à l'amélioration persistante de la qualité du crédit du portefeuille. Sur le plan géographique, 57 % des provisions spécifiques se rapportent au Canada et 31 % aux États-Unis. Sur les provisions restantes, 6 % sont attribuables aux titres de créance classés comme prêts, et 6 % sont attribuables aux prêts acquis ayant subi une perte

de valeur. Les provisions spécifiques se rapportant au Canada étaient concentrées en Ontario, soit 44 % du total des provisions spécifiques, contre 41 % en 2010. Les provisions spécifiques se rapportant aux États-Unis étaient concentrées dans les États du New Jersey et de New York, soit respectivement 7 % et 4 % du total des provisions spécifiques, contre respectivement 8 % et 4 % en 2010.

Le tableau 36 est un sommaire des provisions présentées à l'état des résultats consolidé.

TABLEAU 36		PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES		
(en millions de dollars canadiens)		2011	2010	2009
Nouvelles provisions spécifiques nettes (déduction faite des reprises de provisions)	<b>1 597 \$</b>	1 866 \$	1 723 \$	
Recouvrements	<b>(167)</b>	(140)	(109)	
<b>Total des provisions spécifiques</b>	<b>1 430</b>	1 726	1 614	
<b>Variation des provisions générales</b>				
Services de Financement TD Inc. <sup>1</sup>	–	–	90	
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	<b>32</b>	(48)	521	
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros	–	(60)	255	
Divers	<b>3</b>	7	–	
<b>Total de la provision générale</b>	<b>35</b>	(101)	866	
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>1 465 \$</b>	1 625 \$	2 480 \$	

<sup>1</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2009, les Services de financement TD ont aligné leur méthode de constitution de provisions pour pertes sur prêts sur la méthode de constitution de provisions pour l'ensemble des autres prêts de détail du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada; toute provision générale résultant du changement de méthode est incluse dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros. Les provisions générales comptabilisées avant le 31 janvier 2010 sont propres à l'entité juridique anciennement connue sous le nom VFC Inc.

TABLEAU 37 PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ						
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)						
	2011	2010	2009	2011	2010	Pourcentage du total
<b>Canada</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels <sup>1,2</sup>	<b>11 \$</b>	5 \$	5 \$	<b>0,8 %</b>	0,3 %	0,3 %
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	<b>754</b>	856	882	<b>52,7</b>	49,6	54,7
Total des prêts aux particuliers	<b>765</b>	861	887	<b>53,5</b>	49,9	55,0
Immobilier						
Résidentiel	<b>(6)</b>	5	11	<b>(0,4)</b>	0,3	0,7
Non résidentiel	<b>2</b>	2	1	<b>0,1</b>	0,1	0,1
Total des prêts immobiliers	<b>(4)</b>	7	12	<b>(0,3)</b>	0,4	0,8
Agriculture	–	2	(1)	–	0,1	(0,1)
Automobile	<b>2</b>	5	10	<b>0,1</b>	0,3	0,6
Services financiers	<b>1</b>	2	16	<b>0,1</b>	0,1	0,9
Alimentation, boissons et tabac	<b>5</b>	7	5	<b>0,4</b>	0,4	0,3
Forêt	–	(12)	18	–	(0,7)	1,1
Gouvernements, entités du secteur public et éducation <sup>3</sup>	<b>2</b>	2	–	<b>0,1</b>	0,1	–
Services de santé et services sociaux <sup>3</sup>	–	8	1	–	0,5	0,1
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	<b>13</b>	12	9	<b>0,9</b>	0,7	0,6
Métaux et mines	<b>(1)</b>	2	4	<b>(0,1)</b>	0,1	0,2
Pipelines, pétrole et gaz	<b>(8)</b>	2	8	<b>(0,6)</b>	0,1	0,5
Énergie et services publics <sup>3</sup>	–	–	–	–	–	–
Services professionnels et autres <sup>3</sup>	<b>11</b>	8	12	<b>0,8</b>	0,5	0,7
Commerce de détail	<b>24</b>	43	31	<b>1,7</b>	2,6	1,9
Fabrication – divers et vente de gros	–	24	13	–	1,4	0,8
Télécommunications, câblodistribution et médias <sup>3</sup>	<b>(2)</b>	(5)	19	<b>(0,1)</b>	(0,3)	1,2
Transports	<b>7</b>	4	9	<b>0,5</b>	0,2	0,6
Divers <sup>3</sup>	<b>3</b>	6	11	<b>0,2</b>	0,3	0,7
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	<b>53</b>	117	177	<b>3,7</b>	6,8	10,9
Total – Canada	<b>818</b>	978	1 064	<b>57,2</b>	56,7	65,9
<b>États-Unis</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	<b>17</b>	20	17	<b>1,2</b>	1,2	1,1
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	<b>197</b>	223	198	<b>13,8</b>	12,9	12,3
Total des prêts aux particuliers	<b>214</b>	243	215	<b>15,0</b>	14,1	13,4
Immobilier						
Résidentiel	<b>70</b>	103	73	<b>4,9</b>	6,0	4,5
Non résidentiel	<b>60</b>	57	51	<b>4,2</b>	3,3	3,1
Total des prêts immobiliers	<b>130</b>	160	124	<b>9,1</b>	9,3	7,6
Agriculture	–	3	1	–	0,2	0,1
Automobile	<b>1</b>	6	6	<b>0,1</b>	0,3	0,4
Services financiers	<b>8</b>	16	28	<b>0,6</b>	0,9	1,7
Alimentation, boissons et tabac	<b>1</b>	6	–	<b>0,1</b>	0,3	–
Forêt	–	(16)	19	–	(0,9)	1,2
Gouvernements, entités du secteur public et éducation <sup>3</sup>	<b>1</b>	–	–	<b>0,1</b>	–	–
Services de santé et services sociaux	<b>4</b>	13	8	<b>0,3</b>	0,8	0,5
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	<b>22</b>	17	12	<b>1,5</b>	1,0	0,7
Métaux et mines	<b>9</b>	2	5	<b>0,6</b>	0,1	0,3
Pipelines, pétrole et gaz	<b>(18)</b>	2	5	<b>(1,3)</b>	0,1	0,3
Énergie et services publics	<b>3</b>	(1)	(2)	<b>0,2</b>	(0,1)	(0,1)
Services professionnels et autres <sup>3</sup>	<b>25</b>	34	19	<b>1,7</b>	2,0	1,2
Commerce de détail	<b>20</b>	50	20	<b>1,4</b>	2,9	1,2
Fabrication – divers et vente de gros	<b>7</b>	48	26	<b>0,5</b>	2,8	1,6
Télécommunications, câblodistribution et médias	<b>4</b>	28	9	<b>0,3</b>	1,6	0,6
Transports	<b>9</b>	7	–	<b>0,6</b>	0,4	–
Divers <sup>3</sup>	<b>6</b>	4	8	<b>0,4</b>	0,2	0,5
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements <sup>1</sup>	<b>232</b>	379	288	<b>16,2</b>	21,9	17,8
Total – États-Unis	<b>446</b>	622	503	<b>31,2</b>	36,0	31,2
<b>Autres pays</b>						
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	–	(2)	3	–	(0,1)	0,2
Total – autres pays	–	(2)	3	–	(0,1)	0,2
Total, compte non tenu des autres prêts	<b>1 264</b>	1 598	1 570	<b>88,4</b>	92,6	97,3
<b>Autres prêts</b>						
Titres de créance classés comme prêts <sup>4</sup>	<b>85</b>	128	44	<b>5,9</b>	7,4	2,7
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>5</sup>	<b>81</b>	–	–	<b>5,7</b>	–	–
Total – autres prêts	<b>166</b>	128	44	<b>11,6</b>	7,4	2,7
<b>Total des provisions spécifiques</b>	<b>1 430 \$</b>	1 726 \$	1 614 \$	<b>100,0 %</b>	100,0 %	100,0 %
Provision générale						
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements	<b>45</b>	(4)	660			
Titres de créance classés comme prêts <sup>4</sup>	<b>(10)</b>	(97)	206			
<b>Total de la provision générale</b>	<b>35</b>	(101)	866			
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>1 465 \$</b>	1 625 \$	2 480 \$			

<sup>1</sup> Comprend les prêts classés comme détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 14 millions de dollars (85 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 5 millions de dollars (86 millions de dollars en 2010). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

<sup>2</sup> À compter de 2009, les prêts hypothécaires à l'égard d'immeubles résidentiels et les pertes sur créances connexes, auparavant classées dans les prêts aux particuliers – prêts

hypothécaires résidentiels, ont été reclassés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements, de manière rétroactive à partir de l'exercice 2008, aux fins de présentation uniforme dans tous les secteurs d'exploitation.

<sup>3</sup> Certaines catégories de secteurs ont été consolidées, et certains montants ont été reclassés conformément aux normes et aux seuils acceptés en matière de présentation de l'information des secteurs.

<sup>4</sup> Par suite des modifications de 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, certaines valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance ont été reclassées dans la catégorie des prêts.

<sup>5</sup> Comprend tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

TABLEAU 38

## PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011	2010	2009	2011	2010	Pourcentage du total
<b>Canada</b>						
Provinces de l'Atlantique	<b>23 \$</b>	29 \$	25 \$	<b>1,6 %</b>	1,8 %	1,0 %
Colombie-Britannique <sup>1</sup>	<b>53</b>	71	68	<b>3,6</b>	4,4	2,7
Ontario <sup>1</sup>	<b>626</b>	716	824	<b>42,7</b>	44,0	33,2
Prairies <sup>1</sup>	<b>66</b>	81	78	<b>4,5</b>	5,0	3,2
Québec	<b>50</b>	81	69	<b>3,4</b>	5,0	2,8
Total – Canada <sup>2</sup>	<b>818</b>	978	1 064	<b>55,8</b>	60,2	42,9
<b>États-Unis</b>						
Caroline du Nord et Caroline du Sud	<b>10</b>	–	–	<b>0,7</b>	–	–
Floride	<b>30</b>	13	41	<b>2,1</b>	0,8	1,7
Nouvelle-Angleterre <sup>3</sup>	<b>141</b>	251	141	<b>9,6</b>	15,4	5,7
New Jersey	<b>106</b>	124	110	<b>7,2</b>	7,6	4,4
New York	<b>62</b>	76	142	<b>4,2</b>	4,7	5,7
Pennsylvanie	<b>50</b>	65	44	<b>3,4</b>	4,0	1,8
Divers	<b>47</b>	93	25	<b>3,2</b>	5,7	1,0
Total – États-Unis <sup>2</sup>	<b>446</b>	622	503	<b>30,4</b>	38,2	20,3
<b>Autres pays</b>						
Divers	–	(2)	3	–	(0,1)	0,1
Total – autres pays	–	(2)	3	–	(0,1)	0,1
Total, compte non tenu des autres prêts	<b>1 264</b>	1 598	1 570	<b>86,2</b>	98,3	63,3
Autres prêts	<b>166</b>	128	44	<b>11,4</b>	7,9	1,8
Total des provisions spécifiques	<b>1 430</b>	1 726	1 614	<b>97,6</b>	106,2	65,1
Provision générale	<b>35</b>	(101)	866	<b>2,4</b>	(6,2)	34,9
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>1 465 \$</b>	1 625 \$	2 480 \$	<b>100,0 %</b>	100,0 %	100,0 %

Provision pour pertes sur créances en % des prêts moyens nets et des acceptations<sup>4</sup>

<b>Canada</b>			
Prêts hypothécaires résidentiels	<b>0,02 %</b>	0,01 %	0,01 %
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	<b>0,79</b>	0,94	1,11
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	<b>0,12</b>	0,28	0,40
Total – Canada	<b>0,40</b>	0,51	0,61
<b>États-Unis</b>			
Prêts hypothécaires résidentiels	<b>0,16</b>	0,24	0,27
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	<b>1,16</b>	1,67	1,37
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	<b>0,60</b>	1,04	0,68
Total – États-Unis	<b>0,67</b>	1,07	0,79
<b>Autres pays</b>	–	(0,05)	0,05
Total, compte non tenu des autres prêts	<b>0,46</b>	0,64	0,65
Autres prêts	<b>1,33</b>	1,15	0,35
Total des provisions spécifiques	<b>0,50</b>	0,66	0,63
Provision générale	<b>0,01</b>	(0,04)	0,27
<b>Total de la provision pour pertes sur créances en % des prêts moyens nets et des acceptations</b>	<b>0,51 %</b>	0,62 %	0,97 %

<sup>1</sup> Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

<sup>2</sup> Comprend les prêts classés comme détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 14 millions de dollars (85 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 5 millions de dollars (86 millions de dollars en 2010). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

<sup>3</sup> Les États compris dans la Nouvelle-Angleterre sont : le Connecticut, le Maine, le Massachusetts, le New Hampshire et le Vermont.

<sup>4</sup> Comprend les engagements de clients au titre d'acceptations.

## Prêts à risque

Au 31 octobre 2011, la Banque avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 2,2 milliards de dollars (1,8 milliard de dollars en 2010) principalement composés de prêts automobiles canadiens. Indicateur de la qualité de crédit, le taux de pertes sur créances, établi comme la provision moyenne pour pertes sur créances divisée par le solde moyen des prêts à la fin du mois, se rapprochait de 3,61 % sur une année (environ 5,0 % en 2010). Le portefeuille continue de dégager le rendement prévu. Ces prêts sont comptabilisés au coût après amortissement. Pour de l'information détaillée sur la comptabilisation des prêts et des pertes sur créances connexes, voir la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

## Expositions sur les emprunteurs souverains

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment l'Espagne, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et la Grèce. L'exposition à l'Espagne et à l'Italie est liée à la dette souveraine même et aux grandes institutions financières de ces pays. Toutes ces expositions sont jugées raisonnables.

TABLEAU 39 EXPOSITION DIRECTE AU RISQUE DE CRÉDIT EN EUROPE														Aux
Pays	Prêts et acceptations <sup>1</sup>						Dérivés, mises en pension et prêts de titres <sup>2</sup>			Portefeuille de négociation et de placement <sup>3</sup>				Exposition totale <sup>4</sup>
	Emprunteurs souverains		Institutions financières		Total	Emprunteurs souverains	Institutions financières		Total	Emprunteurs souverains	Institutions financières		Total	
	Entreprises	souveraines	Entreprises	souveraines	Entreprises	souveraines	Entreprises	souveraines	Entreprises	souveraines	Entreprises	souveraines	Total	
<b>GIPE</b>														
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	3 \$	3 \$	– \$	– \$	1 \$	1 \$	4 \$	
Italie	–	–	–	–	–	–	14	14	6	217	1	224	238	
Irlande	–	–	–	–	9	–	64	73	10	17	4	31	104	
Portugal	–	–	–	–	–	–	3	3	3	–	–	3	6	
Espagne	69	–	84	153	12	–	44	56	18	188	273	479	688	
<b>Total – GIPE</b>	<b>69 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>84 \$</b>	<b>153 \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>128 \$</b>	<b>149 \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>422 \$</b>	<b>279 \$</b>	<b>738 \$</b>	<b>1 040 \$</b>	
<b>Reste de l'Europe</b>														
Belgique	166 \$	– \$	– \$	166 \$	12 \$	– \$	19 \$	31 \$	5 \$	525 \$	– \$	530 \$	727 \$	
France	375	–	8	383	96	148	635	879	60	1 964	394	2 418	3 680	
Allemagne	451	–	95	546	206	1 192	650	2 048	140	3 060	84	3 284	5 878	
Pays-Bas	414	–	257	671	181	–	430	611	27	5 128	1 386	6 541	7 823	
Suède	35	–	10	45	–	–	54	54	2	1 039	813	1 854	1 953	
Suisse	400	–	24	424	–	–	765	765	5	381	245	631	1 820	
Royaume-Uni	1 486	243	141	1 870	589	15	1 904	2 508	68	3 543	2 170	5 781	10 159	
Autres <sup>5</sup>	14	–	24	38	65	74	388	527	19	1 246	493	1 758	2 323	
<b>Reste de l'Europe</b>	<b>3 341 \$</b>	<b>243 \$</b>	<b>559 \$</b>	<b>4 143 \$</b>	<b>1 149 \$</b>	<b>1 429 \$</b>	<b>4 845 \$</b>	<b>7 423 \$</b>	<b>326 \$</b>	<b>16 886 \$</b>	<b>5 585 \$</b>	<b>22 797 \$</b>	<b>34 363 \$</b>	
<b>Total – Europe</b>	<b>3 410 \$</b>	<b>243 \$</b>	<b>643 \$</b>	<b>4 296 \$</b>	<b>1 170 \$</b>	<b>1 429 \$</b>	<b>4 973 \$</b>	<b>7 572 \$</b>	<b>363 \$</b>	<b>17 308 \$</b>	<b>5 864 \$</b>	<b>23 535 \$</b>	<b>35 403 \$</b>	
														31 oct. 2010
<b>GIPE</b>														
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	4 \$	4 \$	– \$	– \$	7 \$	7 \$	11 \$	
Italie	–	–	3	3	–	–	15	15	6	283	68	357	375	
Irlande	–	–	3	3	10	–	196	206	3	40	85	128	337	
Portugal	–	–	8	8	–	–	9	9	–	–	–	–	17	
Espagne	36	–	86	122	–	–	55	55	13	484	413	910	1 087	
<b>Total – GIPE</b>	<b>36 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>100 \$</b>	<b>136 \$</b>	<b>10 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>279 \$</b>	<b>289 \$</b>	<b>22 \$</b>	<b>807 \$</b>	<b>573 \$</b>	<b>1 402 \$</b>	<b>1 827 \$</b>	
<b>Reste de l'Europe</b>														
Belgique	247 \$	– \$	– \$	247 \$	32 \$	– \$	88 \$	120 \$	– \$	594 \$	254 \$	848 \$	1 215 \$	
France	397	–	31	428	105	117	601	823	210	2 044	370	2 624	3 875	
Allemagne	355	–	60	415	193	1 068	643	1 904	32	2 810	3	2 845	5 164	
Pays-Bas	512	–	180	692	133	–	436	569	62	4 995	1 245	6 302	7 563	
Suède	36	–	10	46	–	–	98	98	–	972	605	1 577	1 721	
Suisse	278	–	31	309	–	–	699	699	74	–	211	285	1 293	
Royaume-Uni	1 473	165	161	1 799	664	–	1 732	2 396	110	2 850	3 362	6 322	10 517	
Autres <sup>5</sup>	25	14	34	73	114	67	457	638	6	1 294	334	1 634	2 345	
<b>Reste de l'Europe</b>	<b>3 323 \$</b>	<b>179 \$</b>	<b>507 \$</b>	<b>4 009 \$</b>	<b>1 241 \$</b>	<b>1 252 \$</b>	<b>4 754 \$</b>	<b>7 247 \$</b>	<b>494 \$</b>	<b>15 559 \$</b>	<b>6 384 \$</b>	<b>22 437 \$</b>	<b>33 693 \$</b>	
<b>Total – Europe</b>	<b>3 359 \$</b>	<b>179 \$</b>	<b>607 \$</b>	<b>4 145 \$</b>	<b>1 251 \$</b>	<b>1 252 \$</b>	<b>5 033 \$</b>	<b>7 536 \$</b>	<b>516 \$</b>	<b>16 366 \$</b>	<b>6 957 \$</b>	<b>23 839 \$</b>	<b>35 520 \$</b>	

<sup>1</sup> Comprend des lettres de crédit, des acceptations bancaires, des prêts financés et des montants sur les engagements non utilisés.

<sup>4</sup> Les expositions comme présentées ne tiennent pas compte de la protection que la Banque a achetée à l'aide de swaps sur défaillance de crédit.

<sup>2</sup> Les expositions sont calculées à la juste valeur et ne tiennent pas compte des sûretés. Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe un accord-cadre de compensation de l'ISDA.

<sup>5</sup> L'exposition européenne résiduelle est répartie entre 12 pays, dont l'exposition individuelle était inférieure à 1 milliard de dollars aux 31 octobre 2011 et 2010.

Les expositions du portefeuille de négociation ne tiennent pas compte des positions vendeur admissibles. Des dépôts de 2,5 milliards de dollars sont inclus dans le portefeuille de négociation et de placement.

La majorité du solde de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés AAA, et la quasi-totalité se rapporte à la dette souveraine de ces pays et aux banques d'importance systémique et de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières avec ces banques sont entièrement garanties par des titres de gouvernement de grande qualité. La Banque a aussi une exposition limitée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsque la TD fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

## EXPOSITION À DES PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE Perte DE VALEUR

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont des prêts dont la qualité de crédit s'est manifestement détériorée depuis le montage, c.-à-d., probablement à la date d'acquisition, à l'égard desquels la Banque ne sera pas en mesure d'encaisser l'ensemble des paiements de capital et d'intérêts exigés aux termes du contrat. La détérioration de la qualité de crédit à la date d'acquisition peut être établie notamment à l'aide de statistiques, comme les retards de paiements et les notations de crédit. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition, et les normes comptables applicables interdisent qu'ils soient reportés ou qu'une provision pour pertes sur prêts soit comptabilisée lors de la comptabilisation initiale.

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur découlent des acquisitions de South Financial et de Services financiers Chrysler et des acquisitions facilitées par la FDIC, et ils comprennent les prêts assurés par la FDIC assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la FDIC. Le tableau suivant présente le solde de capital impayé, la valeur comptable, les provisions spécifiques et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage du solde de capital impayé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur au 31 octobre 2011.

TABLEAU 40 | PORTEFEUILLE DE PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE Perte DE VALEUR

(en millions de dollars canadiens)

	31 octobre 2011				
	Solde de capital impayé <sup>1</sup>	Valeur comptable	Provisions spécifiques	Valeur comptable déduction faite de la provision	En pourcentage du solde de capital impayé
Acquisitions facilitées par la FDIC	1 452 \$	1 347 \$	30 \$	1 317 \$	90,7 %
South Financial	4 117	3 695	27	3 668	89,1
Services financiers Chrysler	540	518	3	515	95,4
<b>Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur</b>	<b>6 109 \$</b>	<b>5 560 \$</b>	<b>60 \$</b>	<b>5 500 \$</b>	<b>90,0 %</b>
31 octobre 2010					
Acquisitions facilitées par la FDIC	1 835 \$	1 590 \$	– \$	1 590 \$	86,7 %
South Financial	6 205	5 450	–	5 450	87,8
Services financiers Chrysler	–	–	–	–	–
<b>Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur</b>	<b>8 040 \$</b>	<b>7 040 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>7 040 \$</b>	<b>87,6 %</b>

<sup>1</sup> Représente le montant en capital dû aux termes du contrat.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, la Banque a comptabilisé une provision pour pertes sur créances de 81 millions de dollars à l'égard de prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur, déduction faite de la provision, s'établissaient à 5,5 milliards de dollars

au 31 octobre 2011 et représentaient 1,8 % du total du portefeuille de prêts. Le tableau suivant présente les principales statistiques de crédit par catégorie de prêts en souffrance aux termes du contrat et par concentration géographique selon les soldes de capital impayés des prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

TABLEAU 41 | PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE Perte DE VALEUR – PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE CRÉDIT

(en millions de dollars canadiens)

	Pour les exercices clos les		
	31 octobre 2011		31 octobre 2010
	Solde de capital impayé <sup>1</sup>	Solde de capital impayé <sup>1</sup>	
<b>En souffrance aux termes du contrat</b>			
Prêts courants et en souffrance depuis moins de 30 jours	5 061 \$	82,8 %	6 916 \$
En souffrance depuis 30 à 89 jours	237	3,9	345
En souffrance depuis 90 jours ou plus	811	13,3	779
<b>Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur</b>	<b>6 109 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>8 040 \$</b>
<b>Région géographique</b>			
Floride	2 834 \$	46,4 %	3 895 \$
Caroline du Sud	1 993	32,6	2 977
Caroline du Nord	729	11,9	1 077
États-Unis – autres / Canada	553	9,1	91
<b>Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur</b>	<b>6 109 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>8 040 \$</b>

<sup>1</sup> Représente le montant en capital dû aux termes du contrat.

## EXPOSITION À DES OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES

En raison de l'acquisition de Commerce, la Banque est exposée à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, essentiellement garanties par des obligations Alt-A et à prime jumbo dont la plupart sont des hypothèques à taux fixe remboursables par anticipation sans possibilité de rajustement du taux. Au moment de l'acquisition, ce portefeuille a été comptabilisé à la juste valeur, qui est devenue la nouvelle valeur comptable de ce portefeuille.

Ces valeurs mobilières sont classées comme prêts et sont comptabilisées au coût après amortissement d'après la méthode du taux d'intérêt effectif et sont évaluées chaque trimestre selon le modèle de la perte sur prêt subie. Le test pour

dépréciation suit le modèle de comptabilisation des prêts douteux, selon lequel la Banque établit deux types de provisions : des provisions spécifiques et une provision générale. Une provision spécifique est constituée à l'égard des pertes qui sont identifiables au niveau des titres de créance pris individuellement lorsqu'il y a une indication objective de détérioration de la qualité du crédit, auquel moment la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative. Une provision générale est constituée pour constater les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore désignés comme douteux. La provision générale était de 150 millions de dollars US au 31 octobre 2011. Le total de la provision pour pertes sur créances comptabilisée en 2011 s'est établi à 51 millions de dollars US, contre 18 millions de dollars US en 2010.

Le tableau suivant présente le solde de capital impayé, la valeur comptable, la provision pour pertes sur prêts (générale et spécifique) et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes au 31 octobre 2011.

En date du 31 octobre 2011, le solde de la perte résiduelle résultant d'une acquisition s'élevait à 420 millions de dollars US (485 millions de dollars US en 2010). Ce montant est reflété ci-dessous comme faisant partie de l'escompte entre la valeur nominale et la valeur comptable.

TABLEAU 42 PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES					
(en millions de dollars américains)					
	Aux 31 octobre 2011				
	Valeur nominale	Valeur comptable	Provision pour pertes sur prêts	Valeur comptable déduction faite de la provision	En pourcentage de la valeur nominale
Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	4 268 \$	3 568 \$	327 \$	3 241 \$	76,0 %
					31 octobre 2010
Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	5 525 \$	4 573 \$	270 \$	4 303 \$	77,9 %

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Banque a retitrisé une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes. Dans le cadre de la retitrisation reflétée au bilan, de nouvelles notes de crédit ont été obtenues pour les valeurs mobilières retitrisées qui reflètent mieux l'escompte à l'acquisition et les risques inhérents à la totalité du portefeuille de la Banque. Par conséquent, 54 % du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes est maintenant noté AAA aux fins de présentation des fonds propres

réglementaires. L'avantage net sur le capital de l'opération de retitrisation est reflété dans les variations des actifs pondérés en fonction des risques et dans les déductions des titrisations sur les fonds propres de première et de deuxième catégories. Aux fins comptables, la Banque a conservé une majorité des droits bénéficiaires dans ces valeurs mobilières retitrisées, ce qui n'a eu aucune incidence sur les états financiers. Une modification des notes de crédit n'a pas d'incidence sur l'évaluation par la Banque de la baisse de valeur de ces valeurs mobilières reclassées.

TABLEAU 43 OBLIGATIONS ALT-A ET À PRIME JUMBO GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES PAR ANNÉE DE GÉNÉRATION					
(en millions de dollars américains)					
	Aux 31 octobre				
	Alt-A	Prime jumbo			Total
	Coût après amortissement	Juste valeur	Coût après amortissement	Juste valeur	Coût après amortissement
<b>2011</b>					
2003	204 \$	215 \$	217 \$	222 \$	421 \$
2004	374	393	182	189	556
2005	621	648	309	311	930
2006	358	320	286	275	644
2007	548	501	292	299	840
<b>Total du portefeuille, déduction faite des provisions spécifiques</b>	<b>2 105 \$</b>	<b>2 077 \$</b>	<b>1 286 \$</b>	<b>1 296 \$</b>	<b>3 391 \$</b>
Moins : provision générale					150
<b>Total</b>					<b>3 241 \$</b>
<b>2010</b>					
2003	275 \$	309 \$	393 \$	424 \$	668 \$
2004	454	502	383	415	837
2005	697	769	484	509	1 181
2006	406	394	380	391	786
2007	616	635	375	398	991
<b>Total du portefeuille, déduction faite des provisions spécifiques</b>	<b>2 448 \$</b>	<b>2 609 \$</b>	<b>2 015 \$</b>	<b>2 137 \$</b>	<b>4 463 \$</b>
Moins : provision générale					160
<b>Total</b>					<b>4 303 \$</b>

## SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

### Situation du capital

TABLEAU 44   STRUCTURE DU CAPITAL ET RATIOS <sup>1</sup>		2011 Bâle II	2010 Bâle II	2009 Bâle II
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)				
<b>Fonds propres de première catégorie</b>				
Actions ordinaires	<b>18 301 \$</b>	16 639 \$	15 342 \$	
Surplus d'apport	<b>281</b>	305	336	
Bénéfices non répartis	<b>24 339</b>	20 959	18 632	
Gains nets (pertes nettes) de change latent(e)s sur les placements dans des filiales, déduction faite des activités de couverture	<b>(3 199)</b>	(2 901)	(1 539)	
Actions privilégiées <sup>2</sup>	<b>3 395</b>	3 944	3 945	
Instruments innovateurs <sup>2, 3</sup>	<b>3 705</b>	3 844	4 588	
Instruments innovateurs (éléments non admissibles comme fonds propres de première catégorie)	—	—	(743)	
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales admissibles	—	—	31	
Incidence nette de l'élimination du décalage de un mois d'entités américaines <sup>4</sup>	<b>(266)</b>	(47)	57	
<b>Fonds propres de première catégorie bruts</b>	<b>46 556</b>	42 743	40 649	
Écarts d'acquisition et actifs incorporels excédant la limite de 5 %	<b>(14 376)</b>	(14 460)	(15 015)	
<b>Fonds propres de première catégorie nets</b>				
Titrisation – gain sur les ventes de prêts hypothécaires	<b>32 180</b>	28 283	25 634	
– divers	<b>(86)</b>	(84)	(84)	
50 % du déficit de provisionnement <sup>5</sup>	<b>(735)</b>	(772)	(1 128)	
50 % des participations importantes <sup>6</sup>	<b>(180)</b>	(205)	(110)	
Autres déductions	<b>(2 805)</b>	(2 855)	(2 872)	
Incidence nette de l'élimination du décalage de un mois d'entités américaines <sup>4</sup>	<b>(4)</b>	(4)	(4)	
<b>Fonds propres de première catégorie nets rajustés</b>	<b>28 503</b>	24 386	21 407	
<b>Fonds propres de deuxième catégorie</b>				
Instruments innovateurs excédant la limite des fonds propres de première catégorie	—	—	743	
Instruments innovateurs	<b>26</b>	27	—	
Billets et débentures subordonnés (déduction faite de l'amortissement et des éléments non admissibles)	<b>11 253</b>	11 812	11 948	
Provision générale – portefeuilles standardisés	<b>940</b>	915	877	
Gain net latent cumulé après impôts sur des valeurs mobilières disponibles à la vente inclus dans les autres éléments du résultat étendu	<b>35</b>	66	42	
Titrisation – divers	<b>(1 484)</b>	(1 762)	(2 421)	
50 % du déficit de provisionnement <sup>5</sup>	<b>(180)</b>	(205)	(110)	
50 % des participations importantes	<b>(2 805)</b>	(2 855)	(2 872)	
Placement dans des filiales d'assurance	<b>(1 439)</b>	(1 333)	(1 243)	
Autres déductions	<b>(4)</b>	(4)	(4)	
Incidence nette de l'élimination du décalage de un mois d'entités américaines <sup>4</sup>	<b>133</b>	23	(29)	
<b>Fonds propres de deuxième catégorie</b>	<b>6 475</b>	6 684	6 931	
<b>Total des fonds propres réglementaires</b>	<b>34 978 \$</b>	31 070 \$	28 338 \$	

#### Ratios des fonds propres réglementaires

Ratio des fonds propres de première catégorie	<b>13,0 %</b>	12,2 %	11,3 %
Ratio du total des fonds propres	<b>16,0</b>	15,5	14,9
Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres	<b>17,2</b>	17,5	17,1

<sup>1</sup> Les montants correspondent aux lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) fondées sur Bâle II.

<sup>2</sup> Conformément au chapitre 3863, «Instruments financiers – présentation», du *Manuel de l'ICCA*, la Banque doit classer dans le bilan certaines catégories d'actions privilégiées et certains placements innovateurs de fonds propres de première catégorie à titre de passifs. Aux fins réglementaires, ces instruments de fonds propres continuent d'être admissibles comme fonds propres de première catégorie.

<sup>3</sup> Étant donné que la Banque n'est pas le principal bénéficiaire des Fiducie de capital TD II et Fiducie de capital TD IV, celles-ci ne sont pas consolidées par la Banque. Toutefois, elles sont admissibles comme fonds propres réglementaires de première catégorie.

<sup>4</sup> Avec prise d'effet le 30 avril 2009 aux fins comptables et le 31 octobre 2008 aux fins de l'information réglementaire, le décalage de un mois dans la présentation de la situation financière et des résultats de TD Bank, N.A., qui comprend TD Banknorth et Commerce, a été éliminé du fait que la période de présentation de TD Bank, N.A. est alignée sur celles du reste des entités de la Banque. Avant le 31 octobre 2008, les fonds propres réglementaires étaient calculés en intégrant les actifs de TD Bank, N.A. avec un décalage de un mois. En outre, depuis le 31 octobre 2008, aux fins réglementaires seulement, la participation de la Banque dans TD Ameritrade est convertie à l'aide du taux de change de fin de période de la Banque. Par conséquent, en raison de l'alignement des périodes de présentation de TD Bank, N.A., depuis le 30 avril 2009, l'incidence nette touche seulement TD Ameritrade.

<sup>5</sup> Quand les pertes prévues comme calculées selon l'approche NI excèdent le total des provisions, la différence est déduite de la façon suivante : à 50 % des fonds propres de première catégorie et à 50 % des fonds propres de deuxième catégorie. Quand les pertes prévues comme calculées selon l'approche NI sont inférieures au total des provisions, la différence est ajoutée aux fonds propres de deuxième catégorie.

<sup>6</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2008, les participations importantes détenues avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007, qui étaient déduites des fonds propres de deuxième catégorie antérieurement, sont déduites à 50 % des fonds propres de première catégorie et à 50 % des fonds propres de deuxième catégorie. Les filiales d'assurance continuent d'être déconsolidées et présentées en déduction des capitaux propres de deuxième catégorie. L'augmentation de la valeur du placement dans les filiales d'assurance ou des participations importantes, ou les deux, le 1<sup>er</sup> janvier 2007 ou après, est assujettie à la déduction à 50 % des fonds propres de première catégorie et à 50 % des fonds propres de deuxième catégorie.

## OBJECTIFS DE LA BANQUE :

- Posséder une structure de fonds propres appropriée, comme déterminé par :
  - la prise de position de la Banque en matière d'appétit de risque;
  - les exigences en matière de fonds propres définies par les organismes de réglementation pertinents; et
  - l'évaluation interne des besoins de fonds propres effectuée par la Banque, selon les niveaux d'appétit de risque de la Banque.
- Obtenir le coût moyen pondéré le plus économiquement réalisable pour les fonds propres (après impôts), tout en préservant une composition appropriée d'éléments de fonds propres afin de respecter les niveaux de capitalisation cibles.
- S'assurer d'avoir facilement accès à des sources de fonds propres appropriés, à un coût raisonnable, afin de :
  - protéger la Banque d'événements inattendus;
  - faciliter les acquisitions; ou
  - appuyer l'expansion des affaires.
- Conserver de solides notations externes afin de gérer le coût global de financement de la Banque et de maintenir l'accessibilité au financement requis.

## SOURCES DES FONDS PROPRES

Les fonds propres de la Banque proviennent principalement des actionnaires ordinaires et des bénéfices non répartis. Les autres sources englobent les actionnaires privilégiés de la Banque, les porteurs d'instruments innovateurs de fonds propres et les porteurs des titres de créance subordonnés de la Banque.

## GESTION DES FONDS PROPRES

Le Service de gestion de la trésorerie et du bilan gère les fonds propres de la Banque et est responsable de l'obtention, du maintien et du remboursement des fonds propres. Le conseil d'administration surveille la politique sur les fonds propres et la gestion des fonds propres.

La Banque détient en tout temps des capitaux suffisants, qui lui procurent la souplesse nécessaire pour prendre de l'expansion, tant par la croissance interne que par des acquisitions stratégiques. Les ratios des fonds propres élevés de la Banque sont attribuables à la génération interne de capitaux, à la gestion du bilan ainsi qu'à l'émission périodique de valeurs mobilières.

## CAPITAL ÉCONOMIQUE

Le capital économique, ou capital investi, est la mesure interne dont la Banque se sert pour évaluer les fonds propres requis. Le capital économique est formé du capital à risque qui est nécessaire pour financer les pertes qui pourraient survenir dans des situations de crises économiques ou opérationnelles et du capital de placement qui a été utilisé pour financer les acquisitions ou les investissements dans des immobilisations pour soutenir la croissance future des bénéfices.

La Banque recourt à des modèles internes pour déterminer le capital à risque requis pour couvrir les risques d'exploitation et d'affaires. Les caractéristiques de ces modèles sont décrites à la section «Gestion des risques». À l'intérieur du cadre de mesure de la Banque, notre objectif est de maintenir le capital à risque servant à couvrir les pertes imprévues à un niveau élevé pour préserver la confiance et les notations. Le choix des cibles de capitaux internes fait par la Banque repose sur une base solide et est cohérent avec notre profil global de risque et l'environnement dans lequel la Banque œuvre.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007, la Banque calcule ses fonds propres selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle II. Par conséquent, en plus de couvrir les risques pilier 1 relatifs au risque de crédit, au risque de marché et au risque d'exploitation, le cadre économique des fonds propres de la Banque couvre également d'autres risques importants pilier 2, notamment le risque commercial, le risque de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire et le risque de concentration.

La Banque fonde ses décisions d'affaires sur le rendement des fonds propres fondés sur le risque et le profit économique, tout en s'assurant que, dans l'ensemble, elle atteint un équilibre entre le respect des exigences des organismes de réglementation et des agences de notation et les fonds disponibles.

## FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

### *Dispositif de l'Accord de Bâle II*

La Banque se conforme à la ligne directrice du BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques et les fonds propres réglementaires. Cette ligne directrice repose sur le nouveau «Dispositif révisé de convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres» (Bâle II), émis par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ce dispositif remplace l'Accord de Bâle I (Bâle I) mis en œuvre en 1988 et révisé en 1996. Le cadre permet aux banques admissibles d'établir leurs fonds propres en fonction de leur méthode interne d'évaluation, de gestion et d'atténuation des risques. Il offre en outre un éventail de méthodes, allant des plus simples aux plus évoluées, pour évaluer le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation. La Banque utilise des approches avancées pour la majorité de ses actifs, ce qui lui permet d'aligner les fonds propres réglementaires et le capital économique avec plus de précision encore que conformément à Bâle I. Étant donné que, à l'origine, les principales autorités de réglementation n'avaient pas obligé les filiales bancaires américaines (TD Bank, N.A., y compris South Financial et Services financiers Chrysler) à se convertir à Bâle II avant d'être acquises par la Banque, les approches avancées ne sont pas encore utilisées pour la majorité des actifs de TD Bank, N.A.

Aux fins comptables, la Banque suit les PCGR pour la consolidation des filiales et des coentreprises. Aux fins des fonds propres réglementaires, les filiales d'assurance sont déconsolidées et présentées comme une déduction des fonds propres. Les filiales d'assurance sont assujetties à leurs propres normes de communication en matière d'adéquation des fonds propres selon la ligne directrice du BSIF sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent et selon le test du capital minimal. À l'heure actuelle, aux fins des fonds propres réglementaires, toutes les entités de la Banque sont soit consolidées, soit déduites des fonds propres, et aucun excédent de capital provenant d'une entité n'est constaté.

Certaines des filiales de la Banque doivent respecter la réglementation du BSIF ou celle d'autres organismes de réglementation. Un grand nombre d'entre elles ont des exigences minimales de capitaux à respecter, et ces dernières pourraient limiter les capacités de la Banque à affecter une partie de ces capitaux ou de ces fonds à d'autres usages.

### *Fonds propres de première catégorie*

Les fonds propres de première catégorie s'élevaient à 28,5 milliards de dollars au 31 octobre 2011, en hausse comparativement à 24,4 milliards de dollars l'an dernier. L'augmentation des fonds propres de première catégorie résulte principalement des solides bénéfices et de l'émission d'actions ordinaires. Les activités de financement de la gestion des fonds propres au cours de l'exercice ont consisté en ce qui suit : la Banque a émis 1,7 milliard de dollars d'actions ordinaires au cours de l'exercice, soit une émission dans le public de 0,7 milliard de dollars et 1,0 milliard de dollars aux fins d'émission dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes et pour l'exercice d'options sur actions. Les activités de rachat de fonds propres au cours de l'exercice ont compris notamment le rachat de 122 millions de dollars US de titres de fiducie privilégiés américains, de 350 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série M, et de 200 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série N.

### *Émission d'actions ordinaires*

Le 16 septembre 2011, la Banque a émis 9,2 millions d'actions ordinaires au Canada à un prix de 76,50 \$ l'action ordinaire, pour une contrepartie au comptant brute de 704 millions de dollars.

### *Fonds propres de deuxième catégorie*

Au cours de l'exercice, la Banque a émis 1 milliard de dollars de débentures subordonnées et a racheté deux émissions de débentures subordonnées pour un total de 1,5 milliard de dollars.

## PROCESSUS D'ÉVALUATION DE L'ADÉQUATION DES FONDS

### PROPRIÉTÉS INTERNES

Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes de la Banque est un processus intégré à l'échelle de l'entreprise qui englobe les fonctions de gouvernance, de gestion et de contrôle des risques et des fonds propres au sein de la Banque. Il prescrit un cadre permettant d'établir un lien entre les risques et les exigences en matière de fonds propres, par l'intermédiaire des pratiques connexes pour la modélisation du capital économique et l'évaluation des facteurs de stress de la Banque, et aide à établir les normes d'adéquation des fonds propres de la Banque.

Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes est piloté par le service Gestion des risques avec l'appui de nombreux secteurs fonctionnels qui aident à évaluer l'adéquation des fonds propres internes de la Banque qui, en fin de compte, représente la capacité de supporter le risque, conformément au profil de risque et à l'appétit de risque établi pour la Banque. Le service Gestion des risques dirige le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes et évalue si la vision interne des fonds propres requis de la Banque est appropriée pour les risques auxquels elle est exposée. Le Service de gestion de la trésorerie et du bilan établit l'adéquation entre les fonds propres disponibles de la Banque par rapport aux fonds propres requis.

### DIVIDENDES

La politique de dividende de la Banque est approuvée par le conseil d'administration. Le dividende trimestriel s'établissait à 0,68 \$ l'action au 31 octobre 2011, ce qui est conforme à la fourchette cible actuelle de 35 % à 45 % du bénéfice rajusté. Les dividendes en espèces déclarés et versés en 2011 ont totalisé 2,61 \$ l'action (2,44 \$ en 2010; 2,44 \$ en 2009). Pour des renseignements sur les dividendes en espèces à verser sur les actions privilégiées de la Banque, se reporter aux notes 15 et 18 afférentes aux états financiers consolidés. Au 31 octobre 2011, il y avait 901,0 millions d'actions ordinaires en circulation (878,5 millions en 2010; 858,8 millions en 2009). La capacité de la Banque à verser des dividendes est assujettie à la *Loi sur les banques* et aux exigences du BSIF. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la note 18 afférente aux états financiers consolidés.

### RATIOS DE FONDS PROPRES

Les ratios de fonds propres permettent de mesurer la santé et la souplesse financières. Les ratios de fonds propres de la Banque sont calculés à l'aide des lignes directrices du BSIF, qui reposent sur les règles en matière d'adéquation des fonds propres comprises dans Bâle II. Au niveau consolidé, la personne morale à laquelle Bâle II s'applique est La Banque Toronto-Dominion.

Le BSIF mesure l'adéquation des fonds propres des banques canadiennes d'après ses instructions pour déterminer le capital rajusté en fonction des risques, les actifs pondérés en fonction des risques et les risques hors bilan. Le BSIF définit deux principaux ratios d'adéquation des fonds propres : le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres. Le BSIF établit des niveaux cibles pour les banques canadiennes comme suit :

- Le ratio des fonds propres de première catégorie est défini comme les fonds propres de première catégorie réglementaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 7 % pour leurs fonds propres de première catégorie.
- Le ratio du total des fonds propres est défini comme le total des fonds propres réglementaires divisé par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 10 % pour le total de leurs fonds propres.

Le 31 octobre 2011, le ratio des fonds propres de première catégorie de la Banque et son ratio du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 13,0 % et 16,0 %, contre 12,2 % et 15,5 % le 31 octobre 2010. Les variations sur douze mois ont été induites par plusieurs facteurs, dont l'augmentation des fonds propres décrite plus haut dans le paragraphe «Fonds propres de première catégorie», en partie contrebalancée par une augmentation des actifs pondérés en fonction des risques. Au 31 octobre 2011, la Banque surpassait sa cible à moyen terme interne pour les fonds propres de première catégorie.

## ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES

Selon Bâle II, les actifs pondérés en fonction des risques sont calculés pour chacune des composantes suivantes : le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation. Le risque d'exploitation représente le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de la défaillance des processus, des gens et des systèmes internes ainsi que d'événements externes. Les actifs pondérés en fonction des risques de la Banque sont comme suit :

T A B L E A U 4 5	ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – BÂLE II	
	(en millions de dollars canadiens)	
<b>Risque de crédit</b>		
<b>Risque de crédit de détail</b>		
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	19 119 \$	16 141 \$
Expositions aux produits de détail		
renouvelables admissibles	13 436	14 852
Autres expositions aux produits de détail	35 143	28 291
<b>Risque de crédit autre que de détail</b>		
Entreprises	78 649	73 996
Emprunteurs souverains	1 340	909
Banques	10 671	9 426
<b>Expositions de titrisation</b>	6 399	5 205
<b>Expositions sur actions<sup>1</sup></b>		
Divers	1 081	1 162
Expositions assujetties à l'approche standard		
et à l'approche NI	165 838	149 982
Rajustement des actifs pondérés en fonction		
des risques selon l'approche NI – facteur scalaire	4 950	4 559
Autres actifs exclus de l'approche standard		
ou de l'approche NI	12 617	12 756
Total du risque de crédit	183 405	167 297
<b>Risque de marché</b>		
Approche des modèles internes –		
portefeuille d'opérations	5 083	4 474
<b>Risque d'exploitation</b>		
Approche indicateur de base	–	8 799
Approche standard	30 291	19 340
<b>Total</b>	218 779 \$	199 910 \$

<sup>1</sup> Avec prise d'effet le 30 avril 2009, le portefeuille d'actions de la Banque a été admissible à l'exemption selon l'importance relative des placements en actions conformément à Bâle II.

Au cours de l'exercice, les actifs pondérés en fonction des risques ont augmenté de 18,9 milliards de dollars, principalement en raison de la croissance interne dans les activités de détail et commerciales tant au Canada qu'aux États-Unis, de l'acquisition de Services financiers Chrysler et l'augmentation des fonds propres exposés au risque opérationnel, en partie compensées par l'incidence de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

TABLEAU 46

**ACTIONS EN CIRCULATION ET TITRES POUVANT ÊTRE ÉCHANGÉS/CONVERTIS EN ACTIONS<sup>1</sup>**(en millions d'actions/de parts,  
sauf indication contraire)

	31 octobre 2011	31 octobre 2010
	Nombre d'actions/ de parts	Nombre d'actions/ de parts
<b>Actions ordinaires en circulation<sup>2</sup></b>	<b>901,0</b>	878,5
<b>Options sur actions</b>		
Droits acquis	10,3	13,4
Droits non acquis	5,6	5,8
<b>Actions privilégiées – catégorie A :</b>		
Série M	–	14,0
Série N	–	8,0
Total des actions privilégiées – passifs	–	22,0
Série O	17,0	17,0
Série P	10,0	10,0
Série Q	8,0	8,0
Série R	10,0	10,0
Série S	10,0	10,0
Série Y	10,0	10,0
Série AA	10,0	10,0
Série AC	8,8	8,8
Série AE	12,0	12,0
Série AG	15,0	15,0
Série AI	11,0	11,0
Série AK	14,0	14,0
Total des actions privilégiées – capitaux propres	<b>135,8</b>	135,8
<b>Total des actions privilégiées</b>	<b>135,8</b>	157,8
<b>Titres de fiducie de capital</b> (en milliers d'actions)		
Parts de fiducie émises par Fiducie de Capital TD II :		
Titres de Fiducie de capital TD II – Série 2012-1	350,0	350,0
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD III :		
Titres de Fiducie de capital TD III – Série 2008	1 000,0	1 000,0
Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV :		
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 1	550,0	550,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2	450,0	450,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 3	750,0	750,0

<sup>1</sup> Pour plus de détails, y compris le montant du capital, les caractéristiques de conversion et d'échange et les distributions, se reporter aux notes 15, 16 et 18 afférentes aux états financiers consolidés de la Banque.

<sup>2</sup> Les actions ordinaires en circulation sont présentées déduction faite des actions ordinaires autodétenues.

**MODIFICATIONS FUTURES DE L'ACCORD DE BÂLE ET  
TRANSITION AUX IFRS**

Au premier trimestre de 2012, la Banque basculera aux IFRS. Les fonds propres réglementaires seront présentés selon les IFRS, suivant les lignes directrices du BSIF sur le traitement des fonds propres. Les filiales d'assurance seront déduites à 50 % des fonds propres de première catégorie et à 50 % des fonds propres de deuxième catégorie à compter de l'exercice 2012. Les modifications de Bâle 2.5 ayant trait à l'Amendement relatif aux risques de marché, qui prendra effet au premier trimestre de 2012, exigeront que les banques instaurent des exigences de fonds propres au titre des risques du marché fondées sur la valeur à risque en contexte de crise et imposeront des frais de risque supplémentaires. Si ces exigences additionnelles sont approuvées par le BSIF, la mise en œuvre de celles-ci devrait accroître les actifs pondérés en fonction des risques de marché de 2 à 3 fois.

**Bâle III**

En décembre 2010, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié le libellé définitif des nouvelles règles internationales sur l'adéquation des fonds propres et les liquidités visant les banques. Couramment appelées «Bâle III», ces propositions en matière de fonds propres visent à relever la qualité, la quantité, la transparence et l'uniformité des fonds propres bancaires, de même qu'à décourager l'endettement et la prise de risques excessifs et à réduire la procyclicalité. Conjointement avec les nouvelles normes mondiales en matière de liquidités harmonisées à l'échelle internationale, Bâle III a pour but de fournir un cadre réglementaire afin d'affermir la résilience du secteur bancaire et du système financier.

En janvier 2011, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a complété le libellé définitif des règles par des lignes directrices additionnelles portant sur les fonds propres d'urgence pour non-viabilité. Selon ces lignes directrices, tous les instruments de fonds propres doivent comporter des caractéristiques liées à l'absorption des pertes. En fonction de l'évaluation de la viabilité réalisée par l'organisme de réglementation, ces caractéristiques peuvent exiger que le capital soit déprécié ou que des instruments soient convertis en capitaux propres. Les règles en cause prévoient une période de transition et de retrait progressif pour les instruments de fonds propres qui ne satisfont pas aux

exigences de Bâle III, y compris les caractéristiques des fonds propres d'urgence pour non-viabilité. Par la suite, le BSIF a publié un préavis en août 2011 sur la mise en œuvre des lignes directrices au Canada.

En février 2011, le BSIF a publié son plan d'action pour la mise en œuvre de Bâle III. Toutes les banques devront mettre en œuvre les règles en matière de fonds propres de Bâle III à compter du premier trimestre de l'exercice 2013. Les exigences minimales du BSIF devraient être conformes au plan de transition relatif à Bâle III présenté par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Aux termes du plan de transition, les modifications apportées au traitement à titre de fonds propres de certains éléments de même que les exigences minimales relatives au ratio de fonds propres seront intégrées progressivement au cours de la période allant de 2013 à 2019. Selon Bâle III, les normes minimales en matière de fonds propres exigent, entre autres, un ratio de fonds propres ordinaires de 4,5 %, un ratio de fonds propres de première catégorie de 6,0 % et un ratio du total des fonds propres de 8,0 %. À cela s'ajoute un coussin de conservation de fonds propres de 2,5 %. Si une banque utilise une partie de son coussin de conservation de 2,5 % pour absorber des pertes pendant des périodes de stress financier ou économique, les distributions de bénéfices qu'elle effectuera (p. ex., dividendes, rachats d'actions, paiements discrétionnaires sur d'autres instruments de fonds propres de première catégorie et primes discrétionnaires) feront l'objet de limites. Le montant de ces limites est lié au niveau d'utilisation du coussin de conservation.

En novembre 2011, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié le libellé définitif des mesures pour les banques mondiales d'importance systémique. Les banques désignées comme des banques mondiales d'importance systémique devront détenir un coussin de 1 % à 2,5 % de fonds propres additionnels, de plus que l'exigence de Bâle III à l'égard des instruments de fonds propres ordinaires de première catégorie, exigence appliquée progressivement sur une période de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. La méthode de désignation d'une banque comme banque mondiale d'importance systémique s'appuie sur une approche fondée sur des critères comportant cinq grandes catégories : la taille, l'interdépendance, l'absence de substituabilité, les activités mondiales (transfrontalières) et la complexité. Les banques mondiales d'importance systémique devront disposer de coussins additionnels constitués exclusivement à même l'avoir des actionnaires ordinaires. Le Conseil de stabilité financière a annoncé l'existence de 29 institutions financières d'importance systémique dans le cadre de son évaluation initiale. Aucune banque canadienne n'a été désignée d'importance systémique. Le Conseil de stabilité financière réévaluera cette liste chaque année.

L'incidence qu'auront les nouvelles règles en matière de fonds propres de Bâle III sur la TD se traduira par l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques et par de nouveaux éléments qui devront être déduits de l'avoir réglementaire des actionnaires ordinaires. Nous sommes toujours d'avis que notre solide situation de capital actuelle et la capacité de nos secteurs d'activité de générer du capital au cours des prochains trimestres nous permettront de respecter les normes d'adéquation des fonds propres de Bâle III. D'après notre compréhension et nos hypothèses actuelles, nous avons estimé que le ratio des instruments de fonds propres ordinaires de première catégorie de la Banque sera d'environ 7,1 % au 31 octobre 2011, en appliquant l'ensemble des règles de Bâle III qui seront applicables en 2019 (c.-à-d., sans mesures transitoires). D'après nos prévisions actuelles, nous estimons que notre ratio de fonds propres ordinaires de première catégorie sera bien au-dessus du seuil de 7 % d'ici le deuxième trimestre de 2012 et qu'il sera au-dessus de 7,5 % d'ici le premier trimestre de 2013 (c.-à-d., sans mesures transitoires). Si nous appliquons les règles de Bâle III sans mesures transitoires au titre de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels, notre ratio de fonds propres ordinaires de première catégorie devrait frôler le sommet de la fourchette de 9 % à 10 % d'ici le premier trimestre de 2013. Par conséquent, nous ne prévoyons pas devoir apporter des changements importants aux activités ni mobiliser de nouveaux capitaux propres ordinaires pour arriver à respecter les exigences de Bâle III.

À notre avis, aux termes de Bâle III, l'ensemble des instruments de fonds propres de nature autre qu'ordinaire de première et de deuxième catégories de la TD qui sont en circulation, à l'exception de certains instruments émis par des filiales américaines de la TD, ne seront plus admissibles à titre de fonds propres réglementaires et seront visés par des mesures de retrait progressif sur une période de transition de 10 ans débutant en janvier 2013. Le 7 février 2011, par suite du préavis publié le 4 février 2011 par le BSIF dans lequel le BSIF énonce ses attentes en ce qui concerne l'utilisation des droits de rachat d'instruments de fonds propres non admissibles prévus dans les clauses d'événements réglementaires, la TD a annoncé ne prévoir exercer un droit de rachat déclenché par un événement réglementaire qu'en 2022 à l'égard des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 qui seront alors en circulation. Au 31 juillet 2011, le montant en capital des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 émis et en circulation totalisait 450 millions de dollars. La prévision de la TD est fondée sur un nombre de facteurs de risque et d'hypothèses figurant dans le communiqué de presse de la Banque du 7 février, lequel se trouve sur le site de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais>.

## SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

# Arrangements hors bilan

Dans le cours normal des affaires, la Banque participe à diverses opérations financières qui, selon les PCGR, ne sont pas constatées au bilan consolidé ou qui le sont, mais à des montants différents des totaux notionnels ou contractuels. Ces arrangements hors bilan comportent, entre autres risques, des risques de marché, de crédit et d'illiquidité qui sont traités dans la section «Gestion des risques» du présent rapport de gestion. Les arrangements hors bilan, notamment les titrisations, les obligations contractuelles, certains engagements et certaines garanties, servent habituellement à la gestion des risques, à la gestion des fonds propres ou au financement.

### STRUCTURES D'ACCUEIL

La Banque mène certaines activités en vertu d'arrangements avec des structures d'accueil (SA). Nous utilisons des SA pour obtenir des liquidités par la titrisation de certains actifs financiers de la Banque, afin d'aider nos clients à titriser leurs actifs financiers et de créer pour eux des produits de placement. Les SA peuvent être structurées en fiducies, en sociétés de personnes ou en sociétés commerciales, et elles peuvent être établies comme des structures d'accueil admissibles (SAA) ou comme des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Lorsqu'une entité est considérée comme une EDDV, elle doit être consolidée par le principal bénéficiaire. Pour de l'information détaillée sur la comptabilisation des EDDV, voir la note 6 afférente aux états financiers consolidés.

Mécanisme important des marchés de capitaux, les titrisations génèrent des liquidités en permettant aux investisseurs d'avoir facilement accès à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. Une structure de titrisation type consiste pour la Banque à vendre des actifs à une SA qui, à son tour, finance

l'achat de ces actifs par une émission de titres à des investisseurs. Habituellement créées pour répondre à un objectif unique et distinct, les SA ne sont pas des unités d'exploitation et n'ont habituellement pas d'employés. Les documents constitutifs de la SA décrivent le mode de distribution des flux de trésorerie provenant des actifs détenus par la SA entre les investisseurs et les autres détenteurs ayant droit à ces flux de trésorerie. La Banque est partie à des SA par voie de titrisations de ses actifs, de titrisations d'actifs initiés par des tiers et d'autres produits de placement et de financement.

La Banque réalise certaines titrisations de ses actifs et d'actifs initiés par des tiers par l'entremise de SAA. Une SAA est une fiducie ou une autre entité juridique manifestement distincte de la Banque, qui exerce des activités permises précises, qui détient des actifs précis et qui ne peut vendre ou céder des actifs particuliers qu'en réponse automatique à des situations réunissant des conditions particulières. Aucune partie, y compris la Banque, ne consolide de SAA.

Le comité du risque de réputation de la Banque a pour mandat de revoir les opérations structurées et les arrangements de crédit complexes susceptibles de présenter d'importants risques de réputation, juridiques, de réglementation, comptables ou fiscaux, y compris les opérations faisant appel à des SA. La Banque surveille sa participation dans des SA sur une base continue.

### Titrisation d'actifs de la Banque

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des prêts hypothécaires commerciaux pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de sa situation financière. Tous les produits titrisés par la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes ou à des tiers canadiens autres que des SA. Les expositions issues de titrisations par l'intermédiaire d'importantes SA non consolidées, d'importantes SAA non consolidées et de tiers canadiens autres que des SA sont décrites ci-après :

TABLEAU 47 CRÉANCES TITRISÉES PAR LA BANQUE EN TANT QU'INITIATRICE<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	31 octobre 2011						Aux				
	SAA importantes non consolidées		SA importantes non consolidées		Tiers canadiens autres que des SA		SAA importantes non consolidées		SA importantes non consolidées		Tiers canadiens autres que des SA
	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés	Actifs titrisés
Prêts hypothécaires résidentiels	– \$	– \$	21 570 \$	573 \$	22 869 \$	587 \$	– \$	– \$	21 721 \$	602 \$	21 722 \$
Prêts aux particuliers	5 100	120	–	–	–	–	6 555	121	–	–	–
Prêts hypothécaires commerciaux	–	–	99	–	684	9	–	–	49	–	564
<b>Total</b>	<b>5 100 \$</b>	<b>120 \$</b>	<b>21 669 \$</b>	<b>573 \$</b>	<b>23 553 \$</b>	<b>596 \$</b>	<b>6 555 \$</b>	<b>121 \$</b>	<b>21 770 \$</b>	<b>602 \$</b>	<b>22 286 \$</b>
											714 \$

<sup>1</sup> La Banque, dans toutes les opérations de titrisation qu'elle a entreprises relativement à ses propres actifs, a agi en tant que banque initiatrice et a conservé un risque de titrisation.

### Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque peut être exposée aux risques liés aux prêts transférés dans les structures de titrisation par l'intermédiaire des droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts hypothécaires résidentiels titrisés, ces prêts étant tous garantis par un gouvernement.

### Prêts aux particuliers

La Banque titrise des prêts aux particuliers au moyen de SAA, ainsi qu'au moyen de conduits monocédants par l'entremise de SAA. Au 31 octobre 2011, l'encours du papier commercial émis par les conduits monocédants s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars en 2010), alors que l'encours des billets à terme émis par une autre SAA soutenue par la Banque s'élevait à néant (1,5 milliard de dollars en 2010), cette SAA n'existant plus à la fin de l'exercice. Bien que la probabilité de perte ait été négligeable, au 31 octobre 2011, le risque éventuel maximal de perte lié à ces conduits auquel la Banque était exposée, du seul fait des facilités de liquidité fournies, était de 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars en 2010), dont une tranche de 1,1 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars en 2010) se rapportait à des prêts aux particuliers qui étaient assurés par un gouvernement. En outre, la Banque disposait de droits conservés de 120 millions de dollars (121 millions de dollars en 2010) liés à la marge excédentaire.

### Prêts hypothécaires commerciaux

La Banque peut être exposée aux risques liés aux prêts transférés dans les structures de titrisation par l'intermédiaire des droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts hypothécaires commerciaux titrisés, ces prêts étant tous garantis par un gouvernement.

### Titrisation d'actifs initiés par des tiers

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir un rehaussement de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise de SA soutenues par la Banque, mais qui ne sont pas consolidées par la Banque. Au 31 octobre 2011, le risque éventuel maximal de perte que courrait la Banque étant donné les droits qu'elle détient dans le papier commercial et les facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 5,5 milliards de dollars (5,3 milliards de dollars au 31 octobre 2010). En outre, au 31 octobre 2011, la Banque s'est engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 2,1 milliards de dollars (1,8 milliard de dollars au 31 octobre 2010) à l'égard de PCAA qui pourrait être émis plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques. Au 31 octobre 2011, la Banque fournissait également un rehaussement de crédit spécifique de 17 millions de dollars (73 millions de dollars au 31 octobre 2010) pour des transactions.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures d'accueil canadiennes. Le tableau suivant présente des informations sur les conduits de PCAA multicédants qui sont gérés par la Banque.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	TABLEAU 48 EXPOSITION AUX ACTIFS DE TIERS TITRISÉS PAR DES CONDUITS SOUTENUS PAR LA BANQUE			Aux
	Exposition et notation des SA non consolidées AAA <sup>1</sup>	31 octobre 2011	Exposition et notation des SA non consolidées AAA <sup>1</sup>	
	Durée moyenne pondérée prévue (en années) <sup>2</sup>		Durée moyenne pondérée prévue (en années) <sup>2</sup>	
Prêts hypothécaires résidentiels	2 215 \$	2,9	1 637 \$	3,0
Prêts sur cartes de crédit	150	2,1	500	1,7
Prêts et crédit-bail – automobile	1 789	1,6	1 561	1,7
Prêts et crédit-bail – matériel	92	0,7	306	1,1
Comptes clients	1 223	2,7	1 287	2,2
<b>Total</b>	<b>5 469 \$</b>	<b>2,4</b>	<b>5 291 \$</b>	<b>2,2</b>

<sup>1</sup> L'exposition totale de la Banque découlant des facilités de liquidité n'est liée qu'aux actifs notés AAA.

<sup>2</sup> La durée moyenne pondérée prévue pour chaque type d'actif est fonction de chacun des engagements d'acquisition restants du conduit pour les portefeuilles renouvelables et de la durée moyenne pondérée prévue pour les actifs des portefeuilles décroissants.

Au 31 octobre 2011, la Banque détenait 1 083 millions de dollars (354 millions de dollars au 31 octobre 2010) de PCAA émis par des conduits multicédants et des conduits monocédants soutenus par la Banque, dans la catégorie des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction dans son bilan consolidé.

#### EXPOSITION À DES CONDUITS DE TIERS

La Banque est exposée à des conduits soutenus par des tiers aux États-Unis en raison de facilités de liquidité consenties de 349 millions de dollars au 31 octobre 2011 (néant au 31 octobre 2010) dont aucune (aucune au 31 octobre 2010) n'a été utilisée. Les actifs compris dans ces conduits consistent en des billets de particuliers adossés par des prêts automobiles. Pour les trois mois clos le 31 octobre 2011 et par la suite, ces actifs ont maintenu des notations attribuées par diverses agences de notation, variant de AAA à AA.

L'exposition de la Banque à des conduits de tiers canadiens sous forme de facilités de financement de marge au 31 octobre 2011 et au 31 octobre 2010 était négligeable.

#### Exposition aux titres adossés à des créances

Depuis la décision prise en 2005 de mettre fin à ses activités de produits structurés, la Banque ne crée plus de structures de titres adossés à des créances. La juste valeur nette de la protection non financée des titres adossés à des créances était de (4) millions de dollars au 31 octobre 2011 ((3) millions de dollars au 31 octobre 2010), et représente les expositions résiduelles compte non tenu des couvertures. Ces titres adossés à des créances sont composés de titres de créance de sociétés et ne sont pas exposés aux prêts hypothécaires à risque américains. Toutes les expositions sont gérées selon des limites de risque approuvées par le groupe Gestion des risques de la Banque et sont couvertes au moyen de divers instruments financiers, y compris des dérivés de crédit et des obligations au sein du portefeuille de négociation. Les positions de la Banque dans des titres adossés à des créances sont évaluées à la juste valeur selon des techniques d'évaluation intégrant des données importantes inobservables sur les marchés et sont incluses dans le niveau 3 de la hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur comme elle est présentée à la note 2 afférente aux états financiers consolidés.

#### ENGAGEMENTS

La Banque conclut différentes ententes pour répondre aux besoins financiers de ses clients et comme source de revenus d'honoraires pour elle. Les engagements importants de la Banque comprennent des lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution, des lettres de crédit documentaires et commerciales ainsi que des engagements de crédit. Ces produits peuvent exposer la Banque à des risques d'illiquidité, de crédit ou de réputation. Il y a des processus de gestion et de contrôle des risques adéquats en place pour réduire ces risques. Certains engagements restent exclus du bilan. La note 29 afférente aux états financiers consolidés contient de l'information détaillée sur le montant de crédit additionnel maximal que la Banque pourrait être tenue de fournir.

#### Ententes de crédit de financement adossé

Les «engagements de crédit» qui sont présentés à la note 29 afférente aux états financiers consolidés sont aussi des ententes de financement adossé. Les ententes de financement adossé sont des engagements à fournir un financement à un emprunteur de gros dont le degré d'endettement est plus élevé, selon son ratio d'endettement, par rapport à son secteur d'activité. L'exposition de la Banque à des engagements de financement adossé n'était pas importante au 31 octobre 2011 (ni au 31 octobre 2010).

#### FIDUCIES DE CAPITAL

La Banque est le promoteur de SA pour mobiliser des capitaux, lesquelles sont considérées comme des EDDV. Comme la Banque n'est pas le principal bénéficiaire de ces SA, elle ne les consolide pas. Pour des détails sur l'activité des fiducies de capital et sur les modalités des instruments des SA émis et en circulation, voir la note 16 afférente aux états financiers consolidés.

#### GARANTIES

Dans le cours normal des affaires, la Banque conclut divers contrats de garantie visant à soutenir ses clients. Les principaux types de garanties que la Banque offre comprennent des lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution, des actifs vendus avec recours, des rehaussements de crédit et des ententes d'indemnisation. Certaines garanties demeurent hors bilan. Pour de l'information détaillée sur la comptabilisation des garanties de la Banque, voir la note 29 afférente aux états financiers consolidés.

## SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

# Opérations entre apparentés

### OPÉRATIONS AVEC DES DIRIGEANTS ET DES ADMINISTRATEURS ET DES PERSONNES LIÉES

La Banque consent des prêts à ses dirigeants et à ses administrateurs ainsi qu'à des personnes avec qui ils ont des liens. Les prêts aux administrateurs et aux dirigeants sont faits aux conditions du marché à moins, dans le cas de produits et services bancaires destinés aux dirigeants, de stipulation contraire aux termes des lignes directrices de politiques approuvées qui visent tous les employés. Les montants en cours s'établissent comme suit :

T A B L E A U 49	PRÊTS AUX DIRIGEANTS ET AUX ADMINISTRATEURS	
	2011	2010
(en millions de dollars canadiens)		
Prêts aux particuliers, y compris		
les prêts hypothécaires	18 \$	11 \$
Prêts aux entreprises	195	182
<b>Total</b>	<b>213 \$</b>	<b>193 \$</b>

En outre, la Banque offre des plans d'unités d'actions différées et d'autres plans aux administrateurs externes, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de renseignements, voir les notes 23 et 28 afférentes aux états financiers consolidés 2011.

Dans le cours normal des affaires, la Banque fournit également divers services bancaires aux sociétés affiliées et autres sociétés liées à des conditions similaires à celles offertes aux tiers.

### OPÉRATIONS AVEC DES ENTITÉS ÉMETTRICES COMPTABILISÉES À LA VALEUR DE CONSOLIDATION

#### TD AMERITRADE

En vertu d'une convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a désigné cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade, notamment notre chef de la direction et deux administrateurs indépendants de la TD.

#### *Convention sur les comptes de dépôt assurés (auparavant les comptes de dépôt du marché monétaire)*

La Banque a conclu avec TD Ameritrade une convention en vertu de laquelle elle met à la disposition des clients de TD Ameritrade des comptes de dépôt assurés à titre de comptes de passage désignés. TD Ameritrade procure des services de marketing et de soutien dans le cadre des comptes de dépôt assurés. La Banque a payé des frais s'élevant à 762 millions de dollars en 2011 (714 millions de dollars en 2010; 654 millions de dollars en 2009) à TD Ameritrade pour les comptes de dépôt. Les honoraires payés par la Banque sont fonction du solde moyen des dépôts assurés au cours de la période, qui s'est établi à 48,4 milliards de dollars en 2011 (39,2 milliards de dollars en 2010), et une partie des frais est liée au rendement réel que la Banque a gagné sur les placements, moins les intérêts réels versés aux clients de TD Ameritrade, et le reste est fonction d'un taux de rendement convenu. La Banque gagne des honoraires fixes équivalant à 25 pdb et se fait rembourser le coût des primes d'assurance de la FDIC.

Au 31 octobre 2011, les montants à recevoir de TD Ameritrade s'établissaient à 97 millions de dollars (53 millions de dollars en 2010). Au 31 octobre 2011, les montants à payer à TD Ameritrade s'établissaient à 84 millions de dollars (82 millions de dollars en 2010).

### OPÉRATIONS AVEC SYMCOR

La Banque détient un tiers du capital de Symcor Inc. (Symcor), un fournisseur canadien de services d'impartition offrant une gamme diversifiée de solutions intégrées de services de traitement d'effets, de traitement et de production de relevés et de gestion de trésorerie. La Banque comptabilise sa part des résultats de Symcor à la valeur de consolidation. Au cours de l'exercice, la Banque a versé 139 millions de dollars (135 millions de dollars en 2010; 164 millions de dollars en 2009) pour ces services. Au 31 octobre 2011, le montant à verser à Symcor était de 12 millions de dollars (12 millions de dollars en 2010).

## SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

# Instruments financiers

La Banque, en tant qu'institution financière, possède des actifs et des passifs qui se composent essentiellement d'instruments financiers. Les actifs financiers de la Banque comprennent, entre autres, des liquidités, des dépôts productifs d'intérêts, des valeurs mobilières, des prêts et des instruments dérivés, tandis que les passifs financiers comprennent des dépôts, des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert, des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension, des instruments dérivés et des titres de créance subordonnés.

La Banque utilise des instruments financiers à des fins de transaction et à des fins autres que de transaction. En règle générale, la Banque s'engage dans des activités de négociation par l'achat et la vente de valeurs mobilières dans le but d'obtenir des liquidités et de combler les besoins des clients et, plus rarement, par la prise de positions de négociation pour son propre compte dans le but de dégager un profit. Les instruments financiers détenus à des fins de transaction comprennent, notamment, les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction, les dépôts détenus à des fins de transaction et les dérivés détenus à des fins de transaction. Les instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction se composent de la majorité du portefeuille de prêts, des valeurs mobilières détenues à des fins autres que de transaction,

des dérivés de couverture et des passifs financiers de la Banque. Selon les nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers, les actifs financiers ou passifs financiers qui sont classés comme détenus à des fins de transaction, les prêts et les valeurs mobilières désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente et tous les dérivés sont évalués à la juste valeur dans les états financiers consolidés de la Banque, sauf les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente comptabilisées au coût. Les instruments financiers classés comme détenus jusqu'à leur échéance, comme prêts et créances et comme autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour de plus amples renseignements sur la façon de calculer la juste valeur des instruments financiers, se reporter à «Juste valeur des instruments financiers» de la rubrique «Estimations comptables critiques» du présent rapport de gestion. L'utilisation d'instruments financiers permet à la Banque de dégager des profits sous la forme de revenus de transactions, d'intérêts et d'honoraires. Les instruments financiers créent également divers risques que la Banque gère par la voie de ses politiques et procédures étendues de gestion des risques. Les principaux risques sont les risques de taux d'intérêt, de crédit, d'illiquidité, de marché et de change. Pour une description plus détaillée de la façon dont la Banque gère ses risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du présent rapport de gestion.

## FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

# Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs

Outre les risques décrits dans la section «Gestion des risques», beaucoup d'autres facteurs de risque, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient faire en sorte que nos résultats diffèrent de façon importante de nos plans, de nos objectifs et de nos estimations. Tous les énoncés prospectifs, y compris les énoncés prospectifs inclus dans le présent rapport de gestion, sont naturellement assujettis à des risques et à des incertitudes, de nature générale et spécifique, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Certains de ces facteurs sont présentés ci-dessous et d'autres sont cités dans la «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» du présent rapport de gestion.

## FACTEURS LIÉS AU SECTEUR

### **Conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités**

La Banque exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Par conséquent, la conjoncture économique et commerciale dans ces régions a une incidence importante sur ses bénéfices. Les facteurs conjoncturels comprennent notamment les taux d'intérêt à court et à long terme, l'inflation, les fluctuations des marchés financiers et du marché de la dette, le niveau d'endettement des consommateurs, les dépenses gouvernementales, les taux de change, la vigueur de l'économie, les menaces terroristes, les troubles civils, les effets des situations d'urgence en matière de santé publique, les effets des perturbations touchant les infrastructures publiques et le volume d'affaires réalisé dans une région donnée. Par exemple, si l'économie traversait une période de ralentissement marquée par une hausse du chômage et une baisse du revenu familial, cela aurait un effet négatif sur les bénéfices et les investissements des sociétés, la consommation et la demande des prêts et autres produits de la Banque, et sa provision pour pertes sur créances augmenterait probablement, ce qui porterait atteinte à ses bénéfices. De même, un désastre naturel pourrait causer une interruption des affaires et entraîner un accroissement des réclamations d'assurance et des poursuites pour dommages, ce qui pourrait nuire aux résultats de la Banque. De plus, les marchés des capitaux sont généralement caractérisés par de nombreuses interconnexions entre les institutions financières. Par conséquent, les défauts d'autres institutions financières au Canada, aux États-Unis ou dans d'autres pays pourraient avoir une incidence défavorable sur la Banque.

### **Taux de change**

Les variations des taux de change au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce ses activités ont une incidence sur la situation financière de la Banque (en raison des écarts de conversion) et sur ses bénéfices futurs. Par exemple, si le dollar canadien s'apprécie par rapport au dollar américain, ou l'inverse, les placements et les bénéfices de la Banque aux États-Unis peuvent être touchés négativement ou positivement. Les variations du dollar canadien par rapport au dollar américain peuvent aussi avoir des retombées sur les bénéfices des petites entreprises, des commerces et des grandes sociétés qui sont des clients de la Banque au Canada.

### **Politiques budgétaires, monétaires et économiques**

Les bénéfices de la Banque sont touchés par les politiques budgétaires, économiques et monétaires de la Banque du Canada, de la Réserve fédérale américaine, du Trésor des États-Unis, de la U.S. Federal Deposit Insurance Corporation et de divers autres organismes de réglementation internationaux. L'adoption de nouvelles politiques budgétaires, économiques ou monétaires par ces organismes, des modifications des politiques déjà en place ou une variation de la masse monétaire et du niveau général des taux d'intérêt peuvent nuire à la rentabilité de la Banque. Les conséquences involontaires des nouvelles politiques et des modifications des politiques existantes peuvent comprendre une diminution de la concurrence, une plus grande incertitude sur les marchés et, dans des pays autres que le Canada, un traitement préférentiel accordé à certaines institutions de ces pays. Une fluctuation des taux d'intérêt, ou une longue période de faibles taux d'intérêt, fait varier l'écart entre les intérêts payés par la Banque sur les dépôts et les intérêts gagnés par la Banque sur les prêts, ce qui entraîne une variation du revenu d'intérêts net de la Banque. Les modifications des politiques budgétaires, monétaires et économiques et les fluctuations des marchés des capitaux, et leur incidence sur la Banque, échappent au contrôle de la Banque, qui peut difficilement les prévoir ou les anticiper.

### **Concurrence**

À l'heure actuelle, la Banque exerce ses activités dans un secteur où la concurrence est très vive et le niveau de concurrence influe sur son rendement. De nombreux facteurs peuvent influer sur la capacité de la Banque à fidéliser la clientèle et à attirer de nouveaux clients, comme la qualité et les prix des produits ou des services. La détérioration de ces facteurs ou la perte d'une part de marché peuvent avoir un effet défavorable sur les bénéfices de la Banque. La Banque évolue dans un contexte mondial et les lois et règlements qui s'appliquent à elle pourraient ne pas s'appliquer à ses concurrents dans divers pays, créant ainsi des inégalités pouvant favoriser certaines institutions de ces pays. En outre, d'autres types d'institutions financières, comme les sociétés d'assurance, ainsi que des établissements non financiers proposent de plus en plus des produits et services traditionnellement offerts par les banques. Cette forme de concurrence peut avoir des effets néfastes sur les bénéfices de la Banque si elle entraîne une baisse des revenus d'honoraires et du revenu d'intérêts net.

### **Modifications des lois et des règlements et poursuites judiciaires**

Les modifications des lois et des règlements actuels, y compris les changements touchant leur interprétation ou leur mise en œuvre, et la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements pourraient avoir une incidence défavorable sur la Banque, par exemple en limitant la gamme de produits ou de services qu'elle peut offrir ou en augmentant la capacité des concurrents à rivaliser avec ses produits et services. Plus particulièrement, la plus récente crise financière a entraîné des changements sans précédent et considérables aux lois et règlements applicables aux institutions financières et au secteur financier, et pourrait en entraîner d'autres. Un manquement de la Banque à l'égard des lois et des règlements applicables pourrait entraîner des sanctions et des amendes pouvant avoir une incidence défavorable sur les bénéfices de la Banque et sur sa réputation.

## **Exactitude et intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties**

Dans ses décisions concernant l'autorisation d'un crédit ou d'autres opérations avec des clients et des contreparties, la Banque peut se fier à des renseignements fournis par ces parties ou pour le compte de ces parties, y compris des états financiers et d'autres informations financières. La Banque peut également se fier aux déclarations faites par des clients et des contreparties à l'égard de l'exactitude et de l'intégralité de ces renseignements. La situation financière et les bénéfices de la Banque peuvent subir des conséquences néfastes si la Banque se fie à des états financiers ou à de l'information qui ne sont pas conformes aux normes comptables reconnues comme les IFRS ou les PCGR, qui sont trompeurs ou qui ne présentent pas, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation des clients et des contreparties.

## **Conventions et méthodes comptables utilisées par la Banque**

Les conventions et les méthodes comptables utilisées par la Banque établissent la façon dont la Banque présente sa situation financière et ses résultats d'exploitation, et peuvent exiger que la direction fasse des estimations ou qu'elle recoure à des hypothèses portant sur des questions qui sont, par nature, incertaines. Ces estimations et ces hypothèses peuvent nécessiter des révisions, et toute modification peut avoir une incidence néfaste marquée sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Les principales conventions comptables sont décrites à la note 1 afférente à nos états financiers consolidés. La Banque fera la transition des PCGR du Canada aux IFRS pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012. La transition aux IFRS est décrite à la note 34 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

## **FACTEURS PARTICULIERS À LA BANQUE**

### **Adéquation du cadre de gestion des risques de la Banque**

Le cadre de gestion des risques de la Banque comporte divers processus et stratégies visant à gérer les risques, ainsi qu'un cadre de tolérance au risque de l'entreprise. Parmi les types de risques auxquels la Banque fait face, mentionnons les risques de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, du change et des taux d'intérêt), d'illiquidité, d'exploitation, de réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation, le risque juridique, ainsi que le risque lié à l'environnement et d'autres risques. Rien ne garantit que le cadre de gestion des risques de la Banque, y compris les hypothèses et les modèles sous-jacents, sera efficace dans toutes les situations et circonstances. Si le cadre de gestion des risques de la Banque se révélait inefficace, en raison de changements dans la situation de la Banque ou des marchés ou d'autres changements, la Banque pourrait subir des pertes imprévues et pourrait être gravement touchée.

### **Nouveaux produits et services pour maintenir ou accroître la part de marché**

La capacité de la Banque à maintenir ou à accroître sa part de marché dépend, en partie, de sa capacité d'innover et d'adapter ses produits et services aux normes changeantes du secteur et de développer ou d'étendre ses réseaux de distribution. Les sociétés de services financiers subissent de plus en plus de pression pour que les prix des produits et des services baissent et que l'offre de services commodes augmente, comme la prolongation des heures d'ouverture des succursales. De ce fait, le revenu d'intérêts net ou les revenus tirés des produits et des services de la Banque donnant droit à des commissions peuvent diminuer, les frais de la Banque peuvent augmenter et le bénéfice net peut en souffrir. En outre, l'engouement pour de nouvelles technologies pourrait entraîner des dépenses considérables pour la Banque, qui devrait modifier ou adapter ses produits et services sans pour autant être assurée de la réussite de la mise en œuvre de ces technologies. Ces nouvelles technologies pourraient être utilisées de façon inédite par des tiers de plus en plus avertis qui cherchent à frauder la Banque ou ses clients de diverses manières. La Banque pourrait être incapable de déployer avec succès de nouveaux produits et services, de les faire accepter par le marché, de développer et d'étendre ses réseaux de distribution, et de développer une clientèle et de la fidéliser.

## **Acquisitions et plans stratégiques**

La Banque soupèse régulièrement des occasions d'acquérir d'autres sociétés, y compris des sociétés de services financiers, ou une partie de leurs activités, soit directement, soit indirectement, au moyen des stratégies d'acquisition de ses filiales. Bien que la Banque effectue un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, il est possible que des facteurs imprévus surgissent et rien ne garantit que la Banque atteindra ses objectifs financiers ou stratégiques, notamment les économies de coûts prévues, ou des synergies de revenus, par suite des acquisitions et malgré nos efforts d'intégration. La capacité de la Banque ou d'une filiale de réaliser avec succès une acquisition est souvent assujettie à l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires, et la Banque ne peut être certaine ni du moment où l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires sera accordée ni des conditions en vertu desquelles elle le sera, le cas échéant. Le rendement financier dépend également de la capacité de la Banque à exécuter les plans stratégiques élaborés par la direction. Si ces plans stratégiques ne se réalisent pas avec succès ou s'ils sont modifiés, le rendement financier de la Banque serait touché et les bénéfices de la Banque pourraient croître plus lentement ou décroître.

### **Capacité de recruter des dirigeants clés, de les former et de les maintenir en poste**

Le rendement futur de la Banque repose en grande partie sur la disponibilité de candidats chevronnés et sur la capacité de la Banque à recruter et à former des dirigeants clés, et à les maintenir en poste. Les entreprises de services financiers se livrent une vive concurrence pour attirer les meilleurs candidats. Bien que le but des politiques et des pratiques de gestion des ressources de la Banque soit de recruter et de former des dirigeants clés, et de les maintenir en poste au sein de la Banque ou d'une société acquise par la Banque, rien ne garantit que la Banque y parviendra.

### **Infrastructure commerciale**

Des tiers fournissent des composantes essentielles de l'infrastructure commerciale de la Banque comme les communications voix-données et l'accès aux réseaux. Compte tenu du volume élevé d'opérations que nous traitons quotidiennement, la Banque compte sur de tels services fournis par des tiers de même que sur ses propres systèmes de technologie de l'information pour assurer la livraison efficace de ses produits et services.

Malgré le programme de gestion des risques technologiques, les plans d'urgence et de résilience de la Banque, ainsi que ceux de ses tiers fournisseurs, les technologies d'information, les services Internet, les services d'accès aux réseaux ou les autres systèmes et services de communication voix-données de la Banque pourraient faire l'objet de défaillances ou d'interruptions en raison de catastrophes naturelles, de pannes d'électricité ou de service de télécommunications, d'actes de terrorisme ou de guerre, d'infiltations physiques ou électroniques, ou d'événements ou d'interruptions semblables. De telles pannes, interruptions ou violations pourraient avoir une incidence néfaste sur la capacité de la Banque à offrir des produits et des services aux clients, ternir la réputation de la Banque et nuire autrement à la capacité de la Banque à exercer ses activités.

### **Modifications de nos notations de crédit**

Rien ne garantit que les notations de crédit et les perspectives connexes attribuées à la Banque par des agences de notation comme Moody's Investors Service, Standard & Poor's, Fitch Ratings ou DBRS ne seront pas abaissées ou que ces agences de notation ne formuleront pas de commentaires défavorables sur la Banque. Pareilles modifications pourraient entraîner une hausse des frais de financement et réduire l'accès aux marchés financiers. Une baisse des notations de crédit pourrait aussi nuire à la capacité de la Banque de conclure, dans le cours normal des affaires, des opérations sur dérivés ou des opérations de couverture et avoir une incidence sur les coûts liés à ces opérations.

# Gestion des risques

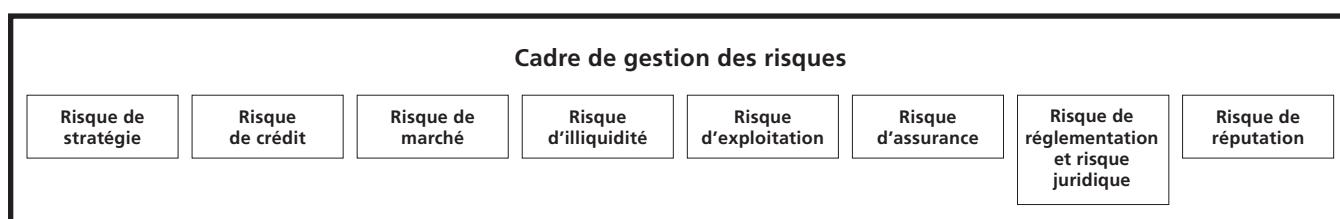
## SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité dans les services financiers suppose de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de risque de la TD. Nous prenons les risques requis pour bâtir l'entreprise de la TD, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires de la TD et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent la TD à aucune perte importante individuelle; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. La TD dispose d'un cadre de gestion des risques et d'une structure de gouvernance permettant d'assurer une gestion efficace des risques et le respect de sa tolérance au risque. Les ressources et les processus de gestion des risques de la TD sont conçus pour permettre à toutes nos entreprises

de comprendre les risques auxquels elles sont exposées et de mettre au point le cadre de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques dont elles ont besoin pour bien gérer ces risques. Ces ressources et processus sont renforcés par notre culture du risque, qui met l'accent sur la transparence et la responsabilisation.

## RISQUES POUR NOS ENTREPRISES

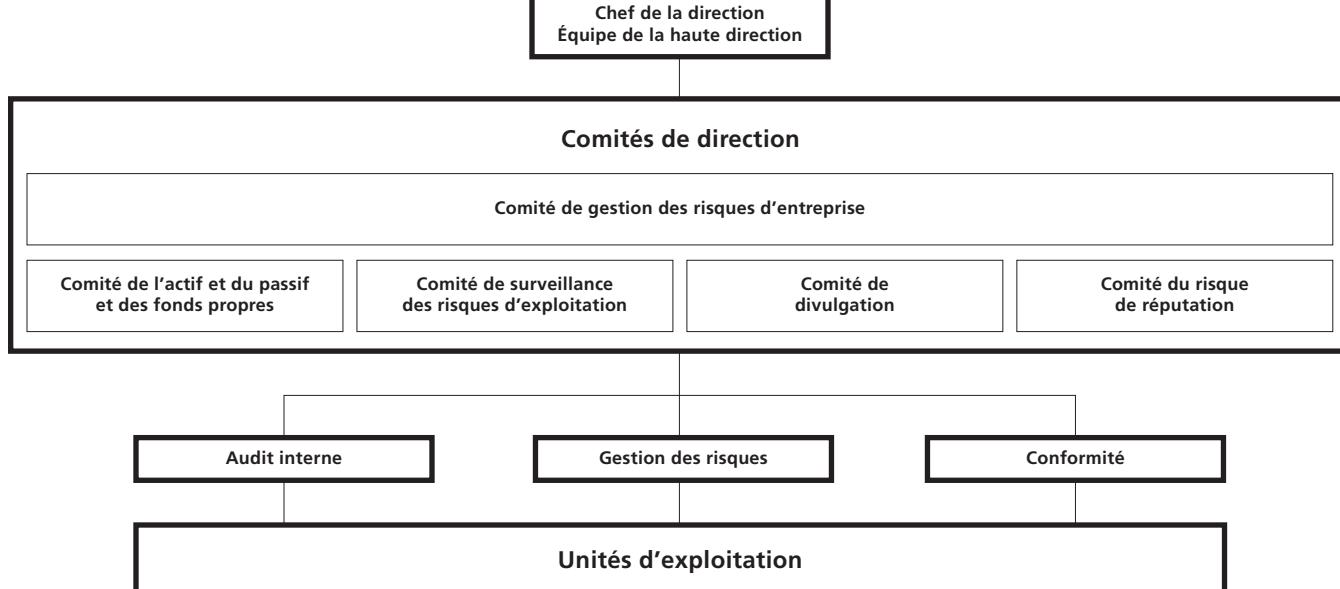
Nous avons créé un cadre de gestion des risques qui établit les principales catégories de risque, et qui recense et définit un grand nombre de risques auxquels peuvent être exposées nos entreprises et nos activités d'exploitation. Ces catégories de risque sont le risque de stratégie, le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque d'exploitation, le risque d'assurance, le risque de réglementation et risque juridique, et le risque de réputation. Ce cadre nous donne une vue globale de tous les risques éventuels auxquels la TD et chacune de ses entreprises sont confrontées, et nous permet d'élaborer des stratégies de gestion appropriées.



## RESPONSABLES DE LA GESTION DES RISQUES

Notre structure de gouvernance pour la gestion des risques met l'accent sur un équilibre entre une surveillance rigoureuse centralisée et un contrôle des risques par les unités d'exploitation fondé sur la responsabilisation claire et la prise en charge des risques. Cette structure assure l'échange d'information entre les unités d'exploitation, les membres de la haute direction, qui représentent chacun les

principaux secteurs d'exploitation et la fonction de surveillance du Siège social (y compris la Gestion des risques, l'Audit interne et la Conformité), le président et chef de la direction et le conseil d'administration.



## STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR LA GESTION DES RISQUES

Les éléments clés de notre structure de gouvernance pour la gestion des risques sont les suivants :

### **Le conseil d'administration**

Le conseil d'administration surveille l'orientation stratégique de la TD et la mise en œuvre d'une culture du risque efficace à l'échelle de l'entreprise. Il accomplit son mandat à ce chapitre à la fois directement et par l'entremise de ses comités, y compris le comité du risque du conseil d'administration (comité du risque) et le comité d'audit.

### **Le comité du risque**

Le comité du risque est chargé de surveiller les activités de gestion du risque à l'échelle de la TD. Chaque année, le comité du risque examine et approuve la prise de position de la TD en matière de tolérance au risque, et les mesures qui s'y rattachent, afin de s'assurer qu'elles demeurent pertinentes et conformes à la stratégie de la TD. Le comité du risque approuve les politiques en matière de gestion du risque d'entreprise, et examine le profil de risque réel en regard de l'appétit de risque de la TD.

### **Comité d'audit**

Le comité d'audit, en plus de surveiller la présentation de l'information financière, évalue le caractère adéquat et l'efficacité des contrôles internes, y compris les contrôles sur les processus pertinents de gestion du risque.

### **Chef de la direction et membres de l'équipe de la haute direction**

Le chef de la direction, le chef de groupe et le chef de la gestion des risques, ainsi que d'autres membres de l'équipe de la haute direction tracent l'orientation stratégique à long terme de la TD, définissent l'appétit de risque et l'appliquent aux entreprises. Ils gèrent le risque selon la tolérance à l'égard du risque de la TD, et examinent l'incidence des risques émergents sur la stratégie et le profil de risque de la TD. Dans le cadre de cette fonction, ils doivent relever les risques importants et en faire rapport au comité du risque.

### **Comités de direction**

Le chef de la direction, en consultation avec le chef de la gestion des risques, désigne les comités de direction de la TD, qui soutiennent le chef de la direction dans la gestion globale des risques. Ces comités sont présidés par les membres de l'équipe de la haute direction qui se réunissent à intervalles réguliers afin d'assurer une surveillance en matière de gouvernance, de risque et de contrôle à l'échelon de la direction le plus élevé, et examinent et évaluent les politiques, stratégies et contrôles en matière de gestion des risques.

Le comité de gestion des risques d'entreprise (CGRE), présidé par le chef de la direction, assure une surveillance de toutes les catégories de risque recensées dans le cadre de la gestion des risques. D'autres comités de direction ont été mis en place pour certains secteurs, selon la nature du risque et l'activité commerciale connexe :

- Comité de l'actif et du passif et des fonds propres – présidé par le chef de groupe, Développement interne, Stratégie de l'entreprise et Trésorerie, surveille la gestion du risque de marché lié aux activités autres que de négociation de la TD, ainsi que du risque lié à la situation de trésorerie, de financement, de placements et de fonds propres consolidés.
- Comité de surveillance des risques d'exploitation – présidé par le chef de la gestion des risques, surveille l'évaluation stratégique de la structure de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques d'exploitation de la TD.
- Comité de divulgation – présidé par le chef de groupe, Finances et chef des finances, s'assure que des contrôles et des procédures adéquats sont en place et fonctionnels pour présenter, en temps opportun et en bonne et due forme, de l'information juste, conforme et objective aux organismes de réglementation, aux actionnaires et au marché.
- Comité du risque de réputation – présidé par le chef de la gestion des risques, veille à ce que les projets mis de l'avant à l'échelle de la Banque ou des unités d'exploitation qui présentent un profil de risques de réputation importants aient reçu toute l'attention voulue pour ce qui est des répercussions liées au risque de réputation avant la mise en œuvre.

### **Gestion des risques**

La fonction Gestion des risques, dirigée par le chef de la gestion des risques, assure une surveillance et une gouvernance indépendante en ce qui concerne l'identification, l'évaluation, le contrôle, la surveillance et la présentation des risques. L'objectif principal de la gestion des risques est de soutenir une approche exhaustive et proactive qui encourage une culture solide de la gestion des risques. Cette fonction travaille en collaboration avec les secteurs d'exploitation et d'autres groupes de surveillance du Siège social afin d'établir des politiques, des normes et des limites conformes à l'appétit de risque de la TD, et surveille les risques existants et émergents, et le respect de l'appétit de risque de la TD, et en fait rapport. Un cadre établi pour l'identification et l'évaluation des risques émergents est en place, et des procédures précises indiquent à quel moment et de quelle façon les questions et événements porteurs de risques doivent être signalés à la haute direction et au comité du risque.

### **Secteurs d'exploitation**

Chaque secteur d'exploitation de la TD a sa propre fonction de gestion des risques qui fait rapport directement à la fonction Gestion des risques et indirectement à l'équipe de direction de l'unité. Cette structure assure un niveau adéquat de surveillance centrale en même temps que la prise en charge des risques par le secteur d'exploitation et la responsabilisation qui en découle. La direction de chaque secteur d'exploitation a la responsabilité d'établir l'appétit de risque de son secteur et les mesures qui s'y rattachent, lesquelles sont revues par la fonction Gestion des risques, analysées par le CGRE et approuvées par le chef de la direction, afin qu'elles soient conformes à l'appétit de risque de la TD, et de gérer le risque selon les limites de risque approuvées établies dans les politiques de la TD.

### **Audit interne**

La fonction d'audit de la TD fournit une assurance indépendante de l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance employés pour assurer la conformité avec la tolérance à l'égard du risque de la TD. L'audit interne fait rapport sur son évaluation à la direction et au conseil d'administration.

### **Conformité**

Le groupe de la conformité établit des programmes et normes fondés sur le risque pour gérer de façon proactive le risque de conformité connu et émergent à l'échelle de la TD, en fournissant une surveillance indépendante et en mettant en place des processus de contrôle opérationnel afin de se conformer aux lois et aux exigences réglementaires pertinentes.

## **COMMENT NOUS GÉRONS LES RISQUES**

Le mode de gestion des risques de la Banque est exhaustif et proactif. Il combine l'expérience et les connaissances spécialisées de nos secteurs d'exploitation et de nos professionnels de la gestion des risques ainsi que les fonctions de surveillance du Siège social. La prise de position de la TD en matière de tolérance au risque est le principal moyen employé pour communiquer la façon dont la TD perçoit le risque et sa tolérance à l'égard du risque à tous les échelons de l'organisation et pour toutes les catégories de risque importantes. La tolérance à l'égard du risque de la TD tient compte de notre mission, de notre vision, de nos principes directeurs, de notre stratégie, ainsi que de la philosophie de la TD face au risque et de notre capacité de supporter le risque. Les conditions d'exploitation actuelles et l'incidence des risques émergents sur la stratégie et le profil de risque de la TD nous renseignent également sur la manière dont nous tolérons le risque à la TD. La prise de position de la TD en matière de tolérance au risque se résume comme suit.

Nous prenons les risques requis pour bâtir notre entreprise, mais seulement si ces risques :

1. s'inscrivent dans notre stratégie d'affaires, et peuvent être compris et gérés;
2. n'exposent l'entreprise à aucune perte importante; nous ne mettons pas la Banque en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit;
3. ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD.

La fonction Gestion des risques est responsable de l'établissement des pratiques et processus visant à formuler, présenter, surveiller et examiner l'application de la politique de la TD en matière de tolérance à l'égard du risque et des mesures qui s'y rattachent. Elle a également pour tâche de surveiller et d'évaluer l'efficacité de ces pratiques et mesures. Les principes suivants guident la fonction Gestion des risques dans l'exécution de son mandat :

- **Champ d'action illimité** – La fonction Gestion des risques couvre tous les secteurs de la TD, y compris les alliances avec des tiers et les coentreprises, de même que toutes les frontières aussi bien géographiques que réglementaires.
- **Communication transparente et efficace** – Les questions de risque sont communiquées et signalées aux échelons supérieurs en temps opportun, de façon précise et transparente.
- **Responsabilité accrue** – La responsabilisation à l'égard des risques incombe expressément à l'entreprise et à tous les employés, qui doivent s'assurer de bien les comprendre et d'en assumer la gestion active.
- **Surveillance indépendante** – Les politiques et les procédures de gestion des risques et de communication des risques sont établies de façon indépendante et objective.
- **Culture intégrée de sensibilisation aux risques et de contrôle** – Les règles de gestion des risques sont intégrées dans les tâches quotidiennes, la prise de décision et la stratégie de la TD.
- **Équilibre stratégique** – Les risques sont gérés jusqu'à un niveau acceptable d'exposition, compte tenu de la nécessité de protéger la valeur pour les actionnaires.

C'est la fonction Gestion des risques qui gère et surveille l'appétit de risque de la TD à l'échelle de l'entreprise, avec le soutien des comités de surveillance. Des politiques et mesures clés ont été mises en œuvre comme protection contre les risques importants. Ces mesures clés sont communiquées régulièrement à la haute direction, au conseil d'administration et au comité du risque. La direction fait un suivi régulier de diverses autres mesures et les signale au besoin à la haute direction et au conseil d'administration ou à un comité du conseil d'administration.

Pour évaluer son niveau de respect de l'appétit de risque et quantifier le risque, la TD utilise diverses méthodes d'évaluation des risques, notamment l'analyse de la valeur à risque, des analyses de scénario et des évaluations des facteurs de stress. Nous exigeons également que les principales unités d'exploitation et les fonctions de surveillance du Siège social évaluent annuellement leurs risques les plus importants de même que leurs contrôles internes au moyen d'un programme structuré d'autoévaluation des risques et des contrôles. Nous surveillons activement les occurrences de risque internes et externes afin d'évaluer l'efficacité de nos contrôles internes. Cela nous permet de cerner les problèmes de risque importants, de les signaler aux échelons supérieurs et de les surveiller, au besoin.

Notre mode de gestion des risques exige également que nous définissions l'interaction entre le risque et l'évaluation du capital de sorte que les risques pertinents puissent être pris en compte comme il se doit par la TD dans son évaluation et sa gestion de l'adéquation des fonds propres. Pour cela, les comités de la haute direction doivent examiner, contester et évaluer le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes et les pratiques connexes pour le capital économique. Nous mesurons notre rendement d'après la répartition du capital à risque entre les unités d'exploitation et le coût correspondant imputé. Enfin, nous examinons et évaluons annuellement la performance de la direction de la TD en regard de la tolérance à l'égard du risque de la TD afin d'en tenir compte dans les décisions en matière de rémunération.

#### **Évaluation des facteurs de stress de l'entreprise**

L'évaluation des facteurs de stress à la TD fait partie de l'exercice de planification stratégique, de planification financière et de planification des fonds propres à long terme qui aide à définir et à comprendre la tolérance à l'égard du risque. Le Programme d'évaluation des facteurs de stress à l'échelle de l'entreprise de la TD comprend l'élaboration, l'application et l'évaluation de plusieurs scénarios de stress graves, mais plausibles, sur les résultats et les fonds propres. La direction peut ainsi recenser et articuler clairement les risques à l'échelle de l'entreprise et comprendre où se situent les points faibles éventuels de façon à établir un profil de risque pertinent pour la TD. L'évaluation des facteurs de stress incombe à la haute direction de chaque unité d'exploitation dans les secteurs des finances, de la gestion de la trésorerie et du bilan, des services économiques et de la gestion des risques. Les résultats sont passés en revue par la haute direction, intégrés dans le processus de planification de la TD et présentés au comité du risque et au conseil d'administration.

Les pages suivantes décrivent les principaux risques que nous courrons et la façon dont ils sont gérés.

## **Risque de stratégie**

*Le risque de stratégie est la possibilité qu'une perte financière ou une atteinte à la réputation découle de stratégies d'affaires inefficaces, de la mise en œuvre inadéquate de stratégies d'affaires ou de l'absence de mesures pour faire face aux changements de l'environnement d'affaires.*

### **RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE STRATÉGIE**

Le chef de la direction gère le risque de stratégie avec l'aide des membres de l'équipe de la haute direction et du CGRE. Le chef de la direction, en collaboration avec l'équipe de la haute direction, définit la stratégie globale, en consultation avec le conseil d'administration et sous réserve de son approbation. Le groupe Stratégie de l'entreprise, sous la direction du chef de groupe, Développement interne, Stratégie de l'entreprise et Trésorerie, est chargé d'élaborer la stratégie globale à long terme de la TD avec la collaboration et le soutien de hauts dirigeants de la TD. De plus, chaque membre de l'équipe de la haute direction est responsable d'établir et de gérer les stratégies pour son secteur d'affaires (en interne et par des d'acquisitions) et d'assurer que ces stratégies sont alignées sur la stratégie globale de l'entreprise et sur son appétit de risque. Chaque membre de l'équipe de la haute direction est également responsable, devant le chef de la direction, de la surveillance, de l'évaluation et de la gestion des risques liés à leurs stratégies d'affaires, en plus de rendre compte de l'efficacité de ces dernières. Le CGRE assure un suivi du recensement et de la surveillance des risques principaux et émergents découlant des stratégies de la TD, et s'assure que les mesures d'atténuation requises sont prises, au besoin.

Le chef de la direction fait rapport au conseil d'administration sur la mise en œuvre des stratégies de la TD, sur le recensement des risques inhérents à ces stratégies et sur la méthode de gestion de ces risques.

### **COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE STRATÉGIE**

Le chef de la direction et les membres concernés de l'équipe de la haute direction examinent régulièrement les stratégies et le rendement des unités d'exploitation importantes et des fonctions du Siège social en recourant au processus de planification stratégique et financière intégré, en tenant des réunions de gestion, en rédigeant des rapports financiers ou sur l'exploitation et en procédant à des examens fonctionnels stratégiques. Notre processus de planification annuel permet d'examiner les stratégies des différents secteurs d'exploitation et les grandes initiatives, et de veiller à ce que ces stratégies soient alignées sur celles de l'entreprise. Une fois la stratégie établie, des examens fonctionnels stratégiques menés tout au long de l'exercice assurent que la stratégie demeure alignée pendant sa mise en œuvre. Les examens comprennent une évaluation de la stratégie de chaque unité d'exploitation, de l'environnement opérationnel global, notamment la position concurrentielle, le rendement financier, les initiatives d'exécution de la stratégie et les principaux risques d'affaires de chaque unité. La fréquence des examens fonctionnels stratégiques dépend du profil de risque et de la taille de l'unité ou de la fonction en cause. Le CGRE examine la situation globale du risque de stratégie et le respect de l'appétit de risque de la TD dans le cours normal des affaires.

*Les zones ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse des politiques et procédures de gestion des risques pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité conformément au chapitre 3862 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), «Instruments financiers – informations à fournir», qui permet la présentation de ces informations particulières dans le rapport de gestion. Par conséquent, les zones ombragées, qui comprennent le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité, font partie intégrante des états financiers consolidés audités des exercices clos les 31 octobre 2010 et 2011.*

## Risque de crédit

*Le risque de crédit correspond à l'éventualité d'une perte financière si un emprunteur ou la contrepartie à une opération ne respecte pas les obligations de paiement convenues.*

Le risque de crédit est l'un des risques les plus importants et les plus généralisés qui planent sur les activités bancaires. Tout prêt, tout crédit ou toute opération qui comporte le transfert de paiements entre la TD et d'autres parties ou d'autres institutions financières expose la TD à un certain degré de risque de crédit.

Notre principal objectif est de procéder à une évaluation méthodique de notre risque de crédit de façon à pouvoir mieux comprendre, choisir et gérer nos expositions afin d'atténuer les variations importantes de nos bénéfices.

Notre stratégie consiste à assurer une surveillance centrale du risque de crédit dans chaque entreprise, ce qui renforce une culture de transparence, de responsabilisation, d'indépendance et d'équilibre.

### RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

La responsabilité de la gestion du risque de crédit incombe à l'ensemble de l'entreprise. Afin d'ancrer la prise en charge du risque de crédit, les fonctions de contrôle du risque de crédit sont intégrées dans chaque entreprise, mais sont sous la responsabilité de la fonction Gestion des risques afin d'assurer l'objectivité et la responsabilisation.

L'équipe de contrôle du risque de crédit à l'intérieur de chaque secteur d'exploitation est principalement responsable des décisions de crédit et doit se conformer aux politiques, aux lignes directrices sur les expositions aux risques et aux limites d'approbation du crédit, déjà établies, de même qu'aux procédures d'exception d'application des politiques ou des limites. Elle doit aussi se conformer aux normes établies d'évaluation du crédit et obtenir l'approbation de la fonction Gestion des risques pour les décisions importantes en matière de crédit.

La fonction Gestion des risques assure une surveillance indépendante du risque de crédit en élaborant des politiques centralisées de gestion de contrôle des risques de portefeuille, de même que des politiques spécifiques sur les produits, au besoin.

Le comité du risque est l'autorité ultime de surveillance de la gestion du risque de crédit et il approuve chaque année toutes les principales politiques sur le risque de crédit.

### COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est géré au moyen d'une infrastructure centralisée : L'approbation de l'ensemble des politiques sur le risque de crédit, y compris les lignes directrices sur la gestion des exceptions et les limites discrétionnaires d'approbation des marges de crédit des directeurs à l'échelle de la TD, est centralisée à la fonction Gestion des risques.

Des lignes directrices sont instaurées pour surveiller et limiter les risques-pays, les risques sectoriels et les expositions groupées au sein des portefeuilles, conformément aux politiques approuvées par le comité du risque pour l'ensemble de l'entreprise.

### Le dispositif Bâle II

L'objectif du dispositif Bâle II est d'améliorer l'uniformité des exigences de fonds propres à l'échelle internationale et de rendre les fonds propres réglementaires requis plus sensibles aux risques. Bâle II établit plusieurs options qui représentent des approches de plus en plus sensibles aux risques pour calculer le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation, de même que les actifs pondérés en fonction des risques. Les actifs pondérés en fonction des risques constituent un facteur important pour nos exigences de fonds propres réglementaires.

### Risque de crédit et dispositif Bâle II

Nous avons reçu du BSIF l'autorisation d'utiliser à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2007 l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour le risque de crédit selon Bâle II. Nous avons recours à l'approche NI avancée pour tous les portefeuilles importants, sauf dans les cas qui suivent :

- Nous avons approuvé des exemptions permettant l'utilisation de l'approche standard pour certaines petites expositions au risque de crédit en Amérique du Nord. La fonction Gestion des risques confirme annuellement si cette approche demeure adéquate.

Nos secteurs Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros utilisent, pour le risque de crédit, des modèles et des politiques qui servent à établir des notations de risque propres aux emprunteurs et aux facilités, à quantifier et à surveiller le niveau de risque et à en faciliter la gestion. Ces secteurs utilisent aussi des notations de risque pour établir le montant de crédit que nous sommes prêts à accorder à un emprunteur particulier.

Nos entreprises de détail utilisent des techniques de pointage et des normes approuvées pour l'octroi de crédit personnel, la surveillance et la communication d'information à cet égard dans nos activités de détail. Des processus de gestion servent à surveiller les notations relatives aux risques-pays, aux risques sectoriels et aux risques de contrepartie, ce qui comprend des exigences d'examens quotidiens, mensuels et trimestriels et annuels des risques de crédit.

Les principaux paramètres utilisés dans nos modèles de risque de crédit font l'objet d'une surveillance permanente.

Un changement imprévu de nature économique ou politique dans un pays étranger pourrait nuire aux paiements transfrontaliers relatifs aux produits et services, aux prêts, aux dividendes, aux crédits liés aux échanges ainsi qu'à la capacité de rapatrier les capitaux de la TD du pays étranger. Actuellement, la TD est exposée à un risque de crédit dans plusieurs pays, cette exposition étant majoritairement concentrée en Amérique du Nord. Nous mesurons le risque-pays au moyen de modèles de notation de risque approuvés et de facteurs qualitatifs qui sont aussi employés pour établir les lignes directrices sur le risque-pays, et ce, compte tenu de tous les aspects du risque de crédit auxquels s'exposent nos diverses entreprises. Les notations de risque-pays sont gérées de façon continue et soumises à une révision détaillée au moins annuellement.

Dans le cadre de notre stratégie touchant le risque de crédit, nous établissons des limites quant au montant de crédit que nous sommes prêts à accorder dans un secteur d'activité précis. Nous surveillons notre concentration par secteur d'activité afin de nous assurer que notre portefeuille de prêts est diversifié. Nous limitons notre risque au moyen de lignes directrices établies d'après une notation de risque interne fondée sur notre modèle de notation du risque sectoriel et une analyse sectorielle exhaustive.

Si plusieurs secteurs d'activité sont touchés par des facteurs de risque identiques, nous attribuons à ces secteurs une ligne directrice commune. En outre, la fonction Gestion des risques attribue à chaque secteur d'activité important une limite d'exposition au risque ou de concentration maximale, exprimée en pourcentage de notre exposition totale aux risques de gros et aux risques commerciaux. Nous passons régulièrement en revue les notations de risque par secteur d'activité afin que ces notations continuent de bien refléter le risque lié à chaque secteur.

Nous fixons également des limites sur le montant du crédit que nous sommes prêts à accorder à une entité ou à un groupe d'entités donné (également appelé «risque de l'entité»). Le risque de l'entité doit toujours être approuvé par l'autorité décisionnaire appropriée, qui prend les décisions à l'aide des lignes directrices fondées sur la notation de risque-emprunteur de l'entité, la notation de risque de la facilité et la notation de risque du secteur dans lequel l'entité mène ses activités. Ce risque fait l'objet d'une surveillance continue. Au 31 octobre 2011, l'exposition de l'entité se situe dans les limites approuvées et la TD n'est pas exposée de manière indue à une entité considérée à risque plus élevé (comme le définissent les politiques de crédit et le processus de surveillance interne de la direction).

Dans le cadre de nos techniques de gestion des risques de portefeuille, il est possible que, de temps à autre, nous ayons recours à des dérivés de crédit pour atténuer le risque de concentration par secteur d'activité et le risque par emprunteur.

Des exceptions aux lignes directrices et aux politiques sont permises sous réserve de l'obtention d'une approbation par la voie des procédures établies.

- Nous avons obtenu des renonciations temporaires permettant d'utiliser l'approche standard pour notre portefeuille d'opérations sur marge, certains petits portefeuilles de crédit et la majeure partie de nos portefeuilles de crédit aux États-Unis. Des plans visant à procéder à une transition de ces portefeuilles à l'approche NI avancée sont en place.

Pour pouvoir continuer à utiliser l'approche NI avancée, la TD doit respecter les conditions et les exigences courantes imposées par le BSIF et le dispositif Bâle II. Nous évaluons régulièrement notre conformité aux exigences de Bâle II et disposons de suffisamment de ressources pour exécuter le reste du travail relatif à Bâle II.

### Expositions au risque de crédit selon l'approche standard

L'approche standard à l'égard du risque de crédit est utilisée principalement pour les actifs du portefeuille des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et des plans sont en place pour passer à l'approche NI avancée. Selon l'approche standard, les actifs sont multipliés par les coefficients de pondération des risques prescrits par le BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques. Ces coefficients de pondération en fonction des risques sont attribués d'après certains facteurs, notamment le type de contrepartie, le type de produit et la nature et l'étendue de l'atténuation du risque de crédit. Pour ce qui est de nos expositions aux emprunteurs souverains (gouvernements, banques centrales et certaines entités du secteur public) et aux banques (institutions de dépôts réglementées, maisons de courtage en valeurs mobilières et certaines entités du secteur public), nous utilisons les notations de crédit externes attribuées par Moody's Investors Service, Standard & Poor's et Fitch pour établir le coefficient approprié de pondération en fonction des risques.

Nous appliquons les coefficients de pondération en fonction des risques suivants pour les expositions au bilan selon l'approche standard :

Emprunteurs souverains	0 % <sup>1</sup>
Banques	20 % <sup>1</sup>
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	35 % ou 75 % <sup>2</sup>
Autres expositions sur la clientèle de détail (y compris les petites entreprises)	75 %
Entreprises	100 %

<sup>1</sup> La pondération du risque peut varier selon la notation de risque externe.

<sup>2</sup> 35 % pour un ratio prêt-valeur <= 80 %; 75 % pour un ratio prêt-valeur > 80 %.

Des coefficients de pondération en fonction des risques moins élevés s'appliquent lorsqu'il y a des éléments modérateurs du risque de crédit approuvés. Pour les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, le coefficient de pondération en fonction des risques est de 100 % (expositions garanties par l'immobilier résidentiel) ou de 150 % (tous les autres prêts).

Pour ce qui est des expositions hors bilan, des facteurs de conversion du crédit précis sont utilisés pour convertir le montant notionnel de l'exposition en équivalent-crédit.

### Expositions au risque de crédit selon l'approche NI avancée

L'approche NI avancée à l'égard du risque de crédit est utilisée pour tous les portefeuilles importants, sauf dans les cas cités à la rubrique «Risque de crédit et dispositif Bâle II». Les banques qui adoptent l'approche NI avancée à l'égard du risque de crédit doivent présenter les expositions au risque de crédit par type de contreparties, chacun caractérisé par des risques sous-jacents différents. Les types de contreparties peuvent être différents de ceux utilisés pour la présentation dans nos états financiers.

Description	Catégorie de notation	Standard & Poor's	Moody's Investor Services
Qualité supérieure	0 à 1C 2A à 2C 3A à 3C	AAA à AA- A+ à A- BBB+ à BBB-	Aaa à Aa3 A1 à A3 Baa1 à Baa3
Qualité inférieure	4A à 4C 5A à 5C	BB+ à BB- B+ à B-	Ba1 à Ba3 B1 à B3
Actifs surveillés et classés	6 à 8	CCC+ à CC et moins	Caa1 à Ca et moins
Douteux ou en défaut	9A à 9B	Défaut	Défaut

La notation de risque d'une facilité correspond à la PCD et tient compte des caractéristiques propres à la facilité, comme la sûreté, le rang de subordination de la créance et la structure du prêt. Les notations de risque internes font partie intégrante de la surveillance et de la gestion du portefeuille, et servent à établir les limites d'exposition au risque et les taux de prêt. Les notations internes servent aussi à calculer les fonds propres réglementaires, le capital économique et les provisions générales pour pertes sur créances.

### Expositions sur instruments dérivés

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, aussi appelé risque de crédit de contrepartie, est le risque de subir une perte financière si une contrepartie manque à son obligation envers la TD. Nous appliquons l'évaluation du risque courant comme méthode pour établir les exigences de capitaux propres réglementaires relatives aux expositions sur instruments dérivés. Le groupe du crédit de trésorerie, qui fait partie des Services bancaires de gros, est responsable de la mise en application des politiques de crédit établies par la TD pour la gestion du risque de crédit lié aux dérivés ainsi que de la conformité à ces politiques.

Les expositions au risque de crédit de la TD sont divisées en deux principaux portefeuilles : le portefeuille autre que de détail et le portefeuille de détail. Pour les expositions dans le portefeuille autre que de détail, nous gérons les expositions par emprunteur individuel, d'après des modèles de risque de crédit propres aux secteurs d'activité et d'après le jugement d'experts. Nous avons classé les expositions au risque de crédit dans notre portefeuille autre que de détail selon les types de contreparties de Bâle II, soit : entreprises (activités de gros et commerciales), emprunteurs souverains et banques.

En ce qui a trait aux expositions dans le portefeuille de détail (particuliers et petites entreprises), nous gérons les expositions par groupe, à l'aide de techniques de notation de crédit prédictives. Nous avons trois sous-types d'expositions de détail : les créances adossées à l'immobilier résidentiel (hypothèques individuelles, lignes de crédit domiciliaires), les produits de détail renouvelables admissibles (cartes de crédit individuelles, lignes de crédit non garanties et produits de protection de découvert) et toutes les autres expositions de cette catégorie (prêts personnels, lignes de crédit pour étudiants et produits de crédit bancaires pour petites entreprises).

### Paramètres de risque

Selon l'approche NI avancée, le risque de crédit est mesuré selon les paramètres de risque suivants : la probabilité de défaut (PD) – la probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure de respecter l'échéancier de ses remboursements dans un horizon de un an; la perte en cas de défaut (PCD) – la perte que la TD subirait probablement en cas de défaut de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaut (ECD) – la valeur totale de l'exposition prévue à la date du défaut. En appliquant ces composantes de risque, nous pouvons mesurer et surveiller le risque de crédit afin de nous assurer qu'il demeure dans les limites des seuils préétablis.

### Expositions du portefeuille autre que de détail

Nous évaluons le risque de crédit pour les expositions dans le portefeuille autre que de détail en attribuant une notation à la fois au risque par emprunteur et au risque par facilité. Nous procédons de la sorte pour toutes les expositions envers des entreprises, des emprunteurs souverains et des banques. Nous déterminons les notations de risque selon des modèles de risque de crédit propres aux secteurs d'activité qui quantifient le degré de risque, en assurant le suivi et en facilitant la gestion. Tous les emprunteurs et toutes les facilités reçoivent une notation de risque interne qui doit être passée en revue au moins une fois par année.

Une notation de risque-emprunteur est attribuée à chaque emprunteur selon sa PD, d'après des modèles exclusifs et selon des jugements d'experts. Pour évaluer le risque que représente un emprunteur, nous tenons compte de la situation concurrentielle de l'emprunteur, de son secteur d'activité, de son rendement financier, des tendances économiques, de sa gestion et de son accès aux capitaux. Le système de notation sur 21 points de la TD est directement aligné sur les systèmes de notation externes, comme suit :

Nous utilisons diverses méthodes qualitatives et quantitatives pour évaluer et gérer le risque de crédit de contrepartie. Nous utilisons entre autres des méthodes statistiques pour mesurer et limiter l'exposition potentielle future et des facteurs de stress pour déterminer et quantifier l'exposition à des événements extrêmes. Nous établissons des limites quant aux notionnels bruts afin de gérer les volumes d'affaires et les concentrations, et nous évaluons à intervalles réguliers les conditions de marché et la qualité des prix des instruments financiers sous-jacents. Le risque de crédit de contrepartie peut augmenter durant les périodes de contraction des liquidités sur le marché pour certains instruments. Le groupe Gestion de crédit de trésorerie se réunit à intervalles réguliers avec le groupe Gestion du risque de crédit et de négociation et le groupe de négociation de la salle des marchés afin de discuter de la façon dont des conditions changeantes du marché peuvent avoir une incidence sur notre évaluation du risque de marché et du risque de crédit de contrepartie.

La TD applique activement des stratégies d'atténuation des risques en recourant à des accords-cadres de compensation portant sur des dérivés multiproduits, à des sûretés et à d'autres techniques d'atténuation du risque de crédit. Les risques de crédit liés aux instruments financiers dérivés sont assujettis aux mêmes normes d'approbation de crédit, de limite, de surveillance des limites et aux mêmes lignes directrices sur les expositions que celles que nous utilisons pour gérer d'autres opérations qui créent un risque de crédit. Ces normes incluent l'évaluation de la solvabilité des contreparties, l'évaluation et la surveillance des expositions, y compris le risque de fausse orientation connexe, de même que le contrôle de la taille des portefeuilles, de leur diversification et de leur profil d'échéance.

Il y a deux types de risque de fausse orientation : la fausse orientation générale et la fausse orientation spécifique. Un risque de fausse orientation générale survient lorsque la probabilité de défaut des contreparties suit la même trajectoire qu'un facteur de risque de marché donné. Un risque de fausse orientation spécifique survient lorsque l'exposition à une contrepartie particulière suit la même trajectoire que la probabilité de défaut de la contrepartie en raison de la nature des transactions avec cette contrepartie. Ces types d'expositions au risque nécessitent une approbation particulière à l'échelon approprié dans le cadre du processus d'approbation du crédit. Nous constatons les risques de fausse orientation spécifique de la même manière que les obligations de crédit directes et nous en assurons le suivi en appliquant des limites approuvées par facilité.

Dans le cadre du processus de surveillance du risque de crédit, la direction se réunit à intervalles réguliers afin de passer en revue toutes les expositions, y compris les expositions à des contreparties plus à risque, qui découlent des instruments financiers dérivés. Au 31 octobre 2011, compte tenu des stratégies d'atténuation des risques, la TD n'avait pas d'exposition importante sur des dérivés avec des contreparties considérées plus à risque comme le définit le processus de surveillance interne de la direction. En outre, la TD n'a pas d'ajustement important de la valeur du crédit pour le risque lié à quelque contrepartie que ce soit.

#### **Expositions au risque de crédit de détail**

Dans notre secteur du crédit de détail, nous avons un grand nombre de clients qui sont des particuliers ou des petites entreprises. Nous traitons les demandes de crédit à la consommation à l'aide de systèmes automatisés de pointage du crédit et du comportement. Dans le cas d'opérations plus importantes ou plus complexes, nous acheminons les demandes à des tarificateurs dans des centres de crédit régionaux qui fonctionnent selon des limites d'approbation établies. Une fois que les crédits de détail sont financés, nous surveillons à intervalles réguliers les indicateurs courants de risque internes et externes afin de relever tout changement dans le risque.

Nous évaluons les expositions au risque de crédit par ensemble, chaque ensemble étant composé d'expositions dotées de caractéristiques semblables. Les ensembles sont divisés selon les catégories de produits et les estimations de PD. Nous avons élaboré des modèles statistiques exclusifs et des stratégies de décision pour chaque portefeuille de produits de détail. Nos modèles se fondent sur dix ans ou plus de données historiques internes. Les paramètres de risque de crédit (PD, ECD et PCD) de chaque facilité sont mis à jour trimestriellement à l'aide de l'information la plus récente disponible au bureau de crédit de l'emprunteur et sur les produits. Nous rajustons le calcul de la PCD pour refléter la possibilité de perte accrue en cas de ralentissement économique.

Le tableau ci-dessous indique l'échelle des PD selon le niveau de risque :

Description	Échelle des PD sur un an > - <=
Risque faible	0,00 % – 0,15 %
Risque normal	0,15 % – 1,10 %
Risque moyen	1,10 % – 4,74 %
Risque élevé	4,74 % – ≤ 100 %
Défaut	100,0 %

#### **Validation du système de notation du risque de crédit**

Les systèmes et les méthodes de notation du risque de crédit font l'objet d'une validation indépendante afin de vérifier qu'ils constituent toujours des indicateurs de risque adéquats. Le processus de validation tient compte des considérations suivantes :

- Estimations des paramètres de risque – la PD, l'ECD et la PCD sont révisées et mises à jour en fonction des pertes réelles afin de s'assurer que les estimations constituent toujours des indicateurs raisonnables de perte éventuelle.
- Performance des modèles – les estimations continuent d'être discriminatoires, constantes et prédictives.
- Qualité des données – les données utilisées dans le système de notation du risque sont exactes, adéquates et suffisantes.
- Hypothèses – les principales hypothèses sous-jacentes du modèle demeurent valides pour le portefeuille et la conjoncture.

La fonction Gestion des risques veille à ce que le système de notation du risque de crédit soit conforme à la politique en matière de notation des risques de la TD. Le comité du risque est informé de la performance du système de notation du risque de crédit au moins annuellement. Le comité du risque doit approuver les changements importants apportés au système de notation du risque de crédit de la TD.

#### **Évaluation des facteurs de stress**

Pour établir l'importance des pertes possibles selon divers scénarios, nous soumettons nos portefeuilles de crédit à des évaluations des facteurs de stress. Les évaluations des facteurs de stress servent à évaluer la vulnérabilité des portefeuilles aux effets de situations graves mais plausibles, telles qu'un ralentissement économique marqué ou une perturbation importante d'un marché.

#### **Atténuation des risques de crédit**

Les techniques que nous utilisons pour réduire et atténuer le risque de crédit comprennent des politiques et des procédures écrites qui visent l'évaluation et la gestion des actifs financiers et non financiers affectés en garantie (sûretés) et l'examen et la négociation des accords de compensation. Les types de sûretés et leurs montants et les autres techniques d'atténuation du risque de crédit exigés sont fondés sur l'évaluation interne par la TD de la qualité du crédit et de la capacité de remboursement de la contrepartie.

Dans les activités bancaires de détail et commerciales, les actifs affectés en garantie de prêts sont essentiellement non financiers et comprennent des biens immobiliers résidentiels, des biens immobiliers en cours d'aménagement, des biens immobiliers commerciaux et des actifs commerciaux comme des débiteurs, des stocks et des immobilisations corporelles. Dans les Services bancaires de gros, une grande part des prêts va à des emprunteurs qui ont une bonne cote de crédit et à qui on n'exige pas l'affectation d'actifs en garantie. Les emprunteurs n'ayant pas une bonne cote de crédit affectent généralement en garantie des actifs commerciaux comme le font les emprunteurs commerciaux. Des normes communes s'appliquent à l'échelle de la TD pour évaluer les sûretés, établir les calendriers de révision des calculs et pour consigner, enregistrer, améliorer et surveiller les sûretés.

Les actifs affectés en garantie d'expositions sur dérivés sont essentiellement financiers et comprennent des liquidités et des titres négociables émis par des gouvernements de première qualité et des émetteurs de bonne qualité. Le groupe du crédit de trésorerie des Services bancaires de gros est la source centrale des processus liés aux sûretés financières. Ces processus comprennent des décotes et procédures préétablies pour la réception, la garde et la libération des titres donnés en garantie.

Sauf exception, dans tous les cas nous protégeons les actifs en en prenant possession et en les contrôlant dans un territoire où nous pouvons légalement faire valoir nos droits sur la sûreté. Exceptionnellement, et lorsque notre contrepartie l'exige, nous gardons les actifs ou les confions à un dépositaire indépendant. Nous consignons les accords conclus avec les dépositaires dans une convention de garde et de contrôle.

Il se peut que nous prenions des cautionnements pour réduire l'exposition au risque de crédit. Nous ne comptabilisons que les cautionnements irrévocables fournis par des entités ayant une meilleure notation des risques que celle de l'emprunteur ou de la contrepartie à la transaction.

La TD utilise des dérivés de crédit pour atténuer le risque de crédit. Le risque de crédit, le risque juridique et les autres risques associés à ces opérations sont contrôlés au moyen de procédures bien établies. Notre politique est de ne conclure ces opérations qu'avec des institutions financières de grande qualité. Le risque de crédit lié à une telle contrepartie est géré selon les mêmes processus d'approbation, de limite et de surveillance que nous appliquons à toutes les contreparties pour lesquelles nous avons une exposition au crédit. Nous utilisons aussi des sûretés et des accords-cadres de compensation pour atténuer l'exposition aux contreparties de dérivés.

### Expositions brutes au risque de crédit

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaut (ECD), est le montant total auquel nous sommes exposés à la date du défaut d'un prêt et qui est évalué avant les provisions spécifiques ou les radiations. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement

l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

L'exposition brute au risque de crédit pour les deux approches que nous utilisons pour mesurer le risque de crédit se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	EXPOSITION BRUTE AU RISQUE DE CRÉDIT – BÂLE II : APPROCHES STANDARD ET NI AVANCÉE <sup>1</sup>					
	Au 31 octobre 2011			Au 31 octobre 2010		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
<b>Risque de crédit de détail</b>						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	<b>17 242 \$</b>	<b>161 116 \$</b>	<b>178 358 \$</b>	13 486 \$	146 777 \$	160 263 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	42 736	42 736	–	40 940	40 940
Autres expositions aux produits de détail	<b>25 139</b>	<b>30 520</b>	<b>55 659</b>	17 943	28 205	46 148
	<b>42 381</b>	<b>234 372</b>	<b>276 753</b>	31 429	215 922	247 351
<b>Risque de crédit autre que de détail</b>						
Entreprises	<b>53 165</b>	<b>123 292</b>	<b>176 457</b>	50 436	114 603	165 039
Emprunteurs souverains	<b>23 559</b>	<b>64 432</b>	<b>87 991</b>	8 872	63 633	72 505
Banques	<b>20 363</b>	<b>119 683</b>	<b>140 046</b>	20 916	112 003	132 919
	<b>97 087</b>	<b>307 407</b>	<b>404 494</b>	80 224	290 239	370 463
<b>Expositions brutes au risque de crédit</b>	<b>139 468 \$</b>	<b>541 779 \$</b>	<b>681 247 \$</b>	111 653 \$	506 161 \$	617 814 \$

<sup>1</sup> Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte des incidences des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau exclut les expositions à la titrisation et les expositions sur actions.

### Autres expositions au risque de crédit

*Expositions sur titres de participation détenus à des fins autres que de transaction*  
Nos expositions sur titres de participation détenus à des fins autres que de transaction sont à un niveau qui représente moins de 5 % de nos fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie combinés. Par conséquent, nous utilisons des pondérations en fonction des risques prescrits par le BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques sur les expositions sur titres de participation détenus à des fins autres que de transaction.

### Expositions de titrisation

Pour les expositions sur titrisations notées par des agences externes, nous utilisons à la fois l'approche standard et l'approche fondée sur les notations (AFN). Les deux approches attribuent des coefficients de pondération aux expositions d'après les notations externes. Nous utilisons les notations attribuées par l'une ou plusieurs des agences de notation suivantes : Moody's Investors Service, Standard & Poor's, Fitch et DBRS. L'AFN tient compte de facteurs additionnels, notamment l'horizon de la notation (long terme ou court terme), la quantité de détails disponibles sur l'ensemble d'actifs sous-jacents et le rang de subordination de la position.

Nous utilisons l'approche basée sur les évaluations internes (ÉI) pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques pour nos expositions liées aux titrisations de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) qui ne font pas l'objet d'une notation externe. Selon l'ÉI, les expositions sont multipliées par les coefficients de pondération prescrits par le BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques.

### Risque de marché

*Le risque de marché est le risque de perte d'instruments financiers ou dans le bilan imputable à des mouvements défavorables de facteurs de marché comme les taux d'intérêt et de change, les prix, les écarts de taux, les volatilités et les corrélations.*

Nous sommes exposés au risque de marché dans notre portefeuille de négociation et dans notre portefeuille de placements ainsi que dans nos activités autres que de négociation. Pour ce qui est de nos portefeuilles de négociation et de placement, nous participons activement à des opérations sur le marché afin d'obtenir des rendements pour la TD par la gestion prudente de nos positions et de nos stocks. Lorsque nous exerçons des activités bancaires autres que de négociation, nous sommes exposés au risque de marché du fait des transactions que des clients effectuent avec nous.

À 31 octobre 2011, nous nous conformions aux exigences de Bâle II en matière de gestion du risque de marché selon l'approche des modèles internes.

### RISQUE DE MARCHÉ DANS LES AUTRES ACTIVITÉS DE BANQUE DE GROS

Les quatre principales activités de négociation suivantes nous exposent à un risque de marché :

- Tenue de marché – Nous maintenons un marché pour un grand nombre de valeurs mobilières et d'autres produits négociés. Nous constituons un portefeuille de ces valeurs mobilières afin de conclure des opérations d'achat et de vente avec des investisseurs et de réaliser la marge entre le cours acheteur et le cours vendeur.

- Ventes – Nous offrons une vaste gamme de produits financiers pour répondre aux besoins de nos clients. Les revenus tirés de ces produits nous proviennent des marges bénéficiaires et des commissions.
- Arbitrage – Nous prenons des positions sur certains marchés ou certains produits et compensons le risque sur d'autres marchés ou produits. Grâce à nos connaissances et nos produits des divers marchés ainsi que des relations entre ceux-ci, nous pouvons relever les anomalies de prix et en tirer avantage.
- Positionnement – En prévision de fluctuations sur certains marchés de capitaux, nous cherchons à réaliser des profits en prenant des positions sur ces marchés.

### RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

La responsabilité de la gestion du risque de marché dans les activités de négociation incombe principalement aux Services bancaires de gros, sous la surveillance du groupe des risques de négociation qui fait partie de la fonction Gestion des risques. Le comité du capital et du risque de marché, qui est présidé par le premier vice-président, Risques de négociation, et est composé de cadres supérieurs des Services bancaires de gros, se réunit à intervalles réguliers pour réviser le profil de risques de marché et les résultats de nos activités de négociation, recommander des modifications aux politiques sur les risques, passer en revue les stocks de prises fermes et examiner l'usage qui est fait des capitaux et des actifs au sein des Services bancaires de gros.

### COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Le risque de marché joue un rôle clé dans l'évaluation de toute stratégie liée aux activités de négociation. Nous lançons de nouvelles initiatives de négociation et étendons celles qui existent seulement si le risque a été évalué de façon exhaustive et est jugé susceptible d'être assumé selon notre seuil de tolérance et nos compétences en affaires, et si nous possédons l'infrastructure adéquate pour surveiller, contrôler et gérer le risque.

### Limites de négociation

Nous fixons des limites de négociation qui sont conformes à la stratégie d'affaires approuvée pour une activité donnée et à notre tolérance à l'égard du risque de marché qui y est associé, conformément à l'appétit de risque de marché de la TD. En établissant ces limites, nous tenons compte de la volatilité et de la liquidité du marché, de l'expérience organisationnelle et de la stratégie d'affaires. Des limites sont établies au niveau des portefeuilles et des secteurs d'activité, de même qu'au niveau global des Services bancaires de gros.

Les principales limites de risque de marché sont fondées sur les principaux facteurs de risque de l'activité et comprennent des limites quant aux notionnels, aux différentiels de taux, aux variations de la courbe de rendement, aux variations de prix et à la volatilité.

Une autre mesure importante des limites de négociation est la valeur à risque que nous utilisons pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque de marché dans les activités de négociation. La valeur à risque mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée.

À la fin de chaque journée, les positions de risque sont comparées aux limites de risque, et tous les dépassements sont constatés conformément aux politiques et procédures établies en matière de risques de marché.

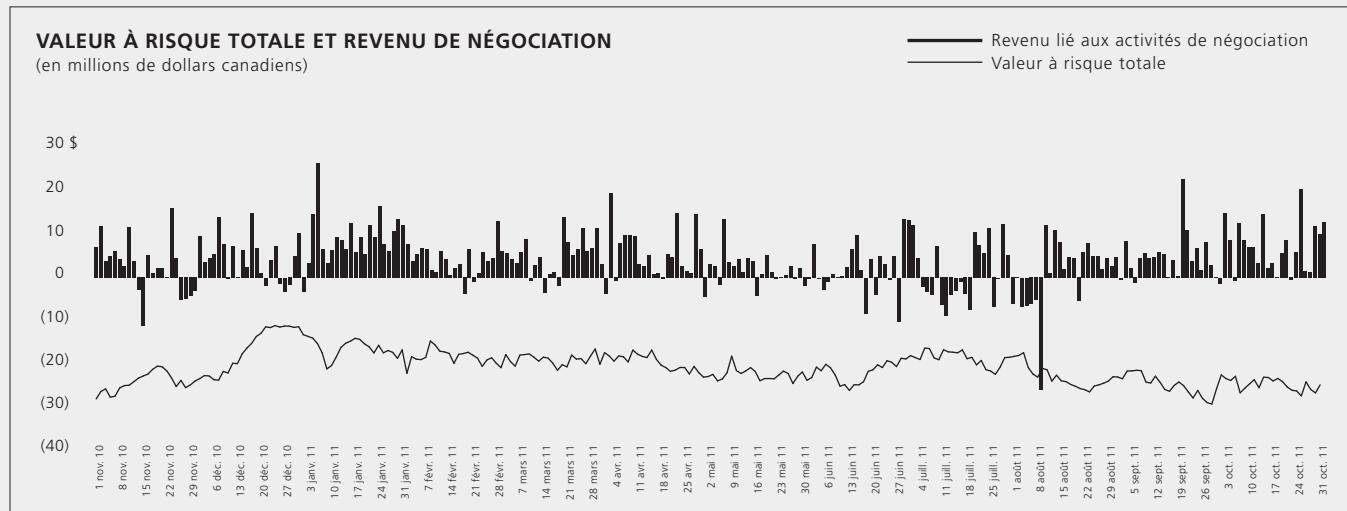
#### Calcul de la valeur à risque

La TD estime la valeur à risque quotidiennement par la combinaison du risque de marché général et de l'exposition au risque propre aux titres de créance associé aux positions de négociation de la TD. Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur marchande du portefeuille courant. Nous évaluons notre portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux (pour les produits sur titres de participation, de taux d'intérêt, de change ou de crédit et sur marchandises) des 259 derniers jours de négociation. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus d'un jour de Bourse sur 100.

Le risque propre aux titres de créance mesure le risque de migration et de défaut ainsi que le risque d'écart de taux de crédit idiosyncratique pour les produits de crédit du portefeuille de négociation. La simulation de Monte Carlo est utilisée pour saisir les variations possibles de la valeur en raison des migrations,

des défauts et des mouvements des écarts de taux idiosyncratiques. Le risque propre aux titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus d'un jour de Bourse sur 100. Le revenu lié aux activités de négociation est le total du revenu de négociation présenté dans les autres revenus et le revenu d'intérêts net sur les positions de négociation présenté dans le revenu d'intérêts net. Le revenu lié aux activités de négociation dans le graphique ci-dessous exclut le revenu lié aux variations de la juste valeur des engagements de prêts et est présenté en équivalence fiscale. Les engagements ne sont pas inclus dans le calcul de la valeur à risque puisqu'ils ne sont pas gérés comme des positions de négociation. En 2011, nous avons enregistré 63 jours de perte de négociation et avons dépassé la valeur à risque à une reprise, essentiellement à cause des événements de marché entourant l'abaissement de la cote de crédit du gouvernement des États-Unis.

Le graphique ci-après présente l'utilisation quotidienne de la valeur à risque totale et le revenu lié aux activités de négociation (en équivalence fiscale) dans le secteur Services bancaires de gros.



**TABLEAU 51 UTILISATION DE LA VALEUR À RISQUE<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

	2011				2010			
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Haut	Bas
Taux d'intérêt <sup>2</sup>	7,5 \$	6,5 \$	10,3 \$	4,0 \$	14,4 \$	12,6 \$	20,0 \$	8,1 \$
Risque d'écart de taux d'intérêt <sup>2</sup>	9,0	8,8	12,2	4,7				
Risque sur titres de participation	4,1	5,3	9,4	3,8	6,4	7,8	11,3	6,1
Risque de change	1,3	3,0	5,4	1,3	1,5	2,5	6,1	0,7
Risque de marchandises	0,8	0,7	1,0	0,4	0,8	1,1	3,4	0,4
Risque propre à des titres de créance	21,3	20,3	26,1	13,4	22,9	17,2	26,5	10,2
Effet de diversification <sup>3</sup>	(19,4)	(20,5)	s. o.	s. o.	(18,0)	(18,9)	négl. <sup>4</sup>	négl. <sup>4</sup>
<b>Total de la valeur à risque</b>	<b>24,6 \$</b>	<b>24,1 \$</b>	<b>29,0 \$</b>	<b>17,1 \$</b>	<b>28,0 \$</b>	<b>22,3 \$</b>	<b>32,0 \$</b>	<b>14,5 \$</b>

<sup>1</sup> Le 22 juillet 2011, le calcul de la valeur à risque a été mis à jour pour inclure des facteurs de risque additionnels. Au moment de cette mise à jour, l'inclusion de ces facteurs a augmenté la valeur à risque d'environ 2 millions de dollars.

<sup>2</sup> Le risque de taux d'intérêt inclut les résultats du risque d'écart de taux d'intérêt jusqu'au 21 juillet 2011. Depuis le 22 juillet 2011, le risque d'écart de taux d'intérêt est évalué séparément du risque de taux d'intérêt. Les périodes comparatives précédentes n'ont pas été reclassées pour tenir compte de ce changement.

<sup>3</sup> La valeur à risque globale est moins élevée que la somme de la valeur à risque des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

<sup>4</sup> Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

#### Validation du modèle de valeur à risque

Pour chacun de nos portefeuilles de négociation, et pour le portefeuille dans son ensemble, nous nous servons de tests de validité rétroactifs pour comparer les profits et les pertes, réels et théoriques, à la valeur à risque afin de nous assurer qu'ils correspondent aux hypothèses statistiques du modèle de la valeur à risque. La variation théorique des profits et des pertes est produite par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas.

#### Évaluation des facteurs de stress

Nos activités de négociation sont soumises à une limite d'exposition mondiale globale aux facteurs de stress. En outre, les secteurs d'exploitation mondiaux doivent obéir à une limite des évaluations des facteurs de stress et chaque grande catégorie de risque est assortie d'une limite globale d'évaluations

de facteurs de stress. Des scénarios de stress sont conçus pour reproduire des événements économiques extrêmes, les pires résultats historiques ou des modifications prononcées, mais plausibles, des principaux facteurs de risque de marché. Le programme d'évaluation des facteurs de stress comprend des scénarios élaborés au moyen de données du marché historiques qui ont eu cours pendant des périodes de perturbations du marché. Les événements que nous avons reproduits sont notamment le krach boursier de 1987, la crise déclenchée par le défaut de paiement de la dette russe en 1998, les séquelles du 11 septembre 2001, la crise du PCAA au Canada en 2007, ainsi que l'effondrement de Lehman Brothers et la crise du crédit qui s'en est suivie à l'automne de 2008.

Les évaluations des facteurs de stress sont effectuées et revues à intervalles réguliers par le comité du capital et du risque de marché.

## RISQUE DE MARCHÉ DANS LES AUTRES ACTIVITÉS BANCAIRES DE GROS

Nous sommes aussi exposés à un risque de marché découlant d'un portefeuille existant d'obligations et d'actions privilégiées détenue par Valeurs Mobilières TD et de nos placements résiduels dans des banques d'affaires. Le groupe Gestion des risques examine et approuve les politiques et procédures, lesquelles sont mises en place pour surveiller, évaluer et atténuer ces risques.

Nous sommes exposés à un risque de marché lorsque nous concluons des opérations bancaires autres que de négociation avec nos clients. Ces opérations englobent surtout les dépôts et les prêts, qui sont aussi désignés comme nos «positions d'actif et de passif».

### Gestion de l'actif et du passif

*La gestion de l'actif et du passif consiste à gérer les risques de marché qui entourent nos activités bancaires traditionnelles. Ces risques de marché comprennent principalement le risque de taux d'intérêt et le risque de change.*

#### RESPONSABLES DE LA GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Le service de gestion de la trésorerie et du bilan évalue et gère les risques de marché de nos activités bancaires autres que de négociation, sous la surveillance du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, qui est présidé par le chef de groupe, Développement interne, Stratégie et Trésorerie, et comprend d'autres membres de la haute direction. Le comité du risque du conseil d'administration reçoit et approuve périodiquement toutes les politiques relatives au risque de marché pour la gestion de l'actif et du passif et reçoit des rapports sur la conformité aux limites de risque approuvées.

#### COMMENT NOUS GÉRONS NOS POSITIONS D'ACTIF ET DE PASSIF

Lorsque des produits de la TD sont émis, les risques sont évalués au moyen d'un cadre de prix de transfert redressé en fonction des options assurant une couverture intégrale. Ce cadre permet d'évaluer et de gérer le risque lié aux produits selon un profil de risque cible. Il permet aussi de s'assurer que les unités d'exploitation ne prendront de risques que pour des activités jugées productives.

#### Gestion du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur nos marges, nos bénéfices et notre valeur économique. Le risque de taux d'intérêt est géré afin d'obtenir des bénéfices réguliers et prévisibles au fil du temps. À cette fin, nous avons adopté une méthode de couverture rigoureuse pour la gestion de l'apport au bénéfice net de nos positions d'actif et de passif, y compris un profil d'échéances modélisé pour les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt. Les principaux aspects de cette méthode sont les suivants :

- Évaluer et gérer l'incidence d'une hausse ou d'une baisse des taux d'intérêt sur le revenu d'intérêts net et la valeur économique.
- Mesurer la contribution de chaque produit TD en fonction du risque et compte tenu d'une couverture intégrale, y compris l'incidence des options financières accordées aux clients, comme les engagements hypothécaires.
- Élaborer et instaurer des stratégies pour stabiliser le bénéfice net à l'égard de tous les produits bancaires personnels et commerciaux.

Nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt lorsque les flux de trésorerie liés au capital et aux intérêts de l'actif et du passif comportent des dates de paiement ou d'échéance différentes. Il s'agit alors d'une position asymétrique. Le prix d'un actif ou d'un passif sensible aux taux d'intérêt est refixé lorsque les taux changent, lorsque des flux de trésorerie sont générés à l'échéance ou pendant l'amortissement normal, ou lorsque les clients exercent les options de remboursement anticipé, de conversion ou de rachat qui sont rattachées à un produit particulier.

Notre risque de taux d'intérêt dépend de l'ampleur et de l'orientation des fluctuations des taux d'intérêt ainsi que de l'importance et de l'échéance des positions asymétriques. Il est aussi influencé par les volumes de nouvelles affaires, par les renouvellements de prêts et de dépôts ainsi que par la fréquence à laquelle les clients exercent les options, comme le remboursement d'un prêt avant son échéance.

Le risque de taux d'intérêt est mesuré à l'aide de simulations «chocs» des mouvements des taux d'intérêt permettant d'évaluer l'incidence des variations de taux d'intérêt sur les revenus annuels à risque et la valeur économique à risque de la Banque. Les revenus annuels à risque correspondent à la variation de notre revenu d'intérêts net annuel résultant d'un mouvement défavorable de 100 pdb des taux d'intérêt dû à des flux de trésorerie asymétriques. La valeur économique à risque correspond à l'écart entre la valeur actualisée de notre portefeuille d'actifs et la variation de la valeur actualisée de notre portefeuille de passifs, compte tenu des instruments hors bilan, qui résulte d'un mouvement défavorable de 100 pdb des taux d'intérêt.

La politique de la TD établit des limites globales pour les revenus annuels à risque et la valeur économique à risque fondées sur une fluctuation défavorable de 100 pdb des taux d'intérêt dans le but de gérer son risque de taux d'intérêt pour les activités autres que de négociation au Canada et aux États-Unis.

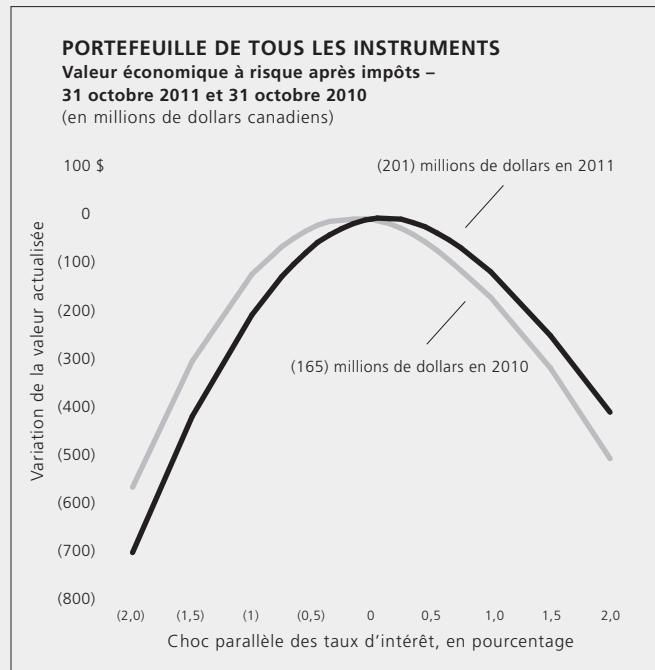
Nous procédons régulièrement à l'évaluation de toutes les positions d'actif et de passif et des risques hors bilan. Nous visons à dégager un revenu d'intérêts net stable au fil du temps grâce à une symétrie rigoureuse entre l'actif et le passif.

Le risque de taux d'intérêt lié aux produits comportant des flux de trésorerie à taux fixe fermés (sans option) est évalué et géré séparément des produits qui offrent des options de remboursement anticipé aux clients. Nous faisons des projections sur les flux de trésorerie futurs en observant l'incidence des facteurs suivants :

- Un profil présumé d'échéances pour notre portefeuille de dépôts de base.
- Notre profil cible de placement d'après notre position nette en actions.
- Les hypothèses de règlement des hypothéques, à l'exception des options incorporées de remboursement anticipé.

Pour ce qui est des instruments fermés, la gestion du portefeuille a pour objectif d'éliminer l'asymétrie des flux de trésorerie, de façon que le revenu d'intérêts net devienne plus prévisible. Les options rattachées aux produits, qu'elles soient autonomes comme celles des engagements de taux hypothécaires ou qu'elles soient incorporées dans un prêt ou dans un dépôt, nous exposent à un risque financier considérable. Nous modélisons notre exposition à l'égard des options autonomes en vertu d'engagements de taux hypothécaires d'après un taux de prêt prévu fondé sur des résultats historiques. Nous modélisons notre exposition aux options vendues incorporées dans d'autres produits, comme un droit de paiement anticipé ou de rachat anticipé, d'après une analyse des comportements rationnels des clients. Nous modélisons aussi la compression des marges que pourrait causer une baisse des taux d'intérêt sur certains comptes de dépôt à vue sensibles aux taux d'intérêt. Pour gérer les expositions aux options liées aux produits, nous achetons des options ou utilisons un processus de couverture dynamique conçu pour reproduire l'avantage des options achetées.

Le graphique suivant présente notre exposition au risque de taux d'intérêt (mesuré par la valeur économique à risque) à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés autres que détenus à des fins de transaction, utilisés dans le but de gérer le risque de taux d'intérêt.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la TD utilise des instruments financiers dérivés, des instruments de gros et d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 31 octobre 2011, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 110,9 millions de dollars ((165,4) millions de dollars en 2010) après impôts la valeur économique de l'avoir des actionnaires. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 201,9 millions de dollars ((166,5) millions de dollars en 2010) après impôts la valeur économique de l'avoir des actionnaires.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique de l'avoir des actionnaires (après impôts) par monnaie pour les monnaies étrangères qui exposent la TD à un risque important.

TABLEAU 52		SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE APRÈS IMPÔTS PAR MONNAIE				
(en millions de dollars canadiens)		Aux				
Monnaie	31 octobre 2011		31 octobre 2010		Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb		
Dollar canadien	5,9 \$	(78,6) \$	(12,4) \$	(68,1) \$	(110,9) \$	(201,9) \$
Dollar américain	(116,8)	(123,3)	(153,0)	(48,4)		
			(165,4) \$	(116,5) \$		

Pour la mesure des revenus à risque (non incluse dans le graphique), une augmentation de 100 pdb des taux d'intérêt le 31 octobre 2011 aurait fait baisser le bénéfice net avant impôts de 40,4 millions de dollars (diminution de 20,7 millions de dollars en 2010) au cours des douze mois suivants. Une diminution de 100 pdb des taux d'intérêt le 31 octobre 2011 aurait fait augmenter le bénéfice net avant impôts de 29,5 millions de dollars (augmentation de 20,7 millions de dollars en 2010) au cours des douze mois suivants.

Le tableau suivant présente la sensibilité du bénéfice net (avant impôts) par monnaie pour les monnaies étrangères qui exposent la TD à un risque important.

TABLEAU 53		SENSIBILITÉ DU BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS À RISQUE PAR MONNAIE				
(en millions de dollars canadiens)		Aux				
Monnaie	31 octobre 2011		31 octobre 2010		Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb		
Dollar canadien	(6,7) \$	6,7 \$	(1,0) \$	1,0 \$	(40,4) \$	29,6 \$
Dollar américain	(33,7)	22,9	(19,7)	19,7		(20,7) \$
			(20,7) \$	20,7 \$		

#### **Gestion du risque de change hors du compte de négociation**

Le risque de change correspond aux pertes qui pourraient découler des fluctuations des taux de change. L'actif et le passif libellés en monnaies étrangères comportent un risque de change.

Nous sommes exposés à un risque de change hors du compte de négociation en raison de nos investissements dans des établissements étrangers. Lorsque nos actifs libellés dans une monnaie étrangère sont supérieurs ou inférieurs à nos passifs libellés dans la même monnaie, la situation donne lieu à une position ouverte en monnaie étrangère. Des fluctuations défavorables des taux de change peuvent nuire à notre bénéfice net et à l'avoir de nos actionnaires ainsi qu'à nos ratios de fonds propres. Nous visons à réduire au minimum l'effet de ces fluctuations.

Réduire au minimum l'effet d'une fluctuation défavorable des taux de change sur l'avoir des actionnaires comme présenté donne lieu à une variabilité des ratios de fonds propres en raison du montant des actifs pondérés en fonction des risques qui sont libellés en monnaies étrangères. Si le dollar canadien fléchit, l'équivalent en dollars canadiens de nos actifs pondérés en fonction des risques libellés en monnaies étrangères augmente, ce qui accroît nos exigences

Le modèle comprend également l'incidence des hypothèses quant à la croissance projetée des volumes de produits, aux nouvelles marges et à la combinaison de produits.

#### **Risque d'illiquidité**

*Le risque d'illiquidité s'entend du risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face à ses obligations financières sans devoir mobiliser des fonds à des taux défavorables, ou encore de ne pas être en mesure de vendre des actifs dans des délais convenables et à un prix raisonnable. Des demandes de liquidités peuvent découler de retraits de dépôts ou de l'échéance d'une dette ainsi que dans le cadre d'engagements d'accorder un crédit ou de fournir un concours de trésorerie.*

En tant qu'organisation financière, nous devons nous assurer d'avoir un accès à des fonds suffisants et appropriés pour faire face à nos obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance et soutenir et faire croître nos actifs et nos activités, tant dans des conditions normales qu'en situation de

en matière de fonds propres. Donc, le risque de change découlant des investissements nets de la Banque dans des établissements étrangers est couvert dans la mesure où la variation des ratios de fonds propres ne dépasse pas une valeur acceptable pour une variation donnée des taux de change.

#### **Portefeuille de placements disponibles à la vente**

La Banque gère un portefeuille de titres disponibles à la vente dans le cadre du processus global de gestion de l'actif et du passif. Le portefeuille de titres disponibles à la vente est formé de deux composantes distinctes, soit un portefeuille canadien de titres adossés à des créances hypothécaires qui sont adossés à des prêts accordés puis ultérieurement titrisés par la Banque, et un portefeuille de placements qui est composé de titres acquis par la Banque. Le portefeuille canadien de titres adossés à des créances hypothécaires offre à la Banque la souplesse lui permettant d'offrir des garanties, du financement et des liquidités. En règle générale, la gestion du portefeuille de placements au moyen de titres de haute qualité comportant peu de risque vise les objectifs suivants : i) générer un crédit des fonds ciblé par rapport aux dépôts excédant les prêts; ii) procurer une marge suffisante d'actifs liquides pour faire face aux fluctuations non prévues des dépôts et des prêts et atteindre les objectifs globaux de gestion des fonds; iii) fournir des titres admissibles visant à respecter les exigences en matière de garantie et compatibles avec la gestion de la trésorerie; et iv) gérer le profil de risque de taux d'intérêt cible du bilan. Les stratégies du portefeuille de placements sont gérées selon les taux d'intérêt, la composition du bilan, la demande réelle et prévue pour les prêts, les possibilités de financement et la sensibilité globale de la Banque aux taux d'intérêt. Le comité du risque examine et approuve les politiques et les limites de placement pour le propre portefeuille de la TD.

#### **POURQUOI LES MARGES SUR LES PRODUITS FLUCTUENT AVEC LE TEMPS**

Comme nous l'expliquons plus haut, l'objectif de notre méthode de gestion de l'actif et du passif est de bloquer les marges sur les prêts et les dépôts à taux fixe à mesure qu'ils sont comptabilisés. Cette approche neutralise aussi l'incidence d'un mouvement instantané de taux d'intérêt sur le montant du revenu d'intérêts net devant être gagné avec le temps, en raison de l'asymétrie des flux de trésorerie et de l'exercice des options incorporées. Malgré cette méthode, la marge sur les actifs productifs moyens est assujettie aux variations au fil du temps pour les raisons suivantes :

- Les marges gagnées sur les nouveaux produits à taux fixe ou sur les produits à taux fixe renouvelés, par rapport aux marges déjà gagnées sur les produits parvenus à échéance, auront une incidence sur les marges existantes des portefeuilles.
- La marge moyenne pondérée sur les actifs productifs moyens variera à mesure que la composition des activités changera.
- Les fluctuations du taux de base des acceptations bancaires et le décalage de la correction des prix des produits en réaction à des changements de taux de gros peuvent avoir une incidence sur les marges gagnées.

Le niveau général des taux d'intérêt influera sur le rendement que nous générerons à partir de notre profil d'échéances modélisé pour les dépôts de base et du profil de placement de notre position nette en actions à mesure qu'elle évoluera au fil du temps. Le niveau général des taux d'intérêt constitue également un facteur clé de certains risques modélisés sur options et aura une incidence sur le coût de couverture de ces risques.

Notre méthode tend à atténuer l'incidence de ces facteurs au fil du temps, ce qui donne lieu à des bénéfices plus réguliers et plus prévisibles.

Nous utilisons une simulation modélisée du revenu d'intérêts net pour évaluer le niveau et les variations du revenu d'intérêts net qui sera dégagé au fil du temps, selon divers scénarios de taux d'intérêt.

crise. Dans le cas de pertes de sources de financement, nous devons pouvoir poursuivre nos activités sans être forcés de liquider des actifs non négociables et/ou de modifier considérablement notre stratégie d'affaires. La gestion du risque d'illiquidité est le processus qui nous assure un accès adéquat à du financement et à une réserve de liquidités.

#### **QUEL EST NOTRE TOLÉRANCE À L'ÉGARD DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ?**

Le risque d'illiquidité pourrait facilement placer la TD dans une situation très vulnérable étant donné que, dans l'éventualité où nous ne serions pas en mesure de respecter nos engagements et/ou exigences en matière de financement, nous cesserions d'exercer nos activités en tant qu'entreprise en exploitation. Par conséquent, nous maintenons une approche saine et prudente de gestion de notre exposition éventuelle au risque d'illiquidité,

notamment en ciblant un horizon de survie strict de 90 jours dans des conditions d'exploitation difficiles causées par la combinaison de scénarios de stress propres à la Banque et à l'échelle du marché. Cet horizon de survie ciblé et les stratégies de gestion des liquidités et du financement comprennent un programme de gestion du risque d'illiquidité intégré conçu de façon à ce que nous maintenions une faible exposition aux variations défavorables des niveaux de liquidités attribuables à des causes connues de risque d'illiquidité.

## RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres surveille notre programme de gestion du risque d'illiquidité. Il s'assure que la structure de gestion est efficace pour mesurer et gérer adéquatement le risque d'illiquidité. De plus, le Forum général sur les liquidités, qui comprend des cadres supérieurs du Service de gestion de la trésorerie et du bilan, de la Gestion des risques, des Finances et des Services bancaires de gros, relève et surveille nos risques d'illiquidité. Au besoin, le Forum recommande au comité de gestion de l'actif et du passif les mesures qui s'imposent pour maintenir notre situation de liquidité à l'intérieur de certaines limites dans des conditions normales et en situation de stress.

Nous avons une seule politique mondiale pour le risque d'illiquidité et les actifs donnés en garantie, mais les grandes unités d'exploitation évaluent et gèrent les risques d'illiquidité comme suit :

- Le Service de gestion de la trésorerie et du bilan est chargé de consolider la situation mondiale de la TD à l'égard du risque d'illiquidité et d'en faire rapport ainsi que de gérer la situation de risque d'illiquidité des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des activités canadiennes de Gestion de patrimoine.
- Les Services bancaires de gros, en étroite collaboration avec le groupe des risques de négociation, qui fait partie de la fonction Gestion des risques, sont responsables de la gestion des risques d'illiquidité inhérents à chacun des portefeuilles des Services bancaires de gros et à ses filiales consolidées réglementées.
- Le groupe Trésorerie américaine de la TD est chargé de gérer la situation du risque d'illiquidité du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Le Service de gestion de la trésorerie et du bilan travaille en étroite collaboration avec le secteur afin d'assurer la conformité au cadre de gestion du risque d'illiquidité à l'échelle mondiale.
- Chaque secteur doit se conformer à la politique mondiale de gestion pour le risque d'illiquidité et les actifs donnés en garantie. Cette politique est passée en revue à intervalles réguliers par le comité du risque. La direction responsable de la liquidité dans notre secteur d'activité aux États-Unis et dans chacune de nos succursales et filiales outre-mer réglementées doit également mettre en œuvre les politiques de gestion du risque d'illiquidité et les programmes connexes qui sont nécessaires pour satisfaire aux conditions d'affaires et aux exigences réglementaires locales. Chacune de ces politiques est soumise à l'examen du Forum général sur les liquidités et à l'approbation du comité de l'actif et du passif.

## COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Nos exigences globales en matière de liquidité sont définies comme la somme dont nous avons besoin pour financer les sorties de fonds prévues, plus une réserve de liquidités prudente visant à financer d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement des marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influer sur notre accès à des liquidités. Nous ne recourons à des liquidités de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou d'actifs à court terme.

Pour définir la somme de liquidités que nous devons détenir en tout temps pendant une période minimale de 90 jours, nous nous servons d'un scénario de «stress combiné critique» prudent, qui modélise les besoins de liquidités potentiels et la négociabilité des actifs durant une crise de confiance qui a été déclenchée sur les marchés, particulièrement en ce qui a trait à notre capacité de nous acquitter de nos obligations au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. Outre cet événement propre à la Banque, le scénario de «stress combiné critique» intègre également l'incidence d'un événement d'illiquidité à l'échelle du marché comportant des contraintes donnant lieu à une importante réduction de l'accès à du financement à court terme et à long terme pour toutes les institutions, à une augmentation importante de notre coût de financement et à une baisse considérable de la négociabilité des actifs. Ce scénario nous assure de disposer de suffisamment de liquidités pour couvrir les besoins globaux équivalant à la totalité de nos titres de créance de gros non garantis venant à échéance et des retraits possibles de dépôts de détail et commerciaux, et combler les besoins opérationnels prévus. De plus, nous incluons la couverture de programmes de financement soutenus par la Banque, tels que les acceptations bancaires que nous émettons pour le compte de clients et le PCAA.

Pour combler les besoins globaux de liquidités qui en résultent, nous détenons des actifs facilement convertibles en espèces. Les actifs doivent être négociables à court terme, être assortis d'une notation de crédit suffisante et être disponibles à la vente pour être considérés comme facilement convertibles en espèces.

Les actifs liquides sont représentés selon l'écart cumulatif des liquidités d'après le moment du règlement et la capacité d'absorption du marché. Les actifs qui ne sont pas disponibles sans délai parce qu'ils servent de sûretés ou à d'autres fins semblables ne sont pas pris en considération.

Notre position d'actifs liquides excédentaires correspond à notre total d'actifs liquides, moins nos besoins de financement de gros non garanti, les retraits possibles de dépôts autres que de gros et les passifs éventuels venant à échéance dans une tranche de temps donnée. Le 31 octobre 2011, notre position globale d'actifs liquides excédentaires jusqu'à 90 jours, mesurée selon le scénario de «stress combiné critique» applicable aux secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (y compris les activités canadiennes de Gestion de patrimoine) et Services bancaires de gros, s'établissait à 2,7 milliards de dollars (10,7 milliards de dollars en 2010). Au 31 octobre 2011, la situation d'actifs liquides excédentaires cumulatifs pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'établissait à 10,6 milliards de dollars (7,0 milliards de dollars en 2010).

Nous procédons également à un test de couverture supplémentaire des liquidités afin de mesurer notre capacité à financer nos activités de façon entièrement garantie pendant une période de un an. À des fins de calcul des résultats de ce test, nous estimons la qualité marchande et le potentiel de nantissement des actifs disponibles non considérés comme liquides dans les 90 jours selon le scénario de «stress combiné critique», puis nous déduisons une estimation pour les passifs de gros et les retraits possibles de dépôts, et pour l'utilisation additionnelle de lignes de crédit avec engagement sur une période de 91 à 365 jours. Le 31 octobre 2011, notre estimation des actifs liquides, déduction faite de nos besoins, mesurée par le test de couverture supplémentaire des liquidités pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros, s'établissait à 15,1 milliards de dollars (15,4 milliards de dollars en 2010), tandis que pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, elle s'établissait à 15,3 milliards de dollars (13,4 milliards de dollars en 2010).

Bien que chacun de nos secteurs d'exploitation ait la responsabilité d'évaluer et de gérer ses propres risques d'illiquidité, nous gérons aussi la liquidité à l'échelle de l'entreprise afin de maintenir une gestion uniforme et efficace du risque d'illiquidité dans toutes nos activités.

Nous avons mis en place des plans de financement d'urgence afin de donner des directives en cas de crise de liquidités sur un marché local précis.

Les notations de crédit sont importantes pour nos coûts d'emprunt et notre capacité à mobiliser des capitaux. Des abaissements des notations de crédit pourraient entraîner une hausse des coûts de financement et réduire l'accès aux marchés financiers. Ils pourraient aussi nuire à notre capacité de conclure, dans le cours normal des affaires, des opérations sur dérivés ou des opérations de couverture et influer sur les coûts liés à ces opérations. Nous examinons régulièrement le niveau de sûretés accru dont nos contreparties auraient besoin dans le cas d'un abaissement de la notation de crédit de la TD. Nous sommes d'avis que l'incidence d'un abaissement d'un cran serait minime et pourrait être facilement gérée dans le cours normal des affaires; toutefois, un abaissement plus important pourrait avoir une incidence davantage marquée qui se traduirait par l'augmentation de nos coûts d'emprunt ou par l'obligation de présenter des sûretés additionnelles dans l'intérêt de nos contreparties. Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment notre capacité financière, notre situation concurrentielle et notre situation de trésorerie, de même que des facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble du secteur des services financiers.

TABLEAU 54		NOTATIONS DE CRÉDIT		
Agence de notation	Notation de la dette à court terme	Notation de la dette à long terme de premier rang et perspective		
		Clôture	31 octobre 2011 <sup>1</sup>	
Moody's	P-1	Aaa	Négative	
S&P	A-1+	AA-	Stable	
Fitch	F1+	AA-	Stable	
DBRS	R-1 (élevé)	AA	Stable	

<sup>1</sup> Ces notations s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de la TD à l'adresse <http://www.td.com/francais/rapports/debt/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation.

## FINANCEMENT

Nous disposons d'une réserve importante de dépôts stables de détail et commerciaux, comptant pour plus de 70 % du total du financement. De plus, nous comptions un programme actif de financement de gros nécessaire pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations couvertes et les titres de créance de gros non garantis. Notre financement de gros non garanti est également réparti par région, par monnaie et par réseau de distribution. Nous maintenons des limites sur les sommes que nous pouvons garder pour un seul déposant de façon à ne pas compter excessivement sur un client ou sur un petit groupe de clients comme source de financement. Lorsque les niveaux de dépôt dépassent ces limites, le montant excédentaire doit être investi dans des actifs très liquides et n'est donc pas utilisé pour financer les besoins des Services bancaires de gros. Nous limitons également le financement de gros qui peut arriver à échéance au cours d'une période donnée. Ces limites de financement visent à répondre à la complexité opérationnelle potentielle de vendre des actifs et à une liquidité des actifs réduite dans le cas d'un événement de marché systémique, et servent aussi à limiter notre exposition à des échéances de passifs importants.

Au cours du dernier exercice, nous avons été en mesure de répondre à nos besoins de financement externe principalement au moyen de la vente de titres hypothécaires garantis en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, d'obligations couvertes, de titres adossés à des créances mobilières à terme et de billets de

premier rang à moyen terme. Nous continuons d'explorer toutes les possibilités d'accéder de manière durable à du financement additionnel ou à moindre coût pour nos besoins de financement à terme projetés.

Le tableau ci-dessous représente les diverses sources du financement obtenu pour l'exercice.

TABLEAU 55   SOURCES DE FINANCEMENT À TERME		2011	2010
(en milliards de dollars canadiens)			
Actifs titrisés		6,9 \$	9,0 \$
Obligations couvertes		5,0	2,0
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital		—	—
<b>Total</b>		<b>11,9 \$</b>	<b>11,0 \$</b>

## OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La TD a des obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs à l'égard d'engagements découlant de contrats de location-exploitation et de location-acquisition, de certaines obligations liées à des acquisitions et d'autres obligations. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la TD. Le tableau ci-dessous présente la durée contractuelle restante de certains passifs financiers et d'autres obligations contractuelles non actualisées.

## TABLEAU 56 | CALENDRIER DES ÉCHÉANCES D'OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

(en millions de dollars canadiens)

	Moins de un an	Plus de 1 an à 3 ans	Plus de 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	2011	2010
Dépôts <sup>1</sup>	389 331 \$	48 056 \$	23 445 \$	20 282 \$	481 114 \$	429 971 \$
Billets et débentures subordonnés	202	148	—	11 320	11 670	12 506
Engagements découlant de contrats de location-exploitation	621	1 206	1 017	2 677	5 521	4 561
Engagements en vertu de contrats de location-acquisition	34	65	32	18	149	97
Ententes de services de réseau	25	52	—	—	77	32
Guichets automatiques	119	303	109	—	532	330
Technologie de centre d'appels	32	29	—	—	61	88
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	79	46	—	—	125	130
<b>Total</b>	<b>390 443 \$</b>	<b>49 905 \$</b>	<b>24 603 \$</b>	<b>34 297 \$</b>	<b>499 249 \$</b>	<b>447 715 \$</b>

<sup>1</sup> Comme la date des dépôts payables à vue et des dépôts payables sur préavis n'est pas précisée et est établie au gré du déposant, les obligations sont considérées à moins de un an.

## ENGAGEMENTS AU TITRE DU CRÉDIT ET DES LIQUIDITÉS

Dans le cours normal des affaires, la TD prend divers engagements et conclut des contrats de passif éventuel. L'objectif principal de ces contrats est de rendre des fonds disponibles pour les besoins de financement des clients. La politique de la TD sur les garanties à obtenir relativement à ces contrats et les types de garanties détenues est habituellement la même que pour les prêts consentis par la TD.

La valeur des instruments de crédit indiqués ci-dessous représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés. Le tableau qui suit présente la durée contractuelle des notionnels des engagements au titre du crédit, des garanties et des liquidités si les contrats étaient entièrement utilisés et les clients, en défaut. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins de liquidités futurs.

## ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE, VALEURS MISES EN PENSION ET SÛRETÉ

Dans le cours normal des affaires, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont cédés en nantissement de passifs. Au 31 octobre 2011, des valeurs mobilières et d'autres actifs d'une valeur comptable de 49 milliards de dollars (46 milliards de dollars en 2010) avaient été cédés en nantissement relativement à des valeurs mobilières vendues à découvert ou mises en pension. En outre, au 31 octobre 2011, des actifs d'une valeur comptable de 18 milliards de dollars (17 milliards de dollars en 2010) avaient été déposés dans le but de participer aux systèmes de compensation et de paiement ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales de territoires étrangers ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de Bourses de dérivés ou d'autres contreparties de dérivés.

Dans le cours normal des affaires, la TD conclut des ententes de prêt de valeurs mobilières en vertu desquelles elle accepte de prêter des valeurs mobilières en attente de règlement de clients, ou ses propres valeurs mobilières, à des emprunteurs à condition que les prêts soient entièrement garantis. Les valeurs mobilières faisant l'objet de prêts au 31 octobre 2011 s'élevaient à 16 milliards de dollars (12 milliards de dollars en 2010).

De plus, la Banque peut accepter des actifs financiers à titre de garanties que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaillance. Ces opérations ont été conclues à des conditions normales de crédit et d'emprunt et de prêt de valeurs mobilières. Au 31 octobre 2011, la juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaillance s'établissait à 26,2 milliards de dollars (24,2 milliards de dollars en 2010). La juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties qui ont été vendus ou redonnés en garantie (à l'exception des garanties en espèces) était de 8,6 milliards de dollars au 31 octobre 2011 (6,7 milliards de dollars en 2010).

Au 31 octobre 2011, 7,4 milliards de dollars (2,2 milliards de dollars en 2010) de prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ont aussi été donnés en garantie à l'égard des obligations couvertes émises par la Banque. Ces actifs ont été vendus par la Banque à une EDDV consolidée par la Banque. La note 6 présente la structure de cette EDDV ainsi que les actifs détenus.

## TABLEAU 57 | ENGAGEMENTS AU TITRE DU CRÉDIT ET DES LIQUIDITÉS

(en millions de dollars canadiens)

	2011	2010
<b>Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution</b>	<b>14 604 \$</b>	<b>14 299 \$</b>
<b>Lettres de crédit documentaires et commerciales</b>	<b>271</b>	<b>262</b>
<b>Engagements de crédit<sup>1</sup></b>		
Durée initiale de un an ou moins	28 595	28 206
Durée initiale de plus de un an	45 105	42 734
<b>Total</b>	<b>88 575 \$</b>	<b>85 501 \$</b>

<sup>1</sup> Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et les prêts sur cartes de crédit, lesquels sont annulables sans condition en tout temps, à la discrétion de la TD.

## FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ

En décembre 2010, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a publié un document-cadre définitif qui présente deux nouvelles normes en matière de liquidité qui s'ajoutent aux mesures supplémentaires relatives à la présentation s'appliquant à l'ensemble des banques actives à l'échelle internationale. Le document stipule que le ratio de liquidité à court terme et le ratio de liquidité à long terme net deviendront les normes réglementaires minimales à compter respectivement du 1<sup>er</sup> janvier 2015 et du 1<sup>er</sup> janvier 2018. D'ici là, les organismes de réglementation et les banques conduiront ensemble des études portant sur l'incidence quantitative afin de contribuer à déterminer les répercussions de ces nouvelles normes sur les marchés des capitaux et à préciser les facteurs de calibrage ou les exigences opérationnelles connexes. La Banque continue d'évaluer l'incidence et les répercussions possibles sur son cadre de gestion du risque de liquidité dans tous les secteurs d'exploitation pertinents et visés, jusqu'à ce que la norme sur le ratio de liquidité à court terme soit entièrement définie, d'ici la mi-2013. La structure du scénario de «stress combiné critique» de la Banque présente des similitudes avec le choc critique servant de base d'étalonnage pour le ratio de couverture des liquidités établi comme norme par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

## Risque d'exploitation

*Le risque d'exploitation est le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de la défaillance des processus, des gens et des systèmes internes ainsi que de sources externes.*

Les rouages d'une institution financière complexe exposent nos entreprises à une vaste gamme de risques d'exploitation, notamment l'inexécution des opérations et les erreurs dans la documentation, les infractions fiduciaires et les bris d'information, les défaillances technologiques, l'interruption des affaires, le vol et la fraude, les accidents sur les lieux de travail et les dommages aux actifs corporels découlant de nos activités internes et de nos activités imparies. L'incidence peut entraîner des pertes financières considérables, nuire à notre réputation, ou donner lieu à des amendes ou à des blâmes.

Le risque d'exploitation fait partie intégrante de toutes nos activités, y compris les pratiques de gestion d'autres risques comme le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité. Nous devons gérer le risque d'exploitation de façon à pouvoir créer de la valeur pour les actionnaires et la soutenir, exécuter avec succès nos stratégies d'affaires, fonctionner efficacement et procurer un accès fiable, sécuritaire et commode à des services financiers. Nous maintenons un cadre de gestion du risque d'exploitation officiel à l'échelle de l'entreprise, qui met l'accent sur une culture solide de gestion du risque et du contrôle interne partout au sein de la TD.

Conformément à Bâle II, nous utilisons l'approche standard à l'égard des fonds propres réglementaires exposés au risque d'exploitation. La TD s'affaire à élaborer un cadre de gestion de son risque d'exploitation afin de respecter les exigences de l'approche de mesure avancée en cette matière et de procéder à la mise en œuvre.

## RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'EXPLOITATION

La Gestion du risque d'exploitation est une fonction indépendante qui conçoit et maintient notre cadre de gestion du risque d'exploitation global. Ce cadre définit les processus, les politiques et les pratiques de gouvernance à l'échelle de l'entreprise dans le but de recenser, d'évaluer, d'atténuer et de contrôler le risque d'exploitation ainsi que de faire rapport sur ce risque. Le service Gestion des risques fait en sorte que notre risque d'exploitation soit adéquatement surveillé et présenté à la haute direction par l'entremise du comité de surveillance du risque d'exploitation, du CGRE et du comité du risque du conseil d'administration.

Nous comptons également sur nos propres groupes de spécialistes qui s'occupent de la gestion des risques d'exploitation spécifiques nécessitant des activités d'atténuation et de contrôle spécialisées. Ces groupes sont responsables de l'établissement de politiques pour l'ensemble de l'entreprise et du maintien d'une surveillance appropriée dans des secteurs spécialisés comme la poursuite des activités, la gestion de l'impartition, le crime financier, la gestion des changements de projets, la gestion du risque lié à la technologie et la sécurité des données.

La responsabilité de la gestion courante du risque d'exploitation incombe à la haute direction de chaque unité d'exploitation selon nos politiques de gestion du risque d'exploitation. Chaque unité d'exploitation et chaque groupe du Siège social comportent une fonction de gestion des risques indépendante qui met en œuvre le cadre de gestion des risques d'exploitation, compte tenu de la nature et de l'ampleur de ses risques d'exploitation propres. Chaque unité d'exploitation a un comité de gestion des risques, composé des cadres supérieurs de l'unité, qui supervise les enjeux et les initiatives à l'égard de la gestion des risques d'exploitation.

## COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'EXPLOITATION

Notre cadre de gestion du risque d'exploitation vise à assurer la gestion et le contrôle proactifs de notre risque d'exploitation à des niveaux acceptables qui correspondent à l'appétit de la TD pour le risque. Le cadre intègre les meilleures pratiques du secteur et respecte les directives réglementaires. Les principales composantes du cadre sont les suivantes :

### **Gouvernance et politique**

La présentation de l'information de gestion et les structures organisationnelles mettent l'accent sur la responsabilisation, la prise en charge et la surveillance efficace du risque d'exploitation de chaque unité d'exploitation et de chaque groupe du Siège social. En outre, des politiques et des pratiques à l'échelle de l'entreprise fixent les attentes du comité du risque du conseil d'administration et de la haute direction pour la gestion du risque d'exploitation.

### **Autoévaluation des risques et des contrôles**

Le contrôle interne est l'un des principaux boucliers qui assurent la protection de nos employés, des clients, des actifs et de l'information et sert à la prévention et à la détection des erreurs et des fraudes. La direction procède annuellement à une évaluation de ses principaux risques et des contrôles internes en place afin de réduire ou d'atténuer ces risques. La haute direction passe en revue les résultats des évaluations afin de s'assurer que notre gestion du risque et nos contrôles internes sont efficaces, appropriés et conformes à nos politiques.

### **Surveillance des occurrences de risque d'exploitation**

Afin de réduire notre exposition à des pertes futures, il est très important que nous demeurions au fait de nos propres risques et des risques de l'industrie et que nous y répondions adéquatement. Nos politiques et nos processus exigent que les événements liés au risque d'exploitation soient recensés, surveillés et présentés au bon échelon de la direction afin de nous assurer que nous les analysons et que nous les gérons adéquatement et que nous prenons des mesures correctives et préventives judicieuses. De plus, nous examinons, analysons et évaluons la TD en regard des pertes liées au risque d'exploitation qui sont survenues dans d'autres institutions financières, à partir de l'information obtenue auprès de fournisseurs de données reconnus dans l'industrie.

### **Rapports sur les risques**

Le service Gestion des risques, en collaboration avec la haute direction, présente régulièrement de l'information sur les mesures prises à l'égard des risques et sur l'état des risques à l'échelle de la TD à la direction de la gestion des risques et au comité du risque du conseil d'administration. Les mesures prises à l'égard du risque d'exploitation font l'objet d'un suivi, d'une évaluation et d'une communication systématiques afin de s'assurer que la direction s'acquitte de son obligation de rendre compte de sa gestion et qu'elle reste attentive aux enjeux courants et à venir.

### **Assurance**

Afin de procurer à la TD une protection additionnelle contre les pertes, le service Gestion des risques gère activement un portefeuille complet de mesures d'atténuation des risques d'assurance d'affaires et d'autres risques. Le type et le niveau de couverture d'assurance nécessaire pour s'assurer que notre tolérance au risque et que nos exigences réglementaires sont respectées sont constamment évalués. Il s'agit entre autres de procéder à des analyses de risques et à des analyses financières régulières et poussées et à trouver des possibilités de transfert des risques à des tiers, au besoin.

### **Technologie et information**

Pratiquement toutes les sphères de nos activités et entreprises utilisent la technologie et l'information pour créer et soutenir de nouveaux marchés, des produits concurrentiels et des canaux de distribution et d'autres activités de prospection. Les principaux risques sont liés à la disponibilité, à l'intégrité, à la confidentialité et à la sécurité opérationnelles de nos données, de nos systèmes et de notre infrastructure. Ces risques sont gérés de façon active au moyen de programmes de gestion des risques liés aux technologies et à la sécurité de l'information à l'échelle de l'entreprise, selon les meilleures pratiques du secteur et notre cadre de gestion du risque d'exploitation. Ces programmes comprennent des évaluations strictes de la menace et de la vulnérabilité, de même que des processus liés à la sécurité et des pratiques méthodiques de gestion des changements.

## **Gestion de la poursuite des activités**

Lorsque surviennent des incidents qui risquent de perturber nos activités, le service Gestion de la poursuite des activités aide la haute direction à continuer de gérer et de mener ses activités et maintient l'accès des clients aux produits et aux services. Notre solide programme de gestion de la poursuite des activités à l'échelle de l'entreprise comprend des protocoles de gestion de crise officiels et des stratégies de poursuite des activités. Toutes les unités d'exploitation de la TD sont tenues de maintenir et d'évaluer régulièrement leurs programmes de poursuite des activités conçus pour faire face à un large éventail de scénarios possibles.

## **Gestion de l'impartition**

L'impartition est une entente conclue avec un fournisseur externe qui exécute, en notre nom, des activités, des fonctions ou des processus d'affaires. Les avantages de l'impartition comprennent l'accès à des technologies de pointe, des connaissances spécialisées, des économies d'échelle et des efficiencies opérationnelles. Bien que ces ententes soient avantageuses pour nos activités et notre clientèle, nous nous devons également de gérer et de réduire au minimum les risques qui y sont rattachés. Pour ce faire, nous avons mis en œuvre un programme de gestion des risques d'impartition à l'échelle de l'entreprise qui encadre les activités d'impartition et assure que le niveau de gestion des risques et la surveillance de la haute direction sont adéquats selon la portée et l'importance de l'entente d'impartition.

## **Gestion de projets**

Nous avons établi un programme de gestion de projets articulé qui comprend des processus et des mécanismes de supervision visant à nous assurer que les projets sont mis en œuvre avec succès de façon planifiée et systématique et qu'ils font l'objet d'une surveillance par des membres de la haute direction. Notre bureau de gestion des programmes de l'entreprise maintient des normes de gestion de projets qui sont continuellement comparées aux pratiques de pointe du secteur.

## **Crime financier**

Il est primordial pour nous de protéger nos clients, nos employés, nos actifs et l'information, et de prévenir et de déceler les fraudes et autres formes de crimes financiers. Pour ce faire, nous disposons de systèmes, de protocoles et de pratiques de pointe en matière de sécurité pour déceler et prévenir les cas de crime financier, y compris de la formation régulière afin d'assurer que les employés se conforment aux politiques et pratiques en matière de prévention du crime.

## **Risque d'assurance**

*Le risque d'assurance est le risque de perte découlant de réclamations d'assurance d'un montant dépassant les prix des produits. Le risque d'assurance se divise ensuite entre le risque de souscription et le risque de réclamation. Le risque de prise ferme est défini comme le risque de perte financière découlant de la conception de produits et de la sélection et l'établissement des prix inappropriés inhérents aux risques à assurer. Le risque de réclamation est défini comme le risque de perte imputable à des augmentations imprévues de la taille et de la fréquence des réclamations et des charges liées au délai de paiement.*

De par sa nature, l'assurance comporte la distribution de produits qui transfèrent des risques individuels à l'émetteur en vue d'en tirer un rendement qui est prévu dans les primes gagnées. Nous sommes exposés à des risques d'assurance dans le cadre de nos activités d'assurances multi risques, et de nos activités d'assurances de personnes et de réassurance.

## **RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE**

La gestion du risque d'assurance incombe principalement à la haute direction de chaque unité d'exploitation ayant des activités d'assurance sous la surveillance du chef de la gestion du risque responsable de l'assurance qui relève du service Gestion des risques. Le comité d'audit du conseil d'administration agit comme comité d'audit et comité de révision pour les filiales canadiennes d'assurance. Ces filiales ont également leur propre conseil d'administration, de même que des actuaires nommés de manière indépendante qui assurent un suivi additionnel de la gestion du risque.

## **COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'ASSURANCE**

Nous avons mis en place un ensemble de politiques et de pratiques pour gérer le risque d'assurance. À cette fin, une bonne conception des produits est un élément déterminant. La plupart des risques assurés sont essentiellement à court terme, c'est-à-dire qu'ils n'engendrent pas de garanties de prix à long terme. Une diversification géographique et une diversification de la gamme de produits sont également des éléments importants. Une protection de réassurance est souscrite pour réduire davantage l'exposition aux risques de fluctuations des réclamations, notamment l'exposition aux catastrophes naturelles dans nos activités d'assurances l'ARD. Nous gérons aussi le risque par des pratiques efficaces de tarification et d'approbation des réclamations, le suivi constant des résultats et des analyses de scénarios de facteurs de stress.

## **Risque de réglementation et risque juridique**

*Le risque de réglementation et risque juridique est le risque de non-conformité aux lois, règles, réglementations, pratiques ou normes obligatoires, ententes contractuelles ou autres exigences légales, y compris la prévention et le règlement efficaces des litiges.*

Les services financiers sont parmi les secteurs les plus strictement réglementés, et il est attendu que la direction d'une entreprise de services financiers comme la nôtre respecte des normes élevées dans toutes ses relations et activités d'affaires. Par conséquent, nous sommes exposés à un risque de réglementation et risque juridique dans la quasi-totalité de nos activités. La non-conformité aux exigences réglementaires et légales peut non seulement donner lieu à des amendes ou à des blâmes, et mener à une poursuite, mais aussi poser un risque pour notre réputation. Les amendes, les décisions défavorables d'un tribunal ou d'une autorité de réglementation ainsi que tout autre coût associé à des poursuites judiciaires peuvent également avoir une incidence négative sur les bénéfices de la TD.

Le risque de réglementation et risque juridique diffère des autres risques bancaires, comme le risque de crédit ou le risque de marché, car il ne s'agit pas d'un risque que la direction prend activement et consciemment en prévision d'un rendement. C'est un risque auquel nous faisons face dans le cours normal de nos affaires.

## **RESPONSABLES DU RISQUE DE RÉGLEMENTATION ET RISQUE JURIDIQUE**

Les unités d'exploitation et les groupes du Siège social sont responsables de la gestion quotidienne du risque de réglementation et risque juridique, tandis que le Service juridique et de la conformité du Siège social et le Service des affaires gouvernementales et réglementaires les aident en leur fournissant des conseils et de la surveillance.

Le Service de la conformité du Siège social et le Service des affaires gouvernementales et réglementaires recensent et surveillent le risque de réglementation important à l'échelle de l'entreprise et sont tenus de veiller à ce que les contrôles quotidiens soient conformes aux lois en vigueur.

Les conseillers juridiques internes et externes travaillent en étroite collaboration avec les unités d'exploitation et les groupes du Siège social pour relever les secteurs présentant un risque de réglementation et un risque juridique potentiels, et les gèrent activement afin de réduire le risque pour la TD.

## **COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE RÉGLEMENTATION ET RISQUE JURIDIQUE**

Notre Code de conduite et d'éthique contribue à donner le ton, au niveau de la haute direction, pour l'instauration d'une culture fondée sur l'intégrité au sein de notre organisation. Le Code stipule que toutes les décisions d'affaires et actions prises au nom de la TD doivent être évaluées à la lumière de ce qui est juste, honnête et équitable. Tous les administrateurs, les dirigeants et les employés doivent attester tous les ans qu'ils ont lu le Code et qu'ils se sont conformés à toutes ses dispositions.

Les unités d'exploitation et les groupes du Siège social gèrent le risque de réglementation et le risque juridique au quotidien principalement en mettant en œuvre les politiques, procédures et contrôles appropriés. Le Service juridique et de la conformité du Siège social et le Service des affaires gouvernementales et réglementaires, dans certains cas, les assistent :

- en communiquant de l'information et en donnant des conseils sur les exigences réglementaires et légales et les nouveaux risques liés à la conformité à chaque unité d'exploitation, le cas échéant;
- en travaillant de près ou de loin à la mise en œuvre de politiques et procédures et de programmes de formation;
- en les surveillant de manière indépendante et en vérifiant par des tests s'ils se conforment à certaines exigences réglementaires et légales, et si les principaux contrôles internes connexes sont efficaces;
- en recensant et en signalant à la haute direction et au conseil d'administration les enjeux et résultats importants;
- en assurant au besoin la liaison avec les organismes de réglementation concernant de nouvelles lois ou des lois révisées, la réglementation ou des examens réglementaires.

De plus, le Programme de gestion de la conformité aux lois mené par le Service de la conformité évalue les exigences législatives et les contrôles clés connexes à l'échelle de l'organisation à l'aide d'une approche fondée sur le risque. Lorsque des écarts sont décelés, des plans d'action sont mis en œuvre et suivis jusqu'à la fin. Le chef de la conformité remet au comité d'audit du conseil d'administration un rapport annuel sur le Programme de gestion de la conformité dans lequel il présente les résultats du processus annuel ainsi qu'une opinion quant à la rigueur du cadre de gestion de la conformité et du risque de réglementation au sein de la TD.

Enfin, bien qu'il ne soit pas possible d'éliminer complètement le risque juridique, le Service juridique travaille aussi étroitement avec les unités d'exploitation et les autres groupes du Siège social pour dresser et négocier des accords juridiques visant à gérer ces risques, fournir des conseils quant à l'exécution des obligations juridiques en vertu des accords et des lois applicables, et gérer les litiges auxquels la TD ou ses filiales sont parties.

## Risque de réputation

*Le risque de réputation est la possibilité que des impressions négatives de parties prenantes, qu'elles soient fondées ou non, concernant les pratiques commerciales, les actions ou les inactions d'une institution, entraînent ou puissent entraîner une perte de valeur de l'institution ou de sa marque, une baisse de sa liquidité ou un effritement de sa clientèle.*

La réputation d'une société est en soi un bien précieux, essentiel pour optimiser la valeur pour les actionnaires. Voilà pourquoi elle est toujours sensible aux risques. Le risque de réputation peut découler des activités d'une entreprise et ne peut être géré indépendamment des autres risques. Tous les risques sont susceptibles de porter atteinte à la réputation et ainsi ternir la marque et miner le bénéfice et les fonds propres.

### RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE RÉPUTATION

L'équipe de la haute direction et les comités de direction qui examinent le risque de réputation dans le cadre de leur mandat normal sont responsables en dernier ressort de la réputation de la TD. Le comité du risque de réputation est le comité de direction ayant comme responsabilité à l'échelle de l'entreprise de prendre des décisions sur les risques de réputation. L'objectif du comité est de s'assurer que les pratiques nouvelles et existantes touchant les activités, les opérations, les produits ou les ventes qui lui sont soumises font l'objet d'une revue suffisamment exhaustive et par l'échelon de direction adéquat pour permettre d'examiner à fond les questions connexes touchant le risque de réputation.

Néanmoins, tous les employés et les représentants de notre organisation doivent contribuer positivement à notre réputation, en s'assurant de respecter un code d'éthique en tout temps et de maintenir des relations harmonieuses avec les parties intéressées et en s'assurant que la Banque respecte les politiques, les lois et les règlements applicables. La gestion du risque de réputation est plus efficace lorsque chacun a continuellement à cœur d'améliorer et de protéger notre réputation.

### COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE RÉPUTATION

Notre politique à l'égard du risque de réputation appliquée à l'échelle de l'entreprise est approuvée par le comité du risque du conseil d'administration. Cette politique établit un cadre selon lequel chaque unité d'exploitation est tenue de mettre en œuvre une politique et des procédures à l'égard du risque de réputation, y compris charger un comité d'examiner les questions touchant le risque de réputation et de déterminer les questions à soumettre à l'attention du comité du risque de réputation au niveau de l'entreprise.

Nous avons également défini et documenté des processus d'approbation des nouveaux produits et des nouvelles activités, particulièrement les opérations structurées dans le secteur Services bancaires de gros. Ces processus font intervenir des comités incluant des représentants des unités d'exploitation et des fonctions de contrôle, et ils consistent entre autres à prendre en considération tous les aspects d'un nouveau produit, y compris le risque de réputation.

## Risque lié à l'environnement

*Le risque lié à l'environnement est la possibilité de perte de notre valeur au niveau stratégique et financier et au niveau de nos activités ou de notre réputation, découlant de l'incidence des enjeux ou préoccupations écologiques à court et à long terme.*

La gestion du risque lié à l'environnement est une priorité à l'échelle de l'entreprise. Parmi les principaux risques liés à l'environnement, citons : 1) les risques directs associés à la propriété et à l'exploitation de notre entreprise, notamment la gestion et l'exploitation de biens immobiliers, de flottes, d'installations et des services connexes que l'entreprise possède ou gère; 2) les risques indirects associés à la performance environnementale des clients à qui la Banque fournit du financement ou dans lesquels la Banque investit; 3) la détermination et la gestion des enjeux écologiques émergents qui pourraient représenter un risque important pour la Banque; et 4) le fait de ne pas comprendre les tendances en matière environnementale ni d'en tirer parti de façon appropriée dans le but de satisfaire aux demandes des consommateurs et des clients pour des produits et des services.

### RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT

À la haute direction, la responsabilité de la gestion environnementale incombe au vice-président à la direction, Collectivité, Environnement et chef du marketing. Celui-ci est soutenu par le chef de l'environnement, qui dirige l'équipe des affaires environnementales. L'équipe des affaires environnementales a pour mission d'élaborer une stratégie environnementale, d'établir des normes et des cibles de performance environnementale et de faire rapport sur la performance. Le chef de groupe dirige également un comité de direction en matière environnementale (CDE) à l'échelle de l'entreprise qui réunit de hauts dirigeants des principales unités d'exploitation de la Banque et des fonctions du Siège social. L'approbation de la stratégie environnementale et des normes de performance et la communication de celles-ci à tous les employés incombe au CDE. Les unités d'exploitation de la TD sont responsables de la mise en œuvre de la stratégie environnementale au sein de leurs unités.

### COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT

Nous gérons le risque lié à l'environnement à l'aide du Système de gestion de l'environnement (SGE), qui réunit trois composantes : une politique environnementale, un cadre de gestion environnementale ainsi que des processus et une marche à suivre relatifs à la gestion environnementale. En 2011, nous avons mis à niveau notre SGE afin de le rendre conforme à la norme internationale ISO 14001, soit la meilleure pratique du secteur. Notre politique environnementale a été mise à jour afin de tenir compte de la portée mondiale des activités environnementales de la TD.

À l'intérieur de notre cadre de gestion environnementale, nous avons relevé un certain nombre de domaines prioritaires à l'égard desquels nous avons pris des engagements réfléchis.

Notre performance environnementale est communiquée publiquement dans notre Rapport annuel sur les responsabilités. Elle est présentée selon l'Initiative mondiale sur les rapports de performance (GRI) et certifiée de façon indépendante.

Les activités mondiales de la TD sont demeurées neutres en carbone en 2011. Nous y sommes parvenus en réduisant notre consommation d'énergie et en achetant de l'électricité produite par des sources d'énergie renouvelable, de même qu'en continuant d'élaborer des solutions compensatoires novatrices aux émissions de carbone au sein de notre marché nord-américain.

Au cours de 2011, la TD a terminé le déploiement des procédures de gestion mises à jour du risque de crédit environnemental et social appliquées aux activités de crédit et de prêts dans les secteurs de gros, commercial et de détail. Ces procédures comprennent l'évaluation des politiques, des procédures et du rendement de nos clients à l'égard des enjeux environnementaux et sociaux connexes importants, comme le risque lié au climat, la biodiversité, le risque lié à l'eau, l'engagement des parties prenantes et le consentement éclairé, préalable et libre des peuples autochtones. Au sein des Services bancaires de gros, des lignes directrices propres au secteur ont été élaborées précisément pour les secteurs sensibles à l'environnement. La TD est signataire des Principes de l'Équateur depuis 2007 et présente les projets liés aux Principes de l'Équateur dans son Rapport annuel sur les responsabilités.

Gestion de Placements TD (GPTD) est signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations unies. En vertu de ces principes, les investisseurs s'engagent à tenir compte des questions environnementales et sociales dans l'analyse et la prise de décisions liées à l'investissement. GPTD applique sa politique d'investissement durable partout au sein de ses activités d'exploitation. La politique fournit de l'information sur la façon dont GPTD met en œuvre les Principes pour l'investissement responsable.

Nous surveillons et évaluons de façon proactive les changements apportés aux politiques et aux dispositions législatives, et maintenons une politique de la «porte ouverte» avec des organismes communautaires et environnementaux, des associations industrielles et des organismes de placement responsables.

Pour en savoir plus sur notre politique, notre gestion et notre performance environnementales, consultez notre Rapport sur les responsabilités, qui se trouve sur notre site Web, à l'adresse <http://www.td.com/francais/responsabilite>.

## TD Ameritrade

### COMMENT TD AMERITRADE GÈRE LE RISQUE

La direction de TD Ameritrade est le principal responsable de la gestion du risque au sein de TD Ameritrade, sous la surveillance du conseil d'administration de TD Ameritrade, précisément de son comité du risque et de son comité d'audit. La TD surveille le processus de gestion des risques de TD Ameritrade en siégeant au conseil d'administration et en participant à la gouvernance et aux protocoles de TD Ameritrade.

En vertu d'une convention d'actionnaires intervenue entre la TD, TD Ameritrade et certains autres actionnaires, la TD a désigné cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade, notamment notre chef de la direction et deux administrateurs indépendants de la TD. Les règlements de TD Ameritrade, qui stipulent que la nomination du chef de la direction doit être approuvée par les deux tiers des membres du conseil d'administration, font que le choix du chef de la direction de TD Ameritrade doit nécessairement être appuyé par la majorité du conseil d'administration de TD Ameritrade, alors qu'à l'heure actuelle, il n'exige l'approbation que d'au moins un administrateur nommé par la TD. Selon la convention d'actionnaires, les comités du conseil d'administration de TD Ameritrade doivent inclure au moins deux administrateurs nommés par la TD; ce nombre est assujetti au pourcentage de la participation de la TD dans TD Ameritrade ainsi qu'à certaines autres exceptions limitées. À l'heure actuelle,

les administrateurs que nous désignons participent à certains comités du conseil d'administration de TD Ameritrade, y compris comme présidents du comité d'audit et du comité des ressources humaines et de la rémunération et comme membres du comité du risque et du comité de gouvernance.

Les modalités de la convention d'actionnaires prévoient des droits de partage de certaines informations en faveur de la TD dans la mesure où la TD a besoin de ces informations pour gérer et évaluer son investissement de façon adéquate et se conformer à ses obligations légales et réglementaires. Par conséquent, les processus et protocoles de gestion de la TD et ceux de TD Ameritrade sont alignés afin de coordonner la circulation de l'information nécessaire entre les deux sociétés. Outre la communication régulière à l'échelon du chef de la direction, des rapports mensuels sur l'exploitation de TD Ameritrade permettent à la TD d'examiner et d'analyser les résultats d'exploitation de celle-ci et ses principaux risques. De même, certaines fonctions comme Audit interne, Finances et Conformité ont des protocoles de communication qui permettent de partager l'information sur les questions de risque et de contrôle. Les rapports trimestriels remis à notre comité d'audit et à notre comité du risque comprennent des commentaires sur toutes les questions importantes liées à l'audit interne de TD Ameritrade, et les questions liées au risque sont portées à l'attention du comité du risque au besoin, et au moins une fois l'an.

### NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES

## Estimations comptables critiques

Les méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour comprendre ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque nécessitent des jugements et des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. La Banque a établi des procédés pour assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont adéquatement contrôlés et mis en œuvre de manière appropriée et systématique. En outre, les méthodes comptables critiques de la Banque sont régulièrement examinées avec le comité d'audit. Les méthodes comptables critiques qui font appel au jugement de la direction et qui reposent sur des estimations incluent la comptabilisation des pertes sur prêts, la comptabilisation de la juste valeur des instruments financiers, la comptabilisation des titrisations et des entités à détenteurs de droits variables, l'évaluation des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, la comptabilisation des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite, la comptabilisation des impôts sur les bénéfices et les passifs éventuels.

### PERTES SUR PRÊTS

La comptabilisation des pertes sur prêts revêt une grande importance compte tenu de la taille du portefeuille de prêts de la Banque. Un prêt est considéré comme douteux lorsqu'il y a une indication objective, après la constatation initiale du prêt, que la qualité du crédit s'est détériorée au point où la direction n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts en temps voulu. La Banque utilise deux types de provisions pour pertes sur prêts : les provisions spécifiques et la provision générale.

Les provisions spécifiques sont présentées en diminution des prêts qui sont classés comme prêts douteux lorsqu'il y a des preuves objectives de perte de valeur au niveau des prêts spécifiques. Le choix du moment pour désigner un prêt comme prêt douteux et établir le montant de la provision spécifique nécessaire exige un jugement éclairé. La direction exerce son jugement pour déterminer le montant qui sera recouvré en cas de défaut de l'emprunteur. Des modifications au montant que la direction prévoit recouvrer peuvent avoir une incidence directe sur la provision pour pertes sur créances et entraîner une modification de cette provision. Les modifications apportées aux provisions spécifiques, le cas échéant, influeraient surtout sur les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et les Services bancaires de gros.

La provision générale tient compte des pertes sur créances lorsque la perte est réputée être survenue, mais pour laquelle il n'y a pas encore de preuves objectives de perte de valeur au niveau des prêts spécifiques. Pour établir la provision générale, la Banque se sert de modèles internes fondés sur des paramètres de probabilité de défaut (PD), de perte en cas de défaut (PCD) et d'exposition en cas de défaut (ECD). En utilisant ces modèles, la fourchette probable des niveaux de la provision générale est calculée. La direction exerce son jugement pour déterminer le montant de la fourchette qui constitue la meilleure estimation des pertes, d'après l'évaluation de la conjoncture économique, l'expérience de pertes, la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents qui ne sont pas totalement intégrés dans le calcul des modèles. Si l'on augmentait ou réduisait isolément de 10 % les paramètres dans les secteurs de gros et commercial, le modèle indiquerait une augmentation ou une diminution du point milieu de la fourchette respectivement de 24,8 millions de dollars au titre de la PD, 24,8 millions de dollars au titre de la PCD et 81,6 millions de dollars au titre de l'ECD. Les modifications apportées à la provision générale, le cas échéant, influeraient surtout sur les secteurs Siège social et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Une analyse plus détaillée du risque de crédit figure sous «Risque de crédit» dans la section «Gestion des risques» du présent rapport de gestion. Se reporter également à la note 4 afférente aux états financiers consolidés et à la rubrique «Qualité du portefeuille de crédit» du présent rapport de gestion pour plus d'information sur la provision pour pertes sur créances.

### JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers est déterminée d'après les prix cotés sur des marchés actifs, le cas échéant, et rajustée en fonction des règlements de marge quotidiens, s'il y a lieu. Lorsqu'il n'existe pas de marché actif pour l'instrument, la juste valeur peut être fondée sur d'autres transactions courantes observables sur le marché pour le même instrument, sans modification ni reconditionnement, ou sur une autre technique d'évaluation qui maximise l'utilisation de données de marché observables. Ces données comprennent les courbes des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Les techniques d'évaluation comprennent des comparaisons avec des instruments similaires lorsqu'il existe des prix de marché observables, des analyses fondées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les participants au marché. En ce qui concerne certains instruments financiers complexes ou illiquides, les justes valeurs peuvent être déterminées en totalité ou en partie au moyen de techniques d'évaluation, comme des modèles d'évaluation internes pouvant incorporer des données de marché non observables.

La direction doit poser un jugement sur les données faisant l'objet d'estimations. Par exemple, certains produits de crédit sont évalués à l'aide de modèles reposant sur des données non observables comme des taux de corrélation et de recouvrement. Toute incertitude dans l'estimation des données peut avoir une incidence sur le montant des revenus ou des pertes comptabilisés pour une position particulière. La direction exerce également son jugement pour comptabiliser les rajustements de juste valeur apportés aux évaluations obtenues à partir de modèles pour tenir compte de l'incertitude relative à la mesure dans l'évaluation d'instruments financiers complexes et négociés moins activement sur le marché. Les rajustements de valeur sont décrits plus en détail à la note 2 afférente aux états financiers consolidés.

Pour s'assurer que les évaluations produites par les modèles et les données sont appropriées, la Banque exerce des contrôles, notamment l'examen indépendant et l'approbation des modèles d'évaluation et des données, ainsi qu'une revue indépendante des évaluations par du personnel compétent. Si le marché des instruments financiers complexes se développe, le cours de ces produits pourrait devenir plus facilement disponible, ce qui permettrait de peaufiner les modèles d'évaluation. Pour une analyse du risque de marché, voir «Risque de marché» dans la section «Gestion des risques» du présent rapport de gestion. Comme il est décrit à la note 2 afférente aux états financiers consolidés en ce qui a trait aux instruments financiers dont la juste valeur est estimée d'après des techniques d'évaluation qui intègrent des données de marché importantes non observables pour l'évaluation globale, la différence entre la meilleure estimation de la juste valeur au moment de la constatation initiale représentée par le prix de transaction et la juste valeur établie d'après la technique d'évaluation est passée en résultat au fur et à mesure que les données non observables deviennent observables. La note 2 présente également un résumé de l'écart entre le prix de transaction et le montant calculé initialement à l'aide de techniques d'évaluation qui font appel à des données de marché importantes non observables.

Le processus suivi pour obtenir divers prix externes du marché, l'application uniforme de modèles sur une période donnée et les contrôles et processus susmentionnés appuient la vraisemblance des modèles d'évaluation. Les évaluations sont également validées d'après les résultats passés et les règlements en espèces réels conformément aux modalités des contrats.

L'évaluation des placements dans des titres de participation privés exige que la direction fasse preuve de jugement, étant donné l'absence de prix cotés, le manque inhérent de liquidité et la nature à plus long terme de ces placements. Les placements dans des titres de participation privés sont comptabilisés au coût et comparés régulièrement à la juste valeur afin d'évaluer si une baisse de valeur durable est survenue. La juste valeur est établie à l'aide de techniques d'évaluation, y compris les flux de trésorerie actualisés et un multiple du bénéfice avant impôts et amortissement. La direction exerce son jugement pour choisir la méthode d'évaluation ainsi que les diverses données utilisées pour le calcul, lesquelles peuvent varier d'une période de présentation à l'autre. Ces estimations font l'objet d'un suivi et d'un examen périodiques de la part de la direction afin d'en établir l'uniformité et la vraisemblance. Toute imprécision de ces estimations peut influer sur la juste valeur qui en découlera. En raison de la nature inhérente des placements dans des titres de participation privés, l'évaluation de la direction changera avec le temps, à mesure que les titres sous-jacents arriveront à échéance et qu'une stratégie de sortie sera élaborée et mise en œuvre. Les estimations de juste valeur peuvent également changer en raison de l'évolution des affaires des sociétés émettrices. Les changements peuvent être importants selon la nature des facteurs retenus pour la méthode d'évaluation et l'importance des variations de ces facteurs.

Les valeurs mobilières disponibles à la vente sont ramenées à leur juste valeur dans l'état des résultats consolidé lorsqu'une baisse de valeur est considérée comme durable. La détermination du caractère temporaire ou durable de la baisse de valeur est une question de jugement. Nous examinons régulièrement ces valeurs mobilières pour déterminer toute baisse de valeur durable possible, et cet examen comporte généralement une analyse des faits et circonstances propres à chaque placement et des attentes de rendement d'un titre. La baisse de valeur d'un placement peut être décelée par la présence de facteurs qui doivent être examinés dans leur ensemble. Pour les titres de capitaux propres, certains de ces facteurs comprennent le fait que la juste valeur du titre soit nettement inférieure, depuis longtemps, à sa valeur comptable; les difficultés financières importantes de la société émettrice; le fait que la société émettrice ait subi des pertes importantes au cours de l'exercice considéré ou des exercices précédents; le fait que la société émettrice accumule des pertes depuis plusieurs années; la suspension des opérations portant sur le titre en question; une détérioration de la notation de crédit de l'entité ou de sa trésorerie; et des problèmes de continuité de l'exploitation de la société émettrice.

Un titre de créance classé comme disponible à la vente est considéré comme douteux quand le paiement des intérêts et le remboursement du capital deviennent incertains. Ainsi, il faut exercer un jugement professionnel pour évaluer si la baisse de la juste valeur découle d'une baisse générale de la liquidité du marché, ou d'une variation des taux d'intérêt ou de problèmes de recouvrement liés aux flux de trésorerie prévus sur la durée du titre de créance.

Voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés pour plus d'information concernant les actifs financiers et les passifs financiers importants de la Banque comptabilisés à la juste valeur selon la méthode d'évaluation, de même qu'une analyse de l'effet qu'aurait pu avoir l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles sur la valeur des instruments financiers évalués à l'aide de données non observables importantes. Cette méthode comptable a une incidence sur tous les secteurs de la Banque.

Pour les instruments financiers qui sont comptabilisés au coût après amortissement et pour ceux qui sont classés comme disponibles à la vente, la Banque constate les revenus et les frais d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier; ainsi, les revenus et les frais d'intérêts sont comptabilisés selon un taux constant.

## TITRISATIONS ET ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

La comptabilisation des titrisations repose sur deux questions importantes. La première question importante porte sur les actifs titrisés montés par la Banque. Il faut établir si la titrisation doit être considérée comme une vente selon les PCGR. Selon les PCGR, il faut que la Banque satisfasse à certains critères particuliers pour établir qu'elle a renoncé au contrôle des actifs et, par conséquent, être en mesure de constater un gain ou une perte à la vente. Par exemple, les actifs titrisés doivent être isolés par rapport à la Banque et être placés hors d'atteinte de la Banque et de ses créanciers, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre.

Pour calculer le gain ou la perte à la vente, la direction estime les flux de trésorerie futurs à partir du montant estimatif des intérêts attendus sur les actifs titrisés, du rendement à verser aux investisseurs, de la tranche des actifs titrisés qui sera remboursée avant l'échéance prévue, des pertes sur créances prévues, du coût de gestion des actifs et du taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus. Les flux de trésorerie réels peuvent être très différents des estimations de la direction. Si les flux de trésorerie réels diffèrent de nos estimations des flux de trésorerie futurs, alors les gains ou les pertes de titrisation constatés dans les résultats seront rajustés. Les droits conservés sont classés comme des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé (les droits conservés liés aux prêts automobiles sont classés comme des titres de créance disponibles à la vente). La note 5 afférente aux états financiers consolidés présente de l'information additionnelle sur les titrisations, y compris une analyse de sensibilité pour les principales hypothèses. Pour 2011, les principales hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs n'ont fait l'objet d'aucune modification importante. Les hypothèses sont révisées périodiquement et peuvent être modifiées en cas de changements économiques importants.

La deuxième question importante consiste à déterminer si une EDDV doit être consolidée. La Banque détient des participations dans un certain nombre d'EDDV, y compris toutes les fiducies de titrisation de la Banque qui sont considérées comme des EDDV. Selon les PCGR actuels, les EDDV doivent être consolidées seulement lorsque la Banque est le principal bénéficiaire et est exposée à la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou a droit à la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV. En outre, s'il est conclu que l'EDDV est une SAA, conclusion qui repose sur le jugement, la Banque ne doit pas la consolider. La direction exerce son jugement pour estimer les pertes prévues et le rendement résiduel prévu pour établir si la Banque conserve la presque totalité des risques et des avantages résiduels relatifs à l'EDDV.

Selon les PCGR actuels, la totalité des actifs montés par la Banque et cédés à des EDDV satisfont aux critères de traitement à titre de vente et de non-consolidation. Cette méthode comptable a une incidence sur tous les secteurs de la Banque.

## ÉVALUATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION ET DES AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils sont plutôt soumis à un test de dépréciation au niveau des unités d'exploitation chaque année à moins que certains critères soient respectés conformément aux PCGR et si un événement ou un changement de situation survient et qui indique que la valeur comptable de l'unité d'exploitation pourrait dépasser sa juste valeur. La première étape du test de dépréciation de l'écart d'acquisition consiste à déterminer si la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle l'écart est associé est inférieure à sa valeur comptable. Lorsque la juste valeur de l'unité d'exploitation dépasse sa valeur comptable, l'écart d'acquisition de cette unité est considéré ne pas avoir subi de perte de valeur. Lorsque la juste valeur de l'unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable, une deuxième étape est requise et la juste valeur de l'écart d'acquisition de cette unité d'exploitation est comparée à sa valeur comptable. Si la juste valeur de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, l'écart d'acquisition est considéré avoir subi une perte de valeur, et une charge pour dépréciation représentant l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur de l'écart d'acquisition est constatée immédiatement dans l'état des résultats consolidé.

La juste valeur des unités d'exploitation de la Banque est déterminée d'après des modèles d'évaluation interne qui tiennent compte de divers facteurs et hypothèses comme les bénéfices prévus, les taux de croissance, les ratios cours-bénéfice, les taux d'actualisation et les multiples finaux. La direction est tenue de faire preuve de jugement dans l'estimation de la juste valeur des unités d'exploitation, et le recours à différentes hypothèses et estimations pour le calcul de la juste valeur peut influer sur l'établissement de l'existence de la dépréciation et sur l'évaluation des écarts d'acquisition. La direction est d'avis que les hypothèses et estimations utilisées sont raisonnables et justifiables. Si possible, les justes valeurs internes sont comparées à des données de marché pertinentes. Les valeurs comptables des unités d'exploitation de la Banque sont déterminées par la direction au moyen de modèles de capital économique aux fins de rajustement des actifs et passifs nets par unité d'exploitation. Ces modèles sont fondés sur divers facteurs, y compris le risque de marché, le risque de crédit et le risque d'exploitation, et ils visent à produire les fonds propres qui seraient détenus par une unité d'exploitation si elle était une entité autonome. L'attribution par la Banque de capital économique aux unités d'exploitation est revue par le Comité de gestion du capital.

Pour 2011, le test de dépréciation de l'écart d'acquisition de la Banque conclut que l'écart d'acquisition de chaque unité d'exploitation est considéré ne pas avoir subi de perte de valeur. De plus, aucune des unités d'exploitation de la Banque ne risque d'échouer la première étape du test de dépréciation de l'écart d'acquisition.

Les autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie ne sont pas amortis. Ils doivent plutôt être soumis chaque année à un test de dépréciation. Au 31 octobre 2011, la Banque n'avait aucun actif incorporel à durée de vie indéfinie. Les actifs incorporels à durée de vie limitée qui doivent être amortis, après la constatation initiale, sont amortis sur leur durée de vie estimative. Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'un événement ou un changement de circonstance indique que les actifs peuvent avoir subi une perte de valeur. La détermination de la durée de vie utile estimative et l'identification de tout événement ou changement de circonstance touchant la recouvrabilité de la valeur comptable de ces actifs incorporels à durée de vie limitée nécessitent une analyse des faits ainsi que l'exercice du jugement de la part de la direction. Lorsque des événements ou changements de circonstance indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable et que la valeur comptable est plus élevée que la somme des flux de trésorerie non actualisés attendus de l'utilisation de l'actif et de sa cession éventuelle, l'actif est ramené à sa juste valeur.

Cette méthode comptable a une incidence sur tous les secteurs d'exploitation de la Banque. Se reporter à la note 9 afférente aux états financiers consolidés pour plus d'information sur l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels.

## AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les obligations et les charges au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite dépendent des hypothèses utilisées pour le calcul de ces montants. Les hypothèses actuarielles à l'égard du taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes, des augmentations salariales, du taux de variation du coût des soins de santé et du taux d'actualisation représentent les meilleures estimations de la direction et sont révisées annuellement par les actuaires de la Banque. La Banque pose chaque hypothèse en tenant compte de l'expérience passée pertinente de même que des données connexes du marché, et examine si ces facteurs auront une incidence prolongée ou importante sur les hypothèses. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi d'après le rendement à long terme d'obligations de sociétés notées AA à la date d'évaluation. Le rendement à long terme prévu des actifs des régimes se fonde sur les rendements historiques et les attentes quant aux rendements futurs de chaque catégorie d'actifs ainsi que sur la répartition cible des actifs de la caisse. Les autres hypothèses sont également des estimations à long terme. Toutes les hypothèses supposent un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses ainsi que les variations des hypothèses découlant des modifications des attentes futures entraînent une augmentation ou une diminution des obligations et des charges au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite au cours des exercices futurs. Cette méthode comptable a une incidence sur tous les secteurs de la Banque.

Le tableau ci-après présente la sensibilité de l'obligation au titre des prestations projetées et de la charge pour les principaux régimes de retraite de la Banque aux variations du taux d'actualisation et des hypothèses à l'égard du taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes et des augmentations de salaire. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau est hypothétique et doit être utilisée avec prudence. Pour plus d'information sur les principales hypothèses utilisées pour établir la charge annuelle et l'obligation au titre des prestations projetées de la Banque, se reporter à la note 23 afférente aux états financiers consolidés.

TABLEAU 58		SENSIBILITÉ AUX VARIATIONS DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES	
	(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Obligation	Charge
<b>Incidence d'une variation de 1,0 % des principales hypothèses</b>			
Hypothèse utilisée pour le taux d'actualisation	5,42 %	5,81 %	
Diminution de l'hypothèse	600 \$	97 \$	
Augmentation de l'hypothèse	(495)	(100)	
Hypothèse utilisée pour le taux de rendement à long terme prévu des actifs	S. o.	6,41 %	
Diminution de l'hypothèse	S. o.	28	
Augmentation de l'hypothèse	S. o.	(28)	
Hypothèse utilisée pour le taux d'augmentation des salaires	3,50 %	3,50 %	
Diminution de l'hypothèse	(173) \$	(37) \$	
Augmentation de l'hypothèse	187	43	

## IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Nous sommes assujettis à l'impôt dans de nombreux territoires. L'incidence fiscale définitive de bon nombre d'opérations et calculs est incertaine dans le cours normal des affaires. Nous maintenons des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, à notre avis, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, de contrôles, de différends ou d'appels auprès des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions sont établies à l'aide des meilleures estimations du montant prévu à payer, en fonction d'une évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents. Nous évaluons ces provisions à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour voir si le montant est suffisant. Cependant, il se peut qu'un passif supplémentaire découle ultérieurement de contrôles effectués par les autorités fiscales concernées. Les provisions sont contrepassées aux résultats dans la période au cours de laquelle la direction estime qu'elles ne sont plus requises, ou comme définies par la loi.

Des impôts sur les bénéfices futurs sont constatés pour tenir compte de l'incidence des impôts futurs sur les opérations réalisées pendant l'exercice considéré. La constatation d'impôts sur les bénéfices futurs a une incidence sur tous les secteurs de la Banque et fait appel au jugement, notamment dans les situations suivantes :

- La recouvrabilité des actifs d'impôts futurs est évaluée. La Banque constate une provision pour moins-value lorsqu'elle croit, d'après tous les éléments probants disponibles, qu'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs constatés ne se réalisent pas tous avant leur échéance. Cependant, le montant des actifs d'impôts futurs constatés et considérés comme réalisables pourrait être réduit si le bénéfice projeté n'était pas réalisé en raison de divers facteurs, comme une conjoncture économique défavorable. Si la Banque estimait que le bénéfice projeté ne serait pas atteint, elle constaterait une provision pour moins-value additionnelle pour ramener ses actifs d'impôts futurs à un montant qu'elle croit réalisable. L'ampleur de la provision pour moins-value repose en grande partie sur les prévisions de bénéfices de la Banque, ces bénéfices établissant la mesure dans laquelle la Banque pourra utiliser ses actifs d'impôts futurs.
- Les actifs d'impôts futurs sont calculés à l'aide des taux d'imposition qui sont censés s'appliquer au cours de la période où ils seront réalisés. Les actifs et les passifs d'impôts constatés antérieurement doivent être rajustés lorsque la date prévue de l'événement futur est révisée en fonction de nouvelles informations.
- Les actifs d'impôts futurs sont calculés à l'aide des taux d'imposition qui sont censés s'appliquer au cours de la période où ils seront réalisés. Les actifs et les passifs d'impôts constatés antérieurement doivent être rajustés lorsque la date prévue de l'événement futur est révisée en fonction de nouvelles informations.
- La Banque n'a pas constaté de passifs d'impôts futurs au titre des bénéfices non répartis de certaines activités à l'étranger puisqu'elle ne prévoit pas rapatrier ces bénéfices. Les impôts estimatifs à payer sur ces bénéfices en cas de rapatriement seraient de 494 millions de dollars au 31 octobre 2011.

## PASSIFS ÉVENTUELS

Des passifs éventuels sont créés lorsqu'il existe une incertitude quant à la possibilité que la Banque subisse une perte dans le futur en raison d'une opération ou d'un événement passé. La Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites dans le cours normal des affaires, dont bon nombre sont liées aux prêts. De l'avis de la direction, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces poursuites n'aura pas d'incidence défavorable marquée sur la situation financière de la Banque.

Des provisions pour passifs éventuels sont constituées lorsqu'il devient probable que la Banque engagera des frais et que le montant peut être estimé de manière raisonnable. Outre la direction de la Banque, dans le cas des provisions pour litiges, des experts internes et externes évaluent la probabilité et le montant estimatif des pertes. Tant qu'une éventualité existe, la direction ou les experts de la Banque peuvent obtenir de nouvelles informations qui peuvent changer leur évaluation quant à la probabilité de pertes et à leur montant estimatif. Toute modification des évaluations peut faire varier le montant des pertes comptabilisées. De plus, les coûts réels de résolution de ces réclamations peuvent être sensiblement supérieurs ou inférieurs aux provisions.

Pour plus de renseignements, voir la note 29 afférente aux états financiers consolidés.

## NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES

# Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

La Banque prévoit adopter les normes comptables suivantes au cours des prochains exercices. Voir la note 1 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus de détails sur ces modifications futures.

### **Conversion aux Normes internationales d'information financière à l'exercice 2012**

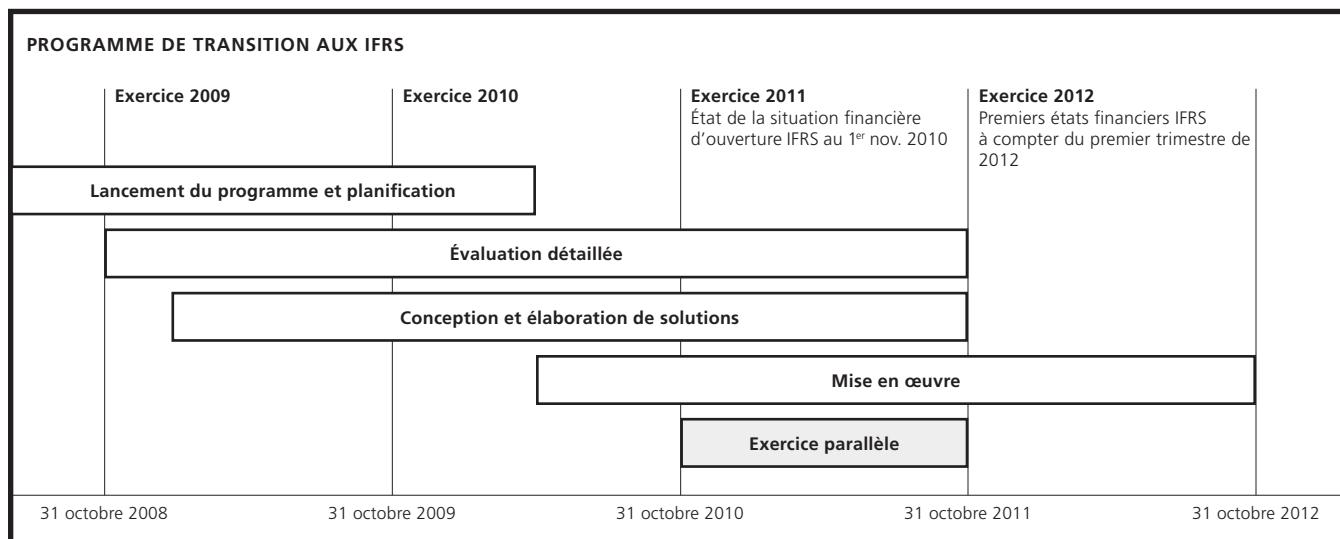
La Banque fera la transition des PCGR du Canada aux Normes internationales d'information financière (IFRS) pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012. Se reporter à la note 34 des états financiers consolidés pour le bilan consolidé d'ouverture de la Banque selon les IFRS au 1<sup>er</sup> novembre 2010 (bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS) et les notes complémentaires y compris un sommaire des choix de la Banque dans le cadre de la première application selon l'IFRS 1 et d'autres différences importantes entre les PCGR du Canada et les IFRS. Ces informations représentent pour la TD le point de départ de la présentation de l'information financière conformément aux IFRS et ont été fournies afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'obtenir une meilleure compréhension de

l'incidence prévue de l'adoption des IFRS sur les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés annuels et intermédiaires de l'exercice 2012 comprendront également les résultats financiers comparatifs de l'exercice 2011, des rapprochements transitoires connexes et des notes complémentaires.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada; il existe toutefois des différences pour des éléments comme la comptabilisation, l'évaluation et les informations à fournir, dont certains pourraient influer de manière importante sur les méthodes comptables de la Banque. La Banque termine actuellement l'évaluation de l'incidence de sa transition aux IFRS, dont il est question ci-après.

### **Sommaire du programme de transition aux IFRS**

Afin de gérer la transition aux IFRS, la Banque a mis en œuvre, pour l'ensemble de ses activités, un programme exhaustif qui repose sur un cadre de gouvernance établi. Les principales activités du programme de transition aux IFRS comprennent l'élaboration d'un cadre de gouvernance pour le projet, la mise à jour des méthodes comptables, la préparation des états financiers, l'acquisition d'une expertise dans la présentation de l'information financière, la détermination de l'incidence sur les processus administratifs et les technologies de l'information, la mise en place des contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) et la mise en place des contrôles et des procédures de communication de l'information (CPCI), y compris les relations avec les investisseurs et les plans de communication. Le plan de mise en œuvre de la Banque est composé des phases suivantes : i) Lancement du programme et planification; ii) Évaluation détaillée; iii) Conception et élaboration de solutions; et iv) Mise en œuvre.



ACTIVITÉS CLÉS ET JALONS	PHASE CONNEXE	ÉTAT D'AVANCEMENT
<b>1. Cadre de gouvernance du projet</b>		
<p>Établir la structure du programme et la faire connaître, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Former le comité directeur et les équipes de projet, soit les groupes Finances, Technologie, Audit interne et Programme.</li> <li>Établir des protocoles pour la présentation des progrès accomplis et des pratiques de gestion de projet.</li> <li>Déterminer des processus pour obtenir un consensus à l'égard des décisions clés et de la supervision du projet.</li> <li>Tenir des séances d'information donnant un aperçu des IFRS à différents niveaux au sein de la Banque.</li> </ul>	Lancement du programme et planification; Évaluation détaillée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les jalons ont été réalisés.</li> <li>Le comité directeur est tenu au courant de l'état du projet et des décisions clés qui sont prises en matière de politique. Le comité d'audit reçoit des rapports d'étape périodiques. Les services de conseillers externes ont été retenus pour certains éléments de l'analyse IFRS. Les parties intéressées externes de la Banque, dont le BSIF et les auditeurs externes, sont informées des progrès accomplis.</li> </ul>
<b>2. Méthodes comptables</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer une comparaison détaillée entre les IFRS et les PCGR du Canada pour déterminer les effets sur les méthodes comptables de la Banque.</li> </ul>	Évaluation détaillée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada ont été relevées et analysées.</li> <li>Les autres différences entre les IFRS et les PCGR du Canada dont l'incidence devrait être moindre et qui n'exigent que peu de changements aux processus administratifs ont également été relevées et analysées.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser et déterminer les méthodes pour lesquelles d'autres choix sont permis.</li> </ul>	Évaluation détaillée; Conception et élaboration de solutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Banque a analysé les autres options disponibles pour ses principales méthodes comptables et a achevé une évaluation des options qu'elle choisira.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser les exemptions prévues par l'IFRS 1, <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i>, et établir celles dont la Banque se prévaudra à la transition.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>La Banque a analysé les exemptions disponibles en vertu de l'IFRS 1 et a établi celles dont elle se prévaudra (voir Première application des IFRS ci-après).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Relever les incidences fiscales résultant des décisions liées à la première application et des différences entre les méthodes comptables.</li> </ul>	Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Banque a terminé son évaluation des incidences fiscales des décisions liées à la première application des IFRS et des ajustements transitoires et les incidences fiscales continues découlant des différences entre les méthodes comptables.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre les changements des principales méthodes comptables.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les analyses techniques comptables pour toutes les normes IFRS qui devraient avoir une incidence sur la Banque sont achevées.</li> <li>Les principales méthodes comptables à revoir ont été relevées et la Banque termine actuellement la mise à jour de celles-ci.</li> </ul>
<b>3. Préparation et publication des états financiers</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Relever les changements importants à refléter dans les notes complémentaires et la présentation des états financiers.</li> </ul>	Évaluation détaillée; Conception et élaboration de solutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les changements importants à refléter dans les notes complémentaires et la présentation des états financiers ont été relevés et des ébauches ont été préparées aux fins d'examen interne.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer l'incidence de la transition sur le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS.</li> </ul>	Conception et élaboration de solutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une analyse de l'incidence sur le bilan consolidé d'ouverture de la Banque selon les IFRS a été achevée.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Recueillir les données et préparer le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS et l'information financière comparative, y compris les rapprochements transitoires connexes et les notes complémentaires.</li> </ul>	Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le bilan consolidé a été préparé; se reporter à la note 34 afférente aux états financiers consolidés.</li> <li>La cueillette de données et les ébauches des rapprochements transitoires restants devant être inclus dans l'information financière comparative de l'exercice 2012 continuent d'être effectuées.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Publication des états financiers consolidés selon les IFRS, y compris le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS, les rapprochements transitoires et les notes complémentaires.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>En vigueur pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012.</li> </ul>

ACTIVITÉS CLÉS ET JALONS	PHASE CONNEXE	ÉTAT D'AVANCEMENT
<b>4. Information financière et connaissance des IFRS</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Trouver du personnel qualifié et d'expérience en information financière selon les IFRS et en gestion de projets.</li> <li>Donner de la formation sur les IFRS au personnel clé des finances et de l'exploitation, y compris aux responsables des procédés administratifs.</li> <li>Instruire la direction, le comité directeur et le comité d'audit sur les incidences des IFRS.</li> </ul>	Évaluation détaillée; Conception et élaboration de solutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les jalons ont été réalisés.</li> <li>Des spécialistes en IFRS, du personnel des finances et de l'exploitation et des gestionnaires de projets ont été réunis pour former une équipe de projet.</li> <li>De la formation sur les IFRS a été donnée aux principales parties intéressées internes, et continue d'être donnée au besoin.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Lancer un programme de formation sur les IFRS pour l'ensemble des finances.</li> </ul>	Conception et élaboration de solutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des séances de formation et de perfectionnement professionnel sur des sujets techniques des IFRS sont offertes de façon continue à tout le personnel des Finances. La Banque a également tenu des séances d'information régulières sur les IFRS à l'intention des membres du comité directeur, du comité d'audit, de la haute direction et de certaines parties intéressées.</li> <li>Des directives sur des points particuliers ont été fournies au personnel touché des finances et de l'exploitation.</li> </ul>
<b>5. Incidences sur les activités</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer les incidences importantes de la transition aux IFRS sur les activités, notamment les processus prévisionnels, les modes de rémunération, les fonds propres réglementaires, les activités de couverture et d'autres contrats importants.</li> </ul>	Évaluation détaillée; Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les effets attendus des IFRS ont été répercus progressivement par la Banque dans ses processus sur les prévisions et les fonds propres.</li> <li>Les modes de rémunération de la Banque ne devraient pas être touchés de façon importante.</li> <li>Des modifications ont été apportées aux processus et aux systèmes afin de répondre aux changements ayant une incidence sur les activités de couverture de la Banque, principalement le fait que certains actifs titrisés ne seront plus admissibles à la décomptabilisation selon les IFRS.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer l'incidence des IFRS sur les clients externes de la Banque qui adoptent les IFRS et l'incidence sur les états financiers et les clauses restrictives des contrats de prêt de ces clients.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>La Banque a examiné les informations fournies par les clients externes qui ont adopté les IFRS et d'autres informations disponibles faisant état des changements dans les états financiers de ces clients, et a évalué l'incidence possible sur les pratiques de prêt de la Banque. La Banque n'a pas à apporter de changement important à ses pratiques de prêt du fait que ses clients externes adoptent les IFRS.</li> </ul>
<b>6. Technologies de l'information</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer les changements à apporter aux systèmes de technologie de l'information et aux processus de conception afin de préparer un bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS.</li> <li>Élaborer une solution pour la saisie de l'information financière selon les PCGR du Canada et de l'information selon les IFRS au cours de l'exercice 2011.</li> <li>Concevoir, développer et tester les changements liés aux processus et à la technologie.</li> </ul>	Évaluation détaillée; Conception et élaboration de solutions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une solution a été mise en œuvre pour la saisie de l'information financière selon les PCGR du Canada et les IFRS au cours de l'exercice 2011.</li> <li>Un environnement de présentation de l'information financière a été mis en œuvre afin d'assurer le suivi de tous les ajustements requis pour effectuer la transition des PCGR du Canada aux IFRS et pour produire le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS, les états financiers comparatifs de l'exercice 2011, les rapprochements transitoires connexes et les notes complémentaires.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Tester les autres nouveaux processus et nouvelles technologies de l'information.</li> </ul>	Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les tests sur les nouveaux processus et les changements de technologies ont été effectués.</li> </ul>
<b>7. Activités liées aux contrôles CIIF et CPCl; y compris les relations avec les investisseurs et les plans de communication</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dresser une liste des changements à apporter aux contrôles internes d'après les changements devant être apportés aux processus et aux technologies, et la mettre à jour.</li> <li>Pour tous les changements importants qui ont été relevés comme devant être apportés aux méthodes et aux procédures, évaluer l'efficacité des CIIF et des CPCl et mettre en œuvre tous les changements nécessaires.</li> <li>Concevoir et mettre en œuvre des contrôles internes sur le processus de transition aux IFRS.</li> </ul>	Conception et élaboration de solutions; Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des parties intéressées ont commencé à participer à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de l'efficacité du fonctionnement des contrôles et procédures quant au processus de transition aux IFRS et autres changements qui auront une incidence continue après la transition.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir un plan de communication pour faire connaître aux parties intéressées externes les incidences de la transition aux IFRS.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>La Banque a mis en place son plan de communication, à certaines parties intéressées externes, des incidences prévues de la transition aux IFRS.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer aux parties intéressées externes l'incidence de la transition aux IFRS.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>La communication se poursuivra, et des renseignements supplémentaires seront fournis lorsque des décisions seront prises de façon définitive à l'égard des principales méthodes comptables et de leur mise en œuvre.</li> </ul>

### Première application des IFRS

En général, les changements comptables découlant de la transition aux IFRS seront reflétés de manière rétrospective dans le bilan consolidé d'ouverture de la Banque selon les IFRS. Dans les cas où la transition aura été comptabilisée de manière rétrospective, le bilan consolidé selon les IFRS a été présenté comme si les IFRS avaient toujours été appliquées, et les rajustements pour tenir compte de toute différence entre les PCGR du Canada et les IFRS ont été répercutés dans les résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS. Les choix initiaux qui seront faits au moment de l'adoption des IFRS (IFRS 1) prescrivent certaines exceptions obligatoires à l'application rétrospective de certaines normes et permettent des exemptions facultatives à l'égard d'autres normes. Pour la Banque, des exemptions facultatives importantes touchent la comptabilisation de ce qui suit : i) les avantages sociaux futurs, ii) les regroupements d'entreprises, iii) la désignation des instruments financiers, et iv) la conversion des monnaies étrangères. L'application de certaines de ces exemptions influera sur les résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS et pourrait aussi toucher leur comptabilisation au cours des périodes suivant la transition aux IFRS. Ces exemptions, jumelées à certains autres choix, auront aussi une incidence sur les fonds propres réglementaires de la Banque. Toutefois, le BSIF a publié une directive qui permet à la Banque d'échelonner l'incidence des IFRS sur les fonds propres réglementaires de première catégorie sur une période de cinq trimestres débutant au premier trimestre de l'exercice 2012.

Se reporter à la note 34 des états financiers consolidés ci-joints pour prendre connaissance du bilan consolidé d'ouverture et des informations connexes.

### Autres faits nouveaux sur les IFRS

L'IASB a publié des normes révisées sur la consolidation, les avantages sociaux futurs, la présentation des autres éléments du résultat global d'évaluation de la juste valeur, les partenariats et les informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités. La Banque évalue l'incidence de ces changements puisque l'adoption de ceux-ci n'est pas obligatoire avant que la Banque fasse la transition aux IFRS.

L'IASB est également en train d'étudier la possibilité d'apporter des changements importants aux normes comptables concernant les instruments financiers, la comptabilité de couverture et d'autres sujets touchant les instruments financiers comme la dépréciation d'actifs financiers et la compensation. Ces changements ne seront pas obligatoires pour la Banque avant l'exercice commençant le 1<sup>er</sup> novembre 2015. Une nouvelle norme portant sur le classement et l'évaluation des actifs financiers a déjà été publiée par l'IASB. Cependant, cette nouvelle norme ne sera pas adoptée par la Banque avant la date d'entrée en vigueur obligatoire.

Finalement, l'IASB continue d'apporter des changements aux IFRS afin d'améliorer la qualité d'ensemble de l'information financière, entre autres en poursuivant de nombreux grands projets de normes. Ces normes porteront, entre autres, sur diverses questions, notamment les contrats de location, la comptabilisation des produits et les contrats d'assurance.

La Banque suit activement tous les projets de l'IASB qui sont pertinents pour l'information financière et les méthodes comptables de la Banque, et adapte son plan d'application des IFRS en conséquence.

### PCGR des États-Unis

Pour connaître les modifications futures de conventions comptables liées aux PCGR des États-Unis, veuillez vous reporter à la rubrique «Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis», qui figure dans le rapport annuel 2011 de la Banque sur formulaire 40-F déposé auprès de la SEC des États-Unis et accessible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais> (onglet Investisseurs), et sur le site Web de la SEC à l'adresse <http://www.sec.gov>.

---

## NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES

### Contrôles et procédures

#### CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Sous la surveillance et avec la participation de la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des finances, une appréciation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque, selon les règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, a été effectuée en date du 31 octobre 2011. Selon cette appréciation, la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des finances, a conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque étaient efficaces en date du 31 octobre 2011.

#### RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de la Banque est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière pour la Banque. Le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière s'entend des politiques et des procédures qui 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Banque; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, et que les encaissements et décaissements de la Banque ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et 3) fournissent l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la Banque qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

La direction de la Banque a utilisé les critères établis dans le document intitulé Internal Control – Integrated Framework, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway, pour effectuer, avec la participation du chef de la direction et du chef des finances, une appréciation de l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière. D'après cette appréciation, la direction a conclu que le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière était efficace, selon les critères applicables, en date du 31 octobre 2011. L'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière a été auditee par les auditeurs indépendants de la Banque, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., cabinet d'experts-comptables inscrit, qui ont aussi audité les états financiers consolidés de la Banque au 31 octobre 2011 et pour l'exercice clos à cette date. Dans leur rapport sur les contrôles internes selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), inclus dans les états financiers consolidés, les auditeurs expriment une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2011.

#### MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice et du trimestre clos le 31 octobre 2011, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## RÉSULTATS FINANCIERS

# États financiers consolidés

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de La Banque Toronto-Dominion (la Banque) et de ses filiales est responsable de l'intégrité, de l'uniformité, de l'objectivité et de la fiabilité des états financiers consolidés de la Banque ainsi que de l'information financière connexe présentée aux présentes. Les principes comptables généralement reconnus du Canada de même que les exigences de la *Loi sur les banques* et les règlements connexes ont été appliqués, et la direction a exercé son jugement et effectué les meilleures estimations possibles quand elle l'a jugé opportun.

Le système comptable de la Banque et les contrôles internes connexes, de même que les procédés à l'appui utilisés, sont conçus de manière à fournir une assurance raisonnable de l'intégralité et de l'exactitude des comptes financiers et de la protection des biens contre les pertes attribuables à un usage ou à une cession non autorisés de ceux-ci. Les procédés à l'appui comprennent le choix judicieux et la formation appropriée d'employés qualifiés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une division précise des responsabilités et l'obligation de rendre compte sur le rendement, ainsi que la communication de politiques et de directives sur la conduite des activités dans toute la Banque.

La direction a utilisé les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway pour une appréciation de l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2011. D'après cette appréciation, la direction a conclu que le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 octobre 2011.

Le conseil d'administration de la Banque, par l'intermédiaire du comité d'audit qui est composé entièrement d'administrateurs indépendants, s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement à la présentation

de l'information financière. Le comité d'audit examine les états financiers consolidés et les soumet à l'approbation du conseil d'administration. Les autres responsabilités du comité d'audit incluent la surveillance des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Banque, et la formulation de recommandations au conseil d'administration et aux actionnaires à l'égard de la nomination de l'auditeur externe.

L'auditeur en chef de la Banque, qui a pleinement et librement accès au comité d'audit, procède à un vaste programme d'audits. Ce programme soutient le système de contrôle interne et est exécuté par une équipe professionnelle d'auditeurs.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada examine les affaires de la Banque et prend les renseignements qu'il juge nécessaires pour s'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* relatives à la sécurité des déposants sont dûment observées et que la situation financière de la Banque est saine.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs indépendants nommés par les actionnaires de la Banque, ont audité l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2011, en plus d'auditer les états financiers consolidés de la Banque à cette même date. Leurs rapports, dans lesquels ils expriment une opinion sans réserve, figurent aux pages suivantes des états financiers consolidés. Les auditeurs d'Ernst & Young ont pleinement et librement accès au comité d'audit, qu'ils rencontrent périodiquement, afin de discuter de leur audit et des questions s'y rapportant, comme les commentaires qu'ils peuvent avoir à formuler relativement à la fidélité de l'information financière et au caractère approprié des contrôles internes.



**W. Edmund Clark**  
Président du Groupe et  
chef de la direction  
Toronto, Canada  
Le 30 novembre 2011



**Colleen M. Johnston**  
Chef de groupe, Finances et  
chef des finances

### RAPPORTS DES AUDITEURS INDÉPENDANTS DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT AUX ACTIONNAIRES

#### *Rapport sur les états financiers*

Nous avons audité les états financiers consolidés ci-joints de La Banque Toronto-Dominion qui comprennent le bilan consolidé aux 31 octobre 2011 et 2010 et les états consolidés des résultats, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2011, et un sommaire des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnus du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également

le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés, l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque Toronto-Dominion aux 31 octobre 2011 et 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2011, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

#### *Autre question*

Nous avons également audité, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis), l'efficacité du contrôle interne de La Banque Toronto-Dominion à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2011 selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway et avons exprimé une opinion sans réserve à cet égard dans notre rapport du 30 novembre 2011.



**Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.**  
Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés  
Toronto, Canada  
Le 30 novembre 2011

## RAPPORTS DES AUDITEURS INDÉPENDANTS DU CABINET

### D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT AUX ACTIONNAIRES

#### *Rapport sur le contrôle interne selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis)*

Nous avons audité le contrôle interne de La Banque Toronto-Dominion à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2011, selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway (les «critères du COSO»). La direction de La Banque Toronto-Dominion est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, incluse dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière compris dans le rapport de gestion ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque Toronto-Dominion à l'égard de l'information financière en nous fondant sur notre audit.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis (PCAOB). Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu à tous les égards importants. Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'appréciation du risque de faiblesse importante, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre appréciation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à la formulation de notre opinion.

Le contrôle interne d'une société à l'égard de l'information financière est le processus visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, selon les principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne d'une société à l'égard de l'information financière s'entend des politiques et procédures qui 1) concernent la tenue de

comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour dresser les états financiers selon les principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et 3) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est interdite ou détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation, ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

À notre avis, La Banque Toronto-Dominion maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2011, selon les critères du COSO.

Nous avons également audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du PCAOB, le bilan consolidé de La Banque Toronto-Dominion aux 31 octobre 2011 et 2010 et les états consolidés des résultats, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans close le 31 octobre 2011 de La Banque Toronto-Dominion, et notre rapport daté du 30 novembre 2011 exprime une opinion sans réserve à leur égard.

*Ernest & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.*

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada  
Le 30 novembre 2011

# Bilan consolidé

Aux 31 octobre

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011	2010
<b>ACTIF</b>		
Encaisse et montants à recevoir de banques	3 096 \$	2 574 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	21 015	19 136
	24 111	21 710
<b>Valeurs mobilières (Note 3)</b>		
Détenues à des fins de transaction (Note 2)	68 279	59 542
Disponibles à la vente	117 269	102 355
Détenues jusqu'à leur échéance	6 990	9 715
	192 538	171 612
<b>Valeurs mobilières prises en pension (Note 3)</b>	53 599	50 658
<b>Prêts (Note 4)</b>		
Prêts hypothécaires résidentiels	86 769	71 482
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	110 297	100 821
Cartes de crédit	8 986	8 870
Prêts aux entreprises et aux gouvernements (Note 2)	93 245	83 398
Titres de créance classés comme prêts	6 511	7 591
	305 808	272 162
Provision pour pertes sur prêts (Note 4)	(2 313)	(2 309)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêt	303 495	269 853
<b>Divers</b>		
Engagements de clients au titre d'acceptations (Note 4)	7 815	7 757
Participation dans TD Ameritrade (Note 8)	5 425	5 485
Dérivés (Note 7)	60 420	51 675
Écarts d'acquisition (Note 9)	14 376	14 460
Autres actifs incorporels (Note 9)	2 068	2 093
Terrains, constructions, matériel et autres actifs amortissables (Note 10)	4 084	4 247
Impôts sur les bénéfices à recevoir	245	—
Autres actifs (Note 11)	18 184	19 995
	112 617	105 712
<b>Total de l'actif</b>	<b>686 360 \$</b>	619 545 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>Dépôts (Notes 12, 16)</b>		
Particuliers	268 669 \$	249 251 \$
Banques	11 666	12 508
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	171 166	145 221
Négociation	29 613	22 991
	481 114	429 971
<b>Divers</b>		
Acceptations (Note 4)	7 815	7 757
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 2)	24 434	23 695
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension (Note 3)	25 625	25 426
Dérivés (Note 7)	63 217	53 685
Impôts sur les bénéfices exigibles	—	352
Passifs d'impôts futurs (Note 25)	215	460
Autres passifs (Note 13)	23 903	21 316
	145 209	132 691
<b>Billets et débentures subordonnés (Note 14)</b>	<b>11 670</b>	12 506
<b>Passif au titre des actions privilégiées (Note 15)</b>	<b>32</b>	582
<b>Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales (Note 17)</b>	<b>1 483</b>	1 493
Passif éventuel, engagements et garanties (Note 29)		
<b>AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>		
Actions ordinaires (en millions d'actions émises et en circulation : 902,4 en 2011 et 879,7 en 2010) (Note 18)	18 417	16 730
Actions privilégiées (en millions d'actions émises et en circulation : 135,8 en 2011 et 135,8 en 2010) (Note 18)	3 395	3 395
Actions autodétenues – ordinaires (en millions d'actions autodétenues : (1,4) en 2011 et (1,2) en 2010) (Note 18)	(116)	(91)
Actions autodétenues – privilégiées (en millions d'actions autodétenues : néant en 2011 et néant en 2010) (Note 18)	—	(1)
Surplus d'apport	281	305
Bénéfices non répartis	24 339	20 959
Cumul des autres éléments du résultat étendu (Note 19)	536	1 005
	46 852	42 302
<b>Total du passif et de l'avoir des actionnaires</b>	<b>686 360 \$</b>	619 545 \$

Certains chiffres correspondants ont été reclasés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**W. Edmund Clark**  
Président et chef  
de la direction du Groupe

**William E. Bennett**  
Président du comité d'audit

# État des résultats consolidé

Pour les exercices clos les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011	2010	2009
<b>Revenu d'intérêts</b>			
Prêts	13 941 \$	12 939 \$	13 691 \$
Valeurs mobilières			
Dividendes	810	737	868
Intérêts	3 354	3 043	3 886
Dépôts auprès de banques	354	668	442
	18 459	17 387	18 887
<b>Frais d'intérêts</b>			
Dépôts	4 289	4 578	5 818
Billets et débentures subordonnés	659	667	671
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital ( <b>Notes 15, 16</b> )	38	37	94
Divers	642	562	978
	5 628	5 844	7 561
<b>Revenu d'intérêts net</b>	<b>12 831</b>	11 543	11 326
<b>Revenus autres que d'intérêts</b>			
Services de placement et de valeurs mobilières	2 624	2 424	2 212
Commissions sur crédit	687	634	622
Gains nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières ( <b>Note 3</b> )	393	75	(437)
Revenu (perte) de négociation ( <b>Note 20</b> )	43	484	685
Frais de service	1 602	1 651	1 507
Titrifications de prêts ( <b>Note 5</b> )	450	489	468
Services de cartes	961	820	733
Assurance, déduction faite des règlements ( <b>Note 21</b> )	1 173	1 028	913
Honoraires de fiducie	154	153	141
Autres revenus (pertes)	676	264	(310)
	8 763	8 022	6 534
<b>Total des revenus</b>	<b>21 594</b>	19 565	17 860
<b>Provision pour pertes sur créances (Note 4)</b>	<b>1 465</b>	1 625	2 480
<b>Frais autres que d'intérêts</b>			
Salaires et avantages sociaux ( <b>Note 23</b> )	6 723	5 960	5 839
Frais d'occupation des locaux, amortissement compris	1 285	1 236	1 213
Frais de matériel et de mobilier, amortissement compris	800	880	897
Amortissement d'autres actifs incorporels ( <b>Note 9</b> )	715	592	653
Frais de restructuration ( <b>Note 24</b> )	–	17	36
Marketing et développement des affaires	593	595	566
Frais liés aux activités de courtage	320	297	274
Services professionnels et services-conseils	932	804	740
Communications	271	251	239
Divers	1 444	1 531	1 754
	13 083	12 163	12 211
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices, participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée</b>	<b>7 046</b>	5 777	3 169
<b>Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices (Note 25)</b>	<b>1 299</b>	1 262	241
<b>Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices</b>	<b>104</b>	106	111
<b>Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices (Note 8)</b>	<b>246</b>	235	303
<b>Bénéfice net</b>	<b>5 889</b>	4 644	3 120
<b>Dividendes sur actions privilégiées</b>	<b>180</b>	194	167
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>5 709 \$</b>	4 450 \$	2 953 \$
<b>Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions) (Note 26)</b>			
De base	885,7	867,1	847,1
Dilué	890,1	872,1	850,1
<b>Bénéfice par action (en dollars) (Note 26)</b>			
De base	6,45 \$	5,13 \$	3,49 \$
Dilué	6,41	5,10	3,47
<b>Dividendes par action (en dollars)</b>	<b>2,61</b>	2,44	2,44

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# État des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires consolidé

Pour les exercices clos les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
<b>Actions ordinaires (Note 18)</b>			
Solde au début de l'exercice	<b>16 730 \$</b>	15 357 \$	13 278 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	<b>322</b>	521	247
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	<b>661</b>	546	451
Produit tiré de l'émission de nouvelles actions	<b>704</b>	252	1 381
Actions émises dans le cadre d'acquisitions (Note 8)	—	54	—
Solde à la fin de l'exercice	<b>18 417</b>	16 730	15 357
<b>Actions privilégiées (Note 18)</b>			
Solde au début de l'exercice	<b>3 395</b>	3 395	1 875
Actions émises	—	—	1 520
Solde à la fin de l'exercice	<b>3 395</b>	3 395	3 395
<b>Actions autodétenues – ordinaires (Note 18)</b>			
Solde au début de l'exercice	<b>(91)</b>	(15)	(79)
Achat d'actions	<b>(2 164)</b>	(2 158)	(1 756)
Vente d'actions	<b>2 139</b>	2 082	1 820
Solde à la fin de l'exercice	<b>(116)</b>	(91)	(15)
<b>Actions autodétenues – privilégiées (Note 18)</b>			
Solde au début de l'exercice	<b>(1)</b>	—	—
Achat d'actions	<b>(59)</b>	(63)	(6)
Vente d'actions	<b>60</b>	62	6
Solde à la fin de l'exercice	—	(1)	—
<b>Surplus d'apport</b>			
Solde au début de l'exercice	<b>305</b>	336	392
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	<b>11</b>	52	(27)
Options sur actions (Note 22)	<b>(35)</b>	(83)	(29)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>281</b>	305	336
<b>Bénéfices non répartis</b>			
Solde au début de l'exercice, comme déjà présenté	<b>20 959</b>	18 632	17 857
Bénéfice net attribuable à l'alignement de la période de présentation d'entités américaines (Note 1)	—	—	4
Rajustement transitoire à l'adoption des modifications de la comptabilisation des instruments financiers (Note 1)	—	—	(59)
Bénéfice net	<b>5 889</b>	4 644	3 120
Dividendes sur actions ordinaires	<b>(2 316)</b>	(2 118)	(2 075)
Dividendes sur actions privilégiées	<b>(180)</b>	(194)	(167)
Frais liés à l'émission d'actions	<b>(13)</b>	(5)	(48)
Solde à la fin de l'exercice	<b>24 339</b>	20 959	18 632
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu (Note 19)</b>			
Solde au début de l'exercice, comme déjà présenté	<b>1 005</b>	1 015	(1 649)
Autres éléments du résultat étendu liés à l'alignement de la période de présentation d'entités américaines (Note 1)	—	—	329
Rajustement transitoire à l'adoption des modifications de la comptabilisation des instruments financiers (Note 1)	—	—	563
Autres éléments du résultat étendu pour l'exercice	<b>(469)</b>	(10)	1 772
Solde à la fin de l'exercice	<b>536</b>	1 005	1 015
<b>Bénéfices non répartis et cumul des autres éléments du résultat étendu</b>	<b>24 875</b>	21 964	19 647
<b>Total de l'avoir des actionnaires</b>	<b>46 852 \$</b>	42 302 \$	38 720 \$

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# État du résultat étendu consolidé

Pour les exercices clos les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
<b>Bénéfice net</b>	<b>5 889 \$</b>	4 644 \$	3 120 \$
<b>Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices</b>			
Variation des gains latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des activités de couverture <sup>1</sup>	<b>(172)</b>	445	1 129
Reclassement en résultat de pertes nettes (gains nets) lié(e)s aux valeurs mobilières disponibles à la vente <sup>2</sup>	<b>(92)</b>	9	257
Variations nette des gains (pertes) de change latent(e)s découlant de placements dans des filiales, déduction faite des activités de couverture <sup>3,4</sup>	<b>(298)</b>	(1 362)	(72)
Variation des gains nets (pertes nettes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie <sup>5</sup>	<b>801</b>	1 955	1 702
Reclassement en résultat de pertes nettes (gains nets) sur les couvertures de flux de trésorerie <sup>6</sup>	<b>(708)</b>	(1 057)	(1 244)
<b>Résultat étendu pour l'exercice</b>	<b>(469)</b>	(10)	1 772
	<b>5 420 \$</b>	4 634 \$	4 892 \$

<sup>1</sup> Déduction faite d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 22 millions de dollars (charge d'impôts sur les bénéfices de 229 millions de dollars en 2010).

<sup>5</sup> Déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 353 millions de dollars (865 millions de dollars en 2010).

<sup>2</sup> Déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 17 millions de dollars (recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 5 millions de dollars en 2010).

<sup>6</sup> Déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 281 millions de dollars (447 millions de dollars en 2010).

<sup>3</sup> Déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 118 millions de dollars (charge d'impôts sur les bénéfices de 316 millions de dollars en 2010).

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

<sup>4</sup> Comprend un montant de 332 millions de dollars au titre des gains après impôts provenant des couvertures des investissements de la Banque dans des établissements étrangers (gains après impôts de 867 millions de dollars en 2010).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# État des flux de trésorerie consolidé

Pour les exercices clos les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>			
Bénéfice net	<b>5 889 \$</b>	4 644 \$	3 120 \$
Rajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets d'exploitation			
Provision pour pertes sur créances	<b>1 465</b>	1 625	2 480
Frais de restructuration (Note 24)	<b>—</b>	17	36
Amortissement (Note 10)	<b>467</b>	601	600
Amortissement des autres actifs incorporels	<b>715</b>	592	653
Pertes nettes (gains nets) sur valeurs mobilières	<b>(393)</b>	(75)	437
Gain net sur titrisations (Note 5)	<b>(275)</b>	(317)	(321)
Quote-part du bénéfice net d'une société liée	<b>(246)</b>	(235)	(303)
Participations ne donnant pas le contrôle	<b>104</b>	106	111
Impôts sur les bénéfices futurs (Note 25)	<b>(116)</b>	98	336
Variations des actifs et passifs d'exploitation			
Impôts sur les bénéfices à recevoir et exigibles	<b>(597)</b>	590	1 703
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 11, 13)	<b>(188)</b>	20	224
Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction	<b>(8 737)</b>	(5 222)	5 043
Actifs dérivés	<b>(8 745)</b>	(2 230)	33 880
Passifs dérivés	<b>9 532</b>	5 533	(26 137)
Divers	<b>366</b>	(2 665)	2 781
Flux de trésorerie nets d'exploitation	<b>(759)</b>	3 082	24 643
<b>Flux de trésorerie de financement</b>			
Variation des dépôts	<b>51 143</b>	26 645	14 319
Variation des valeurs mobilières vendues à découvert	<b>739</b>	6 054	(877)
Variation des valeurs mobilières mises en pension	<b>199</b>	8 954	(2 460)
Émission de billets et de débentures subordonnés (Note 14)	<b>1 000</b>	—	—
Remboursement de billets et de débentures subordonnés (Note 14)	<b>(1 814)</b>	(35)	(20)
Remboursement ou rachat de passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital (Notes 15, 16)	<b>(550)</b>	(863)	1
Écart de conversion sur les billets et les débentures subordonnés émis en monnaie étrangère et autres	<b>(22)</b>	158	(37)
Émission d'actions ordinaires (Note 18)	<b>951</b>	657	1 544
Vente d'actions autodétenues (Note 18)	<b>2 210</b>	2 196	1 799
Achat d'actions autodétenues (Note 18)	<b>(2 223)</b>	(2 221)	(1 762)
Dividendes versés	<b>(1 835)</b>	(1 766)	(1 791)
Produit net tiré de l'émission d'actions privilégiées (Note 18)	<b>—</b>	—	1 497
Flux de trésorerie nets de financement	<b>49 798</b>	39 779	12 213
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>			
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	<b>(1 879)</b>	(33)	(6 313)
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance			
Achats	<b>(72 308)</b>	(80 778)	(92 331)
Produit tiré des échéances	<b>29 118</b>	40 510	43 101
Produit tiré des ventes	<b>30 737</b>	23 731	33 022
Variation nette des prêts, déduction faite des titrisations	<b>(40 930)</b>	(25 172)	(51 036)
Produit tiré des titrisations de prêts (Note 5)	<b>13 337</b>	15 580	27 491
Achats nets de locaux, de matériel et d'autres actifs amortissables	<b>(304)</b>	(770)	(820)
Valeurs mobilières prises en pension	<b>(2 941)</b>	(17 710)	10 275
Trésorerie nette acquise (payée) dans le cadre d'acquisitions (Note 8)	<b>(3 309)</b>	2 024	—
Flux de trésorerie nets d'investissement	<b>(48 479)</b>	(42 618)	(36 611)
Incidence des variations du taux de change sur l'encaisse et les montants à recevoir de banques	<b>(38)</b>	(83)	(159)
<b>Augmentation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques</b>			
Incidence de l'alignement de la période de présentation d'entités américaines (Note 1)	<b>522</b>	160	86
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<b>—</b>	—	(189)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<b>2 574</b>	2 414	2 517
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>			
Montant des intérêts payés au cours de l'exercice	<b>5 795 \$</b>	5 865 \$	8 337 \$
Montant des impôts sur les bénéfices payés (remboursés) au cours de l'exercice	<b>2 076</b>	917	(1 198)

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

NOTE 1

## SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés ci-joints et les principes comptables suivis par La Banque Toronto-Dominion et ses filiales (la Banque), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

Certaines informations sont présentées dans le rapport de gestion selon les PCGR et sont décrites dans la section Gestion des risques du rapport de gestion de 2011. Ces informations sont ombragées dans le rapport de gestion de 2011 et font partie intégrante des états financiers consolidés de 2011.

Les états financiers consolidés de 2011 contiennent tous les rajustements qui sont, de l'avis de la direction, nécessaires à une présentation fidèle des résultats pour les périodes présentées. Certains chiffres correspondants ont été reclasés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les principales conventions et méthodes comptables suivies par la Banque sont les suivantes :

### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les actifs, les passifs, les résultats d'exploitation ainsi que les flux de trésorerie de la Banque et de ses filiales et de certaines entités à détenteurs de droits variables (EDDV) après élimination des opérations intersociétés et des soldes réciproques. Les filiales sont des sociétés ou d'autres personnes morales contrôlées par la Banque. Les EDDV sont décrites à la note 6. La Banque utilise la méthode de l'acquisition pour comptabiliser toutes les acquisitions d'entreprises.

Lorsque la Banque ne détient pas toutes les actions de la filiale, la participation ne donnant pas le contrôle dans la filiale est présentée au bilan consolidé dans les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales, et le bénéfice attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des impôts, est présenté à titre d'élément distinct dans l'état des résultats consolidé.

La méthode de la consolidation proportionnelle est utilisée pour comptabiliser les placements dans lesquels la Banque exerce un contrôle conjoint. Seule la quote-part spécifique de la Banque dans les actifs, les passifs, les revenus et les frais est consolidée.

Les sociétés sur lesquelles la Banque exerce une influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation. La quote-part de la Banque dans les revenus, les gains et pertes réalisés à la cession et les moins-values afin de tenir compte des pertes de valeur durables de ces sociétés est présentée dans l'état des résultats consolidé. La participation de la Banque dans les bénéfices de TD Ameritrade est présentée avec un décalage de un mois.

### UTILISATION D'ESTIMATIONS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses d'après l'information disponible en date des états financiers. Les résultats réels pourraient différer de façon notable de ces estimations. Les pertes sur prêts, la juste valeur de certains instruments financiers, la consolidation des EDDV, les impôts sur les bénéfices, les titrisations, l'évaluation des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, les prestations de retraite et les avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les passifs éventuels font l'objet d'importantes estimations de la part de la direction qui sont tributaires des principales hypothèses pour calculer les montants à comptabiliser dans les états financiers consolidés.

### CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux en vigueur à la date du bilan, et les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les revenus et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change moyens pour l'exercice. Les gains et les pertes de conversion latents et tous les gains et pertes réalisés sont inclus dans les revenus autres que d'intérêts, à l'exception des gains et des pertes de conversion latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'actif soit vendu ou qu'il subisse une dépréciation.

Pour les établissements étrangers autonomes, tous les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan, et tous les revenus et charges sont convertis aux taux de change moyens pour l'exercice. Les gains et les pertes de conversion latents relatifs aux participations de la Banque dans les établissements autonomes, déduction faite de tout gain ou de toute perte compensatoire découlant des couvertures du risque de change liées à ces participations et des impôts sur les bénéfices y afférents, sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu. Les gains ou les pertes de conversion cumulatifs sont inclus dans les revenus autres que d'intérêts au moment de la cession des placements ou au moment de la réduction des placements nets par suite d'opérations portant sur les capitaux propres, telles que les versements de dividendes. Le solde des placements d'une entité étrangère comptabilisée à la valeur de consolidation est converti en dollars canadiens, avant l'application de la méthode de la mise en équivalence, les gains ou les pertes de change étant comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêts.

### ENCAISSE ET MONTANTS À RECEVOIR DE BANQUES

L'encaisse et les montants à recevoir de banques se composent de l'encaisse et de montants à recevoir de banque qui sont émis par des institutions financières de première qualité. Ces montants sont remboursables à vue ou ont une échéance initiale de trois mois ou moins.

### COMPTABILISATION DES REVENUS

Les revenus tirés des services de placement et de valeurs mobilières englobent les honoraires de gestion d'actifs, les honoraires d'administration et les commissions, de même que les frais de services de placement. Les honoraires de gestion d'actifs, les honoraires d'administration et les commissions comprennent les revenus tirés des services de gestion de placements et des services connexes, des services de garde et de fiducie institutionnelle et des services de courtage, qui sont comptabilisés à titre de revenus au cours de la période pendant laquelle les services sont rendus. Les frais de services de placement, y compris les honoraires de services-conseils, sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés, et les honoraires de prise ferme, déduction faite des frais de syndication, sont passés en résultat net une fois que la Banque a rendu tous les services à l'émetteur et qu'elle a le droit de recouvrer les honoraires.

Les revenus tirés des services de cartes, qui comprennent les frais d'interchange sur les cartes de crédit et de débit et les frais annuels, sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés, à l'exception des frais annuels, lesquels sont comptabilisés sur une période de douze mois.

Les frais de service et les revenus d'honoraires sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

Les méthodes de comptabilisation des revenus appliquées pour les instruments financiers et l'assurance sont décrites dans les méthodes comptables qui suivent.

## MÉTHODES COMPTABLES PARTICULIÈRES

Afin de permettre une meilleure compréhension des états financiers consolidés de la Banque, nous avons décrit les principales méthodes comptables dont les divers éléments des états financiers font l'objet à l'intérieur des notes présentant les informations s'y rapportant. Ces notes sont comme suit :

Note	Sujet	Page
2	Juste valeur des instruments financiers	92
3	Valeurs mobilières	99
4	Prêts, prêts douteux et provision pour pertes sur prêts	103
5	Titrisations de prêts	108
6	Entités à détenteurs de droits variables	110
7	Dérivés	111
8	Acquisitions et autres	118
9	Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels	119
10	Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	120
11	Autres actifs	121
12	Dépôts	121
13	Autres passifs	122
14	Billets et débentures subordonnées	122
15	Passif au titre des actions privilégiées	123
16	Titres de fiducie de capital	124
17	Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	126
18	Capital social	126
19	Cumul des autres éléments du résultat étendu	128
20	Revenu lié aux activités de négociation	129
21	Assurance	129
22	Rémunération à base d'actions	130
23	Avantages sociaux futurs	131
24	Frais d'intégration et de restructuration	135
25	Impôts sur les bénéfices	135
26	Bénéfice par action	136
27	Informations sectorielles	137
28	Opérations entre apparentés	139
29	Passif éventuel, engagements, garanties, actifs donnés en garantie et sûretés	140
30	Risque de taux d'intérêt	142
31	Risque de crédit	143
32	Fonds propres réglementaires	146
33	Gestion des risques	146
34	Transition aux IFRS	147
35	Événement postérieur à la date du bilan	153

## MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

### Instruments financiers – modifications de 2009

#### Titres de créance classés comme prêts et prêts classés comme détenus à des fins de transaction

En août 2009, le Conseil des normes comptables (CNC) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a modifié le chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», et le chapitre 3025, «Prêts douteux», du *Manuel de l'ICCA* (les modifications de 2009). Les modifications de 2009 ont porté sur la définition d'un prêt, de façon à ce que certains titres de créance puissent être classés comme prêts s'ils ne sont pas cotés sur un marché actif et que la Banque n'a pas l'intention de vendre les titres immédiatement ou dans un avenir proche. Les titres de créance classés comme prêts sont soumis à un test de dépréciation selon le «modèle de perte sur prêt subie» du chapitre 3025 du *Manuel de l'ICCA*. Selon ce modèle, la valeur comptable d'un prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative lorsqu'il est établi que le prêt est douteux. Par suite des modifications de 2009, les exigences de comptabilisation des prêts douteux s'appliquent également aux actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance. La valeur comptable des titres de créance classés comme disponibles à la vente continue d'être ramenée à la juste valeur par imputation dans l'état des résultats consolidé lorsque la perte de valeur est considérée comme durable; la perte de valeur peut toutefois être reprise si la juste valeur s'accroît ultérieurement et si l'accroissement peut être objectivement rattaché à un événement postérieur à la comptabilisation de la perte de valeur.

Par suite des modifications de 2009, la Banque a reclassé certains titres de créance disponibles à la vente dans la catégorie des prêts avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2008 d'après leur coût après amortissement à cette date. Pour pouvoir être reclassés, les titres de créance devaient répondre à la définition

modifiée d'un prêt le 1<sup>er</sup> novembre 2008. Avant le reclassement, les titres de créance étaient comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur étaient constatées dans les autres éléments du résultat étendu. Depuis leur reclassement, ils sont comptabilisés au coût après amortissement d'après la méthode du taux d'intérêt effectif.

De plus, la Banque a reclassé des titres classés détenus jusqu'à leur échéance qui n'avaient pas de prix coté sur un marché actif dans les prêts, comme exigé par les modifications de 2009. Les titres ont été comptabilisés au coût après amortissement avant et après le reclassement.

Le tableau qui suit présente les valeurs comptables des titres de créance reclassés au 31 octobre 2008 et au 1<sup>er</sup> novembre 2008.

#### Titres de créance reclassés dans les prêts

(en millions de dollars canadiens)	Montant
<b>Titres de créance disponibles à la vente reclassés dans les prêts<sup>1</sup></b>	
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	8 435 \$
Obligations de sociétés et autres	277
	8 712

#### Titres de créance détenus jusqu'à leur échéance reclassés dans les prêts

Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	69
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	459
Autres titres de créance	1 424
	1 952

#### Total de la valeur comptable des titres de créance reclassés dans les prêts le 31 octobre 2008

10 664
Rajustement transitoire pour la modification de la base d'évaluation, montant avant impôts <sup>2</sup>
895
Montant brut des titres de créance classés comme prêts le 1 <sup>er</sup> novembre 2008
11 559
Rajustement transitoire pour la comptabilisation d'une provision générale, montant avant impôts <sup>3</sup>
(95)

#### Valeur comptable nette des titres de créance classés comme prêts le 1<sup>er</sup> novembre 2008

11 464 \$
-----------

<sup>1</sup> Avant le reclassement, les titres de créance étaient comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur étaient comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. Depuis le reclassement, les titres de créance sont comptabilisés au coût après amortissement.

<sup>2</sup> 563 millions de dollars après impôts.

<sup>3</sup> 59 millions de dollars après impôts.

De plus, conformément aux modifications de 2009, la Banque est tenue de classer comme détenus à des fins de transaction les prêts qu'elle a l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche. Ces prêts sont donc comptabilisés à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur dans l'état des résultats consolidé. Avant l'adoption des modifications de 2009, ces prêts étaient comptabilisés au coût après amortissement. Ces prêts sont comptabilisés dans les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux entreprises et aux gouvernements, dans le bilan consolidé. Cette modification n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou les bénéfices de la Banque.

#### Alignement de la période de présentation des entités américaines

Depuis le 30 avril 2009, la période de présentation de TD Bank, N.A., qui mène présentement ses activités sous la bannière TD Bank, America's Most Convenient Bank, a été alignée sur la période de présentation de la Banque afin d'éliminer le décalage de un mois dans la présentation de l'information financière. Avant le 30 avril 2009, la période de présentation de TD Bank, N.A. était incluse dans les états financiers de la Banque avec un décalage de un mois. D'après le chapitre 1506 du *Manuel de l'ICCA*, «Modifications comptables», cet alignement est considéré comme une modification de méthode comptable. La Banque a estimé que l'incidence sur les périodes antérieures était négligeable et, par conséquent, le solde d'ouverture des bénéfices non répartis de l'exercice 2009 a été rajusté pour aligner la période de présentation de TD Bank, N.A. sur celle de la Banque. Les résultats de TD Bank, N.A. pour les douze mois clos les 31 octobre 2011, 2010 et 2009 ont donc été inclus dans les résultats de la Banque pour les douze mois clos les 31 octobre 2011, 2010 et 2009. L'incidence de l'élimination du décalage de un mois résultant de l'alignement de la période de présentation d'entités américaines a été incluse directement dans les bénéfices non répartis, sans incidence sur l'état des résultats consolidé.

## MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

### ET DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

#### Transition aux Normes internationales d'information financière

La Banque, entité ayant une obligation d'information du public, fera la transition des PCGR du Canada aux Normes internationales d'information financière (IFRS) pour ses périodes intermédiaires et annuelles, à compter du premier trimestre de l'exercice 2012. Se reporter à la note 34 des états financiers consolidés pour prendre connaissance du bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS au 1<sup>er</sup> novembre 2010 (le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS) et des notes complémentaires, y compris un sommaire des choix de la Banque dans le cadre de la première application selon l'IFRS 1, ainsi que des autres différences importantes entre les PCGR du Canada et les IFRS.

Ces informations représentent pour la Banque le point de départ de la présentation de l'information financière conformément aux IFRS et ont été fournies afin de permettre de mieux comprendre l'incidence prévue de l'adoption des IFRS sur les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés annuels et intermédiaires de l'exercice 2012 comprendront également les résultats financiers comparatifs de l'exercice 2011, des rapprochements transitoires connexes et des notes complémentaires.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada; il existe toutefois des différences pour des éléments comme la comptabilisation, l'évaluation et les informations à fournir, dont certains pourraient influer de manière importante sur les méthodes comptables de la Banque.

NOTE 2

## JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Certains instruments financiers sont portés au bilan à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les valeurs mobilières et les prêts détenus dans le portefeuille de négociation, les valeurs mobilières et prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente, les instruments financiers dérivés, certains dépôts classés comme détenus à des fins de transaction et les obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert.

### CALCUL DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur d'un instrument financier au moment de la constatation initiale est généralement le prix de la transaction, c.-à-d. la juste valeur de la contre-partie donnée ou reçue. Les prix cotés sur des marchés actifs, fondés sur les cours acheteur pour les actifs financiers détenus, et sur les cours vendeur pour les passifs financiers, représentent le meilleur indice de la juste valeur. Lorsque les actifs et les passifs financiers présentent des risques de marché qui se compensent, la Banque utilise la moyenne des cours acheteur et vendeur comme base d'établissement de la juste valeur des positions dont les risques se compensent et applique, selon le cas, le cours acheteur ou le cours vendeur à la position ouverte nette. S'il n'existe pas de marché actif pour l'instrument, la juste valeur peut être fondée sur d'autres transactions effectuées sur des marchés courants observables pour le même instrument, sans modification ni reconditionnement, ou sur une autre technique d'évaluation qui maximise l'utilisation de données de marché observables. Ces techniques comprennent des comparaisons avec des instruments similaires lorsqu'il existe des prix observables sur des marchés, des analyses fondées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les participants au marché. En ce qui concerne certains instruments financiers, les justes valeurs peuvent être déterminées en totalité ou en partie au moyen de techniques d'évaluation, comme des modèles d'évaluation internes, pouvant incorporer des données de marché non observables.

S'il existe une différence entre la valeur fondée sur une autre technique d'évaluation qui repose sur des données de marché observables, et le prix de transaction initial, cette différence correspond alors à un gain ou une perte de comptabilisation initiale, qui sera comptabilisé dans les résultats au moment de la comptabilisation initiale de l'instrument. Lorsqu'une technique d'évaluation fait largement appel à des données de marché non observables pour évaluer un instrument, ce dernier est d'abord évalué au prix de transaction, qui est considéré comme la meilleure estimation de la juste valeur. Après la comptabilisation initiale, toute différence entre le prix de transaction et la valeur établie par la technique d'évaluation au moment de la comptabilisation initiale est passée en résultat à mesure que les données non observables deviennent observables.

Si la juste valeur d'un actif financier évalué à la juste valeur devient négative, l'actif est constaté comme un passif financier jusqu'à ce que sa juste valeur redevienne positive, auquel moment il est constaté à titre d'actif financier, ou jusqu'à ce qu'il soit éteint.

### RAJUSTEMENTS DE VALEUR

La Banque comptabilise divers types de rajustements de valeur pour tenir compte des limites du système ou de l'incertitude relative à la mesure lors de la détermination de la juste valeur à l'aide de techniques d'évaluation. Les rajustements de valeur reflètent l'évaluation faite par la Banque des facteurs utilisés par les participants au marché pour évaluer les actifs ou les passifs. Ils comprennent, sans toutefois s'y restreindre, le caractère inobservable des données utilisées dans le modèle d'évaluation, ou les hypothèses relatives au risque, telles que la solvabilité de chaque contrepartie et les primes de risque requises par les participants au marché compte tenu du risque inhérent du modèle d'évaluation.

### MÉTHODES ET HYPOTHÈSES

La Banque calcule la juste valeur selon les méthodes d'évaluation et les hypothèses suivantes :

#### **Instrument financiers dont la valeur comptable avoisine la juste valeur**

Dans le cas de certains actifs financiers et passifs financiers qui sont à court terme ou qui sont assortis de caractéristiques de taux variable, la juste valeur est fondée sur les taux d'intérêt en vigueur et/ou les courbes de crédit appropriés. La juste valeur de l'encaisse et des montants à recevoir de banques, des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, des engagements de clients au titre d'acceptations, des acceptations, des valeurs mobilières prises en pension et des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension est considérée se rapprocher de la valeur comptable.

#### **Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement**

La juste valeur des titres de créance des gouvernements canadiens repose principalement sur les prix cotés sur des marchés actifs, le cas échéant. Si aucun prix coté n'est disponible, des techniques d'évaluation comme les modèles de flux de trésorerie actualisés peuvent être utilisés, ce qui maximise le recours aux données observables telles que les courbes de rendement du gouvernement.

La juste valeur des titres de créance du gouvernement fédéral américain et des gouvernements d'États américains, de même que les titres de créance des organismes gouvernementaux américains, est établie en se référant aux prix des transactions récentes, aux cours de courtiers ou aux prix de fournisseurs indépendants. Il est possible que les courtiers et les fournisseurs indépendants utilisent un modèle d'évaluation propre à une catégorie pour évaluer ces valeurs mobilières. Les données de marché observables du modèle comprennent les prix du marché prévus mais non encore annoncés, les indices applicables et des données telles que le coupon, l'échéance et l'échéance moyenne pondérée de la catégorie. Les titres des gouvernements municipaux américains sont évalués à l'aide de données obtenues d'une base de données municipales de référence américaine complète et généralement reconnue, MuniView. Les données comprennent les transactions publiées, les avis d'événements importants et les données sur les nouvelles émissions. Les autres données utilisées dans le modèle d'évaluation comprennent, sans toutefois s'y restreindre, les courbes de rendement indexées et les écarts de négociation.

La juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles est principalement déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, comme l'utilisation de modèles d'écart redressé en fonction des options recourant à des données telles que des hypothèses de taux de remboursements anticipés rattachées à la garantie sous-jacente. Les données observables comprennent, sans toutefois s'y restreindre, les courbes de rendement indexées et les écarts cours acheteur-cours vendeur. D'autres données peuvent comprendre les hypothèses relatives à la volatilité formulées à partir de simulations de Monte Carlo et tiennent compte de facteurs comme la qualité du crédit de la contre-partie, la liquidité et la concentration.

#### **Autres titres de créance**

La juste valeur des titres de créance de sociétés et des autres titres de créance, y compris les titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction, repose principalement sur des cours de courtiers, des prix de fournisseurs indépendants ou d'autres techniques d'évaluation, comme les techniques fondées sur les flux de trésorerie actualisés. Les données de marché utilisées dans les techniques d'évaluation ou les prix des fournisseurs indépendants ou les cours de courtiers sous-jacents comprennent des courbes de rendement de référence et de gouvernements, des écarts de crédit et des données sur les transactions exécutées.

Les titres adossés à des créances mobilières sont évalués à la juste valeur principalement à partir des prix de fournisseurs indépendants. Les fournisseurs indépendants utilisent un modèle d'évaluation qui optimise le recours à des données observables telles que les courbes de rendement de référence et des écarts cours acheteur-cours vendeur. Le modèle tient également compte des données pertinentes à l'égard des garanties sous-jacentes, comme les hypothèses relatives à la durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance et au taux des remboursements anticipés.

#### ***Titres de participation***

La juste valeur des titres de participation repose sur les prix cotés sur des marchés actifs, s'ils sont disponibles. En l'absence de prix cotés disponibles facilement, ou si l'écart cours acheteur-cours vendeur est important, la juste valeur est calculée d'après les prix cotés de titres semblables. S'il existe des restrictions quant à la négociation des titres de participation détenus, un rajustement de valeur est comptabilisé par rapport aux prix disponibles, afin de tenir compte de la nature des restrictions.

#### ***Droits conservés***

Les méthodes et les hypothèses employées pour calculer la juste valeur des droits conservés sont décrites à la note 5, «Titrizations de prêts».

#### ***Prêts***

La juste valeur estimative des prêts comptabilisés au coût après amortissement, autres que les titres de créance classés comme prêts, reflète les variations survenues dans les cours du marché depuis que les prêts ont été consentis ou achetés, notamment les changements dans la solvabilité. En ce qui a trait aux prêts productifs à taux fixe, la juste valeur estimative est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus liés à ces prêts aux taux d'intérêt actuels du marché pour des prêts ayant des risques de crédit similaires. La juste valeur des prêts n'est pas rajustée pour tenir compte de la valeur de toute protection de crédit que la Banque a pu acheter pour atténuer le risque de crédit. En ce qui a trait aux prêts productifs à taux variable, les variations des taux d'intérêt ont une incidence minimale sur la juste valeur étant donné que les taux d'intérêt imputés aux prêts sont révisés régulièrement en fonction du marché. Ainsi, lorsqu'il n'y a pas de détérioration du crédit, la juste valeur est présumée se rapprocher de la valeur comptable.

À la comptabilisation initiale, les titres de créance classés comme prêts ne comprennent pas les titres de créance qui ont des prix cotés sur des marchés actifs. Comme les autres titres de créance non classés en tant que prêts, en l'absence de prix cotés disponibles facilement, la juste valeur est établie d'après les prix cotés de titres semblables, d'après d'autres preuves indirectes ou à l'aide d'une technique d'évaluation qui maximise l'utilisation de données de marché observables. Si les prix cotés sur des marchés actifs deviennent disponibles par la suite, ils sont utilisés pour déterminer la juste valeur des titres de créance classés comme prêts.

La juste valeur des prêts comptabilisés à la juste valeur, qui comprennent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, est établie d'après les prix de marché observables, s'ils sont disponibles. Lorsque la Banque est teneur de marché pour des prêts négociés sur le marché secondaire, la juste valeur est établie à l'aide des prix réels, ou des prix pour des transactions comparables. Quant aux prêts pour lesquels la Banque n'est pas teneur de marché, la Banque obtient des cours de courtiers d'autres courtiers dignes de confiance. Les prix sont corroborés dans le cadre du processus d'examen indépendant de la Banque, et cette dernière peut recourir à des techniques d'évaluation ou obtenir des prix de consensus ou des prix composites auprès de services d'évaluation.

#### ***Instruments financiers dérivés***

La juste valeur des instruments financiers dérivés négociés en Bourse est déterminée d'après les prix cotés. La juste valeur des instruments financiers dérivés négociés hors Bourse est estimée à l'aide de techniques d'évaluation bien établies comme les techniques fondées sur les flux de trésorerie actualisés, le modèle Black-Scholes et la simulation de Monte Carlo. Les modèles d'évaluation intègrent les taux en vigueur sur le marché et les prix des instruments sous-jacents dotés d'échéances et de caractéristiques semblables.

Les prix obtenus en utilisant ces modèles sont comptabilisés déduction faite des rajustements de valeur. Les données utilisées dans les modèles d'évaluation sont fonction du type de dérivé et de la nature de l'instrument sous-jacent et sont propres à l'instrument évalué. Les données peuvent comprendre, sans toutefois s'y restreindre, les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les ratios dividende/cours projetés, les taux de recouvrement, la volatilité, les cours au comptant et la corrélation.

Un ajustement de valeur lié au risque de crédit est comptabilisé par rapport à la valeur selon le modèle des dérivés négociés hors Bourse pour tenir compte de l'incertitude liée à la possibilité qu'une des deux contreparties à un dérivé ne soit pas en mesure de respecter ses obligations dans le cadre du contrat. Pour établir les ajustements de valeur liés au risque de crédit, la Banque tient compte d'accords-cadres de compensation et des garanties, et évalue la solvabilité de la contrepartie et sa propre qualité de crédit, en évaluant les montants futurs pouvant être dus à la Banque ou dus par la Banque.

Au 31 octobre 2011, l'ajustement de valeur lié au risque de crédit apporté à la valeur établie selon le modèle des dérivés négociés hors Bourse s'élevait à 183 millions de dollars (178 millions de dollars en 2010).

Dans le cas du défaut d'une contrepartie, une provision spécifique est établie pour constater la valeur de réalisation estimative, déduction faite de la valeur des biens donnés en garantie, en fonction du prix en vigueur sur le marché au moment où le défaut est constaté. Dans de telles situations, la valeur de réalisation estimative est mesurée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus selon un taux d'intérêt effectif approprié immédiatement avant la perte de valeur, après rajustement pour tenir compte de la valeur du bien détenu en garantie.

#### ***Dépôts***

La juste valeur estimative des dépôts à terme est établie par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen des taux d'intérêt en vigueur pour les dépôts assortis de modalités similaires.

La Banque considère la juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas définie comme égale à la valeur comptable, soit l'équivalent du montant à payer à la date du bilan.

La juste valeur des dépôts détenus à des fins de transaction est établie d'après des techniques d'évaluation fondées sur les flux de trésorerie actualisés qui maximisent l'utilisation de données de marché observables telles que des courbes de rendement de référence et les taux de change. La Banque tient compte de l'incidence de son propre risque de crédit dans l'évaluation de ces dépôts par rapport aux données de marché observables.

#### ***Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert***

La juste valeur de ces obligations est fondée sur la juste valeur des valeurs mobilières sous-jacentes, qui peuvent comprendre des titres de participation ou des titres de créance. Étant donné que ces obligations sont entièrement garanties, la méthode utilisée pour déterminer la juste valeur serait la même que celle qui est utilisée pour les titres de participation et les titres de créance sous-jacents.

#### ***Billets et débentures subordonnés***

La juste valeur des billets et débentures subordonnés est fondée sur les prix cotés pour des émissions semblables ou sur les taux actuellement disponibles pour la Banque pour des titres de créance ayant une même qualité de crédit et une même durée jusqu'à l'échéance.

#### ***Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital***

La juste valeur du passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital est établie d'après les prix cotés d'instruments financiers identiques ou semblables.

La direction confirme que les estimations de la juste valeur sont raisonnables selon un processus suivi d'obtention de divers prix de marchés externes et de valeur des données. La direction applique de façon constante des modèles d'évaluation et de contrôles sur une certaine période au cours du processus d'évaluation. Les évaluations sont également validées d'après les résultats passés et les règlements en espèces réels conformément aux modalités des contrats.

Les justes valeurs figurant dans le tableau ci-après excluent la valeur des actifs qui ne sont pas des instruments financiers comme les terrains, les constructions et le matériel, ainsi que les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels, y compris les relations clients, qui sont importants pour la Banque.

#### Actifs et passifs financiers

(en millions de dollars canadiens)

	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
<b>Encaisse et montants à recevoir de banques</b>	<b>3 096 \$</b>	<b>3 096 \$</b>	2 574 \$	2 574 \$
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques</b>	<b>21 015</b>	<b>21 015</b>	19 136	19 136
<b>Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction<sup>1</sup></b>				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	<b>29 880 \$</b>	<b>29 880 \$</b>	23 921 \$	23 921 \$
Autres titres de créance	<b>10 045</b>	<b>10 045</b>	9 206	9 206
Titres de participation	<b>27 065</b>	<b>27 065</b>	24 978	24 978
Droits conservés	<b>1 289</b>	<b>1 289</b>	1 437	1 437
<b>Total des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction</b>	<b>68 279 \$</b>	<b>68 279 \$</b>	59 542 \$	59 542 \$
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	<b>83 064 \$</b>	<b>83 064 \$</b>	59 761 \$	59 761 \$
Autres titres de créance	<b>30 277</b>	<b>30 277</b>	36 361	36 361
Titres de participation	<b>1 942</b>	<b>2 058</b>	2 005	2 173
Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction <sup>2</sup>	<b>1 986</b>	<b>1 986</b>	4 228	4 228
<b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente<sup>3</sup></b>	<b>117 269 \$</b>	<b>117 385 \$</b>	102 355 \$	102 523 \$
<b>Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance</b>				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	<b>6 488 \$</b>	<b>6 627 \$</b>	9 119 \$	9 330
Autres titres de créance	<b>502</b>	<b>510</b>	596	607
<b>Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance</b>	<b>6 990 \$</b>	<b>7 137 \$</b>	9 715 \$	9 937 \$
<b>Valeurs mobilières prises en pension</b>	<b>53 599 \$</b>	<b>53 599 \$</b>	50 658 \$	50 658 \$
<b>Prêts<sup>1</sup></b>	<b>303 495</b>	<b>306 957</b>	269 853	271 822
<b>Engagements de clients au titre d'acceptations</b>	<b>7 815</b>	<b>7 815</b>	7 757	7 757
<b>Dérivés</b>	<b>60 420</b>	<b>60 420</b>	51 675	51 675
<b>Autres actifs</b>	<b>12 648</b>	<b>12 648</b>	14 155	14 155 \$
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
<b>Dépôts</b>				
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>	<b>451 501 \$</b>	<b>453 601 \$</b>	406 980 \$	409 067 \$
Acceptations	<b>29 613</b>	<b>29 613</b>	22 991	22 991
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	<b>7 815</b>	<b>7 815</b>	7 757	7 757
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	<b>24 434</b>	<b>24 434</b>	23 695	23 695
Dérivés	<b>25 625</b>	<b>25 625</b>	25 426	25 426
Autres passifs	<b>63 217</b>	<b>63 217</b>	53 685	53 685
Billets et débentures subordonnés	<b>16 158</b>	<b>16 158</b>	15 905	15 905
<b>Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital</b>	<b>11 670</b>	<b>12 526</b>	12 506	13 529
	<b>32</b>	<b>53</b>	582	613

<sup>1</sup> Les valeurs mobilières et les prêts détenus à des fins de transaction comprennent respectivement des valeurs mobilières et des prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

<sup>2</sup> Incluent la juste valeur de valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement au 31 octobre 2011 de néant (18 millions de dollars en 2010) et d'autres titres de créance de 1 986 millions de dollars (4 210 millions de dollars en 2010).

<sup>3</sup> Au 31 octobre 2011, certaines valeurs mobilières dans le portefeuille de titres disponibles à la vente d'une valeur comptable de 1 742 millions de dollars (2 004 millions de dollars en 2010) n'avaient pas de prix cotés et étaient comptabilisées au coût. La juste valeur de ces valeurs mobilières s'établissait à 1 858 millions de dollars (2 172 millions de dollars en 2010) et est incluse dans le tableau ci-dessus.

#### Hiérarchie des justes valeurs

Le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA* précise les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction de la fiabilité des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date d'évaluation. Les trois niveaux se définissent comme suit :

**Niveau 1 :** La juste valeur est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Les actifs et les passifs du niveau 1 comprennent généralement les titres de créance, les titres de participation et les contrats de dérivés négociés sur un marché actif, de même que certains bons du Trésor canadiens et américains et d'autres titres adossés à des actifs hypothécaires émis par des gouvernements et des organismes canadiens ou américains, qui sont très liquides et activement négociés sur des marchés hors cote.

**Niveau 2 :** La juste valeur repose sur des données observables autres que les prix du niveau 1, tels que les prix cotés d'actifs ou de passifs semblables (non identiques) sur des marchés actifs, les prix cotés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés inactifs, et d'autres données observables ou pouvant être corroborées par des données de marché observables pour pratiquement toute la durée des actifs ou des passifs. Les actifs et les passifs du niveau 2 comprennent les titres de créance ayant un prix coté qui sont

négociés moins souvent que les instruments cotés en Bourse, et les contrats de dérivés dont la valeur est établie à l'aide de techniques d'évaluation utilisant des données observables sur le marché ou pouvant être dérivées essentiellement des données observables sur le marché ou corroborées par ces dernières. Les actifs et les passifs du niveau 2 comprennent généralement les titres émis par des gouvernements canadiens et américains, les titres de créance adossés à des actifs hypothécaires émis par des organismes canadiens ou américains, les titres de créance de sociétés, certains contrats de dérivés et certains dépôts détenus à des fins de transaction.

**Niveau 3 :** La juste valeur est fondée sur des données non observables soutenues par peu ou pas d'activité sur le marché et qui influent largement sur la juste valeur des actifs ou des passifs. Les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur sont initialement évalués à leur prix de transaction, qui est considéré comme la meilleure estimation de la juste valeur. Après l'évaluation initiale, la juste valeur des actifs et des passifs du niveau 3 est établie à l'aide de modèles d'évaluation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou de techniques similaires. Les actifs et les passifs du niveau 3 comprennent principalement les droits conservés dans la titrisation de prêts et certains contrats de dérivés.

Le tableau ci-après présente, aux 31 octobre 2011 et 2010, le classement dans les niveaux de la hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur de chaque actif et passif financier évalué à la juste valeur :

**Hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers et passifs financiers évalués à la juste valeur**

(en millions de dollars canadiens)

	2011				2010			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>								
<b>Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction<sup>1</sup></b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	2 755	\$ 8 804	\$ 5	\$ 11 559	\$ 2 625	\$ 5 543	\$ 14	\$ 8 168
Provinces	1	3 379	3 385	3 385	–	3 213	14	3 227
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	2 210	5 411	–	7 621	765	6 546	37	7 348
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	4 809	–	4 809	–	4 102	–	4 102
Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel	–	1 428	–	1 428	–	1 076	–	1 076
<b>Autres titres de créance</b>								
Émetteurs canadiens	25	2 949	30	3 004	16	3 134	51	3 201
Autres émetteurs	–	8 040	79	8 119	–	5 923	82	6 005
<b>Titres de participation</b>								
Actions privilégiées	31	–	–	31	27	–	–	27
Actions ordinaires	24 714	2 320	–	27 034	23 907	1 044	–	24 951
<b>Droits conservés</b>								
	–	–	1 289	1 289	–	–	1 437	1 437
	<b>29 736</b>	<b>\$ 37 140</b>	<b>\$ 1 403</b>	<b>\$ 68 279</b>	<b>\$ 27 340</b>	<b>\$ 30 581</b>	<b>\$ 1 621</b>	<b>\$ 59 542</b>
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>								
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	8 052	\$ 3 454	\$ 369	\$ 11 506	\$ 10 850	\$ 398	\$ 11 248	\$ 388
Provinces	–	369	–	369	–	388	–	388
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	28 271	–	28 271	–	10 792	–	10 792
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	13 430	–	13 430	–	11 140	–	11 140
Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel	–	29 363	–	29 363	–	25 862	–	25 862
<b>Autres titres de créance</b>								
Titres adossés à des créances mobilières	–	22 947	–	22 947	–	20 161	–	20 161
Obligations de sociétés et autres	–	7 306	24	7 330	39	16 137	24	16 200
<b>Titres de participation</b>								
Actions privilégiées	95	–	–	95	105	–	–	105
Actions ordinaires	80	150	–	230	104	123	–	227
<b>Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction<sup>2</sup></b>								
	–	1 828	158	1 986	–	4 164	64	4 228
	<b>8 227</b>	<b>\$ 107 118</b>	<b>\$ 182</b>	<b>\$ 115 527</b>	<b>\$ 11 098</b>	<b>\$ 89 165</b>	<b>\$ 88</b>	<b>\$ 100 351</b>
<b>Prêts<sup>1</sup></b>								
<b>Dérivés</b>								
Contrats sur taux d'intérêt	23	\$ 35 832	\$ 9	\$ 35 864	\$ 4	\$ 27 469	\$ 46	\$ 27 519
Contrats de change	358	17 900	16	18 274	385	19 328	170	19 883
Contrats de crédit	–	130	21	151	–	167	21	188
Contrats sur actions	1	4 318	630	4 949	11	2 742	557	3 310
Contrats sur marchandises	149	1 026	7	1 182	150	620	5	775
	<b>531</b>	<b>\$ 59 206</b>	<b>\$ 683</b>	<b>\$ 60 420</b>	<b>\$ 550</b>	<b>\$ 50 326</b>	<b>\$ 799</b>	<b>\$ 51 675</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>								
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>								
	–	\$ 28 533	\$ 1 080	\$ 29 613	–	\$ 21 881	\$ 1 110	\$ 22 991
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>								
	12 945	11 487	2	24 434	10 846	12 819	30	23 695
<b>Dérivés</b>								
Contrats sur taux d'intérêt	19	\$ 32 444	\$ 119	\$ 32 582	3	\$ 25 632	\$ 122	\$ 25 757
Contrats de change	318	23 521	14	23 853	452	22 814	85	23 351
Contrats de crédit	–	182	31	213	–	180	43	223
Contrats sur actions	–	4 516	973	5 489	–	2 721	922	3 643
Contrats sur marchandises	114	958	8	1 080	71	630	10	711
	<b>451</b>	<b>\$ 61 621</b>	<b>\$ 1 145</b>	<b>\$ 63 217</b>	<b>\$ 526</b>	<b>\$ 51 977</b>	<b>\$ 1 182</b>	<b>\$ 53 685</b>

<sup>1</sup> Les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et les prêts comprennent respectivement des valeurs mobilières et des prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

<sup>2</sup> Incluent la juste valeur de valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement au 31 octobre 2011 de néant (18 millions de dollars en 2010) et d'autres titres de créance au 31 octobre 2011 de 1 986 millions de dollars (4 210 millions de dollars en 2010).

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des exercices clos les 31 octobre 2011 et 2010.

Le tableau ci-dessous fait le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les exercices clos les 31 octobre 2011 et 2010.

**Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur de niveau 3**

(en millions de dollars canadiens)	Total des gains (pertes) réalisés(e)s et latent(e)s			Activités			Transferts			Variation des gains (pertes) latent(e)s									
	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> nov. 2010	Inclus dans les autres éléments du résultat étendu		Achats	Émissions	Divers <sup>2</sup>	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 31 oct. 2011										
		Inclus dans le résultat <sup>1</sup>	élevé																
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>																			
<b>Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction</b>																			
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>																			
Obligations des gouvernements canadiens		– \$	– \$	– \$	15 \$	– \$	(15) \$	– \$	– \$	– \$									
Fédéral	14		1	–	45	–	(55)	–	–	(1)									
Provinces																			
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	37	–	–	–	–	–	(37)	–	–	–									
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–									
<b>Autres titres de créance</b>																			
Émetteurs canadiens	51	3	–	85	–	(111)	16	(14)	30	(5)									
Autres émetteurs	82	15	–	557	–	(454)	92	(213)	79	(11)									
<b>Titres de participation</b>																			
Actions privilégiées	–	–	–	34	–	(34)	–	–	–	–									
Actions ordinaires	–	–	–	12	–	(12)	–	–	–	(2)									
<b>Droits conservés</b>	1 437	178	–	–	571	(897)	–	–	1 289	80									
	1 621 \$	197 \$	– \$	748 \$	571 \$	(1 615) \$	108 \$	(227) \$	1 403 \$	60 \$									
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>																			
<b>Autres titres de créance</b>																			
Obligations de sociétés et autres	24 \$	– \$	1 \$	66 \$	– \$	(69) \$	2 \$	– \$	24 \$	1 \$									
<b>Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction</b>	64	6	(11)	–	–	(1)	100	–	158	(4)									
	88 \$	6 \$	(10) \$	66 \$	– \$	(70) \$	102 \$	– \$	182 \$	(3) \$									
<b>Prêts<sup>4</sup></b>	28 \$	19 \$	– \$	3 \$	– \$	(27) \$	8 \$	(20) \$	11 \$	3 \$									
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>																			
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>	1 110 \$	20 \$	– \$	– \$	467 \$	(517) \$	– \$	– \$	1 080 \$	19 \$									
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>	30	(1)	–	(42)	–	36	6	(27)	2	1									
Dérivés <sup>5</sup>	383 \$	139 \$	– \$	(749) \$	291 \$	398 \$	– \$	– \$	462 \$	168 \$									

<sup>1</sup> Les gains (pertes) sur actifs et passifs financiers inclus dans le résultat sont comptabilisés dans les gains nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières, le revenu (la perte) de négociation et les autres revenus dans l'état des résultats consolidé.

<sup>2</sup> Consistent en des ventes et règlements.

<sup>3</sup> Les variations des gains (pertes) latent(e)s sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

<sup>4</sup> Compriment les prêts détenus à des fins de transaction.

<sup>5</sup> Composés d'actifs dérivés de 683 millions de dollars (799 millions de dollars en 2010) et de passifs dérivés de 1 145 millions de dollars (1 182 millions de dollars en 2010), tous évalués d'après des données importantes du niveau 3, au 31 octobre 2011, qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

**Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur de niveau 3**

(en millions de dollars canadiens)	Total des gains (pertes) réalisée(s) et latent(e)s		Activités			Transferts		Variation des gains (pertes) latent(e)s sur les instruments encore détenus <sup>3</sup>	
	Juste valeur au 1 <sup>er</sup> nov. 2009	Inclus dans le résultat <sup>1</sup>	Inclus dans les autres éléments du résultat étendu	Achats	Émissions	Divers <sup>2</sup>	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 31 oct. 2010
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>									
<b>Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction</b>									
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>									
Obligations des gouvernements canadiens									
Fédéral	15	\$	– \$	– \$	– \$	– \$	(15)	\$	– \$
Provinces	4		1	–	12	–	(23)		26
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	39		6	–	–	–	(8)		–
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	4		1	–	6	–	(2)		(9)
<b>Autres titres de créance</b>									
Émetteurs canadiens	48		3	–	82	–	(110)		62
Autres émetteurs	312		19	–	432	–	(554)		123
<b>Titres de participation</b>									
Actions ordinaires	1		–	–	1	–	(2)		–
<b>Droits conservés</b>									
	1 339		173	–	–	669	(744)		–
									1 437
									99
									1 621
									102
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>									
<b>Autres titres de créance</b>									
Obligations de sociétés et autres		– \$	– \$	(9)	\$	– \$	– \$		33
<b>Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction</b>									
	168		9	(3)		–	–	(20)	–
								(90)	64
									2
	168	\$	9	\$	(12)	\$	–	\$	33
									(90)
									\$ 88
									(7)
<b>Prêts<sup>4</sup></b>									
	22	\$	3	\$	–	\$	8	\$	–
									(\$ 7)
									\$ 28
									5
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>									
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>									
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	940	\$	52	\$	–	\$	405	\$	(287)
									\$ 69
Dérivés <sup>5</sup>	8		2		–		(13)		–
	531	\$	(35)	\$	–	\$	(122)	\$	255
									\$ (241)
									28
									(6)
									30
									2
									383
									33

<sup>1</sup> Les gains (pertes) sur actifs et passifs financiers inclus dans le résultat sont comptabilisés dans les gains nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières, le revenu (la perte) de négociation et les autres revenus dans l'état des résultats consolidé.

<sup>2</sup> Consistent en des ventes et règlements.

<sup>3</sup> Les variations des gains (pertes) latent(e)s sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

<sup>4</sup> Comprendent les prêts détenus à des fins de transaction.

<sup>5</sup> Composés d'actifs dérivés de 683 millions de dollars (799 millions de dollars en 2010) et de passifs dérivés de 1 145 millions de dollars (1 182 millions de dollars en 2010), tous évalués d'après des données importantes du niveau 3, au 31 octobre 2011, qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau présentés dans les tableaux ci-dessus sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque la juste valeur de l'instrument, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données de marché non observables importantes ou des cours de courtiers.

Le tableau ci-dessous présente l'effet qu'aurait pu avoir aux 31 octobre 2011 et 2010 l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles sur les actifs financiers et les passifs financiers détenus et qui sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur. Pour élaborer les hypothèses appliquées à l'analyse de sensibilité des actifs et des passifs financiers de niveau 3, la Banque a suivi la méthode suivante : la sensibilité des dérivés de taux d'intérêt est calculée en analysant l'effet d'une simulation de crise sur la volatilité des écarts non observables. Les écarts de crédit non observables

des dérivés de crédit font l'objet d'une simulation de crise fondée sur des hypothèses tenant compte des écarts de crédit liés à la position de l'obligation sous-jacente. La sensibilité des dérivés d'actions est calculée en analysant l'effet d'une simulation de crise sur la volatilité, les dividendes, la corrélation ou le prix de l'instrument de capitaux propres sous-jacent. L'analyse de sensibilité des droits conservés est décrite plus en détail à la note 5 et est calculée en changeant l'estimation des taux de remboursement anticipé.

### Analyse de sensibilité des actifs et des passifs financiers du niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	2011		2010	
	Incidence sur l'actif net		Incidence sur l'actif net	
	Baisse de la juste valeur	Augmentation de la juste valeur	Baisse de la juste valeur	Augmentation de la juste valeur
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>				
<b>Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction</b>				
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>				
Obligations des gouvernements canadiens				
Fédéral	– \$	– \$	– \$	– \$
Provinces	–	–	–	–
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	–	1	1
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	–	–	–
<b>Autres titres de créance</b>				
Émetteurs canadiens	–	–	1	1
Autres émetteurs	1	1	–	–
<b>Titres de participation</b>				
Actions ordinaires	–	–	–	–
<b>Droits conservés</b>	45	47	52	54
Total des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction	46	48	54	56
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>				
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	–	–	–
<b>Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction</b>	4	4	1	1
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente	4	4	1	1
<b>Prêts</b>	–	–	2	2
<b>Dérivés</b>	12	24	3	25
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				
<b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>	3	6	3	2
<b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>	–	–	1	1
<b>Dérivés</b>	58	36	49	24
<b>Total</b>	123 \$	118 \$	113 \$	111 \$

Un actif ou passif financier du niveau 3 est d'abord comptabilisé à son prix de transaction. La différence entre le prix de transaction au moment de la comptabilisation initiale et la valeur établie à cette date d'après une technique d'évaluation n'est passée en résultat que lorsque les données non observables utilisées pour évaluer les instruments deviennent observables. Le tableau ci-dessous résume la différence totale non encore comptabilisée dans le bénéfice net qui est attribuable à l'écart entre le prix de transaction et le montant établi d'après des techniques d'évaluation qui font appel à des données de marché non observables importantes.

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Solde au début de l'exercice	12 \$	19 \$
Nouvelles transactions	19	11
Comptabilisés dans l'état des résultats consolidé au cours de l'exercice	(7)	(18)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	24 \$	12 \$

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS COMME DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION SELON L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

Les actifs financiers et les passifs financiers, autres que ceux classés comme détenus à des fins de transaction, peuvent être désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur si leur juste valeur peut être établie de façon fiable, si les actifs ou les passifs répondent au moins à un des critères énoncés ci-dessous ou si les actifs ou les passifs sont désignés comme tels par la Banque au moment de leur comptabilisation initiale. Les instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur et les revenus de dividendes et d'intérêts connexes sont comptabilisés selon la même méthode que les valeurs mobilières classées comme détenues à des fins de transaction.

La Banque peut désigner des actifs financiers et des passifs financiers comme détenus à des fins de transaction lorsque la désignation :

- i) élimine ou réduit de façon importante les incohérences d'évaluation ou de comptabilisation qui proviendraient autrement de l'évaluation des actifs financiers ou des passifs financiers, ou de la constatation de gains et de pertes s'y rapportant, selon des bases différentes; ou
- ii) s'applique à des groupes d'actifs financiers ou de passifs financiers ou à des groupes mixtes qui sont gérés et dont le rendement est évalué en fonction de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion des risques ou de placement documentée, et lorsque l'information sur les groupes d'instruments financiers est présentée à la direction sur cette base.

## VALEURS MOBILIÈRES DÉSIGNÉES COMME DÉTENUES À DES FINS DE TRANSACTION SELON L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

Certaines valeurs mobilières utilisées à l'appui des provisions d'assurance dans certaines filiales d'assurance de la Banque ont été désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur. L'évaluation actuarielle des provisions d'assurance se fonde sur un facteur d'actualisation d'après le taux de rendement de marché pour les actifs utilisés à l'appui des provisions d'assurance. Étant donné que ces valeurs mobilières sont désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, le gain latent ou la perte latente sur les valeurs mobilières est constaté dans l'état des résultats consolidé à la même période que la perte ou le revenu résultant des variations du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les provisions d'assurance.

En outre, certaines valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement ont été combinées à des instruments dérivés pour former des relations de couverture économiques. Ces valeurs mobilières sont détenues dans le cadre de la stratégie globale de gestion du risque de taux d'intérêt de la Banque et ont été désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur. Les instruments dérivés sont comptabilisés à la

juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans l'état des résultats consolidé.

La juste valeur totale de ces valeurs mobilières désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur était de 2 980 millions de dollars au 31 octobre 2011 (2 983 millions de dollars en 2010). Ces valeurs mobilières sont comptabilisées dans les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction au bilan consolidé.

## PRÉTS AUX ENTREPRISES ET AUX GOUVERNEMENTS DÉSIGNÉS COMME DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION SELON L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

Certains prêts aux entreprises et aux gouvernements détenus dans un portefeuille de négociation ou couverts sur le plan économique par des dérivés sont désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur s'ils répondent aux critères présentés ci-dessus. La méthode utilisée pour évaluer la juste valeur des prêts a déjà été décrite dans la note.

La juste valeur totale de ces prêts était de 14 millions de dollars au 31 octobre 2011 (85 millions de dollars en 2010), ce qui représente le risque de crédit maximum rattaché à ces prêts. Ces prêts sont comptabilisés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements au bilan consolidé.

Ces prêts sont gérés comme faisant partie du portefeuille de négociation dans les limites de risque approuvées par le groupe de gestion du risque de la Banque et sont couverts au moyen de divers instruments financiers, y compris des dérivés de crédit. La Banque utilise aussi d'autres instruments dans son portefeuille de négociation afin de couvrir la totalité de son risque de perte maximum rattaché aux prêts. Au 31 octobre 2011, la variation cumulée de la juste valeur de ces prêts attribuable aux variations du risque de crédit était de 9 millions de dollars (néant en 2010) calculée d'après les variations de l'écart de taux reflétées dans la juste valeur des prêts.

## REVENU (PERTE) PROVENANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS COMME DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION SELON L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le revenu (la perte) représentant la variation nette de la juste valeur des actifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur s'est élevé à 0,03 million de dollars (37 millions de dollars en 2010; 256 millions de dollars en 2009). Le revenu (la perte) provenant des instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur est inclus dans les autres revenus. Ce revenu (cette perte) est principalement compensé par les variations de la juste valeur des dérivés utilisés comme couverture économique de ces actifs et est comptabilisé dans les autres revenus (pertes).

NOTE 3

## VALEURS MOBILIÈRES

### VALEURS MOBILIÈRES

La Banque classe les valeurs mobilières d'après les exigences du chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, soit comme détenues à des fins de transaction (y compris celles qui sont désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, décrites à la note 2), comme disponibles à la vente ou comme détenues jusqu'à leur échéance. Les titres de créance classés comme prêts sont décrits à la note 4.

#### Détenues à des fins de transaction

Les valeurs mobilières achetées dans le but de générer un gain à court terme sont constatées à la date de transaction et classées comme détenues à des fins de transaction. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Ces valeurs mobilières sont comptabilisées à la juste valeur, et toute variation de juste valeur ainsi que tous les gains ou pertes réalisés à la cession sont constatés dans le revenu de négociation. Les dividendes sont constatés à la date ex-dividende et le revenu d'intérêts est constaté selon la comptabilité d'exercice. Tous deux sont inclus dans le revenu d'intérêts.

#### Disponibles à la vente

Les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente sont comptabilisées à la juste valeur à la date de transaction, et toute variation de juste valeur est constatée dans les autres éléments du résultat étendu. Les titres de participation qui sont classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sont constatés au coût. Les gains et les pertes réalisés à la cession de valeurs mobilières disponibles à la vente sont calculés selon le coût moyen et sont constatés dans les gains nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières dans les revenus autres que d'intérêts. Les dividendes sont constatés à la date ex-dividende et le revenu d'intérêts est constaté selon la comptabilité d'exercice au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous deux sont inclus dans le revenu d'intérêts.

#### Détenues jusqu'à leur échéance

Lorsque la Banque a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance, les valeurs mobilières à échéance fixe sont classées comme détenues jusqu'à leur échéance et comptabilisées au coût après amortissement. Le revenu d'intérêts est constaté au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

## BAISSE DE VALEUR DES VALEURS MOBILIÈRES

### DISPONIBLES À LA VENTE

La valeur comptable des valeurs mobilières disponibles à la vente est ramenée à leur juste valeur au besoin pour refléter une baisse de valeur durable et tout gain ou toute perte est constaté(e) dans les gains nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières dans les revenus autres que d'intérêts. Dans le cas des titres de créance classés comme disponibles à la vente, une augmentation ultérieure de la juste valeur qui peut être objectivement rattachée à un événement survenu après la comptabilisation de la baisse de valeur entraînera une reprise de valeur.

### BAISSE DE VALEUR DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES

#### JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

Pour les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance, une baisse de valeur est comptabilisée lorsqu'il y a une indication objective de la détérioration de la qualité du crédit après la comptabilisation initiale des valeurs mobilières au point où la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts en temps voulu. La moins-value correspond à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs actualisée au taux d'intérêt effectif initial de l'actif.

### RECLASSEMENT DE CERTAINS TITRES DE CRÉANCE EN 2008

En 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit. Ces titres de créance étaient auparavant comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur de même que tous les gains ou pertes réalisés à la cession étaient constatés dans le revenu de négociation. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance, la Banque a reclassé, en date du 1<sup>er</sup> août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente.

Le 1<sup>er</sup> août 2008, la juste valeur des titres de créance détenus à des fins de transaction qui ont été reclassés dans la catégorie disponibles à la vente s'établissait à 6 979 millions de dollars. De plus, à la date du reclassement, ces titres de créance comportaient un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 6,99 % et des flux de trésorerie recouvrables prévus, sur une base non actualisée, de 9 732 millions de dollars. La juste valeur des titres de créance reclassés était de 1 986 millions de dollars au 31 octobre 2011 (4 228 millions de dollars au 31 octobre 2010). Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, des revenus d'intérêts nets de 183 millions de dollars après impôts (262 millions de dollars après impôts en 2010; 378 millions de dollars après impôts en 2009) ont été comptabilisés relativement aux titres de créance reclassés. La diminution de 229 millions de dollars après impôts de la juste valeur de ces titres pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 (augmentation de 108 millions de dollars après impôts au 31 octobre 2010) a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres de créance aurait été incluse dans le revenu de négociation, ce qui aurait entraîné une diminution du bénéfice net de 229 millions de dollars après impôts pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 (augmentation de 108 millions de dollars après impôts en 2010; augmentation de 687 millions de dollars après impôts

en 2009). Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, les titres de créance reclassés d'une juste valeur de 2 162 millions de dollars (1 594 millions de dollars en 2010) ont été vendus ou sont venus à échéance, et un montant de 69 millions de dollars après impôts (22 millions de dollars après impôts en 2010; 72 millions de dollars après impôts en 2009) a été comptabilisé au titre des gains (pertes) sur valeurs mobilières au cours de cette période.

### VALEURS MOBILIÈRES PRISES EN PENSION, VALEURS MOBILIÈRES MISES EN PENSION, PRÊTS ET EMPRUNTS DE VALEURS MOBILIÈRES

Les prises en pension consistent en l'achat par la Banque de valeurs mobilières que la Banque s'engage à revendre à une date ultérieure en vertu de conventions de revente. Ces conventions sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts assortis de sûretés selon lesquelles la Banque prend possession des valeurs mobilières acquises, surveille leur valeur marchande par rapport aux sommes exigibles en vertu des conventions et, le cas échéant, exige l'apport d'une sûreté additionnelle. Dans l'éventualité du défaut de la contrepartie, la convention de financement donne à la Banque le droit de liquider le bien qu'elle détient en sûreté et de porter le produit en diminution du montant à recevoir de la contrepartie.

Les obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension consistent en la vente par la Banque de valeurs mobilières à des contreparties que la Banque s'engage à racheter à une date ultérieure, en vertu de conventions de rachat. Ces conventions sont comptabilisées à titre d'opérations d'emprunts garantis.

Les valeurs mobilières prises en pension et les obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension sont comptabilisées au coût après amortissement dans le bilan consolidé aux prix auxquels elles ont été initialement acquises ou cédées, plus les intérêts courus. Les intérêts gagnés sur les prises en pension et les intérêts payés sur les mises en pension sont établis à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés respectivement à titre de revenu d'intérêts et de frais d'intérêts dans l'état des résultats consolidé.

Dans le cadre des opérations de prêts de valeurs mobilières, la Banque prête à une contrepartie des valeurs mobilières et reçoit en retour des sûretés sous forme de trésorerie ou de valeurs mobilières. Si des sûretés sous forme de trésorerie sont reçues, la Banque les comptabilise de même qu'une obligation de remettre la trésorerie au bilan consolidé à titre d'obligation liée aux valeurs mobilières mises en pension. Si des valeurs mobilières sont reçues à titre de sûretés, la Banque ne les comptabilise pas au bilan consolidé.

Dans le cadre des opérations d'emprunt de valeurs mobilières, la Banque emprunte des valeurs mobilières à une contrepartie en donnant des sûretés sous forme de trésorerie ou de valeurs mobilières. Si les sûretés sont sous forme de trésorerie, la Banque comptabilise les opérations comme des valeurs mobilières prises en pension dans le bilan consolidé. Les valeurs mobilières données en garantie demeurent au bilan consolidé de la Banque. Lorsque les sûretés sont sous forme de valeurs mobilières, les revenus tirés des prêts de valeurs mobilières et les frais liés aux emprunts de valeurs mobilières sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêts dans l'état des résultats consolidé. Lorsque les sûretés données sont sous forme de trésorerie, les intérêts payés ou reçus sont établis à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés respectivement à titre de revenu d'intérêts et de frais d'intérêts dans l'état des résultats consolidé.

Les durées contractuelles restantes jusqu'à l'échéance des titres détenus par la Banque sont comme suit :

**Calendrier des échéances des valeurs mobilières**

(en millions de dollars canadiens)

	Durée restante jusqu'à l'échéance <sup>1</sup>							2011 Total	2010 Total	
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Aucune échéance précise				
<b>Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction<sup>2</sup></b>										
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>										
Obligations des gouvernements canadiens										
Fédéral	5 728 \$	2 092 \$	1 149 \$	2 079 \$	511 \$	– \$	11 559 \$	8 168 \$		
Provinces	626	604	401	1 291	463	–	3 385	3 227		
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	2 724	3 182	567	176	972	–	7 621	7 348		
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	4 587	507	373	341	79	–	5 887	4 102		
Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel	49	863	484	32	–	–	1 428	1 076		
	13 714	7 248	2 974	3 919	2 025	–	29 880	23 921		
<b>Autres titres de créance</b>										
Émetteurs canadiens	941	680	575	724	74	–	2 994	3 201		
Autres émetteurs	3 471	1 764	1 003	599	214	–	7 051	6 005		
	4 412	2 444	1 578	1 323	288	–	10 045	9 206		
<b>Titres de participation</b>										
Actions privilégiées	–	–	–	–	–	31	31	27		
Actions ordinaires	–	–	–	–	–	27 034	27 034	24 951		
	–	–	–	–	–	27 065	27 065	24 978		
<b>Droits conservés</b>										
	74	630	400	33	32	120	1 289	1 437		
<b>Total des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction</b>	<b>18 200 \$</b>	<b>10 322 \$</b>	<b>4 952 \$</b>	<b>5 275 \$</b>	<b>2 345 \$</b>	<b>27 185 \$</b>	<b>68 279 \$</b>	<b>59 542 \$</b>		
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>										
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>										
Obligations des gouvernements canadiens										
Fédéral	8 192 \$	2 936 \$	86 \$	266 \$	26 \$	– \$	11 506 \$	11 248 \$		
Provinces	18	145	100	98	8	–	369	388		
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	8 076	1 855	987	6 887	10 591	–	28 396	11 115		
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	4 533	6 568	2 242	87	–	–	13 430	11 148		
Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel	1 718	12 186	15 229	10	–	–	29 143	25 862		
Titres adossés à des créances hypothécaires – commercial	–	220	–	–	–	–	220	–		
	22 537	23 910	18 644	7 348	10 625	–	83 064	59 761		
<b>Autres titres de créance</b>										
Titres adossés à des créances mobilières	16	6 932	6 550	3 269	6 180	–	22 947	20 161		
Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	–	–	–	–	249	–	249	–		
Obligations de sociétés et autres	316	3 756	2 352	606	51	–	7 081	16 200		
	332	10 688	8 902	3 875	6 480	–	30 277	36 361		
<b>Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction</b>										
	275	606	470	329	306	–	1 986	4 228		
<b>Titres de participation</b>										
Actions privilégiées	–	–	–	–	–	288	288	320		
Actions ordinaires	–	–	–	–	–	1 654	1 654	1 685		
	–	–	–	–	–	1 942	1 942	2 005		
<b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente</b>	<b>23 144 \$</b>	<b>35 204 \$</b>	<b>28 016 \$</b>	<b>11 552 \$</b>	<b>17 411 \$</b>	<b>1 942 \$</b>	<b>117 269 \$</b>	<b>102 355 \$</b>		
<b>Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance</b>										
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>										
Obligations du gouvernement canadien fédéral										
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	87 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	87 \$	422 \$		
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	1 558	3 407	1 436	–	–	–	6 401	8 570		
	1 645	3 407	1 436	–	–	–	6 488	9 119		
<b>Autres titres de créance</b>										
Autres émetteurs	187	305	10	–	–	–	502	596		
	187	305	10	–	–	–	502	596		
<b>Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance</b>	<b>1 832 \$</b>	<b>3 712 \$</b>	<b>1 446 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>6 990 \$</b>	<b>9 715 \$</b>		
<b>Total des valeurs mobilières</b>	<b>43 176 \$</b>	<b>49 238 \$</b>	<b>34 414 \$</b>	<b>16 827 \$</b>	<b>19 756 \$</b>	<b>29 127 \$</b>	<b>192 538 \$</b>	<b>171 612 \$</b>		

<sup>1</sup> Représente les échéances contractuelles. Les échéances réelles peuvent différer en raison des priviléges de remboursement anticipé incorporés au contrat.

<sup>2</sup> Les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction comprennent des valeurs mobilières désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

**Gains et pertes latents sur valeurs mobilières**

(en millions de dollars canadiens)

					2011				2010
	Coût/après amortissement	Gains bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût/après amortissement	Gains bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>									
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>									
Obligations des gouvernements canadiens									
Fédéral	<b>11 473 \$</b>	<b>36 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>11 506 \$</b>	<b>11 232 \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>11 248 \$</b>	
Provinces	<b>350</b>	<b>19</b>	<b>–</b>	<b>369</b>	<b>370</b>	<b>18</b>	<b>–</b>	<b>388</b>	
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	<b>28 004</b>	<b>443</b>	<b>51</b>	<b>28 396</b>	<b>10 944</b>	<b>200</b>	<b>29</b>	<b>11 115</b>	
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	<b>13 257</b>	<b>179</b>	<b>6</b>	<b>13 430</b>	<b>10 986</b>	<b>170</b>	<b>8</b>	<b>11 148</b>	
Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel	<b>28 765</b>	<b>562</b>	<b>184</b>	<b>29 143</b>	<b>25 405</b>	<b>568</b>	<b>111</b>	<b>25 862</b>	
Titres adossés à des créances hypothécaires – commercial	<b>221</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>220</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	
	<b>82 070</b>	<b>1 239</b>	<b>245</b>	<b>83 064</b>	<b>58 937</b>	<b>975</b>	<b>151</b>	<b>59 761</b>	
<b>Autres titres de créance</b>									
Titres adossés à des créances mobilières	<b>22 516</b>	<b>504</b>	<b>73</b>	<b>22 947</b>	<b>19 623</b>	<b>554</b>	<b>16</b>	<b>20 161</b>	
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	<b>249</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>249</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	
Obligations de sociétés et autres	<b>6 975</b>	<b>193</b>	<b>87</b>	<b>7 081</b>	<b>15 880</b>	<b>344</b>	<b>24</b>	<b>16 200</b>	
	<b>29 740</b>	<b>697</b>	<b>160</b>	<b>30 277</b>	<b>35 503</b>	<b>898</b>	<b>40</b>	<b>36 361</b>	
<b>Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction<sup>1</sup></b>									
	<b>1 913</b>	<b>130</b>	<b>57</b>	<b>1 986</b>	<b>3 928</b>	<b>331</b>	<b>31</b>	<b>4 228</b>	
<b>Titres de participation</b>									
Actions privilégiées	<b>298</b>	<b>20</b>	<b>15</b>	<b>303</b>	<b>326</b>	<b>33</b>	<b>12</b>	<b>347</b>	
Actions ordinaires	<b>1 592</b>	<b>181</b>	<b>18</b>	<b>1 755</b>	<b>1 609</b>	<b>235</b>	<b>18</b>	<b>1 826</b>	
	<b>1 890</b>	<b>201</b>	<b>33</b>	<b>2 058</b>	<b>1 935</b>	<b>268</b>	<b>30</b>	<b>2 173</b>	
<b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente<sup>2</sup></b>	<b>115 613 \$</b>	<b>2 267 \$</b>	<b>495 \$</b>	<b>117 385 \$</b>	<b>100 303 \$</b>	<b>2 472 \$</b>	<b>252 \$</b>	<b>102 523 \$</b>	
<b>Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance</b>									
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>									
Obligations du gouvernement canadien fédéral	<b>87 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>87 \$</b>	<b>422 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>422 \$</b>	
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>127</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>127</b>	
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	<b>6 401</b>	<b>140</b>	<b>1</b>	<b>6 540</b>	<b>8 570</b>	<b>219</b>	<b>8</b>	<b>8 781</b>	
	<b>6 488</b>	<b>140</b>	<b>1</b>	<b>6 627</b>	<b>9 119</b>	<b>219</b>	<b>8</b>	<b>9 330</b>	
<b>Autres titres de créance</b>									
Autres émetteurs	<b>502</b>	<b>8</b>	<b>–</b>	<b>510</b>	<b>596</b>	<b>11</b>	<b>–</b>	<b>607</b>	
	<b>502</b>	<b>8</b>	<b>–</b>	<b>510</b>	<b>596</b>	<b>11</b>	<b>–</b>	<b>607</b>	
<b>Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance</b>	<b>6 990 \$</b>	<b>148 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>7 137 \$</b>	<b>9 715 \$</b>	<b>230 \$</b>	<b>8 \$</b>	<b>9 937 \$</b>	
<b>Total des valeurs mobilières</b>	<b>122 603 \$</b>	<b>2 415 \$</b>	<b>496 \$</b>	<b>124 522 \$</b>	<b>110 018 \$</b>	<b>2 702 \$</b>	<b>260 \$</b>	<b>112 460 \$</b>	

<sup>1</sup> Incluent la juste valeur de valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement au 31 octobre 2011 de néant (18 millions de dollars au 31 octobre 2010) et d'autres titres de créance au 31 octobre 2011 de 1 986 millions de dollars (4 210 millions de dollars au 31 octobre 2010).

<sup>2</sup> Au 31 octobre 2011, certaines valeurs mobilières dans le portefeuille de titres disponibles à la vente d'une valeur comptable de 1 742 millions de dollars (2 004 millions de dollars en 2010) n'avaient pas de prix cotés et étaient comptabilisées au coût. La juste valeur de ces valeurs mobilières s'établissait à 1 858 millions de dollars (2 172 millions de dollars en 2010) et est incluse dans le tableau ci-dessus.

Dans le tableau suivant, les pertes latentes au titre des valeurs mobilières disponibles à la vente sont classées dans la catégorie «12 mois ou plus» si, pour chacun des douze mois consécutifs précédant le 31 octobre 2011, la juste valeur des valeurs mobilières était inférieure au coût après amortissement. Dans le cas contraire, elles ont été classées dans la catégorie «Moins de 12 mois». Aucune de ces pertes latentes n'est réputée refléter une baisse de valeur durable.

**Pertes latentes au titre des valeurs mobilières disponibles à la vente**

(en millions de dollars canadiens)

	2011						
	Moins de 12 mois	12 mois ou plus		Total			
	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Pertes brutes latentes	
<b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>							
<b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>							
Obligations du gouvernement canadien – fédéral	– \$	– \$	1 479 \$	\$	3 \$	3 \$	
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États et des municipalités américaines	3 771	46	582	5	4 353	51	
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	1 029	6	–	–	1 029	6	
Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel	5 798	168	2 928	16	8 726	184	
Titres adossés à des créances hypothécaires – commercial	220	1	–	–	220	1	
	10 818	221	4 989	24	15 807	245	
<b>Autres titres de créance</b>							
Titres adossés à des créances mobilières	5 256	56	1 275	17	6 531	73	
Obligations de sociétés et autres	2 565	73	191	14	2 756	87	
	7 821	129	1 466	31	9 287	160	
<b>Titres de créance reclasés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction</b>							
<b>Titres de participation</b>							
Actions privilégiées	89	15	–	–	89	15	
Actions ordinaires	31	8	37	10	68	18	
	120	23	37	10	157	33	
<b>Total</b>	<b>18 819 \$</b>	<b>377 \$</b>	<b>6 665 \$</b>	<b>118 \$</b>	<b>25 484 \$</b>	<b>495 \$</b>	
<b>Gains nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières</b>							
(en millions de dollars canadiens)					2011	2010	2009
<b>Gains réalisés nets (pertes réalisées nettes)</b>							
Valeurs mobilières disponibles à la vente					417 \$	134 \$	(111) \$
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance					(1)	(8)	–
<b>Moins-values</b>							
Valeurs mobilières disponibles à la vente <sup>1</sup>					(23)	(51)	(326)
<b>Total</b>	<b></b>	<b></b>	<b></b>	<b></b>	<b>393 \$</b>	<b>75 \$</b>	<b>(437) \$</b>

<sup>1</sup> Aucune perte de valeur sur les valeurs mobilières disponibles à la vente n'a été constatée pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 (14 millions de dollars en 2010, 88 millions de dollars en 2009) liée aux titres de créance du portefeuille reclasé comme décrit à la rubrique «Reclassement de certains titres de créance en 2008». En 2010 et 2009, ces pertes ont été principalement compensées par les gains sur la protection de crédit détenue, lesquels ont été comptabilisés dans les autres revenus.

**NOTE 4 PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS**

**PRÊTS**

Les prêts sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables que la Banque n'a pas l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts sont comptabilisés au coût après amortissement, déduction faite d'une provision pour pertes sur prêts et du revenu non gagné, qui comprend l'intérêt payé d'avance, les commissions de montage de prêts, les commissions d'engagement, les commissions de syndication de prêts et les escomptes non amortis.

Le revenu d'intérêts est constaté au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions de montage de prêts sont considérées comme des ajustements du rendement du prêt et sont constatées progressivement dans le revenu d'intérêts sur la durée du prêt afin de conserver un rendement réel constant.

Les commissions d'engagement sont constatées progressivement dans les autres revenus sur la période d'engagement, lorsqu'il est improbable que l'engagement sera appelé. Sinon, elles sont constatées progressivement dans le revenu d'intérêts sur la durée du prêt connexe. Les commissions de syndication de prêts sont constatées dans les autres revenus lorsque le placement est conclu, à moins que le rendement de tout prêt conservé par la Banque ne soit inférieur à celui d'autres établissements de crédit comparables participant au syndicat financier, auquel cas une fraction appropriée des commissions est constatée à titre de rajustement du rendement dans le revenu d'intérêts sur la durée du prêt.

## ACCEPTATIONS

Les acceptations représentent une forme de titres de créance à court terme négociable émis par des clients, que la Banque garantit en contrepartie de frais. Les revenus sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

Le passif éventuel de la Banque en vertu des acceptations est comptabilisé à titre de passif dans le bilan consolidé. Le recours de la Banque contre le client dans le cas d'un appel de fonds à l'égard de tels engagements est comptabilisé à titre d'actif d'un montant équivalent.

## PRÉTS DOUTEUX

On entend par prêt douteux tout prêt à l'égard duquel il y a une indication objective que la qualité du crédit s'est détériorée après la comptabilisation initiale du prêt au point où la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts en temps voulu. De plus, les prêts pour lesquels un versement est en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat sont généralement classés comme prêts douteux. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont présentés séparément des prêts douteux puisqu'ils montraient une perte de valeur à la date de l'acquisition et sont comptabilisés à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus à la date d'acquisition et après l'acquisition.

Au 31 octobre 2011, les prêts douteux ne tenaient pas compte des titres de créance douteux bruts classés comme prêts totalisant 1,6 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars en 2010), puisqu'après toute comptabilisation de perte de valeur, le revenu d'intérêts continue d'être comptabilisé sur la base du taux d'intérêt effectif utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs aux fins de l'évaluation de la perte sur créances.

Pour les prêts autres que les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les titres de créance classés comme prêts, les intérêts reçus par la suite sur les prêts douteux sont d'abord utilisés pour récupérer le capital, toute radiation ou provision antérieure et les frais de recouvrement. Tout solde est comptabilisé à titre de revenu d'intérêts. Un prêt récupère son statut de prêt productif lorsqu'il est établi que le remboursement du plein montant du capital et des intérêts en temps voulu est raisonnablement assuré selon les modalités contractuelles initiales ou révisées du prêt et que tous les critères ayant justifié le classement à titre de prêt douteux sont rectifiés.

L'incidence sur les revenus d'intérêts nets découlant des prêts douteux se présente comme suit :

Incidence sur les revenus d'intérêts nets découlant des prêts douteux (en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Revenus d'intérêts nets comptabilisés sur les titres de créance douteux classés comme prêts	(205) \$	(53) \$	(2) \$
Baisse des revenus d'intérêts nets attribuable aux prêts douteux	98	106	96
Recouvrements	(11)	(4)	(3)
<b>Total</b>	<b>(118) \$</b>	<b>49 \$</b>	<b>91 \$</b>

## PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

La Banque maintient une provision, qui consiste en des provisions générales et spécifiques, qu'elle considère comme suffisante pour absorber toutes les pertes sur créances relatives à un portefeuille constitué d'instruments qui figurent au bilan consolidé ou qui sont hors bilan consolidé. La provision pour pertes sur prêts, qui comprend la provision pour les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers, les cartes de crédit, les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les titres de créance classés comme prêts, est déduite des prêts au bilan consolidé. La provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan, qui est liée à certaines garanties, lettres de crédit et lignes de crédit non utilisées, est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé. La provision pour pertes sur prêts pour les expositions hors bilan est calculée selon la même méthode.

La Banque constitue des provisions spécifiques pour pertes sur prêts douteux lorsque la valeur de réalisation estimative du prêt est inférieure à la valeur comptable. Les pertes sur créances pour les prêts douteux continuent d'être constatées au moyen d'une provision spécifique jusqu'à ce que le prêt soit radié. Les prêts sont radiés lorsqu'il n'est plus réaliste d'envisager leur recouvrement.

Pour les titres de créance classés comme prêts et les prêts aux moyennes et aux grandes entreprises et aux gouvernements, des provisions spécifiques sont établies pour chaque prêt pour réduire la valeur comptable du prêt à sa valeur de réalisation estimative. La valeur de réalisation estimative se mesure en général en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt. Pour tous les prêts garantis, les flux de trésorerie futurs prévus tiennent compte des montants qui seraient reçus si la sûreté était réalisée, selon une estimation de la valeur de la sûreté établie au moment où la perte de valeur du prêt s'est confirmée. La direction prend en compte la nature de la sûreté, le rang de la créance et la structure du prêt pour estimer la valeur de la sûreté. Ces flux de trésorerie estimatifs sont passés en revue au moins une fois l'an ou plus souvent si des nouveaux renseignements indiquent un changement dans l'échéancier ou le montant à recevoir. Dans le cas des prêts aux particuliers et aux petites entreprises et des prêts sur cartes de crédit, une provision spécifique est calculée à l'aide d'une formule qui tient compte des pertes récentes, des taux de défaut passés et du type de sûreté donnée en garantie.

Une provision générale est constituée pour constater les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore désignés comme douteux. Les prêts sont regroupés selon des caractéristiques similaires de risque de crédit, et le niveau de la provision générale établie pour chaque groupe dépend de l'évaluation de la conjoncture économique, des statistiques et des prévisions de pertes, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents. Le calcul d'une provision générale est effectué à l'aide de modèles de risque de crédit qui tiennent compte de la probabilité de défaut (fréquence des pertes), de la perte en cas de défaut (importance des pertes) et de l'exposition en cas de défaut. La provision générale, revue trimestriellement, tient compte du jugement de la direction à l'égard des risques associés au modèle et aux estimations, de même que de la situation de l'économie et du marché du crédit.

**Prêts, prêts douteux et provision pour pertes sur prêts**

(en millions de dollars canadiens)

	Prêts bruts								Prêts nets
	Ni en souffrance ni douteux	En souffrance mais non douteux	En souffrance	Total	Provisions spécifiques	Provision générale	Total de la provision pour pertes sur prêts		
<b>2011</b>									
Prêts hypothécaires résidentiels <sup>1,2</sup>	84 241 \$	1 340 \$	509 \$	86 090 \$	32 \$	28 \$	60 \$	86 030 \$	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers <sup>3</sup>	103 416	5 468	398	109 282	113	367	480	108 802	
Cartes de crédit	8 383	518	85	8 986	64	244	308	8 678	
Prêts aux entreprises et aux gouvernements <sup>1,2</sup>	86 798	1 377	1 204	89 379	220	857	1 077	88 302	
	<b>282 838 \$</b>	<b>8 703 \$</b>	<b>2 196 \$</b>	<b>293 737</b>	<b>429</b>	<b>1 496</b>	<b>1 925</b>	<b>291 812</b>	
Titres de créance classés comme prêts				6 511	179	149	328	6 183	
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>4</sup>				5 560	60	–	60	5 500	
<b>Total</b>				<b>305 808 \$</b>	<b>668 \$</b>	<b>1 645 \$</b>	<b>2 313 \$</b>	<b>303 495 \$</b>	
<b>2010</b>									
Prêts hypothécaires résidentiels <sup>1,2</sup>	68 907 \$	1 301 \$	459 \$	70 667 \$	31 \$	32 \$	63 \$	70 604 \$	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers <sup>3</sup>	94 020	5 702	326	100 048	117	361	478	99 570	
Cartes de crédit	8 252	532	86	8 870	66	226	292	8 578	
Prêts aux entreprises et aux gouvernements <sup>1,2</sup>	74 661	1 903	1 382	77 946	323	850	1 173	76 773	
	<b>245 840 \$</b>	<b>9 438 \$</b>	<b>2 253 \$</b>	<b>257 531</b>	<b>537</b>	<b>1 469</b>	<b>2 006</b>	<b>255 525</b>	
Titres de créance classés comme prêts				7 591	140	163	303	7 288	
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>4</sup>				7 040	–	–	–	7 040	
<b>Total</b>				<b>272 162 \$</b>	<b>677 \$</b>	<b>1 632 \$</b>	<b>2 309 \$</b>	<b>26 853 \$</b>	
Moyenne des prêts douteux bruts au cours de l'exercice <sup>5</sup>							<b>2 197 \$</b>	<b>2 229 \$</b>	
							<b>2011</b>	<b>2010</b>	

<sup>1</sup> Comprend les prêts classés comme détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 253 millions de dollars (188 millions de dollars en 2010), ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur de 14 millions de dollars (85 millions de dollars en 2010) et d'un coût après amortissement de 5 millions de dollars (86 millions de dollars en 2010). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

<sup>2</sup> Comprend les prêts hypothécaires assurés par des gouvernements canadiens de 52 231 millions de dollars au 31 octobre 2011 (47 886 millions de dollars en 2010).

<sup>3</sup> Comprend les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 31 667 millions de dollars au 31 octobre 2011 (32 483 millions de dollars en 2010).

<sup>4</sup> En 2011, les actifs compensatoires liés aux prêts assurés par la FDIC ont été reclassés de façon rétroactive des prêts aux autres actifs au bilan consolidé. Le solde de ces actifs compensatoires au 31 octobre 2011 était de 86 millions de dollars (167 millions de dollars au 31 octobre 2010).

<sup>5</sup> Compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts.

Les biens saisis sont des actifs autres que financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire et prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers qui sont gérés aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisis. Pour établir la valeur comptable des biens saisis, la Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers. Les biens saisis disponibles à la vente s'élevaient à 186 millions de dollars au

31 octobre 2011 (158 millions de dollars en 2010). La valeur comptable brute des actifs autres que financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession au cours de l'exercice n'est pas importante. Les actifs financiers qui ont fait l'objet d'une saisie, tels que du numéraire et des obligations, sont affectés aux activités de négociation et de crédit courantes de la Banque et ne sont pas séparés des autres actifs financiers dans les portefeuilles.

La valeur comptable des prêts renégociés au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011 qui auraient autrement été douteux s'est élevée à 82 millions de dollars (78 millions de dollars en 2010).

La variation de la provision pour pertes sur créances et de la provision pour pertes sur prêts de la Banque aux 31 octobre 2011 et 31 octobre 2010 est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Provision pour pertes sur créances**

(en millions de dollars canadiens)

	Au début de l'exercice	Provision pour pertes sur créances	Radiations	Recouvrements	Écart de conversion et autres ajustements	Solde aux 31 octobre
<b>2011</b>						
<b>Provisions spécifiques</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	31 \$	28 \$	(41) \$	4 \$	10 \$	32 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	117	581	(694)	69	40	113
Cartes de crédit	66	370	(419)	43	4	64
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	323	285	(475)	51	38	222
Titres de créance classés comme prêts	140	85	(48)	–	2	179
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1,2</sup>	–	81	(39)	–	18	60
<b>Total des provisions spécifiques</b>	<b>677</b>	<b>1 430</b>	<b>(1 716)</b>	<b>167</b>	<b>112</b>	<b>670</b>
<b>Provision générale</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	35	(4)	–	–	(1)	30
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	409	(2)	–	–	(2)	405
Cartes de crédit	292	20	–	–	–	312
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 011	31	–	–	(12)	1 030
Titres de créance classés comme prêts	163	(10)	–	–	(4)	149
<b>Total de la provision générale</b>	<b>1 910</b>	<b>35</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(19)</b>	<b>1 926</b>
<b>Provision pour pertes sur créances</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	66	24	(41)	4	9	62
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	526	579	(694)	69	38	518
Cartes de crédit	358	390	(419)	43	4	376
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 334	316	(475)	51	26	1 252
Titres de créance classés comme prêts	303	75	(48)	–	(2)	328
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1,2</sup>	–	81	(39)	–	18	60
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>2 587 \$</b>	<b>1 465 \$</b>	<b>(1 716) \$</b>	<b>167 \$</b>	<b>93 \$</b>	<b>2 596</b>
Moins : Provision pour les instruments hors bilan	278	3	–	–	2	283
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>2 309 \$</b>	<b>1 462 \$</b>	<b>(1 716) \$</b>	<b>167 \$</b>	<b>91 \$</b>	<b>2 313 \$</b>
<b>2010</b>						
<b>Provisions spécifiques</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	34 \$	25 \$	(35) \$	3 \$	4 \$	31 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	112	669	(762)	74	24	117
Cartes de crédit	71	410	(457)	39	3	66
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	296	494	(512)	24	21	323
Titres de créance classés comme prêts	45	128	(24)	–	(9)	140
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1,2</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Total des provisions spécifiques</b>	<b>558</b>	<b>1 726</b>	<b>(1 790)</b>	<b>140</b>	<b>43</b>	<b>677</b>
<b>Provision générale</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	18	17	–	–	–	35
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	424	(9)	–	–	(6)	409
Cartes de crédit	302	(2)	–	–	(8)	292
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 060	(10)	–	–	(39)	1 011
Titres de créance classés comme prêts	277	(97)	–	–	(17)	163
<b>Total de la provision générale</b>	<b>2 081</b>	<b>(101)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(70)</b>	<b>1 910</b>
<b>Provision pour pertes sur créances</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	52	42	(35)	3	4	66
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	536	660	(762)	74	18	526
Cartes de crédit	373	408	(457)	39	(5)	358
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 356	484	(512)	24	(18)	1 334
Titres de créance classés comme prêts	322	31	(24)	–	(26)	303
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur <sup>1,2</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>2 639 \$</b>	<b>1 625 \$</b>	<b>(1 790) \$</b>	<b>140 \$</b>	<b>(27) \$</b>	<b>2 587 \$</b>
Moins : Provision pour les instruments hors bilan	271	11	–	–	(4)	278
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	<b>2 368 \$</b>	<b>1 614 \$</b>	<b>(1 790) \$</b>	<b>140 \$</b>	<b>(23) \$</b>	<b>2 309 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts ayant subi une perte de valeur.

<sup>2</sup> D'autres rajustements ont été nécessaires par suite de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés» de la présente note.

### Prêts en souffrance mais non douteux

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat, y compris le délai de grâce, le cas échéant. Le délai de grâce représente le délai additionnel accordé après l'échéance prévue au contrat au cours duquel un emprunteur peut faire un paiement sans que le prêt soit classé comme en souffrance. Le délai de grâce varie en fonction du type de produit et de l'emprunteur.

Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts qui étaient en souffrance mais qui n'étaient pas douteux aux 31 octobre 2011 et 2010, et ces montants ne tiennent pas compte en général des prêts visés par le délai de grâce accordé. Même si le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis peut accorder jusqu'à 15 jours de grâce, au 31 octobre 2011, 1,3 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars en 2010) de prêts du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis étaient en souffrance depuis 15 jours ou moins, lesquels sont inclus dans la catégorie 1 jour à 30 jours dans le tableau ci-après.

### Prêts en souffrance mais non douteux<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	2011						2010	
	1 jour à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 89 jours	Total	1 jour à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	758 \$	465 \$	117 \$	1 340 \$	830 \$	377 \$	94 \$	1 301 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	4 583	724	161	5 468	4 753	777	172	5 702
Cartes de crédit	395	78	45	518	405	81	46	532
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 082	211	84	1 377	1 312	455	136	1 903
<b>Total</b>	<b>6 818 \$</b>	<b>1 478 \$</b>	<b>407 \$</b>	<b>8 703 \$</b>	<b>7 300 \$</b>	<b>1 690 \$</b>	<b>448 \$</b>	<b>9 438 \$</b>

<sup>1</sup> Exclut tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

### Actifs affectés en garantie

Au 31 octobre 2011, la juste valeur des actifs financiers affectés en garantie de prêts qui étaient en souffrance mais non douteux s'établissait à 113 millions de dollars (22 millions de dollars en 2010). En outre, la Banque détient des actifs non financiers affectés en garantie à titre de sûretés pour les prêts. La juste valeur des actifs non financiers affectés en garantie est déterminée à la date d'octroi du prêt. Une réévaluation des actifs non financiers affectés en garantie est effectuée si une modification importante est apportée aux modalités du prêt ou si le prêt est considéré comme douteux. Pour ce qui est des prêts douteux, l'estimation du montant de réalisation net du prêt tient compte de l'évaluation des actifs affectés en garantie.

### PRÊTS ACQUIS

Tous les prêts acquis sont initialement évalués à leur juste valeur, qui reflète les pertes sur créances estimatives à la date d'acquisition ainsi que les ajustements en fonction du taux d'intérêt du prêt acquis par rapport aux taux du marché en vigueur. Par conséquent, aucune provision pour pertes sur créances n'est comptabilisée à la date d'acquisition. Lorsque les prêts acquis ont manifestement déjà subi une perte de valeur et qu'il est probable dès la date d'acquisition que la Banque n'arrivera pas à encaisser tous les remboursements de capital et paiements d'intérêts exigés aux termes du contrat, ils sont considérés comme étant des prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Ces prêts et leur mode de comptabilisation sont décrits plus en détail ci-après.

Les prêts acquis qui n'avaient pas subi de perte de valeur à la date d'acquisition sont par la suite comptabilisés aux coûts après amortissement selon les flux de trésorerie contractuels et tout escompte ou prime lié à l'acquisition est considéré comme un ajustement au rendement du prêt et est comptabilisé dans le revenu d'intérêts sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces prêts ne sont pas présentés séparément des portefeuilles de prêts accordés par la Banque et sont soumis à une évaluation selon le cadre relatif aux provisions de la Banque pour la provision générale et les provisions spécifiques après l'acquisition.

### Prêts acquis ayant subi une perte de valeur

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont des prêts acquis qui ont manifestement déjà subi une perte de valeur et pour lesquels il est probable à la date d'acquisition que la Banque n'arrivera pas à encaisser tous les remboursements de capital et paiements d'intérêts aux termes du contrat. Ces prêts sont comptabilisés à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus plutôt que selon leurs flux de trésorerie contractuels. Ces prêts se composent de prêts commerciaux, de prêts de détail et de prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) acquis auprès de South Financial dans le cadre d'acquisitions facilitées par la FDIC et par l'acquisition de Services financiers Chrysler, dont les soldes en cours respectifs sont de 6,3 milliards de dollars, 2,1 milliards de dollars et 0,9 milliard de dollars à la date d'acquisition et les justes valeurs respectives, de 5,6 milliards de dollars, 1,9 milliard de dollars et 0,8 milliard de dollars.

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur ont été désignés douteux à l'acquisition en raison des risques spécifiques qui les caractérisent, notamment le retard observé dans les paiements et les cotes de crédit récentes des emprunteurs. La Banque a donc établi la juste valeur de ces prêts à la date d'acquisition en actualisant les flux de trésorerie prévus selon un taux

d'actualisation observable sur le marché et, au besoin, elle l'a ajustée pour tenir compte de facteurs qu'un participant au marché utiliserait pour établir cette juste valeur. Dans le calcul des flux de trésorerie dont l'encaissement est prévu, la direction s'est appuyée sur des hypothèses quant aux taux de défaut, à la gravité des pertes subies qu'au montant et au moment des remboursements anticipés.

Certains prêts acquis ayant subi une perte de valeur qui sont individuellement importants sont comptabilisés isolément. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur restants sont regroupés à l'intérieur d'un ou plusieurs portefeuilles, pourvu qu'ils aient été acquis au cours d'un même trimestre et qu'ils possèdent des caractéristiques de risques identiques. Chaque portefeuille est comptabilisé comme un seul actif, comportant un taux d'intérêt composé unique et une prévision de flux de trésorerie combinés.

La valeur comptable de ces prêts déduction faite des provisions spécifiques aux 31 octobre 2011 et 31 octobre 2010 est présentée dans le tableau ci-dessous.

### Prêts acquis ayant subi une perte de valeur

(en millions de dollars canadiens)

	31 octobre 2011	31 octobre 2010	Aux
<b>Acquisitions facilitées par la FDIC</b>			
Solde du capital impayé <sup>1</sup>	1 452 \$	1 835 \$	
Rajustements de la juste valeur liés au crédit	(121)	(216)	
Taux d'intérêt et autres primes (escomptes) connexes	16	(29)	
Valeur comptable	1 347	1 590	
Provision spécifique <sup>2</sup>	(30)	–	
Valeur comptable, déduction faite de la provision spécifique <sup>3</sup>	1 317	1 590	
<b>South Financial</b>			
Solde du capital impayé <sup>1</sup>	4 117	6 205	
Rajustements de la juste valeur liés au crédit	(425)	(707)	
Taux d'intérêt et autres primes (escomptes) connexes	3	(48)	
Valeur comptable	3 695	5 450	
Provision spécifique <sup>2</sup>	(27)	–	
Valeur comptable, déduction faite de la provision spécifique <sup>3</sup>	3 668	5 450	
<b>Services financiers Chrysler</b>			
Solde du capital impayé <sup>1</sup>	540	–	
Rajustements de la juste valeur liés au crédit	(34)	–	
Taux d'intérêt et autres primes (escomptes) connexes	12	–	
Valeur comptable	518	–	
Provision spécifique <sup>2</sup>	(3)	–	
Valeur comptable, déduction faite de la provision spécifique <sup>3</sup>	515 \$	– \$	

<sup>1</sup> Représente le montant en capital dû aux termes du contrat.

<sup>2</sup> Dans le cadre de l'évaluation trimestrielle des prêts acquis ayant subi une perte de valeur effectuée par la Banque, la direction a conclu qu'il est probable que des pertes sur créances plus élevées que prévu entraînent une diminution des flux de trésorerie attendus après l'acquisition. Par conséquent, une provision spécifique a été comptabilisée.

<sup>3</sup> La valeur comptable n'inclut pas l'incidence de l'accord de partage des pertes conclu avec la FDIC.

Après l'acquisition, la Banque réévaluera son montant estimatif des flux de trésorerie afin de déterminer si une mise à jour est nécessaire. La mise à jour du montant estimatif des flux de trésorerie s'appuie sur des hypothèses quant à la fréquence des défauts, à la gravité des pertes subies, au montant et au moment des remboursements anticipés et à d'autres facteurs qui reflètent la situation actuelle des marchés. Des baisses probables des flux de trésorerie prévus entraînent la constatation d'une perte de valeur additionnelle, qui est calculée selon la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus, actualisés au taux d'intérêt effectif des prêts. Une perte de valeur survenant après la date d'acquisition est comptabilisée par le biais de la provision pour pertes sur créances. Puisque les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont assurément évalués pour établir s'ils ont subi une moins-value, en comptabilisant le prêt à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus à la date d'acquisition et après celle-ci, aucune provision générale n'est constituée puisque les pertes sur créances subies sont déterminées de façon spécifique et reflétées dans la valeur comptable du prêt, déduction faite de toute provision spécifique.

Des augmentations probables et importantes des flux de trésorerie prévus entraînent d'abord la reprise de toute perte de valeur comptabilisée précédemment, et toute augmentation restante est comptabilisée immédiatement comme un revenu d'intérêts. De plus, pour les prêts acquis ayant subi une perte de valeur qui sont à taux fixe, le moment des flux de trésorerie prévus peut augmenter ou diminuer, de sorte que des rajustements (favorables et défavorables) de l'escompte lié à l'acquisition par le biais du revenu d'intérêts pourraient être nécessaires afin de maintenir le rendement initial des prêts visés.

Si le moment ou le montant des flux de trésorerie prévus sur les prêts acquis ayant subi une perte de valeur ne pouvaient pas être estimés de façon raisonnable, aucun intérêt ne serait constaté et les prêts seraient présentés comme des prêts non productifs; étant donné que le moment et le montant des flux de trésorerie prévus peuvent être estimés de façon raisonnable, des intérêts sont comptabilisés et les prêts sont inscrits comme productifs.

### Prêts assurés

Les prêts qui sont assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la FDIC sont considérés comme étant des prêts assurés par la FDIC et sont compris dans le portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Les montants qui devraient être remboursés par la FDIC sont considérés séparément comme des actifs d'indemnisation et sont évalués initialement à la juste valeur. Si les pertes sur le portefeuille se révèlent plus élevées que les montants qui avaient été prévus à la date d'acquisition, une perte de valeur est constatée par la constitution d'une provision pour pertes sur créances, établie au montant brut, avant tout ajustement des actifs d'indemnisation.

Les actifs d'indemnisation sont ensuite ajustés pour tenir compte de toute modification des estimations quant à la recouvrabilité globale du portefeuille de prêts sous-jacents. Toute perte de valeur additionnelle du portefeuille de prêts sous-jacents donne généralement lieu à une augmentation des actifs d'indemnisation et à une diminution de la provision pour pertes sur créances. Par contre, si les pertes prévues dans le portefeuille de prêts sous-jacents baissent, cela fait généralement diminuer les actifs d'indemnisation par le biais du revenu d'intérêts net (ou de la provision pour pertes sur créances si une perte de valeur a déjà été constatée). Les actifs d'indemnisation sont utilisés au fur et à mesure que des paiements sont reçus de la FDIC relativement aux accords de partage des pertes.

Aux 31 octobre 2011 et 2010, les soldes des prêts assurés par la FDIC s'établissaient à respectivement 1,3 milliard de dollars et 1,6 milliard de dollars et étaient comptabilisés dans les prêts au bilan consolidé. Aux 31 octobre 2011 et 2010, les soldes des actifs d'indemnisation s'établissaient à respectivement 86 millions de dollars et 167 millions de dollars et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé.

À la fin de chaque période de partage des pertes, la Banque pourrait devoir verser un montant à la FDIC si les pertes réelles engagées se révèlent inférieures à l'estimation des pertes intrinsèques, telle qu'elle est définie dans les accords de partage des pertes. Le paiement correspond à 20 % de l'excédent entre l'estimation des pertes intrinsèques et les pertes assurées réelles établies aux termes de l'accord de partage des pertes, déduction faite de frais de gestion déterminés. La juste valeur du paiement estimatif était incluse dans l'actif d'indemnisation à la date d'acquisition. Les modifications apportées ultérieurement au paiement estimatif sont prises en considération dans le calcul de l'ajustement de l'actif d'indemnisation, comme il est décrit ci-dessus.

## NOTE 5 TITRISATIONS DE PRÊTS

Lorsque des prêts sont cédés dans le cadre d'une titrisation à une structure d'accueil en vertu de modalités qui en transfèrent le contrôle à des tiers et qu'une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur les actifs cédés est reçue, l'opération est comptabilisée à titre de vente, et les actifs connexes sont retirés du bilan consolidé. Pour qu'il y ait transfert de contrôle, 1) les prêts cédés doivent avoir été isolés par rapport au cédant, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre du cédant, 2) le cessionnaire doit avoir le droit de nantir ou de vendre les prêts cédés ou, si le cessionnaire est une structure d'accueil admissible (SAA), selon la définition donnée dans la NOC-12 de l'ICCA, «Cessions de créances», chaque investisseur dans la SAA doit avoir le droit de nantir ou de vendre sa participation dans la SAA, et 3) le cédant ne peut conserver le droit de racheter les prêts et en retirer un avantage non négligeable. La Banque peut avoir l'obligation de racheter les actifs titrisés, mais cela n'empêche pas le traitement de l'opération à titre de vente. Se reporter à la note 29 pour obtenir des renseignements additionnels.

Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés et peuvent comprendre des coupons d'intérêts, des droits de gestion et, dans certains cas, un compte de réserve au comptant. Un gain ou une perte à la vente de prêts est constaté immédiatement dans les autres revenus, compte tenu de l'incidence des couvertures sur les actifs vendus, le cas échéant. Le

gain ou la perte dépend de la valeur comptable antérieure des créances faisant l'objet de la cession, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés en fonction de leur juste valeur relative à la date de la cession. Pour établir les justes valeurs, on utilise les prix cotés, s'il y en a. Cependant, il n'y a généralement pas de prix cotés pour les droits conservés, de sorte que la Banque estime habituellement la juste valeur en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus calculée selon les meilleures estimations de la direction au sujet des hypothèses clés – pertes sur créances, taux des remboursements anticipés, courbes des taux d'intérêt à terme et taux d'actualisation – correspondant aux risques en jeu.

Lorsque la Banque conserve les droits de gestion, les avantages résultant de la gestion sont évalués en regard des attentes du marché. Lorsque les avantages résultant de la gestion sont plus qu'adéquats, un actif de gestion est constaté. Les actifs de gestion sont comptabilisés au coût. Lorsque les avantages de la gestion sont moins qu'adéquats, un passif de gestion est constaté. Les droits conservés sont classés comme valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et sont ensuite comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le revenu de négociation.

Le tableau suivant présente les activités de titrisation de la Banque. Dans la plupart des cas, la Banque continue d'assurer la gestion des actifs titrisés.

## Activités de titrisation

(en millions de dollars canadiens)

	2011				2010			2009
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts hypothécaires commerciaux	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts hypothécaires commerciaux	Total
Produit brut	14 609 \$	3 148 \$	270 \$	18 027 \$	15 875 \$	4 211 \$	113 \$	20 199 \$
Droits conservés comptabilisés	481	83	7	571	586	94	2	682
Flux de trésorerie reçus sur les droits conservés	904	68	2	974	790	68	–	858
								593

Le tableau suivant résume l'incidence des titrisations sur l'état des résultats consolidé de la Banque.

## Gain (perte) de titrisation et revenu sur les droits conservés

(en millions de dollars canadiens)

	2011				2010			2009
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts hypothécaires commerciaux	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts hypothécaires commerciaux	Total
Gain (perte) à la vente	192 \$	83 \$	– \$	275 \$	224 \$	94 \$	(1) \$	317 \$
Revenu sur les droits conservés <sup>1</sup>	161	13	1	175	157	13	2	172
<b>Total</b>	<b>353 \$</b>	<b>96 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>450 \$</b>	<b>381 \$</b>	<b>107 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>489 \$</b>
								468 \$

<sup>1</sup> Le revenu sur les droits conservés exclut le revenu provenant des variations de juste valeur. Les gains et les pertes latents sur les droits conservés provenant des variations de juste valeur sont comptabilisés dans le revenu de négociation.

Les principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits conservés à la date des activités de titrisation sont comme suit :

## Principales hypothèses

	2011			2010			2009		
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts hypothécaires commerciaux
Taux des remboursements anticipés <sup>1</sup>	19,1 %	5,3 %	– %	18,9 %	5,1 %	– %	18,8 %	5,0 %	5,2 %
Taux d'actualisation	3,4	3,7	4,5	3,6	3,7	4,5	3,2	3,4	5,8
Pertes sur créances prévues <sup>2</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	0,1

<sup>1</sup> Représente le taux de remboursement mensuel pour les prêts aux particuliers ou commerciaux garantis.

<sup>2</sup> Aucune perte sur créances n'est prévue pour les prêts hypothécaires résidentiels, car ces prêts sont garantis par un gouvernement. Les pertes sur créances prévues sur les prêts aux particuliers s'établissent à environ 0,0 %.

Au cours de 2011, il y a eu des échéances sur des prêts et des créances déjà titrisés de 4 690 millions de dollars (4 619 millions de dollars en 2010; 4 566 millions de dollars en 2009), et le produit net tiré des titrisations de prêts s'est établi à 13 337 millions de dollars (15 580 millions de dollars en 2010; 27 491 millions de dollars en 2009).

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses économiques utilisées et la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à deux changements défavorables dans chaque principale hypothèse au 31 octobre 2011. Comme l'analyse de sensibilité est hypothétique, elle doit être utilisée avec prudence.

## Sensibilité des principales hypothèses aux changements défavorables

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2011			2010		
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts hypothécaires commerciaux
<b>Juste valeur des droits conservés</b>	<b>1 160 \$</b>	<b>120 \$</b>	<b>9 \$</b>	<b>1 313 \$</b>	<b>121 \$</b>	<b>3 \$</b>
<b>Taux d'actualisation</b>	<b>3,2 %</b>	<b>3,2 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>3,5 %</b>	<b>3,4 %</b>	<b>4,2 %</b>
+10 %	(5)\$	– \$	– \$	(6)\$	– \$	– \$
+20 %	(9)	(1)	–	(13)	(1)	–
<b>Taux des remboursements anticipés</b>	<b>19,1 %</b>	<b>5,1 %</b>	<b>– %</b>	<b>18,9 %</b>	<b>5,4 %</b>	<b>– %</b>
+10 %	(30)\$	(9)\$	– \$	(37)\$	(8)\$	– \$
+20 %	(59)	(17)	–	(74)	(15)	–
<b>Pertes sur créances prévues</b>	<b>– %</b>	<b>– %</b>	<b>– %</b>	<b>– %</b>	<b>– %</b>	<b>– %</b>
+10 %	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
+20 %	–	–	–	–	–	–

Le tableau qui suit présente de l'information sur les prêts douteux bruts et les radiations nettes pour des actifs financiers présentés et titrisés aux 31 octobre.

#### Prêts gérés<sup>1,2</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Prêts bruts	Prêts douteux bruts	Radiations, réduction faite des recouvrements	2011		Radiations, réduction faite des recouvrements
				Prêts bruts	Prêts douteux bruts	
<b>Type de prêt</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	130 529 \$	509 \$	37 \$	114 112 \$	459 \$	32 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	114 382	411	626	106 603	342	689
Cartes de crédit	8 986	85	376	8 870	86	418
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	90 162	1 204	424	78 557	1 382	488
<b>Total des prêts gérés</b>	<b>344 059</b>	<b>2 209</b>	<b>1 463</b>	308 142	2 269	1 627
Moins : Prêts titrisés						
Prêts hypothécaires résidentiels	44 439	—	—	43 443	—	—
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	5 100	13	1	6 555	16	1
Cartes de crédit	—	—	—	—	—	—
Prêts aux entreprises et aux gouvernements <sup>3</sup>	783	—	—	613	—	—
<b>Total des prêts titrisés</b>	<b>50 322</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	50 611	16	1
<b>Total des prêts gérés, réduction faite des prêts titrisés</b>	<b>293 737 \$</b>	<b>2 196 \$</b>	<b>1 462 \$</b>	257 531 \$	2 253 \$	1 626 \$

<sup>1</sup> Exclut tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur bruts ont atteint 5 560 millions de dollars (7 040 millions de dollars en 2010). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 4.

<sup>2</sup> Exclut les titres de créance classés comme prêts. Les titres de créance bruts classés comme prêts ont totalisé 6 511 millions de dollars (7 591 millions de dollars en 2010). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 4.

<sup>3</sup> Les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts hypothécaires à l'égard d'immeubles d'habitation ainsi que les pertes sur créances connexes sont inclus dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements.

#### NOTE 6 ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

Une entité à détenteurs de droits variables (EDDV) est une entité dont le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel. La Banque recense les EDDV dans lesquelles elle détient un droit, établit si elle en est le principal bénéficiaire et, le cas échéant, procède à leur consolidation. Le principal bénéficiaire est une entité qui assume la majorité des pertes prévues des EDDV ou qui a droit à la majorité des rendements résiduels prévus des EDDV, ou les deux.

#### EDDV IMPORTANTES CONSOLIDÉES

La Banque est le principal bénéficiaire de deux EDDV importantes qu'elle consolide. Une des EDDV est financée par la Banque et achète des tranches d'actifs titrisés de premier rang à des clients existants de la Banque. Au 31 octobre 2011, l'EDDV avait 88 millions de dollars d'actifs (598 millions de dollars en 2010), qui comprenaient des prêts sur cartes de crédit, des prêts et crédit-bail – automobiles, et des prêts et crédit-bail – matériel. Les actifs provenaient du Canada en totalité. La capacité de la Banque d'accéder aux actifs de l'EDDV n'est pas restreinte dans la mesure où la Banque y a droit en vertu des ententes avec les vendeurs. Au 31 octobre 2011, le risque éventuel maximal de perte de la Banque atteignait 88 millions de dollars (598 millions de dollars en 2010).

L'autre EDDV a été formée en 2010 afin de garantir les paiements de capital et d'intérêts relativement aux obligations sécurisées émises par la Banque. La Banque a vendu des actifs provenant du Canada à l'EDDV et lui a consenti un prêt afin de faciliter l'acquisition des actifs. Au 31 octobre 2011, cette EDDV détenait des actifs de 14,1 milliards de dollars (9,5 milliards de dollars en 2010) qui sont inscrits au bilan consolidé de la Banque comme prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers. De ce montant, 7,4 milliards de dollars (2,2 milliards de dollars en 2010) étaient donnés en nantissement à l'égard des obligations sécurisées. Des restrictions prévues dans les conventions pertinentes limitent l'accès de la Banque aux actifs de l'EDDV. Au 31 octobre 2011, le risque éventuel maximal de perte de la Banque atteignait 7,4 milliards de dollars (2,2 milliards de dollars en 2010).

#### EDDV IMPORTANTES NON CONSOLIDÉES

La Banque détient d'importants droits variables dans des EDDV à l'égard desquelles elle n'est pas considérée comme le principal bénéficiaire. Les droits variables de la Banque dans ces EDDV non consolidées sont analysés comme suit.

#### Conduits multicédants

Les conduits multicédants (qui sont des véhicules de titrisation) offrent aux clients des sources de financement différentes par la titrisation de leurs actifs. Les clients vendent leurs créances à un conduit et celui-ci finance l'achat des créances en émettant du papier commercial à court terme à des investisseurs externes. Chaque cédant continue de gérer ses actifs et absorbe les premières

pertes. La Banque n'a aucun droit de propriété dans les actifs, qui restent la propriété du conduit. La Banque gère les conduits et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir un rehaussement de crédit. Les ententes de liquidité sont structurées comme des facilités de prêts entre la Banque, en qualité d'unique prêteur, et les fiducies soutenues par la Banque. Si une fiducie avait de la difficulté à refinancer du papier commercial adossé à des actifs (PCAA), elle pourrait utiliser la facilité de prêt et affecter le produit au paiement du PCAA arrivant à échéance. Les facilités de crédit ne peuvent être utilisées si une fiducie est insolvable ou en faillite; des conditions préalables doivent être satisfaites avant chaque avance de fonds (c.-à-d., avant chaque prélèvement sur la facilité). Dans les faits, ces conditions préalables assurent que la Banque ne fournit pas de rehaussement de crédit.

De temps à autre, la Banque peut, à titre d'agent de placement, détenir du papier commercial émis par les conduits. Au cours des exercices clos les 31 octobre 2011 et 2010, aucun PCAA n'a été acquis en vertu d'ententes de liquidité. La Banque a maintenu des positions dans des titres de PCAA (y compris dans ceux émis par les conduits multicédants susmentionnés) dans le cadre de ses activités de tenue de marché relatives au PCAA. Aux 31 octobre 2011 et 2010, la Banque détenait respectivement 1 083 millions de dollars et 354 millions de dollars de titres de PCAA sur les 10,6 milliards et 10,5 milliards de titres de PCAA en circulation qui avaient été émis par les conduits à ces dates. Le papier commercial détenu est classé dans les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction au bilan consolidé. La Banque reçoit, de la part des conduits, des honoraires qui sont constatés lorsqu'ils sont gagnés. La Banque détient des droits variables dans ces conduits multicédants, surtout du fait qu'elle détient du papier commercial émis par ces derniers, qu'elle leur fournit des facilités de liquidité et qu'elle en tire des honoraires; toutefois, la Banque n'en est pas le principal bénéficiaire. La Banque surveille ses positions dans des titres de PCAA dans le cadre du processus continu d'évaluation de la consolidation, étant donné que ces acquisitions sont considérées comme des événements entraînant une révision du statut de l'entité. Les positions n'ont donné lieu à aucune modification des conclusions portant sur la consolidation au cours des exercices clos les 31 octobre 2011 et 2010.

Au 31 octobre 2011, le risque éventuel maximal de perte que courrait la Banque étant donné les droits qu'elle détient dans le papier commercial et les facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 5,5 milliards de dollars (5,3 milliards de dollars en 2010). En outre, la Banque s'est engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 2,1 milliards de dollars (1,8 milliard de dollars en 2010) à l'égard de titres de PCAA qui pourraient éventuellement être émis par les conduits. Au 31 octobre 2011, la Banque fournissait également un rehaussement de crédit de 17 millions de dollars (73 millions de dollars en 2010) à l'égard de transactions précises.

## **Conduits monocédants**

La Banque utilise des conduits monocédants pour améliorer sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan.

Au 31 octobre 2011, l'encours du papier commercial émis par les conduits monocédants s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars en 2010). Bien que la probabilité de perte soit négligeable, le risque éventuel maximal de perte auquel la Banque est exposée pour ces conduits, du seul fait des facilités de liquidité fournies (similaires aux conduits multicédants mentionnés précédemment), était de 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars en 2010); 1,1 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars en 2010)

des actifs détenus par les conduits sont des prêts aux particuliers qui étaient assurés par un gouvernement. En outre, la Banque disposait de droits conservés de 120 millions de dollars (121 millions de dollars en 2010) liés au coupon d'intérêt.

## **Autres opérations de financement**

En avril 2010, la Banque a abandonné certaines opérations qui offraient un financement à coût économique à des sociétés clientes américaines par l'entremise d'EDDV. La Banque ne fournit plus de financement à ces sociétés aux termes de semblables ententes et, aux 31 octobre 2011 et 2010, elle n'était plus exposée à ces EDDV.

## **NOTE 7 DÉRIVÉS**

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur tient aux fluctuations des taux d'intérêt et de change, des écarts de crédit, des prix des marchandises, des actions et d'autres mesures financières. Ces instruments comprennent les contrats de dérivés en matière de taux d'intérêt, de taux de change, d'actions, de marchandises et de crédit. La Banque les utilise à des fins de transaction et à des fins autres que de transaction pour gérer ses propres risques liés à ses stratégies de financement et d'investissement.

### **DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION**

La Banque recourt à des contrats de dérivés détenus à des fins de transaction afin de répondre aux besoins de ses clients, de disposer de positions de transaction et, dans certains cas, à des fins de gestion des risques relativement à son portefeuille de négociation. Ces dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et les gains ou pertes réalisés et latents qui en résultent sont constatés immédiatement dans le revenu de négociation.

### **DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS AUTRES QUE DE TRANSACTION**

Lorsque des dérivés sont détenus à des fins autres que de transaction et que les transactions satisfont aux exigences du chapitre 3865, «Couvertures», ceux-ci sont classés par la Banque comme dérivés détenus à des fins autres que de transaction et sont comptabilisés selon la comptabilité de couverture, selon ce qui convient. Certains instruments dérivés qui sont détenus à des fins de couverture économique, mais qui ne répondent pas aux exigences du chapitre 3865, sont également classés comme dérivés détenus à des fins autres que de transaction; toutefois, les variations de la juste valeur de ces dérivés sont constatées dans le revenu autre que d'intérêts.

### **RELATIONS DE COUVERTURE**

#### **Comptabilité de couverture**

Au moment de la création d'une relation de couverture, la Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ses objectifs de gestion des risques et la stratégie qui l'ont conduite à établir cette relation de couverture. La Banque exige également une évaluation documentée, non seulement au début de la relation de couverture, mais aussi de façon continue, pour savoir si les dérivés utilisés dans des opérations de couverture sont très efficaces pour contrebalancer les variations attribuables aux risques couverts des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Pour que la couverture soit considérée comme efficace, l'instrument de couverture et l'élément couvert doivent avoir un degré élevé et inverse de corrélation, de sorte que les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture compenseront pour ainsi dire les effets du risque couvert de la Banque pendant toute la durée de la relation de couverture. Si une relation de couverture devient inefficace, elle cesse d'être admissible à la comptabilité de couverture, et toute variation ultérieure de la juste valeur de l'instrument de couverture est passée en résultat, sans aucune incidence atténuante sur le bénéfice, lorsque cela convient.

La variation de la juste valeur liée à la composante du dérivé exclue de l'appréciation de l'efficacité de la couverture est immédiatement constatée à l'état des résultats consolidé.

Lorsque des dérivés sont désignés comme éléments constitutifs d'une couverture, la Banque les classe comme : i) couvertures de la variation de la juste valeur des actifs ou des passifs constatés ou des engagements fermes (couvertures de juste valeur); ii) couvertures des variations des flux de trésorerie futurs hautement probables, attribuables à un actif ou à un passif constaté ou à une opération prévue (couvertures de flux de trésorerie); ou iii) couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers (couvertures d'investissements nets).

#### **Couvertures de juste valeur**

Les couvertures de juste valeur de la Banque consistent essentiellement en des swaps de taux d'intérêt utilisés pour se protéger contre les variations de la juste valeur des instruments financiers à long terme à taux fixe en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Les variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et admissibles comme instruments de couverture de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats consolidé, de même que les variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou d'un groupe mixte composé des deux, attribuables au risque couvert. Les variations de juste valeur liées à la tranche inefficace de la relation de couverture sont immédiatement constatées dans les autres revenus à l'état des résultats consolidé.

Le rajustement cumulatif de la valeur comptable de l'élément couvert (le rajustement au montant de base) est amorti par imputation à l'état des résultats consolidé d'après un taux d'intérêt effectif recalculé sur la durée de vie restante prévue de l'élément couvert, et l'amortissement doit commencer au plus tard lorsque l'élément couvert cesse d'être ajusté pour prendre en compte les variations de sa juste valeur attribuables au risque couvert. Si l'élément couvert a été décomptabilisé, le rajustement au montant de base sera immédiatement passé en charges à l'état des résultats consolidé.

#### **Couvertures de flux de trésorerie**

La Banque est exposée aux variations des flux de trésorerie futurs qui sont libellés en monnaies étrangères ainsi qu'aux variations de flux de trésorerie futurs à l'égard des actifs et des passifs détenus à des fins autres que de transaction qui portent intérêt à des taux variables ou qui sont censés être refinancés ou réinvestis dans le futur. Les montants et le moment des flux de trésorerie futurs font l'objet de projections pour chaque risque couvert selon les modalités du contrat et d'autres éléments pertinents, notamment les estimations des remboursements anticipés et des défauts de paiement. L'ensemble des flux de trésorerie pour tous les risques couverts au fil du temps forme la base qui permet d'établir la partie efficace des gains et des pertes sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour les opérations prévues.

La tranche efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et admissibles comme couvertures de flux de trésorerie est constatée dans les autres éléments du résultat étendu. La variation de la juste valeur liée à la tranche inefficace est immédiatement constatée dans les autres revenus à l'état des résultats consolidé.

Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat étendu sont reclasés à l'état des résultats consolidé de la période où l'élément couvert se répercute sur le bénéfice.

Lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, les gains ou les pertes cumulés jusqu'alors dans les autres éléments du résultat étendu demeurent dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'opération prévue soit finalement constatée dans l'état des résultats consolidé. Lorsqu'on ne s'attend plus à ce qu'une opération prévue soit réalisée, les gains et les pertes cumulés comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu sont immédiatement transférés à l'état des résultats consolidé.

#### **Couvertures d'investissements nets**

Les couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers sont comptabilisées de la même façon que les couvertures de flux de trésorerie. La variation de la juste valeur relative aux instruments de couverture liée à la tranche efficace de la couverture est constatée dans les autres éléments du résultat étendu. La variation de la juste valeur liée à la tranche inefficace est immédiatement constatée dans l'état des résultats consolidé. Les gains et les pertes cumulés dans les autres éléments du résultat étendu sont inclus dans l'état des résultats consolidé quand l'investissement dans l'établissement étranger est rapatrié ou vendu.

### **CATÉGORIES DE PRODUITS DÉRIVÉS ET EXPOSITIONS AUX RISQUES**

La majorité des contrats de dérivés de la Banque sont des opérations hors Bourse qui sont négociées en privé entre la Banque et la contrepartie au contrat. Les autres contrats de dérivés sont des contrats négociés par l'intermédiaire de Bourses organisées et réglementées et consistent principalement en options et en contrats à terme standardisés.

## Dérivés de taux d'intérêt

La Banque a recours à des dérivés de taux d'intérêt, tels que des contrats à terme de gré à gré et des contrats de garantie, des swaps et des options, pour gérer les risques de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt correspond à l'incidence que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les marges, les bénéfices et la valeur économique de la Banque. Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur la valeur de marché des actifs et des passifs à taux fixe. De plus, les taux de remboursement de certains actifs et passifs varient avec les taux d'intérêt.

Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors Bourse qui permettent de fixer effectivement un taux d'intérêt futur pour une période donnée. Un contrat de garantie de taux d'intérêt type prévoit que les parties procéderont, à une date future pré-déterminée, à un règlement en espèces, correspondant à la différence entre un taux d'intérêt contractuel et un taux du marché qui sera établi dans le futur, calculé à partir d'un notional convenu. Le capital n'est pas échangé.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors Bourse permettant à deux parties de s'échanger des flux de trésorerie, d'après un notional déterminé, pour une période donnée. Dans le cadre d'un swap de taux d'intérêt type, une partie est tenue de payer un taux d'intérêt fixe du marché en échange d'un taux d'intérêt variable du marché établi de temps à autre, les deux étant calculés à partir du même notional. Le capital n'est pas échangé.

Les options sur taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels une partie (l'acheteur de l'option) obtient d'une autre partie (le vendeur de l'option), en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date future précise ou à une série de dates futures ou pendant une période déterminée, un instrument financier donné au prix prévu au contrat. L'instrument financier sous-jacent est assorti d'un prix du marché qui varie selon les fluctuations des taux d'intérêt. Pour gérer son risque de taux d'intérêt, la Banque agit à titre de vendeur et d'acheteur de ces options. Ces options sont négociées tant sur les marchés boursiers que hors Bourse.

Les contrats à terme de gré à gré sur taux d'intérêt sont des contrats standardisés négociés en Bourse. Ils sont fondés sur un engagement de vendre ou d'acheter une quantité précise d'un instrument financier à une date future déterminée, au prix prévu au contrat. Ces contrats diffèrent des contrats de garantie de taux d'intérêt en ce sens qu'ils portent sur des montants normalisés, à des dates de règlement standardisées, et qu'ils sont négociés en Bourse.

## Dérivés de change

La Banque a recours à des dérivés de change, tels que des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme standardisés et des swaps, pour gérer les risques de change. Le risque de change correspond aux pertes qui pourraient découler des fluctuations des taux de change. L'actif et le passif libellés en monnaies étrangères comportent un risque de change. La Banque est exposée à un risque de change non transactionnel en raison de ses investissements dans des établissements étrangers lorsque les actifs de la Banque libellés dans une monnaie étrangère sont supérieurs ou inférieurs à ses passifs libellés dans la même monnaie; la situation donne lieu à une position ouverte en monnaie étrangère.

Les contrats de change à terme de gré à gré sont des engagements négociés hors Bourse entre deux parties visant l'échange d'une quantité donnée d'une monnaie contre la livraison d'une quantité donnée d'une seconde monnaie, à une date future ou à l'intérieur d'une fourchette de dates.

Les contrats de swap comprennent les swaps de devises et les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises. Les swaps de devises consistent à acheter une monnaie sur le marché au comptant et à la vendre simultanément sur le marché à terme, ou inversement. Les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises sont des opérations dans le cadre desquelles les parties s'échangent un capital et des flux d'intérêts libellés dans des monnaies différentes sur une période donnée. Ces contrats servent à la fois à gérer le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Les contrats à terme standardisés sont semblables aux contrats de change à terme de gré à gré, sauf qu'ils portent sur des montants standardisés, avec des dates de règlement standardisées, et qu'ils sont négociés en Bourse.

## Dérivés de crédit

La Banque a recours à des dérivés de crédit, tels que des swaps sur défaillance de crédit et des swaps sur le rendement total, pour gérer les risques de son portefeuille de prêts aux grandes entreprises et d'autres instruments en espèces. Le risque de crédit correspond à l'éventualité d'une perte financière si un emprunteur ou la contrepartie à une opération ne respecte pas les obligations de paiement convenues. Dans le cadre de ses techniques de gestion des risques de portefeuille, la Banque a recours à des dérivés de crédit pour atténuer le risque de concentration par secteur d'activité et le risque par emprunteur. Le risque de crédit, le risque juridique et les autres risques associés à ces opérations sont contrôlés au moyen de procédures bien établies. Notre politique est de ne conclure ces opérations qu'avec des institutions financières de grande qualité. Le risque de crédit lié à une telle contrepartie est géré selon les mêmes processus d'approbation, de limite et de surveillance que nous appliquons à toutes les contreparties pour lesquelles la Banque a une exposition au crédit.

Les dérivés de crédit sont des contrats négociés hors Bourse qui permettent de transférer le risque de crédit d'un instrument financier sous-jacent (habituellement appelé l'actif de référence) d'une partie à une autre. Les dérivés de crédit les plus courants sont les swaps sur défaillance de crédit (aussi appelés contrats d'option) et les swaps sur le rendement total (aussi appelés swaps). Dans un contrat d'option, un acheteur acquiert d'un vendeur, en échange d'une prime, une protection de crédit sur un actif ou un groupe d'actifs de référence. L'acheteur peut aussi payer la prime convenue dès le départ ou sur une période. La protection de crédit indemnise l'acheteur à l'égard de toute baisse de valeur de l'actif ou du groupe d'actifs de référence lorsque certains incidents de crédit se produisent, comme une faillite ou un défaut de paiement. Le règlement peut se faire en espèces ou comporter la demande de livraison de l'actif de référence au vendeur. Dans le cadre d'un swap, une partie accepte de payer ou de recevoir de l'autre partie des montants en espèces établis en fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris tout rendement comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de montants qui sont fondés sur les taux de financement en vigueur sur le marché. Ces règlements en espèces sont effectués qu'il y ait ou non un incident de crédit.

## Autres dérivés

La Banque est également partie à des opérations sur des dérivés d'actions et des dérivés de marchandises, tant sur les marchés boursiers que hors Bourse.

Les swaps sur actions sont des contrats négociés hors Bourse dans le cadre desquels une partie convient de payer à l'autre partie ou de recevoir d'elle des montants en espèces en fonction des variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre en particulier. Ces contrats comprennent parfois un paiement à l'égard des dividendes.

Les options sur actions confèrent à l'acheteur de l'option, en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter du vendeur de l'option, ou de lui vendre, un sous-jacent sous la forme d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou de titres en particulier au prix prévu au contrat. Ces options sont négociées tant sur les marchés boursiers que hors Bourse.

Les contrats à terme sur indice boursier sont des contrats standardisés négociés en Bourse. Ils reposent sur une entente visant le paiement ou la réception d'un montant en espèces calculé en fonction de la différence entre le cours prévu au contrat d'un indice boursier sous-jacent et le cours correspondant sur le marché à une date future donnée. Il ne se fait aucune livraison réelle des actions composant l'indice boursier sous-jacent. Ces contrats portent sur des montants standardisés avec des dates de règlement standardisées.

Les contrats sur marchandises comprennent les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme standardisés, les swaps et les options sur marchandises, comme les métaux précieux et les produits liés à l'énergie qui sont négociés tant sur les marchés boursiers que hors Bourse.

La Banque prend certains engagements de prêt à taux fixe envers des clients au Canada. Ces engagements financiers sont comptabilisés comme des instruments dérivés si la Banque a comme pratique établie de vendre les prêts peu après le décaissement. Ces engagements de prêt sont comptabilisés à la juste valeur, et les gains ou les pertes réalisés et latents sont immédiatement constatés dans les autres revenus.

## NOTIONNELS

Les notionnels ne figurent pas à titre d'actifs ou de passifs, car ils représentent la valeur nominale du contrat à laquelle est appliqué un taux ou un prix pour déterminer le montant de flux de trésorerie à échanger. Les notionnels ne représentent pas le gain ou la perte éventuel lié au risque de marché ni le risque de crédit auquel sont exposés ces instruments financiers dérivés.

## DÉRIVÉS INCORPORÉS

Des dérivés peuvent être incorporés dans un autre instrument financier (l'instrument hôte). Les dérivés incorporés sont traités comme des dérivés distincts lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux de l'instrument hôte, qu'un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé, et que le contrat pris dans son ensemble n'est pas

détenu à des fins de transaction ou désigné comme détenu à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur. Les dérivés incorporés sont évalués à la juste valeur, et toute variation subséquente de la juste valeur est constatée dans le revenu de négociation.

Certaines obligations de la Banque en matière de dépôt, qui varient selon le rendement de certains indices ou de certaines actions, peuvent être assujetties à un montant minimum de rachat garanti et incorporent un dérivé. La Banque comptabilise à la juste valeur les dérivés incorporés dans ces obligations de verser un montant variable, en constatant dans les autres revenus les variations de juste valeur à mesure qu'elles se produisent. La Banque ne prévoit pas une importante volatilité future des bénéfices, étant donné que la couverture des dérivés incorporés est efficace sur le plan économique. La juste valeur des dérivés incorporés est comptabilisée au bilan consolidé dans les dérivés.

## Juste valeur des dérivés

(en millions de dollars canadiens)

	Juste valeur moyenne pour l'exercice <sup>1</sup>		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur à la fin de l'exercice	
	Positive	Négative	Positive	Négative	2010	
					Positive	Négative
<b>Dérivés détenus ou émis à des fins de transaction</b>						
Contrats sur taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés	1 \$	1 \$	7 \$	1 \$	1 \$	1 \$
Contrats de garantie de taux	15	13	23	19	17	12
Swaps	19 100	19 220	27 489	26 591	19 846	19 872
Options vendues	—	634	—	790	—	642
Options achetées	632	—	765	—	641	—
Total des contrats sur taux d'intérêt	19 748	19 868	28 284	27 401	20 505	20 527
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés	—	—	1	—	—	—
Contrats à terme de gré à gré	5 265	5 142	5 567	4 725	5 385	5 734
Swaps	1 618	853	237	292	2 240	881
Swaps de taux et de devises	9 196	14 974	9 569	16 248	9 395	14 090
Options vendues	—	791	—	639	—	829
Options achetées	728	—	623	—	800	—
Total des contrats de change	16 807	21 760	15 997	21 904	17 820	21 534
Dérivés de crédit						
Swaps sur défaillance de crédit – protection acquise	49	54	60	43	70	65
Swaps sur défaillance de crédit – protection vendue	31	52	19	68	52	65
Total des contrats sur dérivés de crédit	80	106	79	111	122	130
Autres contrats						
Contrats sur actions	3 112	3 546	3 702	4 574	2 146	2 772
Contrats sur marchandises	884	684	1 182	1 080	775	711
Total des autres contrats	3 996	4 230	4 884	5 654	2 921	3 483
<b>Juste valeur – à des fins de transaction</b>	<b>40 631 \$</b>	<b>45 964 \$</b>	<b>49 244 \$</b>	<b>55 070 \$</b>	<b>41 368 \$</b>	<b>45 674 \$</b>
<b>Dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction</b>						
Contrats sur taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	2 \$	2 \$	— \$	2 \$	5 \$	7 \$
Swaps	5 459	4 318	7 558	5 145	6 972	5 215
Options vendues	6	18	6	32	7	5
Options achetées	15	2	16	2	30	3
Total des contrats sur taux d'intérêt	5 482	4 340	7 580	5 181	7 014	5 230
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	1 153	729	1 023	527	845	523
Swaps	25	—	—	—	27	—
Swaps de taux et de devises	1 227	1 644	1 254	1 422	1 191	1 294
Total des contrats de change	2 405	2 373	2 277	1 949	2 063	1 817
Dérivés de crédit						
Swaps sur défaillance de crédit – protection acquise	63	98	72	102	66	93
Total des contrats sur dérivés de crédit	63	98	72	102	66	93
Autres contrats						
Contrats sur actions	1 380	331	1 247	915	1 164	871
Total des autres contrats	1 380	331	1 247	915	1 164	871
<b>Juste valeur – à des fins autres que de transaction</b>	<b>9 330 \$</b>	<b>7 142 \$</b>	<b>11 176 \$</b>	<b>8 147 \$</b>	<b>10 307 \$</b>	<b>8 011 \$</b>
<b>Total de la juste valeur</b>	<b>49 961 \$</b>	<b>53 106 \$</b>	<b>60 420 \$</b>	<b>63 217 \$</b>	<b>51 675 \$</b>	<b>53 685 \$</b>

<sup>1</sup> La juste valeur moyenne des dérivés détenus à des fins de transaction pour l'exercice clos le 31 octobre 2010 était comme suit : positive de 39 058 millions de dollars et négative de 41 736 millions de dollars. Les moyennes sont calculées mensuellement.

Le tableau suivant catégorise les dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction selon qu'ils ont été désignés comme éléments constitutifs de relations admissibles à la comptabilité de couverture ou qu'ils ne l'ont pas été.

**Juste valeur des dérivés à des fins autres que de transaction**

(en millions de dollars canadiens)

	Actifs dérivés			Passifs dérivés		
	Dérivés désignés comme constitutifs de relations de couverture admissibles	Dérivés non désignés comme constitutifs de relations de couverture admissibles	Total	Dérivés désignés comme constitutifs de relations de couverture admissibles	Dérivés non désignés comme constitutifs de relations de couverture admissibles	Total
<b>2011</b>						
<b>Dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction</b>						
Contrats sur taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	– \$	– \$	– \$	1 \$	1 \$	2 \$
Swaps	3 707	3 851	7 558	517	4 628	5 145
Options vendues	–	6	6	–	32	32
Options achetées	–	16	16	–	2	2
Total des contrats sur taux d'intérêt	3 707	3 873	7 580	518	4 663	5 181
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	1 010	13	1 023	522	5	527
Swaps	–	–	–	–	–	–
Swaps de taux et de devises	535	719	1 254	1 057	365	1 422
Total des contrats de change	1 545	732	2 277	1 579	370	1 949
Dérivés de crédit						
Swaps sur défaillance de crédit – protection acquise	–	72	72	–	102	102
Total des contrats sur dérivés de crédit	–	72	72	–	102	102
Autres contrats						
Contrats sur actions	340	907	1 247	7	908	915
Total des autres contrats	340	907	1 247	7	908	915
<b>Juste valeur – à des fins autres que de transaction</b>	<b>5 592 \$</b>	<b>5 584 \$</b>	<b>11 176 \$</b>	<b>2 104 \$</b>	<b>6 043 \$</b>	<b>8 147 \$</b>
<b>2010</b>						
<b>Dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction</b>						
Contrats sur taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	– \$	5 \$	5 \$	– \$	7 \$	7 \$
Swaps	3 660	3 312	6 972	595	4 620	5 215
Options vendues	–	7	7	–	5	5
Options achetées	30	–	30	–	3	3
Total des contrats sur taux d'intérêt	3 690	3 324	7 014	595	4 635	5 230
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	841	4	845	517	6	523
Swaps	27	–	27	–	–	–
Swaps de taux et de devises	453	738	1 191	960	334	1 294
Total des contrats de change	1 321	742	2 063	1 477	340	1 817
Dérivés de crédit						
Swaps sur défaillance de crédit – protection acquise	–	66	66	–	93	93
Total des contrats sur dérivés de crédit	–	66	66	–	93	93
Autres contrats						
Contrats sur actions	303	861	1 164	3	868	871
Total des autres contrats	303	861	1 164	3	868	871
<b>Juste valeur – à des fins autres que de transaction</b>	<b>5 314 \$</b>	<b>4 993 \$</b>	<b>10 307 \$</b>	<b>2 075 \$</b>	<b>5 936 \$</b>	<b>8 011 \$</b>

Les tableaux suivants présentent l'incidence des instruments dérivés et des éléments couverts, le cas échéant, sur l'état des résultats consolidé et sur les autres éléments du résultat étendu pour les exercices clos les 31 octobre 2011 et 2010.

#### Couvertures de juste valeur

(en millions de dollars canadiens)	Montants comptabilisés dans le revenu tiré des dérivés <sup>1</sup>	Montants comptabilisés dans le revenu tiré des éléments couverts <sup>1</sup>	Inefficacité de la couverture <sup>2</sup>	Montants exclus de l'appréciation de l'efficacité de la couverture <sup>3</sup>
<b>2011</b>				
<b>Couvertures de juste valeur</b>				
Contrats sur taux d'intérêt	(51) \$	57 \$	6 \$	(31) \$
<b>Total du revenu (de la perte)</b>	<b>(51) \$</b>	<b>57 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>(31) \$</b>

2010

#### Couvertures de juste valeur

Contrats sur taux d'intérêt	(286) \$	274 \$	(12) \$	(93) \$
<b>Total du revenu (de la perte)</b>	<b>(286) \$</b>	<b>274 \$</b>	<b>(12) \$</b>	<b>(93) \$</b>

<sup>1</sup> Montants comptabilisés dans le revenu d'intérêts net.

<sup>2</sup> Montants comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêts.

<sup>3</sup> Les montants sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêts et représentent les composantes exclues des dérivés. Les montants sont principalement compensés dans le revenu d'intérêts net par l'amortissement de la valeur comptable des éléments couverts.

#### Couvertures de flux de trésorerie et d'investissements nets

(en millions de dollars canadiens)	Montants comptabilisés à l'égard des dérivés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu <sup>1</sup>	Montants reclassés du cumul des autres éléments du résultat étendu aux résultats <sup>1,2</sup>	Inefficacité de la couverture <sup>3</sup>	Montants exclus de l'appréciation de l'efficacité de la couverture <sup>3</sup>
<b>2011</b>				

#### Couvertures de flux de trésorerie

Contrats sur taux d'intérêt	2 072 \$	1 741 \$	– \$	– \$
Contrats de change <sup>4</sup>	(65)	(19)	–	–
Autres contrats	38	71	–	–
<b>Total du revenu (de la perte)</b>	<b>2 045 \$</b>	<b>1 793 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>

#### Couvertures d'investissements nets

Contrats de change <sup>4</sup>	449 \$	– \$	– \$	70 \$
---------------------------------	--------	------	------	-------

2010

#### Couvertures de flux de trésorerie

Contrats sur taux d'intérêt	3 399 \$	2 224 \$	(3) \$	– \$
Contrats de change <sup>4</sup>	(225)	(20)	–	–
Autres contrats	192	179	1	–
<b>Total du revenu (de la perte)</b>	<b>3 366 \$</b>	<b>2 383 \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>– \$</b>

#### Couvertures d'investissements nets

Contrats de change <sup>4</sup>	1 205 \$	(11) \$	– \$	– \$
---------------------------------	----------	---------	------	------

<sup>1</sup> Les autres éléments du résultat étendu sont présentés avant impôts.

<sup>2</sup> Montants comptabilisés dans le revenu d'intérêts net.

<sup>3</sup> Montants comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêts.

<sup>4</sup> Comprend les instruments non dérivés désignés comme instruments de couverture constitutifs de relations admissibles à la comptabilité de couverture.

Au cours des exercices clos les 31 octobre 2011 et 2010, la Banque n'a constaté aucun gain net ni aucune perte nette dans ses résultats par suite des engagements fermes couverts qui ont cessé d'être admissibles à titre de couvertures de juste valeur.

Pour les douze prochains mois, la Banque prévoit que des gains nets estimés à 1 162 millions de dollars au 31 octobre 2011 (745 millions de dollars au 31 octobre 2010) constatés dans les autres éléments du résultat étendu seront reclassés dans le résultat net. La durée maximale sur laquelle la Banque couvre son exposition aux variations des flux de trésorerie futurs pour les opérations prévues est de 28 ans. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, les opérations prévues ont été réalisées dans tous les cas importants.

Le tableau ci-après présente les gains (pertes) sur les dérivés détenus à des fins autres que de transaction qui n'ont pas été désignés comme constitutifs de relations admissibles à la comptabilité de couverture pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. Ces gains (pertes) sont partiellement contrebalancés par des gains (pertes) comptabilisés dans l'état des résultats consolidé et dans les autres éléments du résultat étendu liés aux instruments autres que des dérivés connexes.

#### Gains (pertes) sur les dérivés détenus à des fins autres que de transaction non désignés comme constitutifs de relations admissibles à la comptabilité de couverture<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Contrats sur taux d'intérêt	(93) \$	(247) \$
Contrats de change	(8)	(4)
Dérivés de crédit	41	(14)
Actions	(1)	5
Autres contrats	–	(2)
<b>Total</b>	<b>(61) \$</b>	<b>(262) \$</b>

<sup>1</sup> Montants comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêts.

Le tableau suivant présente le notionnel des dérivés négociés hors Bourse et en Bourse.

**Dérivés négociés hors Bourse et en Bourse**

(en milliards de dollars canadiens)

	Détenus à des fins de transaction			Détenus à des fins autres que de transaction			2011	2010
	Négociés hors Bourse	Négociés en Bourse	Total			Total		Total
<b>Notionnel</b>								
<b>Contrats sur taux d'intérêt</b>								
Contrats à terme standardisés	–	211,8	\$ 211,8	\$ 211,8	–	\$ 211,8	\$ 255,4	\$ 255,4
Contrats de garantie de taux	108,1	–	108,1	10,8	118,9	–	56,7	56,7
Swaps	1 471,3	–	1 471,3	366,9	1 838,2	1 346,3		
Options vendues	25,0	43,1	68,1	7,9	76,0	50,9		
Options achetées	25,9	38,6	64,5	1,3	65,8	59,0		
Total des contrats sur taux d'intérêt	1 630,3	293,5	1 923,8	386,9	2 310,7	1 768,3		
<b>Contrats de change</b>								
Contrats à terme standardisés	–	38,3	38,3	–	38,3	17,5		
Contrats à terme de gré à gré	384,9	–	384,9	30,4	415,3	380,9		
Swaps	2,9	–	2,9	–	2,9	20,4		
Swaps de taux et de devises	356,9	–	356,9	24,4	381,3	337,2		
Options vendues	34,5	–	34,5	–	34,5	53,7		
Options achetées	30,8	–	30,8	–	30,8	44,5		
Total des contrats de change	810,0	38,3	848,3	54,8	903,1	854,2		
<b>Dérivés de crédit</b>								
Swaps sur défaillance de crédit – protection acquise	3,9	–	3,9	4,8	8,7	10,0		
Swaps sur défaillance de crédit – protection vendue	2,7	–	2,7	–	2,7	3,7		
Total des contrats sur dérivés de crédit	6,6	–	6,6	4,8	11,4	13,7		
<b>Autres contrats</b>								
Contrats sur actions	39,4	8,4	47,8	23,9	71,7	65,2		
Contrats sur marchandises	18,9	6,8	25,7	–	25,7	12,5		
Total des autres contrats	58,3	15,2	73,5	23,9	97,4	77,7		
<b>Total</b>	<b>2 505,2</b>	<b>\$ 347,0</b>	<b>\$ 2 852,2</b>	<b>\$ 470,4</b>	<b>\$ 3 322,6</b>	<b>\$ 2 713,9</b>		

Le tableau ci-dessous présente les dérivés selon leur durée contractuelle jusqu'à l'échéance.

**Dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance**

(en milliards de dollars canadiens)

	Durée restante jusqu'à l'échéance					2011	2010
	1 an et moins	Plus de 1 an à 3 ans	Plus de 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Total
<b>Notionnel</b>							
<b>Contrats sur taux d'intérêt</b>							
Contrats à terme standardisés	175,5	\$ 36,3	\$ –	\$ –	\$ –	\$ 211,8	\$ 255,4
Contrats de garantie de taux	116,6	2,3	–	–	–	118,9	56,7
Swaps	532,4	547,5	404,7	283,6	70,0	1 838,2	1 346,3
Options vendues	65,8	3,3	3,7	2,8	0,4	76,0	50,9
Options achetées	55,3	2,1	4,7	2,4	1,3	65,8	59,0
Total des contrats sur taux d'intérêt	945,6	591,5	413,1	288,8	71,7	2 310,7	1 768,3
<b>Contrats de change</b>							
Contrats à terme standardisés	20,0	16,7	1,6	–	–	38,3	17,5
Contrats à terme de gré à gré	370,3	32,8	11,7	0,5	–	415,3	380,9
Swaps	–	1,6	0,3	0,8	0,2	2,9	20,4
Swaps de taux et de devises	67,2	113,3	98,2	80,3	22,3	381,3	337,2
Options vendues	31,0	2,2	1,2	0,1	–	34,5	53,7
Options achetées	27,5	2,2	1,0	0,1	–	30,8	44,5
Total des contrats de change	516,0	168,8	114,0	81,8	22,5	903,1	854,2
<b>Dérivés de crédit</b>							
Swaps sur défaillance de crédit – protection acquise	1,8	2,8	2,2	1,9	–	8,7	10,0
Swaps sur défaillance de crédit – protection vendue	0,9	0,6	0,9	0,3	–	2,7	3,7
Total des contrats sur dérivés de crédit	2,7	3,4	3,1	2,2	–	11,4	13,7
<b>Autres contrats</b>							
Contrats sur actions	46,4	18,4	6,8	0,1	–	71,7	65,2
Contrats sur marchandises	21,7	3,7	0,3	–	–	25,7	12,5
Total des autres contrats	68,1	22,1	7,1	0,1	–	97,4	77,7
<b>Total</b>	<b>1 532,4</b>	<b>\$ 785,8</b>	<b>\$ 537,3</b>	<b>\$ 372,9</b>	<b>\$ 94,2</b>	<b>\$ 3 322,6</b>	<b>\$ 2 713,9</b>

## RISQUES LIÉS AUX DÉRIVÉS

### Risque de marché

En l'absence de paiements en espèces initiaux compensatoires, les dérivés n'ont généralement pas de valeur marchande initiale. Leur valeur, positive ou négative, découle des fluctuations des taux d'intérêt, des cours du change, des cours des actions, des prix des marchandises ou des taux de crédit, ou des variations d'indices pertinents, de telle sorte que les dérivés contractés précédemment deviennent plus ou moins avantageux par rapport aux contrats ayant des conditions similaires et la même durée résiduelle qui pourraient être négociés compte tenu de la conjoncture courante du marché.

Le potentiel d'augmentation ou de diminution de la valeur des dérivés attribuable aux facteurs susmentionnés est généralement appelé risque de marché. Ce risque est géré par des cadres dirigeants qui sont responsables des activités de négociation de la Banque et est contrôlé de façon indépendante par le groupe Gestion des risques de la Banque.

### Risque de crédit

Le risque de crédit lié aux dérivés, aussi appelé risque de crédit de contrepartie, est le risque de subir une perte financière si une contrepartie manque à son obligation envers la Banque. Le groupe du crédit de trésorerie, qui fait partie des Services bancaires de gros, est responsable de la mise en application des politiques de crédit établies par la Banque pour la gestion du risque de crédit lié aux dérivés ainsi que de la conformité à ces politiques.

Les risques de crédit liés aux instruments financiers dérivés sont assujettis aux mêmes approbations, limites et normes de surveillance de crédit que celles qui sont utilisées pour gérer d'autres opérations qui créent un risque de crédit. Ceci inclut l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille des portefeuilles, de leur diversification et de leur profil d'échéance. La Banque recherche activement des stratégies d'atténuation des risques par l'utilisation d'accords-cadres de compensation de dérivés multiproduits, de garanties et d'autres techniques d'atténuation des risques. Les accords-cadres de compensation réduisent les risques pour la Banque, en ce qu'ils lui permettent d'obtenir une compensation avec déchéance du terme dans les transactions avec les contreparties assujetties à de tels accords si certains événements se produisent. L'incidence de ces accords-cadres de compensation est montrée dans le tableau ci-dessous intitulé «Risque de crédit lié aux dérivés».

Le tableau «Risque de crédit lié aux dérivés» indique également le coût de remplacement courant, qui correspond à la juste valeur positive de tous les dérivés en cours et représente le risque de crédit maximal de la Banque lié aux dérivés. Le montant de l'équivalent-crédit correspond au total du coût de remplacement courant et du risque futur éventuel, lequel est calculé par l'application de facteurs fournis par le BSIF au notonnier des dérivés. Le montant pondéré en fonction des risques est établi par l'application de mesures standard du risque de crédit de la contrepartie au montant de l'équivalent-crédit.

### Risque de crédit lié aux dérivés

(en millions de dollars canadiens)

	2011			2010		
	Coût de remplacement courant <sup>1</sup>	Montant de l'équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques	Coût de remplacement courant <sup>1</sup>	Montant de l'équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques
<b>Contrats sur taux d'intérêt</b>						
Contrats de garantie de taux	23 \$	34 \$	5 \$	22 \$	40 \$	8 \$
Swaps	35 048	46 581	18 322	26 817	33 600	13 978
Options achetées	767	860	337	669	770	293
Total des contrats sur taux d'intérêt	35 838	47 475	18 664	27 508	34 410	14 279
<b>Contrats de change</b>						
Contrats à terme de gré à gré	6 364	11 878	2 170	6 148	11 683	2 209
Swaps	237	405	59	2 267	3 315	865
Swaps de taux et de devises	10 823	30 312	9 322	10 587	27 276	9 107
Options achetées	623	1 064	236	800	1 431	284
Total des contrats de change	18 047	43 659	11 787	19 802	43 705	12 465
<b>Autres contrats</b>						
Dérivés de crédit	48	447	158	96	588	203
Contrats sur actions	4 691	7 954	1 033	3 039	6 053	1 456
Contrats sur marchandises	1 021	1 167	238	626	1 239	304
Total des autres contrats	5 760	9 568	1 429	3 761	7 880	1 963
<b>Total des dérivés</b>						
Moins l'incidence des accords-cadres de compensation	59 645	100 702	31 880	51 071	85 995	28 707
<b>Total des dérivés après compensation</b>	<b>45 611</b>	<b>65 949</b>	<b>22 531</b>	<b>37 566</b>	<b>54 233</b>	<b>19 494</b>
<b>Dérivés nets</b>						
	<b>14 034</b>	<b>34 753</b>	<b>9 349</b>	<b>13 505</b>	<b>31 762</b>	<b>9 213</b>
Moins l'incidence des garanties	5 875	6 062	1 959	5 343	5 644	2 107
<b>Dérivés nets</b>	<b>8 159 \$</b>	<b>28 691 \$</b>	<b>7 390 \$</b>	<b>8 162 \$</b>	<b>26 118 \$</b>	<b>7 106 \$</b>

<sup>1</sup> Les instruments négociés en Bourse et les dérivés de crédit détenus à des fins autres que de transaction, qui sont traités comme des garanties financières du capital de risque de crédit, sont exclus selon les lignes directrices du BSIF. Le total de la juste valeur positive des contrats exclus s'élevait à 775 millions de dollars au 31 octobre 2011 (604 millions de dollars en 2010).

### Coût de remplacement courant des dérivés

(en millions de dollars canadiens)

	Canada <sup>1</sup>		États-Unis <sup>1</sup>		Autres pays <sup>1</sup>		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
<b>Par secteur</b>								
Services financiers	<b>33 318 \$</b>	30 422 \$	<b>6 062 \$</b>	976 \$	<b>10 155 \$</b>	8 706 \$	<b>49 535 \$</b>	40 104 \$
Gouvernement	<b>4 728</b>	5 901	<b>1 269</b>	105	<b>310</b>	571	<b>6 307</b>	6 577
Divers	<b>2 407</b>	2 655	<b>1 084</b>	1 108	<b>312</b>	627	<b>3 803</b>	4 390
Coût de remplacement courant	<b>40 453 \$</b>	38 978 \$	<b>8 415 \$</b>	2 189 \$	<b>10 777 \$</b>	9 904 \$	<b>59 645 \$</b>	51 071 \$
Moins l'incidence des accords-cadres de compensation et des garanties							<b>51 486</b>	42 909
<b>Total</b>							<b>8 159 \$</b>	8 162 \$
<b>Par région de risque<sup>2</sup></b>								
Canada	<b>3 419 \$</b>	3 737 \$	<b>41,9 %</b>	45,8 %				
États-Unis	<b>2 236</b>	1 820	<b>27,4</b>	22,3				
Autres pays								
Royaume-Uni	<b>601</b>	332	<b>7,4</b>	4,1				
Autres pays européens	<b>1 153</b>	1 252	<b>14,1</b>	15,3				
Divers	<b>750</b>	1 021	<b>9,2</b>	12,5				
Total – autres pays	<b>2 504</b>	2 605	<b>30,7</b>	31,9				
<b>Total du coût de remplacement courant</b>	<b>8 159 \$</b>	8 162 \$	<b>100,0 %</b>	100,0 %				

<sup>1</sup> D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

<sup>2</sup> Après l'incidence des accords-cadres de compensation et des garanties.

Certains contrats dérivés de la Banque sont régis par des accords-cadres de dérivés qui contiennent des clauses qui pourraient permettre aux contreparties de la Banque d'exiger, à la survenance éventuelle d'un certain événement, i) de remettre des sûretés ou un autre moyen de réparation acceptable, comme la cession des contrats en cause à une contrepartie acceptable ou ii) de régler les contrats dérivés en cours. Le plus souvent, ces événements éventuels comprennent un abaissement des notations attribuées aux dettes de premier rang de la Banque, soit à titre de contrepartie ou de garante d'une des filiales de la Banque. Au 31 octobre 2011, la position de passif nette totale de ces contrats aurait exigé i) de remettre des sûretés ou un autre moyen de réparation acceptable totalisant 57 millions de dollars (9 millions de dollars en 2010) dans l'éventualité de l'abaissement d'un cran ou de deux crans des notations des dettes de premier rang de la Banque et ii) un financement total de 2 millions de dollars (néant en 2010) à la suite de la résiliation et du règlement des contrats de dérivés en cours dans l'éventualité d'un abaissement de un cran ou de deux crans des notations des dettes de premier rang de la Banque.

Certains des contrats dérivés de la Banque sont régis par des accords-cadres de dérivés qui contiennent des clauses de soutien au crédit permettant aux contreparties de la Banque d'exiger la remise de sûretés en fonction de l'exposition nette à l'évaluation à la valeur du marché de tous les contrats de dérivés régis par cet accord-cadre de dérivés. Certains de ces accords peuvent permettre aux contreparties de la Banque d'exiger des garanties supplémentaires en cas d'abaissement des notations des dettes de premier rang de la Banque. Au 31 octobre 2011, la juste valeur de tous les instruments dérivés qui sont assortis de conditions liées au risque de crédit dans une position de passif nette était de 12,9 milliards de dollars (11,9 milliards de dollars en 2010). La Banque a fourni une sûreté de 10,3 milliards de dollars (8,8 milliards de dollars en 2010) pour cette exposition de risque dans le cours normal des affaires. Au 31 octobre 2011, l'abaissement de un cran des notations des dettes de premier rang de la Banque aurait obligé la Banque à fournir une sûreté de 0,5 milliard de dollars (0,6 milliard de dollars en 2010) en plus de celle déjà fournie dans le cours normal des affaires. Un abaissement de deux crans des notations des titres de créance de premier rang de la Banque aurait obligé la Banque à fournir une sûreté de 1,6 milliard de dollars (1,7 milliard de dollars en 2010) en plus de celle déjà fournie dans le cours normal des affaires.

### NOTE 8

### ACQUISITIONS ET AUTRES

#### a) Acquisition de Services financiers Chrysler

Le 1<sup>er</sup> avril 2011, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de Services financiers Chrysler au Canada et aux États-Unis pour une contrepartie au comptant d'environ 6 390 millions de dollars, y compris une contrepartie conditionnelle. Selon les termes du contrat d'acquisition, la Banque devrait verser une contrepartie au comptant additionnelle s'il arrivait que les montants réalisés sur certains actifs excèdent un seuil préétabli. Selon les PCGR du Canada, une contrepartie conditionnelle doit être comptabilisée comme partie intégrante du coût d'acquisition, lorsque le montant peut être raisonnablement estimé à la date de l'acquisition et que l'issue peut être déterminée hors de tout doute raisonnable. Au cours de septembre 2011, les montants réalisés sur ces actifs ont dépassé le seuil et la Banque a dû verser une contrepartie au comptant de 70 millions de dollars. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de Services financiers Chrysler depuis la date de l'acquisition jusqu'au 31 octobre 2011 ont été inclus dans les résultats consolidés de la Banque. Les résultats de Services financiers Chrysler aux États-Unis sont présentés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les résultats de Services financiers Chrysler au Canada sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Au cours de la période entre la date d'acquisition et le 31 octobre 2011, l'écart d'acquisition a augmenté de 73 millions de dollars pour s'établir à

242 millions de dollars, essentiellement en raison de la comptabilisation de la contrepartie conditionnelle. La répartition du prix d'acquisition est susceptible de faire l'objet de rajustements à mesure que la Banque termine l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur estimative des actifs et des passifs de Services financiers Chrysler à la date d'acquisition.

#### Juste valeur des actifs nets identifiables acquis

(en millions de dollars canadiens)	Montant
<b>Actifs acquis</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>3 081 \$</b>
Prêts <sup>1</sup>	7 322
Autres actifs	<b>2 235</b>
	12 638
<b>Moins : passifs pris en charge</b>	
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	<b>6 148</b>
Écart d'acquisition	242
<b>Total de la contrepartie de l'acquisition</b>	<b>6 390 \$</b>

<sup>1</sup> La juste valeur estimative des prêts reflète les pertes sur créances prévues à la date d'acquisition.

**b) Acquisitions pendant l'exercice 2010 des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis**

Le 16 avril 2010, la Banque a acquis certains actifs et pris en charge certains passifs de la Riverside National Bank of Florida (Riverside), de la First Federal Bank of North Florida (First Federal) et d'AmericanFirst Bank (AmericanFirst) dans le cadre d'opérations facilitées par la FDIC. En outre, la Banque a conclu des accords de partage des pertes avec la FDIC, qui stipulent que la FDIC assume une partie des pertes sur prêts et sur certains actifs immobiliers. Aux termes des accords de partage des pertes, la FDIC rembourse à la Banque 50 % des pertes jusqu'à concurrence d'un seuil établi pour chaque banque (449 millions de dollars pour Riverside, 59 millions de dollars pour First Federal et 18 millions de dollars pour AmericanFirst) et 80 % des pertes subséquentes. Les accords de partage des pertes ont une durée de dix ans à compter de la date d'acquisition pour les prêts hypothécaires sur les résidences unifamiliales et de cinq ans (plus trois ans dans les cas où seuls des recouvrements sont partagés) pour les autres prêts et les actifs immobiliers. À la fin de la période de partage des pertes, la Banque pourrait devoir verser un montant à la FDIC selon les pertes réelles engagées par rapport à l'estimation des pertes intrinsèques faite par la FDIC, telle qu'elle est définie dans les accords de partage des pertes.

Le 30 septembre 2010, la Banque a acquis la totalité des actions ordinaires en circulation de The South Financial Group, Inc. (South Financial) pour une contrepartie totale d'environ 64 millions de dollars, payée au comptant et en actions ordinaires aux actionnaires ordinaires, soit respectivement 11 millions de dollars et 53 millions de dollars. Chaque action ordinaire de South Financial a été échangée contre 0,28 \$ US au comptant ou 0,004 action ordinaire de la Banque, ce qui a donné lieu à l'émission d'environ 720 mille actions ordinaires de la Banque. En outre, immédiatement avant la clôture de la transaction, le Département du Trésor des États-Unis a vendu à la Banque ses actions privilégiées de South Financial et les bons de souscription associés acquis dans le cadre du Capital Purchase Program du Département du Trésor, et a libéré tous les dividendes accumulés et non versés sur ces actions pour une contrepartie totale au comptant d'environ 134 millions de dollars.

Les acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Les résultats produits par ces acquisitions ont été inclus dans les résultats consolidés de la Banque pour les exercices clos les 31 octobre 2011 et 2010.

Les résultats sont inclus dans ceux de TD Bank, N.A. et sont présentés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Aux dates d'acquisition, les acquisitions ont ajouté au bilan consolidé de la Banque un montant net de 2 184 millions de dollars de trésorerie et d'équivalents de trésorerie; 8 457 millions de dollars de prêts; 115 millions de dollars d'actifs incorporels identifiables; 4 021 millions de dollars d'autres actifs; 12 298 millions de dollars de dépôts et 2 550 millions de dollars d'autres passifs. Les prêts comprennent 2 127 millions de dollars de prêts assurés. La juste valeur estimative des prêts reflète les pertes sur créances prévues à la date d'acquisition.

Le cours de la période de l'acquisition jusqu'au 31 octobre 2011, l'écart d'acquisition a diminué de 45 millions de dollars pour s'établir à 271 millions de dollars, essentiellement en raison de la finalisation de l'évaluation du portefeuille de prêts. Au cours de 2011, la répartition du prix d'acquisition relatif à l'acquisition de Riverside, de First Federal, d'AmericanFirst et de South Financial a été terminée et finalisée.

**c) TD Ameritrade Holding Corporation**

Au 31 octobre 2011, la participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) s'établissait à 44,96 % des actions émises et en circulation de TD Ameritrade (45,93 % en 2010).

Le 6 août 2010 et le 31 octobre 2011, la convention des actionnaires a été modifiée dans chacun des cas de façon à ce que : i) la Banque ait jusqu'au 24 janvier 2014 pour ramener à 45 % sa participation dans TD Ameritrade si celle-ci est supérieure à 45 % par suite de rachats autorisés d'actions ordinaires par TD Ameritrade; ii) la Banque soit tenue d'entreprendre la réduction de sa participation dans TD Ameritrade et de la poursuivre tant que la Banque pourra réaliser un prix par action de TD Ameritrade égal ou supérieur à la valeur comptable moyenne par action de TD Ameritrade alors applicable pour la Banque; et iii) dans le cadre d'un rachat d'actions par TD Ameritrade, la participation de la Banque dans TD Ameritrade ne dépasse pas 48 %.

Conformément à ses intentions annoncées antérieurement, la Banque a vendu 17,3 millions d'actions de TD Ameritrade au cours de l'exercice et a comptabilisé un gain de 8,1 millions de dollars sur cette vente.

NOTE 9

**ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS**

**ÉCARTS D'ACQUISITION**

L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables, y compris les actifs incorporels identifiables. L'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais est soumis au moins annuellement à un test de dépréciation et chaque fois qu'un événement ou un changement de situation indique qu'il peut y avoir une perte de valeur. L'écart d'acquisition est attribué à l'unité d'exploitation, qui est soit un secteur d'activité ou le

niveau immédiatement inférieur au secteur. Une perte de valeur de l'écart d'acquisition est détectée en comparant la valeur comptable de l'unité d'exploitation à sa juste valeur. Une perte de valeur de l'écart d'acquisition est portée à l'état des résultats consolidé au cours de la période où elle est détectée. Aucune réduction de valeur n'a été requise pour les exercices clos les 31 octobre 2011, 2010 et 2009.

**Écart d'acquisition par secteur**

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Gestion de patrimoine	Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	Services bancaires de gros	Siège social	Total
<b>2011</b>						
Valeur comptable des écarts d'acquisition au début de l'exercice	1 216 \$	587 \$	11 560 \$	150 \$	947 \$	14 460 \$
Écart d'acquisition provenant d'acquisitions	5	–	202 <sup>1</sup>	–	–	207
Écart de conversion et autres	–	(1)	(290)	–	–	(291)
<b>Valeur comptable des écarts d'acquisition à la fin de l'exercice</b>	<b>1 221 \$</b>	<b>586 \$</b>	<b>11 472 \$</b>	<b>150 \$</b>	<b>947 \$</b>	<b>14 376 \$</b>
<b>2010</b>						
Valeur comptable des écarts d'acquisition au début de l'exercice	1 216 \$	591 \$	12 115 \$	146 \$	947 \$	15 015 \$
Écart d'acquisition provenant d'acquisitions	–	–	316 <sup>2</sup>	4	–	320
Écart de conversion et autres	–	(4)	(871)	–	–	(875)
<b>Valeur comptable des écarts d'acquisition à la fin de l'exercice</b>	<b>1 216 \$</b>	<b>587 \$</b>	<b>11 560 \$</b>	<b>150 \$</b>	<b>947 \$</b>	<b>14 460 \$</b>

<sup>1</sup> Se rapporte surtout à l'écart d'acquisition de 242 millions de dollars découlant de l'acquisition de Services financiers Chrysler et à une diminution de l'écart d'acquisition de 45 millions de dollars relativement à l'acquisition de Riverside, First Federal, American First et South Financial. Pour plus de renseignements, voir la note 8.

<sup>2</sup> Comprend l'écart d'acquisition découlant de l'acquisition de Riverside, First Federal, AmericanFirst et South Financial.

## AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les autres actifs incorporels de la Banque sont principalement des actifs incorporels liés aux dépôts de base, des logiciels et les relations avec les clients. Les autres actifs incorporels sont amortis d'après la méthode de l'amortissement linéaire pour ce qui est des logiciels et sur leur durée de vie utile estimative (3 à 20 ans) proportionnellement à l'avantage économique attendu pour ce qui est du reste des autres actifs incorporels. La dotation aux amortissements future pour la valeur comptable des autres actifs incorporels pour les cinq prochains exercices est estimée comme suit : 425 millions de dollars pour 2012;

387 millions de dollars pour 2013; 328 millions de dollars pour 2014; 254 millions de dollars pour 2015; et 199 millions de dollars pour 2016.

Tous les autres actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'un événement ou un changement de situation indique que les actifs peuvent avoir subi une perte de valeur. Aucune réduction de valeur importante n'a été requise pour les exercices clos les 31 octobre 2011, 2010 et 2009.

Le tableau ci-dessous présente de l'information sur les autres actifs incorporels de la Banque aux 31 octobre :

### Autres actifs incorporels

(en millions de dollars canadiens)

	Valeur comptable	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable
	2011		2010	
Actifs incorporels liés aux dépôts de base	5 298 \$	(4 063) \$	1 235 \$	1 614 \$
Autres actifs incorporels	5 938	(5 105)	833	479
<b>Total</b>	<b>11 236 \$</b>	<b>(9 168) \$</b>	<b>2 068 \$</b>	<b>2 093 \$</b>

### NOTE 10

### TERRAINS, CONSTRUCTIONS, MATÉRIEL ET MOBILIER, ET AUTRES ACTIFS AMORTISSABLES

Les constructions, le matériel informatique, le mobilier et les agencements, et autre matériel ainsi que les améliorations locatives sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et les provisions pour moins-value, le cas échéant. Les terrains sont comptabilisés au coût. Les gains et les pertes découlant des cessions sont inclus dans les revenus autres que d'intérêts à l'état des résultats consolidé.

Les biens immobiliers et les autres actifs loués en vertu d'un contrat de location-acquisition sont capitalisés et amortis d'après la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat ou de la vie utile estimative de l'actif.

La Banque comptabilise à la juste valeur l'obligation associée à la mise hors service d'un actif à long terme dans la période au cours de laquelle cette obligation est engagée et peut être raisonnablement estimée, et comptabilise une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'actif. L'actif est

amorti d'après la méthode de l'amortissement linéaire sur sa durée de vie utile restante, et le passif est désactualisé pour refléter le passage du temps jusqu'au règlement éventuel de l'obligation.

L'amortissement est comptabilisé d'après la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimée des actifs par catégorie d'actifs, comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Constructions	15 à 40 ans
Matériel informatique	3 à 7 ans
Mobilier et agencements	3 à 15 ans
Autre matériel	5 à 8 ans
Améliorations locatives	moindre de la durée du contrat plus un renouvellement ou 15 ans

### Valeur comptable nette

(en millions de dollars canadiens)

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable
	2011		2010	
Terrains	834 \$	– \$	834 \$	830 \$
Constructions	2 179	678	1 501	1 367
Matériel informatique	608	250	358	680
Mobilier, agencements et autre matériel	1 461	750	711	674
Améliorations locatives	1 174	494	680	696
<b>Total</b>	<b>6 256 \$</b>	<b>2 172 \$</b>	<b>4 084 \$</b>	<b>4 247 \$</b>

L'amortissement cumulé à la fin de 2010 était de 2 285 millions de dollars. La dotation aux amortissements s'est établie à 467 millions de dollars en 2011 (601 millions de dollars en 2010; 600 millions de dollars en 2009).

Les actifs amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'une situation ou un changement indique qu'un actif pourrait avoir subi une dépréciation. Il y a dépréciation lorsque les flux de trésorerie non actualisés projetés découlant de l'utilisation d'un actif et de sa cession éventuelle

sont inférieurs à la valeur comptable de l'actif. La valeur de l'actif serait alors réduite, pour la porter à sa valeur nette recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée à l'état des résultats consolidé au cours de la période où elle est détectée.

NOTE 11 AUTRES ACTIFS

**Autres actifs**

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Montants à recevoir des courtiers et des clients	5 035 \$	8 132 \$
Débiteurs, charges payées d'avance et autres éléments <sup>1</sup>	6 185	6 032
Charge de retraite reportée	1 203	1 223
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	1 300	1 319
Intérêts courus	1 061	1 040
Marchandises détenues à des fins de transaction <sup>2</sup>	3 400	2 249
<b>Total</b>	<b>18 184 \$</b>	<b>19 995 \$</b>

<sup>1</sup> En 2011, les actifs compensatoires liés à la FDIC ont été reclasés de façon rétroactive des prêts aux autres actifs au bilan consolidé. Le solde de ces actifs compensatoires au 31 octobre 2011 était de 86 millions de dollars (167 millions de dollars au 31 octobre 2010).

<sup>2</sup> Les marchandises détenues à des fins de transaction consistent en des stocks de métaux précieux physiques et sont comptabilisées à la juste valeur diminuée des frais de vente, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le revenu de négociation sous la catégorie revenus autres que d'intérêts à l'état des résultats consolidé; ces marchandises sont présentées, aux fins de la réglementation, au BSFI comme un élément de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

NOTE 12 DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes-chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par nos clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à dix ans. Les intérêts courus sur les dépôts,

calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont inclus dans les autres passifs au bilan consolidé. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 octobre 2011 s'établissait à 120 milliards de dollars (100 milliards de dollars en 2010). Certains passifs de dépôt sont classés comme détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur, et toute variation de la juste valeur est constatée dans l'état des résultats consolidé.

**Types de dépôts**

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010			
	À vue	Sur préavis	À terme	Total	Total
Particuliers	15 963 \$	183 530 \$	69 176 \$	268 669 \$	249 251 \$
Banques	4 542	15	7 109	11 666	12 508
Prêts aux entreprises et aux gouvernements <sup>1</sup>	34 893	71 738	64 535	171 166	145 221
Détenus à des fins de transaction	—	—	29 613	29 613	22 991
<b>Total</b>	<b>55 398 \$</b>	<b>255 283 \$</b>	<b>170 433 \$</b>	<b>481 114 \$</b>	<b>429 971 \$</b>

**Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus**

Au Canada	3 473 \$	3 471 \$
À l'étranger	9 951	8 292
<b>Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus</b>		
Au Canada	262 272	237 401
À l'étranger	202 885	178 355
Fonds fédéraux américains déposés	2 533	2 452
<b>Total<sup>1,2</sup></b>	<b>481 114 \$</b>	<b>429 971 \$</b>

<sup>1</sup> Une somme de 7 milliards de dollars (2 milliards de dollars en 2010) due à des détenteurs d'obligations sécurisées; une somme de 350 millions de dollars (350 millions de dollars en 2010) due à Fiducie de capital TD II; et une somme de 1 750 millions de dollars (1 750 millions de dollars en 2010) due à Fiducie de capital TD IV sont incluses dans les passifs de dépôt au bilan consolidé.

<sup>2</sup> Inclut des dépôts de 243 010 millions de dollars (203 994 millions de dollars en 2010) libellés en dollars américains et de 9 708 millions de dollars (8 987 millions de dollars en 2010) libellés dans d'autres devises.

**Dépôts à terme**

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010						
	1 an et moins	1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 3 ans	Plus de 3 ans à 4 ans	Plus de 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Particuliers	10 031 \$	20 164 \$	12 081 \$	7 188 \$	2 464 \$	17 248 \$	69 176 \$	77 112 \$
Banques	7 039	18	15	6	2	29	7 109	8 585
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	33 366	11 263	4 453	5 293	7 577	2 583	64 535	47 947
Détenus à des fins de transaction	28 214	34	28	61	854	422	29 613	22 991
<b>Total</b>	<b>78 650 \$</b>	<b>31 479 \$</b>	<b>16 577 \$</b>	<b>12 548 \$</b>	<b>10 897 \$</b>	<b>20 282 \$</b>	<b>170 433 \$</b>	<b>156 635 \$</b>

NOTE 13 | AUTRES PASSIFS

**Autres passifs**

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Montants à payer aux courtiers et aux clients	6 865 \$	7 911 \$
Créditeurs, charges à payer et autres éléments	5 585	4 761
Passifs liés aux assurances	4 297	4 091
Intérêts courus	1 371	1 538
Charges salariales à payer	1 702	1 619
Passif au titre des prestations constituées	1 071	923
Passifs de titrisation provenant d'acquisitions	1 802	—
Chèques et autres effets en circulation	1 210	473
<b>Total</b>	<b>23 903 \$</b>	<b>21 316 \$</b>

NOTE 14 | BILLETS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS

Les billets et les débentures subordonnés sont des obligations directes non garanties de la Banque ou de ses filiales, dont le droit de paiement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Les rachats, annulations, échanges et modifications de débentures subordonnées admissibles

à titre de fonds propres réglementaires sont assujettis au consentement et à l'approbation du BSIF.

Les frais d'intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice d'après la méthode du taux d'intérêt effectif.

**Billets et débentures subordonnés**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Date d'échéance	Taux d'intérêt (%)	Date de rachat au pair la plus rapprochée	Montant en monnaie étrangère	2011	2010
Décembre 2010 – août 2011	—	—	— \$	3 \$	
Juin 2011 <sup>1</sup>	7,63	—	—	—	205
Mai 2012 <sup>1</sup>	7,00	—	202 millions \$ US	202	210
Août 2014	10,05	—	—	148	148
Janvier 2016	4,32	Janvier 2011	—	998	
Octobre 2016	4,87	Octobre 2011	—	490	
Novembre 2017	5,38	Novembre 2012	—	2 467	2 493
Juin 2018	5,69	Juin 2013	898	898	
Avril 2020	5,48	Avril 2015	867	855	
Novembre 2020	3,37	Novembre 2015	995	—	
Septembre 2022 <sup>1</sup>	4,64	Septembre 2017	270	270	
Juillet 2023	5,83	Juillet 2018	650	650	
Mai 2025	9,15	—	—	200	198
Février 2031 <sup>1,2</sup>	10,20	—	—	—	4
Juin 2033 <sup>1,2</sup>	3,41	—	—	—	3
Mars 2034 <sup>1,2</sup>	3,10	—	—	—	21
Jun 2035 <sup>1,2</sup>	2,02	—	—	—	11
Jun 2035 <sup>1,2</sup>	2,02	—	—	—	11
Jun 2036 <sup>1,2</sup>	1,90	—	—	—	42
Jul 2036 <sup>1,2</sup>	1,84	—	—	—	37
Septembre 2037 <sup>1,2</sup>	1,75	Septembre 2012	78 millions \$ US	77	79
Septembre 2037 <sup>1,2</sup>	1,67	Septembre 2012	31 millions \$ US	31	31
Octobre 2037 <sup>1,2</sup>	1,76	Octobre 2012	18 millions \$ US	18	18
Octobre 2104	4,97	Octobre 2015	—	800	800
Décembre 2105	4,78	Décembre 2016	—	2 247	2 231
Décembre 2106	5,76	Décembre 2017	—	1 800	1 800
<b>Total</b>				<b>11 670 \$</b>	<b>12 506 \$</b>

<sup>1</sup> Obligation d'une filiale.

<sup>2</sup> Des sommes dues à différentes fiducies de capital sont incluses dans les billets et débentures subordonnés au bilan consolidé. Se reporter à la note 16.

**Nouvelles émissions et nouveaux rachats**

Le 28 octobre 2011, la Banque a racheté la totalité des billets à moyen terme à 4,87 % d'un capital de 500 millions de dollars échéant le 28 octobre 2016 en circulation au prix de rachat du plein montant du capital. Ces billets étaient inclus dans les fonds propres réglementaires de deuxième catégorie.

Au cours de l'exercice, des débentures subordonnées d'un montant de 3 millions de dollars de la Banque sont venues à échéance.

Le 15 juin 2011, des billets subordonnés à 7,625 % d'un capital de 200 millions de dollars US d'une filiale de la Banque sont venus à échéance.

Au cours de l'exercice, des filiales de la Banque ont racheté 126 millions de dollars US de débentures subordonnées de second rang.

Le 18 janvier 2011, la Banque a racheté la totalité des billets à moyen terme à 4,317 % d'un capital de 1 milliard de dollars échéant le 18 janvier 2016 en circulation au prix de rachat du plein montant du capital. Ces billets étaient inclus dans les fonds propres réglementaires de deuxième catégorie.

Le 2 novembre 2010, la Banque a émis 1 milliard de dollars de billets à moyen terme qui constituent une dette subordonnée dans le cadre de son programme de billets à moyen terme. Les billets à moyen terme porteront intérêt à un taux nominal de 3,367 % jusqu'au 2 novembre 2015, et au taux des acceptations bancaires majoré de 1,25 % par la suite jusqu'à l'échéance, le 2 novembre 2020. Les billets sont rachetables au pair au gré de la Banque sous réserve du consentement des organismes de réglementation, le 2 novembre 2015 et à toute date de paiement des intérêts par la suite. La Banque a inclus ces billets à titre de fonds propres réglementaires de deuxième catégorie.

#### CALENDRIER DES REMBOURSEMENTS

L'ensemble des échéances des billets et des débentures subordonnées de la Banque s'établit comme suit :

Échéances	(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
1 an et moins		202 \$	208 \$
De plus de 1 an à 3 ans		148	210
De plus de 3 ans à 4 ans		—	148
De plus de 4 ans à 5 ans		—	—
Plus de 5 ans		11 320	11 940
<b>Total</b>		<b>11 670 \$</b>	<b>12 506 \$</b>

NOTE 15

#### PASSIF AU TITRE DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES

La Banque classe les actions privilégiées à rachat obligatoire ou convertibles au gré du porteur en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque dans le passif aux fins de présentation de l'information financière. Les versements de dividendes sur ces actions privilégiées sont comptabilisés dans les frais d'intérêts.

Les actions privilégiées qui ne sont pas à rachat obligatoire ni convertibles au gré du porteur en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque ne sont pas classées dans le passif et sont présentées dans la note 18.

#### Passif au titre des actions privilégiées émises et en circulation

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	Nombre d'actions	2011	Montant	Nombre d'actions	2010	Montant
<b>Actions privilégiées de catégorie A</b>						
Série M	—	— \$		14,0		350 \$
Série N	—	—		8,0		200
<b>Actions privilégiées de FPI</b>						
Série 2000A	<sup>—1</sup>	<b>27</b>		<sup>—1</sup>		27
Série 2002C	<sup>—2</sup>	<b>5</b>		<sup>—2</sup>		5
<b>Total</b>		<b>32 \$</b>		22,0		582 \$

<sup>1</sup> 263 actions émises et en circulation.

<sup>2</sup> 55 actions émises et en circulation.

#### ACTIONS PRIVILÉGIÉES

##### Actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série M

Les actions de série M donnaient droit à des dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils étaient déclarés, à un taux annuel de 4,70 % par action de série M. La Banque pouvait racheter les actions de série M, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, par le versement au comptant de 26,00 \$ l'action si le rachat avait lieu à partir du 30 avril 2009 et à une prime décroissante jusqu'à 25,00 \$ l'action si le rachat avait lieu à compter du 30 avril 2013. Les actions de série M n'étaient pas rachetables au gré du porteur.

Le 30 octobre 2011, la Banque a racheté la totalité des 14 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série M, en circulation au prix de rachat de 25,50 \$ l'action (ce qui représente une prime de 0,50 \$ par rapport à la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, comptabilisée dans les frais d'intérêts) pour un montant global d'environ 357 millions de dollars. Les actions de série M étaient incluses dans les fonds propres de première catégorie de la Banque.

##### Actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série N

Les actions de série N donnaient droit à des dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils étaient déclarés, à un taux annuel de 4,60 % par action de série N. La Banque pouvait racheter les actions de série N, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, par le versement au comptant de 26,00 \$ l'action si le rachat avait lieu à partir du 30 avril 2009 et à une prime décroissante jusqu'à 25,00 \$ l'action si le rachat avait lieu à compter du 30 avril 2013. Les actions de série N n'étaient pas rachetables au gré du porteur.

Le 31 octobre 2011, la Banque a racheté la totalité des 8 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série N, en circulation au prix de rachat de 25,50 \$ l'action (ce qui représente une prime de 0,50 \$ par rapport à la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, comptabilisée dans les frais d'intérêts) pour un montant global d'environ 204 millions de dollars. Les actions de série N étaient incluses dans les fonds propres de première catégorie de la Banque.

#### ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE FIDUCIES DE PLACEMENT IMMOBILIER

##### Actions privilégiées de FPI, série 2000A

Une fiducie de placement immobilier, Carolina First Mortgage Loan Trust (la FPI Carolina First), filiale de TD Bank, N.A., a émis des actions privilégiées de série A (actions de série 2000A). Les actions de série 2000A donnent droit à des dividendes en espèces cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, à un taux annuel de 11,125 % par action de série 2000A. Les actions de série 2000A sont non garanties et à rachat obligatoire le 31 janvier 2031 par la FPI Carolina First. Chaque action de série 2000A peut être automatiquement échangée, sans le consentement du porteur, contre une action privilégiée de série A nouvellement émise de TD Bank, N.A., dans certaines circonstances. Les actions de série 2000A sont admissibles comme fonds propres de deuxième catégorie de la Banque.

##### Actions privilégiées de FPI, série 2002C

La FPI Carolina First a émis des actions privilégiées de série C (actions de série 2002C). Les actions de série 2002C donnent droit à des dividendes en espèces cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, à un taux variable équivalant au taux interbancaire offert à Londres (TIOL) de trois mois majoré de 3,50 % par action de série 2002C. Les actions de série 2002C sont non garanties et à rachat obligatoire le 31 mai 2012 par la FPI Carolina First. Chaque action de série 2002C peut être automatiquement échangée, sans le consentement du porteur, contre une action privilégiée de série C nouvellement émise de TD Bank, N.A., dans certaines circonstances.

Les titres de fiducie de capital, série 2009 (TD CaTS) avaient été émis par Fiducie de capital TD (la Fiducie), fiducie à capital fixe établie en vertu des lois de la province d'Ontario. Le 31 décembre 2009, la Fiducie a racheté la totalité de ses 900 000 TD CaTS en circulation à un prix de rachat de 1 000 \$ la part, majoré de toute distribution non encore versée.

Les titres de capital d'Ipswich Statutory Trust I, échéant le 22 février 2031, avaient été émis par Ipswich Statutory Trust I, fiducie d'origine législative établie en vertu des lois de l'État du Connecticut, dont les titres ordinaires comportant droit de vote étaient détenus en totalité par TD Bank US Holding Company (la «société»). Le 22 février 2011, la fiducie a racheté la totalité de ses titres de capital en circulation à un prix de rachat de 1 051 \$ US le titre de capital, majoré de toute distribution non encore versée.

Les titres de capital d'Hudson United Statutory Trust I, échéant le 17 mars 2034, avaient été émis par Hudson United Trust Statutory I, fiducie d'origine législative établie en vertu des lois de l'État du Connecticut, dont les titres ordinaires comportant droit de vote étaient détenus en totalité par la société. Le 17 juin 2011, la fiducie a racheté la totalité de ses titres de capital en circulation à un prix de rachat de 1 000 \$ US le titre de capital, majoré de toute distribution non encore versée.

Les titres de capital de Florida Banks Statutory Trust III, échéant le 26 juin 2033, avaient été émis par Florida Banks Statutory Trust III, fiducie d'origine législative établie en vertu des lois de l'État du Connecticut, dont les titres ordinaires comportant droit de vote étaient détenus en totalité par la société. Le 26 juin 2011, la fiducie a racheté la totalité de ses titres de capital en circulation à un prix de rachat de 1 000 \$ US le titre de capital, majoré de toute distribution non encore versée.

Les titres de capital d'Interchange Statutory Trust I, échéant le 29 juin 2035, avaient été émis par Interchange Statutory Trust I, fiducie d'origine législative établie en vertu des lois de l'État du Delaware, dont les titres ordinaires comportant droit de vote étaient détenus en totalité par la société. Le 15 juin 2011, la fiducie a racheté la totalité de ses titres de capital en circulation à un prix de rachat de 1 000 \$ US le titre de capital, majoré de toute distribution non encore versée.

Les titres de capital d'Interchange Statutory Trust II, échéant le 17 juin 2035, avaient été émis par Interchange Statutory Trust II, fiducie d'origine législative établie en vertu des lois de l'État du Delaware, dont les titres ordinaires comportant droit de vote étaient détenus en totalité par la société. Le 17 juin 2011, la fiducie a racheté la totalité de ses titres de capital en circulation à un prix de rachat de 1 000 \$ US le titre de capital, majoré de toute distribution non encore versée.

Les titres de capital de South Financial Capital Trust 2006-I, échéant le 7 juillet 2036, avaient été émis par South Financial Capital Trust 2006-I, fiducie d'origine législative établie en vertu des lois de l'État du Delaware, dont les titres ordinaires comportant droit de vote étaient détenus en totalité par la société. Le 7 juillet 2011, la fiducie a racheté la totalité de ses titres de capital en circulation à un prix de rachat de 1 000 \$ US le titre de capital, majoré de toute distribution non encore versée.

Les titres de capital de South Financial Capital Trust 2006-II, échéant le 15 juin 2036, avaient été émis par South Financial Capital Trust 2006-II, fiducie d'origine législative établie en vertu des lois de l'État du Delaware, dont les titres ordinaires comportant droit de vote étaient détenus en totalité par la société. Le 15 juin 2011, la fiducie a racheté la totalité de ses titres de capital en circulation à un prix de rachat de 1 000 \$ US le titre de capital, majoré de toute distribution non encore versée.

Les TD CaTS et les titres de capital respectifs d'Ipswich Statutory Trust I, d'Hudson United Statutory Trust I, de Florida Banks Statutory Trust III, d'Interchange Statutory Trust I, d'Interchange Statutory Trust II, de South Financial Capital Trust 2006-I et de South Financial Capital Trust 2006-II ont été admis à titre de fonds propres de première catégorie de la Banque.

Ipswich Statutory Trust I, Hudson United Statutory Trust I, Florida Banks Statutory Trust III, Interchange Statutory Trust I, Interchange Statutory Trust II, South Financial Capital Trust 2006-I et South Financial Capital Trust 2006-II sont des entités à détenteurs de droits variables. Comme la Banque n'est pas le principal bénéficiaire de ces entités, elle ne les consolide pas.

Les titres de Fiducie de capital TD II, série 2012-1 (TD CaTS II) ont été émis par Fiducie de capital TD II (la Fiducie II), fiducie à capital variable établie en vertu des lois de la province d'Ontario, dont la totalité des titres comportant droit de vote sont détenus par la Banque. Le produit de l'émission a été investi dans un billet de dépôt de la Banque. Chaque TD CaTS II peut automatiquement être échangé, sans le consentement des porteurs, contre quarante actions privilégiées de premier rang de catégorie A à dividende non cumulatif, série A3 (actions de série A3) de la Banque, dans certaines circonstances. Les actions de série A3 sont convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque au gré du porteur.

Les titres de Fiducie de capital TD III, série 2008 (TD CaTS III) ont été émis par Fiducie de capital TD III (la Fiducie III), fiducie à capital fixe établie en vertu des lois de la province d'Ontario, dont la totalité des titres comportant droit de vote sont détenus par la Banque. Le produit de l'émission a été investi dans des actifs de fiducie. Chaque TD CaTS III peut être automatiquement échangé, sans le consentement des porteurs, contre quarante actions privilégiées de premier rang de catégorie A, à dividende non cumulatif, série A9 de la Banque, dans certaines circonstances. Les TD CaTS III ne sont ni convertibles ni rachetables au gré du porteur. La Fiducie III est consolidée par la Banque et les TD CaTS III sont classés comme des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales.

Les billets de Fiducie de capital TD IV, série 1, échéant le 30 juin 2108 (billets TD CaTS IV – série 1), les billets de Fiducie de capital TD IV, série 2, échéant le 30 juin 2108 (billets TD CaTS IV – série 2) et les billets de Fiducie de capital TD IV, série 3, échéant le 30 juin 2108 (billets TD CaTS IV – série 3) (collectivement les billets TD CaTS IV), ont été émis par Fiducie de capital TD IV (la Fiducie IV), fiducie établie en vertu des lois de la province d'Ontario, dont tous les titres comportant droit de vote sont détenus par la Banque. Le produit des émissions a été investi dans des billets de dépôt de la Banque. Chaque billet TD CaTS IV – série 1 et TD CaTS IV – série 2 peut être automatiquement échangé contre des actions privilégiées de premier rang de catégorie A, à dividende non cumulatif, série A10 de la Banque, et chaque billet TD CaTS IV – série 3 peut être automatiquement échangé contre des actions privilégiées de premier rang de catégorie A, à dividende non cumulatif, série A11 de la Banque, dans chaque cas, sans le consentement des porteurs et dans certaines circonstances. À chaque date de paiement de l'intérêt visé par la survenance de certains événements, les porteurs de billets TD CaTS IV seront tenus d'investir l'intérêt payé sur ces billets TD CaTS IV dans une nouvelle série d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, à dividende non cumulatif de la Banque.

Les titres de capital de South Financial Capital Trust 2007-I (titres de capital SFCT 2007-I), échéant le 1<sup>er</sup> septembre 2037, ont été émis par South Financial Capital Trust 2007-I (SFCT 2007-I), fiducie d'origine législative établie en vertu des lois de l'État du Delaware, dont les titres ordinaires comportant droit de vote sont détenus en totalité par la société. Les titres de capital SFCT 2007-I sont sans droit de vote et donnent droit à des distributions en espèces cumulatives versées tous les trimestres, à un taux variable annuel, ajusté trimestriellement, égal au TIOL de trois mois majoré de 1,42 %. Dans certains cas, le versement des distributions peut être reporté jusqu'à 20 trimestres consécutifs. Dans certains cas, comme la liquidation de SFCT 2007-I, les débentures émises par la société et actuellement détenues par SFCT 2007-I peuvent être remises aux porteurs des titres de capital SFCT 2007-I. À n'importe quelle date de distribution à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012, ou à la survenance de certains événements, la Banque peut, à son gré et avec l'approbation des organismes de réglementation, racheter les titres de capital SFCT 2007-I en circulation, sans le consentement des porteurs. Les titres de capital SFCT 2007-I sont non garantis et ne sont pas rachetables au gré du porteur.

Les titres privilégiés de South Financial Capital Trust 2007-II (titres privilégiés SFCT 2007-II), échéant le 30 octobre 2037, ont été émis par South Financial Capital Trust 2007-II (SFCT 2007-II), fiducie d'origine législative établie en vertu des lois de l'État du Delaware, dont les titres ordinaires comportant droit de vote sont détenus en totalité par la société. Les titres privilégiés SFCT 2007-II sont sans droit de vote et donnent droit à des distributions en espèces cumulatives versées tous les trimestres, à un taux variable annuel, ajusté trimestriellement,

égal au TIOL de trois mois majoré de 1,33 %. Dans certains cas, le versement des distributions peut être reporté jusqu'à 20 trimestres consécutifs. Dans certains cas, comme la liquidation de SFCT 2007-II, les débentures émises par la société et actuellement détenues par SFCT 2007-II peuvent être remises aux porteurs des titres privilégiés SFCT 2007-II. À n'importe quelle date de distribution à compter du 30 octobre 2012, ou à la survenance de certains événements, la Banque peut, à son gré et avec l'approbation des organismes de réglementation, racheter les titres privilégiés SFCT 2007-II en circulation, sans le consentement des porteurs. Les titres privilégiés SFCT 2007-II sont non garantis et ne sont pas rachetables au gré du porteur.

Les titres de capital de South Financial Capital Trust 2007-III (titres de capital SFCT 2007-III), échéant le 15 septembre 2037, ont été émis par South Financial Capital Trust 2007-III (SFCT 2007-III), fiducie d'origine législative établie en vertu des lois de l'État du Delaware, dont les titres ordinaires comportant droit de vote sont détenus en totalité par la société. Les titres de capital SFCT 2007-III sont sans droit de vote et donnent droit à des distributions en espèces cumulatives versées tous les trimestres, à un taux variable annuel, rajusté trimestriellement, égal au

TIOL de trois mois majoré de 1,32 %. Dans certains cas, le versement des distributions peut être reporté jusqu'à 20 trimestres consécutifs. Dans certains cas, comme la liquidation de SFCT 2007-III, les débentures émises par la société et actuellement détenues par SFCT 2007-III peuvent être remises aux détenteurs de titres de capital SFCT 2007-III. À n'importe quelle date de distribution à compter du 15 septembre 2012, ou à la survenance de certains événements, la Banque peut, à son gré et avec l'approbation des organismes de réglementation, racheter les titres de capital SFCT 2007-III en circulation, sans le consentement des porteurs. Les titres de capital SFCT 2007-III sont non garantis et ne sont pas rachetables au gré du porteur.

Les billets TD CaTS II, TD CaTS III et TD CaTS IV, les titres de capital SFCT 2007-I, les titres privilégiés SFCT 2007-II et les titres de capital SFCT 2007-III sont tous admissibles à titre de fonds propres de première catégorie de la Banque.

La Fiducie II, la Fiducie IV, SFCT 2007-I, SFCT 2007-II et SFCT 2007-III sont des entités à détenteurs de droits variables. Comme la Banque n'est pas le principal bénéficiaire de ces entités, elle ne les consolide pas.

#### **Titres de fiducie de capital**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	En millions de parts	Dates de distribution / paiement des intérêts	Rendement annuel	Date de rachat	Date de conversion	2011	2010
--	----------------------	---	------------------	----------------	--------------------	------	------

#### **Inclus dans les participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales au bilan consolidé**

Titres de Fiducie de capital TD III – série 2008	1 000	30 juin, 31 déc.	7,243 %	31 déc. 2013 <sup>1</sup>		<b>987 \$</b>	986 \$
--	-------	------------------	---------	---------------------------	--	---------------	--------

#### **Billets de dépôt émis à la Fiducie II et à la Fiducie IV inclus dans les dépôts au bilan consolidé<sup>2</sup>**

Titres de Fiducie de capital TD II – série 2012-1	350	30 juin, 31 déc.	6,792 %	31 déc. 2007 <sup>3</sup>	En tout temps <sup>4</sup>	<b>350 \$</b>	350 \$
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 1	550	30 juin, 31 déc.	9,523 % <sup>5</sup>	30 juin 2014 <sup>6</sup>		<b>550</b>	550
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2	450	30 juin, 31 déc.	10,000 % <sup>7</sup>	30 juin 2014 <sup>6</sup>		<b>450</b>	450
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 3	750	30 juin, 31 déc.	6,631 % <sup>8</sup>	31 déc. 2014 <sup>6</sup>		<b>750</b>	750
	2 100					<b>2 100 \$</b>	2 100 \$

#### **Débentures subordonnées de second rang émises aux fiducies de capital, y compris les billets et débentures subordonnées au bilan consolidé<sup>9</sup>**

Titres de capital d'Ipswich Statutory Trust I Capital	4	22 févr., 22 août	10,20 %	22 févr. 2011		<b>– \$</b>	4 \$
Titres de capital d'Hudson United Statutory Trust I	20	17 mars, 17 juin, 17 sept., 17 déc.	3,09 %	17 mars 2009		<b>–</b>	21
Titres de capital de Florida Banks Statutory Trust III	3	26 mars, 26 juin, 26 sept., 26 déc.	3,40 %	26 juin 2008		<b>–</b>	3
Titres de capital d'Interchange Statutory Trust I	10	15 mars, 15 juin, 15 sept., 15 déc.	2,01 %	15 sept. 2010		<b>–</b>	11
Titres de capital d'Interchange Statutory Trust II	10	17 mars, 17 juin, 17 sept., 17 déc.	2,01 %	17 juin 2010		<b>–</b>	11
Titres de capital de South Financial Capital Trust 2006-I	35	7 janv., 7 avr., 7 juill., 7 oct.	1,86 %	7 juill. 2011		<b>–</b>	37
Titres de capital de South Financial Capital Trust 2006-II	40	15 mars, 15 juin, 15 sept., 15 déc.	1,89 %	15 juin 2011		<b>–</b>	42
Titres de capital de South Financial Capital Trust 2007-I	75	1 <sup>er</sup> mars, 1 <sup>er</sup> juin, 1 <sup>er</sup> sept., 1 <sup>er</sup> déc.	1,75 %	1 <sup>er</sup> sept. 2012 <sup>3</sup>		<b>77</b>	79
Titres privilégiés de South Financial Capital Trust 2007-II	17	30 janv., 30 avr., 30 juill., 30 oct.	1,76 %	30 oct. 2012 <sup>3</sup>		<b>18</b>	18
Titres de capital de South Financial Capital Trust 2007-III	30	15 mars, 15 juin, 15 sept., 15 déc.	1,67 %	15 sept. 2012 <sup>1</sup>		<b>31</b>	31
	244					<b>126 \$</b>	257 \$

<sup>1</sup> À la date de rachat et de toute distribution par la suite, la Fiducie III peut, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, racheter les TD CaTS III en totalité, sans le consentement des porteurs.

<sup>2</sup> La Fiducie II et la Fiducie IV ne sont pas consolidées par la Banque. Les billets de dépôt émis à la Fiducie II et à la Fiducie IV sont inclus dans les dépôts. Voir la note 12.

<sup>3</sup> À la date de rachat et de toute distribution par la suite, respectivement la Fiducie II ou SFT 2007-I ou SFCT 2007-II ou SFCT 2007-III peuvent, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, racheter les TD CaTS II ou les titres de capital SFCT 2007-I ou les titres privilégiés SFCT 2007-II ou les titres de capital SFCT 2007-III, respectivement, en totalité ou en partie, sans le consentement des porteurs.

<sup>4</sup> Les porteurs peuvent échanger chaque TD CaTS II contre quarante actions privilégiées de premier rang de catégorie A à dividende non cumulatif, série A2 (actions de série A2) de la Banque. Les actions de série A2 sont convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque au gré du porteur.

<sup>5</sup> Pour la période du 26 janvier 2009 inclusivement au 30 juin 2019 exclusivement. À compter du 30 juin 2019, puis à chaque cinquième anniversaire de cette date, le taux d'intérêt sera rajusté à un taux d'intérêt correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada majoré de 10,125 %.

<sup>6</sup> À partir de la date de rachat, la Fiducie IV peut, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, racheter les billets TD CaTS IV – série 1, TD CaTS IV – série 2 ou TD CaTS IV – série 3, respectivement, en totalité, sans le consentement des porteurs.

<sup>7</sup> Pour la période du 26 janvier 2009 inclusivement au 30 juin 2039 exclusivement. À compter du 30 juin 2039, puis à chaque cinquième anniversaire de cette date, le taux d'intérêt sera rajusté à un taux d'intérêt correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada majoré de 9,735 %.

<sup>8</sup> Pour la période du 15 septembre 2009 inclusivement au 30 juin 2021 exclusivement. À compter du 30 juin 2021, puis à chaque cinquième anniversaire de cette date, le taux d'intérêt sera rajusté à un taux d'intérêt correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada majoré de 4,00 %.

<sup>9</sup> Ces fiducies de capital ne sont pas consolidées par la Banque. Les débentures subordonnées de second rang émises à ces fiducies de capital sont présentées dans les billets et débentures subordonnées. Voir la note 14.

**Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales**

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Actions privilégiées de FPI, série A	490 \$	501 \$
Titres de Fiducie de capital TD III – série 2008 <sup>1</sup>	987	986
Divers	6	6
<b>Total</b>	<b>1 483 \$</b>	<b>1 493 \$</b>

<sup>1</sup> Se reporter à la note 16, qui contient une description des titres de Fiducie de Capital TD III.

**ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE FPI, SÉRIE A**

Une fiducie de placement immobilier, Northgroup Preferred Capital Corporation (la FPI Northgroup), filiale de TD Bank, N.A., a émis 500 000 actions privilégiées de série A (actions de série A). Chaque action de série A donne droit à des dividendes en espèces non cumulatifs semestriels, s'ils sont déclarés, à un taux annuel de 6,378 %. Les actions de série A sont rachetables par

la FPI Northgroup, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, au prix de 1 000 \$ US l'action de série A le 15 octobre 2017 et tous les cinq ans par la suite, et sont admissibles à titre de fonds propres de première catégorie de la Banque. Chaque action de série A peut être automatiquement échangée, sans le consentement du porteur, contre une action privilégiée de série A nouvellement émise de TD Bank, N.A., dans certaines circonstances.

**ACTIONS ORDINAIRES**

Les actionnaires ont autorisé la Banque à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Les actions ordinaires ne sont ni rachetables ni convertibles. D'habitude, les dividendes sont déclarés trimestriellement par le conseil d'administration de la Banque, et le montant peut varier d'un trimestre à l'autre.

Le 16 septembre 2011, la Banque a émis 9,2 millions d'actions ordinaires pour une contrepartie brute au comptant d'environ 704 millions de dollars. Le 15 juin 2010, la Banque a émis 3,5 millions d'actions ordinaires pour une contrepartie brute au comptant de 250 millions de dollars. Le 5 décembre 2008, la Banque a émis 35 millions d'actions ordinaires pour une contrepartie brute au comptant de 1,38 milliard de dollars.

**Actions ordinaires et actions privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues**

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<b>Actions ordinaires</b>				
Solde au début de l'exercice	879,7	16 730 \$	859,6	15 357 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	4,9	322	8,1	521
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	8,6	661	7,7	546
Produit tiré de l'émission de nouvelles actions	9,2	704	3,6	252
Actions émises dans le cadre d'acquisitions	–	–	0,7	54
<b>Solde à la fin de l'exercice – actions ordinaires<sup>1</sup></b>	<b>902,4</b>	<b>18 417 \$</b>	<b>879,7</b>	<b>16 730 \$</b>
<b>Actions privilégiées – catégorie A</b>				
Série O	17,0	425 \$	17,0	425 \$
Série P	10,0	250	10,0	250
Série Q	8,0	200	8,0	200
Série R	10,0	250	10,0	250
Série S	10,0	250	10,0	250
Série Y	10,0	250	10,0	250
Série AA	10,0	250	10,0	250
Série AC	8,8	220	8,8	220
Série AE	12,0	300	12,0	300
Série AG	15,0	375	15,0	375
Série AI	11,0	275	11,0	275
Série AK	14,0	350	14,0	350
<b>Solde à la fin de l'exercice – actions privilégiées<sup>1</sup></b>	<b>135,8</b>	<b>3 395 \$</b>	<b>135,8</b>	<b>3 395 \$</b>
<b>Actions autodétenues – ordinaires<sup>2</sup></b>				
Solde au début de l'exercice	(1,2)	(91) \$	(0,8)	(15) \$
Achat d'actions	(28,2)	(2 164)	(30,6)	(2 158)
Vente d'actions	28,0	2 139	30,2	2 082
<b>Solde à la fin de l'exercice – actions autodétenues – ordinaires</b>	<b>(1,4)</b>	<b>(116) \$</b>	<b>(1,2)</b>	<b>(91) \$</b>
<b>Actions autodétenues – privilégiées<sup>2</sup></b>				
Solde au début de l'exercice	–	(1) \$	–	– \$
Achat d'actions	(2,2)	(59)	(2,3)	(63)
Vente d'actions	2,2	60	2,3	62
<b>Solde à la fin de l'exercice – actions autodétenues – privilégiées</b>	<b>–</b>	<b>– \$</b>	<b>–</b>	<b>(1) \$</b>

<sup>1</sup> Les actions ordinaires et les actions privilégiées en circulation sont admissibles à titre de fonds propres de première catégorie de la Banque.

<sup>2</sup> Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert de ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction de l'avoir des actionnaires.

## ACTIONS PRIVILÉGIÉES

### **Actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série O**

Le 1<sup>er</sup> novembre 2005, la Banque a émis 17 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série O, pour une contrepartie brute au comptant de 425 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 4,85 % par action de série O. La Banque peut racheter les actions de série O, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, par le versement au comptant de 26,00 \$ l'action si le rachat a lieu à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2010, et à un prix diminuant de 0,25 \$ tous les douze mois par la suite pour atteindre 25,00 \$ l'action si le rachat a lieu à compter du 31 octobre 2014.

### **Actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série P**

Le 1<sup>er</sup> novembre 2007, la Banque a émis 10 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série P, pour une contrepartie au comptant brute de 250 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 5,25 % par action de série P. La Banque peut racheter les actions de série P, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, par le versement au comptant de 26,00 \$ l'action si le rachat a lieu à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2012, et à un prix diminuant de 0,25 \$ tous les douze mois par la suite pour atteindre 25,00 \$ l'action si le rachat a lieu à compter du 31 octobre 2016.

### **Actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série Q**

Le 31 janvier 2008, la Banque a émis 8 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série Q, pour une contrepartie brute au comptant de 200 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 5,60 % par action de série Q. La Banque peut racheter les actions de série Q, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, par le versement au comptant de 26,00 \$ l'action si le rachat a lieu à compter du 31 janvier 2013, et à un prix diminuant de 0,25 \$ tous les douze mois par la suite pour atteindre 25,00 \$ l'action si le rachat a lieu à compter du 31 janvier 2017.

### **Actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série R**

Le 12 mars 2008, la Banque a émis 10 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série R, pour une contrepartie brute au comptant de 250 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 5,60 % par action de série R. La Banque peut racheter au comptant les actions de série R, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, par le versement au comptant de 26,00 \$ l'action si le rachat a lieu à partir du 30 avril 2013, et à un prix diminuant de 0,25 \$ tous les douze mois par la suite pour atteindre 25,00 \$ l'action si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2017.

### **Actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans, série S**

Le 11 juin 2008, la Banque a émis 10 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série S, pour une contrepartie brute au comptant de 250 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 5,00 % pour la période initiale allant du 11 juin 2008 inclusivement jusqu'au 31 juillet 2013 exclusivement. Par la suite, le taux de dividende sera ramené tous les cinq ans à un niveau correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans alors en vigueur majoré de 1,60 %. Les porteurs d'actions de série S auront le droit de convertir une partie ou la totalité de leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende non cumulatif de série T, sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2013 et par la suite tous les cinq ans le 31 juillet, et inversement. Les actions de série S en circulation sont rachetables au comptant par la Banque, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, à 25,00 \$ l'action le 31 juillet 2013 et par la suite tous les cinq ans le 31 juillet.

### **Actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans, série Y**

Le 16 juillet 2008, la Banque a émis 10 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série Y, pour une contrepartie brute au comptant de 250 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 5,10 % pour la période initiale allant du 16 juillet 2008 inclusivement jusqu'au 31 octobre 2013 exclusivement. Par la suite, le taux de dividende sera ramené tous les cinq ans à un niveau correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans alors en vigueur majoré de 1,68 %. Les porteurs d'actions de série Y auront le droit de convertir leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende non cumulatif de

série Z, sous réserve de certaines conditions, le 31 octobre 2013 et par la suite tous les cinq ans le 31 octobre, et inversement. Les actions de série Y sont rachetables au comptant par la Banque, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, à 25,00 \$ l'action le 31 octobre 2013 et par la suite tous les cinq ans le 31 octobre.

### **Actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans, série AA**

Le 12 septembre 2008, la Banque a émis 10 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AA, pour une contrepartie brute au comptant de 250 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 5,00 % pour la période initiale allant du 12 septembre 2008 inclusivement jusqu'au 31 janvier 2014 exclusivement. Par la suite, le taux de dividende sera ramené tous les cinq ans à un niveau correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans alors en vigueur majoré de 1,96 %. Les porteurs d'actions de série AA auront le droit de convertir leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende non cumulatif de série AB, sous réserve de certaines conditions, le 31 janvier 2014 et par la suite tous les cinq ans le 31 janvier, et inversement. Les actions de série AA sont rachetables au comptant par la Banque, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, à 25,00 \$ l'action le 31 janvier 2014 et par la suite tous les cinq ans le 31 janvier.

### **Actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans, série AC**

Le 5 novembre 2008, la Banque a émis 8,8 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AC, pour une contrepartie brute au comptant de 220 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 5,60 % pour la période initiale allant du 5 novembre 2008 inclusivement jusqu'au 31 janvier 2014 exclusivement. Par la suite, le taux de dividende sera ramené tous les cinq ans à un niveau correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans alors en vigueur majoré de 2,74 %. Les porteurs d'actions de série AC auront le droit de convertir leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende non cumulatif de série AD, sous réserve de certaines conditions, le 31 janvier 2014, et par la suite tous les cinq ans le 31 janvier, et inversement. Les actions de série AC sont rachetables au comptant par la Banque, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, à 25,00 \$ l'action le 31 janvier 2014 et par la suite tous les cinq ans le 31 janvier.

### **Actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans, série AE**

Le 14 janvier 2009, la Banque a émis 12 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AE, pour une contrepartie brute au comptant de 300 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 6,25 % pour la période initiale allant du 14 janvier 2009 inclusivement jusqu'au 30 avril 2014 exclusivement. Par la suite, le taux de dividende sera ramené tous les cinq ans à un niveau correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans alors en vigueur majoré de 4,37 %. Les porteurs d'actions de série AE auront le droit de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série AF, sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2014 et par la suite tous les cinq ans le 30 avril, et inversement. Les actions de série AE sont rachetables au comptant par la Banque, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, à 25,00 \$ l'action le 30 avril 2014 et par la suite tous les cinq ans le 30 avril.

### **Actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans, série AG**

Le 30 janvier 2009, la Banque a émis 15 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AG, pour une contrepartie brute au comptant de 375 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 6,25 % pour la période initiale allant du 30 janvier 2009 inclusivement jusqu'au 30 avril 2014 exclusivement. Par la suite, le taux de dividende sera ramené tous les cinq ans à un niveau correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans alors en vigueur majoré de 4,38 %. Les porteurs d'actions de série AG auront le droit de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série AH, sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2014 et par la suite tous les cinq ans le 30 avril, et inversement. Les actions de série AG sont rachetables au comptant par la Banque, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, à 25,00 \$ l'action le 30 avril 2014 et par la suite tous les cinq ans le 30 avril.

#### **Actions privilégiées à taux rjusté tous les cinq ans, série AI**

Le 6 mars 2009, la Banque a émis 11 millions d'actions privilégiées à taux rjusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AI, pour une contrepartie brute au comptant de 275 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 6,25 % pour la période initiale allant du 6 mars 2009 inclusivement jusqu'au 31 juillet 2014 exclusivement. Par la suite, le taux de dividende sera ramené tous les cinq ans à un niveau correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans alors en vigueur majoré de 4,15 %. Les porteurs d'actions de série AI auront le droit de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série AJ, sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2014 et par la suite tous les cinq ans le 31 juillet, et inversement. Les actions de série AI sont rachetables au comptant par la Banque, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, à 25,00 \$ l'action le 31 juillet 2014 et par la suite tous les cinq ans le 31 juillet.

#### **Actions privilégiées à taux rjusté tous les cinq ans, série AK**

Le 3 avril 2009, la Banque a émis 14 millions d'actions privilégiées à taux rjusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AK, pour une contrepartie brute au comptant de 350 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 6,25 % pour la période initiale allant du 3 avril 2009 inclusivement jusqu'au 31 juillet 2014 exclusivement. Par la suite, le taux de dividende sera ramené tous les cinq ans à un niveau correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans alors en vigueur majoré de 4,33 %. Les porteurs d'actions de série AK auront le droit de convertir leurs actions en actions privilégiées de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série AL, sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2014 et par la suite tous les cinq ans le 31 juillet, et inversement. Les actions de série AK sont rachetables au comptant par la Banque, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, à 25,00 \$ l'action le 31 juillet 2014 et par la suite tous les cinq ans le 31 juillet.

#### **RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES AFFAIRES**

Aucun programme de rachat dans le cours normal des affaires de la Banque n'avait cours pendant les exercices 2011, 2010 et 2009.

#### **RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES**

La Banque offre un régime de réinvestissement des dividendes à l'intention de ses actionnaires ordinaires. La participation à ce régime est facultative et, en vertu des conditions du régime, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé de la Banque, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou sur le marché libre, au cours du marché. Pendant l'exercice, un total de 8,6 millions d'actions ordinaires ont été émises sur le capital autorisé de la Banque à un escompte de 1 % (7,7 millions d'actions à un escompte de 1 % en 2010; 8,8 millions d'actions à un escompte de 1 % en 2009) dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes.

#### **RESTRICTIONS EN MATIÈRE DE DIVIDENDES**

En vertu de la *Loi sur les banques*, la Banque ne peut pas déclarer de dividendes sur ses actions ordinaires ou privilégiées s'il existe un motif valable de croire que, ce faisant, elle enfreindrait les règlements de la Loi sur les banques en matière d'adéquation des fonds propres et de liquidité ou les lignes directrices du BSIF. La Banque ne prévoit pas que cette condition l'empêchera de verser des dividendes dans le cours normal des affaires.

La capacité de la Banque de verser des dividendes est également restreinte si la Fiducie II, la Fiducie III ou la Fiducie IV ne verse pas le plein montant des intérêts ou des distributions semestrielles aux porteurs de ses titres de fiducie respectifs, soit les billets TD CaTS II, TD CaTS III et TD CaTS IV. En outre, la capacité de la Banque de verser des dividendes sur ses actions ordinaires sans l'approbation des porteurs d'actions privilégiées en circulation est restreinte, à moins que tous les dividendes sur actions privilégiées aient été déclarés et versés ou réservés aux fins de versement. Actuellement, ces limites ne restreignent pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou les actions privilégiées.

La capacité de TD Bank US Holding Company de verser des dividendes à sa société mère, TD US P&C Holdings ULC, est restreinte si South Financial Capital Trust 2007-I, South Financial Capital Trust 2007-II ou South Financial Capital Trust 2007-III ne verse pas le plein montant des intérêts ou des distributions trimestrielles aux porteurs de ses titres de fiducie respectifs. En outre, dans le cas de South Financial Capital Trust 2007-II et de South Financial Capital Trust 2007-III, la capacité de toutes les filiales de TD Bank US Holding Company de verser des dividendes serait restreinte dans un tel cas.

NOTE 19

#### **CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU**

Le résultat étendu comprend le bénéfice net de la Banque et les autres éléments du résultat étendu. Les autres éléments du résultat étendu comprennent les gains et les pertes latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, les gains et pertes de change sur l'investissement net dans les établissements autonomes, déduction faite des activités de couverture d'investissements nets,

et les variations de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite dans chaque cas des impôts sur les bénéfices.

Le tableau suivant présente le cumul des autres éléments du résultat étendu de la Banque, déduction faite des impôts sur les bénéfices aux 31 octobre.

#### **Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices**

(en millions de dollars canadiens)

	2011	2010
Gain net latent (perte nette latente) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des activités de couverture	929 \$	1 193 \$
Gain net latent (perte nette latente) de change sur les placements dans des filiales, déduction faite des activités de couverture	(3 199)	(2 901)
Gain net (perte nette) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	2 806	2 713
<b>Total</b>	<b>536 \$</b>	<b>1 005 \$</b>

Les actifs et les passifs détenus à des fins de transaction, y compris les dérivés détenus à des fins de transaction, certains prêts détenus dans un portefeuille de négociation qui sont désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, les prêts détenus à des fins de transaction et les dépôts détenus à des fins de transaction sont mesurés à la juste valeur, et les gains et les pertes sont constatés dans l'état des résultats consolidé.

Le revenu lié aux activités de négociation comprend le revenu d'intérêts net, le revenu de négociation et le revenu tiré des prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur qui sont gérés dans un portefeuille de négociation. Le revenu d'intérêts net provient de l'intérêt et des dividendes ayant trait aux actifs et aux passifs détenus à des fins de transaction et est comptabilisé déduction faite des frais et du revenu d'intérêts

associés au financement de ces actifs et de ces passifs. Le revenu de négociation comprend les gains et les pertes réalisés et latents sur les actifs et les passifs détenus à des fins de transaction. Les gains et les pertes réalisés et latents sur les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur sont inclus dans les revenus autres que d'intérêts à l'état des résultats consolidé.

Le revenu lié aux activités de négociation ne comprend pas les commissions et les honoraires de prise ferme sur les opérations sur valeurs mobilières, lesquels sont présentés séparément dans l'état des résultats consolidé.

Le revenu lié aux activités de négociation par gamme de produits représente le revenu de négociation pour chaque catégorie de négociation importante.

#### Revenu lié aux activités de négociation

(en millions de dollars canadiens)

	2011	2010	2009
Revenu (perte) d'intérêts net(te)	<b>842 \$</b>	827 \$	1 210 \$
Revenu (perte) de négociation	<b>43</b>	484	685
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur <sup>1</sup>	<b>4</b>	21	47
<b>Total</b>	<b>889 \$</b>	1 332 \$	1 942 \$
<b>Par produit</b>			
Portefeuilles d'instruments à taux d'intérêt et de crédit	<b>403 \$</b>	896 \$	1 292 \$
Portefeuilles de monnaies étrangères	<b>432</b>	418	573
Portefeuilles d'actions et autres	<b>50</b>	(3)	30
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur <sup>1</sup>	<b>4</b>	21	47
<b>Total</b>	<b>889 \$</b>	1 332 \$	1 942 \$

<sup>1</sup> Exclut les montants relatifs aux valeurs mobilières désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur qui ne sont pas gérées dans un portefeuille de négociation, mais qui ont été combinées à des dérivés pour former des relations de couverture économiques.

La Banque se livre à des activités d'assurance qui comprennent les assurances IARD, les assurances de personnes et la réassurance.

Les primes d'assurance, déduction faite de la réassurance, pour des contrats de courte durée, principalement les contrats d'assurance IARD, sont reportées comme primes non acquises et sont constatées dans les autres revenus au prorata sur la durée des polices. Les primes non acquises et les primes non acquises cédées, représentant la portion des primes souscrites, montant net, afférente à la durée non expirée des polices en vigueur, sont comptabilisées dans les autres passifs. Les primes d'assurance, déduction faite de la réassurance, pour des contrats de longue durée, surtout des contrats d'assurance vie, sont constatées lorsqu'elles sont exigibles dans les autres revenus.

Les demandes de règlement et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres non déclarés et les estimations des indemnités d'assurance futures, calculées par l'actuaire désigné conformément à la pratique actuarielle reconnue, et sont incluses dans les autres passifs. L'incidence des modifications des hypothèses actuarielles sur les obligations liées aux indemnités d'assurance n'a pas été importante au cours de l'exercice. Les obligations liées aux assurances IARD représentent les provisions estimatives pour les sinistres signalés et non signalés. Les frais de règlement relatifs aux assurances IARD sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

#### Revenus d'assurance, déduction faite des demandes de règlement

(en millions de dollars canadiens)

	2011	2010	2009
Primes et commissions gagnées, montant net	<b>3 346 \$</b>	3 102 \$	2 802 \$
Règlements et charges connexes, déduction faite de la réassurance	<b>2 173</b>	2 074	1 889
<b>Total</b>	<b>1 173 \$</b>	1 028 \$	913 \$

La Banque a divers plans de rémunération à base d'actions. La Banque utilise la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation de toutes les options sur actions. Selon la méthode de la juste valeur, la Banque constate une charge de rémunération fondée sur la juste valeur des options, qui est calculée selon un modèle d'évaluation des options. La juste valeur des options est comptabilisée à titre de charge de rémunération et de surplus d'apport sur la période de service requise pour les employés pour être entièrement admissibles aux attributions. Le solde du surplus d'apport est réduit à mesure que les options sont exercées, et le montant constaté initialement pour les options dans le surplus d'apport est crédité au capital social.

#### PLAN D'OPTIONS SUR ACTIONS

La Banque a un plan d'options sur actions à l'intention de certains employés clés et administrateurs externes. Aucune option sur actions n'a été attribuée aux administrateurs externes depuis décembre 2001. Aux termes du plan, des options sur actions ordinaires d'une période de sept ou de dix ans et dont les droits s'acquièrent sur quatre ans sont périodiquement attribuées aux employés admissibles de la Banque. Ces options sont assorties d'un droit d'achat d'actions ordinaires de la Banque à un prix fixe égal au cours de clôture des actions le jour précédent la date d'attribution des options. En vertu de ce plan, 2,3 millions d'actions ordinaires ont été réservées aux fins d'émission future (4,0 millions en 2010; 5,7 millions en 2009). Les options en cours viennent à échéance à diverses dates jusqu'au 13 décembre 2020. Un sommaire de la situation des options sur actions de la Banque et des informations connexes pour les exercices clos les 31 octobre est présenté ci-après :

#### Situation des options sur actions

(en millions d'actions, sauf indication contraire)

	2011		2010		2009	
	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au début de l'exercice	19,2	57,68 \$	25,9	53,25 \$	27,5	55,37 \$
Attribuées	1,7	73,25	1,7	65,98	4,0	41,50
Exercées	(4,9)	49,14	(8,1)	47,60	(4,6)	39,26
Frapées d'extinction / annulées	(0,1)	57,79	(0,3)	65,68	(1,0)	61,58
<b>Options en cours à la fin de l'exercice</b>	<b>15,9</b>	<b>58,05 \$</b>	<b>19,2</b>	<b>57,68 \$</b>	<b>25,9</b>	<b>53,25 \$</b>
Options exerciables à la fin de l'exercice	10,3	56,32 \$	13,4	58,63 \$	19,6	53,41 \$

Le tableau qui suit présente un résumé de l'information sur les options sur actions en cours et exerciables au 31 octobre 2011.

#### Fourchette des prix d'exercice

	Options en cours		Options exerciables		
	Nombre d'options en cours (en millions d'actions)	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options exerciables (en millions d'actions)	Prix d'exercice moyen pondéré
32,95 \$ – 42,77 \$	4,7	3,75	39,87 \$	3,0	39,02 \$
43,52 \$ – 50,96 \$	0,2	0,85	47,59	0,2	47,59
52,53 \$ – 57,75 \$	1,2	3,28	54,39	1,2	54,39
58,39 \$ – 61,65 \$	2,0	2,54	59,78	2,0	59,78
63,29 \$ – 73,25 \$	7,8	5,74	69,44	3,9	68,91

La juste valeur des options attribuées a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle d'évaluation fondé sur un arbre binomial. Les hypothèses suivantes ont été utilisées : i) taux d'intérêt sans risque de 2,73 % (2,72 % en 2010; 2,17 % en 2009); ii) durée prévue des options de 6,2 ans (6,2 ans en 2010; 5,6 ans en 2009); iii) volatilité prévue de 26,6 % (26,6 % en 2010; 23,9 % en 2009); et iv) rendement de l'action prévu de 3,3 % (3,2 % en 2010; 3,0 % en 2009).

Au cours de l'exercice, 1,7 million d'options (1,7 million en 2010; 4,0 millions en 2009) ont été attribuées à une juste valeur moyenne pondérée de 15,47 \$ l'option (14,09 \$ l'option en 2010; 7,62 \$ l'option en 2009). Au cours de l'exercice, la Banque a constaté à l'état des résultats consolidé une charge de rémunération de 27 millions de dollars (28 millions de dollars en 2010; 30 millions de dollars en 2009) au titre des options sur actions attribuées.

#### AUTRES PLANS DE RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

La Banque gère des plans d'unités d'actions subalternes et d'unités d'actions fondées sur la performance qui sont offerts à certains de ses employés. En vertu de ces plans, des unités d'actions équivalant à des actions ordinaires de la Banque et dont les droits s'acquièrent généralement sur une période de trois ans sont attribuées aux participants. La Banque établit un passif relativement à ces unités d'actions attribuées, et une charge de rémunération incitative est constatée dans l'état des résultats consolidé sur la période de service requise pour les employés pour être entièrement admissibles aux attributions. À la date d'échéance, le participant reçoit des espèces représentant la valeur des unités d'actions. Le nombre final d'unités d'actions fondées sur la performance variera entre 80 % et 120 % du nombre initial d'unités attribuées selon le rendement total pour les actionnaires de la Banque par rapport à la moyenne du groupe de référence nord-américain. Depuis l'attribution d'unités en décembre 2009, le comité des ressources humaines du conseil d'administration a le pouvoir de choisir d'ajuster le nombre d'unités d'actions subalternes et d'unités d'actions fondées sur la performance selon une fourchette de plus ou moins 20 % à l'échéance, soit au niveau du plan ou au niveau du participant, en fonction d'un examen du risque engagé pour atteindre les résultats financiers sur la durée de l'attribution et les dividendes seront réinvestis en unités additionnelles et seront versés à l'échéance. Au 31 octobre 2011, le nombre d'unités d'actions en cours en vertu de ces plans était de 14 millions (12 millions en 2010; 11 millions en 2009).

La Banque offre également des plans d'unités d'actions différées aux employés admissibles et aux administrateurs externes. En vertu de ces plans, une tranche de la rémunération annuelle incitative des participants ou des unités d'actions venant à échéance peuvent être différées sous forme d'unités d'actions équivalant à des actions ordinaires de la Banque. Les unités d'actions différées ne sont rachetables qu'au moment de la cessation d'emploi ou au terme du mandat d'administrateur du participant. Lorsque ces conditions sont remplies, les unités d'actions différées doivent être rachetées pour une contrepartie au comptant au plus tard à la fin de l'année civile suivante. Les équivalents de dividendes sont dévolus aux participants sous forme d'unités additionnelles. Au 31 octobre 2011, 3,0 millions d'unités d'actions différées étaient en cours (2,9 millions en 2010; 2,5 millions en 2009).

La charge de rémunération pour ces plans est constatée dans l'exercice pendant lequel le participant gagne la rémunération incitative. Les variations de la valeur de ces plans sont constatées dans l'état des résultats consolidé, déduction faite de l'incidence des couvertures connexes. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, la Banque a constaté une charge de rémunération pour ces plans, déduction faite de l'incidence des couvertures, de 279 millions de dollars (245 millions de dollars en 2010; 235 millions de dollars en 2009). La charge de rémunération constatée avant l'incidence des couvertures s'est élevée à 349 millions de dollars (418 millions de dollars en 2010; 309 millions de dollars en 2009).

## PLAN D'ACTIONNARIAT DES EMPLOYÉS

La Banque offre également un plan d'achat d'actions aux employés. Les employés peuvent verser tout montant de leurs gains admissibles (déduction faite des retenues à la source) au plan d'actionnariat des employés. La Banque verse un montant correspondant à la totalité des premiers 250 \$ des cotisations de l'employé chaque année et à 50 % du reste des cotisations de l'employé jusqu'à concurrence de 3,5 % des gains admissibles de l'employé, moyennant un plafond de 2 250 \$. Les cotisations de la Banque sont acquises lorsqu'un employé compte deux années de service continu à la Banque. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, les cotisations de la Banque ont totalisé 59 millions de dollars (55 millions de dollars en 2010; 52 millions de dollars en 2009) et ont été passées dans les salaires et avantages sociaux. Au 31 octobre 2011, 9,0 millions d'actions ordinaires étaient détenues au total en vertu du plan d'actionnariat des employés (8,8 millions en 2010; 8,7 millions en 2009). Les actions dans le plan d'actionnariat des employés sont achetées sur le marché libre et sont considérées comme étant en circulation dans le calcul du bénéfice de base et dilué par action de la Banque. Les dividendes gagnés sur les actions ordinaires de la Banque détenues dans le plan d'actionnariat des employés servent à l'achat sur le marché libre d'actions ordinaires additionnelles pour le plan d'actionnariat des employés.

## NOTE 23 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

### RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES ET AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les régimes de retraite principaux de la Banque, soit l'Association de la caisse de retraite de La Banque Toronto-Dominion (l'Association) et le Régime de retraite TD (Canada) (le RRTD), sont des régimes de retraite à prestations déterminées. En outre, la Banque offre aux employés admissibles d'autres régimes de retraite qui sont à capitalisation partielle ou sans capitalisation. Les prestations de retraite s'y rapportant sont payées par la Banque. L'Association a cessé d'accepter de nouveaux membres le 30 janvier 2009, et le RRTD a été établi le 1<sup>er</sup> mars 2009. Les prestations versées en vertu des régimes de retraite principaux sont calculées en fonction de la durée de participation aux régimes et de la moyenne des cinq meilleures années de salaire consécutives du participant au cours des dix dernières années de participation aux régimes.

La capitalisation des régimes de retraite principaux de la Banque est assurée par les cotisations de la Banque et celles des participants aux régimes, le cas échéant. Conformément à la loi, la Banque verse à chaque régime des montants établis selon une méthode actuarielle et, en dernier ressort, il lui incombe de s'assurer que le passif du régime fait l'objet d'une capitalisation appropriée au fil du temps. Les cotisations de la Banque aux régimes de retraite principaux au cours de 2011 se sont établies à 187 millions de dollars (168 millions de dollars en 2010). Ces cotisations ont été effectuées conformément aux rapports d'évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation aux 31 octobre 2008 et 1<sup>er</sup> mars 2009 respectivement pour l'Association et le RRTD. La prochaine évaluation aux fins de la capitalisation sera faite au 31 octobre 2011 pour les deux régimes de retraite principaux.

La Banque offre également certains avantages postérieurs au départ à la retraite et à l'emploi (avantages autres que de retraite), qui sont généralement sans capitalisation. Lorsqu'ils sont offerts, les régimes d'avantages autres que de retraite comprennent généralement l'assurance médicale, l'assurance vie et l'assurance dentaire. Pour être admissibles aux avantages postérieurs au départ à la retraite, les employés doivent répondre à certaines exigences relatives à l'âge et au nombre d'années de service et sont généralement tenus d'assumer une partie du coût des avantages. Les employés admissibles aux avantages postérieurs à l'emploi sont ceux qui sont en congé d'invalidité ou parental.

Pour les régimes de retraite principaux et les régimes d'avantages complémentaires de retraite principaux, les évaluations actuarielles sont effectuées au moins tous les trois ans afin de déterminer la valeur actualisée des prestations constituées. Les charges découlant des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite sont établies d'après des évaluations actuarielles distinctes selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables de la direction à l'égard du rendement à

long terme des actifs des régimes, de l'augmentation des salaires, du taux de variation des coûts des soins de santé et du taux d'actualisation, qui sont évalués annuellement par les actuaires de la Banque. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi d'après le rendement à long terme d'obligations de sociétés notées AA à la date d'évaluation. La charge inclut le coût des prestations pour les services rendus au cours de l'exercice, les frais d'intérêts sur les passifs, le rendement prévu des actifs des régimes selon la juste valeur et l'amortissement des modifications de régime d'avantages et les gains et les pertes actuariels. Les modifications de régime sont amorties d'après la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'activité résiduelle moyenne prévue des membres actifs des régimes de retraite principaux (9 ans pour l'Association et 11 ans pour le RRTD), et d'après la période résiduelle moyenne prévue jusqu'à l'admissibilité intégrale pour le principal régime d'avantages complémentaires de retraite (6 ans). L'excédent, le cas échéant, du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % des obligations au titre des prestations projetées ou 10 % de la juste valeur des actifs des régimes, selon le montant le plus élevé, est également amorti sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des membres actifs (9 ans pour l'Association, 11 ans pour le RRTD et 15 ans pour le principal régime d'avantages complémentaires de retraite). L'écart cumulatif entre la charge et les cotisations aux fins de la capitalisation est présenté dans les autres actifs ou autres passifs.

### HYPOTHÈSES DES RÉGIMES

Pour établir l'hypothèse du rendement à long terme prévu des actifs de ses régimes de retraite principaux, la Banque a pris en compte les rendements historiques et les prévisions de rendement pour chacune des catégories d'actifs ainsi que les politiques de placement des régimes de retraite principaux. Cela a entraîné le choix de 6,50 % (6,75 % en 2010) pour l'Association et de 4,00 % (4,25 % en 2010) pour le RRTD comme hypothèse du rendement à long terme prévu des actifs.

Le taux d'augmentation du coût des soins de santé pour le prochain exercice utilisé pour prévoir le coût des prestations visées par le principal régime d'avantages complémentaires de retraite est de 6,30 %. On a présumé une diminution graduelle du taux à 3,70 % d'ici 2028 et son maintien à ce niveau par la suite. Pour 2011, l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de un point de pourcentage du taux de variation du coût des soins de santé sur la charge au titre des prestations correspond respectivement à une hausse de 8 millions de dollars et à une baisse de 6 millions de dollars et, sur les obligations au titre des prestations, respectivement à une hausse de 73 millions de dollars et à une baisse de 58 millions de dollars.

## STRATÉGIE DE PLACEMENT ET RÉPARTITION DES ACTIFS

L'objectif premier de l'Association et du RRTD est d'atteindre un taux de rendement réel annualisé de respectivement 3,00 % et 2,50 % sur des périodes mobiles de dix ans. Les politiques de placement des régimes de retraite principaux sont décrites en détail ci-après, sauf en ce qui a trait aux actifs du

compte d'amélioration des prestations de retraite, lesquels sont investis dans certains fonds communs de placement, au choix du participant. Aux 31 juillet, les politiques de placement et la répartition des actifs par catégorie d'actifs pour les régimes de retraite principaux (à l'exclusion du compte d'amélioration des prestations de retraite) étaient les suivantes :

### Politique de placement et répartition des actifs

Titres	Fourchette acceptable		Répartition des actifs			
	Association	RRTD	Association		RRTD	
			2011	2010	2009	2011
Titres de créance	30–48 %	95–100 %	<b>48 %</b>	34 %	33 %	<b>98 %</b>
Actions	35–65	–	<b>43</b>	55	55	–
Placements alternatifs	0–15	–	<b>7</b>	7	8	–
Équivalents de trésorerie	0–4 %	0–5 %	<b>2</b>	4	4	<b>2</b>
<b>Total</b>			<b>100 %</b>	100 %	100 %	<b>100 %</b>
						100 %

La politique de placement de l'Association vise un portefeuille équilibré. Les placements dans les instruments de créance d'une même entité non gouvernementale ne doivent pas dépasser 10 % de l'ensemble du portefeuille de titres de créance. Les instruments de créance d'une entité non gouvernementale doivent généralement avoir une notation d'au moins BBB au moment de l'achat et pendant la durée du placement au sein du portefeuille; il est toutefois possible d'investir jusqu'à 20 % de la juste valeur du portefeuille d'obligations géré en fonction de l'indice obligataire universel DEX dans des obligations assorties d'une notation inférieure à BBB. Il n'existe pas de pondération maximale pour les notations au sein du portefeuille de titres de créance. Des contrats à terme et des options peuvent être utilisés pourvu qu'ils ne créent pas d'effet de levier pour l'Association. Cette dernière investit dans des fonds de couverture, qui, de manière générale, utilisent un effet de levier pour mettre en œuvre leur stratégie de placement. L'avoir du portefeuille d'actions est largement diversifié, surtout dans des sociétés de qualité dont la capitalisation est de moyenne à forte et dans des fiducies de revenu, et aucun titre ne peut à lui seul dépasser 10 % de la valeur du portefeuille d'actions. Des actions étrangères et des certificats américains d'actions étrangères, également de grande qualité, peuvent aussi être acquis pour diversifier davantage le portefeuille d'actions. Les placements alternatifs comprennent des fonds de couverture et des actions de sociétés fermées. La quasi-totalité des actifs doivent avoir une juste valeur facilement déterminable. L'Association a respecté sa politique de placement tout au long de l'exercice. Pour 2011, les actifs nets de l'Association comportaient des placements en actions privées dans la Banque et des sociétés de son groupe, ayant une juste valeur de 3 millions de dollars (4 millions de dollars en 2010; 4 millions de dollars en 2009).

La politique de placement du RRTD, établie le 1<sup>er</sup> mars 2009, vise un portefeuille de placements à revenu fixe à long terme de grande qualité. Les placements dans les instruments de créance d'entités non gouvernementales ne doivent pas dépasser 80 % de l'ensemble du fonds et ceux d'entités gouvernementales non canadiennes ne doivent pas dépasser 20 % de l'ensemble du fonds. Tous les placements dans les instruments de créance d'une même entité non gouvernementale ou entité gouvernementale non canadienne ne doivent pas dépasser 10 % de l'ensemble du fonds. Tous les instruments de créance doivent avoir une notation d'au moins BBB- (ou une notation équivalente) au moment de l'achat et pendant toute la durée du placement au sein du portefeuille. De plus, tout instrument de créance ayant une notation allant de BBB+ à BBB- (ou une notation équivalente) ne doit pas dépasser 35 % de l'ensemble du fonds. Les titres adossés à ces actifs doivent avoir une notation de crédit d'au moins AAA et ne doivent pas dépasser 25 % de l'ensemble du fonds. La quasi-totalité des actifs doivent avoir une juste valeur facilement déterminable. Le RRTD a respecté sa politique de placement tout au long de l'exercice.

### PRATIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES

Les placements des régimes de retraite principaux comprennent des instruments financiers exposés à divers risques, notamment le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque d'illiquidité. Les régimes de retraite principaux gèrent ces risques financiers conformément à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*, aux règlements applicables et à l'énoncé des politiques et procédures en matière de placements des régimes de retraite principaux. Voici quelques-unes des pratiques de gestion des risques utilisées par les régimes de retraite principaux :

- suivi du risque de crédit des contreparties;
- suivi du respect des lignes directrices sur la répartition des actifs;
- suivi du rendement des catégories d'actifs par rapport aux points de repère.

### AUTRES RÉGIMES DE RETRAITE

#### Régime de retraite de CT

Depuis l'acquisition de Services financiers CT inc. (CT), la Banque finance un régime de retraite comprenant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées. Le volet à prestations déterminées du régime a cessé d'être offert aux nouveaux participants après le 31 mai 1987, et les employés récemment admissibles ont adhéré au volet à cotisations déterminées du régime. Depuis le 18 août 2002, le volet à cotisations déterminées du régime n'accepte plus de cotisations de la Banque ni des participants actifs, sauf celles des employés qui reçoivent des prestations en vertu d'un régime de maintien du salaire ou d'invalidité de longue durée, et les employés admissibles à ce régime ont pu adhérer au RRTD de l'Association pour leurs services futurs. La Banque a reçu l'approbation des organismes réglementaires pour liquider le volet à cotisations déterminées du régime à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011. Après cette date, les cotisations de la Banque au volet à cotisations déterminées du régime ont cessé. La capitalisation du volet à prestations déterminées est assurée par les cotisations de la Banque et des participants au régime. Pour la portion des cotisations déterminées, la charge de retraite annuelle est égale aux cotisations de la Banque pour cette portion du régime.

#### Régimes de retraite de TD Bank, N.A.

##### (qui comprend TD Banknorth et Commerce)

TD Banknorth a un régime de retraite à prestations déterminées non contributif fermé qui couvre la quasi-totalité des employés permanents. Des régimes de retraite complémentaires ont été adoptés à l'intention de certains dirigeants clés, ainsi que des régimes d'avantages complémentaires de retraite limités qui offrent des prestations d'assurance médicale et d'assurance vie à un groupe restreint d'employés et d'administrateurs qui satisfont à des exigences minimales d'âge et d'années de service. À compter du 31 décembre 2008, les prestations dans le cadre des régimes de retraite et des régimes de retraite complémentaires ont été bloquées.

En outre, TD Bank, N.A. et ses filiales maintiennent un régime à cotisations déterminées 401(k) qui couvre la totalité des employés. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, le régime a été modifié pour inclure une cotisation de base de TD Bank, N.A. pour tous les employés et une cotisation transitoire pour certains employés. Le montant additionnel versé au régime par TD Bank, N.A. pour l'exercice 2011 s'est élevé à 34 millions de dollars (34 millions de dollars en 2010; 31 millions de dollars en 2009). De plus, sur une base continue, TD Bank, N.A., effectue des cotisations de contrepartie au régime 401(k). Le montant de la contribution de contrepartie pour l'exercice 2011 s'est établi à 29 millions de dollars (28 millions de dollars en 2010; 18 millions de dollars en 2009). Pour le régime à cotisations déterminées, la charge de retraite annuelle est égale aux cotisations de la Banque au régime.

### Régimes de retraite de Financement auto TD (qui comprend Services financiers Chrysler)

Financement auto TD a un régime de retraite à prestations déterminées contributif et un régime de retraite à prestations déterminées non contributif qui couvrent la quasi-totalité des employés permanents. Le régime de retraite non contributif offre des prestations qui reposent sur un taux fixe pour chaque année de service. Le régime contributif offre des prestations aux salariés calculées en fonction des cotisations cumulatives de l'employé, des années de service au cours desquelles il a versé des cotisations et la moyenne des cinq meilleures années de salaires consécutives de l'employé au cours des quinze années précédant son départ à la retraite. Financement auto TD offre également des régimes d'avantages complémentaires de retraite limités, y compris des prestations d'assurance médicale et d'assurance vie à certains

employés qui satisfont à des exigences minimales d'âge et de service. En raison de l'acquisition de Services financiers Chrysler le 1<sup>er</sup> avril 2011, les obligations prises en charge et les actifs acquis relatifs aux régimes de retraite de Chrysler Financial Services Americas LLC sont maintenant inclus dans le tableau ci-dessous.

### Régimes de retraite complémentaires

Les régimes de retraite complémentaires des employés sont capitalisés en partie par la Banque pour les employés admissibles.

Le tableau suivant présente la situation financière des régimes de retraite principaux de la Banque, de son régime d'avantages complémentaires de retraite principal et de ses autres régimes de retraite importants. Les actifs et les obligations des régimes sont évalués aux 31 juillet, sauf indication contraire.

### Obligations, actifs et situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux futurs

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux			Régime d'avantages complémentaires de retraite principal			Autres régimes de retraite <sup>1</sup>											
	2011	2010	2009	2011	2010	2009	2011	2010	2009									
<b>Variation des obligations au titre des prestations projetées</b>																		
Obligations au titre des prestations projetées au début de l'exercice	<b>2 757</b>	\$ 2 170	\$ 2 201	\$ <b>418</b>	\$	351	\$ 329	\$ <b>1 164</b>	\$ 978									
Obligations prises en charge à l'acquisition de Services financiers Chrysler	—	—	—	—	—	—	—	<b>673</b>	—									
Coût au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	<b>145</b>	97	66	<b>10</b>	8	9	<b>13</b>	8	10									
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	<b>168</b>	155	143	<b>24</b>	24	21	<b>84</b>	62	66									
Cotisations des participants	<b>48</b>	47	43	—	—	—	—	—	—									
Prestations versées	<b>(129)</b>	(123)	(122)	<b>(10)</b>	(9)	(9)	<b>(76)</b>	(53)	(53)									
Pertes actuarielles (gains actuariels)	—	—	21	<b>2</b>	44	(9)	<b>(1)</b>	58	2									
Variation du taux de change	—	—	—	—	—	—	<b>29</b>	(26)	2									
Modification des hypothèses actuarielles	<b>210</b>	411	(182)	—	—	—	<b>153</b>	7	97									
Modifications de régime	—	—	—	—	—	10	—	—	6									
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice	<b>3 199</b>	2 757	2 170	<b>444</b>	418	351	<b>2 039</b>	1 164	1 108									
<b>Variation des actifs des régimes</b>																		
Actifs des régimes à la juste valeur au début de l'exercice	<b>2 829</b>	2 473	2 138	—	—	—	<b>755</b>	743	770									
Actifs acquis à l'acquisition de Services financiers Chrysler	—	—	—	—	—	—	<b>579</b>	—	—									
Rendement réel des actifs des régimes	<b>114</b>	92	73	—	—	—	<b>16</b>	11	13									
Gain (perte) à la cession de placements	<b>139</b>	72	(138)	—	—	—	<b>34</b>	12	(11)									
Cotisations des participants	<b>48</b>	46	43	—	—	—	—	—	—									
Cotisations de l'employeur	<b>185</b>	193	583	<b>10</b>	9	9	<b>25</b>	15	14									
Augmentation (diminution) des gains latents sur les placements	<b>153</b>	127	(130)	—	—	—	<b>21</b>	56	9									
Variation du taux de change	<b>(39)</b>	(43)	34	—	—	—	<b>18</b>	(25)	6									
Prestations versées	<b>(129)</b>	(123)	(122)	<b>(10)</b>	(9)	(9)	<b>(76)</b>	(54)	(53)									
Frais d'administration	<b>(9)</b>	(8)	(8)	—	—	—	<b>(4)</b>	(3)	(5)									
Actifs des régimes à la juste valeur à la fin de l'exercice	<b>3 291</b>	2 829	2 473	—	—	—	<b>1 368</b>	755	743									
<b>Excédent (déficit) des actifs des régimes sur les obligations au titre des prestations projetées</b>																		
Perte nette non constatée découlant des résultats passés, qui s'écartent des résultats prévus, et incidence des modifications d'hypothèses	<b>92</b>	72	303	<b>(444)</b>	(418)	(351)	<b>(671)</b>	(409)	(365)									
Coût des services passés non constaté	<b>811</b>	838	527	<b>60</b>	59	14	<b>399</b>	256	238									
Cotisations de l'employeur pour le quatrième trimestre	<b>34</b>	44	54	<b>(23)</b>	(27)	(32)	<b>7</b>	10	14									
Actifs des régimes de retraite payés d'avance (passif au titre des prestations constituées)	<b>49</b>	47	72	<b>2</b>	2	3	<b>4</b>	9	7									
<b>Charge annuelle</b>	<b>986</b>	\$ 1 001	\$ 956	<b>(405)</b>	\$ (384)	\$ (366)	<b>(261)</b>	\$ (134)	\$ (106)									
<b>Charge totale</b>																		
<b>Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer la charge annuelle</b>																		
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées <sup>3</sup>	<b>5,81</b>	%	6,90	%	7,13	%	<b>5,80</b>	%	6,70	%	6,30	%	<b>5,58</b>	%	5,97	%	6,42	%
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	<b>3,50</b>		3,50		3,50		<b>3,50</b>		3,50		3,50		<b>2,11</b>		2,19		2,09	
Taux de rendement moyen pondéré à long terme prévu des actifs des régimes <sup>4</sup>	<b>6,41</b>		6,75		6,75		<b>s.o.</b>		s.o.		<b>6,82</b>		6,70		6,95			
<b>Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer les obligations au titre des prestations à la fin de l'exercice</b>																		
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	<b>5,42</b>	%	5,81	%	6,90	%	<b>5,40</b>	%	5,80	%	6,70	%	<b>4,95</b>	%	5,40	%	5,94	%
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	<b>3,50</b>		3,50		3,50		<b>3,50</b>		3,50		3,50		<b>2,03</b>		2,19		2,09	

<sup>1</sup> Comprend le régime de retraite à prestations déterminées de CT, le régime de retraite à prestations déterminées de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière. Les actifs et les obligations au titre du régime de retraite à prestations déterminées de TD Banknorth et des régimes de retraite de Financement auto TD sont évalués en date du 31 octobre.

<sup>2</sup> Le rendement réel des actifs des régimes de retraite principaux a été de 360 millions de dollars (243 millions de dollars en 2010; (169) millions de dollars en 2009).

<sup>3</sup> L'Association a été réévaluée le 31 octobre 2008 au moyen d'un taux d'actualisation de 7,4 %, ce qui reflète les évaluations actuarielles au 31 octobre 2008. Le RRTD a été évalué le 1<sup>er</sup> mars 2009, date de création du RRTD, au moyen d'un taux d'actualisation de 8,3 %.

<sup>4</sup> Déduction faite des frais et charges de l'Association.

Le tableau suivant ne présente que les obligations au titre des prestations projetées en excédent des actifs des régimes à la juste valeur.

**Obligations, actifs et situation de capitalisation des régimes d'avantages sociaux futurs**

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite principaux			Régime d'avantages complémentaires de retraite principal			Autres régimes de retraite		
				2011	2010	2009	2011	2010	2009
	2011	2010	2009	2011	2010	2009	2011	2010	2009
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice	– \$	– \$	13 \$	444 \$	418 \$	351 \$	2 039 \$	1 164 \$	782 \$
Actifs des régimes à la juste valeur à la fin de l'exercice	–	–	1	–	–	–	1 368	755	413
<b>Excédent (déficit) des actifs des régimes sur les obligations au titre des prestations projetées</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(12) \$</b>	<b>(444) \$</b>	<b>(418) \$</b>	<b>(351) \$</b>	<b>(671) \$</b>	<b>(409) \$</b>	<b>(369) \$</b>

**FLUX DE TRÉSORERIE ET MONTANTS COMPTABILISÉS**

**DANS LE BILAN CONSOLIDÉ**

Les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite principaux, à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et aux autres régimes de retraite importants sont comme suit :

**Cotisations aux régimes**

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Régimes de retraite principaux	187 \$	168 \$	626 \$
Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	10	9	10
Autres régimes de retraite	20	17	18
<b>Total</b>	<b>217 \$</b>	<b>194 \$</b>	<b>654 \$</b>

**Cotisations estimatives**

La Banque ou ses filiales prévoient verser en 2012 des cotisations de 190 millions de dollars aux régimes de retraite principaux, de 15 millions de dollars au principal régime d'avantages complémentaires de retraite et de 32 millions de dollars à ses autres régimes de retraite. Les montants des cotisations futures peuvent varier par suite de l'examen par la Banque de ses niveaux de cotisation au cours de l'exercice.

**Versements estimatifs de prestations futures**

Les versements estimatifs de prestations futures en vertu des régimes de retraite principaux s'élèvent à 137 millions de dollars pour 2012; 142 millions de dollars pour 2013; 146 millions de dollars pour 2014; 152 millions de dollars pour 2015; 157 millions de dollars pour 2016 et 867 millions de dollars pour les exercices compris entre 2017 et 2021.

Les versements estimatifs de prestations futures en vertu du principal régime d'avantages complémentaires de retraite s'élèvent à 15 millions de dollars pour 2012; 16 millions de dollars pour 2013; 17 millions de dollars pour 2014; 18 millions de dollars pour 2015; 20 millions de dollars pour 2016 et 120 millions de dollars pour les exercices compris entre 2017 et 2021.

La Banque a comptabilisé les montants suivants dans le bilan consolidé pour les exercices clos les 31 octobre :

**Montants constatés au bilan consolidé**

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
<b>Autres actifs</b>		
Régimes de retraite principaux	986 \$	1 001 \$
Autres régimes de retraite		
Régime de retraite à prestations déterminées de CT	63	64
Régime de retraite à prestations déterminées de TD Banknorth	125	158
Régimes de retraite de Financement auto TD	26	–
Autres avantages sociaux futurs – montant net	3	–
Charge de retraite reportée	1 203	1 223
<b>Autres passifs</b>		
Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	405	384
Autres régimes de retraite		
Régime de retraite à prestations déterminées de TD Banknorth	–	28
Régimes de retraite de Financement auto TD	122	–
Régimes de retraite complémentaires	353	328
Autres avantages sociaux futurs – montant net	191	183
Passif au titre des prestations constituées	1 071	923
<b>Montant net constaté aux 31 octobre</b>	<b>132 \$</b>	<b>300 \$</b>

Par suite des acquisitions effectuées par la Banque et des initiatives d'intégration et de restructuration connexes entreprises, la Banque a engagé des frais d'intégration de 134 millions de dollars au cours de l'exercice (90 millions de dollars en 2010; 393 millions de dollars en 2009). Les frais d'intégration se composent des frais relatifs à la technologie de l'information, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la nouvelle marque) et des frais de déplacement liés à l'intégration. Dans l'état des résultats consolidé, les frais d'intégration sont inclus dans les frais autres que d'intérêts.

La Banque peut aussi engager des frais de restructuration, qui sont constitués de prestations de cessation d'emploi, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de prime de certains dirigeants, de coûts de résiliation de contrat, de coûts liés à la consolidation de succursales ou à la relocalisation d'employés, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Au cours de 2011, aucun frais de restructuration n'a été engagé par la Banque (17 millions de dollars en 2010; 36 millions de dollars en 2009). Dans l'état des résultats consolidé, ces frais sont compris dans les frais de restructuration.

Au 31 octobre 2011, le solde total inutilisé des frais de restructuration de 5 millions de dollars (11 millions de dollars en 2010; 20 millions de dollars en 2009), figurant dans le tableau qui suit, était inclus dans les autres passifs au bilan consolidé.

#### Frais de restructuration

(en millions de dollars canadiens)

	Ressources humaines	Immobilier	Divers	Total	2011	2010	2009
Solde au début de l'exercice	– \$	9 \$	2 \$	11 \$	20 \$	29 \$	
Frais de restructuration engagés au cours de l'exercice :							
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	–	–	–	–	17	36	
Montant utilisé au cours de l'exercice :							
Services bancaires de gros	–	1	–	1	2	5	
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	–	3	2	5	22	37	
Écart de conversion et autres rajustements	–	–	–	–	(2)	(3)	
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>– \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>11 \$</b>	<b>20 \$</b>	

La Banque constate les impôts sur les bénéfices exigibles et futurs qui découlent de toutes les opérations comptabilisées dans les états financiers consolidés de 2011. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés d'après les taux d'imposition qui devraient s'appliquer lorsque les actifs

ou les passifs seront déclarés aux fins fiscales. La Banque établit une provision pour moins-value dans la mesure où l'actif d'impôts futurs est supérieur au montant dont la réalisation est jugée plus probable qu'improbable.

#### Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices

(en millions de dollars canadiens)

	2011	2010	2009
<b>Charge d'impôts sur les bénéfices – état des résultats consolidé</b>			
Impôts sur les bénéfices exigibles	<b>1 415 \$</b>	1 164 \$	(95) \$
Impôts sur les bénéfices futurs	(116)	98	336) \$
	<b>1 299</b>	1 262	241
<b>Charge d'impôts sur les bénéfices – état des autres éléments du résultat étendu</b>			
Impôts sur les bénéfices exigibles	<b>202</b>	420	688
Impôts sur les bénéfices futurs	(51)	548	798
	<b>151</b>	968	1 486
<b>Impôts sur les bénéfices – autres éléments ne se rapportant pas aux bénéfices, y compris les regroupements d'entreprises et les autres rajustements transitoires</b>			
Impôts sur les bénéfices exigibles	(75)	–	(18)
Impôts sur les bénéfices futurs	(78)	(421)	348
	<b>(153)</b>	(421)	330
<b>Total de la charge (de l'économie) d'impôts sur les bénéfices</b>	<b>1 297 \$</b>	1 809 \$	2 057 \$
<b>Impôts sur les bénéfices exigibles</b>			
Fédéral	<b>677 \$</b>	878 \$	539 \$
Provinciaux	<b>434</b>	539	297
Autres pays	<b>431</b>	167	(261)
	<b>1 542</b>	1 584	575
<b>Impôts sur les bénéfices futurs</b>			
Fédéral	(26)	(25)	446
Provinciaux	(13)	(16)	238
Autres pays	(206)	266	798
	<b>(245)</b>	225	1 482
<b>Total de la charge (de l'économie) d'impôts sur les bénéfices</b>	<b>1 297 \$</b>	1 809 \$	2 057 \$

### Rapprochement avec le taux d'impôt prévu par la loi

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011	2010	2009
Impôts au taux d'impôt sur les bénéfices canadien prévu par la loi	1 983 \$	28,1 %	1 761 \$
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :			
Dividendes reçus	(214)	(3,0)	(283)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(471)	(6,7)	(359)
Entente avec l'Agence du revenu du Canada <sup>1</sup>	–	–	121
Divers – montant net	1	–	22
<b>Charge d'impôts sur les bénéfices et taux d'impôt sur les bénéfices effectif</b>	<b>1 299 \$</b>	<b>18,4 %</b>	<b>1 262 \$</b>
			21,8 %
			241 \$
			7,6 %

<sup>1</sup> En 2010, la Banque a conclu une entente avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) qui a donné lieu à une augmentation de la charge d'impôts sur les bénéfices de 121 millions de dollars. L'entente établit un règlement pour un certain nombre de questions fiscales en suspens liées à certaines stratégies abandonnées dans le secteur Services bancaires de gros.

L'actif (le passif) d'impôts sur les bénéfices futurs, montant net, comprend ce qui suit :

<b>Actif (passif) d'impôts sur les bénéfices futurs, montant net<sup>1</sup></b>		
(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
<b>Actifs d'impôts futurs</b>		
Provision pour pertes sur créances	508 \$	479 \$
Locaux et matériel	26	47
Charges reportées (revenus reportés)	85	(78)
Écarts d'acquisition	40	49
Avantages sociaux	573	484
Pertes pouvant être reportées en avant	130	259
Divers	325	512
Total des actifs d'impôts sur les bénéfices futurs	1 687	1 752
Provision pour moins-value	(12)	(194)
Actifs d'impôts futurs	1 675	1 558
<b>Passifs d'impôts futurs</b>		
Valeurs mobilières	(1 066)	(979)
Actifs incorporels	(516)	(723)
Avantages sociaux	(308)	(316)
Divers	–	–
Total des passifs d'impôts sur les bénéfices futurs	(1 890)	(2 018)
<b>Passif d'impôts sur les bénéfices futurs, montant net<sup>2</sup></b>	<b>(215) \$</b>	<b>(460) \$</b>

<sup>1</sup> Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

<sup>2</sup> Sont inclus dans le passif d'impôts sur les bénéfices futurs, montant net, au 31 octobre 2011, des actifs (passifs) d'impôts sur les bénéfices futurs de (393) millions de dollars ((432) millions de dollars en 2010) du Canada; de 178 millions de dollars ((12) millions de dollars en 2010) des États-Unis et de néant ((16) millions de dollars en 2010) de l'étranger.

Les bénéfices de certaines filiales sont assujettis à un impôt additionnel en cas de rapatriement. La Banque n'a pas constaté de passif d'impôts sur les bénéfices futurs pour cet impôt additionnel, étant donné qu'elle ne prévoit pas rapatrier les bénéfices non répartis à l'heure actuelle. Si tous les bénéfices non répartis de ces filiales étrangères étaient rapatriés, les impôts estimatifs additionnels à payer auraient atteint 494 millions de dollars au 31 octobre 2011 (409 millions de dollars en 2010).

### NOTE 26 BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le bénéfice dilué par action est calculé selon la même méthode que le bénéfice de base par action, sauf que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation tient compte de l'effet dilutif possible des options sur actions attribuées par la Banque selon la méthode du rachat d'actions.

Selon cette méthode, le nombre d'actions ordinaires additionnelles est établi en supposant que les options sur actions en cours, dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen de l'action ordinaire de la Banque durant la période, sont exercées, et ensuite réduit du nombre d'actions ordinaires présumées être rachetées au moyen du produit obtenu à l'exercice des options. Cette dilution possible n'est pas constatée pour une période présentant une perte.

### Bénéfice de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

#### Bénéfice de base par action

	2011	2010	2009
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	5 709 \$	4 450 \$	2 953 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	885,7	867,1	847,1
<b>Bénéfice de base par action (en dollars)</b>	<b>6,45 \$</b>	<b>5,13 \$</b>	<b>3,49 \$</b>

#### Bénéfice dilué par action

	2011	2010	2009
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	5 709 \$	4 450 \$	2 953 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	885,7	867,1	847,1
Options sur actions potentiellement exercables, selon la méthode du rachat d'actions (en millions) <sup>1</sup>	4,4	5,0	3,0
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	890,1	872,1	850,1
<b>Bénéfice dilué par action (en dollars)<sup>1</sup></b>	<b>6,41 \$</b>	<b>5,10 \$</b>	<b>3,47 \$</b>

<sup>1</sup> Pour 2011, le calcul du bénéfice dilué par action tient compte de toutes les options puisqu'il n'y a pas eu de cas où le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour 2010, le calcul du bénéfice dilué par action ne tient pas compte de la moyenne pondérée de 2 723 mille options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 70,41 \$, puisque le prix des options

étaient supérieurs au cours moyen de l'action ordinaire de la Banque. Pour 2009, le calcul du bénéfice dilué par action ne tient pas compte de la moyenne pondérée de 14 292 mille options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 64,44 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen de l'action ordinaire de la Banque.

#### NOTE 27 | INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des quatre principaux secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust, TD Assurance et Financement auto TD au Canada; Gestion de patrimoine, y compris TD Waterhouse et un placement dans TD Ameritrade; Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, y compris TD Bank, America's Most Convenient Bank, et Financement auto TD aux États-Unis; et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD. Les frais d'intégration liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler et aux autres activités de la Banque sont présentés dans le secteur Siège social.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comprend les services bancaires aux particuliers et aux entreprises au Canada de la Banque et offre des produits et des services financiers de même que des produits et services d'assurance aux particuliers, aux petites entreprises et aux commerces. Le secteur Gestion de patrimoine offre des produits et des services de placement à des investisseurs institutionnels et de détail et comprend la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade. Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis offre des services bancaires, des services bancaires hypothécaires de même que d'autres services financiers aux États-Unis, principalement dans les États du nord-est et du centre du littoral de l'Atlantique, ainsi qu'en Floride. Le secteur Services bancaires de gros offre des produits et des services financiers aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux institutions. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social. Ce secteur comprend l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, la provision générale pour pertes sur créances dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale et les autres reclassements effectués par la direction, les économies fiscales au niveau de l'entreprise, ainsi que les revenus et les frais résiduels non répartis.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2010, les résultats d'exploitation et les prêts rattachés aux activités américaines de cartes de crédit ont été transférés des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada aux Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis aux fins de la présentation sectorielle. En outre, la Banque a apporté une modification à ses méthodes de répartition qui fait en sorte que certains éléments auparavant présentés dans le secteur Siège social sont maintenant attribués à d'autres secteurs. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été reclasés. Avec prise d'effet le 4 juillet 2011, la responsabilité des affaires de TD Assurance, qui incombait auparavant au chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto TD et Cartes de crédit, a été confiée au chef de groupe, Gestion de patrimoine, Assurance et Services communs de l'entreprise, Groupe Banque TD. La Banque procède actuellement à la mise au point du futur format de présentation de l'information financière et mettra à jour les informations sectorielles à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2011. Ces changements seront appliqués de manière rétroactive aux résultats comparatifs de 2011.

Les résultats de chaque secteur reflètent les revenus, les frais et les actifs du secteur. Étant donné la structure complexe de la Banque, son modèle d'information de gestion fait intervenir diverses estimations, hypothèses, répartitions et méthodes axées sur le risque pour calculer les prix de cession interne des fonds, les revenus intersectoriels, les taux d'imposition des bénéfices, les fonds propres et les frais indirects, de même que les cessions de coûts pour mesurer les résultats par secteur. Les prix de cession interne des fonds sont généralement calculés aux taux du marché. Les revenus intersectoriels sont négociés entre les secteurs et avoisinent la juste valeur des services fournis. La charge ou l'économie d'impôts sur les bénéfices est en général ventilée entre les secteurs selon un taux d'imposition prévu par la loi, et elle peut être rajustée compte tenu des éléments et des activités propres à chaque secteur. L'amortissement des frais liés aux actifs incorporels est compris dans le secteur Siège social. Par conséquent, le bénéfice net des secteurs d'activité est présenté avant l'amortissement des actifs incorporels.

Le revenu d'intérêts net au sein des Services bancaires de gros est présenté en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur des bénéfices non imposables ou exonérés d'impôt, tels que les dividendes, est rajustée à la valeur équivalente avant impôts. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer le revenu tiré de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs du revenu d'intérêts net avec celui d'institutions semblables. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur des Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

Comme indiqué à la note 5, la Banque titrise les prêts de détail et les débiteurs détenus par le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada dans le cadre d'opérations qui sont comptabilisées comme des ventes. Aux fins de la présentation sectorielle, le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comptabilise les transactions comme s'il s'agissait d'accords de financement. Par conséquent, le revenu d'intérêts sur les actifs vendus, déduction faite des coûts de financement engagés par les fiducies cessionnaires, est constaté dans le revenu d'intérêts net, et la perte de valeur à l'égard de ces actifs est imputée à la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances. Cette comptabilisation est renversée dans le secteur Siège social, et le gain constaté à la vente, qui est conforme aux PCGR, et le revenu sur les droits conservés, déduction faite des pertes sur créances, sont inclus dans les autres revenus.

La Banque achète des swaps sur défaillance de crédit pour couvrir le risque de crédit du portefeuille de prêts aux grandes entreprises des Services bancaires de gros. Ces swaps ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture et sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats de la période courante. Les prêts connexes sont comptabilisés au coût après amortissement. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des swaps sur défaillance de crédit et celui des prêts entraînerait une volatilité des bénéfices d'une période à l'autre, qui n'est représentative ni des caractéristiques économiques du portefeuille de prêts aux grandes entreprises ni du rendement de l'entreprise sous-jacente des Services

bancaires de gros. Par conséquent, les swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans le secteur Services bancaires de gros, et les gains et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés, sont constatés dans le secteur Siège social.

Comme expliqué à la note 3, le 1<sup>er</sup> août 2008, la Banque a reclasé certains titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente. Dans le cadre de la stratégie de négociation de la Banque, ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de swaps de taux d'intérêt. Ces

dérivés ne sont pas admissibles au reclassement et sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat de la période. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des dérivés et celui des titres de créance reclassés entraîne une volatilité périodique des profits et des pertes qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques de la performance de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans le secteur Services bancaires de gros, et les gains et les pertes sur les dérivés, en sus des coûts comptabilisés, sont constatés dans le secteur Siège social.

#### Résultats par secteur d'activité

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires personnels commerciaux au Canada	Gestion de patrimoine	Services bancaires personnels commerciaux aux États-Unis	Services bancaires de gros	Siège social	Total
<b>2011</b>						
Revenu d'intérêts net	7 320 \$	423 \$	4 286 \$	1 603 \$	(801) \$	12 831 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 490	2 356	1 402	899	616	8 763
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	820	–	666	22	(43)	1 465
Frais autres que d'intérêts	5 052	1 989	3 446	1 468	1 128	13 083
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	4 938	790	1 576	1 012	(1 270)	7 046
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	1 327	221	320	199	(768)	1 299
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–	–	104	104
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	207	–	–	39	246
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>3 611 \$</b>	<b>776 \$</b>	<b>1 256 \$</b>	<b>813 \$</b>	<b>(567) \$</b>	<b>5 889 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>						
Bilan	218 746 \$	21 766 \$	201 262 \$	212 765 \$	31 821 \$	686 360 \$
Titrisés <sup>1</sup>	67 740	–	–	3 989	(21 407)	50 322
<b>2010</b>						
Revenu d'intérêts net	7 134 \$	336 \$	3 579 \$	1 815 \$	(1 321) \$	11 543 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 237	2 121	1 180	1 059	425	8 022
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 046	–	646	25	(92)	1 625
Frais autres que d'intérêts	4 934	1 813	2 910	1 395	1 111	12 163
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	4 391	644	1 203	1 454	(1 915)	5 777
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	1 296	197	230	588	(1 049)	1 262
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–	–	106	106
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	194	–	–	41	235
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>3 095 \$</b>	<b>641 \$</b>	<b>973 \$</b>	<b>866 \$</b>	<b>(931) \$</b>	<b>4 644 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>						
Bilan	198 058 \$	20 836 \$	179 604 \$	188 824 \$	32 223 \$	619 545 \$
Titrisés <sup>1</sup>	65 615	–	–	4 023	(19 027)	50 611
<b>2009</b>						
Revenu d'intérêts net	6 348 \$	270 \$	3 607 \$	2 488 \$	(1 387) \$	11 326 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 101	1 935	1 117	733	(352)	6 534
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 155	–	948	164	213	2 480
Frais autres que d'intérêts	4 725	1 701	3 213	1 417	1 155	12 211
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	3 569	504	563	1 640	(3 107)	3 169
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	1 097	159	(70)	503	(1 448)	241
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–	–	111	111
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	252	–	–	51	303
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>2 472 \$</b>	<b>597 \$</b>	<b>633 \$</b>	<b>1 137 \$</b>	<b>(1 719) \$</b>	<b>3 120 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>						
Bilan	183 236 \$	20 592 \$	153 820 \$	164 939 \$	34 632 \$	557 219 \$
Titrisés <sup>1</sup>	57 659	–	–	4 057	(13 740)	47 976

<sup>1</sup> Les actifs titrisés continuent d'être présentés dans les secteurs desquels proviennent les prêts initiaux.

#### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RÉSULTATS

Pour les besoins de la présentation des résultats selon la répartition géographique, les secteurs sont répartis en trois groupes : Canada, États-Unis et autres pays. Les opérations sont surtout comptabilisées d'après le lieu de

l'unité responsable de la comptabilisation des revenus ou des actifs. Ce lieu correspond fréquemment au lieu de l'entité juridique qui mène les activités et au lieu du client.

(en millions de dollars canadiens)

	Total des revenus	Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	Bénéfice net	Écart d'acquisition	Total de l'actif
<b>2011</b>					
Canada	13 693 \$	4 306 \$	3 216 \$	1 466 \$	387 328 \$
États-Unis	5 771	923	671	12 861	237 630
Autres pays	2 130	1 817	2 002	49	61 402
<b>Total</b>	<b>21 594 \$</b>	<b>7 046 \$</b>	<b>5 889 \$</b>	<b>14 376 \$</b>	<b>686 360 \$</b>
2010					
Canada	12 741 \$	3 689 \$	2 637 \$	1 530 \$	355 021 \$
États-Unis	4 953	518	502	12 880	207 755
Autres pays	1 871	1 570	1 505	50	56 769
<b>Total</b>	<b>19 565 \$</b>	<b>5 777 \$</b>	<b>4 644 \$</b>	<b>14 460 \$</b>	<b>619 545 \$</b>
2009					
Canada	12 154 \$	2 938 \$	2 256 \$	1 529 \$	329 454 \$
États-Unis	3 906	(1 265)	(541)	13 432	177 593
Autres pays	1 800	1 496	1 405	54	50 172
<b>Total</b>	<b>17 860 \$</b>	<b>3 169 \$</b>	<b>3 120 \$</b>	<b>15 015 \$</b>	<b>557 219 \$</b>

**NOTE 28****OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS****OPÉRATIONS AVEC DES DIRIGEANTS ET DES ADMINISTRATEURS ET DES PERSONNES LIÉES**

La Banque consent des prêts à ses dirigeants et à ses administrateurs ainsi qu'à des personnes avec qui ils ont des liens. Les prêts aux administrateurs et aux dirigeants sont faits aux conditions du marché à moins, dans le cas de produits et services bancaires destinés aux dirigeants, de stipulation contraire aux termes des lignes directrices de politiques approuvées qui visent tous les employés. Les montants en cours s'établissent comme suit :

**Prêts aux dirigeants et aux administrateurs ainsi qu'à des personnes avec qui ils ont des liens**

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Prêts aux particuliers, y compris les prêts hypothécaires	18 \$	11 \$
Prêts aux entreprises	195	182
<b>Total</b>	<b>213 \$</b>	<b>193 \$</b>

En outre, la Banque offre des plans d'unités d'actions différées et d'autres plans aux administrateurs externes, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de renseignements, voir la note 23.

Dans le cours normal des affaires, la Banque fournit également divers services bancaires aux sociétés affiliées et autres sociétés liées à des conditions similaires à celles offertes aux tiers.

**OPÉRATIONS AVEC DES ENTITÉS ÉMETTRICES COMPTABILISÉES À LA VALEUR DE CONSOLIDATION****TD AMERITRADE**

En vertu d'une convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a désigné cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade, y compris notre chef de la direction et deux administrateurs indépendants de la TD.

Une description des opérations importantes de la Banque et de ses sociétés liées avec TD Ameritrade est présentée ci-après.

***Convention sur les comptes de dépôt assurés (auparavant les comptes de dépôt du marché monétaire)***

La Banque a conclu avec TD Ameritrade une convention en vertu de laquelle elle met à la disposition des clients de TD Ameritrade des comptes de dépôt assurés à titre de comptes de passage désignés. TD Ameritrade procure des services de marketing et de soutien dans le cadre des comptes de dépôt assurés. La Banque a payé des frais s'élevant à 762 millions de dollars en 2011 (714 millions de dollars en 2010; 654 millions de dollars en 2009) à TD Ameritrade pour les comptes de dépôt. Les honoraires payés par la Banque sont fonction du solde moyen des dépôts assurés au cours de la période, qui s'est établi à 48,4 milliards de dollars en 2011 (39,2 milliards de dollars en 2010), et une partie des frais est liée au rendement réel que la Banque a gagné sur les placements, moins les intérêts réels versés aux clients de TD Ameritrade, et le reste est fonction d'un taux de rendement convenu. La Banque gagne des honoraires fixes équivalant à 25 points de base et se fait rembourser le coût des primes d'assurance de la FDIC.

Au 31 octobre 2011, les montants à recevoir de TD Ameritrade s'établissaient à 97 millions de dollars (53 millions de dollars en 2010). Au 31 octobre 2011, les montants à payer à TD Ameritrade s'établissaient à 84 millions de dollars (82 millions de dollars en 2010).

**SYMCOR**

La Banque détient un tiers du capital de Symcor Inc. (Symcor), un fournisseur canadien de services d'impartition qui propose un portefeuille diversifié de solutions intégrées pour les services de traitement d'effets financiers, de traitement et de production de relevés et de gestion de trésorerie. La Banque comptabilise sa quote-part des résultats de Symcor à la valeur de consolidation. Au cours de l'exercice, la Banque a versé 139 millions de dollars (135 millions de dollars en 2010; 164 millions de dollars en 2009) pour ces services. Au 31 octobre 2011, le montant à payer à Symcor était de 12 millions de dollars (12 millions de dollars en 2010).

**LITIGES**

La Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites dans le cours normal des affaires. Des provisions pour passifs éventuels sont constituées lorsqu'il devient probable que la Banque engagera des frais et que le montant peut être estimé de manière raisonnable. La Banque peut subir des pertes au-delà des provisions constituées lorsque la perte est supérieure à celle estimée par la direction, ou dans le cas de litiges pour lesquels une issue défavorable est raisonnablement possible, mais non probable. La Banque croit que l'estimation du montant pour l'ensemble des pertes raisonnablement possibles, outre les provisions pour passifs éventuels, pouvant découler des poursuites judiciaires pour lesquelles il est possible de faire une telle estimation, était compris dans une échelle de néant à environ 665 millions de dollars au 31 octobre 2011. Ce montant global estimatif des pertes raisonnablement possibles s'appuie sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des poursuites pour lesquelles la Banque est nommée défenderesse, compte tenu des meilleures estimations de la Banque quant aux pertes pouvant résulter de ces poursuites, et dont une estimation peut être faite. Pour certaines poursuites, la Banque ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire et que les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. L'estimation de la Banque exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les poursuites et des multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité quant aux pertes éventuelles reste à déterminer dans bon nombre de cas. Les éléments déterminants de l'échelle des montants estimatifs changeront de temps à autre, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles, et les avis de ses conseillers juridiques, la Banque croit que l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces poursuites n'aura pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière consolidée ou sur ses flux de trésorerie consolidés. Toutefois, étant donné les incertitudes rattachées à ces poursuites, dont certaines échappent à la volonté de la Banque, il est possible que l'incidence de l'issue de ces poursuites puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

Les principales poursuites judiciaires intentées contre la Banque sont décrites ci-dessous.

**Litige multidistricts sur les frais de découverts**

TD Bank, N. A. a été citée comme défenderesse dans quatre recours collectifs à l'échelle des États-Unis qui contestent la manière dont elle calcule et perçoit les frais de découverts. Ces recours ont tous été transférés à la Cour fédérale du Southern District of Florida pour que les procédures préliminaires soient jumelées à des recours similaires pendents contre d'autres banques. Les demandeurs contestent en général, mais non exclusivement, la manière dont les opérations de débit sont mises en lots et enregistrées par ordre décroissant des montants plutôt que par ordre chronologique. Ils allèguent que la méthode d'enregistrement et les pratiques liées à celle-ci contreviennent à un engagement implicite de bonne foi dans le contrat avec le client, constituent des pratiques injustes et trompeuses, entraînent un détournement du bien du client, que la Banque doit être condamnée à des dommages-intérêts compensatoires équivalant à la totalité des frais de découvert perçus à la suite des pratiques contestées ainsi que des dommages-intérêts exemplaires, qu'une injonction doit mettre fin aux pratiques contestées et que la Banque doit acquitter les honoraires d'avocats, les frais judiciaires et les intérêts. La demande de rejet des recours déposée par la Banque a été refusée, et l'enquête préalable a commencé.

**ENGAGEMENTS****Arrangements relatifs au crédit**

Dans le cours normal des affaires, la Banque prend divers engagements et conclut des contrats de passif éventuel. L'objectif principal de ces contrats est de rendre des fonds disponibles pour les besoins de financement des clients. La politique de la Banque sur les garanties à obtenir relativement à ces contrats et les types de garanties détenues est habituellement la même que pour les prêts consentis par la Banque.

Les lettres de crédit de soutien financier et les garanties d'exécution représentent des assurances irrévocables que la Banque effectuera les paiements dans l'éventualité où un client ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers, et elles comportent les mêmes risques de crédit et les mêmes exigences de recours et de garantie additionnelle que les prêts consentis aux clients. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter également à la rubrique «Garanties» ci-après.

Les lettres de crédit documentaires et commerciales sont des instruments émis au nom du client autorisant un tiers, sous réserve de conditions particulières, à tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un certain montant. La Banque est exposée au risque que le client ne règle pas les montants des traites, et ceux-ci sont garantis par les actifs qui s'y rattachent.

Les engagements de crédit représentent la partie non utilisée des crédits autorisés sous forme de prêts et d'engagements de clients au titre d'acceptations. La note 6 contient une description des types de facilités de liquidité que la Banque offre à ses conduits de titrisation.

La valeur des instruments de crédit indiqués ci-dessous représente le montant maximal du crédit additionnel que la Banque pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés.

**Instruments de crédit**

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
<b>Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution</b>	<b>14 604 \$</b>	<b>14 299 \$</b>
<b>Lettres de crédit documentaires et commerciales</b>	<b>271</b>	<b>262</b>
<b>Engagements de crédit<sup>1</sup></b>	<b>28 595</b>	<b>28 206</b>
Durée initiale de un an ou moins	45 105	42 734
<b>Total</b>	<b>88 575 \$</b>	<b>85 501 \$</b>

<sup>1</sup> Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et les prêts sur cartes de crédit, lesquels sont annulables sans condition en tout temps, à la discrétion de la Banque.

De plus, la Banque a un engagement de financer des placements dans des titres de participation privés pour une somme de 345 millions de dollars (423 millions de dollars en 2010).

**Engagements ou contrats de location à long terme**

La Banque a des obligations en vertu de contrats de location à long terme non résiliables visant les locaux et le matériel. Les engagements minimums futurs aux termes de contrats de location-exploitation pour les locaux et le matériel, dans les cas où le loyer annuel est supérieur à 100 mille dollars, sont estimés à 621 millions de dollars pour 2012; 619 millions de dollars pour 2013; 587 millions de dollars pour 2014; 534 millions de dollars pour 2015; 483 millions de dollars pour 2016; et 2 677 millions de dollars pour 2017 et par la suite.

Les engagements minimums futurs aux termes de contrats de location-acquisition, dans les cas où le paiement annuel est supérieur à 100 mille dollars, sont estimés à 34 millions de dollars pour 2012; 33 millions de dollars pour 2013; 32 millions de dollars pour 2014; 18 millions de dollars pour 2015; 14 millions de dollars pour 2016; et 18 millions de dollars pour 2017 et par la suite.

Les frais de location nets relatifs aux locaux, matériel et mobilier inclus dans les frais autres que d'intérêts à l'état des résultats consolidé de l'exercice clos le 31 octobre 2011 ont été de 876 millions de dollars (786 millions de dollars en 2010; 844 millions de dollars en 2009).

### **Actifs donnés en garantie, valeurs mises en pension et sûretés**

Dans le cours normal des affaires, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont cédés en nantissement de passifs. Au 31 octobre 2011, des valeurs mobilières et d'autres actifs d'une valeur comptable de 49 milliards de dollars (46 milliards de dollars en 2010) avaient été donnés en garantie relativement à des valeurs mobilières vendues à découvert ou mises en pension. Au 31 octobre 2011, 7,4 milliards de dollars (2,2 milliards de dollars en 2010) d'actifs liés aux prêts à la consommation et aux autres prêts aux particuliers ont également été donnés en garantie à l'égard d'obligations sécurisées émises par la Banque. Ces actifs ont été vendus par la Banque à une EDDV consolidée par la Banque. En outre, au 31 octobre 2011, des actifs d'une valeur comptable de 18 milliards de dollars (17 milliards de dollars en 2010) avaient été déposés dans le but de participer aux systèmes de compensation et de paiement et aux systèmes de dépôt ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales de territoires étrangers ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de Bourses de dérivés ou d'autres contreparties dérivées.

Dans le cours normal des affaires, la Banque conclut des ententes de prêt de valeurs mobilières en vertu desquelles elle accepte de prêter des valeurs mobilières en attente de règlement de clients, ou ses propres valeurs mobilières, à des emprunteurs à condition que les prêts soient entièrement garantis. Les valeurs mobilières faisant l'objet de prêts au 31 octobre 2011 s'élevaient à 16 milliards de dollars (12 milliards de dollars en 2010).

De plus, la Banque peut accepter des actifs financiers à titre de garanties que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaillance. Ces opérations ont été conclues à des conditions normales de crédit et d'emprunt et de prêt de valeurs mobilières. Au 31 octobre 2011, la juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaillance s'établissait à 26,2 milliards de dollars (24,2 milliards de dollars en 2010). La juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties qui ont été vendus ou redonnés en garantie (à l'exception des garanties en espèces) était de 8,6 milliards de dollars au 31 octobre 2011 (6,7 milliards de dollars en 2010).

### **Actifs vendus avec recours**

Dans le cadre de ses activités de titrisation, la Banque fait habituellement des déclarations usuelles et donne des garanties d'usage à l'égard des actifs sous-jacents, aux termes desquelles la Banque peut avoir l'obligation de racheter les actifs. Pour la Banque, ces déclarations et garanties, de par leur nature, visent à indiquer que la Banque, en sa qualité de vendeur, a procédé à la vente des actifs de bonne foi et conformément aux lois et aux exigences contractuelles applicables. Si ces critères n'étaient pas satisfaits, la Banque pourrait devoir racheter les prêts. Une obligation de rachat n'empêche pas nécessairement le traitement de l'opération à titre de vente si le cédant ne conserve pas le contrôle réel des actifs cédés.

### **GARANTIES**

Les garanties émises par la Banque comprennent des contrats qui obligent la Banque à faire des paiements au bénéficiaire de la garantie en fonction i) des changements aux caractéristiques économiques sous-jacentes liées à un actif ou à un passif détenu par le bénéficiaire de la garantie; ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou iii) du manquement d'une autre partie à son obligation de rembourser sa dette à l'échéance. Les garanties sont initialement évaluées et comptabilisées à leur juste valeur. Toute cession de risques par la Banque est comptabilisée sur la durée de la garantie à l'aide d'une méthode d'amortissement systématique et rationnelle. Si les garanties sont admissibles comme dérivés, elles sont réévaluées à la juste valeur à chaque date du bilan et présentées comme dérivés dans les autres actifs ou les autres passifs, selon le cas. Les types d'opérations suivantes représentent les principales garanties que la Banque a conclues.

### **Actifs vendus avec une obligation de rachat éventuel**

La Banque vend des prêts hypothécaires au Fonds hypothécaire TD (le «Fonds»), un fonds commun de placement géré par la Banque. Les prêts hypothécaires sont entièrement garantis par des immeubles résidentiels et sont garantis par le gouvernement. La Banque continue de gérer les hypothèques. Dans le cadre de ses responsabilités de gestion, la Banque a l'obligation de racheter des

prêts hypothécaires lorsqu'ils sont en défaut d'un montant égal à leur valeur comptable. Toute perte sur les prêts hypothécaires en défaut rachetés est recouvrée par la garantie gouvernementale. En outre, si le Fonds fait face à un événement d'illiquidité, par exemple s'il ne dispose pas de suffisamment de trésorerie pour honorer les rachats au gré des porteurs de parts, il a la possibilité de revendre les prêts hypothécaires à la Banque à la juste valeur. Ces obligations de rachat éventuel n'empêchent pas nécessairement le traitement de l'opération à titre de vente étant donné que la Banque ne conserve pas le contrôle effectif des prêts hypothécaires cédés à compter de la date de cession. En général, la durée de ces ententes ne dépasse pas cinq ans.

### **Rehaussements de crédit**

La Banque garantit des paiements à des contreparties dans l'éventualité où les rehaussements de crédit de tiers à l'appui d'une catégorie d'actifs seraient insuffisants. En général, la durée de ces facilités de crédit ne dépasse pas 13 ans.

### **Options vendues**

Les options vendues sont des contrats en vertu desquels la Banque concède à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation, de vendre ou d'acheter, à une date déterminée ou avant, une part précise d'un instrument financier à un prix convenu au moment où l'option est conclue et qui peut être réglée contre livraison ou au comptant.

Les options vendues peuvent être utilisées par la contrepartie pour couvrir le risque de change, le risque lié aux actions, le risque de crédit, le risque sur marchandises et le risque de taux d'intérêt. La Banque ne cherche pas à déterminer, aux fins comptables, si les clients concluent ces contrats sur dérivés à des fins de transaction ou à des fins de couverture et n'a pas déterminé si le bénéficiaire de la garantie possède l'actif ou le passif rattaché au sous-jacent. Par conséquent, la Banque ne peut pas déterminer quels contrats constituent des «garanties» suivant la définition qui en est donnée dans la note d'orientation concernant la comptabilité relative à l'information à fournir sur les garanties. La Banque emploie un cadre de risque pour définir les tolérances aux risques et elle établit des limites visant à assurer que les pertes ne dépassent pas les limites prédefinies acceptables. En raison de la nature de ces contrats, la Banque ne peut pas faire d'estimations raisonnables du montant maximal à payer éventuellement à des contreparties. Au 31 octobre 2011, le notonnal total des options vendues était de 126 milliards de dollars (120 milliards de dollars en 2010).

### **Ententes d'indemnisation**

Dans le cours normal des affaires, la Banque prévoit des indemnisations dans des ententes avec diverses contreparties à des opérations, comme des ententes de prestation de services, des opérations de crédit-bail et des ententes liées à des acquisitions et à des cessions. En vertu de ces ententes, la Banque peut être tenue d'indemniser les contreparties des coûts engagés par suite de diverses éventualités, comme des modifications des lois et des règlements et des réclamations en litige. Étant donné la nature de certaines ententes d'indemnisation, la Banque n'est pas en mesure de procéder à une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait éventuellement être tenue de verser à ces contreparties.

Dans la mesure permise par la loi, la Banque prévoit également des indemnisations pour les administrateurs, les dirigeants et d'autres personnes contre qui certaines poursuites pourraient être intentées dans l'exercice de leurs fonctions à la Banque ou, à la demande de la Banque, à une autre entité.

Le tableau ci-après contient un résumé, aux 31 octobre, du montant maximal des paiements futurs qui pourraient devoir être faits en vertu des garanties, compte non tenu des recouvrements possibles en vertu des dispositions de recours, ou à même les sûretés détenues ou données en garantie.

### **Montant maximal éventuel des paiements futurs**

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	14 428 \$	14 057 \$
Actifs vendus avec une obligation de rachat éventuelle	1 357	1 510
Rehaussements de crédit et autres	176	242
<b>Total</b>	<b>15 961 \$</b>	<b>15 809 \$</b>

La Banque gagne et paie de l'intérêt sur certains actifs et passifs. Dans la mesure où les actifs, les passifs et les instruments financiers viennent à échéance ou font l'objet de refixations du taux à diverses dates, la Banque est exposée à un risque de taux d'intérêt. Le tableau ci-après présente les instruments sensibles aux taux d'intérêt selon la date d'échéance ou la date de refixation du taux, selon la plus proche. Les dates de refixation contractuelles du taux peuvent

être rajustées selon les estimations de la direction à l'égard des remboursements ou des rachats anticipés qui n'ont pas de lien avec les variations des taux d'intérêt. Certains actifs et passifs sont présentés comme non sensibles aux taux, bien que le profil présumé pour la gestion réelle puisse être différent. Les dérivés sont présentés dans la catégorie Taux variable.

#### Risque de taux d'intérêt

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Taux variable	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	Total 1 an et moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
<b>2011</b>								
<b>Actif</b>								
Liquidités et autres	5,2 \$	17,6 \$	0,9 \$	23,7 \$	– \$	– \$	0,4 \$	24,1 \$
<i>Rendement réel</i>	0,2 %	0,9 %			– %	– %		
Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction	0,6 \$	6,3 \$	12,3 \$	19,2 \$	16,6 \$	8,4 \$	24,1 \$	68,3 \$
<i>Rendement réel</i>	1,3 %	0,8 %			2,5 %	3,0 %		
Disponibles à la vente	0,2 \$	58,1 \$	12,5 \$	70,8 \$	32,1 \$	10,0 \$	4,4 \$	117,3 \$
<i>Rendement réel</i>	0,4 %	1,4 %			1,6 %	1,0 %		
Détenues jusqu'à leur échéance	– \$	0,5 \$	1,4 \$	1,9 \$	5,1 \$	– \$	– \$	7,0 \$
<i>Rendement réel</i>	3,4 %	2,4 %			2,6 %	– %		
Valeurs mobilières prises en pension	5,3 \$	32,9 \$	12,4 \$	50,6 \$	2,0 \$	– \$	1,0 \$	53,6 \$
<i>Rendement réel</i>	0,8 %	0,4 %			1,9 %	– %		
Prêts	8,7 \$	183,7 \$	27,7 \$	220,1 \$	62,7 \$	14,8 \$	5,9 \$	303,5 \$
<i>Rendement réel</i>	2,0 %	3,3 %			3,8 %	4,6 %		
Divers	68,2 \$	– \$	– \$	68,2 \$	– \$	– \$	44,4 \$	112,6 \$
<b>Total de l'actif</b>	<b>88,2 \$</b>	<b>299,1 \$</b>	<b>67,2 \$</b>	<b>454,5 \$</b>	<b>118,5 \$</b>	<b>33,2 \$</b>	<b>80,2 \$</b>	<b>686,4 \$</b>
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>								
Dépôts détenus à des fins de transaction	– \$	20,3 \$	7,9 \$	28,2 \$	0,2 \$	0,4 \$	0,8 \$	29,6 \$
<i>Rendement réel</i>	0,4 %	0,6 %			1,1 %	2,1 %		
Autres dépôts	149,1 \$	57,8 \$	34,7 \$	241,6 \$	52,4 \$	2,2 \$	155,3 \$	451,5 \$
<i>Rendement réel</i>	0,8 %	1,4 %			2,4 %	7,8 %		
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	24,4 \$	– \$	– \$	24,4 \$	– \$	– \$	– \$	24,4 \$
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	0,6 \$	25,0 \$	– \$	25,6 \$	– \$	– \$	– \$	25,6 \$
<i>Rendement réel</i>	0,7 %	– %			– %	– %		
Billets et débentures subordonnés	– \$	0,1 \$	0,2 \$	0,3 \$	6,2 \$	5,2 \$	– \$	11,7 \$
<i>Rendement réel</i>	1,7 %	7,0 %			5,2 %	5,4 %		
Divers	71,1 \$	– \$	– \$	71,1 \$	– \$	– \$	25,6 \$	96,7 \$
Avoir des actionnaires	– \$	– \$	– \$	– \$	3,4 \$	– \$	43,5 \$	46,9 \$
<b>Total du passif et de l'avoir des actionnaires</b>	<b>245,2 \$</b>	<b>103,2 \$</b>	<b>42,8 \$</b>	<b>391,2 \$</b>	<b>62,2 \$</b>	<b>7,8 \$</b>	<b>225,2 \$</b>	<b>686,4 \$</b>
<b>Position nette</b>	<b>(157,0) \$</b>	<b>195,9 \$</b>	<b>24,4 \$</b>	<b>63,3 \$</b>	<b>56,3 \$</b>	<b>25,4 \$</b>	<b>(145,0) \$</b>	<b>– \$</b>
<b>2010</b>								
Total de l'actif	83,7 \$	264,6 \$	48,3 \$	396,6 \$	118,8 \$	27,8 \$	76,3 \$	619,5 \$
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	231,1	86,3	48,0	365,4	59,3	3,7	191,1	619,5
<b>Position nette</b>	<b>(147,4) \$</b>	<b>178,3 \$</b>	<b>0,3 \$</b>	<b>31,2 \$</b>	<b>59,5 \$</b>	<b>24,1 \$</b>	<b>(114,8) \$</b>	<b>– \$</b>

#### Risque de taux d'intérêt par catégorie

(en milliards de dollars canadiens)

	Taux variable	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	Total 1 an et moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
<b>2011</b>								
<b>Monnaie canadienne</b>								
Monnaie canadienne	(104,9) \$	141,4 \$	7,0 \$	43,5 \$	21,0 \$	3,4 \$	(61,2) \$	6,7 \$
Monnaie étrangère	(52,1)	54,5	17,4	19,8	35,3	22,0	(83,8)	(6,7)
<b>Position nette</b>	<b>(157,0) \$</b>	<b>195,9 \$</b>	<b>24,4 \$</b>	<b>63,3 \$</b>	<b>56,3 \$</b>	<b>25,4 \$</b>	<b>(145,0) \$</b>	<b>– \$</b>
<b>2010</b>								
Total de l'actif	(91,1) \$	122,5 \$	(4,5) \$	26,9 \$	17,0 \$	8,1 \$	(60,7) \$	(8,7) \$
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	(56,3)	55,8	4,8	4,3	42,5	16,0	(54,1)	8,7
<b>Position nette</b>	<b>(147,4) \$</b>	<b>178,3 \$</b>	<b>0,3 \$</b>	<b>31,2 \$</b>	<b>59,5 \$</b>	<b>24,1 \$</b>	<b>(114,8) \$</b>	<b>– \$</b>

Il existe une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre d'emprunteurs ou de contreparties engagés dans des activités similaires sont situés dans la même région ou ont des caractéristiques économiques comparables. La capacité de ces emprunteurs ou contreparties à respecter des

obligations contractuelles peut être également touchée par l'évolution de la conjoncture économique, politique ou autre. Le portefeuille de la Banque pourrait être sensible à l'évolution de la conjoncture dans certaines régions géographiques.

### Concentration du risque de crédit

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prêts et engagements de clients au titre d'acceptations <sup>1</sup>		Instruments de crédit <sup>2, 3</sup>		Instruments financiers dérivés <sup>4, 5</sup>	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Canada	71 %	72 %	58 %	56 %	35 %	34 %
États-Unis <sup>6</sup>	27	26	37	36	20	20
Royaume-Uni	—	1	2	2	19	14
Autres pays européens <sup>7</sup>	1	1	2	2	20	24
Autres pays	1	—	1	4	6	8
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
	<b>311 310 \$</b>	<b>277 610 \$</b>	<b>88 575 \$</b>	<b>85 501 \$</b>	<b>59 645 \$</b>	<b>51 071 \$</b>

<sup>1</sup> En ce qui concerne le total des prêts et des engagements de clients au titre d'acceptations, le seul secteur d'activité dont la concentration était égale ou supérieure à 5 % de la concentration totale se présentait comme suit au 31 octobre 2011 : immobilier, 9 % (10 % en 2010).

<sup>2</sup> Au 31 octobre 2011, la Banque avait des engagements et des contrats de passif éventuel s'établissant à 88 575 millions de dollars (85 501 millions de dollars en 2010), y compris des engagements de crédit totalisant 73 700 millions de dollars (70 940 millions de dollars en 2010), dont le risque de crédit se répartissait comme dans le tableau ci-dessus.

<sup>3</sup> En ce qui concerne les engagements de crédit, les secteurs d'activité dont la concentration était égale ou supérieure à 5 % de la concentration totale se présentaient comme suit au 31 octobre 2011 : institutions financières, 20 % (22 % en 2010), pipelines, pétrole et gaz, 12 % (11 % en 2010), gouvernement, entités gouvernementales et du secteur public et éducation, 8 % (9 % en 2010), fabrication – divers et vente de gros, 7 % (3 % en 2010), énergie et services publics, 7 % (6 % en 2010), télécommunications, câblodistribution et média, 7 % (7 % en 2010), automobile, 6 % (3 % en 2010).

Le tableau suivant présente le risque de crédit maximal lié aux instruments financiers, avant la prise en compte des garanties détenues ou d'autres rehaussements de crédit.

### Risque de crédit maximal brut

(en millions de dollars canadiens)

	2011	2010
Encaisse et montants à recevoir de banques	<b>2 137 \$</b>	1 625 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	<b>21 015</b>	19 136
Valeurs mobilières <sup>1</sup>		
Détenues à des fins de transaction		
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement	<b>29 880</b>	23 921
Autres titres de créance	<b>10 045</b>	9 206
Droits conservés	<b>1 289</b>	1 437
Disponibles à la vente		
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement	<b>83 064</b>	59 761
Autres titres de créance	<b>32 263</b>	40 589
Détenues jusqu'à leur échéance		
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement	<b>6 488</b>	9 119
Autres titres de créance	<b>502</b>	596
Valeurs mobilières prises en pension	<b>53 599</b>	50 658
Prêts		
Prêts hypothécaires résidentiels	<b>86 707</b>	71 419
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	<b>109 804</b>	100 343
Cartes de crédit	<b>8 678</b>	8 578
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	<b>92 123</b>	82 225
Titres de créance classés comme prêts	<b>6 183</b>	7 288
Engagements de clients au titre d'acceptations	<b>7 815</b>	7 757
Dérivés <sup>2</sup>	<b>100 702</b>	85 995
Autres actifs	<b>12 585</b>	14 092
<b>Total de l'actif</b>	<b>664 879</b>	593 745
Instruments de crédit <sup>3</sup>	<b>88 575</b>	85 501
Engagements de crédit annulables sans condition liés aux lignes de crédit personnelles et aux prêts sur cartes de crédit	<b>124 731</b>	118 255
<b>Total du risque de crédit</b>	<b>878 185 \$</b>	797 501 \$

<sup>1</sup> Excluent les titres de participation.

<sup>2</sup> Le risque de crédit maximal brut pour les dérivés est fonction du montant de l'équivalent-crédit. Les montants ne tiennent pas compte des dérivés négociés en Bourse (voir la note 7).

<sup>3</sup> Le solde représente le montant maximal des fonds additionnels que la Banque pourrait être tenue de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés. Le risque maximal réel pourrait différer du montant présenté ci-dessus (voir la note 29).

### Qualité du crédit des actifs financiers

Le tableau ci-dessous présente les expositions au bilan et hors bilan par pondération en fonction des risques pour certains actifs financiers qui sont soumis à l'approche standard pour couvrir le risque de crédit. Selon l'approche standard, les actifs reçoivent une pondération en fonction des risques prescrite par le BSIF qui se fonde sur des facteurs comme la catégorie de la contrepartie, la

catégorie du produit, le bien donné en garantie et les notations de crédit externes. Ces actifs se rapportent surtout au portefeuille du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis de la Banque. Se reporter à la section «Gestion des risques – Risque de crédit» du rapport de gestion portant sur la notation des risques pour l'approche standard.

### Actifs financiers soumis à l'approche standard par pondération en fonction des risques

(en millions de dollars canadiens)	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Total
<b>2011</b>								
<b>Prêts</b>								
Prêts hypothécaires résidentiels	71 \$	203 \$	11 155 \$	– \$	1 516 \$	172 \$	2 \$	13 119 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	–	423	2 987	–	20 800	59	151	24 420
Cartes de crédit	–	–	–	–	1 064	–	12	1 076
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	2 235	1 560	–	–	2 646	36 320	1 562	44 323
Titres de créance classés comme prêts	–	183	–	–	–	15	–	198
<b>Total des prêts</b>	<b>2 306</b>	<b>2 369</b>	<b>14 142</b>	<b>–</b>	<b>26 026</b>	<b>36 566</b>	<b>1 727</b>	<b>83 136</b>
<b>Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
Valeurs mobilières prises en pension	–	1 993	–	–	–	–	–	1 993
Engagements de clients au titre d'acceptations	–	–	–	–	–	1	–	1
Autres actifs <sup>1</sup>	10 148	1 668	–	–	–	–	–	11 816
<b>Total de l'actif</b>	<b>12 454</b>	<b>6 030</b>	<b>14 142</b>	<b>–</b>	<b>26 026</b>	<b>36 567</b>	<b>1 727</b>	<b>96 946</b>
<b>Instruments de crédit hors bilan</b>	<b>11</b>	<b>1 813</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>693</b>	<b>11 506</b>	<b>–</b>	<b>14 023</b>
<b>Total</b>	<b>12 465 \$</b>	<b>7 843 \$</b>	<b>14 142 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>26 719 \$</b>	<b>48 073 \$</b>	<b>1 727 \$</b>	<b>110 969 \$</b>

### 2010

<b>Prêts</b>								
Prêts hypothécaires résidentiels	52 \$	245 \$	8 102 \$	– \$	1 525 \$	148 \$	2 \$	10 074 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	–	582	2 469	–	13 852	40	44	16 987
Cartes de crédit	–	–	–	–	916	–	18	934
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1 014	1 395	–	–	2 330	36 497	1 142	42 378
Titres de créance classés comme prêts	–	284	–	–	–	19	–	303
<b>Total des prêts</b>	<b>1 066</b>	<b>2 506</b>	<b>10 571</b>	<b>–</b>	<b>18 623</b>	<b>36 704</b>	<b>1 206</b>	<b>70 676</b>
<b>Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
Valeurs mobilières prises en pension	–	2 040	–	–	–	–	–	2 040
Engagements de clients au titre d'acceptations	–	–	–	–	–	5	–	5
Autres actifs <sup>1</sup>	35	1 063	–	–	–	–	–	1 098
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 101</b>	<b>5 609</b>	<b>10 571</b>	<b>–</b>	<b>18 623</b>	<b>36 709</b>	<b>1 206</b>	<b>73 819</b>
<b>Instruments de crédit hors bilan</b>	<b>9</b>	<b>1 849</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>659</b>	<b>9 824</b>	<b>–</b>	<b>12 341</b>
<b>Total</b>	<b>1 110 \$</b>	<b>7 458 \$</b>	<b>10 571 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>19 282 \$</b>	<b>46 533 \$</b>	<b>1 206 \$</b>	<b>86 160 \$</b>

<sup>1</sup> Les autres actifs comprennent les montants à recevoir de banques et les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques.

Les tableaux suivants présentent les expositions au bilan et hors bilan par notation de crédit pour certains actifs financiers de détail et autres que de détail qui sont soumis à l'approche fondée sur les notations internes (approche NI) avancée de l'Accord de Bâle II. Selon l'approche NI avancée, les actifs reçoivent une notation de crédit fondée sur des modèles internes de l'expérience

de pertes de la Banque (par catégorie de la contrepartie) et sur d'autres hypothèses de risque clés. Se reporter à la rubrique Risque de crédit de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion pour en savoir plus sur la notation des risques de crédit pour les expositions au risque des actifs financiers de détail et autres que de détail soumis à l'approche NI avancée.

#### Actifs financiers autres que de détail soumis à l'approche NI avancée par notation des risques

(en millions de dollars canadiens)

	Qualité supérieure	Qualité inférieure	Actifs surveillés et classés	Douteux ou en défaut	Total
<b>2011</b>					
<b>Prêts</b>					
Prêts hypothécaires résidentiels	41 353 \$	– \$	– \$	– \$	41 353 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	31 644	37	–	–	31 681
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	22 671	19 309	678	117	42 775
Titres de créance classés comme prêts	5 061	486	538	–	6 085
<b>Total des prêts</b>	<b>100 729</b>	<b>19 832</b>	<b>1 216</b>	<b>117</b>	<b>121 894</b>
<b>Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance</b>					
Valeurs mobilières prises en pension	6 990	–	–	–	6 990
Engagements de clients au titre d'acceptations	47 894	3 712	–	–	51 606
Autres actifs <sup>1</sup>	3 866	3 867	79	2	7 814
<b>Total de l'actif</b>	<b>169 571</b>	<b>27 509</b>	<b>1 305</b>	<b>119</b>	<b>198 504</b>
<b>Instruments de crédit hors bilan</b>					
<b>Total</b>	<b>51 935</b>	<b>5 614</b>	<b>71</b>	<b>5</b>	<b>57 625</b>
<b>Total</b>	<b>221 506 \$</b>	<b>33 123 \$</b>	<b>1 376 \$</b>	<b>124 \$</b>	<b>256 129 \$</b>
<b>2010</b>					
<b>Prêts</b>					
Prêts hypothécaires résidentiels	37 285 \$	– \$	– \$	– \$	37 285 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	32 616	153	–	–	32 769
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	17 648	16 668	719	224	35 259
Titres de créance classés comme prêts	6 414	151	495	–	7 060
<b>Total des prêts</b>	<b>93 963</b>	<b>16 972</b>	<b>1 214</b>	<b>224</b>	<b>112 373</b>
<b>Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance</b>					
Valeurs mobilières prises en pension	9 715	–	–	–	9 715
Engagements de clients au titre d'acceptations	42 146	6 359	113	–	48 618
Autres actifs <sup>1</sup>	3 948	3 699	101	4	7 752
<b>Total de l'actif</b>	<b>168 456</b>	<b>27 034</b>	<b>1 429</b>	<b>228</b>	<b>197 147</b>
<b>Instruments de crédit hors bilan</b>					
<b>Total</b>	<b>44 612</b>	<b>5 071</b>	<b>174</b>	<b>9</b>	<b>49 866</b>
<b>Total</b>	<b>213 068 \$</b>	<b>32 105 \$</b>	<b>1 603 \$</b>	<b>237 \$</b>	<b>247 013 \$</b>

<sup>1</sup> Les autres actifs comprennent les montants à recevoir de banques et les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques.

#### Actifs financiers de détail soumis à l'approche NI avancée par notation des risques<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Risque faible	Risque normal	Risque moyen	Risque élevé	Défaut	Total
<b>2011</b>						
<b>Prêts</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	10 089 \$	14 399 \$	6 390 \$	1 278 \$	141 \$	32 297 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	7 417	21 968	19 240	5 290	281	54 196
Cartes de crédit	892	2 212	2 887	1 857	62	7 910
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	259	2 190	2 241	1 370	73	6 133
<b>Total des prêts</b>	<b>18 657</b>	<b>40 769</b>	<b>30 758</b>	<b>9 795</b>	<b>557</b>	<b>100 536</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>18 657</b>	<b>40 769</b>	<b>30 758</b>	<b>9 795</b>	<b>557</b>	<b>100 536</b>
<b>Instruments de crédit hors bilan</b>						
<b>Total</b>	<b>20 247</b>	<b>16 933</b>	<b>5 916</b>	<b>1 316</b>	<b>5</b>	<b>44 417</b>
<b>Total</b>	<b>38 904 \$</b>	<b>57 702 \$</b>	<b>36 674 \$</b>	<b>11 111 \$</b>	<b>562 \$</b>	<b>144 953 \$</b>
<b>2010</b>						
<b>Prêts</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	8 069 \$	10 156 \$	4 556 \$	1 230 \$	112 \$	24 123 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	6 550	22 166	17 047	5 060	241	51 064
Cartes de crédit	714	2 012	2 848	2 301	61	7 936
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	218	1 944	2 088	1 355	71	5 676
<b>Total des prêts</b>	<b>15 551</b>	<b>36 278</b>	<b>26 539</b>	<b>9 946</b>	<b>485</b>	<b>88 799</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>15 551</b>	<b>36 278</b>	<b>26 539</b>	<b>9 946</b>	<b>485</b>	<b>88 799</b>
<b>Instruments de crédit hors bilan</b>						
<b>Total</b>	<b>17 680</b>	<b>16 179</b>	<b>6 125</b>	<b>1 432</b>	<b>5</b>	<b>41 421</b>
<b>Total</b>	<b>33 231 \$</b>	<b>52 457 \$</b>	<b>32 664 \$</b>	<b>11 378 \$</b>	<b>490 \$</b>	<b>130 220 \$</b>

<sup>1</sup> Les expositions au risque de crédit liées aux filiales d'assurance de la Banque ont été exclues. Les instruments financiers détenus par les filiales d'assurance se composent principalement de valeurs mobilières disponibles à la vente et de valeurs mobilières désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, qui sont comptabilisées à la juste valeur dans le bilan consolidé.

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu des risques de crédit, risques de marché et risques opérationnels. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs.

La Banque a entre autres comme objectifs :

- Posséder une structure de fonds propres appropriée, comme déterminée par :
  - la prise de position de la Banque en matière d'appétit de risque;
  - les exigences en matière de fonds propres définies par les organismes de réglementation pertinents;
  - l'évaluation interne des besoins de fonds propres effectuée par la Banque, selon les niveaux d'appétit de risque de la Banque.
- Obtenir le coût moyen pondéré le plus économiquement réalisable pour les fonds propres (après impôts), tout en préservant une composition appropriée d'éléments de fonds propres afin de respecter les niveaux de capitalisation cibles.
- S'assurer d'avoir facilement accès à des sources de fonds propres appropriés, à un coût raisonnable, afin de :
  - protéger la Banque d'événements inattendus;
  - faciliter les acquisitions; ou
  - appuyer l'expansion des affaires.
- Conserver de solides notations externes afin de gérer le coût global de financement de la Banque et de maintenir l'accessibilité au financement requis.

Le total des fonds propres de la Banque se compose de deux catégories de fonds propres approuvées en vertu des lignes directrices sur les fonds propres réglementaires du BSIF.

Les fonds propres de première catégorie comprennent des éléments tels que les actions ordinaires et les actions privilégiées, les bénéfices non répartis, le surplus d'apport, les instruments innovateurs de fonds propres et les participations ne donnant pas le contrôle admissibles dans des filiales. Les fonds propres de première catégorie sont diminués d'éléments tels que les écarts d'acquisition et les actifs nets incorporels (dépassant la limite de 5 %), 50 % des déficits de provisionnement relatifs aux portefeuilles reposant sur l'approche fondée sur les notations internes (NI), 50 % des participations importantes et des déductions des placements dans des titrisations.

Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent des éléments tels que la provision générale pour les portefeuilles standard et les billets et débentures subordonnés. Les fonds propres de deuxième catégorie sont diminués d'éléments tels que 50 % des déficits de provisionnement relatifs aux portefeuilles reposant sur l'approche NI, 50 % des participations importantes et des participations dans des filiales d'assurance et des déductions des placements dans des titrisations.

Aux fins des fonds propres réglementaires, les filiales d'assurance continuent d'être déconsolidées et présentées comme une déduction des fonds propres de deuxième catégorie. Les filiales d'assurance sont assujetties à leurs propres normes de communication en matière d'adéquation des fonds propres selon la ligne directrice du BSIF sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent, et le test du capital minimal. À l'heure actuelle, aux fins des fonds propres réglementaires, toutes les entités de la Banque sont soit consolidées, soit déduites du capital, et aucun excédent de capital provenant d'une entité n'est constaté.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, la Banque s'est conformée à la ligne directrice du BSIF sur les ratios de fonds propres et le ratio de l'actif par rapport aux fonds propres. Cette ligne directrice repose sur le «Dispositif révisé de convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres» (Bâle II), émis par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. La situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 31 octobre était comme suit :

#### Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011	2010
Fonds propres de première catégorie	<b>28 503 \$</b>	24 386 \$
Ratio des fonds propres de première catégorie <sup>1</sup>	<b>13,0 %</b>	12,2 %
Total des fonds propres <sup>2</sup>	<b>34 978 \$</b>	31 070 \$
Ratio du total des fonds propres <sup>3</sup>	<b>16,0 %</b>	15,5 %
Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres <sup>4</sup>	<b>17,2</b>	17,5

<sup>1</sup> Le ratio des fonds propres de première catégorie est calculé comme le total des fonds propres de première catégorie divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

<sup>2</sup> Le total des fonds propres comprend les fonds propres de première et de deuxième catégories.

<sup>3</sup> Le ratio du total des fonds propres est calculé comme le total des fonds propres divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

<sup>4</sup> Le ratio de l'actif par rapport aux fonds propres est calculé comme le total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que certaines lettres de crédit et garanties, moins les placements dans des sociétés liées, les écarts d'acquisition et les actifs nets incorporels, divisé par le total des fonds propres rajusté.

Les cibles du BSIF pour les banques canadiennes à l'égard de leur ratio des fonds propres de première catégorie et de leur ratio du total des fonds propres sont de respectivement 7 % et 10 %.

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion, en ce qui a trait aux risques de crédit, de marché et d'illiquidité, font partie intégrante des états financiers consolidés de 2011.

Comme indiqué à la note 1, la Banque basculera aux IFRS pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011. La Banque est tenue de préparer un bilan d'ouverture selon les IFRS au 1<sup>er</sup> novembre 2010, soit la date de transition aux IFRS, qui représente pour la Banque le point de départ de la présentation de l'information financière conformément aux IFRS.

En préparant son bilan d'ouverture selon les IFRS au 1<sup>er</sup> novembre 2010, la Banque a appliqué les exigences de l'IFRS 1. Selon l'IFRS 1, les premiers adoptants doivent appliquer de manière rétrospective l'ensemble des IFRS en vigueur. La norme prévoit cependant certaines exemptions facultatives et exceptions obligatoires à l'application rétrospective et intégrale des IFRS, comme il est décrit en détail aux présentes. Les exceptions obligatoires pertinentes comprennent :

- la décomptabilisation des instruments financiers (titrisations);
- la comptabilité de couverture.

Les exemptions facultatives dont la Banque s'est prévalué comprennent :

- les avantages sociaux;
- les regroupements d'entreprises;
- la désignation des instruments financiers;
- les pertes de change cumulées des établissements étrangers.

Les autres ajustements ci-dessous se rapportent tous aux différences entre les PCGR du Canada et les IFRS. Les estimations faites par la Banque selon les IFRS sont conformes à celles qui ont été faites selon les PCGR du Canada à la même date, ajustées pour tenir compte des différences entre les méthodes comptables.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bilan d'ouverture de la Banque selon les PCGR du Canada et selon les IFRS.

#### Rapprochement du bilan consolidé selon les PCGR du Canada et selon les IFRS

(en millions de dollars canadiens)

Au

1<sup>er</sup> novembre 2010

PCGR du Canada	Incidence de la transition aux IFRS <sup>1</sup>				IFRS	
	Exceptions obligatoires aux termes de l'IFRS 1	Exemptions facultatives aux termes de l'IFRS 1	Autres ajustements	Modifications apportées à la présentation <sup>2</sup>		
	ACTIF					
<b>Encaisse et montants à recevoir de banques</b>	2 574 \$	–	–	–	2 574 \$	<b>Encaisse et montants à recevoir de banques</b>
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques</b>	19 136	–	–	–	19 136	<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques</b>
	21 710	–	–	–	21 710	
<b>Valeurs mobilières</b>						
Détenues à des fins de transaction	59 542	5 494	–	(795)	(546)	Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction
	–	–	–	–	51 470	Dérivés <sup>2</sup>
Disponibles à la vente	102 355	(918)	–	–	3 068	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net
Détenues jusqu'à leur échéance	9 715	(25 727)	9 936	123	–	Valeur mobilières disponibles
	171 612	(21 151)	221	(672)	53 992	204 002
<b>Valeurs mobilières prises en pension</b>	50 658	–	–	–	–	<b>Valeurs mobilières prises en pension</b>
<b>Prêts</b>						<b>Prêts</b>
Prêts hypothécaires résidentiels	71 482	65 211	22	(384)	(150)	Prêts hypothécaires résidentiels
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	100 821	–	–	6 554	–	Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers
Cartes de crédit	8 870	–	–	–	–	Cartes de crédit
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	83 398	–	–	(74)	(123)	Prêts aux entreprises et aux gouvernements
Titres de créance classés comme prêts	7 591	–	–	–	–	Titres de créance classés comme prêts
	272 162	65 211	22	6 096	(273)	343 218
Provision pour pertes sur prêts	(2 309)	–	–	–	–	Provision pour pertes sur prêts
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	269 853	65 211	22	6 096	(273)	340 909
<b>Divers</b>						<b>Divers</b>
Engagements de clients au titre d'acceptations	7 757	–	–	–	–	Engagements de clients au titre d'acceptances
Participation dans TD Ameritrade	5 485	–	–	(47)	–	Participation dans TD Ameritrade
Dérivés <sup>2</sup>	51 675	(220)	–	15	(51 470)	–
Écarts d'acquisition	14 460	–	(2 147)	–	–	Écarts d'acquisition
Autres actifs incorporels	2 093	–	(289)	–	–	Immobilisations incorporelles
Terrains, constructions, matériel et mobilier	4 247	–	2	–	–	Terrains, constructions, matériel et autres actifs amortissables
Impôts à recevoir	–	–	–	–	623	Impôts sur le résultat à recevoir
Actifs d'impôts futurs	–	299	297	249	200	Actifs d'impôt différé
Autres actifs	19 995	656	(829)	(199)	(2 722)	Autres actifs
	105 712	735	(2 966)	18	(53 369)	50 130
<b>Total de l'actif</b>	619 545 \$	44 795	(2 723)	5 442	350	667 409 \$
						<b>Total de l'actif</b>

<sup>1</sup> Se reporter aux notes suivant le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS pour obtenir une description des différences en matière d'évaluation et de présentation entre les PCGR du Canada et les IFRS.

<sup>2</sup> Certains chiffres correspondants ont été reclasés afin de les rendre conformes à la nouvelle présentation selon les IFRS adoptée à la date de transition.

**Rapprochement du bilan consolidé selon les PCGR du Canada et selon les IFRS**

(en millions de dollars canadiens)

Au

1<sup>er</sup> novembre 2010

PCGR du Canada	Incidence de la transition aux IFRS <sup>1</sup>				IFRS
	Exceptions obligatoires aux termes de l'IFRS 1	Exemptions facultatives aux termes de l'IFRS 1	Autres ajustements	Modifications apportées à la présentation <sup>2</sup>	
<b>PASSIF</b>					<b>PASSIF</b>
– \$	–	–	–	22 991	Dépôts détenus à des fins de transaction <sup>3</sup>
–	–	–	–	52 552	Dérivés <sup>3</sup>
–	27 256	–	–	–	Passifs de titrisation à la juste valeur
–	–	–	31	27 256	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net
–	27 256	–	31	75 543	102 830
<b>Dépôts</b>					<b>Dépôts</b>
Particuliers	249 251	–	–	–	Particuliers
Banques	12 508	–	–	(7)	Banques
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	145 221	–	–	(2 100)	Prêts aux entreprises et aux gouvernements
Détenus à des fins de transaction <sup>3</sup>	22 991	–	–	(22 991)	–
	429 971	–	–	(2 107)	(22 991)
				404 873	
<b>Divers</b>					<b>Divers</b>
Acceptations	7 757	–	–	–	Acceptations
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	23 695	–	–	(4)	Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	25 426	(3 235)	–	–	Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension
Dérivés <sup>3</sup>	53 685	(1 101)	–	(32)	(52 552)
	–	23 078	–	–	–
			–	440	23 078
			–	440	440
Impôts sur les bénéfices exigibles	352	63	–	3	Impôts sur les bénéfices exigibles
Passifs d'impôts futurs	460	77	(45)	79	Passifs d'impôts futurs
Autres passifs	21 316	(928)	159	6 056	Autres passifs
	132 691	17 954	114	6 102	(52 202)
					104 659
<b>Billets et débentures subordonnées</b>					<b>Billets et débentures subordonnées</b>
	12 506	–	(2)	(255)	–
					12 249
<b>Passif au titre des actions privilégiées</b>					<b>Passif au titre des actions privilégiées</b>
	582	–	–	–	–
<b>Passif au titre des titres de fiducie de capital</b>					<b>Passif au titre des titres de fiducie de capital</b>
	–	–	–	2 344	–
					2 344
<b>Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales<sup>3</sup></b>	1 493	–	–	(1 493)	–
<b>Total du passif, y compris les participations ne donnant pas le contrôle</b>	577 243	45 210	112	6 115	(1 143)
					627 537
					<b>Total du passif</b>
<b>AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>					<b>CAPITAUX PROPRES</b>
Actions ordinaires	16 730	–	(926)	–	–
Actions privilégiées	3 395	–	–	–	15 804
Actions autodétenues – ordinaires	(91)	–	–	–	Actions ordinaires
Actions autodétenues – privilégiées	(1)	–	–	–	Actions privilégiées
Surplus d'apport	305	–	(85)	15	Actions autodétenues – ordinaires
Bénéfices non répartis <sup>2</sup>	20 959	(513)	(4 936)	(729)	Actions autodétenues – privilégiées
Cumul des autres éléments du résultat étendu <sup>2</sup>	1 005	98	3 112	41	Surplus d'apport
	42 302	(415)	(2 835)	(673)	Résultats non distribués
					Cumul des autres éléments du résultat global
	–	–	–	–	Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales <sup>3</sup>
<b>Total de l'avoir des actionnaires</b>	42 302	(415)	(2 835)	(673)	1 493
					1 493
<b>Total du passif et de l'avoir des actionnaires</b>	619 545 \$	44 795	(2 723)	5 442	1 493
					39 872
					<b>Total des capitaux propres</b>
					<b>Total du passif et des capitaux propres</b>

<sup>1</sup> Se reporter aux notes suivant le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS pour obtenir une description des différences en matière d'évaluation et de présentation entre les PCGR du Canada et les IFRS.

<sup>2</sup> Sont inclus dans les exemptions facultatives selon l'IFRS 1 des ajustements liés au choix que la Banque a fait à l'égard du cumul des écarts de conversion de 2 947 millions de dollars. Comme il est indiqué à la note 34 f), cet ajustement n'a eu aucune incidence nette sur les capitaux propres.

<sup>3</sup> Certains chiffres correspondants ont été reclasés afin de les rendre conformes à la nouvelle présentation selon les IFRS adoptée à la date de transition.

Le tableau suivant présente un rapprochement des capitaux propres de la Banque selon les PCGR du Canada et selon les IFRS au 1<sup>er</sup> novembre 2010.

**Rapprochement des capitaux propres consolidés selon les PCGR du Canada et les IFRS**

(en millions de dollars canadiens)

	Rubrique	Au 1 <sup>er</sup> novembre 2010
<b>Capitaux propres selon les PCGR du Canada<sup>1</sup></b>		
<b>Incidence de la transition aux IFRS</b>		
<b>Exception obligatoire aux termes de l'IFRS 1 :</b>		
Décomptabilisation des instruments financiers (titrisations)	a)	(415)
Comptabilité de couverture	b)	–
		(415)
<b>Exemptions facultatives aux termes de l'IFRS 1 :</b>		
Avantages sociaux	c)i)	(820)
Regroupements d'entreprises	d)	(2 180)
Désignation d'instruments financiers	e)	165
Écarts de conversion cumulatifs	f)	–
		(2 835)
<b>Autres ajustements :</b>		
Commissions de montage	g)	(391)
Consolidation	h)	(82)
Avantages sociaux	c) ii)	(77)
Paitements fondés sur des actions	i)	(107)
Impôts sur le résultat <sup>2</sup>	j)	(72)
Titres de participation classés comme disponibles à la vente sans prix cotés	k)	90
Divers	l)	(34)
		(673)
<b>Différences en matière de présentation :</b>		
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	m)	1 493
Incidence totale de la transition aux IFRS		(2 430)
<b>Capitaux propres selon les IFRS</b>		39 872 \$

<sup>1</sup> Selon les PCGR du Canada, les «capitaux propres» étaient appelés «avoir des actionnaires» et ne tenaient pas compte des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales.

<sup>2</sup> Les impôts sur le résultat se rapportent à tous les ajustements découlant de l'IAS 12. Tous les autres ajustements sont nets d'impôts.

**DESCRIPTION DES PRINCIPALES DIFFÉRENCES EN MATIÈRE  
D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION ENTRE LES PCGR  
DU CANADA ET LES IFRS**

Les principales différences entre les PCGR du Canada et les IFRS qui concernent la Banque sont décrites ci-dessous, y compris les choix qui ont été faits par la Banque et les modifications relatives à la présentation de ses états financiers.

**a) Décomptabilisation des instruments financiers (titrisations) :  
exception obligatoire**

La Banque a choisi d'appliquer de manière rétrospective les dispositions relatives à la décomptabilisation de l'IAS 39, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, aux transactions réalisées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004. Conformément à un avis du BSIF publié en février 2011, les transactions réalisées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004 n'ont pas été ajustées au moment de la transition aux IFRS, comme il est permis par l'IFRS 1. L'IFRS 1 permet à la Banque d'appliquer les dispositions relatives à la décomptabilisation de l'IAS 39 à l'ensemble des transactions réalisées avant une date choisie par la Banque, pour autant que celle-ci disposait de l'information nécessaire à l'application de l'IAS 39 au moment de la comptabilisation initiale de ces transactions.

Suivant les PCGR du Canada, la Banque a décomptabilisé des actifs financiers qui ont été transférés à une SA dans le cadre d'une titrisation lorsque le contrôle des actifs financiers a été transféré à des tiers et qu'une contrepartie autre que des droits de bénéficiaires dans les actifs financiers a été reçue. Un gain ou une perte à la vente des actifs financiers a été comptabilisé immédiatement dans les autres revenus, compte tenu de l'incidence des couvertures sur les actifs financiers vendus, le cas échéant. En outre, la Banque a conclu un swap de titrisation avec la Fiducie canadienne pour l'habitation relativement aux transferts à cette dernière de certains titres adossés à des créances hypothécaires aux termes du Programme d'obligations hypothécaires du Canada de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL). En vertu du swap de titrisation, la Banque reçoit les intérêts sur les titres adossés à des créances hypothécaires et s'engage à payer les intérêts sur les obligations hypothécaires du Canada à la Fiducie canadienne pour l'habitation. Ce swap a été comptabilisé à titre de dérivé selon les PCGR du Canada au moment de la vente. Le swap de titrisation exige aussi que la Banque établisse un compte distinct à des fins de réinvestissement (le «compte de réinvestissement de capital» ou «CRC») de

tous les paiements reçus qui représentent un remboursement de capital afin que la Banque puisse faire face à l'obligation de remboursement du capital à l'échéance des obligations hypothécaires du Canada. Ce remboursement de capital est réinvesti dans certains placements permis par la fiducie établis par la Banque. Selon les PCGR du Canada, les transferts d'actifs financiers à la Fiducie canadienne pour l'habitation dans le cadre du programme de la SCHL constituaient des ventes et ont été décomptabilisés du bilan consolidé de la Banque.

Selon les PCGR du Canada, lorsque la Banque a titrisé des prêts hypothécaires avec la SCHL et a reçu un titre adossé à des créances hypothécaires qu'elle n'a pas vendu à un tiers, le titre obtenu demeure inscrit au bilan consolidé de la Banque et classé à titre de valeur mobilière disponible à la vente.

Selon les IFRS, la Banque décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels de cet actif sont arrivés à échéance. Il peut aussi être approprié de recourir à la décomptabilisation lorsque le droit contractuel de recevoir des flux de trésorerie futurs de l'actif a été transféré, ou lorsque la Banque conserve les droits aux flux de trésorerie futurs de l'actif mais prend en charge l'obligation de payer ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certains critères.

Quand la Banque transfère un actif financier, elle doit évaluer dans quelle mesure elle conserve les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré. Si la Banque conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, elle continue de comptabiliser l'actif, et le transfert est comptabilisé comme une opération de prêt garanti. Si la Banque transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, elle décomptabilise l'actif financier et comptabilise séparément en actifs ou en passifs tous les droits et obligations créés ou conservés lors du transfert.

Si la Banque ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, elle décomptabilise l'actif lorsqu'elle n'a pas conservé le contrôle de l'actif financier. La Banque est considérée comme ayant abandonné le contrôle de l'actif financier si le cessionnaire a la capacité pratique de vendre l'actif financier transféré. Si la Banque conserve le contrôle de l'actif financier, elle continue de comptabiliser l'actif financier dans la mesure de son implication continue dans l'actif financier.

En raison des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, la plupart des transferts d'actifs financiers titrisés qui étaient auparavant admissibles à la décomptabilisation en vertu des PCGR du Canada ne le seront plus en vertu des IFRS. Par exemple, certains transferts à la Fiducie canadienne pour l'habitation de titres adossés à des créances hypothécaires en vertu du programme d'obligations hypothécaires du Canada de la SCHL ne seront pas admissibles à la décomptabilisation. Ces transferts seront comptabilisés comme des opérations d'emprunt garantie aux termes des IFRS, ce qui donnera lieu à la comptabilisation de passifs de titrisation à l'égard du produit reçu au bilan consolidé de la Banque. Cette différence dans la comptabilisation selon les IFRS a entraîné les ajustements suivants aux états financiers consolidés selon les IFRS de la Banque :

- Les prêts hypothécaires titrisés présentés hors bilan selon les PCGR du Canada ont été inscrits au bilan consolidé de la Banque, entraînant une augmentation des prêts hypothécaires résidentiels, une hausse des prêts détenus à des fins de transaction et une baisse des droits conservés.
- Les passifs de titrisation qu'il n'était pas nécessaire de présenter selon les PCGR du Canada ont été comptabilisés au bilan consolidé de la Banque, ce qui a donné lieu à une augmentation des passifs de titrisation au coût amorti et des passifs de titrisation à la juste valeur.
- Le swap de titrisation auparavant comptabilisé selon les PCGR du Canada n'existe plus selon les IFRS, la partie payable du swap étant incluse dans les passifs de titrisation comptabilisés selon les IFRS. De la même façon, la partie à recevoir du swap est incluse dans les prêts hypothécaires titrisés inscrits au bilan consolidé selon les IFRS. La décomptabilisation du swap de titrisation au moment de la transition réduit les actifs ou les passifs dérivés figurant au bilan consolidé de la Banque.
- La Banque ne comptabilisera plus de gains ou de pertes de titrisation par suite du transfert d'actifs financiers qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation. Les gains et les pertes liés aux actifs comptabilisés au bilan consolidé de la Banque au moment de la transition ont été repris. Certains coûts de transaction qui étaient auparavant comptabilisés comme des gains ou des pertes de titrisation ont été capitalisés dans les passifs de titrisation.
- Les résultats non distribués se sont accrus en raison du revenu d'intérêts gagné sur les prêts hypothécaires titrisés qui ont été comptabilisés au bilan consolidé selon les IFRS de la Banque.
- Les résultats non distribués ont diminué en raison des frais d'intérêts inscrits à l'égard des passifs de titrisation qui ont été comptabilisés au bilan consolidé selon les IFRS de la Banque.
- Selon les IFRS, les actifs transférés au CRC ne sont plus admissibles à la décomptabilisation étant donné que la Banque conserve les risques et avantages inhérents à la propriété de ces actifs financiers. Ces actifs ont été inscrits au bilan consolidé de la Banque, causant l'augmentation des prêts hypothécaires résidentiels, l'accroissement des actifs détenus à des fins de transaction et la baisse de l'obligation liée aux valeurs mobilières mises en pension.
- Lorsque la Banque a titrisé des prêts hypothécaires avec la SCHL et a reçu un titre adossé à des créances hypothécaires qu'elle n'a pas vendu à un tiers, le titre adossé à des créances hypothécaires est demeuré inscrit au bilan de la Banque à titre de prêt hypothécaire. Ainsi, par suite de la transition aux IFRS, les valeurs mobilières disponibles à la vente ont enregistré une baisse et les prêts hypothécaires résidentiels, une hausse.

L'incidence totale sur le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque est présentée dans le tableau ci-dessous :

#### Incidence de la décomptabilisation d'instruments financiers

(en millions de dollars canadiens)	Au
	1 <sup>er</sup> novembre 2010
<b>Augmentation/(diminution) de l'actif :</b>	
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	5 494 \$
Dérivés	(220)
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(918)
Valeurs mobilières disponibles à la vente	(25 727)
Prêts hypothécaires résidentiels	65 211
Actifs d'impôt différé	299
Autres actifs	656
<b>(Augmentation)/diminution du passif :</b>	
Passifs de titrisation à la juste valeur	(27 256)
Dérivés	1 101
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	3 235
Passifs de titrisation au coût amorti	(23 078)
Impôts sur le résultat exigibles	(63)
Passifs d'impôt différé	(77)
Autres passifs	928
<b>Augmentation/(diminution) des capitaux propres</b>	
	(415) \$

L'incidence totale s'est traduite par une baisse de 415 millions de dollars des capitaux propres d'ouverture selon les IFRS de la Banque, laquelle comprend une augmentation du cumul des autres éléments du résultat global de 25 millions de dollars et une baisse des résultats non distribués de 440 millions de dollars.

#### b) Comptabilité de couverture – exception obligatoire

La comptabilité de couverture ne peut s'appliquer qu'aux relations de couverture qui répondent aux critères de la comptabilité de couverture selon les IFRS au moment de la transition aux IFRS. Toutes les relations de couverture qui sont admissibles à la comptabilité de couverture selon les IFRS ont été documentées à la date de transition.

Selon les PCGR du Canada, lorsqu'une option achetée sert d'instrument de couverture dans une relation de couverture de flux de trésorerie désignée comme étant admissible à la comptabilité de couverture, l'appréciation de l'efficacité peut reposer sur la valeur finale de l'option. Dans certains cas, une entité peut supposer qu'il n'y a pas d'inefficacité, et la variation totale de la juste valeur de l'option peut être comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu. Selon les IFRS, une entité doit précisément indiquer si la valeur temps est incluse dans une relation de couverture ou si elle en est exclue et doit apprécier l'efficacité de l'option. Si la valeur temps de l'option est exclue, les variations de la juste valeur de l'option découlant de la valeur temps sont comptabilisées directement en résultat net. À la date de transition, lorsque des options étaient désignées dans des relations de couverture de flux de trésorerie admissibles à la comptabilité de couverture, la Banque a exclu de la relation de couverture les variations de la juste valeur de l'option découlant de la valeur temps. L'incidence sur le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2010 s'est traduite par une augmentation des autres éléments du résultat global de 73 millions de dollars, et une diminution des résultats non distribués d'ouverture de 73 millions de dollars.

#### c) Avantages sociaux

##### i) Avantages sociaux : exemption facultative

La Banque a choisi de comptabiliser tout gain actuariel ou toute perte actuarielle non amortie dans ses résultats non distribués d'ouverture selon les IFRS. L'incidence de ce choix sur le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2010 s'est traduite par une baisse des autres actifs de 933 millions de dollars, une hausse des actifs d'impôt différé de 309 millions de dollars, une augmentation des autres passifs de 196 millions de dollars et une diminution des résultats non distribués d'ouverture de 820 millions de dollars.

##### ii) Avantages sociaux : autres différences entre les PCGR du Canada et les IFRS Date d'évaluation

Selon les PCGR du Canada, l'obligation au titre des prestations définies et les actifs des régimes peuvent être évalués jusqu'à trois mois avant la date des états financiers pourvu que la date d'évaluation soit appliquée de manière uniforme. Aux termes de ce référentiel, la Banque évaluait l'obligation et les actifs de ses principaux régimes de retraite et régimes d'avantages complémentaires de retraite en date du 31 juillet.

Selon les IFRS, les évaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que les montants comptabilisés dans ses états financiers ne diffèrent pas de manière significative des montants qui seraient déterminés à la fin de la période de présentation de l'information financière. Selon ce référentiel, la Banque évaluera les actifs et obligations de l'ensemble des régimes à prestations définies en date du 31 octobre.

#### Régimes à prestations définies – coûts au titre des services passés

Les PCGR du Canada ne font pas de différence entre la comptabilisation des avantages acquis et celle des avantages non acquis du coût des modifications de régime, le report et l'amortissement se faisant dans les deux cas sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des membres du régime.

Les IFRS exigent que le coût des modifications de régime soit comptabilisé immédiatement en résultat lorsqu'il se rapporte aux avantages acquis; sinon, il est comptabilisé sur le reste de la période d'acquisition des droits.

#### Régimes à prestations définies – test de plafonnement de la valeur de l'actif

Selon les PCGR du Canada, lorsqu'un régime à prestations définies donne lieu à un actif de régime de retraite payé d'avance, une provision pour moins-value est comptabilisée pour tout excédent de l'actif en cause sur les avantages que la Banque devrait réaliser.

Selon les IFRS, l'actif de régime de retraite payé d'avance est assujetti à un plafonnement qui limite la valeur de l'actif inscrit au bilan consolidé au montant recouvrable par des remboursements de cotisations ou des exonérations de cotisations futures.

En outre, selon les PCGR du Canada, la Banque n'est pas tenue de comptabiliser les déficits de capitalisation réglementaire. Selon les IFRS, la Banque devra comptabiliser un passif équivalant à la valeur actualisée de l'ensemble des paiements futurs en trésorerie nécessaires pour éliminer tout déficit de capitalisation réglementaire au titre des régimes d'avantages sociaux futurs.

#### Régimes à prestations définies – affectation des droits à prestations aux périodes de service

Selon les PCGR du Canada, dans le cas d'un régime à prestations définies autre qu'un régime de retraite, le montant de l'obligation au titre des avantages sociaux futurs est attribué linéairement à chacune des années de service comprises dans la période d'attribution, à moins que les dispositions du régime ne prévoient l'attribution d'un montant de prestations significativement plus élevé aux premières années de service des salariés, auquel cas, le montant de l'obligation est attribué en fonction des dispositions du régime.

Selon les IFRS, les droits à prestations sont attribués à des périodes de service en fonction des dispositions du régime ou sur une base linéaire à compter de la date à laquelle leur temps de service commence à générer des droits à prestations jusqu'à la date à laquelle les services supplémentaires rendus par le membre du personnel ne généreront pas un montant significatif de droits à prestations supplémentaires, à l'exception de ce qui pourrait résulter d'augmentations de salaire futures. Pour le principal régime d'avantages complémentaires de retraite de la Banque, les droits à prestations ne sont pas acquis avant que certains critères ne soient satisfaits. Ainsi, la période d'attribution sera plus courte selon les IFRS, ce qui entraînera une diminution du passif au titre des prestations constituées au moment de la transition aux IFRS.

L'incidence de ces autres différences en matière d'avantages sociaux entre les PCGR du Canada et les IFRS sur le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2010 s'est traduite par une baisse des autres actifs de 95 millions de dollars, une hausse des actifs d'impôt différé de 26 millions de dollars, une augmentation des autres passifs de 8 millions de dollars et une diminution des résultats non distribués d'ouverture de 77 millions de dollars.

#### d) Regroupements d'entreprises : exemption facultative

Comme il est permis aux termes des dispositions transitoires des IFRS, la Banque a choisi d'appliquer l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (IFRS 3), à tous les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007. Certaines différences existent entre les IFRS et les PCGR du Canada quant à la détermination de la répartition du prix d'acquisition. Les principales différences sont décrites ci-dessous.

Selon les PCGR du Canada, un placement dans une filiale qui est acquise en au moins deux étapes est habituellement appelé «acquisition par étapes». Chaque transaction est comptabilisée comme un achat en plusieurs étapes et inscrite à la juste valeur de l'actif net acquis à chacune des étapes. Selon les IFRS, la comptabilisation des acquisitions par étapes diffère selon qu'il survient ou non un changement de contrôle. Dans le cas d'un changement de contrôle, l'acquéreur réévalue toute participation déjà détenue à sa juste valeur à la date d'acquisition et comptabilise tout gain ou toute perte en résultant au compte de résultat. Toute transaction ultérieure visant l'obtention du contrôle est inscrite à titre d'opération portant sur les capitaux propres.

Selon les PCGR du Canada, les actions émises à titre de contrepartie sont évaluées à leur cours sur une durée raisonnable avant et après la date à laquelle sont convenues et annoncées les conditions du regroupement d'entreprises. Selon les IFRS, les actions émises à titre de contrepartie sont évaluées à leur cours à la date de conclusion de l'acquisition.

En vertu des PCGR du Canada, les frais de restructuration d'un acquéreur pour sortir d'une activité, ou encore mettre fin à l'emploi ou relocaliser des employés, sont comptabilisés à titre de passif dans la répartition du prix d'acquisition. Selon les IFRS, ces frais sont généralement passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et sont exclus de la répartition du prix d'acquisition.

Les frais directement liés à l'acquisition (c.-à-d., les commissions d'apporteurs d'affaires, les honoraires de conseillers, de juristes, etc.) sont inclus dans la répartition du prix d'acquisition selon les PCGR du Canada, tandis que selon les IFRS, ils sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et sont exclus de la répartition du prix d'acquisition.

Les PCGR du Canada exigent qu'une contrepartie conditionnelle soit comptabilisée lorsque le montant peut en être raisonnablement estimé à la date d'acquisition et que l'issu peut être établie hors de tout doute raisonnable, tandis que les IFRS exigent qu'une contrepartie conditionnelle soit immédiatement comptabilisée à la juste valeur dans la répartition du prix d'acquisition et soit réévaluée au fil de l'évolution des événements et des circonstances par le biais du résultat net.

L'incidence des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS sur le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque est présentée dans le tableau ci dessous.

#### Regroupements d'entreprises : exemption facultative

(en millions de dollars canadiens)	Au
	1 <sup>er</sup> novembre 2010
<b>Augmentation/(diminution) de l'actif :</b>	
Valeurs mobilières disponibles à la vente	(1) \$
Goodwill	(2 147)
Prêts hypothécaires résidentiels	22
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	—
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	—
Immobilisations incorporelles	(289)
Terrains, constructions, matériel et autres actifs amortissables	2
Actifs d'impôt différé	(12)
Autres actifs	104
<b>(Augmentation)/diminution du passif :</b>	
Passifs d'impôt différé	102
Autres passifs	37
Billets et débentures subordonnés	2
<b>Augmentation (diminution) des capitaux propres</b>	
	(2 180) \$

L'incidence totale des choix liés aux regroupements d'entreprises s'est traduite par une baisse de 2 180 millions de dollars des capitaux propres d'ouverture selon les IFRS de la Banque, laquelle comprend une diminution des actions ordinaires de 926 millions de dollars; une baisse du surplus d'apport de 85 millions de dollars et une diminution des résultats non distribués de 1 169 millions de dollars.

#### e) Désignation d'instruments financiers : exemption facultative

Selon l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, les entités ne sont autorisées à effectuer des désignations qu'au moment de la comptabilisation initiale. L'IFRS 1 offre aux entités la possibilité d'effectuer des désignations à la date de transition aux IFRS, à condition que l'actif ou le passif remplisse certains critères établis selon les IFRS à cette date.

La Banque a désigné certains actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance comme actifs financiers disponibles à la vente. L'incidence de cette désignation sur le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2010 a été une augmentation des valeurs mobilières disponibles à la vente de 9 937 millions de dollars, une diminution des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance de 9 715 millions de dollars, une hausse des passifs d'impôt différé de 57 millions de dollars et un accroissement des capitaux propres d'ouverture de 165 millions de dollars. L'incidence totale de la désignation d'instruments financiers sur les capitaux propres d'ouverture de la Banque comprend une augmentation du cumul des autres éléments du résultat global de 165 millions de dollars et aucune variation des résultats non distribués.

#### f) Écarts de conversion cumulatifs : exemption facultative

Au moment de la transition, la Banque a choisi de reclasser dans les résultats non distribués l'ensemble du cumul des écarts de conversion ayant trait à ses établissements étrangers, compte tenu des activités de couverture qui étaient inscrites dans les autres éléments du résultat global. La Banque a donc retiré des autres éléments du résultat global pour le reclasser dans les résultats non distribués le solde intégral de 2 947 millions de dollars du cumul des pertes de change à la date de transition, sans incidence nette sur les capitaux propres.

#### g) Coûts de montage de prêts : autres différences entre les PCGR du Canada et les IFRS

Selon les PCGR du Canada, les coûts directement attribuables au montage d'un prêt, y compris les coûts d'engagement, étaient reportés et comptabilisés comme un rajustement du rendement du prêt sur la durée prévue de celui-ci au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les IFRS exigent que les coûts de montage soient à la fois directement attribuables au montage du prêt et représentent des coûts supplémentaires pour pouvoir être reportés et comptabilisés comme un ajustement du rendement sur la durée prévue du prêt. Au moment de la transition aux IFRS, certains coûts qui pouvaient auparavant être reportés aux termes des PCGR du Canada ont été passés en charges dans les résultats non distribués, car ils ne sont pas considérés comme des coûts de montage supplémentaires. L'incidence de cette différence sur le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2010 s'est traduite par une baisse des prêts de 458 millions de dollars et des autres actifs de 88 millions de dollars, une augmentation des actifs d'impôt différé de 155 millions de dollars et une diminution des résultats non distribués d'ouverture de 391 millions de dollars.

## ***h) Consolidation : autres différences entre les PCGR du Canada et les IFRS***

Le contrôle et la consolidation d'une entité sont déterminés selon deux modèles différents en vertu des PCGR du Canada. Le modèle des droits variables s'applique lorsqu'une entité détient un droit variable dans une entité à détenteurs de droits variables (EDDV). Si l'entité n'est pas une EDDV, la consolidation est déterminée selon le modèle des droits de vote, selon lequel les droits de vote ou des critères de gouvernance établissent quelle partie doit consolider l'entité. En outre, les entités qui sont structurées de façon à présenter des caractéristiques précises, comme les structures d'accueil admissibles (SAA), sont exclues du périmètre de consolidation.

Les lignes directrices des IFRS sur la consolidation reposent sur les principes de contrôle. Le contrôle se définit comme le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles d'une entité afin de tirer des avantages de ses activités. Le contrôle peut être manifeste, notamment quand une partie détient la majorité des droits de vote. Lorsque le contrôle n'est pas manifeste, comme pour une SA, la consolidation repose sur une évaluation globale de tous les faits pertinents, y compris les risques et les avantages. Habituellement, la partie à qui revient la majorité des avantages ou de l'exposition au risque résiduel doit consolider l'entité. Le concept de SAA, existant dans les PCGR du Canada, n'existe pas dans les IFRS.

Selon les IFRS, la Banque devra consolider certaines entités qui n'étaient pas consolidées selon les PCGR du Canada, notamment de certaines SAA et diverses structures de financement. La consolidation d'entités auparavant non consolidées s'est traduite par une hausse des actifs, des passifs et des participations ne donnant pas le contrôle, comme présenté dans le tableau ci-dessous.

### **Consolidation : autres ajustements**

(en millions de dollars canadiens)	Au
	1 <sup>er</sup> novembre 2010
<b>Augmentation/(diminution) de l'actif :</b>	
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction et autres	(795)\$
Dérivés	15
Valeurs mobilières disponibles à la vente	(5)
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	6 554
Actifs d'impôt différé	21
Autres actifs	(9)
<b>(Augmentation)/diminution du passif :</b>	
Dérivés	1
Dépôts de banques	7
Dépôts des entreprises et des gouvernements	2 100
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	4
Impôts sur le résultat exigibles	3
Autres passifs	(5 889)
Billets et débentures subordonnées	255
Passif au titre des titres de fiducie de capital	(2 344)
<b>Augmentation/(diminution) des capitaux propres</b>	
	(82)\$

Comme il est présenté dans le tableau ci-dessus, l'incidence totale de la consolidation s'est traduite par une baisse de 82 millions de dollars des capitaux propres d'ouverture de la Banque, laquelle comprend une baisse du surplus d'apport de 1 million de dollars et une diminution des résultats non distribués d'ouverture de 81 millions de dollars.

## ***i) Paiements fondés sur des actions : autres différences entre les PCGR du Canada et les IFRS***

Selon les PCGR du Canada, le coût des paiements fondés sur des actions est comptabilisé à compter de la date à laquelle les attributions ont été consenties sur la période de service requise pour les employés pour être entièrement admissibles aux attributions.

Selon les IFRS, le coût des paiements fondés sur des actions est comptabilisé au cours de la période de prestation de service par un employé en vue d'acquérir ses droits à l'attribution. Cela comprend une période précédant la date de l'attribution pendant laquelle l'employé est considéré comme ayant rendu un service en vue de l'attribution. En vertu des PCGR du Canada, la Banque ne comptabilisait pas de charge avant la date d'attribution.

L'incidence de cette différence sur le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2010 s'est traduite par une hausse des actifs d'impôt différé de 44 millions de dollars, une augmentation des autres passifs de 151 millions de dollars et une diminution des capitaux propres d'ouverture de 107 millions de dollars. L'incidence totale sur les capitaux propres d'ouverture de la Banque s'est traduite par une augmentation du surplus d'apport de 16 millions de dollars, une diminution du cumul des autres éléments du résultat global de 10 millions de dollars et une baisse des résultats non distribués d'ouverture de 113 millions de dollars.

En vertu des IFRS, un nouvel adoptant est encouragé à appliquer, sans y être tenu, la norme IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, aux passifs résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions, qui ont été réglés avant la date de transition aux IFRS et aux instruments de capitaux propres dont les droits n'étaient pas acquis au moment de la transition. La Banque s'est prévalué de cette exemption et n'a pas appliqué l'IFRS 2 aux passifs qui ont été réglés avant la date de transition ni aux instruments financiers dont les droits étaient acquis au 1<sup>er</sup> novembre 2010.

## ***j) Impôts sur le résultat : autres différences entre les PCGR du Canada et les IFRS***

Les ajustements liés aux impôts sur le résultat découlent des différences dans la comptabilisation des impôts sur le résultat entre les PCGR du Canada et les IFRS ainsi que de l'incidence fiscale de tous les autres ajustements de transition.

### *i) Ajustements liés aux différences entre les normes relatives à la comptabilisation des impôts sur le résultat*

Selon les PCGR du Canada, le passif d'impôt différé lié aux placements de la Banque dans des entreprises associées est calculé selon l'hypothèse que les écarts temporaires se résorberont par la cession du placement, à moins qu'il n'y ait une preuve convaincante que les écarts temporaires se résorberont par la réception de dividendes.

Selon les IFRS, à moins qu'il n'y ait une preuve que le placement sera cédé dans un avenir proche, le passif d'impôt différé relatif à ces différences temporelles est calculé en supposant qu'il sera recouvré par la réception de dividendes.

L'incidence de cette différence sur le bilan consolidé de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2010 s'est traduite par une augmentation des actifs d'impôt différé de 1 million de dollars une hausse des passifs d'impôt différé de 73 millions de dollars, et une diminution des capitaux propres d'ouverture de 72 millions de dollars. L'incidence totale sur les capitaux propres de la Banque comprend une augmentation du cumul des autres éléments du résultat global de 6 millions de dollars et une baisse des résultats non distribués d'ouverture de 78 millions de dollars.

### *ii) Incidence fiscale des autres ajustements liés au rapprochement entre les PCGR du Canada et les IFRS*

Les différences quant aux impôts sur le résultat comprennent l'incidence de la comptabilisation, le cas échéant, de l'incidence fiscale reportée sur les ajustements de transition entre les PCGR du Canada et les IFRS. L'incidence sur le bilan consolidé de la Banque est présentée dans l'ensemble de la présente note.

**k) Valeurs mobilières classées disponibles à la vente : autres différences entre les PCGR du Canada et les IFRS**

Les PCGR du Canada exigent que les titres de participation classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté soient constatés au coût. Les IFRS exigent que ces titres de participation soient comptabilisés à la juste valeur lorsque celle-ci est fiable.

L'incidence de cette différence sur le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2010 s'est traduite par une augmentation des valeurs mobilières disponibles à la vente de 128 millions de dollars, une augmentation des passifs d'impôt différé de 38 millions de dollars et une augmentation des capitaux propres d'ouverture de 90 millions de dollars. L'incidence totale sur les capitaux propres d'ouverture de la Banque comprend une augmentation du cumul des autres éléments du résultat global de 90 millions de dollars et aucune variation des résultats non distribués.

**l) Divers : Autres différences entre les PCGR du Canada et les IFRS**

Les autres différences des IFRS se rapportent surtout à la comptabilisation de l'écart de change à l'égard des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence et des valeurs mobilières disponibles à la vente. L'incidence totale sur les capitaux propres d'ouverture selon les IFRS a été une diminution de 34 millions de dollars, y compris une augmentation de 11 millions de dollars des résultats non distribués et une diminution de 45 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global.

**m) Sommaire des principales différences entre les PCGR du Canada et les IFRS en matière de présentation des états financiers**

*Reclassement des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales*  
Selon les PCGR du Canada, les participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales sont présentées dans un poste au-dessus des capitaux propres. Selon les IFRS, les participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales sont classées comme une composante des capitaux propres, mais présentées distinctement de l'avoir des actionnaires de la Banque.

L'incidence de cette différence en matière de présentation sur le bilan consolidé de la Banque au 1<sup>er</sup> novembre 2010 s'est traduite par une baisse des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales de 1 493 millions de dollars et par une augmentation des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales classées dans les capitaux propres de 1 493 millions de dollars.

*Reclassement des provisions*

Selon les PCGR du Canada, des provisions liées aux passifs éventuels ont été comptabilisées dans les autres passifs au bilan consolidé selon les PCGR du Canada de la Banque. Celles-ci ont été reclassées dans un poste distinct du bilan consolidé d'ouverture de la Banque selon les IFRS.

**NOTE 35 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN**

**Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada**

Le ou vers le 1<sup>er</sup> décembre 2011, la Banque devrait conclure l'acquisition de la quasi-totalité du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, filiale en propriété exclusive de la Bank of America Corporation, ainsi que de certains autres actifs et passifs. Au moment de la clôture, la Banque versera une prime d'environ 75 millions de dollars pour le portefeuille qui devrait totaliser quelque 7,8 milliards de dollars au 1<sup>er</sup> décembre 2011. L'acquisition sera comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.

## PRINCIPALES FILIALES

### Amérique du Nord

(en millions de dollars)		Au 31 octobre 2011
<b>Amérique du Nord</b>		
L'Assurance financière CT (99,9 %)	Emplacement du siège social ou du bureau principal	Valeur comptable des actions détenues par la Banque
Meloche Monnex Inc.	Toronto (Ontario)	125 \$
Sécurité Nationale compagnie d'assurance	Montréal (Québec)	1 460
Primum compagnie d'assurance	Montréal (Québec)	
TD assurance directe inc.	Toronto (Ontario)	
Compagnie d'assurances générales TD	Toronto (Ontario)	
Compagnie d'assurance habitation et auto TD	Toronto (Ontario)	
Corp. de financement d'actifs TD	Toronto (Ontario)	139
Gestion de Placements TD Inc.	Toronto (Ontario)	738
Gestion privée TD Waterhouse Inc.	Toronto (Ontario)	
Services de financement auto TD Inc. <sup>1</sup>	Toronto (Ontario)	1 271
Services de Financement TD Résidentiel Inc.	Toronto (Ontario)	11
Services de Financement TD Inc.	Toronto (Ontario)	706
Services d'investissement TD Inc.	Toronto (Ontario)	36
TD, Compagnie d'assurance-vie	Toronto (Ontario)	47
La Société d'hypothèques TD	Toronto (Ontario)	10 302
La Société d'Hypothèques Pacifique TD	Vancouver (Colombie-Britannique)	
La Société Canada Trust	Toronto (Ontario)	
TD Parallel Private Equity Investors Ltd.	Toronto (Ontario)	124
Valeurs Mobilières TD Inc.	Toronto (Ontario)	1 559
TD US P & C Holdings ULC	Calgary (Alberta)	25 758
TD Bank US Holding Company	Portland (Maine)	
Northgroup Sponsored Captive Insurance, Inc.	Burlington (Vermont)	
TD Bank USA, National Association	Portland (Maine)	
TD Bank, National Association	Wilmington (Delaware)	
TD Auto Finance LLC	Farmington Hills (Michigan)	
TD Insurance, Inc.	Portland (Maine)	
TD Vermillion Holdings ULC	Calgary (Alberta)	15 072
TD Financial International Ltd.	Hamilton (Bermudes)	
Canada Trustco International Limited	St. Michael (Barbade)	
TD Reinsurance (Barbados) Inc.	St. Michael (Barbade)	
TD Reinsurance (Ireland) Limited	Dublin (Irlande)	
Toronto Dominion International Inc.	St. Michael (Barbade)	
TD Waterhouse Canada Inc.	Toronto (Ontario)	2 180
TD Waterhouse Insurance Services Inc.	Toronto (Ontario)	
TDAM USA Inc.	Wilmington (Delaware)	2
Toronto Dominion Holdings (U.S.A.), Inc.	New York (New York)	1 434
TD Holdings II Inc.	New York (New York)	
TD Securities (USA) LLC	New York (New York)	
Toronto Dominion (Texas) LLC	New York (New York)	
Toronto Dominion (New York) LLC	New York (New York)	
Toronto Dominion Capital (U.S.A.), Inc.	New York (New York)	

<sup>1</sup> Reflète la structure de participation au 1<sup>er</sup> novembre 2011.

À moins d'indication contraire, la Banque détient directement, ou par l'entremise de ses filiales, 100 % de l'entité ou 100 % des actions avec droit de vote et sans droit de vote des entités énumérées. Chaque filiale est constituée en société dans le pays où se situe son siège social ou son bureau principal.

---

## PRINCIPALES FILIALES

### Autres pays

(en millions de dollars)		Au 31 octobre 2011
<b>Autres pays</b>	Emplacement du siège social ou du bureau principal	Valeur comptable des actions détenues par la Banque
Internaxx Bank S.A.	Luxembourg (Luxembourg)	50 \$
NatWest Personal Financial Management Limited (50 %) NatWest Stockbrokers Limited	Londres (Angleterre) Londres (Angleterre)	67
TD Ireland TD Global Finance	Dublin (Irlande) Dublin (Irlande)	1 379
TD Luxembourg International Holdings TD Ameritrade Holding Corporation (44,96 %) <sup>1</sup>	Luxembourg (Luxembourg) Omaha (Nebraska)	5 411
TD Waterhouse Bank N.V.	Amsterdam (Pays-Bas)	253
TD Wealth Holdings (UK) Limited TD Waterhouse Investor Services (Europe) Limited TD Wealth Institutional Holdings (UK) Limited TDWCS LLP	Leeds (Angleterre) Leeds (Angleterre) Leeds (Angleterre) Leeds (Angleterre)	98
Toronto Dominion Australia Limited	Sydney (Australie)	222
Toronto Dominion Investments B.V. TD Bank Europe Limited Toronto Dominion Holdings (U.K.) Limited TD Securities Limited	Londres (Angleterre) Londres (Angleterre) Londres (Angleterre) Londres (Angleterre)	942
Toronto Dominion (South East Asia) Limited	Singapour (Singapour)	753

<sup>1</sup> TD Ameritrade Holding Corporation n'est pas une filiale de la Banque étant donné que la Banque ne la contrôle pas. TD Luxembourg International Holdings et sa participation dans TD Ameritrade Holding Corporation sont incluses étant donné l'importance du placement de la Banque dans TD Ameritrade Holding Corporation.

A moins d'indication contraire, la Banque détient directement, ou par l'entremise de ses filiales, 100 % de l'entité ou 100 % des actions avec droit de vote et sans droit de vote des entités énumérées. Chaque filiale est constituée en société dans le pays où se situe son siège social ou son bureau principal.

# Analyse statistique des dix derniers exercices<sup>1</sup>

## Bilan consolidé condensé

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
<b>Actif</b>			
Liquidités et autres	<b>24 111 \$</b>	21 710 \$	21 517 \$
Valeurs mobilières	<b>192 538</b>	171 612	148 823
Valeurs mobilières prises en pension	<b>53 599</b>	50 658	32 948
Prêts (réduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	<b>303 495</b>	269 853	253 128
Divers	<b>112 617</b>	105 712	100 803
<b>Total de l'actif</b>	<b>686 360</b>	619 545	557 219
<b>Passif</b>			
Dépôts	<b>481 114 \$</b>	429 971 \$	391 034 \$
Divers	<b>145 209</b>	132 691	112 078
Billets et débentures subordonnés	<b>11 670</b>	12 506	12 383
Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital	<b>32</b>	582	1 445
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	<b>1 483</b>	1 493	1 559
	<b>639 508</b>	577 243	518 499
<b>Avoir des actionnaires</b>			
Actions ordinaires	<b>18 417</b>	16 730	15 357
Actions privilégiées	<b>3 395</b>	3 395	3 395
Actions autodétenues <sup>2</sup>	<b>(116)</b>	(92)	(15)
Surplus d'apport	<b>281</b>	305	336
Bénéfices non répartis	<b>24 339</b>	20 959	18 632
Cumul des autres éléments du résultat étendu	<b>536</b>	1 005	1 015
	<b>46 852</b>	42 302	38 720
<b>Total du passif et de l'avoir des actionnaires</b>	<b>686 360 \$</b>	619 545 \$	557 219 \$

## État des résultats consolidé condensé – comme présenté

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Revenu d'intérêts net	<b>12 831 \$</b>	11 543 \$	11 326 \$
Revenus autres que d'intérêts	<b>8 763</b>	8 022	6 534
<b>Total des revenus</b>	<b>21 594</b>	19 565	17 860
Gain sur dilution d'un placement, réduction faite du coût	–	–	–
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	<b>1 465</b>	1 625	2 480
Frais autres que d'intérêts	<b>13 083</b>	12 163	12 211
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices, participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée</b>	<b>7 046</b>	5 777	3 169
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	<b>1 299</b>	1 262	241
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, réduction faite des impôts sur les bénéfices	<b>104</b>	106	111
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, réduction faite des impôts sur les bénéfices	<b>246</b>	235	303
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>5 889</b>	4 644	3 120
Dividendes sur actions privilégiées	<b>180</b>	194	167
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>5 709 \$</b>	4 450 \$	2 953 \$

## État des résultats consolidé condensé – rajusté

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Revenu d'intérêts net	<b>12 831 \$</b>	11 543 \$	11 326 \$
Revenus autres que d'intérêts	<b>8 587</b>	8 020	7 294
<b>Total des revenus</b>	<b>21 418</b>	19 563	18 620
Gain sur dilution d'un placement, réduction faite du coût	–	–	–
Provision pour pertes sur créances	<b>1 465</b>	1 685	2 225
Frais autres que d'intérêts	<b>12 395</b>	11 464	11 016
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices, participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée</b>	<b>7 558</b>	6 414	5 379
Charge d'impôts sur les bénéfices	<b>1 508</b>	1 387	923
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, réduction faite des impôts sur les bénéfices	<b>104</b>	106	111
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, réduction faite des impôts sur les bénéfices	<b>305</b>	307	371
<b>Bénéfice net</b>	<b>6 251</b>	5 228	4 716
Dividendes sur actions privilégiées	<b>180</b>	194	167
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>6 071 \$</b>	5 034 \$	4 549 \$

2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
17 946 \$	16 536 \$	10 782 \$	13 418 \$	9 038 \$	7 719 \$	6 538 \$
144 125	123 036	124 458	108 096	98 280	79 665	82 197
42 425	27 648	30 961	26 375	21 888	17 475	13 060
219 624	175 915	160 608	152 243	123 924	118 058	122 627
139 094	78 989	66 105	65 078	57 897	50 615	53 618
563 214	422 124	392 914	365 210	311 027	273 532	278 040
375 694 \$	276 393 \$	260 907 \$	246 981 \$	206 893 \$	182 880 \$	189 190 \$
140 406	112 905	101 242	93 722	83 262	70 404	70 216
12 436	9 449	6 900	5 138	5 644	5 887	4 343
1 444	1 449	1 794	1 795	2 560	2 785	2 735
1 560	524	2 439	1 708	—	—	—
531 540	400 720	373 282	349 344	298 359	261 956	266 484
13 278	6 577	6 334	5 872	3 373	3 179	2 846
1 875	425	425	—	—	—	—
(79)	—	—	—	—	—	—
392	119	66	40	20	9	—
17 857	15 954	13 725	10 650	9 540	8 518	8 292
(1 649)	(1 671)	(918)	(696)	(265)	(130)	418
31 674	21 404	19 632	15 866	12 668	11 576	11 556
563 214 \$	422 124 \$	392 914 \$	365 210 \$	311 027 \$	273 532 \$	278 040 \$
2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
8 532 \$	6 924 \$	6 371 \$	6 008 \$	5 773 \$	5 437 \$	5 143 \$
6 137	7 357	6 821	5 951	4 928	4 455	4 959
14 669	14 281	13 192	11 959	10 701	9 892	10 102
—	—	1 559	—	—	—	—
1 063	645	409	55	(386)	186	2 925
9 502	8 975	8 815	8 844	8 052	8 395	7 782
4 104	4 661	5 527	3 060	3 035	1 311	(605)
537	853	874	699	803	322	(445)
43	95	184	132	—	—	—
309	284	134	—	—	—	—
3 833	3 997	4 603	2 229	2 232	989	(160)
59	20	22	—	—	—	—
3 774 \$	3 977 \$	4 581 \$	2 229 \$	2 232 \$	989 \$	(160) \$
2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
8 532 \$	6 924 \$	6 371 \$	6 021 \$	5 773 \$	5 437 \$	5 143 \$
5 840	7 148	6 862	6 077	5 006	4 500	4 919
14 372	14 072	13 233	12 098	10 779	9 937	10 062
—	—	—	—	—	—	—
1 046	705	441	319	336	423	1 475
9 291	8 390	8 260	7 887	7 126	6 912	6 784
4 035	4 977	4 532	3 892	3 317	2 602	1 803
554	1 000	1 107	899	832	657	389
43	119	211	132	—	—	—
375	331	162	—	—	—	—
3 813	4 189	3 376	2 861	2 485	1 945	1 414
59	20	22	—	—	—	—
3 754 \$	4 169 \$	3 354 \$	2 861 \$	2 485 \$	1 945 \$	1 414 \$

<sup>1</sup> Les résultats dressés selon les PCGR sont désignés «comme présentés». Les résultats rajustés, (obtenus en retranchant les «éléments à noter», déduction faite des impôts sur les bénéfices, des résultats présentés) et les termes analogues ne sont pas définis selon les PCGR et, par conséquent, ils pourraient avoir une signification différente d'une terminologie similaire utilisée par d'autres émetteurs. Pour d'autres explications, voir la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion ci-inclus. Les résultats rajustés sont présentés à partir de 2002 pour permettre de faire des comparaisons sur un nombre suffisant d'exercices. Les résultats rajustés des exercices antérieurs à 2006 tiennent compte de rajustements pour l'amortissement des actifs incorporels et de certains éléments indiqués comme déjà présentés par la Banque pour la période visée. Voir en page suivante un rapprochement avec les résultats comme présentés.

<sup>2</sup> En 2008, les actions autodétenues ont été reclasées des actions ordinaires et privilégiées pour être présentées séparément. Les montants des actions autodétenues datant d'avant 2008 ne peuvent être déterminés raisonnablement.

# Analyse statistique des dix derniers exercices

## Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>5 709 \$</b>	4 450 \$	2 953 \$
<b>Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice net, déduction faite des impôts sur les bénéfices</b>			
Amortissement des actifs incorporels	426	467	492
Reprise de la provision pour litiges relative à Enron	–	–	–
Diminution (augmentation) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente	(134)	(5)	450
Gain lié à la restructuration de VISA	–	–	–
Frais de restructuration, de privatisation et de fusion de TD Banknorth	–	–	–
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	69	69	276
Diminution (augmentation) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises	(13)	4	126
Autres éléments fiscaux <sup>2</sup>	–	(11)	–
Provision (reprise de provision) pour réclamations d'assurance	–	(17)	–
Augmentation (reprise) de la provision générale dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros	–	(44)	178
Règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth	–	–	39
Cotisation spéciale imposée par la FDIC	–	–	35
Amortissement des écarts d'acquisition	–	–	–
Gain sur dilution de l'opération avec Ameritrade, déduction faite des coûts	–	–	–
Perte sur dilution de l'acquisition de Hudson par TD Banknorth	–	–	–
Imputation pour restructuration du bilan de TD Banknorth	–	–	–
Imputation pour restructuration des Services bancaires de gros	–	–	–
Dépréciation des écarts d'acquisition	–	–	–
Vente de l'entreprise de tenue de comptes de fonds commun de placement de Gestion de patrimoine	–	–	–
Gains exceptionnels à la vente de placements immobiliers	–	–	–
Provisions générales	–	–	–
Recouvrements de pertes sur portefeuille de prêts secondaires (provisions sectorielles)	–	–	–
Perte sur portefeuilles d'instruments dérivés structurés	–	–	–
Charge fiscale liée aux restructurations	–	–	–
Rachat d'actions privilégiées	–	–	–
Établissement initial de la provision spécifique pour prêts sur cartes de crédit et prêts pour découvertes	–	–	–
Imputation pour litiges	–	–	–
Entente avec l'Agence du revenu du Canada	–	121	–
Frais d'intégration liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	14	–	–
<b>Total des éléments à noter</b>	<b>362</b>	584	1 596
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>	<b>6 071 \$</b>	5 034 \$	4 549 \$

## État des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires consolidé condensé

(en millions de dollars canadiens)	2011	2010	2009
Actions ordinaires	18 417 \$	16 730 \$	15 357 \$
Actions privilégiées	3 395	3 395	3 395
Actions autodétenues <sup>3</sup>	(116)	(92)	(15)
Surplus d'apport	281	305	336
Bénéfices non répartis	24 339	20 959	18 632
Cumul des autres éléments du résultat étendu	536	1 005	1 015
<b>Total de l'avoir des actionnaires</b>	<b>46 852 \$</b>	42 302 \$	38 720 \$

## Autres statistiques – comme présentées

	2011	2010	2009
<b>Par action ordinaire</b>			
1 Bénéfice de base	6,45 \$	5,13 \$	3,49 \$
2 Bénéfice dilué	6,41	5,10	3,47
3 Dividendes	2,61	2,44	2,44
4 Valeur comptable	48,23	44,29	41,13
5 Cours de clôture	75,23	73,45	61,68
6 Cours de clôture par rapport à la valeur comptable	1,56	1,66	1,50
7 Plus-value du cours de clôture	2,4 %	19,1 %	8,4 %
8 Total du rendement pour les actionnaires	5,7	23,4	13,6
<b>Ratios de rendement</b>			
9 Rendement de l'avoir en actions ordinaires	14,5 %	12,1 %	8,4 %
10 Rendement des actifs pondérés en fonction des risques	2,86	2,43	1,56
11 Ratio d'efficience	60,6	62,2	68,4
12 Marge d'intérêt nette	2,37	2,35	2,54
13 Ratio de distribution sur actions ordinaires	40,6	47,6	70,3
14 Rendement de l'action <sup>4</sup>	3,4	3,5	4,8
15 Ratio cours/bénéfice <sup>5</sup>	11,7	14,4	17,8
<b>Qualité de l'actif</b>			
16 Prêts douteux déduction faite des provisions spécifiques en pourcentage des prêts nets <sup>6,7</sup>	0,59 %	0,65 %	0,62 %
17 Prêts douteux nets en pourcentage de l'avoir en actions ordinaires <sup>7</sup>	4,07	4,41	4,41
18 Provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts moyens nets <sup>6,7</sup>	0,48	0,63	0,92
<b>Ratios des fonds propres</b>			
19 Ratio des fonds propres de première catégorie	13,0 %	12,2 %	11,3 %
20 Ratio du total des fonds propres	16,0	15,5	14,9
<b>Autres</b>			
21 Avoir en actions ordinaires par rapport au total de l'actif	6,3	6,3	6,3
22 Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	900 998	878 497	858 822
23 Capitalisation boursière (en millions de dollars canadiens)	67 782 \$	64 526 \$	52 972 \$
24 Nombre moyen d'employés <sup>8</sup>	75 631	68 725	65 930
25 Nombre de succursales de services de détail <sup>9</sup>	2 483	2 449	2 205
26 Nombre de bureaux de courtage de détail	108	105	190
27 Nombre de guichets automatiques	4 650	4 550	4 197

## Autres statistiques – rajustées

	2011	2010	2009
<b>Par action ordinaire</b>			
1 Bénéfice de base	6,85 \$	5,81 \$	5,37 \$
2 Bénéfice dilué	6,82	5,77	5,35
<b>Ratios de rendement</b>			
3 Rendement de l'avoir en actions ordinaires	15,4 %	13,7 %	12,9 %
4 Rendement des actifs pondérés en fonction des risques	2,95	2,63	2,27
5 Ratio d'efficience	57,9	58,6	59,2
6 Ratio de distribution sur actions ordinaires	38,1	42,1	45,6
7 Ratio cours/bénéfice <sup>5</sup>	11,0	12,7	11,6

2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
3 774 \$	3 977 \$	4 581 \$	2 229 \$	2 232 \$	989 \$	(160) \$
404	353	316	354	477	491	634
(323)	—	—	—	—	—	—
(118)	—	—	—	—	—	—
—	(135)	—	—	—	—	—
—	43	—	—	—	—	—
70	—	—	—	—	—	—
(107)	(30)	(7)	(17)	50	—	—
34	—	24	(98)	—	—	—
20	—	—	—	—	—	—
—	(39)	(39)	(23)	(43)	(100)	—
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
—	—	(1 665)	—	—	—	—
—	—	72	—	—	—	—
—	—	19	—	—	—	—
—	—	35	29	—	110	—
—	—	—	—	—	507	—
—	—	—	—	—	—	(32)
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	(127)	(426)	(52)	972
—	—	100	—	—	—	—
—	—	163	—	—	—	—
—	—	13	—	—	—	—
—	—	18	—	—	—	—
—	—	238	195	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
(20)	192	(1 227)	632	253	956	1 574
3 754 \$	4 169 \$	3 354 \$	2 861 \$	2 485 \$	1 945 \$	1 414 \$

<sup>1</sup> Certains chiffres correspondants ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

<sup>2</sup> Pour 2004, ne comprennent pas l'incidence de l'augmentation des impôts futurs de 17 millions de dollars présentée dans le rapport aux actionnaires pour le trimestre clos le 31 janvier 2004. Pour 2006, l'incidence de la baisse des impôts futurs de 24 millions de dollars sur le bénéfice rajusté est incluse dans les autres éléments fiscaux.

<sup>3</sup> En 2008, les actions autodétenues ont été reclasées hors des actions ordinaires et privilégiées pour être présentées séparément. Les montants des actions autodétenues datant d'avant 2008 ne peuvent être déterminés raisonnablement.

<sup>4</sup> Dividendes versés au cours de l'exercice divisés par le cours moyen – haut et bas – des actions ordinaires pour l'exercice.

<sup>5</sup> Le ratio cours/bénéfice est calculé à l'aide du bénéfice net dilué par action ordinaire.

<sup>6</sup> Comprend les engagements de clients au titre d'acceptations.

<sup>7</sup> Compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements sur les prêts acquis ayant subi une perte de valeur, se reporter à l'explication et aux tableaux de la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» dans la section «Qualité du portefeuille de crédit» du rapport de gestion de 2011 et à la note 4 des états financiers consolidés de 2011. Pour de plus amples renseignements sur les titres de créance classés comme prêts, se reporter à l'explication et aux tableaux de la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» dans la section «Qualité du portefeuille de crédit» du rapport de gestion de 2011 et à la note 4 afférente aux états financiers consolidés de 2011.

<sup>8</sup> Réfère le nombre d'employés en fonction du nombre moyen d'équivalents temps plein.

<sup>9</sup> Comprend les succursales de services de détail, de services aux clients privés et de services successoraux et fiduciaires.

2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
13 278 \$	6 577 \$	6 334 \$	5 872 \$	3 373 \$	3 179 \$	2 846 \$
1 875	425	425	—	—	—	—
(79)	—	—	—	—	—	—
392	119	66	40	20	9	—
17 857	15 954	13 725	10 650	9 540	8 518	8 292
(1 649)	(1 671)	(918)	(696)	(265)	(130)	418
31 674 \$	21 404 \$	19 632 \$	15 866 \$	12 668 \$	11 576 \$	11 556 \$

2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
4,90 \$	5,53 \$	6,39 \$	3,22 \$	3,41 \$	1,52 \$	(0,25) \$
4,87	5,48	6,34	3,20	3,39	1,51	(0,25)
2,36	2,11	1,78	1,58	1,36	1,16	1,12
36,78	29,23	26,77	22,29	19,31	17,64	17,91
56,92	71,35	65,10	55,70	48,98	43,86	29,35
1,55	2,44	2,43	2,50	2,54	2,49	1,64
(20,2) %	9,6 %	16,9 %	13,7 %	11,7 %	49,4 %	(18,3) %
(17,1)	13,0	20,3	17,2	15,1	54,4	(15,7)
14,4 %	19,3 %	25,5 %	15,3 %	18,5 %	8,7 %	(1,3) %
2,22	2,69	3,37	1,88	2,22	0,92	(0,05)
64,8	62,8	59,8	74,0	75,2	84,9	77,0
2,22	2,06	2,02	2,09	2,26	2,16	2,00
49,0	38,1	27,9	49,3	39,9	76,2	—
3,8	3,0	2,9	3,0	3,0	3,2	3,2
11,7	13,0	10,3	17,4	14,5	29,0	—
0,35 %	0,20 %	0,16 %	0,14 %	0,21 %	0,71 %	1,11 %
2,70	1,74	1,41	1,37	2,14	7,64	12,56
0,50	0,37	0,25	0,04	(0,3)	0,15	2,24
9,8 %	10,3 %	12,0 %	10,1 %	12,6 %	10,5 %	8,1 %
12,0	13,0	13,1	13,2	16,9	15,6	11,6
5,3	5,0	4,9	4,3	4,1	4,2	4,2
810 121	717 814	717 416	711 812	655 902	656 261	645 399
46 112 \$	51 216 \$	46 704 \$	39 648 \$	32 126 \$	28 784 \$	18 942 \$
58 792	51 163	51 147	50 991	42 843	42 538	44 470
2 238	1 733	1 705	1 499	1 034	1 093	1 178
249	211	208	329	256	270	283
4 147	3 344	3 256	2 969	2 407	2 638	2 608

2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
4,92 \$	5,80 \$	4,70 \$	4,17 \$	3,80 \$	2,99 \$	2,21 \$
4,88	5,75	4,66	4,14	3,77	2,98	2,18
14,3 %	20,3 %	18,7 %	19,6 %	20,6 %	17,1 %	11,6 %
2,18	2,80	2,46	2,42	2,39	1,35	0,45
64,6	59,6	62,4	65,2	66,1	69,6	67,4
49,3	36,4	38,1	38,4	35,8	38,8	50,8
11,6	12,4	14,0	13,5	13,0	14,7	13,5

# Termes financiers et bancaires

**Accords-cadres de compensation** : Accords juridiques entre deux parties liées par de nombreux contrats de dérivés prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, dans une seule monnaie, dans le cas d'une défaillance ou de la résiliation d'un contrat.

**Actifs administrés** : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients). Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

**Actifs gérés** : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de fonds communs de placement TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations. Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

**Actifs pondérés en fonction des risques** : Actifs calculés en appliquant aux risques au bilan et hors bilan un facteur prédéterminé de pondération des risques qui est prévu par la réglementation. Les facteurs de pondération des risques sont établis par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada afin de convertir les risques au bilan et hors bilan à un niveau de risque comparable.

**Actifs productifs moyens** : Moyenne de la valeur comptable des dépôts auprès de banques, des prêts et des valeurs mobilières d'après les soldes quotidiens pour la période se terminant le 31 octobre de chaque exercice.

**Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)** : Autorité de réglementation des institutions financières canadiennes à charte fédérale et des régimes de retraite de compétence fédérale.

**Capital investi moyen** : Montant égal à l'avoir moyen des actionnaires ordinaires plus le montant cumulatif moyen des écarts d'acquisition et des actifs incorporels après amortissement, déduction faite des impôts sur les bénéfices, à la date du bilan.

**Contrats à terme de gré à gré** : Contrats obligeant une partie au contrat à acheter et l'autre partie à vendre un actif à un prix déterminé à une date ultérieure.

**Contrats à terme standardisés** : Contrats visant l'achat ou la vente de valeurs mobilières à un cours stipulé d'avance et à une date ultérieure donnée.

**Coût après amortissement** : Coût historique d'un placement acheté à escompte ou à prime, augmenté ou diminué de la fraction de l'escompte ou de la prime qui est portée en résultat sur la période à courir jusqu'à l'échéance.

**Couverture** : Technique de gestion visant à réduire les risques auxquels les variations des taux d'intérêt, des taux de change et d'autres facteurs du marché exposent la Banque. Ces risques sont éliminés ou réduits au moyen d'opérations sur les marchés financiers afin d'établir une position compensatoire.

**Entités à détenteurs de droits variables (EDDV)** : Entités pour lesquelles les détenteurs de capitaux propres ne peuvent réunir les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle ou pour lesquelles le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour permettre à l'entité de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel.

**Équivalence fiscale** : Mesure financière non conforme aux PCGR qui consiste à majorer le revenu et la charge d'impôts afin de les porter à un montant équivalent avant impôts du revenu gagné sur certains titres exonérés d'impôts, afin de pouvoir comparer les revenus d'intérêts nets provenant de sources imposables et ceux provenant de sources non imposables.

**Évaluation à la valeur du marché** : Évaluation reflétant les cours en vigueur sur le marché à la date du bilan pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

**Juste valeur** : Montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

**Marge de taux d'intérêt nette** : Revenu d'intérêts net exprimé en pourcentage des actifs productifs moyens.

**Notionnel** : Montant de référence servant à calculer les paiements pour les instruments financiers dérivés.

**Options** : Contrats qui confèrent à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation future, d'acheter ou de vendre une valeur mobilière, un taux de change, un taux d'intérêt ou un autre instrument financier ou une marchandise à un prix stipulé d'avance, à une date prédéterminée ou avant cette échéance.

**Prêts douteux** : Prêts dont la qualité a subi, de l'avis de la direction, une détérioration au point où la Banque n'a plus l'assurance raisonnable de recouvrer en temps opportun la totalité du capital et des intérêts.

**Prêts hypothécaires à prime jumbo** : Prêts hypothécaires consentis à des emprunteurs dont le crédit est irréprochable d'après les critères de crédit à taux préférentiel et les caractéristiques de crédit hypothécaire standard, mais dont le montant dépasse le plafond permis par les programmes hypothécaires des sociétés hypothécaires sous régime gouvernemental.

**Prêts hypothécaires Alt-A** : Prêts hypothécaires consentis à des emprunteurs dont le crédit est irréprochable d'après les critères de crédit à taux préférentiel, mais dont les caractéristiques, comme le ratio prêt-valeur, la documentation d'emprunt ou le type d'occupation ou de propriété, peuvent les rendre inadmissibles aux programmes standard de souscription de risque.

**Profit économique** : Outil de mesure de la création de valeur pour les actionnaires. Le profit économique représente le bénéfice net rajusté de la Banque, moins les dividendes sur actions privilégiées et une imputation au titre du capital investi moyen.

**Provision pour pertes sur créances (à l'état des résultats consolidé)** : Montant imputé aux provisions générales et spécifiques pour pertes sur créances au bilan consolidé, afin de porter la provision à un niveau que la direction considère comme adéquat pour absorber toutes les pertes sur créances dans le portefeuille de prêts de la Banque.

**Provision pour pertes sur créances (au bilan consolidé)** : Le total de la provision pour pertes sur créances au bilan consolidé consiste en des provisions générales et spécifiques. Cette provision est augmentée par la provision pour pertes sur créances et diminuée par les radiations, déduction faite des recouvrements. La Banque maintient la provision à un niveau que la direction juge adéquat pour absorber toutes les pertes sur créances dans le portefeuille de prêts.

**Ratio d'efficience** : Ratio qui exprime les frais autres que d'intérêts en pourcentage du total des revenus et mesure l'efficience des activités de la Banque.

**Ratio des fonds propres de première catégorie** : De nature plus permanente, les fonds propres de première catégorie proviennent principalement des porteurs d'actions ordinaires, des bénéfices non répartis, des porteurs d'actions privilégiées et des instruments innovateurs. Ce ratio est le quotient des fonds propres de première catégorie par les actifs pondérés en fonction des risques.

**Ratio du total des fonds propres** : Total des fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie. Le ratio du total des fonds propres est le quotient du total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques.

**Rendement de l'action** : Quotient des dividendes versés au cours de l'exercice par la moyenne des cours extrêmes de l'action ordinaire pour l'exercice.

**Rendement de l'avoir en actions ordinaires** : Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage de l'avoir moyen en actions ordinaires. Il s'agit d'une mesure générale de l'efficience de la Banque quant à l'utilisation des fonds des actionnaires.

**Rendement du capital investi (RCI)** : Mesure de la valeur pour les actionnaires exprimée par le quotient du bénéfice net rajusté, moins les dividendes sur actions privilégiées, par le capital investi moyen.

**Rendement total pour les actionnaires** : Variation du cours du marché majorée des dividendes versés au cours de l'exercice, exprimée en pourcentage du cours de l'action ordinaire à la clôture de l'exercice antérieur.

**Résultats rajustés** : Mesure financière non conforme aux PCGR utilisée par la Banque pour évaluer chacun de ses secteurs d'activité et pour mesurer sa performance globale.

**Swaps** : Contrats qui comportent l'échange de flux d'intérêt à taux fixe contre un taux variable et de monnaies différentes portant sur un notional pendant une période donnée.

**Taux d'intérêt effectif** : Taux qui actualise exactement les sorties ou les rentrées de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

**Titre adossé à des créances** : Titre garanti transformé en plusieurs tranches de titres émis par une structure d'accueil (SA). Chaque tranche de titres comporte un niveau différent de risque et de rendement qui répond aux exigences de l'investisseur. En cas de défaut, les remboursements du capital et des intérêts sont effectués selon le rang de priorité de chaque tranche.

**Titre adossé à des créances mobilières** : Titre dont la valeur et les flux de revenus proviennent d'un ensemble déterminé d'actifs sous-jacents qui est garanti par cet ensemble d'actifs.

**Titrisation** : Opération par laquelle des actifs financiers, principalement des prêts, sont cédés à une fiducie qui finance habituellement l'achat de ces prêts en émettant différentes catégories de titres adossés à des actifs.

**Valeur à risque** : Mesure utilisée pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque du marché dans les activités de négociation. La valeur à risque mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée.

**Valeur comptable** : Valeur à laquelle un actif ou un passif est constaté dans le bilan consolidé.

# Renseignements à l'intention des actionnaires et des investisseurs

## INSCRIPTIONS EN BOURSE

Les actions ordinaires de La Banque Toronto-Dominion sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ». Les actions privilégiées de La Banque Toronto-Dominion sont inscrites à la Bourse de Toronto.

On trouvera des renseignements supplémentaires sur les titres cotés de la Banque, y compris les symboles boursiers et les numéros CUSIP, sur notre site Web à l'adresse [www.td.com/francais](http://www.td.com/francais), sous Investisseurs/Renseignements sur le capital-actions. Les actionnaires peuvent également communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires par téléphone au 1-866-756-8936 ou au 416-944-6367 (en anglais) ou par courriel à l'adresse [tdshinfo@td.com](mailto:tdshinfo@td.com).

## VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE 2011

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

## DIVIDENDES

**Dépôt direct des dividendes** : Les actionnaires peuvent opter pour les dépôts directs de leurs dividendes dans un compte bancaire au Canada ou aux États-Unis. Pour ce faire, prière de communiquer avec l'agent des transferts de la Banque dont les coordonnées figurent ci-dessous.

**Dividendes en dollars américains** : Les versements de dividendes envoyés à des actionnaires ayant une adresse aux États-Unis ou faits directement dans des comptes bancaires américains seront effectués en dollars américains, à moins que l'actionnaire ne donne d'autres instructions à l'agent des transferts de la Banque. Les autres actionnaires peuvent demander que les dividendes leur soient versés en dollars américains en communiquant avec l'agent des transferts de la Banque. Les dividendes seront convertis en

dollars américains selon le taux de change affiché par la Banque du Canada à midi le cinquième jour ouvrable suivant la date de clôture des registres, à moins d'avis contraire de la Banque.

L'information sur les dividendes de 2012 est disponible à l'adresse [www.td.com/francais](http://www.td.com/francais), sous Investisseurs/Renseignements sur le capital-actions. Les dividendes, y compris les montants et les dates, sont déclarés par le conseil d'administration de la Banque.

## RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

Pour obtenir des renseignements sur le régime de réinvestissement des dividendes de la Banque, veuillez communiquer avec notre agent des transferts ou visitez notre site Web à l'adresse [www.td.com/francais](http://www.td.com/francais), sous Investisseurs/Renseignements sur le capital-actions.

SI VOUS :	ET VOTRE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PORTE SUR CE QUI SUIT :	VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LES PERSONNES SUIVANTES :
Êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions)	Un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le régime de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels.	<b>Agent des transferts :</b> Compagnie Trust CIBC Mellon* C.P. 700, Station B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 Téléc. : 1-888-249-6189 <a href="mailto:inquiries@canstockta.com">inquiries@canstockta.com</a> ou <a href="http://www.canstockta.com">www.canstockta.com</a>
Détenez vos actions de la TD par l'intermédiaire du système d'inscription direct aux États-Unis	Un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels.	<b>Coagent des transferts et agent comptable des registres :</b> BNY Mellon Shareowner Services P.O. Box 358015 Pittsburgh, Pennsylvania 15252-8015 ou 480 Washington Boulevard Jersey City, New Jersey 07310 1-866-233-4836 Service ATS (pour personnes malentendantes) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 <a href="http://www.bnymellon.com/shareowner/equityaccess">www.bnymellon.com/shareowner/equityaccess</a>
Détenez en propriété véritable des actions de la TD qui sont immatriculées au nom d'un intermédiaire comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	Vos actions TD, notamment des questions au sujet du régime de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires.	Votre intermédiaire

## SERVICE DES RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936 (en anglais), ou par courriel à l'adresse [tdshinfo@td.com](mailto:tdshinfo@td.com). Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Les actionnaires peuvent communiquer directement avec les administrateurs indépendants par l'intermédiaire du président du conseil d'administration en écrivant au :  
Président du conseil d'administration  
La Banque Toronto-Dominion  
P.O. Box 1  
Toronto-Dominion Centre  
Toronto (Ontario) M5K 1A2

Ils peuvent également envoyer un courriel au Service des relations avec les actionnaires de TD à l'adresse [tdshinfo@td.com](mailto:tdshinfo@td.com). Les courriels des actionnaires adressés au président du conseil d'administration dans lesquels ils expriment le désir de communiquer directement avec les administrateurs indépendants seront transmis à M. Levitt.

## SIÈGE SOCIAL

La Banque Toronto-Dominion  
P.O. Box 1  
Toronto-Dominion Centre  
King St. W. et Bay St.  
Toronto (Ontario) M5K 1A2  
Tél. : 416-982-8222 (en anglais)  
Téléc. : 416-982-5671

Pour obtenir des renseignements sur les produits et services, 24 heures sur 24, sept jours sur sept :

**Au Canada** Communiquer avec TD Canada Trust au : 1-866-567-8888

**Aux États-Unis** Communiquer avec TD Bank, America's Most Convenient Bank au : 1-888-751-9000

**En français** : 1-866-233-2323

**En cantonais/mandarin** : 1-800-328-3698

**Service de télécommunications à l'intention des malentendants** : 1-800-361-1180

**Renseignements généraux** : Affaires internes et publiques au 416-982-8578

**Site Web** : au Canada : [www.td.com/francais](http://www.td.com/francais) aux États-Unis : [www.tdbank.com](http://www.tdbank.com)

**Adresse courriel** : [customer.service@td.com](mailto:customer.service@td.com) (seulement au Canada, les clients américains peuvent envoyer un courriel au service à la clientèle par l'intermédiaire du site [www.tdbank.com](http://www.tdbank.com))

## ASSEMBLÉE ANNUELLE

Le 29 mars 2012 à  
9 h 30 (HE)  
Glenn Gould Studio  
Toronto (Ontario)  
(diffusion simultanée à New York, New York)

## SERVICES RELATIFS AUX BILLETS SUBORDONNÉS

**Fiduciaire – billets subordonnés** :  
Société de fiducie Computershare du Canada  
Services fiduciaires aux entreprises  
100 University Avenue, 8th Floor, South Tower  
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

**Copies of the Annual Report are available in English from:**

Corporate and Public Affairs Department  
The Toronto-Dominion Bank  
P.O. Box 1, Toronto-Dominion Centre Toronto, Ontario  
M5K 1A2

\*Depuis novembre 2010, la Société canadienne de transfert d'actions, qui agit en qualité d'agent administratif pour la Compagnie Trust CIBC Mellon, assure la tenue des dossiers des actionnaires.



MD / Le logo TD et les autres marques de commerce  
sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion,  
ou d'une filiale en propriété exclusive au Canada  
et (ou) dans d'autres pays.

